



HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE



HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

Jusqu'au PONTIFICAT DE PIE IX

PAR M. L'ABBÉ J.-E. DARRAS

Vicaire général d'Ajaccio et de Nancy

Chanoine honoraire de Quimper et de Troyes

DIX-SEPTIÈME ÉDITION

Continuée jusqu'au Pontificat de Pie X

par Monseigneur Justin FÈVRE

Membre de l'Académie Thibérine, Vicaire général honoraire

Protonotaire apostolique.

Ouvrage approuvé par plusieurs évêques

TOME DEUXIÈME



PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-EDITEUR

13, RUE DELAMBRE, 13

1905

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE.

TROISIÈME ÉPOQUE

DEPUIS LA CHUTE DE L'EMPIRE D'OCCIDENT (476) JUSQU'A SON RÉTABLISSEMENT, EN LA PERSONNE DE CHARLEMAGNE (800).

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT SIMPLICIUS. (476-483.) *Seconde période.*

1. Caractère général de la troisième époque de l'Histoire de l'Eglise. — 2. Division politique de l'empire d'Occident. — 3. Concile d'Arles. — 4. Fauste, évêque de Riez. — 5. Persécution d'Hunéric contre l'Eglise d'Afrique. — 6. Révolution de Constantinople. Basilisque exile l'empereur Zénon. — 7. Rétablissement de Zénon. Réaction, en faveur de l'orthodoxie, contre l'Eutychianisme. — 8. Acace, patriarche de Constantinople, se fait Eutychien. — 9. Publication de l'*Hénotique,* par Zénon. — 10. Appréciation théologique de l'*Hénotique*. — 11. Jean Talaïa, patriarche légitime d'Alexandrie, chassé de son siége, se réfugie à Rome. — 12. Mort de saint Simplicius. Divers actes du pontificat de ce pape en Occident.

§ 2. PONTIFICAT DE SAINT FÉLIX III. (8 mars 483-28 février 492.)

13. Election de saint Félix III. Prétention d'Odoacre, roi des Hérules, au droit de confirmer les élections pontificales. — 14. Concile de Rome. Envoi de légats apostoliques à l'empereur Zénon. — 15. Faiblesse des légats, qui trahissent leur mission. — 16. Concile de Rome. Condamnation des légats. — 17. Déposition d'Acace. De nouveaux légats, envoyés à Constantinople, apostasient comme les premiers, et sont anathématisés par saint Félix III. — 18. Acéphales. — 19. Concile de Rome. Confirmation de la sentence portée contre Acace. — 20. Mort d'Acace. Euphémius, son successeur. — 21. Saint Sabas. Saint Théodose le Cénobite. — 22. Gontamond en Afrique. Concile de Rome en faveur des évêques catholiques d'Afrique. — 23. Fin de la domination des Hérules. Théodoric-le-Grand, roi des Ostrogoths, en Italie. — Mort de saint Félix III.

Pontificat de saint Simplicius. (476-483.) *Seconde période.*

1. La troisième époque de l'Histoire ecclésiastique s'ouvre au moment où l'empire d'Occident, écroulé, laissait la place à des

peuples nouveaux. Des nations placées jusque-là en dehors de la civilisation antique, isolées du mouvement intellectuel, politique et religieux, imprimé par le christianisme, viennent prendre place sur la scène du monde. L'Eglise, aux yeux des Goths, des Germains et des Francs, présentait le spectacle d'une société à part, qui n'avait point été vaincue avec la société romaine, et que les ruines de l'empire n'avaient pas écrasée. Aussi l'influence de la religion chrétienne ne fit que s'accroître, par ce grand événement politique : et les évêques se trouvèrent tout naturellement placés à la tête du monde nouveau, qu'ils dominaient par la supériorité d'une hiérarchie plus forte que toutes les institutions, et plus durable que l'empire. — Les diverses provinces d'Occident étaient échues en partage à des Barbares, dont le nom seul était un sujet d'effroi pour la race romaine, partout opprimée parce qu'elle était la plus faible. Entre les vainqueurs et les vaincus, l'Eglise avait à remplir un rôle de protection, de miséricorde et de paix : elle fut à la hauteur de sa mission. Les papes et les évêques devinrent le lien entre l'élément barbare et les anciennes nationalités : ils préparèrent la fusion entre les races, ils furent les pères de la civilisation moderne. C'est ce travail politique qu'un historien protestant, Gibbon, a peint d'un seul mot, quand il dit que : « Notre société a été formée par les évê» ques, comme une ruche par les abeilles. » A mesure que l'Eglise catholique répandait ses bienfaits, les peuples reconnaissants l'investissaient d'une sorte de toute-puissance, même temporelle : et c'est ainsi que nous verrons la papauté, au moyen-âge, dominer les rois et les peuples, non par aucune usurpation de pouvoir, mais par la suite nécessaire et comme par la logique même des événements.

2. Après la chute de l'empire, l'Occident se trouvait ainsi partagé sous le rapport politique : les Vandales Ariens occupaient l'Afrique; les Suèves et les Visigoths étaient maîtres de l'Espagne; les Francs et les Bourguignons s'étaient établis dans les Gaules, les Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne; les Hérules et bientôt les Ostrogoths, en Italie. L'Orient conservait encore la domination des empereurs de Constantinople; mais les intrigues de palais, les luttes intestines, l'affaiblissement de l'autorité, si-

gnes d'une décadence sans remède, commençaient à marquer cette triste période, qu'on a flétrie du nom de Bas-Empire. Zénon, prince faible et capricieux, jouet des événements et des hommes, incapable de maintenir les droits de sa couronne, essayait d'exercer, dans les affaires spirituelles, une autorité qu'il ne savait pas faire respecter dans le gouvernement de ses États, et achevait de diviser les esprits, sous prétexte de les réconcilier tous. Les Perses, maîtres des provinces de l'Arménie et de la haute Syrie, continuaient, contre le christianisme, le système de persécution poursuivi avec tant de fureur par Sapor II. Telle était la situation du monde politique et religieux, en 476, à la seconde période du pontificat de saint Simplicius, marqué par la chute de l'empire romain, qui venait de tomber sous les coups d'Odoacre, ce jeune Barbare béni par saint Séverin, et devenu depuis roi des Hérules.

3. Saint Simplicius n'avait point quitté Rome au milieu de ces bouleversements. Il continuait à présider aux destinées de l'Eglise, dont il était le chef, et à secourir, par ses exhortations et ses aumônes, les chrétientés affligées par tant de révolutions. Les Francs devaient être le premier des peuples barbares à courber la tête sous le joug de la foi. Parmi ses glorieuses prérogatives, cette nation, destinée à de si grandes choses, devait compter le privilége de s'appeler la *Fille aînée* de l'Eglise. Les Gaules, où les Francs étaient venus se fixer en maîtres, comptaient alors, à la tête de leur clergé, toute une génération de saints évêques. Un concile, tenu à Arles (476) contre l'hérésie du Prédestinatianisme, nous donne les noms de saint Patient de Lyon, saint Sidoine Apollinaire de Clermont, saint Euphrone d'Autun, saint Eutrope d'Orange, qui y assistaient. La convocation de ce concile avait été nécessitée par l'erreur d'un prêtre de la province d'Arles, nommé Lucidius, que les doctrines de Pélage avaient séduit. On y renouvela les anathèmes déjà prononcés, en d'autres circonstances, contre les propositions fatalistes de ce sectaire. « Anathème, disaient les Pères, à celui qui soutient que les damnés n'avaient pas, durant leur vie, reçu de Dieu les moyens de se sauver : que les hommes sont ainsi précipités dans la mort éternelle, par la prescience divine. Anathème à qui prétend

» que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes, et qu'il » ne veut pas que tous les hommes soient sauvés. » On reconnaît, dans ces formules, le texte à peu près identique des erreurs renouvelées depuis par les Jansénistes. Le concile d'Arles n'eut point à décréter personnellement de condamnation contre Lucidius. Ce prêtre, un instant égaré, reconnut sa faute, à la voix de Fauste, évêque de Riez, qui, dans une discussion particulière, éclaira tous ses doutes et fit briller la lumière de la foi catholique dans son intelligence, un instant obscurcie par les sophismes de Pélage. Lucidius convint de ses torts, dans une lettre adressée au concile, où la bonne foi de ses aveux est égale à la netteté et à la précision de sa rétractation. « Votre condamnation, dit-il aux » Pères, est le salut des fidèles, et votre sentence guérit en même » temps qu'elle frappe. Le meilleur moyen d'excuser mes er» reurs passées est donc de les reconnaître humblement : ce n'est » que par un aveu salutaire que je prétends m'en justifier. » Un langage aussi noble dans son humilité honore plus, s'il est possible, qu'un triomphe. Cette soumission à la voix de l'autorité est une vieille tradition dans l'Eglise de France.

4. Fauste, évêque de Riez, venait lui-même d'en donner un exemple. Dans un ouvrage sur la nature des esprits, écrit avec plus d'élégance que d'exactitude, il avait avancé que Dieu seul est spirituel, dans toute l'acception du mot, et que les anges et les âmes sont des substances d'une nature plus relevée que les corps, mais appartenant toutefois au monde matériel. Cette doctrine hétérodoxe fut réfutée, avec beaucoup de vigueur, par Claudien, frère de saint Mamert, évêque de Vienne. Claudien, élevé dans la solitude, y avait puisé des trésors d'érudition. Familiarisé avec l'étude des auteurs de l'antiquité profane, versé dans la connaissance des Ecritures, il joignait à une science profonde les dons extérieurs capables de la faire valoir. On le consultait comme l'oracle de la science et de la sainteté. Saint Mamert, son frère, l'avait attaché à son église de Vienne, par les liens du sacerdoce, et se reposait sur lui d'une partie des soins de l'épiscopat. Ses études antérieures l'avaient admirablement disposé à développer la doctrine catholique sur la nature de l'âme. Ses idées longtemps mûries sur les questions les plus relevées

de la philosophie, se révélèrent avec éclat, dans les trois livres de la *Nature de l'âme,* où il reprend de plus haut la question, et renverse les théories erronées de Fauste de Riez. Cette lutte se termina à l'avantage des deux adversaires. Claudien porta modestement son triomphe; Fauste reconnut humblement la vérité, et se soumit sans arrière-pensée. L'erreur de Fauste était d'autant plus excusable, que l'Eglise n'avait point encore défini ces matières. Aussi les sentiments hétérodoxes qu'il a consignés dans quelques-uns de ses écrits, n'ont pas empêché qu'il ne fût honoré avec la qualité de saint, à Riez, où on a élevé une église sous son invocation. Saint Sidoine Apollinaire professait pour lui une estime et une admiration sincères. « Fauste, disait-il, semble avoir » épousé la philosophie, après l'avoir rendue humble et chré» tienne. Il l'a conduite à son monastère, et a fait servir l'acadé» mie de Platon à la défense de l'Eglise de Jésus-Christ. Il parle » plus éloquemment que ses maîtres; et il vit mieux encore qu'il » ne parle. » Dans le même temps, saint Rurice illustrait le siége épiscopal de Limoges par ses vertus. Issu d'une famille noble et riche, il avait renoncé, pour Dieu, à ses grands biens, aux honneurs du siècle et aux liens du mariage qui l'unissait à Hérie, fille du patrice Ommace, pour vivre dans la retraite, la pauvreté et la continence. Élevé depuis à l'épiscopat, dont il n'avait point brigué l'auguste et redoutable fardeau, il employa ses richesses à faire construire, près de Limoges, une magnifique église en l'honneur de saint Augustin, dont le nom illustre était, dès lors, d'autant plus cher aux évêques des Gaules, que l'hérésie pélagienne avait plus cherché à flétrir la mémoire du docteur de la grâce. Cependant un poète chrétien, Paulin de Périgueux, à la prière de saint Perpétue, évêque de Tours, écrivait en vers la vie de saint Martin. Pomérius, originaire de Mauritanie, venu dans les Gaules à la suite de la persécution des Vandales en Afrique, et choisi, à cause de ses qualités éminentes, pour gouverner un monastère voisin d'Arles, publiait un dialogue sur la *Nature de l'âme* et un traité sur l'*Institution des vierges,* qui ne sont point venus jusqu'à nous. Il ne nous reste de cet auteur que les trois livres sur la *Vie contemplative,* longtemps attribués à saint Prosper.

5. Pendant que les Gaules voyaient ainsi la foi florissante, sous d'illustres et saints évêques unis de cœur avec le siége de Rome, l'Eglise d'Afrique gémissait, sous la tyrannie des Vandales, qui cherchaient, l'épée à la main, à y implanter l'Arianisme. Genséric, mort le 25 janvier 477, après un règne de trente-sept ans, avait eu pour successeur Hunéric, son fils aîné, marié à la princesse Eudoxie, sœur de Zénon, empereur d'Orient. Les catholiques espérèrent d'abord que l'influence de la nouvelle reine leur serait favorable. Depuis vingt-sept ans, l'Eglise de Carthage, privée d'évêque, n'avait pu obtenir de Genséric la liberté d'en élire un nouveau. L'intervention de Zénon arracha cette autorisation à Hunéric : mais le Vandale y mit une restriction qui faillit en annuler l'effet. L'édit qui permettait de procéder à l'élection, lu publiquement par Vitarit, notaire royal, était ainsi conçu : « Notre maître, à la prière de l'empereur Zénon et de la » très noble Placidie, sa sœur, vous autorise à élire un évêque » de votre choix : à condition que les évêques de notre religion, » à Constantinople et dans les autres provinces d'Orient, auront » la liberté de prêcher dans leurs églises, en telle langue qu'ils vou- » dront, et d'observer la religion à leur manière comme vous » avez la liberté, ici et dans vos autres églises d'Afrique, de célé- » brer la messe, de prêcher et d'observer votre religion. Si cela » n'est point exécuté, l'évêque qui sera ordonné ici et les autres » évêques seront envoyés chez les Maures. » C'était retirer d'une main ce que l'on paraissait accorder de l'autre. Les évêques présents à la lecture de cet édit captieux, s'écrièrent qu'ils renonçaient à une élection imposée sous des conditions qu'il ne dépendait pas d'eux de tenir, et qui laissaient toujours une porte ouverte à la tyrannie des persécuteurs. Mais le peuple de Carthage, depuis si longtemps sans pasteur, insista pour qu'il fût passé outre, malgré la clause restrictive. Un saint prêtre de Carthage, nommé Eugène, fut élu, d'un consentement unanime. Son humilité, sa charité, la compassion dont il faisait preuve envers les malheureux, le désignaient aux suffrages du clergé et du peuple. Les fruits de son épiscopat ne démentirent pas les espérances qu'on en avait conçues. Sa prédication et ses œuvres, plus éloquentes encore, opéraient des merveilles de conversion et de sa-

lut. Les évêques ariens crurent arrêter les progrès de son apostolat en lui faisant défendre, par Hunéric, de recevoir dans l'enceinte de l'église aucun chrétien de la race des Vandales. Ils croyaient circonscrire ainsi le zèle du saint évêque, dans le cercle des Africains indigènes, depuis longtemps attachés au catholicisme, et l'empêcher de conquérir les Ariens à la vraie foi. Eugène refusa d'obéir à des ordres injustes. « La maison de Dieu, » répondit-il, est ouverte à tout le monde : nul ne peut en chasser ceux qui entrent. » Ce fut le signal de la persécution. Des bourreaux, placés par Hunéric à la porte des églises, crevaient les yeux ou arrachaient les cheveux des Vandales qui se présentaient. Les catholiques, attachés à la cour par des charges, des honneurs ou des emplois, furent exilés dans les plaines d'Utique, et occupés avec les esclaves aux rudes travaux de la campagne. Les vierges consacrées à Dieu étaient soumises aux plus affreuses tortures : on voulait les contraindre, par des traitements infâmes, à déposer contre l'honneur des évêques et des clercs catholiques. Enfin un décret général de bannissement fut porté contre les évêques, les prêtres, les diacres et les catholiques les plus fervents, qui furent exilés, au nombre de quatre mille neuf cent soixante-seize, dans les déserts de la Mauritanie. Sur le passage des confesseurs, le peuple accourait en foule; les fidèles couvraient les vallées et les montagnes, portant des cierges à la main, et demandant, pour les petits enfants, la bénédiction des saints martyrs. — Une conférence, dont le jour fut indiqué par Hunéric lui-même, eut lieu entre les évêques catholiques et les évêques ariens, à Carthage, le 1er février 484. Convoquée sans bonne foi, elle ne fut qu'une nouvelle occasion, pour le roi barbare, de renouveler la persécution. Les catholiques avaient choisi dix des principaux évêques de leur parti, pour prendre la parole. On ne voulut point les entendre. Une profession de foi explicite, qui contenait la doctrine orthodoxe sur l'unité de substance et la Trinité des personnes divines, sur la nécessité d'employer le terme de *consubstantiel* ou ὁμοούσιος, la divinité du Saint-Esprit et, en général, tous les dogmes attaqués par l'Arianisme, fut mise, par les catholiques, sous les yeux d'Hunéric et des prélats ariens. Le roi vandale y répondit par un décret, qui fermait toutes les

églises catholiques, confisquait leurs biens, et déférait les évêques et les clercs orthodoxes aux poursuites des tribunaux. Tous ceux d'entre eux qui avaient assisté à la conférence de Carthage furent jetés sur des vaisseaux, et déportés dans l'île de Corse, où on les employait à couper le bois pour la construction des navires. Les fidèles qui demeurèrent constants dans leur foi furent livrés aux plus cruels supplices. Des villes entières furent dépeuplées, et les habitants traînés en exil, après que les bourreaux d'Hunéric leur avaient coupé la langue jusqu'à la racine. Saint Eugène, évêque de Carthage, fut exilé dans un désert voisin de Tripoli, et confié à la surveillance tyrannique d'un évêque arien, qui le retint longtemps prisonnier dans une caverne humide, où il espérait le voir succomber aux mauvais traitements : mais Dieu lui conserva la vie. Les prélats ariens se faisaient eux-mêmes persécuteurs et bourreaux. Ils parcouraient les campagnes, à la tête de soldats armés, rebaptisaient tous ceux qu'ils pouvaient faire arrêter sur les grands chemins, et multipliaient partout les victimes de leur fureur. Cependant une maladie effroyable, qu'on pouvait regarder comme un châtiment céleste, consumait lentement le corps d'Hunéric. Il mourut, dans des souffrances atroces, à la fin de l'année 484. Cet événement suspendit la persécution, et rappela une foule d'exilés dans leur patrie. L'historien de cette lutte de l'Eglise d'Afrique contre le vandalisme arien, Victor, évêque de Vite, nous a conservé les noms et le détail des souffrances des nombreux martyrs, qui versèrent alors leur sang pour la vraie foi. Témoin oculaire des faits qu'il raconte, banni lui-même et persécuté, son récit emprunte à cette circonstance un saisissant intérêt. C'est un long martyrologe, dressé dans un esprit de foi et de charité, par la plume d'un martyr. — Les apologistes du dogme catholique ne manquèrent point, dans cette Eglise désolée, où le nom seul de catholique était un titre de proscription. Ils écrivaient, sous le glaive même des bourreaux, d'éloquents ouvrages que nous avons encore. Antonin, évêque de Cyrthe, adressait aux confesseurs un *Traité justificatif* de leur foi, où il les encourageait à souffrir pour la vérité et pour Dieu. Céréal, évêque de Castèle, dans la Mauritanie Césarienne, actuellement l'Algérie; Victor, évêque de Cartenne, dans la même

province; Asclépias, évêque dans le territoire de Bagaïe, en Numidie, réfutaient les erreurs des Ariens et des Donatistes. Mais, au-dessus de tous ces docteurs, se fait remarquer, dans la polémique religieuse, Vigile, évêque de Tapse. Ses nombreux ouvrages de controverse sont tous écrits en forme de dialogues. L'interlocuteur catholique est saint Augustin ou saint Athanase, dont les deux noms, si chers à l'Eglise d'Afrique, semblent consacrer, par l'autorité du génie, les vérités de la foi contre l'Arianisme, le Manichéisme et l'Eutychianisme, représentés par leurs auteurs mêmes, que Vigile introduit dans ses écrits, en leur faisant soutenir leurs erreurs par les arguments qu'ils employaient en effet pour les rendre populaires. Le style de l'évêque de Tapse est grave, simple, clair et naturel; sa doctrine est pure : il l'établit par des raisonnements solides, et par des preuves incontestables, tirées de l'Ecriture et des anciens Pères de l'Eglise. Les objections des hérétiques sont résolues avec une facilité et une sagacité merveilleuses. Ses *Dialogues* contre Arius, Sabellius et Photin, et ses cinq *Livres contre Eutychès*, sont particulièrement remarquables.

6. L'hérésie de ce dernier, qui agitait toujours l'Orient, donnait une plus grande actualité aux ouvrages composés contre elle. L'empereur Zénon avait admis à sa familiarité, dans le commencement de son règne, un moine imposteur appelé Pierre *le Foulon*, du nom de son premier métier. Pierre le Foulon professait ouvertement l'Eutychianisme, ne reconnaissant qu'une seule nature en Jésus-Christ. Pour mieux répandre cette erreur dans le peuple, il ajouta au *Trisagion* des Grecs ces paroles : *Vous qui avez été crucifié pour nous, ayez pitié de nous*, attribuant ainsi la Passion aux trois personnes de la Trinité, en vertu de l'unité de nature qu'il prêtait à la personne de Jésus-Christ. Par le crédit de Zénon, ce moine apostat parvint à s'emparer du siége patriarcal d'Antioche. Mais les réclamations de Gennade, patriarche de Constantinople, et des autres évêques catholiques, ouvrirent enfin les yeux de Zénon, qui exila Pierre le Foulon dans une oasis de la Thébaïde. Les événements devaient le rappeler bientôt. Zénon, mal affermi sur son trône, qu'il ne savait défendre ni contre les ennemis extérieurs, ni

contre les intrigues intérieures de son propre palais, se vit enlever l'autorité souveraine par Basilisque, son beau-frère. Réfugié dans une forteresse de la Cappadoce, où il avait confié sa vie à la fidélité de quelques soldats dévoués, il laissa l'usurpateur jouir d'un triomphe qui ne devait être, du reste, que passager. Basilisque inaugura son pouvoir éphémère en rappelant à Alexandrie Timothée Elure, confiné, depuis vingt ans, dans la Chersonèse Taurique. Le meurtrier de Protérius reparut donc à Constantinople, fort de la protection d'un prince usurpateur Timothée Solofaciole, le patriarche catholique, se retira, à son approche, dans le monastère de Canope, dont il avait autrefois pratiqué la règle. Pierre le Foulon revint, de son côté, à Antioche, par ordre de Basilisque. Il y exerça l'autorité patriarcale, ordonnant des évêques pour les siéges de la province, et propageant, de tout son pouvoir, les erreurs d'Eutychès. Cependant une vive résistance aux abus de pouvoir de Basilisque ne tarda pas à se manifester, au sein même de Constantinople. Cet empereur de hasard, qui semblait prendre à tâche de jeter le trouble et la confusion dans l'Eglise d'Orient, publia un édit, par lequel il ordonnait à tous les évêques et les clercs, sous peine de déposition, d'anathématiser le concile de Chalcédoine. Acace, évêque de Constantinople, refusa hautement de souscrire à ce décret impie, et, pour signaler aux fidèles le péril auquel la vraie foi était exposée, il dépouilla ses ornements épiscopaux, se vêtit de deuil, et couvrit d'un voile noir l'autel et le trône pontifical. Heureux s'il eût conservé toute sa vie ce courageux attachement à la vraie foi! Les prêtres et les abbés des monastères voisins se groupèrent autour de leur évêque. De concert avec eux, il écrivit au pape, saint Simplicius, pour l'informer du triste état de l'Eglise d'Orient. Le Pontife romain, dans ces graves conjonctures, multiplia ses efforts et son zèle. Il adressa, simultanément, une lettre à Basilisque, deux aux patriarches d'Orient, et une dernière aux prêtres et aux archimandrites de Constantinople (476). Il exhorte l'empereur à marcher sur les traces de Marcien, qui avait laissé une mémoire chère à l'Eglise; à chasser des siéges d'Alexandrie et d'Antioche les apostats qui les avaient usurpés, et à protéger la foi catholique contre les erreurs d'Eu-

tychès. Il joint, à cette lettre, une de celles de saint Léon, s prédécesseur, où le mystère de l'Incarnation est explicitement développé : « Car, dit le pape, la règle de la doctrine catholique » demeure toujours la même, dans les successeurs de celui à qui » le Seigneur a confié le soin du bercail, et à qui il a promis son » immortelle assistance, *jusqu'à la consommation des siècles.* » Dans sa lettre à Acace, Simplicius le charge, en qualité de son légat à la cour de Constantinople, de solliciter, avec les plus vives instances, près de l'empereur, le bannissement de Timothée Elure, et d'employer toute son influence pour empêcher la tenue d'un nouveau concile, dont on parlait en Orient. La cause de l'Eutychianisme avait été définitivement jugée à Chalcédoine, et il ne restait plus qu'à exécuter purement et simplement la sentence. Le pape encourage les prêtres et les archimandrites, ou abbés des monastères de Constantinople, à résister aux entreprises des hérétiques, et leur transmet une copie de la lettre qu'il adressait à l'empereur.

7. Acace, fort de l'appui du souverain Pontife, ne négligea rien pour accomplir les instructions qu'il en avait reçues. Il eut recours à saint Daniel le Stylite, dont la piété et les éminentes vertus agissaient plus fortement sur l'esprit des populations, et lui manda le péril où se trouvaient l'Eglise et la foi. Basilisque, redoutant l'impression que produirait, contre son autorité, une accusation tombée du haut de la colonne d'où le pieux solitaire prêchait si éloquemment les multitudes par la sainteté de sa vie, lui envoya des officiers de sa cour, pour se plaindre de ce qu'il appelait l'insolence d'Acace, auquel il reprochait de soulever la ville contre lui. Daniel fit répondre à l'empereur que son règne allait être détruit, en punition de son impiété, et que la main de Dieu était déjà suspendue sur sa tête. Le saint vieillard, cédant aux sollicitations pressantes d'Acace, crut pouvoir suivre l'exemple de saint Antoine, qui, dans une circonstance analogue, s'était rendu à Alexandrie, pour y soutenir la cause de la foi. Il vint donc à Constantinople, où sa présence émut tellement le peuple, que Basilisque crut prudent d'abandonner la capitale, pour se soustraire à l'effervescence des esprits. Du palais où il s'était retiré, dans l'un des faubourgs de la ville, il envoya des émissaires

à Daniel. Le solitaire refusa de les recevoir. L'usurpateur vint lui-même, espérant le gagner par cette marque de déférence. Daniel lui reprocha publiquement ses fautes, et il ajouta : « Vous » sentirez bientôt la main du Dieu qui brise les puissants. » Cette prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Zénon, toujours relégué en Isaurie, reçut bientôt des témoignages d'adhésion de plusieurs des sénateurs les plus influents, que la tyrannie de Basilisque révoltait. Comptant sur leur appui, il se mit à la tête d'une armée qui se grossit, sur son chemin, d'Isauriens, de Lycaoniens, d'aventuriers mercenaires, et marcha ainsi vers Constantinople. Basilisque, rampant dans l'adversité autant qu'il avait paru fier dans la prospérité, se rendit, à cette nouvelle, dans l'église de Sainte-Sophie, où il rétracta, par une ordonnance, tout ce qu'il avait fait en faveur de Timothée Elure et de Pierre le Foulon, prononçant anathème contre Nestorius et Eutychès, et reconnaissant le concile de Chalcédoine, qu'il avait toujours rejeté jusque-là. Mais il était trop tard. Les soldats de Thrace, qu'il avait joints aux troupes du palais pour les envoyer combattre Zénon, après un engagement meurtrier, sous les murs de Nicée, se rangèrent du côté de ce prince, qui entra ainsi triomphant à Constantinople (477). Basilisque, exilé en Cappadoce, y mourut de faim. Le premier soin de Zénon fut d'aller, avec l'impératrice, visiter le saint solitaire Daniel, aux prières duquel il attribuait son retour. Il écrivit au pape Simplicius, en lui témoignant son désir d'anéantir l'hérésie d'Eutychès, de faire observer le décret du concile de Chalcédoine, et de rétablir Solofaciole sur le siége d'Alexandrie. Il cassa, en effet, toutes les ordonnances rendues par Basilisque, au préjudice de la foi et des évêques catholiques. Pierre le Foulon fut déposé, et remplacé, à Antioche, par Etienne, orthodoxe fervent. Paul d'Ephèse eut le même sort. Timothée Solofaciole fut rétabli sur le siége d'Alexandrie. L'usurpateur Elure se donna, dit-on, la mort. Les évêques hérétiques élurent à sa place Pierre Monge, ou le Bègue, archidiacre de Timothée Elure. Ils espéraient, par ce moyen, perpétuer le schisme à Alexandrie. Zénon ne leur en laissa pas le temps. Par son ordre Pierre Monge fut envoyé en exil. Ces efforts de l'empereur, pour maintenir la foi catholique

sur les principaux siéges d'Orient, excitaient, de la part des hérétiques une violente réaction. A Antioche, saint Etienne, patriarche légitime, qui avait succédé à l'intrusion de Pierre le Foulon, fut tué au milieu de son église, dans une émeute populaire, et son corps sanglant, traîné par les rues de la ville, fut jeté, après mille outrages, dans les flots de l'Oronte. Zénon fit sévir avec vigueur contre les auteurs de la sédition. Il eût étendu plus loin le châtiment de la ville rebelle sans les supplications des principaux citoyens, qui lui envoyèrent une ambassade pour solliciter leur pardon. L'empereur l'accorda. Un nouveau patriarche catholique d'Antioche, nommé Etienne le Jeune, fut élu et sacré à Constantinople, par Acace. Cette ordination était contraire aux règles canoniques : régulièrement elle aurait dû se faire à Antioche même, par les évêques de Syrie assemblés. Pour obtenir la validation de cet acte, l'empereur et Acace s'adressèrent au pape Simplicius. Ils insistaient, dans leurs lettres, sur la nécessité pressante où ils avaient été d'en user ainsi, et de passer par-dessus les prescriptions canoniques, pour rétablir la paix à Antioche. Saint Simplicius agréa ces raisons; et, dans une lettre à l'empereur, datée du 22 juin 479, il s'exprimait en ces termes : « Comme vous avez cru ne pouvoir » apaiser les séditions d'Antioche qu'en ordonnant, pour cette » ville, un évêque à Constantinople, en réservant toutefois, pour » l'avenir, à l'assemblée des évêques d'Orient, l'ordination de » l'évêque d'Antioche, l'apôtre saint Pierre reçoit votre pro» messe et votre serment, pour que cet acte exceptionnel ne » puisse être, dans la suite, invoqué comme établissant un » droit. » Le souverain Pontife adressait, en même temps, à Acace, évêque de Constantinople, les mêmes explications et les mêmes réserves.

8. La paix était ainsi rétablie dans les Eglises d'Orient. Zénon, il faut lui rendre cette justice, n'omit rien, pendant les deux premières années qui suivirent sa restauration, pour obtenir ce résultat. Mais ni la prudence, ni la force de caractère, ni la suite dans les desseins, en un mot, aucune des qualités qui font les grands princes, n'était jointe, chez lui, à la droiture d'intention, qu'on ne saurait lui refuser. Sous l'influence d'Acace, il ne tarda

pas à ruiner son propre ouvrage, et à attacher son nom à un édit trop fameux, source de divisions infinies dans l'Eglise. Les premiers troubles surgirent à l'occasion de la mort de Timothée Solofaciole, patriarche d'Alexandrie (482). Les évêques, les clercs et les moines de cette ville lui élurent, pour successeur légitime, Jean Talaïa, prêtre zélé, dont Solofaciole avait apprécié le talent et la vertu, et auquel il avait confié l'administration des biens temporels de son Eglise. Jean Talaïa écrivit aussitôt au pape saint Simplicius, afin d'en obtenir des lettres de communion; il adressait en même temps une circulaire aux évêques des grands siéges d'Orient et d'Occident, pour leur notifier son élection. Acace de Constantinople, par un concours de circonstances fortuites, ne reçut la lettre de Talaïa qu'après avoir déjà appris son ordination par voie indirecte. Ce retard involontaire, dans la remise des lettres synodales, suffit pour indisposer Acace contre Jean Talaïa. Il résolut d'user de toute son influence auprès de l'empereur, pour annuler l'élection du patriarche d'Alexandrie. Sans se mettre en peine de concilier sa conduite passée avec ses ressentiments nouveaux, on le vit solliciter de Zénon le rétablissement, à Alexandrie, de l'intrus Pierre Monge, au bannissement duquel il avait si puissamment contribué. Il persuada à l'empereur que les deux factions catholique et eutychienne d'Alexandrie, continueraient à troubler la ville, tant qu'on ne choisirait pas un patriarche également cher à l'une et à l'autre. « Pierre Monge, disait-il, remplira parfaitement cette condition. Les Eutychiens lui sont dévoués; les catholiques n'auront aucune défiance légitime contre lui après qu'il aura solennellement abjuré l'hérésie. » Pierre Monge, secrètement averti par Acace de cette intrigue, la fit appuyer, à la cour, par tous ses amis. Il s'engagea à opérer la réunion des deux partis; et Zénon, circonvenu avec tant d'habileté, céda à la faiblesse naturelle de son caractère : il écrivit au pape une lettre, où il déclarait Jean Talaïa indigne de l'épiscopat, et demandait, comme un moyen de pacification, le rétablissement de Pierre Monge sur le siége d'Alexandrie. Simplicius ne répondit pas directement à cette communication de l'empereur. Il adressa, le 15 juillet 482, une lettre à Acace, pour lui témoigner sa sur-

prise et son affliction de ce que, avec la lettre de Zénon, il n'en avait point reçu de sa part, sur une affaire aussi importante. Il ajoute : « Les actes récents d'un concile d'Egypte, très nombreux » et très attaché à la foi catholique, qui ont été adressés, suivant » la coutume, à ce siége, nous ont appris, à la fois, et la mort » de notre frère, de sainte mémoire, l'évêque Timothée, et le » choix qu'on a fait de Jean pour le remplacer, d'après le vœu » unanime des fidèles. Comme on le croyait pourvu de toutes » les qualités qu'exige l'épiscopat, il semblait qu'il ne restât plus » qu'à rendre grâces à Dieu, à nous réjouir de ce qu'un évêque » catholique eût succédé sans troubles à l'évêque défunt, et à » donner à son autorité, par le consentement du siége aposto- » lique, la *solidité désirée.* Cependant je viens de recevoir de » l'empereur des lettres qui représentent Jean Talaïa comme » indigne de ces hautes fonctions. J'ai donc suspendu la sentence » de confirmation, de peur qu'on ne me taxât d'avoir agi avec » légèreté, en présence d'un si imposant témoignage. » Ces paroles sont remarquables, parce qu'elles servent à établir le droit des papes sur la confirmation des évêques. 1° C'est un concile, et un concile nombreux, qui demande au pape la confirmation d'un évêque élu canoniquement et sans opposition. 2° Quoique Jean eût été consacré, aussitôt après son élection, son autorité néanmoins, pour être pleine, entière, inébranlable, a besoin d'être *affermie* par le consentement du Siége apostolique. — Saint Simplicius, dans cette lettre à Acace, se prononçait formellement contre le rétablissement de Pierre Monge sur le siége patriarcal d'Alexandrie. « La promesse qu'il a faite, dit le pape, » de professer désormais la vraie foi, ne peut servir, tout au » plus, qu'à le faire rentrer dans la communion de l'Eglise, mais » non pas à l'élever à la dignité de l'épiscopat. » Le souverain Pontife écrivit, dans le même sens, à l'empereur lui-même. L'énergie et l'ardeur à soutenir les intérêts de la vraie foi et de la saine doctrine, semblaient croître, dans l'âme de saint Simplicius, à mesure que les infirmités d'une longue et douloureuse maladie affaiblissaient son corps. Il renouvela encore ses instances près d'Acace. Toutes ses lettres restèrent sans réponse.

9. Acace, prélat courtisan, caractère insinuant, orgueilleux,

opiniâtre dans ses ressentiments, autant que souple et changeant dans ses affections, esprit sans principe, âme molle et sans consistance, était déjà l'un de ces Grecs dégénérés qui devaient se trouver au pied du trône, pour en hâter la chute par leurs ténébreuses et sourdes intrigues. Il ne tint aucun compte des recommandations du pape, persista à pousser l'empereur dans la voie des conciliations prétendues, et l'entraîna, dans ce sens, à un acte qui eut les conséquences les plus déplorables. Comme tous les princes faibles, Zénon se laissait facilement diriger par ceux qui flattaient ses inclinations ou ses secrets désirs. Il se berçait de l'espoir de mettre fin aux querelles religieuses; et pendant qu'il échouait à maintenir la paix dans sa propre cour, il se croyait appelé à apaiser, d'un mot, des discussions qui lui étaient complétement étrangères. L'édit fameux, connu sous le nom d'*Hénotique*, Ἑνωτικόν (*formule d'union*), fut publié sous l'influence de ces idées. « On nous sollicite de toutes parts, dit Zénon » dans cet édit, de procurer la réunion des Eglises, et de faire » cesser les funestes effets de leur division. Car une multitude » innombrable de personnes ont été privées ainsi des bienfaits » du baptême et de la communion. Le sang même a coulé, dans » des luttes intestines. Qui ne souhaiterait de voir mettre un » terme à un tel état de choses! Nous avons donc résolu de » déclarer solennellement notre foi, à la face de tout l'univers. » Nous proclamons que nous n'avons jamais eu et n'aurons jamais d'autre symbole et enseignement, d'autre foi ou définition de foi que celle des trois cent dix-huit Pères de Nicée, » confirmée par les cent cinquante de Constantinople. Si quelqu'un en a un autre, nous le rejetons de notre communion, » car c'est ce seul symbole qui est le salut de notre empire : c'est » dans ce symbole seul que sont baptisés tous les peuples; c'est » ce symbole qu'ont suivi, à Éphèse, les Pères qui ont déposé » l'impie Nestorius et ses partisans. Nous anathématisons, nous » aussi, cet hérésiarque, de même que nous condamnons Eutychès. Leurs sentiments à tous deux étaient contraires à ceux » des évêques de ces grands conciles. Nous admettons, comme » l'exposé véridique de la foi, les douze chapitres de saint Cyrille d'Alexandrie. Nous confessons que Notre-Seigneur Jésus-

» Christ, Dieu, fils unique de Dieu, qui s'est incarné réellement, » consubstantiel au Père, selon la divinité, consubstantiel à nous » selon son humanité, le même qui est descendu du ciel sur la » terre et s'est incarné, par l'opération du Saint-Esprit, dans le » sein de la Vierge Marie, Mère de Dieu, est un seul Fils et non » deux. C'est le même Fils de Dieu, qui a fait des miracles, et » qui a souffert volontairement en sa chair. Nous ne recevons » à notre communion, ni ceux qui divisent, ni ceux qui con- » fondent les deux natures, pas plus que ceux qui n'admettent » qu'une simple apparence d'incarnation. Les saintes Eglises de » Dieu, répandues par toute la terre, les pontifes qui les prési- » dent, l'étendue de notre empire tout entier, ne reconnaissent » pas d'autre symbole. Réunissez-vous donc, dans l'expression » de cette foi unanime. Cet édit n'apporte point d'innovation » dans les croyances, il a seulement pour but de les réunir. Qui- » conque croit ou a cru une doctrine différente de celle que nous » venons d'exposer, soit maintenant, soit autrefois, soit à Chal- » cédoine, soit dans tout autre concile, nous l'anathématisons, » comme nous anathématisons Nestorius et Eutychès. » Tels sont les passages les plus importants de l'*Hénotique*.

10. Le génie d'Acace, qui l'inspira à l'empereur, s'y retrouve tout entier. Confusion, incohérence, contradiction, abus de pouvoir, tels sont les traits qui frappent tout d'abord, à la seule lecture de cet édit. L'empereur affirme que toutes les Eglises ne reconnaissent, avec lui, d'autre définition de foi que celle de Nicée. Il confond deux choses essentiellement distinctes. Sans doute le symbole de Nicée était alors, comme aujourd'hui, l'expression de la vérité catholique; mais il n'était pas l'expression unique de cette vérité, puisque des évêques de toutes les parties du monde, réunis à Chalcédoine, avaient formulé une définition de foi plus détaillée, plus étendue, en certains points, que celle de Nicée, et que tout le monde catholique avait adopté la formule de Chalcédoine. L'empereur commence par protester qu'il veut s'en tenir exclusivement au symbole de Nicée, et, quelques lignes plus loin, il reconnaît encore, pour expression de la foi, la définition du concile d'Éphèse, les douze chapitres de saint Cyrille. Il ne veut pas admettre le concile de Chalcédoine, et il

dresse contre Eutychès une définition, qui est, en substance, celle de Chalcédoine. L'incohérence et la contradiction peuvent-elles être plus flagrantes? Enfin, dans ce prince qui signe des articles dogmatiques, d'une main qu'il aurait beaucoup plus noblement employée à repousser les Barbares de ses frontières, peut-on voir autre chose que l'usurpateur du pouvoir spirituel, le prédécesseur de toutes les têtes couronnées, qui ont voulu étendre le sceptre de leur puissance temporelle jusque sur le domaine des consciences et de la foi? Qui était donc Zénon pour dire au monde : « Voilà la vérité qu'il faut croire; voilà l'erreur » qu'il faut repousser? » (482).

11. Pendant qu'il jetait, comme un aliment nouveau, à l'esprit de dissension et de troubles, ce prétendu *édit d'union*, Théodoric l'Amale(1), roi des Ostrogoths, d'abord allié de Zénon, tournait ses armes contre lui, et venait l'assiéger dans Constantinople. A peine échappé à ce péril, par la valeur de ses troupes, l'empereur voyait sa couronne usurpée par deux prétendants : Marcien, fils d'Anthémius, empereur d'Occident, et Léonce, commandant général des troupes de Thrace. L'impératrice Vérine, belle-mère de Zénon, prenait parti pour les prétendants contre son propre gendre; elle publiait des proclamations où elle appelait les citoyens aux armes, et les invitait à détrôner celui qu'elle eût dû regarder comme un fils. La trahison, plus que l'habileté ou le courage, vint au secours de Zénon, qui finit par triompher de ses concurrents. La gravité des circonstances politiques ne le détournait pas un instant de ses préoccupations religieuses. L'*Hénotique*, publié dans toutes les villes de l'empire, fut mis au nombre des lois de l'Etat. L'ordre fut expédié, à Alexandrie, de bannir Jean Talaïa du siége patriarcal, et de mettre, à sa place, Pierre Monge. L'intrus reparut donc, plein de sentiments de vengeance. Les évêques et les prêtres orthodoxes de la province d'Alexandrie furent maltraités, ou chassés de leurs siéges. Les noms des patriarches catholiques, Protérius et Timothée Solofaciole, furent effacés des diptyques sacrés : on y substitua ceux de Dioscore et de Timothée Élure. Le ressenti-

(1) Le même qui, sous le nom de Théodoric-le-Grand, fonda, en Italie, la domination des Ostrogoths.

ment de Pierre Monge alla plus loin encore; il fit déterrer le corps de Timothée Solofaciole, enseveli, suivant l'usage, dans la grande église d'Alexandrie, et le fit déposer, hors de la ville, dans un lieu désert. Cependant cet hérétique avait envoyé des lettres synodales au pape Simplicius, et sollicitait de lui la confirmation de son autorité. Le souverain Pontife était loin de ratifier ainsi l'usurpation. Pendant que l'intrus, comme un mercenaire qui dépouille ses brebis, troublait ainsi l'Eglise d'Alexandrie, Jean Talaïa, le patriarche légitime, en appelait, comme un autre Athanase, au siége apostolique. Il y trouvait secours et protection. Simplicius écrivit une lettre véhémente à Acace de Constantinople. Il lui reprochait d'avoir, malgré ses ordres, poussé l'empereur au rétablissement de l'hérétique Pierre Monge, et d'avoir fait bannir Jean Talaïa, légitime patriarche, malgré son innocence. Acace répondit au pape que Talaïa n'était point, à ses yeux, un patriarche légitime, et qu'il avait cru devoir admettre Pierre Monge à sa communion, parce qu'il avait signé la profession de foi de l'*Hénotique*. Simplicius répondit alors que l'*Hénotique* n'avait aucune valeur, qu'on ne pouvait être orthodoxe, si l'on rejetait le concile œcuménique de Chalcédoine; qu'enfin Pierre Monge ayant été condamné comme hérétique, par l'autorité du Saint-Siége, il ne pouvait être relevé de cet anathème que par la même autorité.

12. La négociation, si compliquee, des affaires d'Orient en était là, quand Simplicius mourut (2 mars 483). La conduite de ce saint Pontife, dans des circonstances difficiles, présente un heureux mélange de douceur, de condescendance et de fermeté. Il ne tint pas à lui qu'une paix durable ne succédât à tant de commotions et de troubles. Mais les prétentions toujours croissantes des évêques de Constantinople, la faiblesse de Zénon, l'ambition d'Acace, ne permirent point au pape de recueillir les fruits de sa prudence et de son zèle. La fermeté avec laquelle il s'opposait aux entreprises des hérétiques d'Orient, se retrouve dans sa conduite, à l'égard de quelques évêques d'Occident. Celui de Ravenne avait contraint, par violence, le moine Grégoire à accepter l'évêché de Modène. Le nouvel élu se plaignit au pape d'avoir été ordonné sans son consentement. Simplicius

adressa, à ce sujet, les plus vives remontrances à l'évêque de Ravenne. Il lui défend de renouveler de pareilles ordinations à l'avenir, sous peine d'être privé de son droit de métropolitain sur les églises de sa province. Gaudentius, évêque d'Auffinium, avait aussi transgressé grièvement les lois canoniques, en conférant l'ordination à des sujets indignes. Simplicius dépouilla de toutes fonctions ecclésiastiques ceux qui y avaient été illicitement promus, défendit à Gaudentius de conférer désormais l'ordination, et chargea de ce soin l'un des évêques les plus rapprochés d'Auffinium. Ces actes de sévérité et de vigueur apostolique honorent le caractère du saint Pontife. Ils attestent en même temps le respect et la soumission qu'on professait dès-lors pour l'autorité spirituelle du siége romain. et, quoique les siècles précédents nous en offrent déjà de nombreuses preuves, il n'est pas inutile de signaler celles que nous trouvons à chaque pas, dans l'histoire, puisque, malgré tant de faits constants, avérés, on rencontre encore des esprits qui se refusent à l'évidence, et qui traitent d'usurpation successive la suprématie des Pontifes romains. Saint Simplicius, jaloux de maintenir dans l'Eglise l'action directe de la papauté, comme source de tout pouvoir et de toute juridiction, nomma, pour la première fois, un primat d'Espagne, dans la personne de l'évêque de Séville. C'était une prérogative purement personnelle, qui confiait à cet évêque le soin de faire observer les canons, dans toute l'étendue de l'Espagne, sous la direction des souverains Pontifes. La primauté de l'Eglise de Séville dura jusqu'à la célébration du concile de Tolède, vers 681. Cependant, dès l'an 517, le pape Hormisdas donnait des pouvoirs à peu près semblables à Jean, évêque de Tarragone; mais cette prééminence de l'évêque de Tarragone ne fut que temporaire et le siége de Séville rentra bientôt dans la possession du privilége d'avoir pour évêques les vicaires ou légats du Saint-Siége. Saint Simplicius voulut que les aumônes des fidèles fussent divisées en quatre parts : la première pour l'évêque; la seconde pour le clergé; et les deux autres pour l'administration de l'Eglise, pour les pèlerins et pour les pauvres. Cette ordonnance fut renouvelée depuis, d'une manière positive, par saint Gélase Ier, saint Grégoire-le-Grand et d'autres Pontifes.

§ 2. **Saint Félix III** (1). (8 mars 483-28 février 492.)

13. Après la mort de Simplicius, le Saint-Siége ne demeura vacant que six jours. Le clergé de l'Eglise romaine, avec le sénat et le peuple, s'assembla dans la basilique de Saint-Pierre, pour procéder au choix d'un nouveau pape. Pendant les opérations préliminaires de cette élection, le patrice Basile, préfet du prétoire, au nom d'Odoacre, roi des Hérules, vint déposer une protestation, par laquelle le roi, son maître, revendiquait le droit de diriger seul les actes de l'assemblée, et de confirmer, par son consentement, l'élection qu'elle devait faire. Une telle prétention ne fut point admise. Le mémoire qui la contenait ne fut examiné canoniquement que vingt ans plus tard, dans un concile de Rome, où il fut décidé que l'élection des souverains Pontifes était complétement étrangère à la juridiction des rois d'Italie. La communication de Basile n'eut point l'effet qu'en attendait Odoacre, et, sans faire droit à sa réclamation, l'assemblée élut pape Félix III, originaire de Rome et prêtre du titre de Fasciole.

14. L'Orient devait tout d'abord attirer l'attention du nouveau Pontife. Jean Talaïa était toujours en Italie, sollicitant pour sa cause la protection du Saint-Siége. Félix ne voyant pas la possibilité de le rétablir prochainement à Alexandrie, confia au patriarche exilé l'administration de l'Eglise de Rome, en Campanie, à titre provisoire; mais ce provisoire dura toute la vie de Talaïa, qui ne devait plus revoir sa ville patriarcale. Pour concerter avec sagesse et prudence les démarches qu'il méditait,

(1) Ce pape porte habituellement, dans le *Catalogue des souverains Pontifes*, le nom de Félix III, que nous lui conservons. Nous avons vu qu'avant la mort du pape Libère, un pontife, qui prit le nom de Félix II, administrait à Rome, dans l'absence du souverain Pontife légitime. Quelques auteurs ont pensé que Félix avait pu exercer légitimement son ministère, en qualité de légat de Libère, et de son aveu. Au retour de ce dernier, il serait rentré dans la vie privée et aurait mérité, par la pratique des vertus chrétiennes, les honneurs de la canonisation. Le nom de Félix II se trouvant dans le *Martyrologe romain*, nous laissons à ses homonymes le titre de Félix III et Félix IV, qui en résulte, bien que nous ne croyions pas que Félix II ait pu être pape légitime, du vivant d'un souverain Pontife qui n'avait pas abdiqué.

près de l'empereur Zénon, le pape réunit un concile à Rome. Jean Talaïa y présenta un acte d'accusation juridique contre Acace de Constantinople. Il y dévoilait toutes les intrigues de cet artificieux prélat, constatait ses nombreuses variations et le rendait responsable de tous les troubles de l'Orient. Les griefs furent sérieusement discutés ; on prit connaissance de toutes les pièces relatives à cette affaire et l'on convint d'envoyer à Zénon des légats, pour lui notifier l'avénement du nouveau pape, et l'inviter à suivre une voie plus digne d'un prince catholique et dévoué, comme il faisait profession de l'être, aux intérêts de l'Eglise. Quatre points principaux firent l'objet des instructions que Félix remit à ses envoyés. Ils devaient : 1° rendre à l'empereur les lettres relatives à la promotion du souverain Pontife ; 2° demander que Pierre Monge fût chassé d'Alexandrie, comme hérétique ; 3° exiger le maintien de l'autorité du concile œcuménique de Chalcédoine ; 4° citer Acace à se défendre devant le siége apostolique contre les reproches articulés dans la requête de Jean Talaïa, et obtenir qu'il anathématisât Pierre Monge. Dans le cas où Acace se refuserait à donner satisfaction sur ces deux objets, les légats avaient ordre de ne point communiquer avec lui.

15. La députation fut confiée aux évêques Vital et Misène, auxquels le pape adjoignit Félix, qui portait le titre de *défenseur* (ou avocat) de l'Eglise romaine. La lettre adressée à l'empereur était un modèle de douceur et d'énergie, heureusement tempérées l'une par l'autre. « Souvenez-vous, disait le saint Pontife, » de ce qui a abattu vos ennemis et vous a fait remonter sur le » trône. Ils sont tombés en voulant attaquer le concile de Chal- » cédoine, et vous avez recouvré votre puissance en rejetant leurs » erreurs. Il n'y a plus que vous qui portiez le titre d'empereur; » pendant que les royaumes tombent autour de vous, cherchez à » vous rendre Dieu propice, gardez-vous d'attirer son indigna- » tion sur votre empire. » De telles paroles portaient avec elles un haut enseignement, à une époque où l'empire romain d'Occident venait de s'écrouler, et où il ne restait plus debout que le nouveau royaume de Constantinople, création recente, dont la longue agonie, déjà commencée, devait se traîner à travers

toutes les hontes du *Bas-Empire*. « Vous avez vous-même,
» ajoutait Félix, banni Pierre Monge d'Alexandrie; vous avez
» chassé tous ceux qui persistaient dans sa communion. Faites
» rechercher, dans les archives de votre palais, les lettres que
» vous adressiez, lors de votre restauration, à mon prédécesseur.
» Vous y protestiez de votre attachement à la foi de Chalcédoine.
» Et maintenant, par votre ordre, le mercenaire, l'intrus tant
» de fois condamné, Pierre Monge, est solennellement rétabli
» sur le siége patriarcal d'Alexandrie, et la foi de Chalcédoine
» est anathématisée dans votre édit! Comment donc souffrez-
» vous que le troupeau de Jésus-Christ soit encore ravagé par le
» loup que vous avez chassé vous-même? N'est-ce pas lui qui,
» depuis trente ans, séparé de l'Eglise catholique, s'est fait le
» docteur de ses ennemis? De même que Dieu a délivré l'empire
» du tyran hérétique qui avait usurpé votre pouvoir (1), délivrez
» aussi l'Eglise de ceux qui enseignent l'erreur, et ramenez le
» siége de saint Marc à la communion de saint Pierre. » Munis de ces lettres et des instructions détaillées dont nous avons fait connaître la teneur, les légats se mirent en route pour Constantinople. Dans le cours du voyage, Félix, défenseur de l'Eglise romaine, tomba malade. Les deux évêques Vital et Misène, ses compagnons, poursuivirent leur voyage, et arrivèrent à Abydos, au détroit des Dardanelles. Zénon et Acace avaient été prévenus du passage des légats. L'évêque de Constantinople attachait le plus grand intérêt à faire échouer une ambassade dirigée, en grande partie, contre ses prétentions et ses projets ambitieux. Il fit comprendre à l'empereur la nécessité d'empêcher, dans tout l'Orient, le retentissement des réclamations du Saint-Siége. Zénon acquiesça aux secrètes insinuations d'Acace, en faisant arrêter les légats. On les jeta dans un cachot, après leur avoir enlevé les papiers et les lettres dont ils étaient porteurs. Après quelques mois d'une rigoureuse détention, Vital et Misène reçurent, de la part de la cour impériale, d'insidieuses ouvertures. Zénon les pressait de communiquer avec Acace et Pierre Monge, employant tantôt les caresses, les présents, les supplications,

(1) Basilisque.

tantôt les menaces et les mauvais traitements. Il promettait d'ailleurs de remettre ensuite au pape le jugement de toute l'affaire. Vital et Misène eurent la lâcheté de succomber; ils promirent de communiquer avec Acace et avec les envoyés de Pierre Monge. On les fit alors sortir de prison; ils célébrèrent solennellement les saints mystères en présence des hérétiques. Le nom de Pierre Monge fut récité tout haut dans les prières publiques. Vainement les catholiques de Constantinople protestèrent contre cette indigne conduite des légats; Vital et Misène n'en continuèrent pas moins à communiquer avec les hérétiques, et, à leur départ, ils se chargèrent des lettres d'Acace pour le pape Félix III. Le troisième légat, Félix, défenseur de l'Eglise romaine, n'arriva à Constantinople qu'après la honteuse défection de ses deux collègues. Un tel exemple n'affaiblit point son courage : ni la captivité, ni les promesses, ni les menaces de l'empereur ne purent fléchir sa constance: et sa généreuse conduite, digne d'un représentant du Saint-Siége, fit ressortir encore davantage la lâcheté de Vital et de Misène.

16. Ces deux évêques devaient en trouver à Rome le châtiment. Siméon, moine de Constantinople, délégué par Cyrille, archimandrite des monastères de cette ville, près du pape, prévint leur retour, et informa saint Félix de la triste vérité. Un concile de soixante évêques, réuni par le souverain Pontife, dans la basilique de Saint-Pierre (484), fut chargé d'examiner la conduite des légats. Ils furent confrontés avec Siméon et les autres moines qu'il avait amenés avec lui. On les convainquit d'avoir, malgré les ordres formels du pape, communiqué avec Acace et les envoyés de l'hérétique Pierre Monge. Ils invoquèrent alors, comme moyen de justification, les violences auxquelles ils avaient été en butte, de la part de l'empereur et de l'évêque de Constantinople. Une pareille excuse ne sera jamais admise au sein de l'Eglise catholique, dont toute l'histoire est pleine du généreux dévouement de tant de chrétiens, qui confessèrent la vérité au prix de leur sang. Vital et Misène furent déposés de l'épiscopat et retranchés de la communion ecclésiastique. Vital mourut subitement, sans avoir été relevé de cette excommunication. Misène obtint, par son repentir, d'être admis de nouveau

à la communion des fidèles, dans un concile présidé plus tard par le pape saint Gélase (495). Après la déposition des légats, les Pères du concile prononcèrent la condamnation solennelle de Pierre Monge, appuyée sur ce que les anciens anathèmes, portés contre lui par le Saint-Siége, n'avaient pas été levés, et que son ordination avait été faite par les hérétiques.

17. Le pape ne voulut point encore sévir contre Acace de Constantinople, dont les derniers événements lui avaient cependant fait connaître la mauvaise foi et la duplicité. Il y a toujours, dans les souverains Pontifes, le cœur du père qui retient le bras du juge. Félix III écrivit donc un dernier avertissement à cette âme dévoyée, dans l'espérance de la toucher par une marque si évidente de condescendance et de miséricorde. « Vous avez pé» ché, disait à sa brebis errante le Pasteur des pasteurs; ne per» sévérez plus dans cette voie et demandez pardon du passé. » Acace était trop épris de ses idées ambitieuses pour ouvrir son cœur aux tendres exhortations de l'autorité. Sans daigner répondre à cette lettre, il continua à demeurer uni de communion avec Pierre Monge et à employer toute son influence pour presser, en Orient, l'exécution de l'*Hénotique*. Tant d'obstination provoqua les rigueurs du Saint-Siége. Au mois de juillet 484, le pape réunit, à Rome, soixante-sept évêques, auxquels il lut un acte de déposition contre Acace de Constantinople. « Vous » avez, dit le pape à cet évêque indigne, vous avez protégé les » hérétiques, ennemis du concile de Chalcédoine; vous avez » maintenu un intrus sur le siége patriarcal d'Alexandrie ; vous » avez exercé la violence contre les pacifiques ambassadeurs du » siége apostolique ; vous avez refusé d'obéir aux saints canons, » qui vous obligeaient à répondre, devant nous, aux accusations » juridiques portées à notre tribunal par notre frère et collègue » dans l'épiscopat, Jean, patriarche d'Alexandrie : soyez donc » désormais confondu avec les hérétiques dont vous embrassez » si volontiers les intérêts ; et sachez qu'en vertu de la présente » sentence, vous êtes privé de l'honneur du sacerdoce et de la » communion catholique; que vous êtes condamné par le juge» ment du Saint-Esprit et l'autorité du siége apostolique. » Pour porter ce jugement à Constantinople, saint Félix fit choix d'un

clerc nommé Tutus, auquel il conféra le titre de défenseur de l'Eglise. Il lui remit de plus deux lettres, l'une pour l'empereur, l'autre pour le clergé et le peuple de Constantinople. Le pape se plaint à Zénon des indignes traitements qu'il a fait subir à ses légats. « Du reste, dit-il, cette violence n'a pas été une excuse » suffisante pour justifier leur conduite : ils ont été déposés. Je » vous laisse à décider laquelle des deux communions il faut » choisir, ou celle de saint Pierre, l'apôtre, ou celle de l'intrus » Pierre Monge. » Enfin il notifie à l'empereur la sentence qui vient d'être portée contre Acace, et le prie de ne pas s'opposer à son exécution. La lettre adressée au clergé et aux fidèles de Constantinople était destinée, dans l'intention du pape, à réparer, en quelque sorte, le scandale donné publiquement par les légats Vital et Misène, en faisant connaître leur condamnation par le concile de Rome. Tutus, porteur de ces dépêches, échappa à la surveillance des soldats qui gardaient le détroit des Dardanelles, pour empêcher toute communication avec le pape; il parvint heureusement à Constantinople et se logea dans un monastère d'Acémètes (1). Acace refusa obstinément de recevoir la lettre du pape qui lui était adressee. Afin qu'il ne pût arguer d'ignorance sur une sentence qui l'excommuniait, un des moines fut assez hardi pour attacher le décret à son manteau pontifical, pendant qu'il entrait, le dimanche, dans la basilique, pour y célébrer l'office. Cet acte de courage attira sur les moines toute la vengeance d'Acace. Quelques religieux furent égorgés par ses affidés : ils payèrent ainsi de leur vie leur attachement inébranlable à la foi de l'Eglise et leur soumission à l'autorité de Rome. Cependant Tutus, dont la conduite comme légat avait été jusqu'alors irréprochable, par une inexplicable faiblesse, se laissa gagner aux artifices d'un émissaire d'Acace. Il accepta une somme considérable qu'on lui proposa, à la condition de communiquer avec les hérétiques; et, quelques mois après, le pape Félix eut la douleur d'apprendre que son légat avait vendu, à prix d'argent, son honneur, sa conscience, et la dignité de l'E-

(1) On donnait fréquemment ce nom aux moines de Syrie et de Constantinople, ἀ, κοίμάω (*sans sommeil*). On les appelait ainsi parce que, dans leurs monastères, les exercices religieux n'étaient interrompus ni le jour ni la nuit.

glise romaine, qu'il avait mission de représenter. Les archimandrites catholiques, profondément affligés de ce nouveau scandale, qui venait se joindre à une autre semblable, dont le souvenir était encore tout récent, avaient pris soin d'en informer immédiatement le souverain Pontife. Tutus, à son retour, juridiquement examiné et convaincu, devant un concile, par ses propres aveux, fut privé de la charge de défenseur de l'Eglise et excommunié. La nouvelle en fut aussitôt expédiée au clergé et aux fidèles orthodoxes de Constantinople, pour qu'on ne crût point que la faiblesse et la pusillanimité de légats tels que Vital, Misène et Tutus, trouvassent à Rome une indulgence coupable et une miséricorde qui eût été de la connivence. Les efforts et le zèle de saint Félix III devaient être impuissants à triompher des astucieux manéges d'Acace. Cet évêque, excommunié par l'autorité du Saint-Siége, repoussé par toute la partie catholique de son troupeau, ostensiblement en relation avec des hérétiques notoires et condamnés, déposé des honneurs du sacerdoce par un concile, ne songea pas un instant à la possibilité de se soumettre. Il continua à offrir le saint sacrifice ; il fit effacer des diptyques sacrés le nom du pape Félix III, et continua, fort de la protection impériale, un système d'hostilités ouvertes contre les catholiques. Le patriarche légitime d'Antioche, le vertueux évêque Calendion, qui s'était intrépidement fait le défenseur de l'innocence persécutée, en embrassant la cause de Jean Talaïa, fut chassé de son siége par ce même Acace, qui lui avait donné, huit ans auparavant, la consécration épiscopale. Pierre le Foulon, depuis si longtemps oublié dans son exil, se vit, au milieu de l'indignation générale, réhabilité à Antioche, et intrus une seconde fois. Les principales villes de l'Orient eurent aussi à déplorer la perte de leurs pasteurs légitimes. Nestor, évêque de Tarse, Cyrus d'Hiérapolis, Jean de Cyr, Romain de Chalcis, Eusèbe de Samosate, Julien de Mopsueste, Paul de Constantine, Manus d'Himerie, André de Théodosiopolis, furent bannis à cause de leur attachement à la vraie foi et à l'autorité du siége apostolique (484).

18. L'ambition d'Acace venait de commencer le schisme entre l'Eglise de Constantinople et l'Eglise romaine, centre d'unité,

source d'autorité, dépositaire de la foi. Cette malheureuse séparation devait durer jusqu'en 519, époque où, sous le pontificat de saint Hormisdas, la communion fut enfin rétablie entre l'Eglise latine et l'Eglise grecque. L'*Hénotique* de Zénon était la cause première de toutes les persécutions dirigées contre les catholiques. La constance avec laquelle ils refusaient de souscrire une formule de foi dressée par un empereur, soutenue par des soldats et ouvertement condamnée par le Saint-Siége, était traitée d'obstination, de mauvaise foi et d'insulte à la majesté impériale. Le prétendu *édit d'union* ne portait pas seulement le trouble parmi les orthodoxes, il avait jeté la division au sein des hérétiques eux-mêmes. La plupart d'entre eux ne le trouvaient pas assez clairement favorable à leurs erreurs. Ils s'indignèrent que Pierre Monge, à Alexandrie, et Pierre le Foulon, à Antioche, eussent consenti à le souscrire. Ils trouvèrent, dans cette condescendance, un prétexte pour se séparer de leurs chefs, et former une nouvelle faction d'Eutychiens qu'on appela *Acéphales* (sans tête), pour exprimer leur rupture avec ceux qui les avaient longtemps guidés dans la voie de l'erreur. Le spectacle de tant de désordres, causés par la faiblesse d'un prince dont les intentions ne manquaient pourtant pas d'une certaine droiture, mérite d'être remarqué. L'histoire est pleine de désastres enfantés, malgré eux, par les caractères indécis et flottants, et ce pourrait être un sujet à étudier que la question de savoir si le plus grand fléau que Dieu puisse infliger, dans sa colère, aux peuples coupables, n'est point de leur donner pour maîtres des souverains qui ne le soient que de nom.

19. Saint Félix III ne demeurait pas insensible aux plaintes qui lui arrivaient de tous les catholiques d'Orient, opprimés par la tyrannie d'Acace. Un nouveau concile s'assembla à Rome, en 485, pour examiner encore ces tristes affaires. Les anathêmes, déjà prononcés contre Pierre Monge, Pierre le Foulon et Acace, y furent renouvelés. Une lettre synodale, adressée à tous les prêtres et abbés orthodoxes de Constantinople et de Bithynie, porta en Orient la sentence rendue contre ces hérétiques relaps. Les partisans d'Acace avaient voulu, l'année précédente, incidenter sur la valeur de la déposition canonique de l'évêque de

Constantinuple, en insistant sur ce fait, que l'acte n'en avait été signé que par le pape seul. Les Pères du concile de Rome en donnent la raison dans leur lettre synodale. Leurs paroles méritent d'être citées : « Chaque fois qu'en Italie les Pontifes du Seigneur » se réunissent pour traiter des intérêts et des causes ecclésias- » tiques, il est de règle que le successeur de saint Pierre sur le » Siége apostolique, au nom des Pontifes de l'Italie entière, » règle et prononce en dernier ressort, puisque c'est à lui qu'ap- » partient la sollicitude de toutes les Eglises. Il en est le chef; » c'est à lui que Notre-Seigneur a dit, dans la personne du prince » des Apôtres : « *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai* » *mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre* » *elle.* » Dociles à cette parole, trois cent dix-huit Pères de Nicée » ont reconnu à l'Eglise romaine le droit de confirmation et de » juridiction sur toutes les autres. Par la grâce de Jésus-Christ, » la succession de nos Pontifes a gardé ces deux prérogatives » jusqu'à notre âge. Dans la circonstance dont il s'agit, la sen- » tence rendue contre Acace, par le concile de saint Pierre, a » été confirmée par le bienheureux pape Félix, notre chef, qui » l'a fait notifier en Orient par Tutus, défenseur de l'Eglise. » Félix III joignit à la dépêche du concile un long et éloquent rescrit, adressé aux fidèles d'Orient, où il reprenait, dès l'origine, la suite des déplorables événements qui s'étaient accomplis, depuis dix ans, dans l'Eglise de Constantinople. Il réfutait toutes les raisons alléguées pour justifier la conduite d'Acace : il prouvait invinciblement la régularité et la canonicité de sa condamnation, et insistait pour que le jugement légitimement rendu reçût son exécution. Ces actes de vigueur, partis du centre de l'unité, pénétraient avec peine en Orient. Zénon, toujours livré aux intrigues d'Acace, avait interdit toute communication entre Rome et ses états. Cependant, malgré l'exacte surveillance qu'il faisait exercer, particulièrement au détroit des Dardanelles, la justice et la vérité, dont la marche est lente mais certaine, se faisaient jour peu à peu dans les esprits. Les violences mêmes des Eutychiens triomphants, leurs persécutions, leurs injustices, leurs cruautés envers les catholiques, inspiraient aux âmes honnêtes. un profond sentiment de mépris et d'indignation. L'usur-

pateur du siége d'Antioche, Pierre le Foulon, était si décrié, qu'Acace lui-même, après avoir ménagé son usurpation, se vit contraint d'interrompre toute relation publique avec lui. Cela n'empêchait pas Pierre le Foulon de chasser, au gré de sa fureur, les évêques catholiques de la province d'Antioche, et de leur donner pour successeurs les sujets les plus indignes. C'est ainsi qu'il conféra l'ordination épiscopale à un esclave persan, chassé de son pays pour ses crimes, et qui n'avait jamais été baptisé. Cet évêque, ainsi improvisé par un patriarche intrus, se nommait Xénaïas; il fut placé sur le siége d'Hiérapolis, après l'expulsion de l'évêque orthodoxe, Cyrus. Comme on reprochait à Pierre le Foulon une ordination aussi contraire aux premiers éléments de la plus simple théologie, il répondit : « La grâce de » l'épiscopat supplée à celle du baptême. » Il n'y avait rien de plus à souhaiter, pour constater l'ignorance de ce misérable hérétique. Celle de Xénaïas n'était pas moindre. Il passa tout le temps de son épiscopat usurpé, à abatre les images et les statues des saints, qu'il traitait de signes idolâtriques, digne precurseur de la stupide barbarie des Iconoclastes.

20. L'Egypte n'etait pas moins maltraitée, sous la domination tyrannique de l'intrus Pierre Monge. A l'aide de quelques évêques et de quelques abbés eutychiens, Pierre Monge tenait en quelque sorte un conciliabule permanent : chaque jour, il anathématisait le concile de Chalcédoine et l'auguste mémoire de saint Léon-le-Grand. Tous les clercs, tous les moines, qui ne recevaient pas les écrits de Dioscore et de Timothée Elure, étaient envoyés en exil. La persécution alla si loin, que l'archimandrite Néphalius se résolut à faire le voyage de Constantinople, pour porter les plaintes de cette Eglise désolée jusqu'aux pieds de l'empereur. Zénon n'avait rétabli Pierre Monge que dans l'intention de pacifier Alexandrie. Il put se convaincre que les hommes de son choix ne valaient pas mieux que ses propres édits, pour accomplir un pareil dessein. Il expédia au patriarche intrus les ordres les plus formels de cesser toutes ses violences, et de rappeler les moines qu'il avait bannis. — Les trois apostats, Acace, Pierre le Foulon et Pierre Monge, placés, le premier sur le siége de Constantinople, le second sur celui d'Antioche, le troi-

sième sur celui d'Alexandrie, disposant de toute l'influence que leur donnait leur crédit à la cour, unis dans les mêmes vues d'indépendance à l'égard du Saint-Siége et dans le même attachement pour l'hérésie, durent se croire triomphants et regarder l'Eutychianisme comme implanté pour jamais en Orient. Mais Dieu allait confondre leurs orgueilleuses pensées et leurs ambitieux projets. Pierre le Foulon mourait, le premier des trois, en 488. Acace le suivait au tombeau, l'année suivante, 489; et l'an 490 voyait également disparaître de la scène du monde l'intrus d'Alexandrie, Pierre Monge, ce vieillard persécuteur qui déshonorait la chaire des Cyrille et des Athanase. Pierre Monge et Pierre le Foulon eurent pour successeurs des évêques hérétiques. Mais Acace, après le passage rapide de Fravita sur le siége épiscopal, qu'il n'occupa que quelques mois, eut pour successeur un pieux et saint prêtre, nommé Euphémius. Son orthodoxie étant avérée, saint Félix l'admit à la *communion catholique;* mais il lui refusa la *communion épiscopale,* parce qu'Euphémius, par complaisance pour Zénon, se refusa à effacer des diptyques sacrés le nom d'Acace. La distinction des deux communions : l'une concernant la foi, et qu'on accordait à tous les fidèles orthodoxes; l'autre, communion épiscopale, proprement dite, que les évêques élus sollicitaient du Saint-Siége comme confirmation nécessaire de leur élection, est clairement indiquée ici, dans la conduite de saint Félix III, qui accorde la première à Euphémius, et lui refuse la seconde. Le souverain Pontife avait profité des négociations que la mort d'Acace et le choix de ses deux successeurs avaient naturellement renouées entre le Saint-Siége et la cour de Constantinople, pour tenter un nouvel effort, et ramener l'empereur Zénon à une conduite et à des sentiments orthodoxes. L'effusion du cœur le plus tendre règne dans la lettre du pape. « En vous écrivant ces mots, vénérable empereur, lui dit-il, je verse d'abondantes larmes; je me prosterne aux pieds de votre piété. Eh! comment éprouverais-je quelque peine à m'abaisser devant les puissances de l'empire, quand l'Apôtre a dit, de lui-même, qu'il s'était fait le rebut et l'opprobre de tous les hommes? Je vous en conjure, bien-aimé fils, ne rejetez point mes supplications paternelles,

» et ne dédaignez point ma parole; car, tout indigne que je suis, » c'est l'Apôtre saint Pierre qui vous implore par ma voix, et, » par lui, c'est Jésus-Christ lui-même, qui ne veut pas que son » Eglise soit mise en pièces. L'ancienne et la nouvelle Rome (1) » doivent être unies dans la même foi, cette foi qui, selon le » témoignage de saint Paul, est prêchée par tout le monde; en » sorte que ces deux villes n'aient qu'une religion, comme elles » ne portent qu'un même nom. Mes supplications ne cesseront » donc point de monter jusqu'à votre trône, tant que les traces » de ces funestes divisions subsisteront encore. » On reconnaît à la tendresse, à la dignité, à l'élévation de ce langage, le cœur qui portait la sollicitude de toutes les Eglises. Il faut remarquer dans cette lettre l'expression de *fils*, donnée par saint Félix III à Zénon. C'est la première fois que l'histoire nous montre cette formule, consacrée depuis par l'usage. La suscription était ainsi conçue : « *Gloriosissimo et serenissimo filio Zenoni Augusto* » *Felix, episcopus, in Domino salutem.* » Zénon n'était pas fait pour comprendre la mission d'un empereur chrétien, et l'immense autorité que la concorde entre les deux pouvoirs, spirituel et temporel, ajoute aux rois et aux princes. La fin de sa vie s'écoulait dans des plaisirs infâmes et de continuelles orgies. L'ivresse et la volupté l'avaient rendu cruel; le sceptre était tombé aux mains des eunuques, qui gouvernaient en son nom, et le malheur qui arrachait des larmes à Jérémie se renouvelait pour les Orientaux. Ils pouvaient, eux aussi, s'appliquer le mot de l'Ecriture : *Servi dominati sunt nostri* (2).

La mort de Zénon, arrivée en 491, fut donc regardée comme une délivrance. Les Grecs modernes ont chargé sa mort de circonstances épouvantables. Ils prétendent que l'impératrice Ariane, son épouse, le fit enterrer tout vivant, pendant une léthargie causé par l'ivresse. Ce récit n'a pas été adopté par les historiens sérieux : quoi qu'il en soit, la mémoire de Zénon restera à jamais responsable de toutes les dissensions, de toutes les luttes, de toutes les persécutions qui désolèrent l'Eglise, pendant

(1) Le pape donne ici à Constantinople le nom de nouvelle Rome; elle avait, en effet, succédé à la puissance impériale de la première.

(2) *Des esclaves ont régné sur nous.* (Lament. Jerem., cap. 5, ℣ 8.)

son règne, et qu'il lui eût été si facile de calmer, en se soumettant purement et simplement à la foi orthodoxe, avec tous les catholiques.

21. Pendant que l'Orient se partageait en factions ennemies, sous l'influence de l'Eutychianisme, les déserts de Jérusalem voyaient fleurir, dans leurs retraites bénies, les plus aimables vertus de la solitude. Saint Sabas, prévenu, dès sa première enfance, par les grâces de l'Esprit saint, était entré dans un monastère voisin de Césarée (Cappadoce), dès l'âge de huit ans. Ses progrès dans l'humilité, la patience, la douceur et l'obéissance religieuses répondirent à de si heureux commencements. Conduit par un attrait particulier vers les lieux témoins de la vie et des miracles du Sauveur, il vint en Palestine et s'établit dans une grotte, naturellement taillée dans le rocher, sur les bords du torrent de Cédron (478). Il vécut ainsi de nombreuses années, seul, occupé à faire des nattes, l'esprit continuellement plongé dans la contemplation des choses divines. L'exemple de la solitude chrétienne est rarement stérile. La retraite et le silence du désert répondent à tant de besoins dans le cœur de l'homme! Dès l'an 491, l'abbé Sabas voyait réunis, autour de sa grotte, plus de cent cinquante disciples, qui se groupèrent dans plusieurs *laures*, ou monastères particuliers, sous sa direction générale. Le bruit et le tumulte du monde expiraient au pied de la montagne où vivaient les saints religieux. Les noms de Pierre le Foulon, de Pierre Monge n'y étaient prononcés que comme ceux des ennemis de l'Eglise. Un des moines arméniens ayant voulu chanter le Trisagion, avec l'addition de Pierre le Foulon : *Crucifié pour nous*, saint Sabas prescrivit de s'en tenir rigoureusement aux anciens usages et à la tradition apostolique, contre laquelle ni l'hérésie, ni le schisme ne peuvent prescrire. Tout près des laures, au bas de la montagne, un autre monastère s'était fondé, sous la direction de saint Théodose, compatriote de saint Sabas. Cet établissement servait, en quelque sorte, de noviciat au premier. On y formait les jeunes gens aux pratiques austères de la vie religieuse, en même temps qu'on les exerçait aux œuvres de charité, car le monastère avait dans sa dépendance quatre infirmeries ou hôpitaux pour les malades pauvres,

et une hôtellerie où l'on accueillait les voyageurs et les pèlerins, qu'attirait en grand nombre le voisinage des lieux saints. Quatre églises servaient au culte des moines de nations différentes. Les prédications, la récitation de l'office s'y faisaient séparément; mais il n'y avait qu'un seul sacrifice, où tous les religieux assistaient ensemble et communiaient. Les historiens du temps comparent le monastère de l'abbé Théodose à une grande ville, où s'exerçaient tous les arts nécessaires à la vie. Heureuses créations de la foi chrétienne! Saintes communautés, où l'obéissance était la joie des subordonnés, où l'humilité était la couronne des inférieurs, où la vertu, le talent, le mérite cherchaient d'autant plus à se dérober aux regards qu'ils étaient plus éclatants : vous n'eûtes jamais un seul trait de ressemblance avec ces monstrueuses agrégations d'hommes, rêvées par une vaine philosophie, où l'on prétendait fonder et maintenir l'égalité par des motifs d'intérêt, la subordination sans principes religieux, le dévouement sans la foi!

22. L'Église d'Afrique jouissait de quelques instants de calme, sous le règne de Gontamond, successeur d'Hunéric. Saint Eugène, le courageux évêque de Carthage, avait été rappelé dès l'an 487; mais les autres prélats catholiques ne furent rendus à leurs églises qu'en 494. Le pape saint Félix III, touché de la situation des fidèles d'Afrique, privés de leurs pasteurs légitimes, et recevant en secret les instructions et les secours spirituels de quelques prêtres zélés qui avaient réussi à se soustraire aux recherches des persécuteurs, réunit, dès l'an 487, un concile des évêques d'Italie, pour leur venir en aide. Quatre évêques africains, Victor, Donat, Rusticus et Pardalius, assistèrent à ce concile. On y résolut spécialement la question de la pénitence publique. Le grand nombre de défections, causées par la persécution des Vandales, avait rendu nécessaire un règlement déterminé sur ces matières. Plusieurs catholiques, faibles et timides, s'étaient fait rebaptiser par les Ariens, pour se soustraire aux poursuites des hérétiques. Ils redemandaient maintenant à être admis de nouveau à la communion. Les canons du concile de Rome veulent qu'on ait égard aux dispositions du pénitent et à son repentir; qu'on tienne compte de la violence à laquelle il a été

soumis, en sorte que celui qui a succombé sans avoir combattu, soit plus sévèrement puni que celui qui n'a cédé qu'après une longue et courageuse résistance. Passant ensuite de ces considérations générales aux cas particuliers, les Pères ordonnent la pénitence jusqu'à la mort, pour les évêques, les prêtres et les diacres qui auront été rebaptisés. On leur accorde seulement la communion laïque *in extremis*. Les clercs inférieurs, les moines, les religieuses et les séculiers, qui témoigneront un sincère repentir de leur chute, seront soumis aux prescriptions établies par le concile de Nicée, c'est-à-dire qu'ils passeront trois ans au rang des *catéchumènes*, sept ans dans celui des *prosternés*, et deux ans *inter consistentes*, c'est-à-dire assistant aux oraisons avec les fidèles laïques. S'ils ne sont tombés qu'après avoir souffert de cruels tourments, on les admettra à la communion après une pénitence de trois ans. — Du reste, il était défendu aux évêques et aux prêtres de recevoir, dans leur ville, le pénitent d'une autre Eglise, sans une attestation écrite de leur propre évêque, constatant le sujet de leur pénitence, le nombre d'années à accomplir, et celui déjà écoulé. Le concile ajoute que s'il se présente, pour l'application de ces canons, des difficultés imprévues, on en demandera la solution au Saint-Siége.

23. Cependant une révolution politique d'une haute importance se préparait en Italie. Odoacre y avait fondé la domination des Hérules, qui devait y finir même avant lui. Les empereurs de Constantinople, après la chute de Romulus Augustule, prétendaient encore exercer sur l'Italie un droit de souveraineté. Le titre de patrice fut donné par Zénon à Odoacre; et Rome, grâce à cette investiture forcée, pouvait encore, jusqu'à un certain degré, se croire gouvernée par un lieutenant de l'empereur. Odoacre, aussi prudent qu'habile, n'avait point cherché à heurter ces prétentions, qui répondaient encore à un sentiment populaire. Il avait profité de la paix que lui assuraient, du côté de l'Orient, ses amicales relations avec la cour de Byzance, pour soumettre les Ruges du Norique (Bavière actuelle), et affermir ses récentes conquêtes. Parallèlement à la puissance des Hérules, en Occident, s'était développée, en Orient, aux portes mêmes de Constantinople, celle des Ostrogoths, peuple belliqueux, fier et

remuant. Ils avaient pour roi Théodoric, surnommé l'*Amali* (descendant des héros). Ce prince, doué des éminentes qualités qui font les grands hommes, élevé, depuis l'âge de sept ans, à Constantinople même, s'était formé de bonne heure à la connaissance des établissements politiques et militaires des Grecs. Il s'appropria les mœurs de ses hôtes, sans adopter leurs vices, sans imiter leur mollesse. De retour parmi ses compatriotes, il signala sa jeunesse par des victoires contre les Sarmates, et bientôt ses exploits firent trembler Bysance elle-même. Le caractère de Théodoric le portait aux grandes choses. Toutefois, c'était moins l'ambition ou le génie des aventures qui lui mettait les armes à la main, que l'inquiétude naturelle à ses sujets. On leur avait donné à cultiver les terres de la Dacie et de la Mésie; mais le fer, transformé en instruments pacifiques d'agriculture, leur parut plus lourd que celui des combats, et leur roi dut céder à ces belliqueux instincts. Cependant l'empereur Zénon, remonté sur le trône d'Orient (478), n'avait rien négligé pour gagner Théodoric. Adoption par les armes, titre de patrice, dignité consulaire, triomphe, statue équestre, il lui prodigua tout. Mais les largesses impériales, qui touchaient le cœur du roi, n'étouffaient point, chez les Ostrogoths, la passion des armes. Théodoric, pour accorder ce qu'il devait à la reconnaissance avec les nécessités de sa position, sollicita de Zénon l'investiture de l'Italie, se réservant le droit de la faire reconnaître par la force. « L'Italie, lui dit-il, appartenait à votre prédécesseur : c'est le » berceau de votre empire. Pourquoi l'abandonnez-vous aux » Turcilinges et aux Hérules? Permettez-moi d'en faire la con- » quête : si je réussis, vous en partagerez l'honneur; si j'y péris, » vous y gagnerez la pension annuelle que vous vous êtes engagé » à nous payer. » Zénon, fort heureux de se débarrasser de voisins incommodes, en leur donnant des domaines qui n'étaient pas en son pouvoir, ratifia volontiers l'arrangement proposé par Théodoric. Les Ostrogoths (489), avec leurs familles et leurs troupeaux, se mettent en marche par les Alpes Juliennes. Deux fois Théodoric, à Vérone et à Milan, défait les soldats italiens d'Odoacre, qui combattaient mollement pour un maître barbare. Le roi des Hérules cherche en vain un asile à Rome, qui lui

ferme ses portes ; il ne voit bientôt plus d'autre parti que de se renfermer dans Ravenne, ville située au milieu d'un marais, fortifiée avec soin et défendue par une garnison de vingt mille hommes : il y soutient un siége de trois ans. Théodoric, pendant le blocus, soumet l'Italie tout entière. Enfin Odoacre, forcé par la disette de capituler (493), se livre au vainqueur qui, sur des soupçons de perfidie, l'immole dans un festin. La domination des Ostrogoths succédait ainsi, dans l'ancienne capitale du monde romain à la puissance des Hérules. Les mouvements de troupes, occasionnés par ces guerres, ne se pouvaient exécuter qu'au détriment des populations et des villes. Les habitants des contrées dévastées n'avaient d'autres ressources que la charité de leurs évêques. Jusque-là, ces derniers n'avaient secouru leur troupeau que par les armes spirituelles, ils ne leur avaient ouvert d'autre asile que les églises. Ils commencèrent alors à bâtir des forteresses et des châteaux, pour mettre leurs peuples à l'abri de la violence. Honorat, évêque de Novarre, en donna l'exemple. Gondebaud, roi des Bourguignons, sous prétexte de secourir Odoacre, son allié, avait amené ses soldats en Ligurie. Le pillage, la dévastation, l'incendie ne laissaient que des ruines sur leur passage. Honorat sut dérober sa ville épiscopale à la fureur de ces barbares. L'ancienne charité des évêques était toujours la même, mais à de nouveaux maux elle cherchait de nouveaux remèdes ; or, le nouveau mal était l'absence d'une force tutélaire, qui protégeât les peuples opprimés. Nous verrons le pape saint Grégoire-le-Grand, forcé par les circonstances, se charger lui-même de la défense de Rome, et obliger les évêques d'en faire autant pour leurs diocèses.

24. Le dénouement de la lutte, entre Théodoric et Odoacre, avait été précédé, de quelques mois, par la mort du pape saint Félix Ier (25 février 492). D'un caractère énergique autant que prudent et modéré, ce pieux Pontife, pendant les huit années de son gouvernement, au milieu des difficultés de l'Orient, agité par l'hérésie, et de l'Occident, ensanglanté par la guerre des Hérules et des Ostrogoths, sut maintenir l'autorité du siége apostolique, et la faire respecter malgré les défections, les intrigues et les passions des hommes.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT GÉLASE Ier. (1er mars 492-19 novembre 496.)

1. Election de saint Gélase Ier. Avénement d'Anastase le silentiaire au trône de Constantinople. — 2. Sage administration de Théodoric-le-Grand. Saint Epiphane, évêque de Pavie. — 3. Lettre de saint Gélase Ier à Euphémius. — 4. Lettre du pape à Anastase. — 5. Concile de Rome. Fixation du canon des Ecritures. — 6. Diverses dispositions disciplinaires ordonnées par saint Gélase Ier en Italie. — 7. Sacramentaire de saint Gélase Ier. — 8. *Traité de l'Anathème* par ce pape. — 9. Mort de saint Gélase Ier.

§ 2. PONTIFICAT DE SAINT ANASTASE II. (28 novembre 496-16 novembre 498.)

10. Persécution contre les catholiques d'Arménie. — 11. Vahan. — 12. Clovis et sainte Clotilde. — 13. Victoire de Tolbiac. Baptême de Clovis. — 14. Lettres de saint Anastase II et de saint Avit de Vienne à Clovis. — 15. Mort de saint Anastase II.

§ 3. PONTIFICAT DE SAINT SYMMAQUE. (22 novembre 498-19 juillet 514.)

16. Election de saint Symmaque. Antipape Laurent. — 17. Concile d'Italie. Synode *de la Palme*. — 18. Examen du prétendu droit des souverains sur les élections pontificales. — 19. Lettre de saint Avit, au nom des évêques des Gaules, sur l'indépendance du siége de Rome. — 20. Efforts de saint Avit pour convertir, de l'Arianisme à la foi catholique, Gondebaud, roi des Burgondes. — 21. Concile d'Agde. — 22. Saint Césaire d'Arles. — 23. Clovis forme le projet de chasser les Visigoths de la Gaule méridionale. — 24. Bataille de Vouillé. — 25. Mort de sainte Geneviève et de Clovis. — 26. Persécution de Thrasamond en Afrique. — 27. Concile de Rome. — 28. Saint Césaire d'Arles à Rome. — 29. Persécution de l'empereur Anastase contre les catholiques d'Orient. — 30. Exil de Macédonius, patriarche de Constantinople. — 31. Saint Sabas au palais impérial. — 32. Mort de saint Symmaque.

§ 1. Pontificat de saint Gélase Ier. (1er mars 492-19 novembre 496.)

1. Le Saint-Siége ne demeura que cinq jours vacant. Saint Gélase Ier fut élu pape, le 2 mars 492. Sa promotion coïncidait à peu près avec l'élévation de l'empereur Anastase au trône d'Orient. Le successeur de Zénon n'était pas destiné à un règne plus glorieux que celui qui venait de s'écouler. Prince médiocre, sans caractère décidé, sans principes fixes, il était si peu d'accord

avec lui-même, qu'on ne peut le louer presque d'aucune vertu, sans avoir à le blâmer du vice contraire. Il avait pour maxime qu'*un prince peut mentir, et même se parjurer, pour raison d'Etat :* maxime détestable, puisée dans la morale perverse des Manichéens, que sa mère lui avait enseignée. Etranger à tout sentiment de reconnaissance, il oubliait le bienfaiteur aussitôt le service rendu. Jean Talaïa l'avait recueilli dans un naufrage qu'il fit près des côtes d'Alexandrie, et lui avait prodigué les secours les plus touchants et les plus désintéressés; car rien alors ne pouvait faire prévoir les hautes destinées d'Anastase. Jean Talaïa, exilé et fugitif en Italie, à la suite des événements que nous avons rapportés, crut pouvoir compter sur la protection d'Anastase; il se mit donc aussitôt en route pour Constantinople, mais il rencontra, à moitié chemin, un ordre de l'empereur, qui lui enjoignait de sortir immédiatement du territoire de l'empire, sous peine d'être traité comme un rebelle et un séditieux. C'est ainsi qu'Anastase acquittait la dette de la reconnaissance. Le règne d'un tel prince ne promettait pas des jours heureux à l'Eglise d'Orient.

2. L'Occident, où Théodoric venait de se conquérir un trône, présentait plus de gages de tranquillité et de paix. Théodoric eut le talent de placer presque tous les rois barbares sous sa dépendance, par des liens de famille ou de protection. Au roi des Visigoths, Alaric II, il donna sa fille Théodegothe. La réputation du jeune roi des Francs, Clovis, commençait à se répandre. Théodoric lui demanda, et en obtint pour lui-même la main de sa sœur. La sagesse du roi des Ostrogoths inspira tant de confiance aux princes, ses contemporains, que souvent ils le choisirent pour arbitre. Il leur parlait comme un père parle à ses fils. « Vous avez reçu des marques de ma bienveillance, leur écrivait-» il; vous êtes jeunes et vaillants, mais vous avez besoin de con-» seils. Vos désordres m'affligent, et je ne puis voir avec indif-» férence que vous vous laissiez gouverner par vos passions. » La Sicile, la Rhétie, les Alpes et Genève se soumirent volontairement à un souverain qui cherchait, avant tout, le bonheur de ses peuples. « Que d'autres, écrivait-il à un de ses généraux, » fassent la guerre pour piller ou pour détruire; notre intention

» est de vaincre, avec l'aide de Dieu, de telle sorte que les vain-
» cus regrettent de n'avoir pas été plus tôt soumis à notre domi-
» nation. » Quoique Arien, comme sa nation, Théodoric respectait les évêques catholiques. Dans la première année qui suivit son établissement en Italie, il avait porté une loi par laquelle il déclarait tous les Italiens qui avaient suivi le parti d'Odoacre et des Hérules, incapables de tester et de disposer de leurs biens. L'Italie comptait presque autant de coupables que d'habitants : un pareil édit y jeta la consternation. Les peuples désolés s'adressèrent à saint Épiphane de Pavie, leur refuge ordinaire, et supplièrent l'illustre prélat d'intercéder en leur faveur auprès de Théodoric. Épiphane s'adjoignit, dans sa mission, Laurent, évêque de Milan ; et ils vinrent ensemble à Ravenne, où le roi des Ostrogoths faisait sa résidence. Il accorda, à leur prière, la révocation de son arrêt; puis ayant fait appeler saint Épiphane en particulier : « Glorieux pontife, lui dit-il, l'éclat de votre
» mérite me détermine à remettre entre vos mains une affaire de
» la plus haute importance. Vous voyez toute l'Italie déserte, et
» les plus fertiles campagnes incultes, faute de laboureurs. Les
» ravages des Bourguignons, leurs incursions continuelles, dé-
» couragent les malheureux habitants et dépeuplent ce pays.
» Chargez-vous donc, avec l'aide du Seigneur, d'aller demander
» la paix à Gondebaud, leur roi. Ce prince professe pour votre
» personne les sentiments d'une vénération filiale, il désire de-
» puis longtemps vous voir. Acceptez donc la mission que je vous
» propose : votre présence seule sera le prix de la rançon de l'I-
» talie. » Épiphane consentit à servir d'intermédiaire entre les deux rois. Il traversa les Alpes, encore couvertes de neige et de glaces (mars 494), accompagné de saint Victor, évêque de Turin. Le pape saint Gélase avait remis à saint Épiphane des lettres pour Rusticius, évêque de Lyon, ville dont Gondebaud avait fait sa capitale. Gélase remerciait Rusticius des secours de vivres et d'argent, que le saint évêque de Lyon avait fait passer en Italie, pour soulager la misère des peuples, pendant la durée de la guerre entre les Ostrogoths et les Hérules. Il lui recommandait d'user de toute son influence près du roi des Bourguignons, pour aider au succès de l'ambassade. Enfin saint Épiphane était,

de plus, chargé de sonder les sentiments des évêques des Gaules, au sujet des questions religieuses agitées en Orient. Rusticius, prévenu de l'arrivée des deux prélats, alla au-devant d'eux, au delà du Rhône, et les accompagna dans sa ville épiscopale. Les appréhensions qu'avait fait naître, sur le résultat de cette mission, le caractère altier et artificieux de Gondebaud, se dissipèrent d'elles-mêmes, sous l'influence des vertus de saint Épiphane. « Grand prince, dit l'illustre évêque au roi des Bourguignons, » c'est pour l'amour de vous que j'ai entrepris un voyage si rude ; » j'ai affronté la mort pour vous apporter le prix de la vie éternelle. Témoin, choisi par Dieu, entre deux grands rois, j'aurai » la joie de voir s'accomplir les desseins de miséricorde dont je » viens vous entretenir. Le roi Théodoric veut la paix, il se pro- » pose de racheter les prisonniers, rendez-les lui sans rançon. » Croyez-moi, personne ne gagnera plus, dans ce combat de gé- » nérosité, que celui qui ne recevra rien. Rendez, prince, ren- » dez tant de malheureux à leur patrie ; rendez-les à votre gloire. » La grâce de persuasion, qui coulait des lèvres du saint évêque de Pavie, toucha Gondebaud. La délivrance des prisonniers fut accordée. Six mille captifs, bénissant le nom de saint Épiphane, leur libérateur, reprirent le chemin de l'Italie. La mission des deux évêques avait complétement réussi. Les évêques des Gaules, avec lesquels saint Épiphane se mit en relation, pour obéir aux ordres du souverain Pontife, protestèrent que, dans les querelles religieuses de l'Orient, ils avaient toujours pris parti pour l'autorité du Saint-Siége, contre les prétentions des évêques de Constantinople.

3. Saint Gélase, aussitôt après son élévation sur la chaire de saint Pierre, avait porté ses premiers regards de Pontife et de père sur l'Orient. Il avait écrit à l'empereur Anastase, pour lui notifier son élection. Euphémius, évêque de Constantinople, s'attendait à recevoir une communication semblable, de la part du nouveau pape. Mais Gélase s'en abstint, parce qu'Euphémius n'était pas admis à la communion épiscopale de Rome. Le patriarche en prit occasion d'écrire deux lettres au souverain Pontife, pour protester de son attachement à la foi catholique, et de son désir ardent de la paix et de l'union entre l'Eglise romaine

et l'Eglise grecque. Il s'excusait de ne point effacer des diptyques (1) les noms d'Acace et de Pierre Monge, parce que le peuple de Constantinople ne lui en laissait pas la liberté (493). Saint Gélase répondit avec une fermeté tout apostolique, aux lettres d'Euphémius. « Puis-je tolérer, disait le pape, que l'on récite,
» dans la célébration des mystères, les noms d'hérétiques formel-
» lement excommuniés, et ceux de leurs successeurs? Ce ne se-
» rait point l'acte d'une sage condescendance, qui s'abaisse pour
» prêter secours à son frère; mais le fait d'une aveugle témérité,
» qui se précipite elle-même dans l'abîme. Acace a été convaincu
» de pactiser avec l'hérésie eutychienne et de communiquer
» avec ses fauteurs : ne vous flattez donc point d'être attaché à
» la foi catholique, tant que le nom d'Acace demeurera sur vos
» diptyques. Et ne dites point que vous êtes contraint, malgré
» vous, à agir comme vous le faites : un évêque ne doit jamais
» parler ainsi, quand il s'agit de faire triompher la vérité, pour
» laquelle, comme ministre de Jésus-Christ, il a juré de sacri-
» fier sa vie. Mon frère Euphémius, nous paraîtrons tous deux
» au tribunal de Jésus-Christ. Là, les vaines discussions, les dé-
» lais, les subterfuges ne seront point admis. Dans ce jour re-
» doutable, on verra si c'est moi qui suis aigre et dur, comme
» vous m'en accusez; ou si c'est vous qui rejetez le remède salu-
» taire, vous qui voudriez contraindre le médecin à être malade
» avec vous, plutôt que de recevoir la santé par son ministère. »
On aime à citer de telles paroles; on est heureux de rencontrer, sur le Siége apostolique, ces traditions de grandeur, de noblesse et de fermeté que les souverains Pontifes semblent se transmettre comme un héritage. L'empereur Anastase était loin de chercher à renouer les relations de Constantinople avec Rome. Des ambassadeurs étant venus en Italie féliciter Théodoric du succès de son entreprise (493), il leur avait défendu de voir le pape, et d'entrer sous aucun prétexte en communication avec lui. Saint Gélase suivit une ligne de conduite diamétralement opposée. Il pro-

(1) Nous avons déjà eu l'occasion d'expliquer ce terme. Les *Diptyques* étaient un double catalogue des évêques morts et des évêques vivants, admis à la communion de l'Eglise, et dont on faisait mémoire à la messe.

fita d'une députation que Théodoric envoyait à Constantinople, pour adresser à tous les évêques d'Orient une circulaire détaillée, dans laquelle il passait en revue tous les arguments des partisans d'Acace et de Pierre Monge et les réfutait. Il insistait particulièrement sur la soumission due à l'autorité de l'Eglise romaine. « Par quelles raisons, dit-il, et sur quel fondement se croit-on » obligé de déférer aux autres siéges, si l'on s'affranchit de l'an- » tique respect dû au Siége de Pierre, à ce premier Siége par » qui toute dignité sacerdotale a toujours été fortifiée et affermie, » dont la prérogative suprême a été proclamée par l'unanime et » invincible jugement des trois cent dix-huit Pères de Nicée, » qui se rappelaient ces paroles du Seigneur : « *Vous êtes Pierre,* » *et sur cette pierre j'édifierai mon Église.* » « *Voilà que j'ai* » *prié pour vous, afin que votre foi ne défaille point.* » « *Pais-* » *sez mes agneaux; paissez mes brebis.* » Par ces paroles, on voit que les papes considéraient leur autorité comme la plus grande et la plus sainte qu'il y eût sur la terre. La méconnaître ou la mépriser, c'était renverser le fondement même du pouvoir spirituel, et livrer l'Église à l'anarchie. Les Grecs du Bas-Empire, passionnés pour les arguties théologiques, n'étaient pas capables de comprendre un pareil langage. Ils invoquaient mille prétextes, pour repousser les raisons du pape.

4. Ce fut une nouvelle occasion, pour saint Gélase, d'adresser aux députés de Théodoric des instructions spéciales, pour combattre l'erreur. « J'ai bien compris, disait le pape, que les Grecs » n'ont d'autre but que de renverser la foi catholique. Ils nous » menacent sans cesse de se séparer de l'Eglise romaine : il y a » longtemps qu'ils paraissent avoir mis cette menace à exécution. » — Ils osent nous citer les canons, et ce sont eux qui les violent » continuellement par leur coupable ambition. Par exemple, en » vertu de quels canons ont-ils chassé de son Eglise patriarcale » Jean d'Alexandrie, sans qu'il ait été convaincu d'aucun crime? » En vertu de quels canons a-t-on proscrit le patriarche d'An- » tioche, pour donner son siége à un intrus? En vertu de quelle » tradition ose-t-on appeler en jugement le siége apostolique » lui-même? Quoi! toutes ces entreprises sont faites par les évê- » ques de Constantinople, auxquels les canons n'attribuent au-

» cune des prérogatives des grands siéges (1) ! Quand il s'agit de » juger, en matière religieuse, la souveraine autorité n'appar- » tient, selon les canons, qu'au Siége apostolique. Aucun des » souverains de ce monde, quelque puissant qu'il soit, ne s'ar- » roge ce droit, sans devenir un persécuteur. » La sage fermeté du pape lui valut l'adhésion des évêques de Dardanie, qui lui écrivirent, pour protester de leur attachement au Saint-Siége et à la foi catholique. La province de Thessalonique imita ce noble exemple (494). Cependant Anastase, par une contradiction bizarre, se plaignait que le pape ne lui écrivait point directement, quand lui-même ordonnait à ses députés de n'entretenir aucune relation avec le pape. Gélase en fut averti, par les ambassadeurs de Théodoric, à leur retour de Constantinople. Il s'empressa de lever ce nouveau prétexte de mésintelligence, en écrivant à Anastase une lettre pleine de tendresse et de mansuétude. « Je supplie votre piété, dit-il à l'empereur, de ne pas » prendre pour de l'arrogance ma fidélité à accomplir un devoir, » dont Dieu me demandera compte. Qu'il ne soit pas dit qu'un » empereur romain ait fermé à la vérité l'accès jusqu'à lui. Vous » le savez, auguste prince, deux principes gouvernent le monde : » l'autorité sacrée des Pontifes et la puissance royale. Or, quoi- » que vous teniez entre vos mains le gouvernement temporel du » genre humain, vous êtes néanmoins soumis, dans l'ordre spi- » rituel, aux ministres des choses sacrées; de même qu'en ce qui » concerne l'administration publique, les Pontifes de la religion » obéissent à vos lois, parce qu'ils savent que l'empire vous a » été donné par une disposition de la divine Providence. » Anastase n'avait nullement l'intention, en se plaignant du silence du pape à son égard, de provoquer des ouvertures qui pussent faciliter une réconciliation. Lorsqu'il avait ceint la pourpre impériale, il s'était rendu aux instances d'Euphémius, en jurant, sur les saints Evangiles, de suivre désormais la foi catholique. Mais ce n'était là qu'une odieuse comédie. A peine monté sur le

(1) Nous avons vu que les patriarcats étaient ceux d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. L'addition subreptice, faite au concile de Chalcédoine, qui donnait le titre de patriarcat à l'Eglise de Constantinople, était rejetée par le Saint-Siége.

trône, il leva le masque, et se déclara tel qu'il était, hérétique passionné et persécuteur des orthodoxes. Son ressentiment éclata tout d'abord contre Euphémius. Le serment que ce prélat l'avait contraint de prêter, à son avénement, l'opposition qu'il rencontrait à ses projets violents, dans la douceur du saint évêque, étaient deux puissants motifs de haine. Des assassins, stipendiés par l'empereur, échouèrent dans leur tentative homicide contre Euphémius. Anastase n'en poursuivit qu'avec plus d'ardeur ses projets de vengeance. Il réunit à Constantinople un concile dont les évêques, gagnés d'avance par les faveurs et les largesses impériales, déclarèrent Euphémius indigne du sacerdoce et le déposèrent. L'empereur se hâta de confirmer la sentence, malgré l'émotion que cette mesure avait causée dans toute la ville, et le mouvement presque séditieux qui la suivit. Euphémius fut déporté à Ancyre (495), où il mourut vingt ans plus tard. Macédonius, archiviste et trésorier de l'Eglise de Constantinople, et, comme tel, dépositaire de l'acte d'adhésion à la foi catholique, souscrit par Anastase, fut donné pour successeur à Euphémius. En prenant possession de ce siége, il signa l'*Hénotique* de Zénon, comme la seule vraie profession de foi, et Anastase se fit rendre son écrit d'abjuration de l'Eutychianisme, pour anéantir le monument public du parjure impérial.

5. Telles étaient les phases par lesquelles le schisme d'Orient passait sous le pontificat de saint Gélase. L'attention que le pape apportait à suivre leur développement ne lui faisait pas négliger le soin des autres Eglises. L'hérésie pélagienne se relevait de nouveau, dans quelques Eglises de la Dalmatie et du Picénum (Marche d'Ancône). Le souverain Pontife écrit aux évêques de ces lieux des lettres où il renouvelle, contre les erreurs de Pélage, les condamnations déjà portées par ses prédécesseurs, Innocent Ier, Zozime, Boniface Ier, Célestin Ier, Sixte III et Léon Ier le Grand. Un vieillard, nommé Sénèque, s'était fait l'apôtre du Pélagianisme, dans le Picénum. Il niait hautement le dogme du péché originel, et la concupiscence, qui en est la suite. Il permettait de s'abandonner à tous les mouvements du libre arbitre, et ainsi justifiait les plus honteux excès. Saint Gélase voulut conférer lui-même avec Sénèque; mais ce vieil-

lard, ignorant et grossier, persista opiniâtrement dans son erreur : tous les efforts qu'on put faire, pour éclairer son intelligence ou pour toucher son cœur, furent complétement inutiles. Le pape se vit obligé de prémunir, contre son obstination, les évêques du Picénum, en leur faisant ressortir tout le venin caché dans le Pélagianisme (493). L'année suivante (494), Gélase Ier présidait à Rome un concile de soixante-dix évêques, où furent réglées diverses questions d'intérêt général pour l'Eglise. Le catalogue des livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament y fut dressé. Il est semblable à celui que promulguera plus tard le concile de Trente (1). La primauté et la suprématie de l'Eglise de Rome y sont établies par les paroles mêmes de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le second rang est attribué au siége d'Alexandrie, et le troisième à Antioche. Il n'est point question de Jérusalem, sans doute parce que cette malheureuse cité avait tellement perdu de sa grandeur et de son influence politiques, que les prérogatives de ses évêques, purement nominales, n'étaient contestées par personne, précisément parce qu'elles ne pouvaient plus porter ombrage. On y fixait à quatre le nombre des conciles œcuméniques, ou généraux, dont les décrets servaient de règle à la foi et aux mœurs : c'étaient les conciles de Nicée (325), de Constantinople (381), d'Ephèse (431) et de Chalcédoine (451). Le travail le plus intéressant du concile de Rome fut le catalogue des livres permis et des livres défendus. C'est la première fois qu'un décret de ce genre était formulé par un concile, et c'est aussi la première trace qu'on rencontre, dans l'histoire ecclésiastique, d'une institution qui se développa plus tard, et qui, sous le nom de *Congrégation de l'Index,* est chargée, par les souverains Pontifes, d'examiner les ouvrages et de censurer ceux qui sont répréhensibles. Le concile de Rome désigne d'abord les Pères dont l'Eglise admet l'autorité : saint Cyprien, saint Grégoire de Nazianze, saint

(1) Il y a toutefois, entre les deux, une légère différence; mais elle tient à la forme seulement. Le catalogue de Gélase ne compte qu'un livre des Machabées, tandis que celui du concile de Trente en compte deux. Cette variante provient de ce que, dans les anciens exemplaires de la Bible, les deux livres des Machabées sont ordinairement réunis en un seul.

Basile de Césarée, saint Athanase, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Jean Chrysostôme, saint Hilaire de Poitiers, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Prosper, saint Léon-le-Grand. Il permet de lire les ouvrages de Rufin et d'Origène, pourvu qu'on ne s'écarte point de la retenue et de la réserve prescrites, à ce sujet, par saint Jérôme. On défend ensuite de lire les ouvrages hérétiques et apocryphes, entre autres : les Actes du concile de Rimini, assemblé par l'empereur Constance; les *Voyages de saint Pierre*, sous le nom de saint Clément; les Actes de saint André, de saint Thomas, de saint Pierre, de saint Philippe; les Evangiles de saint Thaddée, de saint Matthias, de saint Pierre, de saint Jacques, de saint Barnabé, de saint Thomas, de saint Barthélemy, de saint André. Aux livres hérétiques ou apocryphes, le concile en ajoute quelques autres, composés par des catholiques, mais qui s'écartent en quelques points des sentiments orthodoxes : tels sont certains ouvrages de Lactance, d'Arnobe, de Clément d'Alexandrie, Cassien, etc.

6. Divers règlements particuliers, sur des points de discipline ou de droit canonique, furent adressés, la même année, aux évêques d'Italie, par saint Gélase. Les désastres occasionnés par la dernière guerre, avaient singulièrement relâché les liens de la discipline, en ce pays. Le pape renouvelle les anciens canons, par rapport aux ordinations et aux choix des sujets. Il abrège cependant le temps des interstices, jusque-là observé, entre les divers ordres. Ainsi le candidat sera d'abord fait *lecteur*, *notaire ou défenseur*, car ces trois charges paraissent avoir été conférées par cette première ordination; trois mois après, *acolyte;* six mois après, *sous-diacre*, s'il a l'âge canonique; le neuvième mois, *diacre*, et l'année révolue, *prêtre*. Ce règlement s'appliquait aux moines, qu'on voulait élever au sacerdoce. L'intervalle était plus long pour les laïques, qui ne pouvaient être ordonnés prêtres qu'après dix-huit mois passés dans les divers degrés de la hiérarchie. D'autres canons insistent sur les qualités nécessaires dans les ordinands : qu'ils soient *suffisamment instruits, même des lettres humaines;* qu'ils n'aient *aucune difformité physique* ou *défaut grave de corps;* qu'ils *n'aient jamais été soupçonnés d'aucun crime;* qu'ils ne soient point *clercs déserteurs*, c'est-à-

dire ayant quitté leur diocèse sans la permission de l'évêque. Saint Gélase déclare qu'on doit chasser du clergé ceux qui auront été convaincus d'y être entrés à prix d'argent, la simonie n'étant pas moins condamnable dans celui qui donne que dans celui qui reçoit. Il interdit aux femmes de servir à l'autel, et d'y usurper les fonctions qui n'appartiennent qu'aux hommes. Il confirme l'ordonnance, précédemment rendue par saint Simplicius, touchant le partage des revenus ecclésiastiques en quatre parts : la première pour l'évêque; la deuxième pour les clercs; la troisième pour les pauvres; la quatrième pour l'entretien des édifices, des vases sacrés, etc. — Les époques des ordinations sont fixées aux jeûnes du quatrième, du septième et du dixième mois, et au commencement du carême. C'est encore actuellement l'usage de l'Eglise. Le baptême solennel ne doit être conféré qu'à Pâques et à la Pentecôte. On ne doit donner le voile aux vierges consacrées à Dieu qu'à l'Epiphanie, à Pâques et aux fêtes des Apôtres; à moins que, venant à tomber dangereusement malades, elles désirent ne pas mourir sans cette consolation. Les prêtres ne doivent point s'élever au-dessus de leur rang. Ils n'ont ni le pouvoir de bénir le chrême, ni celui de confirmer. Ils ne peuvent faire d'ordinations. Ces divers règlements sont datés du 11 mars 494.

7. L'année suivante (495), Gélase tint à Rome un nouveau concile de quarante-cinq évêques. Misène, l'un des légats qui avaient trahi la cause de l'Eglise à Constantinople, en 483, sous le pontificat de saint Félix III, sollicita sa réhabilitation. Le pape la lui accorda, après lui avoir fait prononcer l'anathème contre Eutychès, Pierre Monge, Pierre le Foulon et Acace. Non content de pourvoir, par ces fréquents conciles, au maintien de la discipline et à l'intégrité de la foi, saint Gélase veillait encore à la régularité et à la pompe de la liturgie. Il composa des hymnes à l'imitation de saint Ambroise, des préfaces et des oraisons pour le saint sacrifice et l'administration des sacrements. Le *Sacramentaire* qui porte son nom, et qu'on a lieu de croire parfaitement authentique, se divise en trois livres, dont le premier est intitulé : *Du cours de l'année*; le second : *Des Fêtes des Saints*; et le troisième : *Des Dimanches de l'année*. Il contient les messes

de toute l'année et les formules de tous les sacrements. Ce monument précieux de l'antique liturgie constate, dès la fin du ve siècle, l'existence de la plupart des usages conservés, de nos jours encore, dans l'Eglise romaine. Saint Gélase attacha aussi son nom à la destruction d'une cérémonie idolâtrique, qui avait survécu à la chute du paganisme, et que toute l'influence des papes, ses prédécesseurs, n'avait pu jusque-là abolir. Chaque année, au milieu de Rome chrétienne, on voyait se renouveler les désordres des *Lupercales,* où des jeunes gens parcouraient les rues dans un état d'indécence obscène, et se livraient aux excès de la licence la plus effrénée. Le caractère propre de tous les abus est de s'implanter tellement dans les mœurs populaires, qu'il est d'autant plus difficile de les déraciner qu'ils sont, dans la réalité, plus déraisonnables et plus absurdes. Les efforts du saint Pape contre les *Lupercales* lui suscitèrent de nombreux ennemis, même parmi les hommes éclairés. Le sénateur Andromaque se fit l'écho de leurs récriminations : il écrivit un traité pour soutenir cette cause insoutenable. Il attribuait la peste, qui sévissait alors dans Rome, à la suppression de cette fête, *qui avait,* disait-il, *irrité les génies tutélaires de l'empire.* Gélase répondit à ces arguments dans un livre plein de verve et d'éloquence : « Ne sacrifiait-on pas au Dieu-Fièvre, dit-il, ne célé-» brait-on pas les Lupercales, quand les Gaulois prirent Rome? » Dans le temps des invasions, quand Alaric saccageait cette » ville, pourquoi Castor et Pollux, que les païens s'obstinaient » encore à adorer, n'ont-ils pas rendu la mer et les vents favo-» rables, pour que Rome pût avoir des blés en abondance? Dites-» moi, vous qui n'êtes ni chrétiens ni païens, défenseurs des » Lupercales et de chansons infâmes, dignes d'une religion dont » le culte est si honteux, quel bien cette superstition peut-elle » donc produire, quand elle cause une telle corruption de mœurs? » Mais, répondez-vous, on a toléré les Lupercales depuis le » christianisme. Ne savez-vous donc pas qu'on ne saurait guérir » toutes les maladies morales à la fois, pas plus qu'un médecin » ne peut rendre tout d'un coup la santé à un corps débile? On » commence par attaquer les maux les plus graves, pour finir » par les combattre tous. Quant à moi, usant de mon autorité,

» j'obéis à ma conscience : je déclare aux chrétiens que ces superstitions sont pernicieuses et funestes ; je leur défends de s'y livrer désormais. Si mes prédécesseurs avaient cru le moment opportun, ils eussent agi comme je le fais. Mais ce n'est point de leur conduite, c'est de la mienne que j'aurai à répondre devant leur juge et le mien. » Le zèle du docte Pontife se multipliait pour le triomphe de la justice et de la vérité. Au milieu de ses graves et nombreuses préoccupations, il trouvait le temps d'écrire de savants ouvrages contre les hérésies de Nestorius et d'Eutychès.

8. Dans un traité *De l'anathème*, que la mort ne lui laissa pas le temps d'achever, il prouve l'œcuménicité du concile de Chalcédoine et l'obligation absolue, pour tout catholique, de se soumettre à ses décisions. Il se pose ensuite cette objection : « Si l'on reçoit le concile de Chalcédoine, on doit le recevoir en tout, et, dès-lors, admettre le privilége du second rang, qu'il a accordé à l'évêque de Constantinople par son vingt-huitième canon. » Gélase répond : « Toute l'Eglise reçoit, sans difficulté, ce que le concile a décidé, de concert avec l'autorité du siége apostolique. Mais ce qui a été résolu contrairement à l'ordre de ce siége romain, contredit aussitôt par les légats du souverain Pontife, n'a jamais été approuvé ni ratifié par le Pape, quelques instances que lui en fît l'empereur Marcien. Anatolius lui-même, alors évêque de Constantinople, protestait que la validité de cette sentence dépendait de l'approbation du Pontife de Rome. Or le Pontife de Rome, loin de la confirmer, s'est toujours élevé formellement contre elle. Donc cette sentence est nulle de plein droit, et le vingt-huitième canon du concile de Chalcédoine est comme non avenu. » La manière dont le Pape s'exprime, au sujet de la division des deux puissances, spirituelle et temporelle, n'est pas moins remarquable : « Avant la venue de Jésus-Christ, dit-il, il n'était pas impossible que la royauté et le sacerdoce se trouvassent réunis en la même personne, comme l'Ecriture nous l'apprend de Melchisédech. Mais depuis l'avénement de Celui qui est véritablement Roi et Pontife tout ensemble, l'empereur n'a plus porté le nom de Pontife et le Pontife ne s'est plus attribué la dignité royale.

» Dieu, pour ménager la faiblesse humaine, a séparé les fonc-
» tions de l'une et de l'autre puissance : en sorte que les empe-
» reurs chrétiens fussent soumis aux Pontifes dans l'ordre spi-
» rituel, et que les Pontifes fussent soumis aux ordonnances des
» empereurs, dans l'ordre temporel. » Cette délimitation des deux puissances prouvait clairement qu'un évêque ne peut être lié ni délié, en matière spirituelle, par une puissance séculière; que, par conséquent, Pierre Monge, frappé par un jugement ecclésiastique, n'avait pu être légitimement absous ni réhabilité par un décret impérial de Zénon. Tel est le sens précis de l'argumentation de Gélase. On a voulu étendre plus loin la portée de ses paroles et de modernes novateurs ont prétendu y trouver une condamnation indirecte de la souveraineté temporelle du Saint-Siége, telle que le temps et les besoins de la société l'ont consacrée au milieu de nous. Saint Gélase ne parlait que des attributions spéciales de chaque puissance, sur le domaine desquelles il ne peut être empiété ni par l'une ni par l'autre. Mais il ne voulait point dire que le Pape, souverain spirituel, fût, par là même, incapable de posséder, comme roi temporel, un domaine qui assure son indépendance personnelle, autant qu'il est utile au repos et à la paix de toutes les nations.

9. Les mœurs de saint Gélase Ier répondaient à sa doctrine. Il regardait la dignité dont il était revêtu, non pas comme une domination, mais comme une servitude. Son occupation continuelle était la prière et la méditation des saintes Ecritures. Son érudition dans les matières ecclésiastiques était prodigieuse : elle est suffisamment attestée par sa volumineuse correspondance et par les ouvrages que nous avons cités de lui. Il se plaisait en la compagnie des serviteurs de Dieu, et aimait à s'entretenir avec eux des choses spirituelles. Il pratiquait les mortifications et le jeûne des plus austères anachorètes : pauvre lui-même, il nourrissait les pauvres. Il regardait la moindre négligence des Pontifes comme un grand péril pour les âmes. Sa conduite dans les circonstances difficiles où se rencontra son pontificat, fut pleine de prudence, de modération et de patience. Tel est le portrait que nous en a laissé, d'après des témoins oculaires, Denys le Petit qui écrivit son histoire. Saint Gélase mourut le 21 no-

vembre 496, après avoir gouverné pendant quatre ans l'Eglise de Dieu. Il avait prescrit, comme une coutume obligatoire, que tous les fidèles reçussent la communion sous les deux espèces. Cette ordonnance avait surtout été portée pour combattre la doctrine des Manichéens de ce temps, qui abhorraient le vin, prétendant qu'il etait le *fiel du prince des ténèbres et du diable créé.* C'étaient leurs expressions. L'usage de la communion sous les deux espèces se conserva jusqu'au douzième siècle : dès lors ce rit commença à tomber en désuétude; il fut entièrement aboli par le concile de Constance, en 1416. Cependant, d'après le concile de Trente, cette prérogative fut accordée aux rois de France, le jour de leur sacre, et aux diacres et sous-diacres de quelques Eglises particulières, les dimanches et les fêtes solennelles.

§ 2. **Pontificat de saint Anastase II.** (28 nov. 496-16 nov. 498.)

10. Après sept jours d'interrègne, Anastase II, romain de naissance, fut élevé sur la chaire de saint Pierre (28 novembre 496). Au milieu des douleurs qu'éprouvait alors l'Eglise de Dieu, en Orient, par le schisme des Grecs; en Afrique, en Italie, en Espagne, en Gaule, par l'invasion des peuples barbares, infectés d'Arianisme ou d'idolâtrie, elle recevait deux grandes consolations. L'une était la persévérance héroïque de la première nation chrétienne d'Orient, les Arméniens; l'autre, la conversion de la première nation chrétienne de l'Occident, les Francs. Le système des rois de Perse, pour tuer le Catholicisme en Arménie, avait été longtemps les persécutions ouvertes et sanglantes. Là, comme dans l'empire romain, le sang avait été une semence de nouveaux chrétiens. Vers l'an 480, le Nestorianisme avait pénétré en Arménie, importé de la Mésopotamie, où les jeunes gens arméniens venaient apprendre les lettres et les sciences, aux écoles d'Edesse. Parmi les sectateurs les plus ardents de l'erreur, se trouvait un homme, d'un caractère souple, adroit et entreprenant, nommé Barsumas. Il était parvenu, à force d'intrigues, à se faire élire évêque de Nisibe. Barsumas, pour capter la faveur de Pérosès, roi de Perse, lui insinua l'idée de changer l'objet des persécutions jusque-là dirigées contre les chrétiens d'Arménie, et de contraindre les fidèles, non plus à embrasser la religion de Zo-

roastre, mais la doctrine de Nestorius. Pour attirer à l'erreur une foule de vocations équivoques et chancelantes, Barsumas fit décréter, dans un conciliabule, qu'il serait permis aux clercs, aux évêques et même aux patriarches de se marier, et il en donna lui-même l'exemple. Le métropolitain de Séleucie ayant excommunié Barsumas, celui-ci envoya la sentence au roi de Perse, qui fit suspendre le métropolitain à un poteau, par le doigt annulaire, et ordonna de le frapper jusqu'à la mort. Barsumas obtint en outre, pour que sa vengeance fût complète, le pouvoir de poursuivre les catholiques. On en fit périr jusqu'à sept mille sept cents. Le patriarche d'Arménie, Christophore, informé des progrès de l'hérésie et des désastres causés par la fureur d'un vil apostat, se hâta d'écrire des circulaires, dans tous les pays de sa juridiction, pour les prémunir contre la contagion du Nestorianisme. L'esprit des populations était tellement attaché à la foi catholique, que Barsumas ne vit d'autre moyen, pour le pervertir, que d'appeler, à l'aide de ses prédications, le secours d'une armée persane. Mais les Arméniens, pleins de confiance dans l'intercession des glorieux martyrs qui avaient donné leur vie, depuis deux siècles, pour la foi de leurs pères, se levèrent comme un seul homme, et protestèrent qu'ils préféraient tous périr, en un seul jour, sur le champ de bataille, que d'être plus longtemps témoins des humiliations continuelles que l'Eglise essuyait sous le joug des Perses. L'armée de Pérosès fut vaincue par eux, et taillée en pièces (481). Au printemps de l'année suivante (482), une nouvelle expédition des Perses fournit aux Arméniens l'occasion d'un semblable triomphe.

11. Le héros de ces guerres, le Machabée de l'Arménie, était le général Vahan, descendant d'une famille impériale de Chine réfugiée en ce pays. Vahan poursuivit ses exploits avec une persévérance infatigable : les revers ne l'abattaient point; les succès, tout en exaltant le courage de ses troupes, ne le jetaient jamais dans les imprudentes témérités d'une confiance présomptueuse. Il soutint, jusqu'à la mort de Pérosès (484), les efforts de toute la Perse combinée. Le successeur de Pérosès, effrayé d'une lutte gigantesque, où tout un peuple avait juré de mourir plutôt que de renier sa foi, fit proposer à Vahan des conditions honorables

de paix. On reconnut à l'Arménie le droit de rester catholique. Tous les temples païens furent détruits. Les Perses s'engageaient à ne plus tenter de faire, parmi les Arméniens, de prosélytes au culte de Zoroastre. Le traité de pacification fut conclu sur ces bases, et Vahan le signa au nom de son pays. Le titre de gouverneur général de l'Arménie lui était solennellement accordé. Quand le héros rentra à Dovin, capitale de l'Arménie, le vénérable patriarche, Jean Mutakouni, suivi de tout son clergé, portant processionnellement les reliques de saint Grégoire l'Illuminateur, le peuple de la ville et des campagnes voisines, l'armée, avec laquelle Vahan avait conquis l'indépendance de sa patrie, s'avancèrent à sa rencontre. Tout le cortége entra dans la cathédrale de Dovin, pour y offrir à Dieu de solennelles actions de grâces. Là, malgré la majesté du saint lieu, les acclamations populaires, éclatant avec un enthousiasme indicible, saluèrent longtemps le modeste héros, qui n'obtint un instant de silence que pour déposer, sur l'autel du Dieu des armées, une épée illustrée à sa défense.

12. Pendant que l'Arménie conquérait, à force de gloire, le droit de rester chrétienne, la nation des Francs, qu'on devait appeler plus tard *la Fille aînée de l'Eglise*, se convertissait à la foi. Grégoire de Tours, l'historien des temps primitifs de cette race glorieuse, parle bien modestement des premiers pas des Francs dans les Gaules : « On rapporte, dit-il, qu'alors Clodion, » homme puissant et distingué dans son pays, fut roi des Francs; » ils habitaient Dispargum, sur la frontière du pays des Thuringiens de Tongres. Les Romains occupaient les pays qui s'étendent vers le midi jusqu'à la Loire. Au-delà de la Loire, le » pays était aux Goths. Les Burgondes, attachés aussi à la secte » des Ariens, habitaient au-delà du Rhône, qui coule auprès de » la ville de Lyon. Clodion, ayant envoyé des espions dans la » ville de Cambrai, et ayant fait examiner toute la contrée, défit » les Romains et s'empara de la place. Après y être demeuré » quelque temps, il conquit le pays jusqu'à la Somme. Quelques-uns prétendent que le roi Mérovée, qui eut pour fils Childéric, » était né de sa race. » Le fils de Childéric (481), Clovis, ne commandait encore qu'à la petite tribu des Francs de Tournai, lors-

qu'il défit le patrice romain Syagrius à Soissons (486). Politique habile, autant qu'intrépide guerrier, Clovis, encore païen, attachait le plus grand prix à gagner à sa cause le clergé catholique, dont il respectait la mission sainte et la salutaire influence. Il évitait de passer, avec son armée, dans les grandes villes dont il avait reçu la soumission. C'était le seul moyen de sauver du pillage les couvents et les basiliques, où la piété des fidèles avait entassé d'immenses richesses. Cependant une des églises de Reims, dont saint Remi, le plus considéré des prélats gaulois, était alors évêque, ne put échapper à la rapacité d'une bande de maraudeurs francs. Dans leur butin, se trouvait un vase sacré d'une grandeur et d'une beauté singulières. Saint Remi, instruit de ce fait, députa vers Clovis, pour réclamer le vase. Charmé d'être agréable au prélat, le roi dit aux envoyés : « Venez avec » moi à Soissons, et si, parmi le butin, je trouve l'objet ravi, » je vous le rendrai. » On ne tarda pas à découvrir le vase précieux, parmi les dépouilles rassemblées sous une tente, au milieu de la place publique. « Mes braves compagnons, dit alors » Clovis aux Francs qui se pressaient autour de leur chef, il ne » vous sera pas désagréable que je prenne ce vase, pour le rendre » aux gens qui le réclament. » Les officiers et les soldats s'écrièrent alors : « Comment! ne pouvez-vous pas le prendre sans le » demander? N'êtes-vous pas le maître, et ce que nous avons ne » vous appartient-il pas? — Non certes, dit un guerrier brutal » et jaloux, vous ne prendrez ce vase que si le sort vous le » donne. » Et, d'un coup de francisque, il le brisa. Clovis garda le silence, prit les débris et les rendit aux envoyés de saint Remi (1). Un an après, comme il passait en revue les Francs dans un *champ de mars* (assemblée annuelle des guerriers), il reconnut le soldat dont l'audace grossière avait invoqué la loi du partage. « Il n'est pas, dans toute l'armée, d'armes plus mal te» nues que les tiennes, lui dit-il; ta framée, ton épée, ta fran-

(1) Tel est le récit des auteurs contemporains. Des écrivains modernes, jaloux de prouver qu'il existait une égalité parfaite entre le chef et les sujets, ont dénaturé cet événement, et, pour faire triompher leur opinion, ils ont passé sous silence l'incident essentiel : c'est que le vase, quoique brisé, fut restitué aux envoyés de saint Remi.

» cisque accusent ta négligence et ta lâcheté. » Et lui arrachant sa hache, il la jette à terre. Le soldat se baisse pour la ramasser; mais Clovis lève soudain la sienne, et lui fend la tête : « Voilà » s'écrie-t-il, ce que tu as fait au vase de Soissons! » Cette sanglante exécution, faite de la main du roi, répugnerait à nos mœurs actuelles. Elle ne parut alors que sévère, et, mieux que toutes les lois, elle apprit aux vainqueurs à ménager les vaincus. Saint Remi nourrissait l'espoir de convertir à la foi un prince, dont la puissance croissait avec la renommée, et qui allait bientôt soumettre toutes les Gaules à sa domination. Il jugea que le plus sûr moyen d'y parvenir était de faire épouser à Clovis une femme chrétienne. Il ménagea donc son alliance avec une princesse, aussi distinguée par sa vertu que par sa naissance, dont la mémoire, placée par l'Eglise au rang des saintes, sera éternellement chère à tous les cœurs français. C'était Clotilde, nièce de Gondebaud, roi des Bourguignons. Élevée dans une cour arienne, sous les yeux d'un oncle qui avait égorgé son père et sa mère pour usurper leurs trésors, Clotilde était catholique, et la sainteté de sa vie répondait à la pureté de sa croyance. Devenue reine des Francs, elle gagna, par ses vertus et ses charmes, le cœur de son époux; elle ne profita de la confiance qu'elle lui inspirait que pour le détacher insensiblement de l'idolâtrie. Déjà même il ne se montrait pas éloigné de se rendre à ses vœux, lorsqu'un événement fatal l'en détourna. Leur premier né, baptisé sous le nom d'Ingomer, mourut portant encore la robe blanche du baptême. Clovis en fit de vifs reproches à son épouse : « Si l'enfant, dit-il, avait été consacré à mes dieux, il vivrait encore. » Il s'apaisa cependant, et laissa présenter aux fonts baptismaux son second fils, qui fut appelé Clodomir. Cet enfant étant tombé malade à son tour, Clotilde fut dans de cruelles angoisses. Clovis l'accusait d'avance d'avoir causé la mort de ses deux fils. Cependant Clodomir ne mourut pas; mais son père conserva de la défiance. Il fallait qu'une conversion, dont les suites devaient être si importantes, fût accompagnée de circonstances propres à convaincre les peuples que c'était un coup du ciel et l'ouvrage du Très-Haut.

13. En 496, plusieurs bandes suéviques, désignées sous le

nom d'Allemands, franchirent le Rhin à Cologne, envahissant le territoire de Sigebert, chef des Ripuaires. Clovis se porta au secours de Sigebert, arma ses Francs et vola vers le fleuve. Les deux armées se rencontrèrent près de Tolbiac (*Tulpick* ou *Zulpick*, dans le duché de Juliers). Le choc fut terrible entre deux nations également braves, également jalouses de leur gloire et de leur liberté. Une blessure, reçue par Sigebert, jeta le désordre parmi les siens, la terreur se propagea dans tous les rangs, et Clovis, voyant la bataille presque perdue, s'écria : « Dieu que » Clotilde adore, je n'ai plus d'autre secours que vous. Si vous » me rendez victorieux, je croirai en vous, et me ferai baptiser » en votre nom. » A ce vœu, prononcé d'une voix éclatante, le courage renaît dans le cœur des Francs. Clovis lui-même, animé d'un nouveau feu, rallie ses gens et se précipite, tête baissée, sur les ennemis. L'effroi passe alors dans leurs rangs, et leur roi reste sur la place, avec la plus grande partie de son armée (496). De retour dans ses états, après cette victoire, Clovis se fit instruire par saint Remi et saint Waast, moine des environs de Toul. Un jour que le saint évêque de Reims lui lisait la passion de Jésus-Christ, Clovis, dans l'indignation d'un guerrier qui ne connaît rien au-dessus de ses armes, s'écria : « Que n'étais-je » là avec mes Francs? » « Je vous écouterais volontiers, disait- » il encore à saint Remi; mais il reste un obstacle, c'est que le » peuple qui m'obéit ne veut pas renoncer à sa croyance; j'irai » vers lui et je lui parlerai, d'après vos paroles. » Une assemblée générale des chefs fut en effet convoquée; mais à peine eut-il prononcé quelques mots, que tous les Saliens présents s'écrièrent : « Nous rejetons les dieux mortels; nous ne voulons plus » adorer que le Dieu de Remi. » L'évêque, rempli d'allégresse, prépara tout pour le baptême du roi et des Francs. Secondé de saint Waast, il continua de les instruire, et leur fit observer, suivant les canons, quelques jours de jeûne et de pénitence. Les fonts baptismaux de Saint-Martin, église de Reims, furent ornés avec magnificence; la nef fut tendue de courtines blanches, couleur symbolique qui brillait aussi sur les vêtements de Clovis et des autres catéchumènes, choisis parmi l'élite des Saliens. La nuit de Noël (496), toutes les rues étaient tapissées, depuis le palais

du roi jusqu'à la basilique; l'église, éclairée de cierges parfumés, étincelait de mille feux. Le cortége se dirigea vers la basilique, précédé de la croix et du livre des Évangiles, qu'on portait processionnellement. Saint Remi tenait le roi par la main; la reine Clotilde suivait, accompagnée des deux princesses Alboflède et Lanthilde, sœurs de Clovis. Plus de trois mille officiers et seigneurs de la cour, revêtus d'ornements blancs, allaient aussi recevoir le baptême avec leur roi. Clovis, frappé de la pompe déployée dans cette auguste nuit, demanda au saint évêque : « Mon » père, est-ce là le royaume de Jésus-Christ où vous avez pro- » mis de m'introduire? Non, répondit saint Remi, ce n'est que » l'entrée du chemin qui y conduit. » Arrivé au baptistère, le roi demanda la grâce d'être régénéré dans ces eaux salutaires. L'évêque lui dit : « Courbez la tête, fier Sicambre; brûlez ce que » vous avez adoré et adorez ce que vous avez brûlé. » Ensuite, lui ayant fait confesser la foi de la Trinité, il le baptisa et l'oignit du saint chrême. Les trois mille officiers ou soldats qui l'accompagnaient, sans compter les femmes et les enfants, furent baptisés en même temps, par les évêques et les autres ministres présents. Alboflède reçut le baptême, et Lanthilde, qui était déjà chrétienne, mais qui professait l'Arianisme, fut réconciliée par l'onction du saint chrême. Clovis ne voulut pas que les réjouissances d'une si heureuse nuit fussent troublées par les larmes des malheureux : il ordonna de mettre en liberté tous les captifs, et fit de grandes libéralités aux églises. Cette nuit de Noël, qui éclaira la naissance des Francs à la lumière de la foi, a toujours été aimée de la France, comme une fête de famille. Noël! était le cri de joie et le cri de guerre de nos aieux.

14. Nous nous sommes étendu sur cet événement avec complaisance, par un sentiment naturel et facile à comprendre. Du reste, à l'époque où il arrivait, l'univers catholique l'accueillait avec des transports de joie. Le pape Anastase II fut d'autant plus sensible à cette consolante nouvelle, qu'il espérait trouver, dans Clovis, un puissant protecteur de l'Eglise. C'était, en effet, le seul souverain qui fût alors vraiment catholique. L'empereur Anastase, en Orient, était livré aux Eutychiens; Théodoric, en Italie; Alaric II, roi des Visigoths, dans l'Espagne et l'Aqui-

taine; Gondebaud, roi des Bourguignons, dans les Gaules; Thrasamond, roi des Vandales, en Afrique, faisaient profession de l'Arianisme. Le pape écrivait à Clovis, en ces termes : « Nous nous félicitons, très glorieux fils, de ce que votre con-
» version à la foi chrétienne concourt avec notre promotion au
» pontificat. La chaire de saint Pierre pourrait-elle ne pas tres-
» saillir d'allégresse, quand elle voit la plénitude des nations
» accourir vers elle, quand elle voit le filet que ce pêcheur
» d'hommes a reçu ordre de jeter dans le monde, se remplir à
» travers les siècles? Nous avons voulu faire part de notre joie à
» Votre Sérénité, afin que connaissant le cœur de votre Père,
» vous croissiez en bonnes œuvres, vous mettiez le comble a
» notre consolation, vous soyiez notre couronne, et que l'Eglise,
» votre mère, se réjouisse des progrès d'un si grand roi qu'elle
» vient d'enfanter à Dieu. Glorieux et illustre fils, soyez donc la
» consolation de votre mère; soyez, pour la soutenir, une colonne
» inexpugnable. Car, en ces jours, la charité d'un grand nombre
» se refroidit, et le vaisseau de saint Pierre est battu par une
» furieuse tempête. Cependant nous espérons contre toute espé-
» rance, et nous louons le Seigneur de ce qu'il vous a tiré de la
» puissance des ténèbres, pour donner à son Eglise, dans la per-
» sonne d'un si grand prince, un protecteur capable de la dé-
» fendre contre tous ses ennemis. Que le Dieu tout-puissant con-
» tinue à vous accorder, à vous et à votre royaume, sa céleste
» protection! Qu'il ordonne à ses anges de vous garder dans
» toutes vos voies, et qu'il couronne toujours vos armes de la
» victoire. » Saint Avit, évèque de Vienne, quoique sujet de Gondebaud, écrit aussi à Clovis pour le féliciter de sa conversion. « Ce n'est pas sans un mystère de grâce, que la lumière de la
» foi a commencé à briller sur votre nation, le jour même de la
» naissance du Sauveur. Il était convenable que vous fussiez ré-
» généré dans l'eau du baptême, le jour même où le Seigneur du
» ciel est né sur la terre, pour le salut du monde. Oh! que cette
» nuit sacrée a été féconde pour l'Eglise en consolations! Quel
» spectacle de voir cette tête, redoutée des nations, se courber
» devant les serviteurs de Dieu; cette chevelure, nourrie sous le
» casque militaire, recevoir, par l'onction sainte, un casque de

» salut; ce guerrier quitter, pour un temps, la cuirasse, afin » de se revêtir des habits blancs de néophyte! N'en doutez pas, » ô le plus florissant des rois! la candeur modeste de ces nou- » veaux habits donnera une nouvelle force à vos armes; et ce que » votre bonheur a fait jusqu'à présent, votre piété le fera encore » mieux. Tout retentit de vos triomphes. Quoique d'un autre » pays, votre gloire nous touche aussi nous-mêmes; chaque fois » que vous combattez, c'est à nous la victoire! » Les espérances du pape saint Anastase II et de saint Avit de Vienne n'ont pas été trompées. L'épée de la France, depuis Charles Martel jusqu'à nos jours, a continuellement protégé l'Eglise. — Saint Avit, dont nous venons de citer les nobles paroles adressées à Clovis était petit-fils de l'empereur Avitus, et fils du sénateur Hésychius, qui avait, depuis son mariage, été élevé sur le siége épiscopal de Vienne, à la mort de saint Mamert. Avit succéda à son père, en 490; son frère aîné, Apollinaire, devint lui-même évêque de Vienne. A l'illustration de la naissance Avit joignait celle de la vertu et des talents. Il s'est, en particulier, distingué comme poète chrétien. Nous avons de lui six poèmes remarquables : 1° sur la création; 2° sur la chute de l'homme; 3° sur l'expulsion de nos premiers parents du paradis terrestre; 4° sur le déluge; 5° sur le passage de la mer Rouge; 6° sur la virginité. Les trois premiers forment ensemble une épopée complète, qu'on pourrait appeler : *le Paradis perdu*. Ces œuvres, où se révèle un véritable génie poétique, et où éclatent des beautés du premier ordre, mériteraient d'être plus connues, du moins dans les écoles chrétiennes.

15. Cependant la situation de l'Eglise en Orient continuait à être déplorable. Le pape saint Anastase II avait profité d'une ambassade que Théodoric envoyait à Constantinople, pour y adjoindre deux légats, les évêques Cresconius et Germain, chargés de faire de nouvelles instances auprès de l'empereur Anastase, à l'effet d'obtenir la suppression des noms d'Acace et de Pierre Mongé dans les diptyques, la reconnaissance du concile de Chalcédoine, et par là l'extinction du schisme. L'arrivée des légats du pape en Orient produisit une profonde sensation. Deux prêtres de l'Eglise d'Alexandrie furent envoyés à Constantinople, pour

opérer, de concert, la réconciliation du siége de saint Marc avec le siége apostolique. Les légats furent chargés de remettre au pape la profession de foi du clergé alexandrin. Le patriarche de Constantinople, Macédonius, parut lui-même disposé à prêter les mains à une pacification durable. Il voulait envoyer au souverain Pontife des lettres synodales, où seraient posées les bases de la future négociation. Mais l'inflexible opiniâtreté de l'empereur Anastase rompit toutes ces espérances. Il s'opposa au désir de Macédonius, et lui défendit, sous peine d'exil, de communiquer avec le Saint-Siége : « Ne voulant pas, disait-il, entendre » parler d'accommodement, à moins que le pape ne souscrivît » l'*Hénotique* de son prédécesseur Zénon. » Il espérait, suivant quelques historiens, circonvenir le souverain Pontife, et l'amener, par d'insidieuses promesses, à trahir la cause de Dieu et de la vérité. Il connaissait mal l'indéfectibilité de la chaire de Pierre, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais. Il connaissait plus mal encore le noble caractère de saint Anastase II, qui l'occupait alors. Au retour de ses légats à Rome, le pieux Pontife avait cessé de vivre (16 novembre 498). Pendant la courte durée de son gouvernement, il avait fait éclater son zèle pour les progrès de la foi, sa sagesse et sa prudence dans les décisions émanées de lui. Consulté par les catholiques de Constantinople, au sujet du baptême administré par Acace et ses partisans, il répondit que les sacrements de Baptême et d'Ordre, conférés par un évêque excommunié et suspendu des fonctions ecclésiastiques, étaient néanmoins valides, et qu'il ne fallait point songer à inquiéter ceux qui les avaient reçus.

§ 3. **Pontificat de saint Symmaque.** (22 novembre 498-19 juillet 514.)

16. Le 22 novembre 498 on élut, pour successeur à saint Anastase II, le diacre Symmaque. Cependant un émissaire de l'empereur d'Orient, le sénateur Festus, secrètement chargé, par ce prince, d'obtenir du Saint-Siége l'approbation de l'*Hénotique* de Zénon, gagna quelques clercs, à prix d'argent, et leur fit élire en même temps l'archiprêtre Laurent, qui avait des engagements avec Anastase. Les deux élus furent ordonnés le même jour : Symmaque, dans la basilique de Constantin; Laurent,

dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure. Ainsi ce prétendu *édit d'union*, qui avait déjà séparé l'Orient de l'Occident, allait encore, par de misérables intrigues, diviser l'Eglise romaine elle-même. Le schisme, importé de Constantinople à Rome, menaçait d'y causer une guerre civile. Il fallait y porter un prompt remède : le plus légitime et le seul canonique eût été un concile des évêques d'Italie, mais sa convocation eût demandé plusieurs mois. Cependant des collisions et des scènes de meurtre ensanglantaient la ville. On fut donc réduit à pourvoir, d'une autre manière, à l'urgence du besoin. Il fut convenu que Symmaque et Laurent iraient à Ravenne, subir le jugement du roi Théodoric. Ce prince, quoique Arien, avait, en mille circonstances, témoigné de son respect pour l'Eglise. Son premier ministre, Cassiodore, était un catholique fervent. Les règlements fameux qu'il venait de publier au nom de Théodoric, son maître; sa réputation de vertu, de justice et de sagesse l'avaient rendu célèbre dans toute l'Italie, et en avaient fait le modèle des grands ministres. Ces considérations déterminèrent sans doute le clergé de Rome à remettre au jugement de la cour de Ravenne une cause purement ecclésiastique. L'événement justifia la sagesse de cette mesure. Théodoric, sur l'avis de Cassiodore, déclara que l'autorité pontificale appartenait à celui qui avait été élu le premier, et qui comptait le plus grand nombre de suffrages. Symmaque réunissait ces deux conditions; il fut donc reconnu pour pape légitime, et entra immédiatement dans l'exercice de son autorité. Le premier acte de son pontificat fut de convoquer un concile, dans la basilique de Saint-Pierre (1er mars 399), pour y régler le mode d'élection des papes, et prévenir le retour des brigues et des factions qui avaient signalé son ordination. Soixante-douze évêques, soixante-sept prêtres et cinq diacres assistèrent à ce concile. On y formula trois canons, relatifs à l'élection des souverains Pontifes. Le premier portait que *si quelque prêtre, diacre ou clerc, du vivant du pape, et sans sa participation, est convaincu d'avoir donné ou promis son suffrage pour la papauté à quelque prétendant, soit par écrit, soit par un serment de vive voix, il sera déposé de toutes fonctions ecclésiastiques*. Le second règle que *si le pape meurt*

subitement, sans avoir pu pourvoir à l'élection de son successeur, celui-là sera consacré qui aura réuni les suffrages de tout le clergé : s'il y a partage, la majorité l'emportera. Le troisième ordonne de *révéler les brigues coupables dont on pourrait avoir eu connaissance, de quelque manière que ce soit;* promettant même, aux complices qui feraient une pareille révélation, l'absolution du crime où ils auraient trempé, afin d'enlever aux auteurs de ces menées honteuses tout espoir de secret et par conséquent d'impunité. Ces décrets furent souscrits par tous les évêques, prêtres et diacres présents. On trouve, parmi leurs noms, celui de l'archiprêtre Laurent, du titre de Sainte-Praxède, le même qui avait été élu antipape.

17. Ce prêtre ambitieux avait promis à Festus, s'il parvenait à le maintenir sur la chaire apostolique, de se rendre aux désirs de l'empereur Anastase, et de souscrire l'*Hénotique* de Zénon. Après le jugement de Théodoric, qui confirmait l'élection de Symmaque, Laurent parut se repentir de sa conduite; il prit part aux travaux du concile, et Symmaque lui conféra le titre d'évêque de Nocéra. Le schisme semblait définitivement terminé. Mais Festus, intéressé à plaire à l'empereur Anastase, et ne trouvant pas dans Symmaque la complaisance qu'il eût souhaitée, ralluma le feu de la discorde. En 500, il rappela Laurent et, de concert avec lui, suborna de faux témoins, qui accusèrent Symmaque d'adultère et de concussion dans l'administration des biens de l'Eglise. Ces plaintes furent portées à Théodoric. Le roi des Ostrogoths chargea Pierre, évêque d'Altinum, d'informer, à Rome même, sur les faits incriminés. Pierre, oubliant l'impartialité que lui commandait sa mission, et les égards qu'il devait à saint Symmaque, se rangea tout d'abord du côté de l'antipape et de ses partisans. Symmaque, entouré de piéges et de dangers, exposé aux insultes d'une faction soudoyée par l'or de Constantinople, fut réduit à se tenir comme prisonnier dans la basilique de Saint-Pierre. Dans cette extrémité, les catholiques de Rome, pour délivrer le Pape de l'oppression, eurent recours à Théodoric, et le prièrent de remettre la décision à un nombreux concile d'évêques, rassemblés de toutes les provinces d'Italie. Théodoric envoya donc aux évêques de l'Emilie, de la

Ligurie et de la Vénétie, des lettres de convocation. Mais ces prélats donnèrent alors un noble exemple d'attachement et de fidélité au Saint-Siége. Ils répondirent au roi que la convocation des conciles appartenait uniquement au Pape; que le souverain Pontife tenait cette prérogative de la primauté de la chaire de saint Pierre, sur laquelle il était assis; que le droit canonique était formel à cet égard, et qu'il était inouï, dans l'histoire de l'Eglise, qu'un pape eût jamais été soumis au jugement de ses inférieurs. Théodoric, pour lever cette objection, pria Symmaque d'écrire lui-même aux évêques d'Italie, pour les inviter au concile. En réponse à cette convocation canonique, cent quinze prélats se réunirent à Rome, au mois de juillet 501. Quand ils eurent pris place dans la *basilique de Jules*, Symmaque entra dans l'église, témoigna sa reconnaissance envers Théodoric pour la convocation du concile, déclara qu'il l'avait désirée lui-même, et, *en présence de tous les Pères, leur donna l'autorité de juger la cause*. Ce sont les termes mêmes des actes du concile. Cependant la ville était pleine de tumulte; la sédition, fomentée par Festus et les partisans de l'antipape Laurent, croissait de jour en jour. Symmaque fut attaqué, pendant qu'il venait à la session du concile, par une troupe de furieux, qui assaillirent son cortége, et blessèrent grièvement plusieurs des prêtres qui l'accompagnaient. Théodoric, informé de ces désordres, envoya, pour les réprimer, des officiers chargés de sévir contre les coupables. Il écrivait en même temps aux Pères du concile, une lettre où l'on retrouve l'élévation de sentiments et la hauteur de vues de Cassiodore, son habile ministre. « S'il eût été dans les attributions » de ma puissance, disait le roi, de connaître par moi-même » de cette affaire, j'aurais pu, avec la grâce divine, la terminer » à la satisfaction générale. Mais c'est la cause de Dieu et de ses » ministres : voilà pourquoi je vous ai rassemblés pour l'instruire; car je n'ai pas cru qu'il m'appartînt de décider les » affaires ecclésiastiques. Rendez donc votre jugement, suivant » les inspirations de votre conscience; et rétablissez ainsi la paix » dans le sénat, le clergé et le peuple de Rome. » Le concile, après avoir suffisamment débattu la question, et s'être convaincu « que Symmaque avait été légitimement et canoniquement élu;

qu'il n'était nullement coupable des crimes qu'on lui imputait, tint une dernière session, communément appelée : *Synode de la Palme* (*Palmaris*), probablement du nom de l'église où les évêques s'étaient rassemblés. L'autorité de Symmaque y fut solennellement reconnue, son innocence proclamée, sa communion déclarée celle de l'Eglise catholique. « Les clercs qui se » sont séparés de lui, et qui ont fait schisme, disent les Pères » du concile, devront lui faire satisfaction, et implorer sa misé» ricorde, pour obtenir d'être rétablis dans leurs fonctions ecclé» siastiques. Quiconque, après ce jugement, osera exercer le » saint ministère, sans être uni de communion avec Symmaque, » sera puni canoniquement comme schismatique. » Les débats survenus, à propos de la promotion de Symmaque, avaient réveillé, dans les esprits, le souvenir de la protestation présentée autrefois, après la mort de saint Simplicius, par le patrice Basile, au nom d'Odoacre, roi des Hérules, qui revendiquait le droit de confirmer ou d'annuler l'élection des Pontifes romains. Jamais ce mémoire n'avait été examiné juridiquement. Un autre concile, tenu à Rome (502) par le pape saint Symmaque, statua sur la valeur de cette prétention. « Un tel écrit, disent les Pères, » n'a jamais pu obliger aucun Pontife romain, parce que nul n'a » le droit d'établir de lois dans l'Eglise, sans le consentement du » Pape. Si les canons et la tradition des saints Pères ont déclaré » nul ce que les évêques d'une province tenteraient de faire sans » l'autorité du métropolitain, à combien plus forte raison sera » nul tout ce que des laïques auront décidé, par rapport aux ma» tières ecclésiastiques, sans le concours du Pontife, qui possède, » avec la prérogative de saint Pierre, la primauté du sacerdoce » dans tout le monde catholique, et dont le consentement est » indispensable pour donner force de loi aux décrets mêmes des » conciles? » Le jugement unanime de tous les Pères rejeta donc la protestation du patrice Basile, comme contraire aux canons, irrégulière et sans nulle valeur. — L'année suivante (503), Symmaque réunit encore un concile à Rome, près du tombeau vénéré du chef des Apôtres, qu'on avait dès lors l'habitude d'appeler la *Confession de saint Pierre*. L'objet des délibérations fut aussi relatif à l'autorité et aux prérogatives du Siége

apostolique, contre lesquelles les schismatiques élevaient de nombreuses objections. Ils les avaient formulées dans un traité intitulé : *Contre le Synode de l'absolution irrégulière;* c'était le nom qu'ils donnaient au synode de *la Palme,* où l'innocence de Symmaque avait été proclamée. « Prétendre, disent-ils, que le » Pape, juge suprême, ne peut lui-même être jugé par personne, » n'est-ce pas donner aux papes la licence de commettre tous les » crimes impunément? S'il est vrai que le Pape ne puisse jamais » subir le jugement de ses inférieurs, pourquoi Symmaque s'est-» il soumis au jugement du concile assemblé à Rome par Théo-» doric? Enfin, pourquoi ce Pape a-t-il refusé de reconnaître » l'autorité de Pierre, évêque d'Altinum, délégué du roi pour » prendre connaissance de l'affaire, lui qui envoie aux autres » Eglises des légats et des évêques visiteurs, pour y régler toutes » les contestations et veiller au maintien de la discipline ecclé-» siastique. » Saint Ennodius, alors simple diacre et depuis évêque de Pavie, s'était chargé de réfuter ces objections, dans un écrit substantiel et éloquent. « Saint Pierre, disait-il, a trans-» mis à ses successeurs une dot perpétuelle de mérite, avec l'hé-» ritage de son innocence. Si quelques-uns d'entre eux se mon-» traient personnellement moins dignes de leurs éminentes » fonctions, les mérites d'un prédécesseur aussi illustre y sup-» pléeraient. Jésus-Christ, sur qui l'Eglise est appuyée, veille à » ce que ses fondements, c'est-à-dire les papes ses chefs visibles, » ne défaillent jamais. Le pape Symmaque a consenti, par hu-» milité, à subir un jugement auquel il ne pouvait nullement » être astreint. Ce sont les violences des schismatiques qui l'y » ont forcé. » Cet écrit d'Ennodius fut solennellement approuvé par le concile, qui en adopta toute la doctrine et en reconnut solennellement l'autorité. Les Pères voulaient alors procéder à la condamnation nominale de ceux qui avaient accusé injustement Symmaque. Mais ce miséricordieux pontife déclara qu'il leur pardonnait sincèrement tout le mal qu'ils lui avaient voulu faire. On renouvela seulement les anciens canons, qui défendent aux fidèles d'accuser leur Pasteur, si ce n'est quand il enseigne des erreurs contre la foi. Il fut aussi défendu de dépouiller de ses biens ou de chasser de son siége un évêque accusé, avant qu'un

jugement n'ait été rendu contre lui. Ces divers statuts sont confirmés, sous peine de déposition pour les clercs et d'excommunication pour les moines et les laïques, avec menace, s'ils ne se corrigent, d'être frappés d'anathème.

19. Par les actes de ces conciles, on voit ce que les catholiques pensaient alors de l'autorité et des prérogatives du pontife romain. Ce qui ne le montre pas moins, c'est la sensation que produisit cette affaire dans les Gaules. Quand on y apprit qu'un concile d'Italie avait entrepris de juger le Pape, tous les évêques en furent alarmés et chargèrent saint Avit, évêque de Vienne, de présenter par écrit leurs protestations. Sa lettre fut adressée aux deux patrices Fauste et Symmaque, personnages consulaires. « Nous étions dans de grandes alarmes, dit-il, au sujet du » schisme de Rome; car nous sentions que l'épiscopat, dont nous » sommes membres, est gravement compromis quand son chef » est ainsi attaqué. C'est alors que nous avons reçu d'Italie le » décret porté par le concile de Rome, au sujet du pape Symmaque. Il n'est pas aisé de comprendre en vertu de quel principe un supérieur peut être jugé par ses inférieurs. L'Apôtre » nous fait un précepte de ne pas recevoir d'accusation contre » un simple prêtre; de quel droit a-t-on pu en recevoir contre » le prince de l'Eglise universelle? Le concile l'a bien entrevu » dans son décret, en déclinant jusqu'à un certain point sa compétence, dans la cause qu'il avait consenti presque témérairement à examiner. Je vous en conjure donc, en ma double » qualité d'évêque et de sénateur romain, employez pour le bien » de la religion le pouvoir que Dieu vous a donné; et n'aimez » pas moins, dans l'Eglise romaine, la chaire de saint Pierre, » que vous n'aimez dans Rome la capitale du monde. Si les » autres pontifes sont en quelques points répréhensibles, on peut » les réformer; mais si le Pape est mis en question, ce n'est plus » un évêque seul, c'est l'épiscopat tout entier qui périclite. Vous » n'ignorez pas au milieu de quelles tempêtes des hérésies nous » conduisons, en ce moment, le vaisseau de la foi; si vous craignez avec nous ces orages, il faut que vous travailliez avec » nous à défendre votre pilote. Quand des matelots insensés se » révoltent contre celui qui tient le gouvernail, serait-il de la

» prudence de céder à leur fureur, en les exposant au danger » pour les punir? Ce n'est pas au troupeau à demander compte » au Pasteur. Ce jugement appartient à Dieu. » Cette magnifique lettre est encore moins honorable pour le pape Symmaque que pour les évêques des Gaules, au nom desquels elle fut écrite C'est le plus beau monument de l'Eglise gallicane (503).

20. Cette Eglise se développait merveilleusement, sous l'influence des saints évêques qui étaient à sa tête. Les Gaules se partageaient entre les trois dominations : de Clovis, dans la partie septentrionale; de Gondebaud, dans la Bourgogne; et d'Alaric II, roi des Visigoths, dans la partie méridionale. Clovis aspirait à fonder la monarchie des Francs dans l'unité. Sa conversion au Christianisme ne put effacer entièrement, dans son âme ardente et ambitieuse, toutes les traces de la barbarie. Grégoire de Tours, dans son récit naïf, nous a transmis les détails de fourberie, de cruauté, qui nous montrent quelle terrible tâche ce fut, pour l'Eglise, d'humaniser, de civiliser, de christianiser complétement cette barbarie originelle. On conçoit qu'une telle œuvre devait exiger des siècles, pour arriver même à une perfection relative. Clovis avait du moins reconnu le vrai principe de toute civilisation, la foi chrétienne : il en avait reconnu la règle vivante, l'Eglise catholique. Le reste n'était plus que l'affaire du temps. Saint Remi, non content d'avoir conquis à la foi la nation des Francs, travaillait à réunir au catholicisme la fraction arienne des Bourguignons. Il avait ménagé (501) dans la ville de Lyon, capitale du roi Gondebaud, une réunion des évêques les plus distingués des Gaules, parmi lesquels on remarquait saint Éonius d'Arles, Honorat de Marseille, saint Avit de Vienne, saint Apollinaire de Valence, son frère et plusieurs autres. Tous ces prélats se rendirent près de Gondebaud, dans sa maison de campagne de Sarbiniacum (1). Les hostilités avaient déjà commencé entre Clovis et le roi des Burgondes. Gondebaud s'en plaignit aux évêques. « Si votre foi est la véritable, leur » dit-il, pourquoi n'empêchez-vous pas le roi des Francs de me » déclarer la guerre, et de s'unir à mes ennemis pour me dé-

(1) Servigny.

» truire? La vraie foi ne s'accorde pas avec la convoitise du bien » d'autrui, ni avec la soif du sang des peuples. » Avit répondit modestement au nom de ses collègues : « Nous ignorons pour-» quoi le roi des Francs entreprend la guerre dont vous vous » plaignez; mais l'Ecriture nous apprend que les royaumes sont » souvent détruits, pour avoir abandonné la loi de Dieu. Ren-» trez donc, vous et votre peuple, dans le chemin de la vérité et » le Seigneur vous accordera la paix. — Quoi donc! dit Gonde-» baud, parce que je ne reconnais pas trois dieux, vous prétendez » que je marche dans la voie de l'erreur! — Grand roi, reprit » Avit, nous n'adorons pas trois dieux. Si vous voulez connaître » les solides fondements de notre foi, ordonnez à vos évêques de » conférer avec nous, en votre présence; et nous expliquerons » en détail quelle est notre foi à la Trinité. » Gondebaud accorda cette requête. Le jour de la conférence fut fixé au premier septembre (501). Saint Avit fut chargé de porter la parole, au nom des catholiques. Un évêque du parti des Ariens, nommé Boniface, devait lui répondre. La discussion s'engagea. Saint Avit prouva péremptoirement que les catholiques n'adorent nullement trois dieux; qu'ils se fondent sur les paroles de l'Ecriture et sur la tradition, pour reconnaître en Dieu trois personnes coéternelles, consubstantielles et égales en toutes choses. L'éloquence naturelle, la grâce, la conviction qui régnaient dans le discours de l'évêque de Vienne, firent une impression profonde sur les assistants. Boniface ne répondit à la savante argumentation du prélat catholique, que par des injures et des calomnies. Son emportement alla si loin, que Gondebaud, ne le pouvant souffrir, rompit de lui-même la conférence. Il était ébranlé; la vénération qu'il professait pour saint Avit augmenta encore, depuis cette circonstance. Il entretint avec lui de fréquentes relations. Un jour, saint Avit le pressait vivement de se déclarer enfin pour la vérité. Gondebaud, ne pouvant plus résister à l'évidence, pria l'évêque de le réconcilier secrètement, par l'onction du saint chrême. Il ne voulait pas donner à sa démarche un caractère officiel et public, dans la crainte que ses sujets, attachés à l'Arianisme, n'en prissent occasion de se révolter contre lui. « Si vous croyez véritablement, répondit saint

» Avit, pourquoi craignez-vous de confesser votre foi? Vous » êtes roi, et vous craignez vos sujets! C'est vous qui êtes le chef » du peuple, et non pas le peuple qui est votre chef. Quand vous » allez au combat, vous marchez le premier, et vos soldats vous » suivent. Faites de même, dans le chemin de la vérité, mon- » trez-le à vos sujets en y entrant le premier, » Gondebaud n'eut pas le courage de se rendre à ce noble langage. Il demeura, par des motifs humains, engagé dans une cause qui n'avait plus ses sympathies ni ses convictions Quoique l'histoire ait aussi à reprocher à Gondebaud des traits de cruauté, qui attestent encore l'origine et les mœurs barbares, elle lui a cependant tenu compte de ses efforts pour faire pénétrer, dans le cœur de ses peuples, l'élément civilisateur et chrétien. La législation qu'il publia, en 502, *au nom de Dieu,* n'est sans doute pas entièrement exempte de reproches; mais, dans la situation des Burgondes, et à l'époque où elle paraissait, elle constituait un véritable progrès.

21. Alaric II, à son exemple, promulguait aussi un code de lois, pour les Visigoths soumis à son empire. C'était la reproduction presque complète du *Code Théodosien*. Les changements ou les additions qu'il crut devoir y faire furent tous concertés et approuvés d'avance par les évêques catholiques de ses états. Les bonnes dispositions de ce prince arien, en faveur des prélats orthodoxes, se manifestèrent encore évidemment, dans l'autorisation qu'il leur accorda de tenir un concile à Agde, en Languedoc. Ils s'y trouvèrent au nombre de trente-cinq, en comprenant les députés de dix absents (506). Les canons et règlements de discipline, édictés par ce concile, sont nombreux et importants. On interdit aux évêques le droit d'aliéner les biens ecclésiastiques; mais on leur laisse néanmoins la faculté d'affranchir les esclaves qui se trouveraient sur les terres de l'Eglise. Cette distinction montre quelle était dès lors l'attention des évêques et des conciles à ménager peu à peu, par les voies de douceur et sans mesures violentes, l'extinction de l'esclavage dans les sociétés chrétiennes. — Les laïques, qui ne communieront pas à Noël, à Pâques et à la Pentecôte, ne doivent pas être réputés catholiques. — Si quelqu'un veut avoir un oratoire particulier dans sa terre on lui permet d'y faire dire la messe, pour la commodité de sa

famille. Mais on réserve les fêtes de Pâques, Noël, l'Epiphanie, l'Ascension, la Pentecôte et les autres jours solennels, où la messe doit être célébrée dans les églises des paroisses, et ne peut être dite dans des oratoires particuliers, sans la permission spéciale de l'évêque. — On voit que le nom de *Messe* était déjà employé, pour désigner les saints mystères, au commencement du VIe siècle. — Il était emprunté à un usage très ancien chez les Romains, de congédier la foule, après une assemblée de quelque nature qu'elle fût, par la formule sacramentelle : *Ite, missa est.* Saint Avit, dans une lettre à Gondebaud, fait observer que ces expressions étaient consacrées par la coutume générale, et qu'on s'en servait dans les palais, après une réception ou une cérémonie publique, au prétoire, après le prononcé du jugement, dans les églises, après la célébration du saint sacrifice. — On renouvelle la défense aux clercs et aux moines de voyager, sans la permission et les lettres de leurs évêques ou de leurs abbés respectifs. — Enfin, le quarante-deuxième canon est relatif à un abus que nous avons déjà vu signaler, sous une autre forme. La plupart des conciles précédents avaient proscrit la magie, et toute espèce de divination, comme autant de vestiges d'idolâtrie. Mais l'amour naturel de l'homme pour le merveilleux, son désir incessant de sonder les secrets de l'avenir, firent reparaître la divination sous le manteau du Christianisme. On prenait un livre de l'Ecriture, qu'on ouvrait au hasard, et l'on regardait comme un présage de l'avenir les premières paroles qu'on rencontrait ainsi, à l'ouverture du livre. La superstition avait varié les formes de cette épreuve appelée : *le Sort des saints.* Quelquefois on plaçait le livre des Évangiles sur l'autel, afin qu'il reçût une sorte de bénédiction préparatoire. Cet abus persista longtemps, malgré la défense des conciles et la vigilance des pasteurs. Les canons d'Agde furent souscrits par les évêques les plus distingués de la Gaule méridionale, qui assistaient à ce concile : saint Césaire d'Arles, saint Quintien de Rhodez, saint Galactorius de Béarn ou de Lescar, saint Glycérius ou Lizier de Conserans.

22. De tous ces noms, le plus illustre était celui de saint Césaire, qui avait succédé à saint Éonius, sur le siége métropolitain d'Arles, en 502. Césaire avait manifesté, de bonne heure, des

dispositions extraordinaires à la vertu et à la piété. A l'âge de sept ans, il se dépouillait souvent de ses habits pour en revêtir les pauvres. A dix-huit ans, il se déroba de la maison paternelle et alla se jeter aux pieds de saint Sylvestre, évêque de Châlon-sur-Saône, sa patrie, le conjurant de lui donner la tonsure cléricale et de l'admettre au service de l'Eglise. Le saint Pontife ne put résister à des désirs si empressés. Césaire demeura deux ou trois ans près de lui : ensuite il se rendit au monastère de Lérins, cette pépinière de saints. Il y devint bientôt le modèle des religieux. Sa réputation était telle, qu'à la mort de saint Éonius, métropolitain d'Arles, le clergé et le peuple de cette ville demandèrent unanimement Césaire pour évêque. L'humble religieux, en apprenant son élection, alla se cacher dans des sépulcres abandonnés, demandant à l'asile des morts un abri contre les honneurs que lui voulaient décerner les vivants. On fut obligé de l'en tirer par force, pour placer sur le chandelier cette lumière qui devait éclairer la maison du Seigneur (502). Césaire n'avait encore que trente-trois ans. Il signala les commencements de son épiscopat, par plusieurs saints établissements. Il ordonna que les clercs réciteraient tous les jours, dans la basilique de Saint-Étienne, l'office de Tierce, de Sexte et de None, avec les hymnes convenables (1). Il fonda un hôpital où l'on recueillait les malades pauvres, qui y étaient servis avec le plus grand soin. On y récitait l'office divin, comme dans l'église cathédrale, mais on le faisait à voix basse, pour ne pas incommoder les malades. Aucune misère n'était étrangère au cœur miséricordieux du saint évêque. Il institua une œuvre de charité pour le rachat des captifs. La pensée que quelque malheureux pouvait se trouver à côté de lui, privé de secours, ne lui laissait pas un seul instant de repos. Il envoyait, chaque jour, ses serviteurs parcourir les rues de la ville, pour lui amener les indigents, les pauvres, qu'il aimait et qu'il soulageait, comme les membres souffrants de Jésus-Christ. Saint Césaire fondait, en même temps, un monastère de religieuses, qu'il mit sous la conduite de sainte Césarie,

(1) On voit ici commencer la pratique de l'office canonial, qui devint plus tard obligatoire dans chaque cathédrale.

sa sœur. Il y prescrivait une clôture sévère. Elles ne sortaient jamais, et personne n'entrait dans l'intérieur du monastère, ni hommes, ni femmes, pas même dans l'église, à l'exception des évêques et des prêtres, pour y faire leurs prières et offrir le saint sacrifice de la messe. Les religieuses ne pouvaient rien posséder en propre. Leur vie était une suite de prières, d'occupations pieuses, d'austérités et de mortifications. Cette règle de saint Césaire fut adoptée depuis par de nombreuses communautés de filles.

23. Cependant Clovis poursuivait ostensiblement la réalisation de son grand dessein; il marchait à la conquête de toutes les Gaules. Il s'était vu récemment guéri d'une grave maladie, d'une manière miraculeuse; saint Séverin, abbé du monastère d'Agaune, dans le Valais, avait étendu son manteau sur l'auguste malade, dont l'infirmité avait subitement disparu. Clovis crut témoigner à Dieu sa reconnaissance, en détruisant l'empire arien des Visigoths, dans la Gaule méridionale. Il partit pour cette expédition. Saint Remi lui adressait, en cette circonstance, une instruction digne du pontife qui la faisait et du prince à qui elle était destinée. « Choisissez, lui disait-il, des conseillers dont la » sagesse ajoute un nouvel éclat à votre gloire. Rendez-vous ac- » cessible à tous, et que personne ne sorte de votre audience la » tristesse dans le cœur. Si vous voulez régner avec gloire, » montrez-vous agréable avec les jeunes gens, mais ne traitez » d'affaires qu'avec les vieillards. » Alaric II, depuis longtemps informé des projets du roi des Francs, s'était montré d'une excessive rigueur, à l'égard de ceux de ses sujets qu'il soupçonnait de désirer la domination de Clovis. Saint Césaire d'Arles, suspect uniquement parce que, originaire de Châlon-sur-Saône, ville soumise aux Francs, il pouvait être tenté de favoriser leur entreprise, fut exilé à Bordeaux. Bientôt Alaric reconnut son innocence, et le renvoya à son troupeau. Mais cette sévérité intempestive n'avait fait qu'aigrir les esprits contre un roi arien. Tout était donc favorable à Clovis. Dans sa marche, le roi Franc n'omit rien, dans le but de témoigner son respect pour la religion; et il acheva ainsi de rallier à sa cause tous les Gaulois catholiques. En passant par la province de Tours, il voulut donner une

marque de sa vénération pour saint Martin, dont le culte était alors si populaire. Il publia, dans toute son armée, un édit portant défense, sous les peines les plus rigoureuses, de rien prendre que de l'eau et de l'herbe dans toute l'étendue de la contrée. Un soldat, ayant trouvé du foin, l'enleva de force à un pauvre paysan, en disant que ce n'était que de l'herbe. Le roi, informé du fait, envoya immédiatement le coupable au supplice. « Où » sera, dit-il, l'espérance de la victoire, si nous offensons saint » Martin? » En même temps il fit partir des députés au tombeau du saint, avec de riches présents. Nous ferons, ici encore, la même réflexion que nous suggérait l'exécution analogue du soldat de Soissons. Si l'on voulait juger ce trait au point de vue des idées modernes, on y trouverait peut-être le sujet de nombreuses critiques. Mais il est souverainement injuste de mesurer aux habitudes, aux convictions et aux mœurs d'un siècle, les habitudes, les convictions et les mœurs d'un autre siècle. A l'époque dont il s'agit, période de transition entre la civilisation romaine et la civilisation moderne, l'élément barbare prédominait : il était représenté par les vainqueurs; et la victoire comme la force, a toujours un prestige puissant. Clovis, qui voulait attacher à son système de gouvernement la race gauloise, la race vaincue, ne pouvait mieux y réussir qu'en faisant, dans l'occasion, de ces exécutions, parfaitement légales d'après la législation en usage chez les Barbares, et propres à rassurer les vaincus contre les excès des vainqueurs.

24. Alaric, après s'être tenu longtemps renfermé à Poitiers, en sortit enfin, et vint présenter la bataille à Clovis, dans les plaines de Vouillé. Il y perdit à la fois le trône et la vie. Clovis s'avança jusqu'en Languedoc, et il aurait été plus loin, si Théodoric-le-Grand, roi des Ostrogoths d'Italie, et beau-père d'Alaric II, n'eût couvert la Provence et l'Espagne par une armée, et sauvé ce qui restait au jeune prince, son petit-fils (507). Deux choses adoucirent les maux de cette invasion à main armée. D'une part, l'unité territoriale fut assurée : de l'autre, Clovis reconnut à l'Eglise le droit le plus illimité d'asile et de protection. A une époque où tous les pouvoirs étaient mis en question, et où la force était la dernière raison des gouvernements, c'était

beaucoup de reconnaître l'inviolabilité de l'Eglise, qui prenait en main la tutelle et la garantie des vaincus. La bataille de Vouillé avait complété l'œuvre de Clovis. Il s'occupa avec ardeur de régler l'administration des nouvelles provinces qu'il venait de conquérir. Par le conseil de saint Remi, il réunit à Orléans (511) un nombreux concile, chargé de travailler au rétablissement de la discipline, gravement compromise, au milieu de tant d'expéditions guerrières. Le droit d'asile, accordé aux églises et aux maisons des évêques, y est solennellement confirmé. « Tous ceux » qui s'y seront réfugiés, y est-il dit, ne pourront en être tirés » qu'après que le réclamant aura juré, sur les saints Evangiles, » qu'il ne leur sera fait aucun mal. » On voit que l'Eglise était toujours attentive à prendre sous sa protection les faibles et les opprimés, aimant mieux couvrir de son manteau des criminels indignes de son intérêt, que de s'exposer à laisser périr l'innocence, victime des passions et de la force brutale. — Un autre canon du concile d'Orléans défend d'admettre les laïques aux saints ordres, avant d'avoir obtenu l'assentiment des officiers de la couronne, au nom du roi. Ce décret a vivement préoccupé l'attention des jurisconsultes, qui prétendent que le pouvoir civil, de temps immémorial, en France, a eu le droit d'intervenir dans l'administration spirituelle et dans les questions purement ecclésiastiques. Les légistes dont nous parlons, ont fait un honneur immérité au quatrième canon du concile d'Orléans, en le supposant complice d'une semblable opinion. La raison de ce décret est simple et toute naturelle : elle n'a aucun rapport avec les théories qu'on a imaginées depuis, et qu'une école moderne a obstinément cherché à faire prévaloir. Les laïques, de condition libre, devaient au roi le service de guerre. La cléricature, par une exemption royale, était dégagée de l'obligation militaire. Or, tout privilége porte avec lui le *titre onéreux* de la reconnaissance. Il était juste que le roi sût à qui le privilége était appliqué; voilà pourquoi on n'admettait pas les laïques aux ordres sacrés sans son consentement. — Le cinquième canon destine le revenu des domaines que les eglises tenaient de la munificence royale, aux réparations des édifices sacrés, à la nourriture des prêtres et des pauvres, et à la rédemption des captifs. — Le vingt-septième ordonne que

les Rogations seront célébrées dans toutes les églises des Gaules, et que, pendant ces trois jours, les esclaves seront exempts du travail. Nous avons vu l'origine de cette institution à Vienne, sous le pontificat de saint Mamert (474). — Le concile d'Orléans renouvela les censures portées par celui d'Agde (505), contre ceux qui exercent le métier d'augures et qui interrogent l'avenir par le *Sort des saints*. Les autres décrets sont relatifs à la discipline cléricale et monastique et n'offrent rien de nouveau. Tous ces règlements furent envoyés par les évêques : *à leur seigneur, le très-glorieux roi Clovis, fils de l'Eglise catholique.* — « Si » vous jugez, lui disaient-ils, ces décrets dignes de votre appro- » bation, l'accord d'un si grand prince avec tant d'évêques as- » semblés en assurera l'observation. »

25. Le roi des Francs ratifia toutes les ordonnances du concile d'Orléans, et les mit au rang des décrets obligatoires dans toute l'étendue de son empire. Il achevait sa carrière royale, en dotant magnifiquement les églises et les monastères. Nous avons encore l'acte de donation de la terre de Mici à l'église de Verdun, en la personne du prêtre saint Euspice et de Maximin, son neveu. Par le conseil de sainte Geneviève, qui vivait encore, avant de partir pour son expédition contre Alaric II, il avait posé à Paris la première pierre d'une église dédiée à saint Pierre et à saint Paul, pour attirer la bénédiction de Dieu sur ses armes. Sainte Geneviève mourut peu de temps après (512), dans une extrême vieillesse, et fut enterrée dans l'église qu'elle avait donné l'idée de construire. Les nombreux miracles que Dieu opéra, par l'intercession de l'humble bergère de Nanterre, devenue la patronne de Paris et de la France, rendirent son tombeau célèbre. La basilique où reposaient ses précieuses reliques porta depuis son nom et l'a reconquis glorieusement de nos jours, après l'avoir perdu deux fois dans les vicissitudes de nos révolutions politiques. La mort de Clovis avait précédé d'un an celle de sainte Geneviève (511). Il laissait à la France une monarchie constituée d'une manière durable; il lui léguait son nom même, destiné à devenir celui d'une longue suite de rois. (*Clovis* est la traduction latinisée du vrai nom franc : *Hlodwig*, dont est venu le nom français de Louis).

26. L'histoire de l'Eglise des Gaules, durant la période du pontificat de saint Symmaque, dont nous n'avons pas voulu interrompre le récit, nous a fait anticiper sur la marche chronologique des événements et perdre de vue les autres parties du monde chrétien. L'Afrique, après un court intervalle de paix, sous le règne de Gontamond, voyait la persécution contre les catholiques se renouveler par les ordres de Thrasamond, son frère et son successeur (496). Le système du nouveau roi des Vandales, contre ses sujets orthodoxes, ne consistait plus en violences ouvertes, en supplices barbares, en exécutions sanglantes. Gontamond espérait séduire les catholiques, en leur promettant des charges, des dignités, de l'argent ou des faveurs. Toutefois, il exila de nouveau saint Eugène, évêque de Carthage, qui mourut l'an 505, à Albi, dans les Gaules, ville alors sous la domination arienne des rois visigoths; et il défendit, sous les peines les plus sévères, d'ordonner des évêques aux églises qui en manquaient, pour interrompre ainsi la perpétuité du gouvernement ecclésiastique, en empêchant la succession de l'épiscopat. D'un commun accord, le clergé des diverses provinces d'Afrique résolut de refuser l'obéissance à ce décret tyrannique. Toutes les chrétientés furent, comme par le passé, pourvues de pasteurs. Cette Eglise d'Afrique, si fertile en grands hommes et en saints illustres, semblait vouloir, avant de s'éteindre pour de longues années, retrouver la fécondité de sa jeunesse. La réputation de sainteté de Fulgence, jeune homme d'une illustre famille de Carthage, remplissait déjà l'univers et faisait l'admiration de Rome même, où Fulgence, chassé par la persécution, s'était rendu au commencement du règne de Théodoric (500). Admirateur de saint Augustin, dont les livres avaient été la première cause de sa conversion, Fulgence étudia avec ardeur la doctrine de ce grand homme. Il est regardé comme celui qui a le mieux compris et développé les sentiments de cet illustre docteur sur la Grâce et l'Incarnation. Les lettres où saint Fulgence nous expose cette sublime doctrine sont précieuses, pour leur pureté théologique et l'élégance du style. La lecture de l'ouvrage de Cassien, sur les *Monastères de la Thébaïde,* avait éveillé dans l'âme ardente du jeune africain, un vif amour de la

solitude. Il résolut d'aller ensevelir sa gloire naissante et les espérances que sa vertu et son talent donnaient à sa patrie, dans une de ces pieuses retraites. Mais le temps des Antoine et des Athanase était passé. L'Eutychianisme et le schisme de Pierre Monge avaient pénétré dans la Thébaïde, retraite ouverte jadis au génie et à la foi persécutés. L'évêque de Syracuse, à qui saint Fulgence fit part de son dessein, l'en détourna par ce motif. Il revint donc dans sa patrie au moment même où Thrasamond venait de porter ses défenses d'ordonner de nouveaux évêques. L'élection de saint Fulgence au siége de Ruspe, alors vacant, fut une des premières et des plus glorieuses violations des récents édits (508). Le nouvel évêque conserva les pratiques de la vie monastique au milieu des honneurs de sa dignité. La première institution de son épiscopat, fut la fondation d'un monastère dans la ville de Ruspe. Il y demeurait avec les frères, vêtu comme eux, partageant leurs mortifications et leurs prières, ne se distinguant entre tous que par son humilité, sa douceur, sa patience et ses austérités extraordinaires. Deux ans s'étaient à peine écoulés depuis sa promotion à l'épiscopat, lorsque Thrasamond l'envoya prendre par ses satellites, pour le déporter en Sardaigne, avec soixante autres évêques de la province de Byzacène. Ces confesseurs de Jésus-Christ apportèrent avec eux, dans leur exil, le corps de saint Augustin, qui demeura deux cents ans à Cagliari, comme si les ossements du docteur de la grâce eussent dû abandonner leur patrie, quand elle abandonnait elle-même la doctrine de la grâce et la voie de la vérité.

27. Le pape saint Symmaque, touché des souffrances des saints proscrits, leur fournissait chaque année les aliments et les vêtements nécessaires. Le roi Théodoric lui-même, voulut s'associer à cette œuvre de charité. Symmaque, dont l'âme se dilatait à proportion des infortunes, consacrait annuellement des sommes considérables au rachat des captifs. Il écrivait aux évêques d'Afrique des lettres de consolation, où il prodiguait toutes les expressions de sa tendresse et de sa sollicitude paternelles. Le zèle du saint Pape, pour le maintien des droits de l'Eglise, était égal à sa charité. En 504, il avait tenu à Rome un concile, dont les décrets sont empreints d'une vigueur vraiment

apostolique. Ils sont spécialement dirigés contre l'usurpation des domaines ecclésiastiques par les princes ariens. « C'est un » sacrilége, disait le Pape, dont Dieu se réserve le châtiment, » que les souverains d'un pays enlèvent à l'Eglise ce que les » fidèles lui ont donné, pour la rémission de leurs péchés et le » salut de leurs âmes. Anathème donc à qui retiendra injuste- » ment ou contestera de mauvaise foi la propriété des biens ecclé- » siastiques! Tout acte de ce genre, exécuté même par les ordres » du roi, est entaché d'injustice et nul de plein droit. » A la lecture de ces décrets énergiques, les Pères du concile les adoptèrent avec acclamation. La fermeté de ce langage, au commencement du VIe siècle, sous un roi arien, est digne de fixer l'attention. Elle fait le plus grand éloge de Théodoric, qui non-seulement ne s'en offensait point, mais conformait entièrement sa conduite à de semblables décrets, rendus par les évêques catholiques. L'Eglise de Narbonne avait été injustement spoliée. Théodoric écrit immédiatement au duc Ibas, son général, commandant de la province romaine dans les Gaules, de faire remettre tout ce qui aura été envahi. Il accordait la même faveur à l'Eglise de Milan, dont l'évêque, Eustorge, avait été dépouillé des propriétés territoriales que son siége possédait en Sicile. « Notre volonté est, disait ce grand roi, que personne n'ait à » souffrir d'injustices; car la gloire du souverain, c'est la sécu- » rité de ses sujets. — Réprimez vigoureusement toute tentative » d'oppression, écrivait-il à Ibas, afin de vous rendre illustre » dans la paix, comme vous l'êtes déjà dans la guerre. » La religion de Théodoric avait été un instant surprise par les calomniateurs de saint Césaire d'Arles, qui accusaient ce pieux pontife d'avoir trempé dans des complots politiques, contre la suzeraineté des Romains. Théodoric gouvernait la Provence et l'Espagne, au nom et comme tuteur de son petit-fils Amalaric. Il fit venir saint Césaire à Ravenne. La majesté du vénérable prélat toucha le cœur du monarque. « Que Dieu punisse ceux qui ont indigne- » ment calomnié ce saint homme, dit Théodoric. Son visage est » celui d'un ange et c'est un crime de soupçonner un caractère » qui est celui de l'innocence et de la vertu. »

28. Saint Césaire profita de sa présence en Italie pour se

rendre à Rome, et conférer avec le pape saint Symmaque sur divers points de discipline et de droit canonique, et, en particulier, au sujet de la conduite à tenir avec les détenteurs de biens ecclésiastiques. Il termina en même temps une contestation, qui durait depuis saint Léon-le-Grand, entre les deux siéges métropolitains d'Arles et de Vienne, et qu'entretenaient, plus que tout le reste, les révolutions politiques. Diverses décisions, obtenues successivement par les évêques de ces deux villes, n'avaient fait qu'augmenter la confusion. Symmaque, après avoir mûrement examiné l'affaire, confirma de nouveau, purement et simplement, le jugement porté par saint Léon-le-Grand, et annula les sentences contraires rendues depuis. Ce règlement, dont nous avons parlé en son lieu, statuait que la juridiction de Vienne serait bornée aux quatre Eglises épiscopales de Valence, de Tarentaise, de Genève et de Grenoble; et que les droits de l'Eglise d'Arles s'étendraient à toutes les autres Eglises de cette province (513). Symmaque prit plaisir à combler l'illustre évêque d'Arles d'honneurs et de dignités. Il lui remit le *pallium,* sorte de manteau que les Pontifes romains avaient l'habitude de porter, et dont ils accordaient l'usage aux prélats qu'ils voulaient spécialement honorer. Le *pallium* devint depuis la marque distinctive des archevêques. Il lui donna, en outre, le titre de légat du Saint-Siége dans les Gaules et l'Espagne, et, en cette qualité, le chargea de veiller aux intérêts de la religion, dans ces deux contrées. Les Gaules offraient en ce temps un autre motif de joie et de consolation, au cœur du souverain Pontife. Le prince Sigismond, fils de Gondebaud, roi des Burgondes, abjurait publiquement l'Arianisme, entre les mains du grand saint Avit. Après sa réconciliation avec l'Eglise catholique, Sigismond vint à Rome, et fut accueilli avec honneur par Symmaque. La conversion de son fils ne parut pas indisposer Gondebaud contre lui, car, l'année suivante, Sigismond fut associé au gouvernement paternel; il fixa sa résidence à Genève. Cette ville était dès lors comme un asile ouvert aux hérétiques réfugiés des divers pays de la chrétienté. Le jeune prince mit tous ses soins à y rétablir la foi dans toute sa sainteté; il fit rebâtir et augmenter le monastère d'Agaune, en l'honneur des saints martyrs de la

légion Thébaine, et se dirigea, dans toutes ses entreprises, par les avis de saint Maxime, évêque de Genève.

29. Ainsi l'Eglise, forte de l'union qui régnait entre le Pape et les évêques, poursuivait, en Occident, le cours de ses pacifiques conquêtes. Il n'en était pas de même en Orient. Anastase, un instant détourné de ses projets anticatholiques, par une guerre contre les Perses qui dura trois ans, reprit, en 505, la politique hostile qu'il avait inaugurée contre l'Eglise, dès le commencement de son règne. Secondé par les intrigues de Xénaïas, évêque monophysite de Hiérapolis, qu'il avait appelé exprès à Constantinople, et par les artifices du moine Sévère, ancien secrétaire de Pierre Monge, il eut bientôt rallié à l'Eutychianisme un parti formidable. Le patriarche Macédonius se montra digne du haut rang auquel il avait été élevé, par sa résistance aux ordres impies de l'empereur. La multitude, si facile à soulever pour toutes les questions dogmatiques, se divisa en deux fractions redoutables. Le sang coula souvent dans des émeutes populaires. Cependant Macédonius ne cédait pas. Anastase suborna, pour l'assassiner, un scélérat nommé Ascholius, qui manqua son coup et fut découvert. Le patriarche, loin de poursuivre la punition de ce crime, prit le coupable sous sa protection et lui fit une pension annuelle. Une telle magnanimité ne toucha point l'empereur. Il fit proposer à Macédonius et aux autres évêques d'Orient deux mille livres d'or, s'ils voulaient procéder à la condamnation des décrets du concile de Chalcédoine. Le patriarche répondit qu'on ne pouvait prendre une telle détermination sans un concile œcuménique, présidé par le Pape. L'empereur, irrité, ôta le droit d'asile à son Eglise, et le transféra aux églises des hérétiques. Macédonius demeura ferme, et anathématisa tous ceux qui osaient parler contre le concile de Chalcédoine. A Constantinople, les esprits s'aigrissaient chaque jour davantage. Dans un soulèvement des hérétiques, secrètement excité par Anastase, les catholiques parcoururent les rues et les places publiques, en criant : « Chrétiens, c'est le temps du martyre ! N'abandonnons » pas notre père ! » Le lâche empereur, auteur volontaire de tous ces désordres, s'épouvanta tellement des proportions que prenait l'émeute, qu'il fit préparer des vaisseaux pour s'enfuir

La nuit suivante, il manda le patriarche Macédonius, lui jura hypocritement qu'il voulait désormais embrasser la doctrine catholique, et lui présenta, en conséquence, une profession de foi captieuse, où il déclarait adhérer aux décisions des deux premiers conciles de Nicée et de Constantinople, sans parler de ceux d'Ephèse et de Chalcédoine. Macédonius, plein de confiance dans un retour qu'il croyait sincère, n'aperçut pas l'artifice, reçut la déclaration d'Anastase, et la souscrivit imprudemment lui-même. C'était signer l'*Hénotique* de Zénon. Les religieux catholiques du monastère de saint Delmace lui dessillèrent les yeux, et lui montrèrent son erreur. Il publia aussitôt une rétractation éclatante, où il déclarait tenir pour hérétique quiconque n'admettait pas le concile de Chalcédoine.

30. L'empereur répondit à cette courageuse protestation, en faisant déporter Macédonius dans le lieu même où Euphémius, son prédécesseur, achevait son exil (510). Le concile de Chalcédoine était la terreur des Monophysites (1) ou Eutychiens. Les actes en étaient déposés dans les archives de l'Eglise de Constantinople. Quelques jours avant le bannissement de Macédonius, Anastase les lui avait fait demander, comme pour les consulter. Le patriarche, prévoyant le sort qu'on réservait à ce dépôt sacré, les scella de son anneau, et les plaça sur l'autel, pour les mettre ainsi sous la garde de Dieu lui-même. La majesté de l'autel n'arrêta pas l'empereur, qui se fit apporter les procès-verbaux, les mit en pièces et en jeta les débris au feu. Macédonius fut remplacé sur le siége de Constantinople par Timothée, prêtre de mœurs décriées, et que ses vices seuls avaient pu recommander au choix de l'empereur. La plupart des ecclésiastiques orthodoxes furent jetés dans les prisons; quelques-uns se dérobèrent à la persécution par la fuite. Un concile d'évêques courtisans, vendus d'avance au pouvoir, ratifièrent la condamnation de Macédonius, et le déposèrent sans l'avoir entendu, se faisant ainsi accusateurs, témoins et juges, dans une cause où tout était contre la justice, le droit et la vérité. En même temps qu'il divisait l'Eglise d'Orient, Anastase lançait en Occident un manifeste, ou

(1) μόνος unique, φύσις nature.

plutôt un libelle diffamatoire contre le pape saint Symmaque. Il l'accusait d'avoir abandonné la vraie foi pour embrasser l'erreur des Manichéens, et d'avoir été ordonné contre les règles canoniques. Le souverain Pontife, attaqué dans son honneur et dans sa foi, répondit avec véhémence et dignité. « Je ne puis, dit-il à » l'empereur, dissimuler vos injures, elles sont trop honorables » pour moi; et elles vous rendent trop coupable devant Dieu. » Vous dites que je me suis fait Manichéen. Rome tout entière » est témoin de la pureté de ma foi : ses archives pourraient, au » besoin, en répondre. Si je me suis écarté en rien de la doctrine » catholique que j'ai reçue de la chaire du bienheureux apôtre » saint Pierre, qu'on se lève contre moi et que je sois confondu. » Mais des injures ne sont pas des preuves, des calomnies ne » sont pas des raisons. J'ignore sur quel fondement vous pouvez » avancer que je n'ai pas été ordonné canoniquement. Dieu a » jugé. Qui êtes-vous pour résister à sa décision souveraine? — » On dit que vous contraignez, par l'épée de vos soldats, les ca» tholiques de Constantinople à embrasser l'hérésie d'Eutychès. » Songez, prince, au sort de tous les empereurs qui ont persé» cuté la foi catholique. Ils ont presque tous péri misérablement. » Or, c'est être persécuteur que d'accorder la liberté à toutes les » hérésies et de la refuser à la seule communion orthodoxe. Si » vous la regardez comme une erreur, il faut la tolérer avec les » autres erreurs; si vous la regardez comme la vérité, il faut la » suivre, et non la persécuter. »

31. Cependant la condamnation de Macédonius, par le conciliabule de Constantinople, était ouvertement désapprouvée par le patriarche d'Antioche, Flavien, et par celui de Jérusalem, Elie, quoiqu'ils n'eussent pas toujours montré dans le cours de ces débats, soit une connaissance assez nette de la doctrine orthodoxe, soit assez de courage pour la professer nettement. L'empereur en fut extrêmement irrité contre l'un et l'autre, et fit assembler un concile à Sidon (511) pour les forcer à s'expliquer, et pour anathématiser le concile de Chalcédoine. Flavien et Elie firent leur profession de foi en des termes qui ne satisfirent point les chefs du parti schismatique. Anastase voulait les envoyer tous deux en exil. Mais le patriarche de Jérusalem, prévoyant l'orage,

avait envoyé à Constantinople l'homme le plus propre à le conjurer. C'était le saint abbé Sabas. Il consentit à quitter sa retraite comme l'avaient fait, en des conjonctures semblables, les patriarches du désert, pour aller s'opposer aux progrès de l'erreur dans la capitale de l'Orient. Il parut au palais impérial, couvert de ses pauvres vêtements de moine, ne demandant rien, ni pour son monastère ni pour lui-même, ne cherchant ni la faveur ni l'admiration des hommes. Anastase, à sa vue, ne put se défendre d'un mouvement de respectueuse vénération. Les gardes avaient d'abord écarté des portes ce vieillard en haillons, qu'ils prenaient pour un mendiant. L'empereur donna ordre de l'introduire. « Il crut, dit l'historien contemporain, voir un ange » sous une forme mortelle. » « Je suis venu, dit Sabas, pour supplier votre piété, au nom de la sainte cité de Jérusalem et de » notre saint archevêque, de donner la paix aux Eglises, de ne » point troubler l'épiscopat et le sacerdoce, afin que nous puissions prier tranquillement, jour et nuit, pour Votre Sérénité. » Anastase touché de la sainteté et de la simplicité du vieillard, lui accorda sa requête ; il le renvoya à son monastère chargé de présents. Mais ce n'était là qu'une concession passagère, arrachée à cet esprit orgueilleux par le spectacle d'une sainteté éminente. Anastase n'était pas changé. Tous les partisans de Macédonius continuaient à être l'objet de ses persécutions. Dans cette extrémité les évêques d'Orient eurent recours au Pape et lui adressèrent une lettre extrêmement remarquable (1). « Hâtez-vous, » lui disent-ils, de secourir cet Orient, d'où le Sauveur a fait » sortir deux grands astres, Pierre et Paul, pour éclairer toute » la terre. Si votre prédécesseur, le grand pape Léon, n'a pas » cru indigne de lui de courir au-devant du farouche et barbare » Attila, pour arracher à la captivité des multitudes tout entières » qui en étaient menacées, combien plus Votre Sainteté ne sem-

(1) Ce monument précieux de l'Eglise, au VI[e] siècle, est bien digne d'être connu et médité, surtout de nos jours. Fleury se contente de l'indiquer dans son ouvrage, en disant simplement que cette lettre était fort longue. Bérault-Bercastel n'en fait pas même mention. Le texte original se trouve dans toutes les collections des conciles. (Voy. M. l'abbé ROHRBACHER, *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, t. VIII, p. 569, 2[e] édit.)

» pressera-t-elle pas d'arracher, à une captivité non moins funeste, des milliers d'âmes qui déjà y gémissent et y tombent encore tous les jours; et de nous montrer, d'une manière plus expresse, la voie directe de la vraie foi, entre les deux voies trompeuses et perverses d'Eutychès et de Nestorius. Il en est qui s'imaginent qu'entre ces deux hérésiarques il est impossible de trouver une route intermédiaire qui conduise au salut, et qu'il faut nécessairement être du parti de l'un ou de l'autre. C'est pourquoi hâtez-vous, avec l'aide de Dieu, de venir à notre secours. De même qu'entre Arius, qui divisait la nature divine, et Sabellius, qui confondait les Personnes, les saints Pères ont formulé l'expression de la vérité catholique, en établissant l'unité de nature et la trinité des Personnes, vous aussi, entre Eutychès qui confond les natures, et Nestorius qui les divise, montrez-nous quelle est la véritable foi orthodoxe, celle que nous ont transmise le pape saint Léon et les disciples des Pères à Chalcédoine, touchant les deux natures, divine et humaine, unies dans la même personne de Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Dieu. » Voilà comment, dans les premières années du VIᵉ siècle, même après deux conciles œcuméniques sur ce sujet, toute l'Eglise d'Orient suppliait le Pape de lui indiquer le chemin de la vérité : voilà comment, il y a quatorze siècles, toute l'Eglise d'Orient reconnaissait spontanément que, après Dieu, son unique salut était le Pape.

32. Saint Symmaque adressa aux Orientaux, le 8 octobre 512, une lettre qui semble la réponse à leur pressante supplique. Il y établit la nécessité de se soumettre invariablement aux décisions du concile de Chalcédoine. Le pape saint Symmaque n'eut pas la consolation de voir la réunion des deux Eglises qu'il appelait de tous ses vœux. Il mourut, le 19 juillet 514, après un pontificat de quinze années : laborieuse carrière, dont chaque pas avait été marqué par une lutte nouvelle. Le saint Pape se montra digne de combattre les combats du Seigneur : son courage, son zèle, sa vigilance, sa charité se trouvèrent toujours à la hauteur des circonstances difficiles qu'il eut à traverser.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT HORMISDAS. (26 juillet 514-6 août 523.)

1. Election de saint Hormisdas. Révolte à Constantinople contre l'empereur Anastase. — 2. Ambassade de saint Ennodius en Orient. — 3. Persécution eutychienne en Illyrie et en Epire. — 4. Mort d'Anastase. — 5. Avénement de Justin-le-Vieux au trône d'Orient. — 6. Fin du schisme eutychien de Constantinople. — 7. Proposition théologique des Moines scythes : *Unus de Trinitate passus est.* — 8. Homérites. Martyre du roi saint Aréthas. — 9. Saint Jacques le Docteur, évêque de *Batné,* ou Sarug. Saint Isaac, évêque de Ninive. — 10. Terre des Angles, *îles des Saints.* — 11. Saints d'Ecosse et d'Irlande. — 12. Mort de saint Hormisdas.

§ 2. PONTIFICAT DE SAINT JEAN Ier. (18 août 523-27 mai 526.)

13. Réaction arienne de Théodoric-le-Grand. Voyage de saint Jean Ier à Constantinople. — 14. Boèce mis à mort par Théodoric-le-Grand. Symmaque. — 15. Prison et mort de saint Jean Ier. Mort de Théodoric-le-Grand. — 16. Conciles d'Arles, Valence et Lérida.

§ 3. PONTIFICAT DE SAINT FÉLIX IV. (12 juillet 526-12 octobre 529.)

17. Avénement de saint Félix IV. L'empereur Justinien et Théodora. — 18. Législation de Justinien. — 19. Conversion des Hérules établis sur les bords du Danube, et de Gordas, roi des Huns. — 20. Athalaric, roi des Ostrogoths d'Italie. — 21. Mort de saint Félix IV.

§ 4. PONTIFICAT DE SAINT BONIFACE II. (15 octobre 529-décembre 531.)

22. Election et premiers actes de saint Boniface II. — 23. Conciles de Rome, d'Orange, de Vaison, de Tolède. — 24. Saint Benoît. — 25. Visite de Totila, roi des Ostrogoths, à saint Benoît. — 26. Mort de saint Boniface II.

§ 5. PONTIFICAT DE SAINT JEAN II. (22 janvier 532-26 avril 535.)

27. Athalaric exige un impôt pour l'élection du souverain Pontife. — 28. Nouvel examen de la proposition : *Unus de Trinitate passus est.* — 29. Sédition des *Verts et des Bleus* à Constantinople. — 30. Domination des Vandales éteinte en Afrique par Bélisaire. Pharas. — 31. Divers saints personnages des Gaules. — 32. Meurtre du fils de Clodomir. — 33. Cessation de l'ordre des Diaconesses. Concile d'Orléans. — 34. Saint Médard de Noyon, sainte Radegonde, saint Marcoul, saint Evroul, etc. — 35. Déposition de Contuméliosus, évêque de Riez. Mort de saint Jean II.

§ 6. PONTIFICAT DE SAINT AGAPIT. (4 mai 535-22 avril 536.)

36. Avénement de saint Agapit. Adoption de l'*Ère chrétienne,* employée pour la première fois par Denys-le-Petit, vers l'an 535. — 37. Lettre de Justinien à saint Agapit. Réponse du pape. — 38. Concile de Carthage. — 39. Bélisaire vient attaquer Théodat, roi des Goths, en Italie. — 40. Voyage de saint Agapit à Constantinople. Mort de ce pape.

§ 1. **Pontificat de saint Hormisdas.** (26 juillet 514-6 août 523.)

1. Saint Hormisdas succéda à saint Symmaque le 26 juillet

514. En ce moment même se dénouait à Constantinople une révolution qui avait failli avoir, pour l'empereur Anastase, les conséquences les plus funestes. Ce prince, dans son inconcevable démangeaison de tout bouleverser, annonça un jour le projet de réformer les Evangiles, dont il trouvait le style trop simple. Il prétendait en même temps changer la liturgie, et forcer notamment le clergé et les fidèles de chanter le Trisagion, avec les additions hérétiques que Pierre le Foulon y avait faites. Les catholiques résistèrent à ces innovations sacriléges. Timothée, le nouveau patriarche, les encourageait au contraire de toute son influence. Il choisit le jour d'une procession solennelle, où toutes les rues de Constantinople étaient pleines de spectateurs, pour inaugurer le chant impie exigé par l'empereur. Mais la masse du peuple, indignée, courut aux armes. La sédition fut terrible, et l'on évalue à dix mille le nombre des personnes qui y perdirent la vie. Un des géneraux d'Anastase, nommé Vitalien, qui avait des sujets de ressentiment contre l'empereur, essaya de profiter, à son avantage, des troubles suscités par les discussions religieuses. Il se mit à la tête des révoltés, et, en moins de deux mois, se rendit maître de la Thrace, de la Mésie et d'une partie de l'Illyrie. Il était aux portes de Constantinople au mois de juin 514. Les catholiques le saluèrent par des cris d'enthousiasme et voulaient le proclamer empereur. Anastase, tremblant dans son palais, capitula; il se présenta, tête nue, dans l'attitude d'un suppliant, devant le peuple réuni à l'hippodrôme, promit solennellement de rappeler les prélats bannis, d'entrer dans le giron de la véritable Eglise et de la protéger. Ces nouvelles protestations, qui n'étaient au fond qu'un mensonge de plus, apaisèrent le tumulte Le peuple, l'armée, le sénat maintinrent Anastase sur le trône, et Vitalien fut éloigné avec le titre de gouverneur de Thrace. Pour donner un semblant d'exécution aux promesses que la peur lui avait arrachées, Anastase écrivit au pape Hormisdas une lettre pleine de respects hypocrites, dans laquelle il essaie de justifier le long silence qu'il a gardé vis-à-vis des souverains Pontifes, ses prédécesseurs, et prie Hormisdas d'envoyer des légats à un concile convoqué à Héraclée, pour traiter de la réunion des deux Eglises et de l'extinction du

schisme d'Orient. Cette première dépêche fut bientôt suivie d'une seconde, qui renouvelait les mêmes protestations et les mêmes instances (515).

2. Hormisdas saisit avec joie l'occasion d'éteindre un schisme qui désolait depuis si longtemps l'Eglise. Il envoya à Constantinople, en qualité de légats, saint Ennodius, successeur de saint Epiphane sur le siége de Pavie, un autre évêque nommé Fortunat, le prêtre Venantius, un diacre nommé Vital, et le notaire Hilarius. Il leur donna des instructions écrites et minutieusement détaillées. Ce monument, le plus ancien de son genre qui nous soit resté, est un modèle d'urbanité, de prudence, de diplomatie chrétienne et pontificale. La base de tout arrangement sérieux était la reconnaissance formelle et explicite du concile de Chalcédoine, et des lettres de saint Léon-le-Grand contre Nestorius, Eutychès, Dioscore et leurs adhérents; enfin l'abjuration solennelle de l'Eutychianisme et de l'hérésie monophysite. Le Pape chargeait, en même temps, ses députés d'une lettre pour l'empereur, contenant en substance les mêmes conditions pour la réunion des Eglises, et l'offre d'aller en personne au concile pour conclure cette grande affaire. Cette proposition était jusque-là sans précédent, dans l'histoire des souverains Pontifes. Anastase n'avait nullement songé à entamer des négociations sérieuses avec le Saint-Siége; il voulait gagner du temps pour tromper tout le monde. Les légats furent renvoyés avec une lettre adressée au Pape. L'empereur y anathématisait nettement la doctrine d'Eutychès; il témoignait son étonnement de ce que le Pape eût pu le soupçonner de sentiments hétérodoxes, au sujet du concile de Chalcédoine, *dont il a toujours*, dit-il, *respecté et maintenu les décrets* (516). Pendant qu'il mentait ainsi à sa conscience, il faisait déporter les évêques catholiques de Nicopolis, de Lignide, de Naïsse et de Paulitale, qui s'étaient refusés à embrasser l'Eutychianisme, et il séduisait, à force de menaces et d'intimidation, Dorothée, métropolitain de Thessalonique, qui eut la faiblesse d'admettre à sa communion Timothée, le patriarche indigne de Constantinople. L'apostasie de Dorothée fournit aux évêques d'Illyrie, ses suffragants, l'occasion de donner une preuve de fermeté et de courage. Ils se r[illegible] concile, sous la prési-

dence de Jean, évêque de Nicopolis, successeur d'Alcyson, qu'Anastase avait fait déporter et qui était mort en exil : ils déclarèrèrent qu'ils cessaient de communiquer avec leur métropolitain, depuis sa chute, et qu'ils n'avaient d'autre communion que celle de l'Eglise romaine. Ils adressèrent à saint Hormisdas les procès-verbaux de leurs séances et les décrets qu'ils avaient promulgués, pour en obtenir la ratification.

3. Le saint Pape accueillit avec bonheur ces témoignages de fidélité et de dévouement à la cause de Dieu; il répondit aux évêques d'Illyrie et d'Épire pour les en féliciter. Il les invitait à anathématiser nommément Eutychès et ses adhérents, ce qu'ils avaient omis de faire dans les canons de leur concile (516). Cependant le métropolitain apostat, Dorothée, ne se tenait pas pour vaincu. Appuyé par les troupes que l'empereur Anastase mettait à sa disposition, il prélevait, sur les Eglises d'Illyrie, des impôts énormes, et inventait chaque jour de nouvelles formes d'oppression. Les évêques, ses victimes, eurent encore recours au Pape, qui se détermina à envoyer une seconde députation à Constantinople, pour obtenir de l'empereur la cessation de pareilles violences. Mais cette fois, Anastase, qui n'avait plus à craindre les armes de Vitalien, ne prit pas la peine de dissimuler ses intentions hostiles. Il repoussa les légats de sa présence d'une manière offensante, et les fit embarquer sur un de ses navires avec une escorte qui avait ordre de ne les laisser communiquer avec aucune des villes de l'empire (517). Ces courageux députés trouvèrent cependant le moyen de faire parvenir à leur destination quelques-unes des protestations que le Pape leur avait remises pour les Eglises d'Orient. L'empereur en eut connaissance; il en prit occasion d'écrire à saint Hormisdas une lettre de récriminations et d'invectives. « Nous pouvons, disait-il, » souffrir qu'on nous insulte et qu'on nous méprise; mais non » qu'on nous commande. » Comme si, dans les choses de la foi, l'empereur n'était pas soumis aux lois de l'Eglise, aussi bien que le dernier des fidèles.

4. Le moine Sévère avait mérité, par son zèle à persécuter les catholiques, d'être élevé par cet empereur hérétique sur le siége patriarcal d'Antioche. Il profita de sa nouvelle dignité pour

redoubler ses violences. En 517, il avait attaqué, à main armée, les monastères catholiques des environs de Jérusalem, et y avait fait périr trois cent cinquante religieux. Les archimandrites en écrivirent au Pape, pour le prier d'intervenir en leur faveur près de la cour de Constantinople. Mais nous avons vu combien peu saint Hormisdas avait à compter sur son crédit, auprès d'un empereur tel qu'Anastase. Ce prince prit ouvertement Sévère sous sa protection. Comme Elie, patriarche de Jérusalem, refusait d'admettre l'apostat à sa communion, il fut envoyé en exil, et remplacé par Jean qui avait promis d'embrasser la communion de Sévère. Mais à peine monté, par cette faiblesse indigne, sur un siége qui ne lui appartenait pas, Jean se montra un tout autre homme. Touché par les exhortations de saint Sabas, au péril de sa vie, il réunit son peuple dans la grande basilique de Jérusalem, et, en présence des officiers de l'empereur, aux applaudissements de tous les catholiques, il prononça solennellement l'anathème contre Eutychès et tous les hérétiques qui n'admettaient pas la foi du concile de Chalcedoine. Cette nouvelle irrita l'empereur; mais le temps devait manquer à sa vengeance. Les avertissements du ciel ne lui avaient pas été épargnés. L'année précédente, Timothée de Constantinople, sa créature et son complice, était mort dans l'impénitence; le patriarche eutychien d'Alexandrie, Jean Nicéote, le suivit de près au tombeau, et sa mort avait été l'occasion de graves désordres en Egypte. Les Barbares profitaient de ces dissensions religieuses pour faire des incursions dans l'empire. Des cavaliers gètes ou goths passèrent le Danube, ravagèrent la Macédoine et pénétrèrent en Thessalie, d'un côté jusqu'aux Thermopyles, que l'ombre de Léonidas ne défendait plus; de l'autre, jusqu'aux frontières de l'Épire, traînant à leur suite une population entière de captifs. Aux désastres causés par les Barbares succéda (518) un tremblement de terre, le plus effroyable dont parle l'histoire : les vingt-quatre villes de la Dardanie furent entièrement détruites. Enfin Anastase, que tant de signes de la vengeance céleste n'avaient point ramené à de meilleurs sentiments, fut trouvé, pendant un orage, foudroyé dans une chambre obscure de son palais (518). Ainsi périt, à quatre-vingt-huit ans, Anastase, que les historiens désignent sous le

nom de *Silentiaire,* parce qu'avant son élévation au trône, il exerçait les fonctions d'huissier du palais, et était chargé de maintenir l'ordre et le *silence* dans la demeure impériale. Son règne fut un des plus honteux de l'histoire du Bas-Empire.

5. Son successeur devait enfin, de concert avec Jean, successeur de l'intrus Timothée sur le siége de Constantinople, rendre la paix à l'Eglise et faire cesser le schisme d'Orient. Dieu avait conduit ce prince comme par la main, à travers des vicissitudes extraordinaires, pour l'élever à cette haute destinée. En 470, un jeune berger du village de Bédériana, en Thrace, arrivait à pied à Constantinople portant un bâton et une besace : c'était Justin. En gardant le troupeau de son père, au fond de sa province, qui avait été le théâtre de tant de batailles, il sentit s'éveiller dans son âme le désir de la gloire et des combats. Il vint donc dans la capitale de l'empire demander du service dans les armées. L'empereur Léon, son compatriote, l'admit parmi ses gardes. Le jeune pâtre était catholique, bon, loyal et généreux. Il se signala par ses exploits dans les guerres contre les Perses et les Isauriens, qui, après la mort de Zénon, inquiétèrent l'empire pendant six ans. Léon de Thrace l'avait nommé tribun des soldats, puis général; Anastase lui donna le titre de sénateur. Au moment de la mort de cet empereur, l'ancien berger de Bédériana ajoutait à tous ces titres celui de capitaine des gardes. L'eunuque Mantius, grand chambellan d'Anastase, intriguait pour donner le sceptre à l'un de ses amis; il confia au capitaine des gardes des sommes considérables afin d'acheter le suffrage des soldats. Justin les leur distribua, mais en son propre nom, et se présenta comme candidat à l'empire. Cinquante ans de bons et loyaux service dans l'armée lui avaient valu l'affection des légions : elles le proclamèrent Auguste le lendemain de la mort d'Anastase et l'ancien berger fut empereur sous le nom de Justin-le-Vieux. Ce prince n'avait jamais voulu apprendre à lire ni à écrire; on avait fait graver, sur une tablette de bois, les lettres qui composaient son nom, et il signait ainsi les actes de son gouvernement. Mais il sut s'entourer d'hommes capables et probes. L'intègre et habile Proclus, son ministre et son ami, conduisit avec soin les affaires publiques; et l'on s'aperçut bien-

tôt qu'un sens droit et des intentions honnêtes valent mieux, pour régner, que l'esprit de duplicité et d'intrigue, qui avait si longtemps troublé l'Orient, sous Anastase-le-Silentiaire.

6. Le dimanche qui suivit l'élection de l'empereur Justin (15 juin 518), le patriarche Jean étant entré avec son clergé dans la grande église de Constantinople, le peuple s'écria. dans un transport unanime : « Longues années à l'empereur! longues » années à l'impératrice! longues années au patriarche! Pour- » quoi demeurons-nous excommuniés! Vous êtes orthodoxe : » que craignez-vous? Chassez Sévère le Manichéen. Proclamez » le concile de Chalcédoine. L'empereur aussi est orthodoxe. » Longues années au nouveau Constantin! Longues années à la » nouvelle Hélène! » On ne peut se défendre d'un sentiment de joie, à ces cris de tout un peuple qui redemande la foi de ses pères. L'écho de semblables acclamations retentit, après tant de siècles, dans les cœurs catholiques comme un chant de victoire. Le patriarche cédant au désir de la multitude parut sur l'ambon, et fit cette proclamation : « Nous annonçons à votre charité que » demain nous célébrerons la mémoire de nos saints Pères du con- » cile de Chalcédoine, qui ont dressé la profession de la vraie » foi. » Ces paroles furent couvertes d'applaudissements. Le lendemain la solennité de la réconciliation eut lieu en effet. Le nom de saint Léon-le-Grand fut replacé dans les diptyques : on effaça ceux des hérétiques qui avaient si longtemps tyrannisé cette Eglise. Ces actes spontanés, dictés par un saint enthousiasme, furent ratifiés quatre jours après (20 juin 518), par un concile de quarante évêques réunis alors à Constantinople. Des ordres furent expédiés dans toutes les villes de l'empire, pour y faire reconnaître le concile de Chalcédoine : partout ils furent exécutés au milieu des cris de joie du peuple. Les grandes Eglises d'Antioche, Jérusalem, Tyr, Ptolémaïde, Alexandrie, adressèrent à Constantinople des lettres d'actions de grâces pour un si heureux changement. Il y avait à peine un mois qu'Anastase était mort et tout l'empire d'Orient était redevenu orthodoxe. Justin écrivit au pape saint Hormisdas, pour le prier de consommer par un acte de son autorité apostolique, la réconciliation des deux Eglises. Il lui demandait d'envoyer des légats à Constantinople

pour terminer cette grande affaire. Hormisdas chargea de cette glorieuse ambassade Germain, évêque de Capoue, un autre évêque nommé Jean, le prêtre Blandus et les diacres Félix et Dioscore. Le voyage des légats à travers les cités de l'empire, ressemblait à un triomphe. Les évêques, les magistrats, l'armée et le peuple venaient processionnellement à leur rencontre. Le clergé s'empressait de souscrire une formule de foi et de communion, rédigée par le souverain Pontife et remise par lui à ses députés. Enfin, le 28 mars 519, dans la grande basilique de Constantinople, on lut publiquement l'acte de réunion, écrit par le patriarche de Constantinople : « Nous adhérons, y était-il dit, » à tous les actes des quatre conciles œcuméniques de Nicée, de » Constantinople, d'Éphèse et de Chalcédoine. Nous anathéma- » tisons tous les hérétiques, principalement Nestorius, jadis évê- » que de Constantinople, condamné au concile d'Éphèse par le » bienheureux pape saint Célestin. Nous anathématisons Euty- » chès et Dioscore, évêques d'Alexandrie, condamnés au saint » concile de Chalcédoine. Nous joignons dans la même condam- » nation le parricide Timothée, surnommé Elure, et son disciple » Pierre Monge, d'Alexandrie. Nous anathématisons pareille- » ment Acace, autrefois évêque de Constantinople, devenu leur » complice et leur partisan. Suivant donc en toutes choses l'au- » torité du Siége apostolique, nous espérons demeurer inviola- » blement attachés à la communion de cette chaire de saint Pierre, » vrai et solide fondement de l'Eglise, centre de l'unité, source » d'autorité. » Quand le patriarche souscrivit, en présence de l'assemblée des fidèles, cet acte, gage de paix après tant d'orages, des larmes coulèrent de tous les yeux, et une immense acclamation, en l'honneur du pape Hormisdas et de l'empereur Justin, retentit sous les voûtes de la basilique. Les légats envoyèrent à Rome deux exemplaires du formulaire souscrit par le patriarche, l'un en grec et l'autre en latin. Les noms d'Acace, de Zénon et d'Anastase furent effacés des diptyques. Ainsi fut terminé le schisme eutychien de Constantinople, après avoir duré trente-cinq ans, depuis la condamnation d'Acace (519).

7. Un pareil événement répandit la joie la plus vive dans tout l'univers catholique. Le pape saint Hormisdas y fut d'autant plus

sensible qu'il avait fait plus d'efforts pour le préparer. Cependant le formulaire de réunion ne fut pas reçu dans toutes les Eglises d'Orient, avec la même facilité. Dorothée, le patriarche excommunié de Thessalonique, refusa de le souscrire. Le légat envoyé pour le lui présenter, courut même les plus grands dangers. L'empereur Justin se montra fort irrité de cette résistance. Le souverain Pontife voulut d'abord user de modération. Il écrivit à ses députés près la cour de Constantinople : « Vous devez » faire en sorte que personne ne se convertisse à la foi catho- » lique, sans connaissance de cause, et ne puisse se plaindre que » le prince l'oblige à professer une foi dont il n'est pas con- » vaincu. Puis donc que l'évêque de Thessalonique n'a pas » voulu recevoir vos instructions, demandez que l'empereur » l'envoie à Rome, pour conférer avec nous, et y trouver la so- » lution de ces difficultés. S'il ne veut pas s'instruire, il prou- » vera sa mauvaise foi, en résistant à l'ordre de Dieu et du » prince. » L'indulgence du souverain Pontife fut couronnée de succès. Dorothée, après quelques mois, finit par se soumettre. Saint Hormisdas chargea le patriarche de Constantinople de terminer cette affaire. Il remit également à son examen un différend survenu entre quelques moines de Scythie et les légats. Il s'agissait de cette proposition : *Un de la Trinité a souffert*, que les moines scythes voulaient faire entrer dans leur profession de foi. Ces paroles pouvaient être entendues dans le sens orthodoxe; mais les catholiques auraient voulu que l'on y substituât celles-ci : *Une des personnes de la Trinité a souffert*, comme indiquant mieux la distinction des personnes dans l'unité de substance. La prudence de l'Eglise romaine s'accommodait peu de ces discussions, où les mots jouaient un si grand rôle; et voici comment le Pape parle des moines de Scythie, venus depuis à Rome pour cette affaire : « Nous voulions les guérir par notre » patience; mais ils sont trop accoutumés aux disputes, trop » amoureux de nouveautés et trop attachés à leurs opinions. Ils » traitent d'hérétiques tous ceux d'une opinion contraire à la » leur. Exercés à la calomnie, ils suscitent partout des troubles » et des séditions; nous n'avons pu les retenir, ni par les aver- » tissements, ni par la douceur, ni par l'autorité. » Saint Hor-

misdas se contenta de blâmer leur opiniâtreté, sans condamner la proposition, que nous verrons admise plus tard par Jean II.

8. Ces événements se passaient l'an 520. Pendant que l'Eglise d'Orient renaissait ainsi au Catholicisme, sous l'influence de Justin, la foi faisait de nouvelles conquêtes dans la Colchide. Le roi des Lazes, jusque-là vassal et tributaire de la Perse, reconnut la suzeraineté de l'empereur grec et se fit chrétien. Tzathius, c'était le nom de ce prince, fut accueilli par Justin comme un fils; il reçut la main d'une princesse de Constantinople, Valérianne, qui porta en dot dans son nouveau royaume la foi de Jésus-Christ (522). L'Evangile avait aussi pénétré dans les tribus arabes de l'Yémen (Arabie heureuse). Jusque-là les fidèles y avaient vécu sans être exposés aux persécutions qui multipliaient partout ailleurs les martyrs. Mais, en 523, le juif Dunaan fut élevé, par ses coreligionnaires, sur le trône des *Homérites*. Tel était le nom que les Grecs donnaient à ces peuplades, par corruption du nom oriental d'*Hamiar* qu'elles portaient réellement. Le nouveau souverain se signala par ses cruautés contre les chrétiens. Deux cent quatre-vingts prêtres furent égorgés; tous les Ethiopiens résidants dans la contrée et soupçonnés d'attachement à la foi catholique, furent massacrés. Dunaan avait donné l'ordre de renverser toutes les églises et de les changer en mosquées. Dans son prosélytisme judaïque, il entreprit une expédition formidable contre Nadiran, ville considérable du nord de l'Yémen et toute peuplée de chrétiens. Défendue par ses habitants avec un courage héroïque, la cité de Nadiran opposait une invincible résistance. Désespérant de l'enlever à force ouverte, Dunaan eut recours à une ruse infâme. Il envoya des hérauts promettre de sa part aux assiégés la vie sauve, la possession tranquille de leurs richesses et le libre exercice de leur religion, s'ils consentaient à lui ouvrir leurs portes. On crut à ses hypocrites protestations. Mais, aussitôt entré à Nadiran, Dunaan livra les maisons au pillage, brûla l'église avec les prêtres et le peuple qui s'y étaient réfugiés. Les habitants qui refusèrent de renoncer à la foi furent mis à mort sans distinction d'âge ni de sexe. Dunaan faisait allumer d'énormes bûchers dans des fosses profondes et y jetait pêle-mêle ces généreuses victimes de la fidélité au

nom de Jésus-Christ. Le martyre d'Aréthas, roi vaincu de Nadiran, fut accompagné de circonstances qui firent éclater son courage. Ce prince, digne d'échanger la couronne terrestre qu'il venait de perdre contre celle du ciel, avait alors 95 ans. Dunaan le fit venir en sa présence, et, insultant à sa défaite : « Vois, lui » dit-il, où t'a conduit ta confiance dans le Christ? Abjure ce » nom, cause de tes malheurs, et songe à ta vieillesse. — Il » n'appartient qu'aux imposteurs et non aux rois, répondit Aré- » thas, de violer les serments les plus solennels, comme tu l'as » fait à l'égard de cette ville infortunée. Les rois, et j'en ai vu » beaucoup dans le cours de ma longue carrière, observent leurs » conventions; ils abhorrent la duplicité et la trahison. Pour » moi je ne trahirai jamais la foi que j'ai jurée au Christ, mon » Dieu; je ne deviendrai jamais un vil apostat juif, comme tu » l'es. » Se tournant ensuite vers les chrétiens captifs qui l'entouraient : « Mes frères, leur demanda-t-il, avez-vous entendu » ce que j'ai dit à ce juif? — Oui, mon père. — Ce que j'ai dit » est-il vrai ou non? — C'est vrai. — S'il en est ainsi, et s'il se » trouve parmi vous quelque chrétien lâche et timide, prêt à » renier son Dieu, qu'il le déclare et qu'il cesse de souiller plus » longtemps par sa présence l'assemblée des saints. » Tous s'écrièrent qu'ils voulaient mourir pour Jésus-Christ. Dunaan irrité les fit tous conduire au supplice sur le bord de la mer. Aréthas reçut le premier le coup fatal. Ses sujets devenus ses compagnons de gloire, furent exécutés ensuite, et, à mesure que le bourreau leur avait tranché la tête, on jetait leurs cadavres dans les flots. Un enfant de quatre ans, que sa mère conduisait par la main pendant qu'on la menait elle-même au supplice, fut interrogé par le tyran. « Aimes-tu mieux vivre avec moi qu'aller » mourir avec ta mère? lui dit-il. — Je ne veux pas renier le » Christ, répondit l'enfant, j'aime mieux mourir avec ma mère. » — Voyez, dit Dunaan à ses officiers, la perversité de cette race » que le Christ a séduite dès l'enfance. » Il eut pourtant honte de faire exécuter ce jeune et courageux confesseur de la foi; il le remit à l'un de ses officiers, pour qu'il fût élevé avec soin, se réservant, quand il serait parvenu à l'âge de quinze ans, ou de lui faire grâce, s'il abjurait sa religion, ou de le mettre à mort,

s'il persévérait dans la généreuse constance dont il venait de donner une preuve si éclatante. Mais le persécuteur des chrétiens ne vécut pas assez pour atteindre le délai fixé pour sa vengeance. L'année suivante (524), le roi d'Ethiopie, Elisbaan, encouragé par l'empereur Justin, attaqua le tyran juif, défit son armée dans une bataille sanglante, le tua avec tous ses parents, rouvrit les églises catholiques et rendit aux Homérites le libre exercice d'une religion qu'ils avaient confessée avec gloire sous le fer des bourreaux.

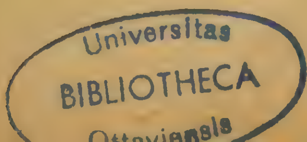
9. L'Arménie voyait alors fleurir dans son sein des merveilles de sainteté et de science. Saint Jacques, évêque de Batné ou de Sarug, surnommé le *Docteur,* consacra une vie de soixante-douze ans à défendre la foi catholique contre les erreurs de Nestorius et d'Eutychès, et à donner l'exemple de toutes les vertus. Il mourut en 522, chargé de gloire et de mérites. Les nombreux écrits en langue syriaque qu'il nous a laissés, se distinguent par l'intégrité de la doctrine et l'harmonieuse élégance d'un style plein d'images et de figures poétiques. Un de ses contemporains, mais qui lui survécut longtemps, fut saint Isaac, évêque de Ninive. Il avait embrassé dès ses plus jeunes années la vie monastique. Le jour de sa consécration épiscopale, deux plaideurs entrèrent dans son cabinet, car les évêques de ce temps avaient à régler non-seulement les intérêts spirituels, mais les discussions de toute nature qui s'élevaient entre les chrétiens. L'une des parties réclamait le paiement d'une créance; l'autre convenait de la dette, mais demandait quelque délai. Le riche insista : « Si tu ne me paies à l'instant je te traduis en justice. — L'Evan- » gile, dit saint Isaac, ordonne de ne pas redemander ce qu'on » nous a pris, à plus forte raison d'accorder un délai à qui vous » le demande. — Ne me parlez pas de l'Evangile, dit le riche, » ce n'est point là ce dont il s'agit. » Isaac fit alors cette réflexion : « Si ces gens n'obéissent point à l'Evangile, que suis- » je venu faire ici? » Et, songeant à l'effrayante responsabilité de la charge pastorale, il abdiqua l'épiscopat et se retira dans le désert de Scété, en Egypte. Il écrivit quatre livres de l'*Institution monastique*, et fut regardé comme le modèle et le docteur des religieux de cette solitude. La ville de Ninive produisit dans

le même siècle un pieux et élégant écrivain nommé Jean Sabbas, qui nous a laissé des traités de mysticité, fruits d'une vie passée dans la contemplation des choses célestes.

10. Pendant qu'aux extrémités de l'Orient la vraie foi jetait de si vives lumières, en Occident les îles éloignées de la Grande-Bretagne et de l'Irlande méritaient le nom d'*Iles des Saints*, titre glorieux légué à l'Angleterre par les chrétiens du VIe siècle, titre longtemps oublié et que les nombreuses conversions de ces derniers temps nous laissent l'espérance de voir bientôt revivre. Saint David, archevêque et patron du pays de Galles, après avoir édifié l'île de Wight, où il passa quelques années dans la solitude, consacrait une église à Glastembury, fondait douze monastères, dont le principal était dans la vallée de Ross, près de la ville de Ménévie, aujourd'hui Saint-David; assistait, en 519, au concile tenu à Brevy, dans le comté de Cardigan, contre les Semi-Pélagiens, et succédait à saint Dubrice sur le siége archiépiscopal de Caërléon, qu'il transférait à Ménévie. Saint David possédait à un degré éminent le talent de la parole, mais son éloquence avait encore moins d'efficacité que la force de ses exemples. Aussi a-t-il été regardé de tout temps comme une des plus brillantes lumières de l'Eglise britannique. La règle qu'il composa pour ses monastères, le rendit le père spirituel d'un grand nombre de saints qui illustrèrent l'Angleterre et l'Irlande (470-544). Saint Dubrice, prédécesseur de saint David sur le siége de Caërléon, ouvrit d'abord dans la province de Warwick une école célèbre, où il expliqua sept ans les saintes Ecritures. La réputation du pieux docteur lui attirait des disciples de tous les points de la Grande-Bretagne. On en compta jusqu'à mille, réunis pour entendre sa parole éloquente. Sacré évêque de Landaff, par saint Germain d'Auxerre (446), il passa depuis à l'archevêché de Caërléon, dont il remit (519) le gouvernement à saint David pour se retirer dans un monastère de l'île de Bardsey, où il mourut peu de temps après. — Saint Thélian, son disciple, fit en 500 un pèlerinage à Jérusalem. De retour dans sa patrie, il fut élevé au siége épiscopal de Landaff, après la translation de saint Dubrice à l'archevêché de Caërléon. Il fit fleurir cette église par sa science, sa piété, son zèle et son

attention à ne recevoir dans le clergé que des hommes éclairés et vertueux. Son autorité seule suffisait pour décider sans appel tous les différends. Il donna des preuves de la charité la plus généreuse, durant une maladie contagieuse qui désola le pays de Galles et mourut (580), dans une solitude où il s'était retiré, pour se préparer au passage de l'éternité. Vers le même temps (516), un autre évêque du pays de Galles, saint Daniel, fondait le célèbre monastère de Bangor, près du canal de la mer qui sépare l'île d'Anglesey du pays de Galles. La même contrée admirait alors le saint abbé Cadoc, fils d'un prince qui possédait la partie méridionale de ce pays. Un instant Cadoc succéda à son père dans le gouvernement de ses états; mais il abdiqua bientôt pour embrasser la vie monastique. Il fonda dans le voisinage de Lan-Carvon, à trois milles de Cowbridge, un monastère qui devint une pépinière de grands hommes et de saints. Saint Iltut, saint Gildas l'albanien, saint Samson, saint Magloire sortirent de cette école pour illustrer leur patrie.

11. L'Ecosse et l'Irlande ne restaient point en arrière du mouvement religieux qui se prononçait dans la Grande-Bretagne. Saint Kentigern, issu du sang royal des Pictes (516-601), évangélisait l'Ecosse, sa patrie, fondait l'évêché de Glascow, dans une solitude où sa présence amena bientôt une multitude d'habitants, qui donnèrent naissance à la ville actuelle. Kentigern envoya prêcher la foi dans les îles d'Orkney, dans la Norwège et l'Islande. — Dans le même temps, la catholique Irlande comptait, parmi ses plus glorieux enfants, saint Colomb, de l'illustre maison de Neil, fondateur du grand monastère de Dair-Magh, aujourd'hui Durrog (521-570); saint Finien, évêque de Clonard, l'un des plus illustres évèques d'Irlande, après saint Patrice (500-552); saint Tigernake, évêque de Clones, dans le comté de Monagan (490-550); saint Albéo, archevêque de Munster, fondateur du monastère de l'île d'Arran, auquel il donna les plus sages règlements (460-525); enfin sainte Brigide, vierge, abbesse et patronne de l'Irlande. Fort jeune encore, elle reçut le voile des mains de saint Mel, neveu et disciple de saint Patrice. Elle se construisit, dans le tronc d'un gros chêne, une cellule qui fut depuis appelée Kill-Dara, ou *cellule du chêne*.





Une foule de vierges étant venues se placer sous sa direction, sainte Brigide les réunit en un corps de communauté, qui donna naissance à plusieurs autres monastères d'Irlande (470-523).

12. Cependant le pape saint Hormisdas achevait la carrière de son glorieux pontificat (523). La question de la grâce s'était réveillée de nouveau dans l'Eglise d'Afrique, si cruellement décimée par le roi Thrasamond. Possessor, évêque africain, consulta le Pape, au sujet des écrits de Fauste, évêque de Riez, dans les Gaules, dont nous avons eu précédemment occasion de parler. Hormisdas le renvoya aux traités de saint Augustin sur cette matière. Le Pape donnait, à la même époque, le titre de primat d'Espagne à l'évêque de Tarragone, tout en confirmant celui de Séville, nommé par saint Simplicius, pour les provinces de l'Andalousie et du Portugal. Par une lettre décrétale, adressée à tous les évêques d'Espagne, Hormisdas défendit d'ordonner de prêtres *per saltum*, c'est-à-dire sans observer les interstices prescrits par les canons. Les pénitents publics ne pouvaient recevoir les ordres. Il fallait s'enquérir longuement de la probité et de la science des ordinands. Enfin des synodes provinciaux devaient être célébrés au moins une fois chaque année, « parce » que, disait le Pape, c'est un moyen très efficace de conserver » la discipline. » Nous avons vu, en effet, la pratique constante des souverains Pontifes dirigée dans ce sens. Les conciles sont les grandes assises de l'Eglise. C'est dans leur sein que se discutent les lois qui la régissent; que se promulguent les règles de la discipline, les mesures qui intéressent le salut des peuples; que se résolvent les difficultés, les conflits d'opinions, les objections soulevées par les novateurs et les hérétiques. L'Eglise a toujours attaché le plus grand prix à la liberté de ces réunions solennelles, où l'on pourvoit, avec l'assistance du Saint-Esprit, aux besoins des fidèles. Saint Hormisdas mourut, le 6 août 523, après neuf ans de pontificat. Il avait employé, à orner les diverses églises de Rome, cinq cent soixante et onze livres d'argent, produit de la charité des fidèles, somme énorme pour le temps. On peut citer saint Hormisdas comme un exemple de modération et de fermeté, les deux qualités les plus précieuses pour celui qui est chargé de gouverner les hommes.

§ 2. Pontificat de saint Jean Ier. (13 août 523-27 mai 526.)

13. Saint Jean Ier fut élu pour succéder à saint Hormisdas, le 13 août 523. Son avénement au souverain pontificat concorde avec une phase nouvelle dans l'histoire de Théodoric, roi des Ostrogoths. Ce prince s'était montré jusque-là digne de sa haute destinée; et la première partie de sa vie peut être citée comme un modèle d'administration sage, digne et prudente. Il semble qu'à cette époque, l'élément barbare se réveilla chez lui dans toute sa fureur. L'occasion qui fit éclater, pour la première fois, des violences qui ne devaient pas tarder à dégénérer en cruautés, fut l'ardeur que l'empereur Justin déployait pour la cause du Catholicisme en Orient. Justin avait voulu porter un coup décisif à l'Arianisme; il déclara les Ariens incapables d'exercer aucune charge, soit dans les armées, soit dans le palais. Théodoric n'avait pas cessé de faire profession d'Arianisme, tout en rendant hommage, comme nous en avons cité plusieurs exemples, aux vertus et à la science des évêques catholiques. L'esprit de secte, jusque-là si inoffensif en ce prince, s'exalta à la nouvelle des édits de Justin; Théodoric déclara que si on les mettait à exécution, il userait de terribles représailles contre les catholiques italiens. Le ministre Cassiodore ne voulut point suivre son maître dans la voie de violente réaction qu'il entamait; il quitta la cour, et l'esprit de sagesse qui avait dirigé jusque-là les affaires, abandonna avec lui Théodoric. Ce prince manda le pape Jean Ier à Ravenne. « Allez à Constantinople, lui dit-il, et exigez de l'empereur Jus» tin qu'il laisse les Ariens convertis par contrainte revenir à » l'Arianisme. — Faites de moi ce que vous voudrez, lui dit le » courageux Pontife, je suis entre vos mains; mais je ne tiendrai » point un pareil langage, qui serait une apostasie. » Théodoric n'en exigea pas moins qu'il entreprît le voyage de Constantinople, pour représenter à Justin que s'il proscrivait l'Arianisme en Orient, lui, Théodoric, proscrirait le Catholicisme en Occident. Le Pape se résigna, et partit, accompagné de cinq évêques italiens : Ecclésius de Ravenne, Eusèbe de Fano, Sapin de Capoue, et deux autres, dont le nom nous est inconnu. C'était la première fois que le chef de la chrétienté, le Pontife de Rome,

entreprenait un pareil voyage. Cette nouvelle avait ému la ville de Constantinople et l'Orient tout entier. Une foule immense se porta à la rencontre du Pape, jusqu'à la distance de douze milles; l'empereur Justin se prosterna devant lui et voulut être couronné de sa main ; ce fut le premier empereur sacré par un pape. Le patriarche Epiphane, qui avait succédé à l'évêque Jean, sur le siége de Constantinople, supplia le Pape d'officier solennellement dans la grande basilique, le jour de Pâques 525. Le souverain Pontife se rendit à ses vœux ; il communiqua ensuite avec tous les évêques d'Orient, ne faisant exception qu'à l'égard de Timothée, patriarche d'Alexandrie, qui se refusait toujours à recevoir le concile de Chalcédoine. Lorsque saint Jean Ier eut reçu les hommages qui s'adressaient à sa dignité, il traita les affaires qui l'avaient amené à Constantinople : il représenta à Justin les malheurs qui menaçaient l'Italie, et, sans faire aucune concession à l'erreur, il dit qu'il fallait laisser aux consciences toute la liberté du repentir. L'empereur céda à ses raisons, et l'on cessa d'inquiéter les Ariens. Sa légation ainsi terminée, saint Jean Ier reprit le chemin de Rome, comblé de riches présents par Justin (1); mais, au lieu des honneurs qu'il avait reçus en Orient, il ne trouva en Occident qu'une prison (525).

14. Dans l'intervalle de son voyage à Constantinople, Théodoric avait fait mettre à mort, sur d'injustes soupçons, le plus savant et le plus vertueux des Romains, l'illustre sénateur Boèce. Ce grand homme savait allier, avec les embarras des charges et des dignités les plus éminentes, l'amour de la philosophie et la culture des lettres. Chrétien convaincu et fervent, lié d'amitié avec les papes saint Symmaque, saint Hormisdas et saint Jean Ier, ses contemporains, il entreprit, à l'aide de leurs conseils, de concilier la raison et la foi, la philosophie et la religion chré-

(1) L'empereur Justin fit présent au souverain Pontife d'une patène d'or du poids de vingt livres, enrichie de joyaux; d'un calice d'or de cinq livres, de cinq vases d'argent et de quinze pales tissues en or. A son retour, Jean envoya ces présents aux églises de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Laurent. Ce bel exemple n'a cessé d'être suivi par les papes, successeurs de Jean. Ils ont toujours offert aux églises, ou aux établissements publics, les dons qui leur étaient personnellement adressés par les princes.

tienne, et de prouver que l'une n'est que le portique qui conduit à l'autre. Cette idée que les philosophes chrétiens poursuivirent, de siècle en siècle, et à laquelle nous devons les ouvrages des plus illustres génies, Boèce lui consacra les travaux de sa vie entière. Parmi les œuvres philosophiques qu'il composa dans ce dessein, nous avons encore l'*Introduction à la philosophie d'Aristote; l'Interprétation d'Aristote;* la traduction des *Analytiques,* des *Topiques* et des *Sophismes* de ce même philosophe. C'est par Boèce que l'étude de la théologie se vit appliquer, pour la première fois, la méthode qu'on a depuis appelée *scolastique,* et qui se résume dans ces deux avantages inappréciables : ordre dans l'ensemble et précision dans les détails. Ce fut sur un tel homme que tombèrent les fureurs de Théodoric, redevenu barbare dans sa vieillesse. Boèce fut jeté en prison, sous le prétexte d'avoir entretenu, avec la cour de Constantinople, des intelligences secrètes, dans le but de remettre l'Italie sous la domination de l'empire. Ce fut dans la solitude et les ténèbres de son cachot, qu'il composa son admirable traité intitulé : *Consolation de la philosophie.* Socrate chrétien, il s'entretient, dans sa captivité, non pas avec un *démon familier,* comme le philosophe grec, mais avec la Sagesse incréée, le Verbe de Dieu. Son ouvrage, divisé en cinq livres mêlés de prose et de vers, rayonne d'une clarté d'esprit et d'une sérénité d'âme vraiment surnaturelles. Le mystère de la Providence y est traité avec des vues pleines d'élévation et de grandeur. L'illustre prisonnier prouve, pour la consolation de son innocence, que la prospérité du méchant est plus digne de compassion que d'envie, et que la vertu persécutée a droit aux respects de l'univers. Les questions de la prescience de Dieu et du libre arbitre sont abordées et résolues avec la même noblesse de pensées et de sentiments. Pendant que Boèce profitait ainsi des loisirs de sa détention dans la forteresse de Calventianum, entre Pavie et Milan, Théodoric songeait à inventer des supplices qui multipliassent, pour le prisonnier, les horreurs de la mort. Boèce fut appliqué à la torture : on lui serra si violemment le crâne avec des cordes, que les yeux lui sortirent de la tête; et, comme il persistait à nier le crime imaginaire dont on l'accusait, on l'étendit sur une poutre, et deux

bourreaux le frappèrent longtemps, avec des bâtons, sur toutes les parties du corps, depuis le cou jusqu'à la plante des pieds. Comme il n'expirait point dans ce tourment, on lui trancha enfin la tête d'un coup de hache (23 octobre 526). Symmaque, son beau-père, versé comme lui dans toutes les sciences sacrées et profanes, comme lui l'ami et le conseiller des papes, eut le même sort l'année suivante.

15. Ces deux exécutions avaient eu lieu quand saint Jean Ier rentra en Italie. A peine débarqué à Ravenne il fut jeté en prison par l'ordre de Théodoric, *mécontent*, disait-il, *du succès de l'ambassade à Constantinople*. Le Pape succomba aux mauvais traitements de sa captivité (27 mai 526). Théodoric lui-même ne survécut que trois mois à cette auguste victime. La main vengeresse de Dieu semblait s'être appesantie sur lui : son humeur était devenue sombre, son esprit était en proie aux plus funestes pressentiments. Ses officiers ayant un jour servi sur sa table un énorme poisson, il crut voir dans le plat la tête de Symmaque fraîchement coupée, agiter ses lèvres avec contraction et jeter sur lui des regards irrités. A cet aspect le roi, frissonnant d'horreur, se leva de table épouvanté. Il mourut quelques jours après pleurant son crime; c'était la trentième année de son règne (526). L'empire des Ostrogoths, qu'il avait fondé, ne devait pas avoir une existence durable; et, huit ans après, la Péninsule italique tombait sous la domination des empereurs d'Orient (534). Pendant le court pontificat de Jean Ier, la mort de Thrasamond et l'avénement d'Hildéric au trône avaient rendu la paix aux Eglises d'Afrique. Hildéric, élevé chrétiennement à la cour de Constantinople, inaugura son règne en rappelant les évêques exilés à Cagliari par son prédécesseur. Tous ces saints confesseurs reprirent le chemin de leur patrie, où ils furent accueillis par le peuple avec des acclamations de joie. Le retour de saint Fulgence ressembla surtout à un triomphe : il débarqua à Carthage, au milieu d'une multitude immense qui portait à la main des rameaux d'olivier et des flambeaux allumés sur son passage (524). Un instant on put croire que l'Eglise d'Afrique allait revivre comme aux beaux jours de sa gloire; Hildéric travaillait à la relever de ses ruines. Les évêques se réunissaient en conciles

pour concerter les mesures de réparation spirituelle nécessaires après un si long orage Celui de Junque, en 524, celui de Carthage, en 525, tracèrent des règles de discipline en rapport avec les besoins des populations. La foi de Nicée y fut solennellement proclamée comme la foi de l'Afrique entière; et le vandalisme arien paraissait pour jamais vaincu. Mais le règne d'Hildéric devait être court : détrôné et mis à mort par Gélimer, il n'eut pas le temps de consolider son œuvre et d'assurer de la durée au bien qu'il avait entrepris.

16. Trois conciles s'étaient tenus en 524, à Arles, Valence et Lérida, pays soumis à la domination de Théodoric. Le concile d'Arles, présidé par saint Césaire, ne fit que quatre canons, où l'on renouvelle des ordonnances déjà portées précédemment : Personne ne peut être ordonné diacre avant vingt-cinq ans, prêtre ou évêque avant trente. Défense d'admettre aux ordres des clercs vagabonds, des bigames ou des gens qui auraient été soumis à la pénitence publique.—Parmi les seize canons du concile de Lérida on remarque les suivants : Défense aux ministres de l'autel, dont les mains distribuent le sang de Jésus-Christ, de verser le sang humain sous quelque prétexte que ce puisse être, même pour défendre une ville assiégée. Prescription de sept années de pénitence publique à ceux ou celles qui font périr les enfants conçus ou nés d'un adultère. Défense aux évêques de toucher aux donations faites aux monastères. Excommunication des incestueux, avec lesquels il est défendu aux chrétiens d'avoir de commerce dans les usages ordinaires de la vie. Liberté laissée à l'évêque de réhabiliter, après le délai qu'il jugera convenable, un clerc tombé dans le crime de fornication, suivant que le coupable se sera montré exact dans l'accomplissement de la pénitence qui lui aura été imposée. Défense de violer le droit d'asile des églises pour en tirer un esclave qui s'y serait réfugié. — Le concile de Valence s'occupa presque exclusivement de régler ce qui concernait la vacance des siéges épiscopaux après la mort des titulaires. Si les clercs profitent de cette circonstance pour détourner quelque chose à leur profit, des biens de l'évêque défunt ou de ceux de l'Eglise, ils seront contraints de le rendre par l'autorité du métropolitain ou des comprovinciaux. L'évêque

le plus proche viendra faire les funérailles et prendre soin de l'Eglise vacante jusqu'à l'ordination du successeur. Il fera dresser un inventaire de ses biens et de ceux de l'Eglise pour l'envoyer au métropolitain. Les héritiers de l'évêque défunt s'entendront avec le métropolitain pour le partage de la succession. On doit aussi remarquer le canon qui ordonne de lire, à la messe, l'Evangile avant l'offrande et le renvoi des catéchumènes, afin que les préceptes de Notre-Seigneur et les instructions de l'évêque puissent être entendus, non-seulement des fidèles, mais des catéchumènes, des pénitents et de tous ceux qui n'étaient point admis à l'action du sacrifice, et que ce moyen de conversion ou d'édification ne soit pas perdu pour eux. C'est ainsi que l'Eglise réglait sa juridiction et sa discipline sous la bienfaisante influence des conciles.

§ 5. Pontificat de saint Félix IV. (12 juillet 526-12 octobre 529.)

17. Saint Félix IV fut élu pape le 12 juillet 526. Théodoric qui avait fait mourir son prédécesseur saint Jean II dans un cachot, avait voulu peser de même sur le choix du nouveau Pontife ; mais le clergé et le peuple romain agirent avec tant de concert que l'influence du roi des Goths se trouva impuissante. L'année qui suivit l'avénement du pape saint Félix IV, l'empereur Justin fit couronner Auguste son neveu Justinien, et mourut, quelques mois après, terminant son règne prospère par le choix d'un successeur capable de continuer son œuvre. Justinien eût été un prince accompli s'il n'eût uni sa destinée à une femme indigne de lui. Epris d'une passion effrénée pour une vile courtisane, nommée Théodora, il l'épousa malgré les sages représentations de Justin et de toute la cour. A peine monté sur le trône Justinien associa publiquement au pouvoir l'objet de sa honteuse affection. Théodora disposait de l'armée, du sénat, de la magistrature, des finances. Les généraux, les sénateurs, les gouverneurs même de province étaient à ses pieds. Dans le prologue d'une de ses lois, Justinien déclare qu'il a consulté la *très respectable épouse que Dieu lui a donnée!* Tous ses efforts n'ont pu parvenir à réhabiliter, aux yeux de la postérité, le nom de la

courtisane couronnée. Si l'on pouvait dégager la figure de Justinien de cette ombre qu'il prit plaisir à attacher lui-même à son histoire, peu de princes offriraient autant de qualités réunies. D'un extérieur imposant, d'une noblesse d'âme merveilleusement peinte sur un visage plein de grâce et de dignité, il parlait ou écrivait avec facilité et éloquence. Il était versé dans la jurisprudence, l'architecture, la musique et même dans la théologie. Sa piété se montrait avec éclat. Dès qu'il fut empereur il fit présent aux églises de tous les biens qu'il possédait précédemment. Malheureusement, et comme par un contraste calculé, Théodora avait tous les défauts contraires aux qualités de son époux. Justinien était catholique ; elle avait ouvertement embrassé l'Eutychianisme : il était bon, affable, chacun pouvait facilement l'approcher, implorer ses bienfaits ou sa justice; elle était fière, hautaine, traitait avec un superbe dédain les personnages les plus illustres : il était désintéressé, elle vendait les charges de l'empire : il était clément et doux, elle était cruelle et sanguinaire. Le premier soin de Justinien, arrivé au pouvoir, fut de réparer les désastres causés par un affreux tremblement de terre (525) qui avait ruiné la plus grande partie des villes de Syrie. Antioche, Daphné, Séleucie n'étaient plus qu'un monceau de décombres. La commotion dura six jours avec la plus extrême violence. Il se renouvela pendant six mois à plusieurs reprises, quoique avec moins de furie, et ce ne fut qu'après dix-huit mois (527) que le terrain, complétement raffermi, permit de reconstruire les édifices renversés. Justinien profita de cette circonstance pour relever l'antique cité de Palmyre, bâtie autrefois par Salomon, sous le nom de Tadmor, et détruite par Nabuchodonosor lorsqu'il vint assiéger Jérusalem. La restauration fut faite avec une magnificence vraiment royale ; les ruines gigantesques de cette ville, qu'on dirait élevée par une autre race d'hommes que la nôtre, font encore l'admiration des voyageurs modernes.

18. L'œuvre sans contredit la plus remarquable de Justinien, celle qui a donné à son nom l'immortalité, fut la législation qu'il promulgua et qui forme le *corps du droit romain,* base de notre jurisprudence actuelle. L'idée d'une réorganisation législative complète le préocccupait depuis longtemps. Il la réalisa dès les

premières années de son règne. « Pour mettre un terme à la longueur des procès, disait-il, dans son édit de 528, et, pour faire disparaître cette multitude confuse de constitutions, contenues dans les Codes Grégorien, Hermogénien et Théodosien, publiées par Théodoric, par ses successeurs ou par nous-mêmes nous voulons les reunir toutes dans un seul code, qui sera décoré de notre nom glorieux. » Ce code, qui s'appelle en effet le *Code Justinien*, fut terminé dans l'espace d'une année. Il contient le recueil de toutes les constitutions impériales, depuis Adrien jusqu'à l'an 534. En 529, l'empereur ordonna la mise en ordre du *Digeste* ou *Pandectes*, compilation immense dans laquelle le système du droit civil fut établi d'après deux mille traités de jurisprudence. Tribonien et seize collaborateurs que Justinien lui adjoignit, rédigèrent cet ouvrage en trois ans. Les éléments d'un pareil travail étaient épars çà et là dans les écrits des jurisconsultes. Cette division fit sentir la nécessité de réunir en un recueil tous les principes du droit, et donna l'origine aux *Institutes*, que Justinien publia en 533, et qu'on étudie encore dans nos écoles. Enfin les *Novelles* ou *Authentiques*, collection des édits publiés par l'empereur, depuis 534 jusqu'en 565, complétèrent l'ensemble de ces grands travaux. Dans cette législation, le caractère rigoureux du vieux droit romain disparaît pour faire place aux principes chrétiens. La question des esclaves y est traitée avec une douceur jusque-là inouïe. La puissance paternelle perdit les dernières traces de rigueur impitoyable qu'elle avait au temps de l'ancienne Rome; elle devint plus raisonnable et plus conforme à la nature. Un éminent jurisconsulte (1) se demande comment, dans un siècle où tant de choses déclinaient, Justinien put s'élever à cette hauteur. « La création de Justinien, » dit-il, est vraiment originale; mais elle n'est pas la découverte » fortuite de quelque esprit supérieur à son siècle; c'est une » œuvre chrétienne préparée depuis deux cents ans par le travail » incessant du Christianisme, et éclose à une époque où le » Christianisme était tout. »

19. Pendant que Justinien consolidait, par ces établissements,

(1) M. Troplong.

les conquêtes de l'esprit chrétien dans les mœurs et la législation de l'empire, l'Evangile faisait de nouveaux progrès parmi les peuples barbares. En 528, Grètes, roi des Hérules, établi par Anastase sur les bords du Danube, vint à Constantinople offrir ses services à Justinien. Pour cimenter plus fortement l'alliance, il demanda le baptême et le reçut le jour de l'Epiphanie, avec douze princes ses parents et toute sa cour. L'empereur voulut être son parrain et le combla de présents. A l'exemple du roi, le reste de la nation embrassa le Christianisme. Dans la même année, les Tzanes, peuplade à demi sauvage du mont Taurus, embrassèrent aussi la religion chrétienne, et, s'étant enrôlés dans l'armee des Romains, ils les servirent depuis avec autant de bravoure que de fidélité. Gordas, roi des Huns de la Chersonèse Taurique, se convertit également; il reçut le baptême à Constantinople et eut l'empereur pour parrain. La réputation de Justinien lui attirait de toutes parts des étrangers illustres, qui briguaient l'honneur de le servir. L'eunuque persan Narsès, dont le nom devint plus tard si célèbre, fut de ce nombre. Justinien l'accueillit avec empressement et l'éleva aux plus éminentes dignités.

20. Cependant, en Italie, le successeur de Théodoric sur le trône des Goths, Athalaric, confirmait par une loi les priviléges du clergé romain. Il y disait : « Si quelqu'un veut intenter une » action contre un clerc de l'Eglise de Rome, il doit première- » ment s'adresser au Pape, qui jugera lui-même ou déléguera » des juges. Si le demandeur n'a pas obtenu satisfaction, il s'a- » dressera au juge séculier, après avoir prouvé le déni de justice » de la part du tribunal ecclésiastique. Mais celui qui s'adressera » à nous, sans s'être auparavant présenté au Saint-Siége, perdra » sa caution et paiera dix livres d'or applicables aux pauvres par » les mains du Pape. » Cette loi sanctionnait ainsi l'exemption des tribunaux civils en faveur des clercs, déjà passée en usage. Il a fallu la perturbation profonde, jetée dans les esprits par la grande révolution philosophique et sociale du dernier siècle, pour qu'au sein des nations catholiques on ait songé à supprimer la juridiction ecclésiastique. Les clercs, coupables de quelque faute que ce puisse être, relèvent avant tout de l'évêque, leur

ordinaire ; ils ont renoncé à tous les avantages de la vie civile pour se mettre au service de tous les besoins et de toutes les misères : s'ils ont le malheur de forfaire jamais à leur vocation sainte, c'est l'évêque d'abord qui doit juger la gravité de leur faute avant de les livrer, s'il y a lieu, au bras séculier.

21. Saint Félix IV veillait avec sollicitude aux intérêts de la foi dans toutes les provinces du monde catholique. Le Semi-Pélagianisme se réveillait dans le midi des Gaules malgré les efforts des pieux évêques de cette contrée. Saint Césaire d'Arles demanda au Pape des conseils et une direction à suivre pour s'opposer aux progrès de l'erreur. Félix IV ne trouva rien de plus à propos pour préserver les fidèles de la séduction, que d'extraire des œuvres de saint Augustin les passages les plus concluants sur la grâce et le libre arbitre, et de les transmettre à saint Césaire comme l'expression précise de la tradition et de la doctrine apostoliques. Un concile de la Gaule méridionale, tenu le 3 juillet 529, à Orange, à l'occasion de la dédicace d'une église dans cette ville, souscrivit ces décisions de Félix IV. « Nous avons » appris, disent les Pères, que des erreurs opposées à la doctrine » catholique, sur la matière de la grâce et du libre arbitre, se » sont répandues parmi les fidèles; c'est pourquoi nous avons » jugé raisonnable de promulguer les articles extraits des Pères » de l'Eglise, qui nous ont été envoyés par le Saint-Siége à ce » sujet. » Le concile établit ensuite le dogme du péché originel, la gratuité de la grâce et de la foi, l'accord du libre arbitre avec la grâce prévenante dans l'homme. Saint Félix IV mourut, la même année (12 octobre 529), après un pontificat de trois ans et quelques mois. « On aimait dans Félix, dit un ancien auteur, sa » simplicité modeste, son esprit de bienveillance et son inalté- » rable charité envers les pauvres. »

§ 4. **Pontificat de saint Boniface II.** (15 octobre 529-décembre 531.)

22. La tendance des rois d'Italie à s'immiscer dans l'élection des souverains Pontifes, se prononçait à chaque nouvelle vacance du Saint-Siége. Théodoric avait, nous l'avons vu, cherché à peser sur le choix de saint Félix IV ; Athalaric, malgré les dis-

positions favorables qu'il avait montrées pour l'Eglise romaine, voulut lui-même imposer son influence au clergé et aux fidèles de Rome pour la nomination d'un Pontife. Cette usurpation de pouvoir des rois ostrogoths fut un antécédent funeste pour la liberté de l'Eglise romaine. Les empereurs de Constantinople, devenus maîtres de Rome, et, après eux, les empereurs d'Allemagne, suivant cette ligne politique, voulurent s'arroger le droit sinon d'élire le Pape, au moins de confirmer son élection. Il fallut de longs et persévérants combats pour que l'Eglise recouvrât sa liberté dont elle jouissait même sous les empereurs idolâtres. Les inconvénients de cette intervention séculière se firent sentir à la mort de Félix IV. On promut, pour lui succéder, Boniface II, fils de Sigisvult, de la race des Goths (15 octobre 529). Mais, en même temps, sous l'influence d'Athalaric, une faction élisait séditieusement un antipape nommé Dioscore. Heureusement, le schisme ne dura pas longtemps : Dioscore mourut vingt-neuf jours après son intrusion (12 novembre 529). Le désir de prévenir le retour de ces fâcheuses rivalités entraîna Boniface II à une démarche où le zèle n'était pas selon la science. Il fit un décret dans lequel il désignait lui-même, comme son successeur, le diacre Vigile. Cet acte était contraire aux traditions de l'Eglise et aux nombreux canons qui interdisaient à un Pontife vivant le droit de léguer sa dignité comme un héritage. En soustrayant ainsi l'élection du Pape à l'usurpation du pouvoir temporel, Boniface l'enlevait en même temps à l'Eglise. Les conséquences les plus fâcheuses pouvaient découler d'une telle innovation : la monarchie élective de l'Eglise devenait une sorte de pouvoir héréditaire, que des mains peu scrupuleuses pouvaient transmettre dans une seule famille, au préjudice des intérêts de la religion et de la foi. Le temps et la réflexion agirent sur l'esprit du Pape. L'année suivante, dans un concile qu'il réunit à Rome, il revint sur cette décision et déclara que son décret n'avait plus force de loi. Pour mieux prouver, à cet égard, la force de sa nouvelle conviction, il voulut lui-même le brûler en présence des évêques assemblés (530). Cette courageuse réparation d'une mesure prise trop précipitamment sur un point de discipline, honore la mémoire de saint Boniface II.

23. Le reste de son pontificat s'écoula paisiblement. Selon la coutume des Pontifes romains, Boniface assemblait chaque année un concile à Rome, pour y traiter des intérêts spirituels de la chrétienté. Celui de 531 eut à connaître d'une réclamation faite par Etienne de Larisse, métropolitain de Thessalie. Epiphane, patriarche de Constantinople, contestait la régularité de son élection, sous prétexte qu'elle avait été faite sans son concours et sans son aveu. Les évêques de Constantinople n'avaient cessé, depuis le décret additionnel du concile de Chalcédoine, de revendiquer, pour leur siége, le droit de juridiction sur toutes les métropoles de l'Orient. On sait tous les maux que causèrent à l'Eglise ces ambitieuses prétentions. Etienne avait été élevé sur le siége de Larisse en présence des évêques de la province, avec le consentement unanime de tout le clergé et du peuple de la ville. Epiphane ne s'en crut pas moins en droit de le suspendre de ses fonctions épiscopales, et de déclarer son ordination nulle et simoniaque. Le métropolitain de Larisse appela de cette injuste sentence au jugement du Saint-Siége. La décision dut lui être favorable, mais l'histoire ne nous a pas conservé la forme dans laquelle elle fut rendue. La même année, le pape saint Boniface confirma les décrets du concile d'Orange, qui lui avaient été adressés par saint Césaire d'Arles. « Vous nous mandez, disait » le souverain Pontife, que certains évêques des Gaules attribuent » à la nature et non à la grâce, le premier mouvement de la foi » par lequel nous croyons en Jésus-Christ; et vous souhaitez que » nous confirmions, par l'autorité du Siége apostolique, la pro- » fession de foi que vous leur avez opposée, en définissant, sui- » vant le sentiment catholique, que la foi en Jésus-Christ, fon- » dement de la vie chrétienne, est inspirée par la grâce préve- » nante de Dieu. Plusieurs Pères, et surtout le grand saint » Augustin, d'heureuse mémoire, ont suffisamment démontré » cette vérité. Nous approuvons donc la décision de votre concile, » conforme en tout à la tradition catholique. » L'approbation du Saint-Siége a donné tant d'autorité aux actes du deuxième concile d'Orange, que ses décisions sont devenues des règles de foi, contre lesquelles il n'est pas permis de s'élever sans se déclarer hérétique.

La perpétuité du sacerdoce catholique, et les moyens de l'assurer dans les diverses Eglises, commençaient dès lors à appeler l'attention des évêques. Deux conciles, celui de Vaison (529) et celui de Tolède (531), s'occupèrent spécialement de cette question. Le premier recommande aux ecclésiastiques d'élever, sous leurs yeux, dans les sciences sacrées, des jeunes gens qui puissent leur succéder un jour. On voit poindre dans cette précaution la première idée des séminaires. Elle apparaît, sous une forme plus avancée encore, dans le concile de Tolède. « Les en» fants destinés à la cléricature, est-il dit dans le premier canon, » seront d'abord tonsurés et mis au rang des lecteurs, pour être » instruits dans une maison dépendante de l'Eglise, sous les yeux » de l'évêque. S'ils promettent librement de garder la conti» nence, on les ordonnera sous-diacres à vingt ans. A vingt» cinq ans accomplis, s'ils se sont conduits sagement, on les » ordonnera diacres. Quand ils auront été promus aux honneurs » du sacerdoce, il ne leur sera pas permis de quitter l'Eglise qui » les aura ainsi élevés, sans l'agrément de leur évêque. » — Les élections épiscopales elles-mêmes ne demandaient pas à être réglées avec moins d'attention et de soin. Les hommes qui exerçaient quelque influence sur les élections en abusaient pour extorquer aux candidats des largesses, que l'on prenait plus tard sur les biens de l'Eglise. L'abus avait été quelquefois si loin, qu'on avait mis en vente jusqu'aux vases sacrés, pour payer les sommes promises. Boniface II renouvela les édits portés contre de tels actes de simonie, et les notifia à tous les évêques du monde catholique.

24. Pendant que le Pape et les conciles travaillaient de concert à maintenir les règles de la discipline ecclésiastique, Dieu suscitait un homme destiné à devenir le patriarche de la vie monastique en Occident. Ce fut saint Benoît (1). Avant lui, de nombreux monastères s'étaient élevés en Italie, sous la double influence de saint Ambroise et de saint Jérôme. En Afrique, saint Augustin; dans le nord des Gaules, saint Martin de Tours, et dans le midi Cassien, propagèrent ces pieuses institutions. Mais cette foule de

(1) En latin *Benedictus*, ou Béni.

monastères n'obéissaient point à la même règle, ils avaient tous des observances particulières, abandonnées à une sorte d'arbitraire. Au milieu des troubles de l'invasion barbare, cette variété et cette inconstance dans la règle pouvaient amener de grands désordres, et peut-être la ruine des institutions monastiques en Occident. Saint Benoît entrepris de les constituer dans l'unité. Italien d'origine, ce fut en Italie qu'il réalisa la grande œuvre pour laquelle il avait été choisi par la Providence. Issu d'une noble famille, il renonça de bonne heure à tous les avantages temporels, pour se retirer dans une grotte des Apennins, à quarante milles de Rome. Mais, malgré le soin qu'il prit de s'y cacher, l'éclat de sa sainteté le fit connaître, et son désert se peupla bientôt d'une multitude de fervents disciples, dont les plus illustres furent saint Placide et saint Maur. Douze monastères s'élevèrent sous les mains de ces ouvriers célestes. La prière, le travail des mains, les œuvres de charité se partageaient tous leurs instants, et cette solitude de Subiacum devint ainsi la demeure des anges. Saint Benoît la quitta cependant par humilité et par un plus grand désir de la retraite. Il vint se fixer sur le sommet d'une montagne inhabitée, qui domine la petite ville de Cassin, dans l'ancien Samnium. Sa réputation l'y suivit. Un monastère fut construit sur l'emplacement d'un temple d'Apollon, et les religieux s'y multiplièrent au point que leur communauté ressemblait à une ville, peuplée de plusieurs milliers d'habitants. Le besoin de soumettre tant d'existences diverses à une règle fixe, donna à saint Benoît la première idée de formuler, en un corps de loi, tout ce qui regardait la vie monastique. Une longue étude des *Conférences de Cassien*, des *Vies des Pères du désert*, de la *Règle de saint Basile*, et, par dessus tout, l'expérience personnelle jointe à une vertu éminente, le préparaient depuis longtemps à ce travail, qui fut adopté depuis par tous les monastères d'Occident, comme la règle de saint Basile l'avait été dans ceux de l'Orient. Saint Benoît n'admet à la profession religieuse qu'après de longues et solennelles épreuves. Les trois vœux de continence parfaite, de pauvreté volontaire, d'obéissance religieuse, réalisent pour les moines dignes de leur vocation, la pratique des conseils évangéliques. La juridiction de l'abbé est aussi étendue, aussi

complète que possible ; du reste, elle doit s'exercer comme une autorité paternelle, et, suivant la parole de Jésus-Christ, *le premier du monastère n'est que le serviteur de tous les autres.* Les diverses fonctions, les charges du monastère, sont déterminées par la règle. L'heure et la durée des exercices de piété, des prières communes, la forme des mortifications permises à chaque individu sont fixées avec un soin exact. Les repas, l'habillement sont également précisés. La forme des habits indiquée par saint Benoît pour ses disciples, fut adoptée, à cause de sa commodité, et devint commune à toutes les professions civiles en Europe, jusque vers le xve siècle. Ils consistaient en une tunique de laine blanche, une cuculle noire qui enveloppait les épaules et se rattachait à un *chaperon* ou *capuce*, qui recouvrait la tête. La règle avait pour sanction des pénitences diverses et graduées selon le degré de culpabilité. La punition la plus sévère était l'excommunication, par laquelle un moine était mis en dehors de toutes relations avec ses frères, jusqu'à ce qu'il eût pu expier sa faute ou réparer le scandale qu'il avait causé. Les incorrigibles étaient chassés du monastère. Mais, dans sa mansuétude, le législateur laissait place au repentir, et permettait de recevoir de nouveau, et jusqu'à trois fois, des religieux ainsi expulsés, s'ils paraissaient revenus à de meilleurs sentiments. Nous ne faisons qu'indiquer sommairement l'esprit dans lequel est conçue cette règle de saint Benoît, qui a fait l'admiration des plus grands hommes. Saint Grégoire-le-Grand la regardait comme un chef-d'œuvre de prudence. Cosme de Médicis la lisait assidument. « J'y trouve, di- » sait-il, les préceptes les plus sages pour le gouvernement des » états et la connaissance la plus profonde du cœur humain. » L'ordre de Saint-Benoît se répandit dans tout l'Occident. Tour à tour écrivains, prédicateurs, historiens, agriculteurs, ces religieux se chargèrent du soin de civiliser les peuplades barbares, de sauver du naufrage les modèles de la littérature grecque et latine, de convertir peu à peu à la culture régulière des campagnes et à des mœurs plus paisibles, les hordes, si longtemps belliqueuses des contrées du Nord. La société moderne a recueilli le fruit de leurs travaux et de leur dévouement, mais la reconnaissance publique n'a pas toujours été à la hauteur des services rendus : on

a trop souvent calomnié ces humbles bienfaiteurs de l'humanité, qui ensevelissaient leur jeunesse et leur vie tout entière au fond des cloîtres, pour conserver à l'admiration de la postérité les chefs-d'œuvre des anciens, ou bien qui se disséminaient en colonies agricoles, sur tous les points du territoire, pour apprendre aux races barbares à cultiver les marais et les landes de la vieille Europe, et à demander au sol toujours fécond, une existence qu'elles avaient cherchée trop longtemps dans les hasards des combats, le pillage et le meurtre. L'influence de saint Benoît s'étend donc, on le voit, jusqu'à nous. Son ordre, par un privilége de merveilleuse fécondité, eut la gloire de donner à l'Eglise 35 papes et 200 cardinaux, 1,164 archevêques, 5,512 évêques, 55,460 religieux vénérés pour leur sainteté.

25. Le père de cette illustre génération vécut dans l'humilité la plus profonde et la pratique des plus austères mortifications. Les miracles que Dieu opérait, par son intercession, le signalaient à l'admiration générale. Seul, il semblait ignorer son mérite et ses vertus. Les épreuves ne manquèrent point à sa vie. Des moines, dont il voulait corriger les dérèglements, mêlèrent un jour du poison à l'eau qu'il buvait. Mais le saint, ayant fait le signe de la croix sur le breuvage, selon sa coutume, le verre se cassa de lui-même. Benoît, instruit par une inspiration divine, se contenta de dire aux auteurs du crime : « Que le Dieu tout-» puissant ait pitié de vous, mes frères. Pourquoi avez-vous » voulu me traiter de la sorte ? Ne vous avais-je pas dit que vos » mœurs et les miennes ne se pourraient accorder ? Allez cher-» cher un supérieur qui vous convienne. A l'avenir vous ne » m'aurez plus. » Et il les quitta. Une autre tentative d'empoisonnement, par un prêtre jaloux de la vertu et de la réputation du saint, échoua également. Saint Benoît reçut de ce prêtre, comme aumône, un pain empoisonné. Il fit mettre le pain à l'écart et défendit à ses disciples de parler du fait pour ne pas compromettre la réputation de ce prêtre indigne. Le nom de saint Benoît avait pénétré jusqu'au sein des peuples barbares. Le roi des Ostrogoths, Totila, dont le nom reviendra plus tard sous notre plume, voulut rendre visite à l'illustre religieux. A la vue de Benoît, il fut saisi d'un sentiment de vénération si profond,

qu'il se jeta à genoux n'osant l'approcher. Benoît lui dit deux ou trois fois : « Levez-vous. » Mais le terrible conquérant persista à se tenir dans cette humble posture. Alors le serviteur de Jésus-Christ, faisant un pas vers le roi goth, lui dit : « Vous faites en-» core beaucoup de mal, vous en avez déjà fait beaucoup ; mettez » donc enfin un terme à vos iniquités. Vous entrerez dans Rome, » vous passerez la mer et vous mourrez la dixième année de votre » règne. » Les paroles du saint se réalisèrent : le nom de Totila devait être inscrit au nombre des conquérants barbares de la Ville éternelle. Benoît ne vécut pas jusqu'à l'époque de cette invasion (546) ; il mourut trois ans auparavant (543), comblé de mérites et laissant une postérité spirituelle qui se fit gloire de marcher sur ses traces.

26. Nous avons placé cet aperçu rapide des travaux de saint Benoît sous le pontificat de saint Boniface II, parce que ce fut en effet dans cet intervalle qu'eut lieu la fondation du monastère du Mont-Cassin ; mais saint Boniface n'occupa la chaire apostolique que pendant deux ans. Il mourut au mois de décembre 531 et fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

§ 5. Pontificat de saint Jean II. (22 janvier 532-27 avril 535.)

27. Saint Jean II, surnommé Mercure, à cause de son éloquence, fut ordonné le 22 janvier 532. Comme, par le malheur des temps, l'élection des souverains Pontifes dépendait en grande partie de l'agrément du prince, des ambitieux mettaient tout en œuvre pour s'élever à cette dignité suprême. Pendant la vacance du siége, des transactions simoniaques avaient eu lieu de la part de quelques candidats, et l'on avait exposé publiquement en vente jusqu'aux vases sacrés de l'Église. Le premier soin du nouveau Pontife fut donc de renouveler les ordonnances de saint Boniface, son prédécesseur, contre la simonie. Athalaric, qui régnait encore en Italie, confirma le décret du Pape par sa sanction royale : il le fit même graver sur des tables de marbre qui furent placées à l'entrée du parvis de Saint-Pierre. Cependant, par une contradiction inexplicable, il permit aux officiers de son palais de prélever jusqu'à trois mille sous d'or, pour l'expédition

des lettres de confirmation des Papes. La taxe des métropolitains est fixée à deux mille et celle des simples évêques à cinq cents. Le produit de cette contribution inique fut affecté aux pauvres de Ravenne, où les rois goths faisaient leur résidence. On le voit, rien ne manquait à l'usurpation. Les souverains s'arrogent le droit de confirmer les élections pontificales, ils font payer aux élus une sorte de droit d'investiture. La destination des sommes ainsi extorquées ne saurait légitimer un pareil abus de la force. Les circonstances étaient telles que, pour éviter de plus grands malheurs, il fallait subir la loi des vainqueurs : or, ces vainqueurs étaient des Barbares ; leurs exigences se ressentaient de la fierté de la conquête et de la dureté du caractère natif. L'Église lutta patiemment contre ces prétentions abusives ; elle ne cessa de protester contre la violence, et si l'on était tenté d'invoquer la prescription établie sur ces faits, au profit d'un système historique qui cherche à subordonner le pouvoir spirituel des Pontifes à l'autorité civile des princes, il serait facile de prouver que la conduite des rois goths n'a pu créer un précédent, puisqu'elle était contraire à toutes les règles canoniques et qu'elle ne reposait sur aucun autre droit que sur celui du plus fort. Ce serait d'ailleurs une grave erreur de croire que toute la politique d'Athalaric, à l'égard des Papes, fût empreinte de ces sentiments hostiles. Dans le même temps, Cassiodore, qu'il venait de nommer préfet du prétoire (534), écrivait à Jean II pour lui demander le secours de ses prières et de ses sages conseils : « Pour être » devenu le juge du palais, dit le vertueux ministre, je ne cesse» rai point d'être votre disciple, car nous n'administrons avec » justice et sagesse qu'en suivant vos avis. Le Siége de Pierre, » que tout l'univers admire, doit protéger d'une manière plus » spéciale ceux qui lui sont plus particulièrement attachés ; gou» verneurs de l'Italie, cette dignité même nous donne, en quelque » sorte, droit à une plus grande bienveillance de sa part. » Le roi qui choisissait pour ministre un homme capable de tenir un pareil langage, ne pouvait être l'ennemi déclaré de l'autorité pontificale.

28. Au moment où saint Jean II arrivait à la papauté, Justinien, en Orient, continuait l'œuvre de son prédécesseur Justin et

opérait de grandes réformes en faveur de la foi catholique. Il cherchait, par toutes sortes de moyens, à attirer les Barbares à la foi chrétienne, et s'attachait surtout à étouffer les germes sans cesse renaissants de l'Eutychianisme. Pour associer le Pape à ses efforts, il envoya à Rome Hypace, archevêque d'Éphèse, et Démétrius, évêque de Philippes. Ces députés étaient chargés de soumettre à l'examen de Jean II quelques propositions entachées d'hérésie que soutenaient opiniâtrement les Acémètes de Constantinople. Ces moines prétendaient que la sainte Vierge n'est pas véritablement et proprement mère de Dieu, et qu'on ne peut pas dire qu'*un de la Trinité a souffert : Unus de Trinitate passus est*. On se souvient que cette proposition, adoptée au temps de saint Hormisdas par quelques moines scythes qui voulaient l'imposer comme un article de foi, avait dès-lors donné naissance à des discussions qui n'avaient point été terminées. Saint Hormisdas s'était contenté de blâmer fortement le zèle intempestif et la turbulence des moines scythes, qui soulevaient, au moyen de cette proposition, de dangereuses querelles ; mais il n'avait point prononcé sur le fond de la question. L'insistance des moines poussa dans un excès contraire les Acémètes. Ils soutinrent que Jésus-Christ n'était pas *un de la Trinité*, parce qu'autrement il n'aurait pu souffrir les tourments de la Passion. C'était là une hérésie formelle. Jean II n'épargna rien pour ramener les Acémètes à une doctrine plus exacte. Mais n'ayant pu y réussir, il les déclara exclus de sa communion et de celle de toute l'Église catholique. Après cette sentence, il écrivit à Justinien pour la lui notifier. Il fit part de cette lettre aux sénateurs de Rome, suivant le désir qu'ils en avaient exprimé. En voici la substance : « L'Empereur, dit le Pape, nous a mandé qu'il s'était élevé trois » questions en Orient, savoir : Si Jésus-Christ peut être nommé » *un de la Trinité ;* s'il a réellement souffert en sa chair, la Di- » vinité demeurant impassible ; si la sainte Vierge doit être » nommée proprement et véritablement *mère de Dieu*. Nous » avons répondu affirmativement sur ces trois points, et nous » avons approuvé la foi de l'empereur, conforme en tout à l'É- » criture sainte, aux sentiments des Pères et à la tradition catho- » lique. » Il cite, à l'appui de cette doctrine, les autorités sur

lesquelles elle s'appuie, et déclare que les Acémètes, en la combattant, sont évidemment tombés dans l'erreur des Nestoriens et ont justement encouru l'excommunication qui les a frappés. L'empereur Justinien inséra la réponse du Pape comme une loi de l'empire, dans la seconde édition de son *Code*, qu'il publia en 534.

29. Justinien poursuivait le rétablissement de l'unité catholique avec une constance inébranlable, malgré l'opposition du peuple de Constantinople et les séditions que les hérétiques fomentaient partout en Orient. L'an 532 l'émeute des *Verts* et des *Bleus*, ainsi nommée des deux factions du cirque, faillit le renverser de son trône, et ne fut étouffée que par l'énergie de Bélisaire. Trente mille personnes furent massacrées dans le cirque et payèrent ainsi la rébellion de leur sang. En Palestine, les Samaritains des campagnes, irrités de la protection ouverte que Justinien accordait aux chrétiens, se soulevèrent et prirent les armes au nombre de quarante mille, s'emparèrent de l'ancienne Samarie (Néapolis), où ils firent un horrible carnage, tuèrent l'évêque, mirent les prêtres en pièces et désolèrent tous les environs. Un chef de brigands, nommé Julien, se mit à leur tête et organisa le meurtre et le pillage dans toute la contrée. Ce ne fut qu'après une lutte opiniâtre que les troupes impériales demeurèrent victorieuses de ces rebelles. Enfin, dans un combat décisif près de Naplouse (Néapolis), Julien resta sur le champ de bataille avec vingt mille des siens; les autres furent faits prisonniers et vendus comme esclaves en Perse et en Ethiopie. La nouvelle de la révolte et de la victoire qui y avait mis fin arriva simultanément à Constantinople. Néanmoins Justinien se réservait de punir sévèrement les villes de la Palestine de leur révolte. Les peuples épouvantés envoyèrent à la cour, pour détourner l'orage, l'illustre Sabas, la merveille du désert. Ce saint vieillard était alors âgé de quatre-vingt-treize ans. L'empereur envoya au-devant de lui une de ses galères, sur laquelle le patriarche de Constantinople, Epiphane, alla le recevoir et le conduisit au palais, où Justinien l'accueillit comme un ange de paix (531). A sa prière il pardonna aux coupables. « Mon père, lui » dit-il ensuite, vous avez fondé plusieurs monastères dans les

» solitudes de la Palestine ; demandez-moi pour eux des revenus
» qui puissent assurer la subsistance de vos moines. — Ils n'ont
» pas besoin des dons de votre munificence, répondit le saint;
» leur héritage, en cette vie et en l'autre, est le Dieu qui nour-
» rissait Israël au désert et qui faisait pleuvoir la manne du ciel
» chaque matin dans la solitude. Il nous suffit, prince, que vous
» remettiez aux fidèles de Palestine les impôts de la dernière
» guerre et que vous nous garantissiez contre les incursions des
» Sarrasins. » L'empereur, touché de ce désintéressement, accorda ces dernières demandes ; et Sabas revint mourir au milieu de ses disciples bien-aimés (5 décembre 531), ayant terminé sa longue carrière, comme il l'avait toujours remplie, par un acte de charité. — L'église patriarcale d'Alexandrie était toujours en proie aux factions hérétiques qui se disputaient la souveraineté. Le peuple se passionnait pour la question de savoir si le corps de Jésus-Christ avait ou non été corruptible. Les moines eutychiens entretenaient l'esprit public dans ces subtilités théologiques. « Si
» le corps de Jésus-Christ n'était point corruptible, disaient les
» uns (1), il faut nier la réalité de sa Passion et lui donner un
» corps imaginaire et fantastique, comme font les Manichéens.
» — Le corps de Jésus-Christ a toujours été incorruptible,
» disaient les autres; car si nous disons qu'il était corruptible,
» nous admettons une distinction entre le corps de Jésus-Christ
» et le Verbe de Dieu. » — Pour sortir de cette alternative il n'y avait qu'un moyen logique : c'était d'embrasser purement et simplement la doctrine catholique et de reconnaître en Jésus-Christ deux natures. Mais l'esprit d'hérésie ne transige jamais : les deux partis commencèrent une lutte qui menaçait de dégénérer en guerre civile. L'empereur Justinien réunit à Constantinople plusieurs évêques pour examiner la question et faire admettre la solution orthodoxe par les dissidents. Ses soins furent couronnés de succès.

30. Pendant que ce prince jouissait du bonheur de faire triompher la vérité dans ces luttes pacifiques, les armes victorieuses de Bélisaire, son jeune et déjà illustre général, délivraient enfin

(1) On leur donna le nom de *Corrupticolæ*.

l'Afrique du joug oppresseur des Vandales. L'armée romaine, forte de seize mille hommes, débarqua sans obstacle sur la côte de Carthage. Le motif de ces hostilités était l'usurpation récente de Gélimer, qui avait détrôné son parent Hildéric pour régner à sa place. Justinien, depuis longtemps uni par des relations amicales avec le roi légitime, s'arma pour sa défense. A la première nouvelle du débarquement des Romains, que les habitants saluaient comme leurs libérateurs, Gélimer fit mettre à mort Hildéric, qu'il avait gardé jusque-là dans une étroite captivité. Cette cruauté ne fit que hâter sa ruine. Aucune main ne voulut s'armer pour la défense d'un tyran. Abandonné de ses soldats il s'enfuit, avec sa famille, à l'extrémité de la Numidie, sur une montagne inaccessible. Bélisaire chargea son lieutenant Pharas de le poursuivre. Pharas, respectant un ennemi malheureux, lui écrivit une lettre pleine d'égards pour l'engager à se soumettre, et lui promit, à cette condition, la vie sauve et une existence honorable. Gélimer le remercia de ses conseils et, à la fin de sa réponse, il le priait de *lui envoyer un pain, une éponge et une lyre : un pain parce que depuis trois mois il en manquait, une éponge pour essuyer ses larmes, et une lyre pour chanter ses malheurs*. Une telle infortune eût excité davantage la pitié si elle n'avait été la punition d'une trahison infâme et de cruautés barbares. Cependant Gélimer voyait chaque jour quelque membre de sa famille expirer autour de lui dans les horreurs de la faim. Son courage commençait à l'abandonner. Errant un jour dans la montagne, il vit un de ses neveux se battre avec un misérable paysan maure pour lui arracher un morceau de pâte à moitié cuite. Ce spectacle brisa son courage. Il se rendit à Bélisaire qui fit son entrée triomphale à Constantinople, précédé de Gélimer, conduit devant son char, vêtu de pourpre et entouré de ses parents et des officiers de sa cour. Quand le roi captif entra dans le cirque, où l'empereur et une foule immense l'attendaient, il ne laissa échapper ni une larme ni un soupir; il s'écria seulement : « Vanité des vanités ! Tout est vanité ! » (534). Le sort de Bélisaire ne devait pas tarder à vérifier une fois de plus la parole de l'Ecclésiaste. Cependant la conquête de l'Afrique, par les armées impériales, rendait cette terre au Catholicisme.

Justinien y fit relever les églises abattues et en construisit de nouvelles ; les évêques reprirent publiquement l'exercice de leur saint ministère et travaillèrent à effacer les traces des ruines amoncelées pendant un siècle de violences et de persécutions. La victoire de Bélisaire portait un coup mortel à l'Arianisme en Afrique.

31. Cette hérésie subissait le même sort en Espagne et dans la Septimanie, où les Visigoths l'avaient implantée. Childebert, roi de Paris, l'un des quatre fils de Clovis, vainqueur d'Amalaric, roi des Visigoths d'Espagne, faisait servir son triomphe aux intérêts de la vraie foi. Les Gaules, sous la domination de ce prince et de ses frères, continuaient à donner à l'Eglise des générations de saints. Saint Remi, dont le nom demeura toujours cher à la nation des Francs qu'il avait convertis, laissait, en mourant (13 janvier 533), le siége métropolitain de Reims à saint Romain, abbé de Mantenay, près de Troyes. L'apôtre des Francs avait formé un monastère, qui devint une pépinière féconde en grands hommes et en saints. Le plus illustre d'entr'eux fut saint Thierry, patron de l'Austrasie. Il avait été élevé par son père, dans les montagnes des Vosges et des Ardennes, au milieu d'une bande de brigands, qui profitaient du désordre des temps pour désoler les contrées voisines. Mais, prévenu dès son enfance par la grâce divine, il devint un modèle de vertu dans cette atmosphère de crimes. Engagé malgré lui dans les liens du mariage, il persuada à sa femme d'entrer dans un ordre religieux, et se retira lui-même dans le monastère de Reims, sous la direction de saint Remi. Il ne survécut que quelques mois au saint archevêque, et mourut le 1er juillet 533. — Dans le même temps, Childebert faisait construire l'abbaye de Celle, dans le Berry, et la plaçait sous la conduite de saint Eusice, qui eut pour successeur, dans le gouvernement du monastère, saint Léonard, son disciple. — Le Christianisme, qu'ils avaient récemment embrassé, n'avait pas encore eu le temps de pénétrer profondément dans les mœurs des Francs, ni d'adoucir leur rudesse barbare. Il fallait aux évêques que Dieu appelait alors à les diriger, une vigueur et une fermeté apostoliques. L'épiscopat ne défaillit point à cette rude tâche. A Clermont, en Auvergne,

saint Quintien excommuniait publiquement Hortensius, lieutenant du roi Thierry, qui retenait injustement en captivité des innocents dont il convoitait les biens. Le courageux évêque, que sa vieillesse empêchait de marcher, se fit porter par ses clercs sur la grande place, en face du palais d'Hortensius, et, secouant contre la muraille la poussière de sa chaussure : « Maudite soit » cette demeure! s'écria-t-il; qu'elle devienne déserte et qu'il ne » reste personne pour l'habiter. » C'était une imprécation tirée des Psaumes de David. L'effet la suivit de près. Une maladie inconnue saisit tous ceux qui habitaient le palais. Hortensius, épouvanté, rendit la liberté à ses prisonniers et pria le saint d'intercéder auprès de Dieu, pour détourner les coups de sa vengeance. Quintien se laissa toucher à de telles marques de repentir : il pria pour Hortensius et le fléau disparut. Autant le saint évêque était ferme envers les grands du monde, autant il était miséricordieux et compatissant pour les pauvres. Il eut pour successeur saint Gal, qui hérita de sa dignité et de ses vertus (532). A la même époque, saint Nicétius (Nizier) illustrait le siége de Trèves, et méritait, par son courage épiscopal, le titre d'Ambroise des Gaules. Les officiers du roi Thierry allèrent, par ordre de leur maître, le chercher dans le monastère où il faisait sa résidence, pour l'élever à l'épiscopat. La nuit ayant surpris l'escorte au milieu de la campagne, les cavaliers dressèrent leurs tentes et abandonnèrent leurs chevaux en liberté, au milieu des plaines couvertes de moissons. A cette vue, Nicétius leur dit : « Retirez bien vîte vos chevaux de la moisson du pau» vre; autrement je vous retrancherai de ma communion. — » Quoi! répondirent ces seigneurs, vous n'êtes pas encore évê» que, et déjà vous menacez de l'excommunication! — Il est » vrai, répartit le saint, que c'est le roi qui me fait sortir du » monastère, pour m'élever aux honneurs de l'épiscopat. Mais » je saurais, au besoin, lutter contre le roi lui-même, pour em» pêcher l'injustice et défendre les faibles. » Et il courut chasser les chevaux de la moisson. Cette conduite promettait à l'Eglise un caractère généreux et indépendant. L'épiscopat de Nicétius ne démentit point ces belles espérances. Après la mort de Thierry (534), Théodebert, son fils et son successeur, nature

généreuse et susceptible de grandes choses, mais livrée à toute la fougue de ses passions, donna à son royaume le scandale d'une union adultère. Un jour, le prince se présenta à l'église, pendant que Nicétius officiait. L'évêque, se tournant vers Théodebert, avec majesté, lui ordonna de ne pas souiller plus longtemps par sa présence la sainteté des augustes mystères, lui déclarant que s'il s'obstinait à demeurer, malgré cet avis, le sacrifice serait interrompu. Théodebert se retira; et, plus tard, cédant aux paternelles exhortations de Nicétius, il mit un terme aux désordres de sa vie.

32. Les instincts farouches et barbares, qui dominaient encore dans les princes Francs, venaient de se révéler par un drame affreux. Clodomir, un des fils de Clovis et roi d'Orléans, était mort, laissant trois enfants en bas âge : Théobald, Gonthaire et Clodoald. Childebert et Clotaire, leurs oncles, les dépouillèrent de l'héritage paternel, et ces malheureux princes n'eurent d'autre refuge que la tendresse de sainte Clotilde, leur aïeule, qui les fit élever sous ses yeux à Paris, où elle résidait. « Childebert, dit » saint Grégoire de Tours, voyant que sa mère avait porté toute » son affection sur les fils de Clodomir, en conçut de l'envie, et » craignant que par l'influence de la princesse ils ne vinssent à » recouvrer leurs états, il envoya secrètement vers son frère, le » roi Clotaire, et lui fit dire : *Notre mère garde près d'elle nos* » *neveux, et songe à leur restituer le trône. Viens à Paris, pour* » *décider ensemble ce que nous avons à faire.* Clotaire se rendit » avec empressement à cette invitation. Childebert avait déjà » fait répandre, dans le public, le bruit que les deux rois étaient » d'accord pour rendre à leurs neveux le royaume paternel. Ils » envoyèrent donc, au nom de tous deux, dire à sainte Clotilde : » *Envoyez-nous les enfants, pour que nous les élevions au* » *trône.* La reine, remplie de joie et ne soupçonnant pas l'artifice, envoya les jeunes princes, en disant : *Je croirai n'avoir* » *pas perdu mon fils Clodomir, si je vous vois succéder à son* » *royaume.* Quand Childebert et Clotaire les eurent en leur » possession, ils envoyèrent à la reine Arcadius, sénateur » Arverne (1), portant des ciseaux et une épée nue. *Glorieuse*

(1) D'Auvergne.

» *reine*, lui dit-il, *vos fils, nos seigneurs, attendent que vous*
» *leur fassiez savoir votre volonté sur la manière dont il faut*
» *traiter vos petits-fils; ordonnez qu'ils vivent les cheveux rasés*
» (la longue chevelure était, comme on le sait, la marque dis-
» tinctive de la royauté), *ou qu'ils soient égorgés.* Consternée à
» ce message, hors d'elle-même à la vue de cette épée et des
» ciseaux, Clotilde s'abandonna aux transports de sa douleur, et
» laissa échapper ce cri imprudent : *J'aime encore mieux les*
» *voir morts, s'ils ne doivent pas remonter sur le trône qui leur*
» *appartient.* Arcadius, sans attendre d'autre réponse, revint
» près des deux rois, et rendit compte de ce message. Aussitôt
» Clotaire, saisissant l'aîné des enfants, Théobald, âgé de dix
» ans, lui enfonça un poignard dans l'aisselle, et l'étendit sans
» vie à ses pieds. A cette vue, Gonthaire, qui n'avait que sept
» ans, se jette aux genoux de Childebert, son oncle, et, les
» tenant étroitement embrassés : *Secourez-moi, mon père,* dit-il,
» *que je ne sois pas égorgé comme Théobald!* Les larmes et les
» cris de cet enfant émurent Childebert, qui, se tournant vers
» Clotaire, lui demanda grâce pour cette innocente victime. Mais
» le meurtrier s'écria, transporté d'une fureur sauvage : *C'est*
» *toi qui m'y as poussé, et tu recules maintenant! Laisse-moi*
» *l'égorger, ou meurs à sa place!* Et en disant ces mots, il sai-
» sissait l'enfant et lui plongeait dans le cœur le poignard, déjà
» teint du sang de son frère. Pendant cette horrible scène, quel-
» ques officiers du palais avaient réussi à soustraire Clodoald,
» le plus jeune des trois, à la fureur de ses oncles. — Devenu
» grand, il abandonna ses prétentions au royaume de la terre,
» et consacra à Dieu une vie que Dieu lui avait presque miracu-
» leusement sauvée. » Il fut ordonné prêtre, et fonda, à *Noven-
tium* (Nogent, à 2 lieues de Paris), un monastère qui prit son nom dans la suite et s'appela *Saint-Cloud,* car c'est ainsi que nous appelons saint Clodoald. Le monastère fut changé depuis en une église collégiale, et le village de Nogent devint la résidence royale de Saint-Cloud, dont le nom rappelle ainsi, et ce que la politique a de plus barbare, et ce que la religion offre de consolations aux grandes infortunes (532).

33. On peut constater, par ce fait horrible de deux princes

égorgés en plein jour au milieu du palais, de la main même de leur oncle, la rudesse de ces natures franques que le Christianisme avait mission de civiliser. Pour mieux concerter les efforts de leur zèle, les évêques des Gaules sentaient le besoin de se réunir en conciles. Celui d'Orléans, le second assemblé en cette ville (23 juin 533), se composait de vingt-six évêques, dont un grand nombre ont été mis au rang des saints : ce sont saint Flavius, vulgairement saint *Flieu* de Rouen, saint Léon de Sens, saint Julien de Vienne, saint Lô de Coutances, saint Eleuthère d'Auxerre, saint Innocent du Mans, saint Agrippin d'Autun, saint Gal de Clermont en Auvergne. Ces illustres prélats s'occupèrent de tracer des règlements de discipline pour assurer la liberté des élections contre les abus du pouvoir temporel et contre les honteuses manœuvres de la simonie. Un des canons les plus remarquables est celui qui défend de donner à l'avenir, à aucune femme, la bénédiction de diaconesse. La nécessité de cette institution n'avait duré qu'autant qu'il était besoin de baptiser les femmes récemment converties à la foi. A mesure que le Christianisme avait étendu ses conquêtes dans la société, le baptême des adultes était devenu plus rare, et les diaconesses devaient cesser leurs fonctions.

34. Un des évêques les plus célèbres de cette époque était saint Médard, né à Salency d'une illustre famille franque et ordonné par saint Remi, évêque de Noyon (530). Rien ne montre mieux l'estime que l'on avait pour son mérite, que ce qu'on crut devoir faire en sa faveur contre les règles ordinaires de la discipline. Saint Eleuthère, évêque de Tournai, étant mort, saint Médard fut élu du consentement unanime du clergé et du peuple, pour gouverner cette Eglise, conjointement avec celle de Noyon, et les deux siéges épiscopaux demeurèrent ainsi réunis pendant plus de six cents ans. Le nom de saint Médard est demeuré uni à celui de sainte Radegonde, épouse du roi Clotaire, à laquelle l'évêque de Soissons donna le voile, du vivant même de son mari. Ce fait d'une reine admise dans un ordre religieux avant la mort de son époux, a soulevé une controverse théologique dont la solution n'est pas encore trouvée. Les lois de l'Eglise sur le mariage ne permettent point à l'un des conjoints d'embrasser

la vie monastique du vivant de l'autre, à moins que d'un commun accord tous deux ne s'engagent à renoncer au siècle. Or, Clotaire n'était nullement dans cette disposition. Ses mœurs dissolues ont fait le scandale de l'histoire. Sainte Radegonde, en sa qualité d'épouse légitime, ne pouvait donc pas régulièrement prendre le voile. Les règles canoniques sur cette matière étaient-elles à cette époque aussi nettes, aussi explicites que de nos jours? Les évêques francs les connaissaient-ils? Ce sont là quelques-unes des questions que peut soulever ce détail particulier de l'histoire. Quoi qu'il en soit, trois personnages de la dynastie royale des Francs donnaient alors au monde le spectacle du mépris des grandeurs terrestres et d'une vie passée dans la retraite et la pratique des œuvres de piété : c'étaient sainte Clotilde, sainte Radegonde et saint Clodoald (saint Cloud). Leur exemple influait peu à peu sur les mœurs publiques. Une foule de saints religieux en formaient d'autres dans des monastères qui se fondaient de toutes parts et dont plusieurs ont donné naissance à autant de villes. Ebredulfus, vulgairement saint Évroul, seigneur de la cour de Childebert, touché de la grâce, distribua ses biens aux pauvres et, devenu pauvre lui-même, se retira dans la forêt d'Ouche, au diocèse de Lisieux, où il convertit plusieurs voleurs qui se firent ses disciples. Leur nombre s'accrut tellement, qu'il y eut jusqu'à quinze cents cellules autour de la sienne, sans compter treize autres monastères qu'il fonda dans les provinces voisines. Marculfus (saint Marcoul) en établit aussi dans la Neustrie et jusque dans la Grande-Bretagne. Saint Fridolin peuplait l'Austrasie de ces pieuses colonies. En Auvergne saint Pourçain, dans le Maine saint Carilèfe ou saint Calais, dans le Limousin saint Junien et saint Léonard fondaient en même temps des abbayes qui prirent leur nom, et autour desquelles se sont formées les villes de Saint-Léonard, de Saint-Junien, de Saint-Calais et de Saint-Pourçain. En Bourgogne, saint Seine (en latin Sequanus), retiré dans une solitude du diocèse de Langres, élevait un monastère près de la source de la Seine, dans la forêt de Ségustris.

35. Le florissant état de l'Eglise des Gaules qui produisait ainsi des merveilles de sainteté dans tous les rangs du monde

social, ne fut troublé que par le scandale de Contuméliosus, évêque de Riez. Indigne de sa sainte vocation, ce prélat fut accusé de plusieurs crimes qui se trouvèrent malheureusement trop vrais. Saint Césaire d'Arles et les autres évêques de la province, instruisirent son procès et en envoyèrent immédiatement la relation au pape Jean II (534). Le souverain Pontife rendit son jugement dans cette triste cause : Contuméliosus fut déposé de l'épiscopat et enfermé dans un monastère pour y faire pénitence le reste de sa vie. Jean II chargeait en même temps saint Césaire de nommer un évêque visiteur pour administrer le diocèse de Riez jusqu'à la mort du titulaire. Contuméliosus appela de cette décision; mais dans l'intervalle Jean II était mort (26 avril 534). Son successeur, saint Agapit, fit de nouveau examiner l'affaire et maintint purement et simplement la première sentence.

§ 6. **Pontificat de saint Agapit.** (4 mai 535-25 avril 536.)

36. L'avénement de saint Agapit au souverain pontificat concorde avec un événement important pour la chronologie. C'est l'adoption parmi les nations européennes de l'ère chrétienne dans les actes particuliers et publics. Jusque-là on avait compté les années par les fastes consulaires. Après la chute de l'empire d'Occident, ce système s'était compliqué de difficultés nouvelles. Un prêtre de l'Eglise romaine aussi distingué par sa science que par sa vertu, Denys le Petit, entreprit cette utile réforme. Chargé de continuer le cycle pascal de saint Cyrille qui finissait l'an 531, il conçut la pensée de faire commencer l'histoire moderne à l'année même de l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ et composa ainsi un cycle pascal, qu'il prolongea jusqu'à l'an 627. Denys le Petit ne se borna pas à ces seuls travaux, il réunit dans un recueil immense les canons de tous les conciles d'Orient et d'Occident. Cette œuvre, rédigée avec autant de soin que d'intelligence, fut accueillie par les applaudissements du monde catholique. Denys la compléta plus tard par la collection non moins importante des Décrétales des papes, depuis saint Sirice. Ce dernier travail présente quelques omissions causée sans doute par l'impossibilité où se trouva le compilateur de se procurer cer-

taines pièces plus rares ou moins connues. Tel qu'il est cependant, l'Eglise romaine s'en servit beaucoup, mais sans lui donner une autorité publique. Denys le Petit occupait à ces grands travaux la première moitié du VIe siècle; il mourut en odeur de sainteté vers l'an 540.

37. A la nouvelle de l'élection de saint Agapit, Justinien lui envoya sa profession de foi. Il le priait en même temps de conserver dans leurs dignités ecclésiastiques les Ariens convertis; il lui demandait de recevoir à sa communion Achille, ordonné évêque de Larisse à la place d'Etienne, par Epiphane de Constantinople, enfin, de transférer le vicariat d'Illyrie, de l'évêque de Larisse à celui de Justinianée (1). Le Pape, dans sa réponse, approuve la confession de foi de l'empereur : « Non pas, ajoute- » t-il, que nous reconnaissions aux laïques l'autorité de la pré- » dication, mais nous louons votre zèle à maintenir par votre » puissance la doctrine catholique. » Au sujet des Ariens convertis, il fait remarquer à l'empereur que les canons défendent de conserver dans les ordres les hérétiques réconciliés. Il promet de confier l'examen de l'affaire d'Achille, évêque nommé de Larisse, aux légats qu'il se propose d'envoyer prochainement en Orient. « Vous excusez, dit-il, notre frère et coévêque Epiphane » de l'avoir ordonné, parce qu'il l'a fait par votre ordre. Mais il » aurait dû vous représenter lui-même quels étaient les droits » du Siége apostolique, sachant avec quel zèle vous aimez à en » défendre les priviléges. » Provisoirement, il cède au vœu de l'empereur et admet Achille à sa communion. Quant au vicariat d'Illyrie, les légats feront connaître à Justinien ce qui aura été décidé. Cette lettre, du 15 octobre 535, fut en effet suivie à Constantinople de cinq légats apostoliques : Sabin, évêque de Canosse, Epiphane d'Éclane, Astère de Falerne, Rustique de Festule et Léon de Nole.

38. En même temps que la lettre de Justinien, saint Agapit recevait les actes du concile que les évêques d'Afrique, au nom-

(1) C'était une ville nouvelle que Justinien faisait bâtir dans la Dardanie, près du village où il était né. Il la nomma *Justiniana prima*, pour la distinguer des autres villes auxquelles il avait permis de prendre son nom. Il en fit la capitale de l'Illyrie.

bre de deux cent dix-sept, venaient de tenir à Carthage, sous la présidence de Réparat, évêque de cette métropole. Ils avaient voulu consacrer les prémices de leur liberté au rétablissement de la discipline, qui avait beaucoup souffert pendant la persécution des Vandales. Quand cette auguste assemblée se réunit, pour la première fois, dans la grande basilique de Carthage, le souvenir des malheurs passés, la joie d'une délivrance si inespérée, arrachèrent des larmes à ces vénérables évêques, et le chant solennel d'actions de grâces fut redit par toutes les voix, dans la patrie de saint Augustin, qui l'avait composé (1). On lut ensuite les canons du concile de Nicée, qui établissaient la vérité catholique contre les erreurs d'Arius, et l'on proposa la question de savoir comment il faudrait traiter les évêques ariens, qui reviendraient à l'orthodoxie. L'avis du concile était de les admettre seulement à la communion laïque. Toutefois, avant de rien déterminer, il fut convenu de soumettre ce point à la décision du Siége apostolique. Le concile demandait de plus au souverain Pontife, s'il était permis d'élever à la cléricature ceux qui ont été baptisés par les Ariens; et comme plusieurs évêques d'Afrique, durant la persécution des Vandales, s'étaient rendus en Italie et en Sicile, le concile prie le pape de ne point recevoir à sa communion ceux qui ne prouveront point, par des lettres des évêques d'Afrique, qu'ils ont été envoyés pour l'utilité des Eglises. — Saint Agapit répondit en détail à chacune de ces questions. Les évêques ariens ne devaient point être conservés dans leur dignité, mais il serait à propos de leur assigner un revenu, suffisant à leur entretien, sur les biens ecclésiastiques. Il n'était point permis d'élever aux ordres sacrés ceux qui avaient quitté l'Arianisme, pour ne pas exposer le sacerdoce catholique au danger d'être infecté des erreurs de cette secte. Enfin il approuve la précaution recommandée par le concile, à l'égard des clercs sortis d'Afrique durant la persécution, et insiste sur la nécessité de prévenir, par tous les moyens possibles, le vagabondage des clercs.

39. La conquête de l'Afrique, si heureusement terminée par

(1) On sait que le *Te Deum* est attribué à saint Augustin, qui l'aurait improvisé de concert avec saint Ambroise.

Bélisaire, donna à Justinien l'idée d'envoyer ce général en Italie pour y éteindre la domination des Goths, et rendre cette province, berceau de l'empire, au pouvoir des empereurs. Les cruautés de Théodat, qui venait (534) de faire étrangler la reine Amalasonte, sa bienfaitrice, fournirent à cette agression un prétexte plausible. Une flotte impériale commandée par Bélisaire, vint aborder en Sicile. Théodat, épouvanté du succès des armes de Justinien, s'adressa au pape saint Agapit et au sénat de Rome. Il leur manda que s'ils ne venaient à bout de détourner Justinien de son projet, lui, Théodat, ferait mettre à mort tous les sénateurs avec leurs familles. Pendant que le roi des Goths parlait aux Romains ce langage digne d'un tyran, il écrivait à la cour de Constantinople la lettre la plus rampante, et offrait de céder le trône à Justinien, moyennant une pension viagère de douze cents livres d'or. « J'aime mieux, écrivait-il, être un paisible laboureur, que de vivre dans les sollicitudes et les périls de la royauté. » Ces philosophiques rêveries ne l'eussent pas empêché d'exécuter ses menaces contre le sénat, si le pape saint Agapit n'eût consenti à se charger en personne de la négociation avec Justinien. Il se décida à partir pour Constantinople, mais il était si pauvre, qu'il n'eut pas la somme suffisante pour son voyage; il fut obligé de l'emprunter aux trésoriers du prince, pour les intérêts duquel il entreprenait cette lointaine ambassade. Théodat n'eut pas même la générosité de fournir au Pape l'argent nécessaire, et il exigea comme garantie des sommes avancées, la remise, entre les mains de ses officiers, de tous les vases sacrés de l'église de Saint-Pierre.

40. Saint Agapit arriva à Constantinople, le 2 février 536; les cinq légats qu'il avait envoyés, l'année précédente, en Orient, étaient venus à sa rencontre. Epiphane, patriarche de Constantinople, était mort l'année précédente. L'impératrice Théodora avait eu assez de crédit sur l'esprit de son époux, pour faire élire à sa place l'évêque eutychien de Trébizonde, nommé Anthime. Saint Agapit refusa de communiquer avec lui, et il ne céda ni aux prières, ni aux menaces de l'impératrice qui l'en pressait. Il l'emporta même sur elle dans l'esprit de l'empereur. Anthime déposé aima mieux quitter le siége de Constantinople que de si-

gner une profession de foi catholique. Le Pape présida le concile où cette condamnation eut lieu. La question politique qui avait amené le souverain Pontife en Orient, ne reçut point et ne pouvait recevoir une solution favorable aux vues de Théodat. La conquête de l'Italie était irrévocablement arrêtée par Justinien, tous les préparatifs en étaient terminés; Agapit n'insista pas pour une cause définitivement perdue : il s'occupa de régler les différentes affaires de l'Orient. L'Eglise d'Alexandrie lui avait envoyé une requête, pour le prier de mettre fin aux tentatives des schismatiques eutychiens, qui continuaient à dogmatiser dans cette ville. Saint Agapit, de concert avec l'empereur, avait l'intention de rassembler un concile, pour remédier à tous les désordres et prévenir les abus. Mais la mort ne lui en laissa pas le temps, elle vint frapper le saint Pontife sur la terre étrangère (17 avril 536). « Ce fut une fête pour lui, dit un témoin oculaire, mais un im» mense deuil pour nous. Jamais pape, jamais empereur n'eut » de semblables funérailles; ni les places, ni les portiques, ni les » toits des maisons ne suffisaient à contenir la multitude qui se » pressait autour du cortége. Constantinople vit alors tous ses » peuples réunis dans son enceinte. » Le corps de saint Agapit, environné de tant d'honneurs, revint ainsi de Constantinople à Rome, et fut déposé près de ses prédécesseurs dans la basilique de Saint-Pierre.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT SYLVÈRE (8 juin 536-20 juillet 538.)

1. Election de saint Sylvère, imposée par Théodat, roi des Ostrogoths. — 2. Intrigues de Théodora pour faire élire un pape eutychien. — 3. Succès de Bélisaire en Italie. — 4. Bélisaire, par l'ordre de Théodora, exile le pape saint Sylvère à Patare. Justinien fait reconduire le Pape à Rome. — 5. Martyre de saint Sylvère.

§ 2. PONTIFICAT DE VIGILE. (20 juillet 538-10 janvier 555.)

6. Premiers actes de vigueur apostolique du pape Vigile. — 7. Disgrâce et mort de Bélisaire. — 8. Clémence de Totila envers les Napolitains. Siége et prise de Rome par Totila. — 9. Ravages de Chosroès en Orient. — 10. Edit de Justinien proscrivant les *Trois chapitres*. — 11. Voyage du pape Vigile à Constantinople. *Judicatum* contre les *Trois chapitres*. — 12. Lettre de Vigile à Aurélius, évêque d'Arles, à ce sujet. Fermeté du pape. Il est outragé dans l'église de Saint-Pierre à Constantinople. — 13. Cinquième concile général de Constantinople. — 14. Mort du pape Vigile.

§ 3. PONTIFICAT DE PÉLAGE Ier. (16 avril 555-2 mars 559.)

15. Troubles à l'élection de Pélage Ier. — 16. Charité et prudence de Pélage Ier. — 17. Les évêques de Toscane refusent de recevoir la condamnation des *Trois chapitres*. Mouvement religieux dans les Gaules. — 18. Mort de Pélage Ier.

§ 4. PONTIFICAT DE JEAN III. (Mars 559-23 juillet 572.)

19. Phantasiastes à Constantinople. — 20. Mort de Justinien, avénement de Justin-le-Jeune. — 21. Narsès appelle Alboin, roi des Lombards, en Italie. — 22. Mort de Jean III.

§ 5. PONTIFICAT DE BENOÎT Ier. (16 mai 573-31 juillet 577.)

23. Vacance du siége de Rome. Etat religieux et politique du monde chrétien. — 24. Benoît Ier. Le diacre saint Grégoire et les Angles. Mort de Benoît Ier.

§ 6. PONTIFICAT DE PÉLAGE II. (30 novembre 577-8 février 590.)

25. Pélage II traite avec les Lombards pour la délivrance de l'Italie. — 26. Les évêques de Toscane reconnaissent enfin la condamnation des *Trois chapitres*. — 27. Saint Grégoire de Tours. — 28. Conciles de Châlon-sur-Saône, de Mâcon, de Lyon. — 29. Fortunat, évêque de Poitiers, et autres saints des Gaules. — 30. Conduite scandaleuse de Sagittaire, évêque de Gap, et de Solonius, évêque d'Embrun. — 31. Mort de Pélage II.

§ 1. **Pontificat de saint Sylvère**. (8 juin 536-20 juillet 538.)

1. Aussitôt que la nouvelle de la mort de saint Agapit fut arrivée à Rome, Théodat, qui craignait de voir élire un Pape

moins favorable à ses prétentions qu'à celles des Grecs, fit ordonner de sa propre autorité le diacre Sylvère, sans laisser aucune liberté aux suffrages. Il menaça même de mort les clercs qui résisteraient à ses ordres tyranniques. Le clergé de Rome, obligé de céder, préféra ratifier par son consentement une élection que Théodat eût peut-être imposée par les armes, si on la lui avait disputée, et saint Sylvère fut ainsi élevé au souverain pontificat le 8 juin 536. Quelles qu'aient été les espérances de Théodat, la conduite du nouveau Pape les déjoua toutes : saint Sylvère se montra digne de succéder à tant de généreux Pontifes qui avaient maintenu au péril de leur vie l'indépendance du Saint-Siége; il sut être martyr comme eux.

2. Bélisaire, en attaquant l'Italie, était chargé de deux missions : l'une, publique et officielle, consistait à remplacer la domination des Ostrogoths par celle des Grecs; c'était la politique que Justinien voulait faire triompher par les armes de son général. L'autre, secrète et particulière, émanait de Théodora. Cette femme artificieuse avait jugé le moment favorable pour faire asseoir par le crédit impérial, sur le siége de saint Pierre, un Pape sans conscience qui consentirait à admettre les Eutychiens à sa communion. Elle crut avoir rencontré un instrument docile à toutes ses volontés dans la personne du diacre romain Vigile, depuis longtemps attaché à la cour de Constantinople en qualité d'envoyé des Papes, et celui-là même que Boniface II avait voulu désigner pour son successeur. Elle lui offrit sept cents livres d'or et un ordre secret pour Bélisaire, par lequel ce général devait le faire élire Pape; en retour, elle exigeait de lui la promesse de rejeter le concile de Chalcédoine et d'admettre à sa communion Anthime, le patriarche de Constantinople, déposé par saint Agapit. Vigile eut la faiblesse ou l'ambition d'accepter un pareil compromis. Il se rendit à Rome, pour en suivre l'effet; mais rien de ce qui avait été ainsi réglé ne devait s'accomplir. Vigile, diacre, avait souscrit des engagements que, Pape, il rejetera plus tard avec indignation : éclatant exemple de cette protection divine qui veille sur l'Eglise et qui ne permet pas aux portes de l'enfer de prévaloir contre la chaire indéfectible de Pierre. Quand Vigile arriva à Rome, l'élection de saint Sylvère était un

fait accompli, le diacre prétendant se contenta de remettre à Bélisaire l'ordre de Théodora, et reprit le chemin de Constantinople.

3. Le général de Justinien, depuis son débarquement en Sicile, avait marché de victoire en victoire. L'île entière s'était soumise à ses lois; il franchit le détroit, remonta l'Italie et vint mettre le siége devant Naples. Jusque-là Bélisaire avait donné au monde le spectacle d'un grand capitaine, aussi clément pour les vaincus que formidable pour les ennemis rebelles. Son caractère sembla alors se démentir. Livré tout entier à l'influence d'une courtisane, ancienne amie de Théodora, nommée Antonine, qu'il avait eu la faiblesse d'épouser, il devint cruel pour flatter les instincts sanguinaires de cette femme. Naples vit tous ses habitants égorgés sans distinction d'âge ni de sexe; les prêtres furent massacrés au pied des autels, et la ville, ensevelie sous ses ruines, demeura déserte. Après cet horrible carnage, Bélisaire se présenta sous les murs de Rome. Pour épargner à la Ville éternelle les désastres d'un pareil sort, le pape saint Sylvère détermina les habitants à prévenir les vengeances d'un vainqueur irrité, en ouvrant d'eux-mêmes leurs portes à l'armée impériale. Dans l'intervalle, Théodat, que sa lâcheté avait rendu odieux à ses sujets, avait été mis à mort, et Vitigès lui avait succédé dans la difficile entreprise de repousser l'invasion grecque. Les peuples d'Italie abandonnés à eux-mêmes au milieu de ces mouvements perpétuels d'armées ennemies, ne savaient pour quels vainqueurs former des vœux. Comme pour multiplier à plaisir la désolation de cette belle contrée, autrefois la reine de l'univers et maintenant la proie de tous les Barbares, les Francs, sous la conduite de Théodebert, roi d'Austrasie, tombèrent inopinément sur les provinces du Nord, et y mirent tout à feu et à sang. — Pendant que ces événements se pressaient avec une rapidité qui permet à peine à l'historien de les saisir tous dans leur ensemble, Bélisaire était entré à Rome où le pape saint Sylvère l'avait fait accueillir comme un libérateur. Le souverain Pontife profita du crédit que lui donnait ce service, près du général grec, afin d'en obtenir des mesures réparatrices pour la malheureuse ville de Naples. Bélisaire accorda des immunités

aux habitants des contrées voisines qui viendraient la repeupler, et peu à peu les traces de l'invasion s'y effacèrent.

4. Malgré ces marques de bienveillance, Bélisaire, poussé par sa femme Antonine, à qui l'impératrice Théodora transmettait en secret ses instructions, méditait un attentat sacrilége contre la personne du souverain Pontife. Le saint Pape venait de répondre directement à cette reine courtisane, qui le sollicitait de rappeler Anthime sur le siége de Constantinople, par une lettre d'une fermeté et d'une vigueur tout apostoliques. « Jamais, lui avait-il » écrit, je ne me rendrai coupable d'un pareil crime. Je prévois » que cette déplorable affaire pourra me coûter la vie; mais je » ne trahirai point ma conscience, en admettant à la communion » un hérétique justement condamné par mon prédécesseur. » Saint Sylvère ne se trompait point. Sa résistance lui valut le martyre, et Bélisaire, en portant la main sur l'oint du Seigneur, attirait sur le reste de sa carrière la vengeance céleste.

Il ne se prêta cependant qu'avec répugnance aux coupables trames de l'impératrice. En recevant l'ordre définitif d'arrêter le Pontife, il s'écria : « Je ferai ce qui m'est commandé, mais ceux » qui poursuivent la mort de Sylvère en rendront compte au » tribunal de Jésus-Christ. » Il manda le souverain Pontife et le pressa de céder aux désirs de l'impératrice. Au sortir de cette conférence, Sylvère, qui avait refusé, se retira dans l'église de Sainte-Marie pour se mettre à l'abri des violences qu'il redoutait. Mais le lendemain, rappelé une seconde fois par le général, il fut retenu prisonnier dans le palais; on entendit de faux témoins qui l'accusèrent d'avoir entretenu des intrigues politiques ayant pour but de livrer la ville au pouvoir de Vitigès, roi des Goths. Sur ces calomnieuses imputations, le Pape fut dépouillé du pallium et des habits pontificaux, dans le cabinet même de Bélisaire. On le revêtit d'un costume de moine et l'on fit répandre dans Rome le bruit qu'il avait été déposé juridiquement. Sylvère fut ensuite embarqué et conduit en exil à Patare, en Lycie (537). L'évêque de cette ville, ému d'une respectueuse compassion pour les infortunes du vénérable Pontife, s'empressa de se rendre à Constantinople et reprocha à l'empereur les indignes traitements qu'il faisait subir au chef de l'Église. Justinien ignorait ou feignit

d'ignorer tout ce qui s'était passé : il donna immédiatement des ordres pour que Sylvère fût reconduit à Rome avec les honneurs dus à son rang. Théodora essaya vainement d'éluder la décision de son impérial époux ; Justinien maintint cette fois, avec une louable fermeté, l'exécution de cette mesure équitable, et Sylvère fut reconduit à Rome.

5. Dans l'intervalle, le diacre Vigile, revenu en Italie sur l'avis de Bélisaire, avait assemblé le clergé et, soit par menaces, soit par séduction, s'était fait élire Pape, comme si la déposition de Sylvère eût été juridique (22 novembre 537). Bélisaire l'avait aidé dans cette usurpation. Vigile, en apprenant le retour du Pape légitime, se concerta avec le général de Justinien. Ils convinrent ensemble de s'en tenir aux instructions secrètes de Théodora, sûrs d'obtenir, par son crédit, leur pardon de l'empereur. En conséquence, aussitôt le retour de Sylvère, ils s'emparèrent de sa personne et le firent déporter à l'île de Palmaria où le saint Pontife mourut de misère et de faim, le 20 juillet 538. L'Église honore sa mémoire comme celle d'un martyr. Procope raconte différemment sa mort. Il dit que Sylvère fut assassiné par un soldat, nommé Eugène, qu'Antonine avait envoyé pour consommer son crime.

§ 2. Pontificat de Vigile. (20 juillet 538-10 janvier 555.)

6. Rien ne prouve mieux la contrainte exercée alors par le pouvoir temporel sur les élections pontificales, que l'avénement régulier de Vigile à la chaire de saint Pierre, sur laquelle il venait de s'asseoir comme antipape, du vivant même d'un Pontife légitime. En d'autres circonstances, le clergé romain, libre de ses suffrages, se fût élu un autre Pape ; mais en présence des armées impériales et d'un général victorieux, il fallait céder à la nécessité et accepter ce qu'il pouvait y avoir d'irrégulier dans une pareille succession. Vigile entra donc, par la mort de saint Sylvère, dans la liste des souverains Pontifes, et il ne paraît pas qu'il y eut de réclamations contre son avénement. Du reste, en prenant possession de l'héritage de saint Pierre, il semble qu'un nouvel esprit l'ait investi d'une vigueur apostolique ; et, Pape, il

fit oublier les erreurs et les fautes du diacre. Deux lettres qu'il adressa, l'une à Justinien, l'autre au patriarche légitime de Constantinople, Mennas, sont un éclatant témoignage de son orthodoxie. Il y déclare que sa foi est la même que celle des papes Célestin, Léon, Hormisdas, Jean et Agapit, ses prédécesseurs. Comme eux, il reçoit les quatre conciles œcuméniques et la lettre de saint Léon-le-Grand ; avec eux, il anathématise les partisans d'Eutychès, et nommément l'intrus Anthime, qui prétendait se maintenir, malgré les règles canoniques, sur le siége patriarchal de Constantinople (17 septembre 540). Une profession de foi si nette et si catégorique n'a point empêché quelques historiens de présenter la croyance de Vigile comme suspecte. Le diacre Libérat de Carthage et l'évêque Victor de Tunnone, auteurs contemporains de ce Pape, citent, comme de lui, une lettre qu'il aurait adressée, au commencement de son pontificat à Anthime, pour l'admettre à la communion. Les critiques modernes s'accordent généralement à rejeter cette pièce comme apocryphe ; elle porte avec elle des preuves évidentes de supposition. L'inscription seule suffirait pour faire douter de son authenticité ; elle est ainsi conçue : « *Vigile à ses seigneurs et christs.* » Toute l'histoire de la chancellerie romaine proteste contre une pareille formule qui n'a jamais été employée par un Pape s'adressant à des évêques. Comment d'ailleurs supposer que Vigile pût se contredire d'une façon si grossière ? S'il voulait admettre à sa communion l'hérétique Anthime, il devait naturellement s'en faire un mérite auprès de l'impératrice Théodora qui l'en sollicitait ; et, au contraire, il répondit aux instances de Théodora par un refus net et formel. D'ailleurs nous verrons, dans la suite de son pontificat, Vigile en butte aux accusations et aux récriminations les plus diverses lors de la controverse des *Trois chapitres ;* cependant personne ne songea jamais à lui opposer une pièce si accablante. Ces raisons, que nous exposons ici sommairement, suffisent pour établir que la foi de Vigile, comme souverain Pontife, est restée indéfectible, malgré les antécédents fâcheux de ce Pape.

7. Ces temps désastreux, où un antipape devenait légitime par la mort d'un saint Pontife à laquelle il avait contribué,

offraient, sous le point de vue politique, un spectacle non moins affligeant. La guerre s'éternisait en Italie. Bélisaire était allé à Constantinople recevoir les honneurs du triomphe. Vitigès, roi des Goths, marchait enchaîné devant son char, comme autrefois on avait vu marcher Gélimer. Le général victorieux déposa aux pieds de Justinien les trésors de la monarchie des Goths; il ne reçut en échange que des injustices et des humiliations. Dieu voulait faire expier à Bélisaire les odieux traitements qu'il avait fait subir au pape saint Sylvère. Bélisaire, au comble de la fortune et des prospérités humaines, fut accusé de conspirer contre son souverain et de vouloir usurper le trône. Justinien fit comparaître ce grand homme devant son tribunal. Il l'interrogea sur la prétendue conspiration. Le héros offensé ne répondit point aux questions de l'empereur. Il se contenta de lui dire en s'éloignant : « Prince, je n'oppose que mon caractère et mes quarante » années de services dans vos armées aux calomnies de mes » lâches accusateurs. Jugez-moi, punissez votre général, si vous » le croyez coupable. » On confisqua ses biens; on le retint quelque temps en prison. Dans la suite, Justinien reconnut l'innocence du héros et voulut réparer le mal qu'il lui avait fait. Mais l'injustice et la noire ingratitude de ceux qui lui devaient tant, avaient brisé ce grand caractère. Bélisaire mourut de chagrin à Constantinople (565). Aucune pompe n'entoura ses funérailles. Seuls, ses vétérans le pleurèrent. Du fond de son exil, Gélimer donna une larme à son souvenir (1). L'eunuque Narsès recueillait, en Italie, l'héritage de Bélisaire, mais il n'en avait ni le génie ni la loyauté. Les Goths se soulevaient de toutes parts.

8. L'an 541 Totila avait été placé sur le trône et reprenait successivement toutes les conquêtes de Bélisaire. Ce Barbare

(1) Ce qu'on a dit de la cécité et de la mendicité de Bélisaire est une fable. Cependant cette fable est restée comme une vérité dans la mémoire des peuples, et a fait fortune dans l'imagination des statuaires et des poètes. Mais l'histoire ne transige jamais avec la vérité. Aucun contemporain n'a dit un mot de Bélisaire aveugle et mendiant. Jean Tzetzès, écrivain peu estimé du XIIe siècle, a mis le premier ce récit en circulation. Il aura confondu la disgrâce de Jean de Cappadoce, préfet du prétoire, avec celle de Bélisaire. (M. Baptistin POUJOULAT, *Histoire de l'Empire ottoman*, t. IV, p. 182.)

couronné débuta dans la carrière militaire par des cruautés inouïes; les campagnes dévastées, les villes livrées au pillage, les habitants passés au fil de l'épée, les horreurs de la guerre jointes aux mœurs farouches de ses soldats, avaient attaché à son nom tous les souvenirs de terreur. Mais depuis sa rencontre avec saint Benoît, dont nous avons parlé, le conquérant avait adouci subitement la férocité naturelle de son caractère. Naples ressentit la première les heureux effets de cette clémence inaccoutumée. Cette malheureuse ville avait à peine effacé les traces du passage de Bélisaire quand Totila vint mettre le siége devant ses murs. Après avoir souffert plusieurs mois les tortures d'une famine qui rappelait les plus horribles scènes de l'antiquité, ses habitants se rendirent à discrétion. Le vainqueur promit de les traiter avec humanité: il tint parole. Voyant les soldats de la garnison épuisés par la faim, il craignit qu'ils ne se fissent périr eux-mêmes en se précipitant trop avidement sur la nourriture qu'il voulait leur faire distribuer. Il plaça donc des gardes aux portes et fit donner à chaque soldat Napolitain une ration légère qu'il augmenta graduellement, jusqu'à ce que le danger fût passé. Il fournit ensuite, à tous ceux qui ne voulaient pas prendre du service dans ses armées, des vaisseaux pour se retirer où ils jugeraient à propos. Totila vint ensuite mettre le siége devant Rome. Vigile en donna avis à l'empereur Justinien qui n'était pas en mesure de s'y opposer. Le siége fut poussé avec un acharnement effroyable. La famine devint bientôt horrible. Un jour cinq petits enfants, entourant leur père, lui demandaient en pleurant un morceau de pain. « Suivez-moi, » leur dit ce malheureux. Il les conduisit sur un pont du Tibre, et là, s'enveloppant le visage de son manteau, il se précipita dans le fleuve. Le peuple témoin de cet acte de désespoir entoure les généraux et les force d'ouvrir enfin les portes à Totila. Le roi goth consentit à épargner la ville jusqu'au retour du diacre Pélage, qu'il envoyait comme ambassadeur à Constantinople offrir la paix à Justinien. L'empereur ne voulut entendre à aucune proposition; et Totila, résolu de faire du lieu où était Rome un vaste pâturage, dispersa tous les habitants dans la Campanie et commença à faire démolir les palais et les murs. La consternation était universelle

La ruine de Rome eût été comme le signal de l'écroulement du monde. On accourait de toutes parts à saint Benoît pour le consulter sur un danger si imminent. « Rassurez-vous, dit le saint, » Rome ne sera point détruite par les nations, mais elle sera » battue par les tempêtes, et elle s'affaiblira comme un arbre qui » sèche sur sa racine (1). » Totila, en effet, renonça à son dessein. Il passa en Sicile, en Sardaigne et en Corse, qu'il ravagea successivement, et mourut en 552 à la bataille dite de *Busta Gallorum*, près de Tagina (aujourd'hui *Lentagio*, dans les Apennins), qu'il perdit contre Narsès.

9. L'Orient était aussi en proie aux fureurs de la guerre. Chosroès, roi de Perse, dévasta pendant vingt ans les villes de Syrie. En 540 il assiégea et prit la capitale de l'Orient, Antioche, la pilla, la réduisit en cendres et emmena les habitants en esclavage. Les chrétiens d'Orient multiplièrent leurs aumônes pour racheter tant d'infortunés des mains du roi de Perse et les rendre à leur patrie. Cette collecte produisit une rançon suffisante pour tous les prisonniers; cependant pas un ne fut racheté. Un Grec, commandant impérial, se saisit de toutes ces richesses et se les appropria. Les tremblements de terre, la peste, la famine vinrent se joindre aux ravages de la guerre; il semblait que tous les fléaux à la fois se fussent donné rendez-vous pour hâter la ruine des plus grandes cités de l'Orient autrefois si prospères et si florissantes.

10. Les querelles religieuses se prolongeaient au milieu de tant de désastres. Les ouvrages d'Origène, objet d'une controverse déjà si longue au moment de leur apparition, devinrent de nouveau, à cette époque, le texte d'une discussion vive et animée. Justinien, qui se piquait d'un savoir théologique étendu, intervint dans la lutte engagée par un édit où il condamnait les erreurs reprochées à Origène, se rapportant aux six chefs que nous avons déjà signalés : la Trinité, la création, la préexistence des âmes, l'animation des astres, la résurrection des corps, les peines éternelles des damnés. L'arrêté impérial ne fit qu'accroître

(1) Cette prédiction de saint Benoît est rapportée par le pape saint Grégoire-le-Grand.

le trouble, parce que les partisans d'Origène ne trouvaient pas à Justinien une autorité compétente pour juger de pareilles matières (1). Ce peu de succès ne dégoûta point l'empereur de prendre parti dans les discussions théologiques. En 546 il publia un nouvel édit dans lequel il prescrivait aux évêques de condamner les *Trois chapitres*. Ces *Trois chapitres*, poursuivis par les Eutychiens avec une obstination sans égale, étaient : *Une profession de foi de Théodore, évêque de Mopsueste ; un écrit de Théodoret, évêque de Cyr, relatif aux douze chapitres de saint Cyrille*, et *une lettre écrite par Ibas, évêque catholique d'Edesse, à un hérétique persan nommé Maris*. Le concile de Chalcédoine avait examiné ces trois ouvrages, et, sans se prononcer au fond sur leur orthodoxie, n'avait pas voulu les condamner nommément. Comme les Eutychiens n'osaient pas attaquer ouvertement le concile de Chalcédoine, ils espérèrent arriver au même but près de Justinien, et surprendre sa bonne foi en le poussant à condamner les *Trois chapitres*. Cet artifice leur réussit. Justinien publia un nouvel édit qu'il intitula : *Profession de foi impériale contre les Trois chapitres*, et l'adressa à tout l'univers catholique (546). Il se terminait par trois anathèmes ainsi conçus : « Si » quelqu'un défend Théodore de Mopsueste, qu'il soit anathème ! » Si quelqu'un défend les écrits de Théodoret, qu'il soit ana- » thème ! Si quelqu'un défend la lettre impie de l'évêque Ibas » au persan Maris, qu'il soit anathème ! » On contraignit la plupart des évêques catholiques d'Orient à souscrire l'édit théologique de Justinien. Mais le pape Vigile résista, avec une courageuse fermeté, à toutes les tentatives que l'empereur put faire pour le gagner à sa cause. « Condamner les *Trois chapitres*, » disait Vigile, n'est-ce pas attaquer indirectement le concile » de Chalcédoine qui ne les a pas flétris ? » — « Il voulait, ajou- » tait-il, que les *Trois chapitres* fussent canoniquement exami- » nés, pour être ensuite, s'il y avait lieu, légitimement anathé- » matisés. » Justinien apportait de son côté, à cette affaire, une

(1) Les doctrines erronées, empruntées par les hérétiques aux écrits d'Origène, furent une dernière fois condamnées par le cinquième concile général de Constantinople (553). Depuis, elles n'ont plus exercé de ravages dans l'Eglise.

ardeur qui dégénérait en passion. Il avait obligé Mennas, patriarche de Constantinople, à souscrire le premier la *Profession de foi impériale*. Etienne, diacre et légat de l'Eglise romaine, reprocha vivement à Mennas sa faiblesse, et le déclara séparé de sa communion. Cependant Justinien négociait auprès du Pape pour le faire venir à Constantinople, afin d'y terminer la querelle sur les lieux mêmes.

11. Vigile y consentit; il arriva dans la capitale de l'Orient au mois de février 547. Son premier acte fut de ratifier la sentence portée contre le patriarche Mennas, et de publier un décret d'excommunication contre les Eutychiens et leurs adhérents. Le Pape procéda ensuite à l'examen canonique des *Trois chapitres*, objet de la discussion, dans un concile de soixante-dix évêques réuni à Constantinople. On y découvrit plusieurs erreurs graves, et, après une mûre délibération, Vigile, dans une sentence qu'il nomma *judicatum* (*jugement*), condamna les *Trois chapitres*, en réservant toutefois l'autorité du concile de Chalcédoine. Mais les esprits étaient échauffés de part et d'autre. Les ennemis des *Trois chapitres* eussent voulu une condamnation pure et simple, sans restriction ni réserve aucune. Ceux qui les soutenaient, au contraire, se montraient naturellement très irrités. Ces derniers étaient fort nombreux; ils comptaient dans leurs rangs les évêques d'Afrique, d'Algérie et de Dalmatie. Deux diacres attachés jusqu'alors à la personne du souverain Pontife, et qui l'avaient accompagné en Orient, se prononcèrent contre lui, et écrivirent dans les provinces que Vigile avait abandonné le concile de Chalcédoine.

12. Aurélius, évêque d'Arles, précédemment nommé par Vigile, légat du Saint-Siége, ayant reçu ces lettres, s'empressa d'écrire au pape pour lui demander à ce sujet des renseignements précis. Vigile lui répondit qu'il n'avait rien fait contre les décrets des papes, ses prédécesseurs, ni contre les quatre conciles. « Vous donc, ajouta-t-il, qui êtes vicaire du Saint-Siége, avertissez tous les évêques de ne se troubler ni des fausses lettres, ni des fausses nouvelles qu'ils pourront recevoir, et d'être assurés que nous gardons inviolablement la foi de nos pères. Quand l'empereur nous aura congédié, nous vous enverrons

» quelqu'un pour vous instruire exactement de toute notre con-
» duite : ce que nous n'avons pu faire encore, tant à cause de la
» difficulté des communications interrompues par l'hiver, qu'à
» cause de l'état de l'Italie dévastée par la guerre. » Presque en même temps, Vigile adressait à Valentinien, évêque de Scythie, une lettre où il repoussait de même, avec énergie, les calomnieuses accusations répandues contre lui. Ainsi le *judicatum* du Pape n'avait point produit le résultat qu'on avait droit d'en attendre. Les Occidentaux, persuadés que l'honneur du concile de Chalcédoine avait été compromis, se tenaient en défiance; d'un autre côté, les Eutychiens pressaient Vigile de condamner purement et simplement les *Trois chapitres,* sans faire mention du concile de Chalcédoine. Entre ces deux partis, le Pape crut que le moyen d'apaiser tant d'orageuses discussions serait de convoquer un concile œcuménique, dont l'autorité reconnue par tous, ne laisserait aucune place aux récriminations. « Que les évêques
» de la langue latine, qui ont vu, dans la condamnation des *Trois*
» *chapitres*, un sujet de scandale, disait le Pape à Justinien, vien-
» nent au concile, ou que du moins ils puissent librement donner
» leur avis et que la division cesse dans l'Eglise de Dieu. » Mais les Eutychiens s'opposaient de tout leur pouvoir à la convocation d'un concile qui ruinait leurs espérances. Théodore de Césarée, leur chef, sans respect pour les ordres du Pape, fit ôter des diptyques sacrés les noms des évêques catholiques, et mettre à la place celui des hérétiques intrus. Après un pareil éclat, Vigile déclara qu'il ne communiquerait plus avec les Orientaux et se refusa à les admettre désormais en sa présence. Cette fermeté apostolique irrita tellement l'empereur contre le Pape, que celui-ci se vit contraint de chercher un refuge dans l'église de Saint-Pierre. Justinien voulut l'en tirer de force, et envoya un préteur à la tête d'une troupe de soldats cerner la basilique. On vit alors à Constantinople, une scène de barbarie dont Rome, envahie par les Goths, n'avait pas été témoin. Le préteur fit mettre l'épée nue à ses soldats en entrant dans la basilique; à cette vue le Pape se réfugia sous l'autel, et embrassa les colonnes qui le soutenaient. Cependant le préteur fit saisir par les cheveux les diacres et les clercs, pour les éloigner de l'autel sacré. Ensuite, afin d'en arra

cher le Pontife lui-même, ses satellites se mirent à le tirer, les uns par la barbe, les autres par les cheveux. « *Nous vous dé-» clarons,* s'écria-t-il, *que, bien que vous nous teniez captif,* » *vous ne tenez pas saint Pierre.* » Comme il ne cédait point à la violence, quelques-unes des colonnes qu'il tenait étroitement embrassées se rompirent. A ce spectacle de brutalité inouïe, le peuple et quelques soldats eux-mêmes poussèrent des cris d'indignation, et le préteur, craignant une sédition, prit le parti de faire retirer ses soldats (551). Il est regrettable pour la mémoire de Justinien, qu'on ne puisse rejeter de pareilles violences sur l'influence de Théodora, mais celle-ci était morte deux années auparavant, sous le coup de l'excommunication lancée par Vigile contre les Eutychiens. L'empereur essaya d'obtenir par la ruse ce qu'il n'avait pu emporter à force ouverte; mais Vigile était sur ses gardes. Il réussit à déjouer tous les piéges qu'on lui tendait, et, ne se croyant plus en sûreté dans la basilique de Saint-Pierre, ni dans Constantinople même, il quitta cette ville et se réfugia dans l'église de Sainte-Euphémie de Chalcédoine. Ainsi, après sept ans de séjour en Orient, le Pape était réduit à disputer sa vie et sa liberté à l'empereur. Une si longue résistance déconcerta enfin l'obstination de Justinien. Il offrit lui-même au pape Vigile d'assembler le concile œcuménique, que les vœux des catholiques appelaient depuis si longtemps.

13. Ce concile, qui est le cinquième général, s'ouvrit à Constantinople, le 4 mai 553. Cent soixante-cinq évêques y assistèrent; les Orientaux y avaient proportionnellement une majorité considérable. Cette circonstance inquiétait surtout le Pape, qui craignait, à juste titre, que les évêques d'Occident ne se crussent point suffisamment représentés à un concile général. Ce n'était pas cependant un fait sans exemple dans l'histoire de l'Eglise, que cette infériorité numérique des évêques d'Occident; ainsi on passa outre. Dans la huitième session ou *conférence,* les *Trois chapitres* furent condamnés presque dans les mêmes termes dont le Pape Vigile s'était servi dans son *judicatum.* Par une prudence digne du chef suprême de l'Eglise, le Pape ne voulut point promulguer cette sentence définitive, avant d'avoir laissé le temps à la vérité de se faire jour dans les esprits. Pour un grand nombre de ca-

tholiques d'Occident, il y avait témérité à condamner des auteurs que le concile de Chalcédoine s'était refusé à anathématiser, d'après le principe que l'Eglise n'anathématise pas les morts. Mais, dès que les hérétiques ressuscitaient les erreurs de ces auteurs morts, et les faisaient revivre pour troubler les consciences, la réserve du concile de Chalcédoine, loin d'être convenable, devenait dangereuse; il était urgent de prononcer. Ces raisons se firent jour peu à peu dans les esprits, et, quelques mois après la tenue du concile de Constantinople, Vigile fit connaître au monde catholique que les *Trois chapitres* étaient légitimement condamnés (8 décembre 553). Cette conduite réservée et prudente du Pape a été interprétée par quelques historiens, comme une erreur grave en matière dogmatique. Vigile protesta, il est vrai, dès l'ouverture du concile, contre le manque de foi de l'empereur, qui ne permit pas d'attendre l'arrivée des évêques latins. Il fit ressortir vigoureusement qu'une pareille conduite n'avait ni justice, ni dignité, ni respect pour l'Eglise. Cette protestation n'aboutit qu'à irriter Justinien. L'empereur envoya le Pape en exil. C'était un spectacle douloureux que le chef de la chrétienté, exposé ainsi à l'animadversion de l'Eglise grecque, sans appui, sans conseils, en butte à l'hostilité de tous les partis. Vigile, dans une position aussi critique, ne précipite rien, ne préjuge rien; il attend que le calme se soit fait dans les esprits, et alors il ratifie, par sa décision pontificale, la sentence de ce même concile dont il eût voulu, par prudence, retarder les délibérations jusqu'à l'arrivée des évêques d'Occident. Et ainsi ce concile devient œcuménique, ses décisions et ses lois obligent l'Eglise universelle. Les successeurs de Vigile confirment de même la sentence portée contre les *Trois chapitres*, par le concile de Constantinople, et la vérité sort ainsi des nuages qui l'avaient si longtemps obscurcie. Cette discussion des *Trois chapitres* n'avait été si longue et si embarrassée, que parce qu'à côté des ouvrages en eux-mêmes, se rencontrait la question relative à leurs auteurs. On se passionnait de part et d'autre, pour ou contre la mémoire de saints personnages qui avaient pu errer de bonne foi, mais dont la vie avait été pure. Selon le point de vue auquel on se plaçait, par rapport aux personnes ou par rapport aux doctrines, on pouvait

simultanément condamner et absoudre. Toute l'attention du Pape fut constamment tournée vers le but unique de séparer deux questions si distinctes. Il y parvint au prix de son repos et de sa tranquillité personnelle, mais c'est là pour sa mémoire un titre glorieux, et non un légitime sujet de reproche.

14. Après avoir ainsi terminé les affaires qui l'avaient appelé en Orient, Vigile obtint de l'empereur la permission de retourner en Italie. Son absence avait duré plus de huit années; mais il ne devait pas arriver au terme de son voyage. Forcé par son état maladif, de relâcher à Syracuse, il y mourut (10 janvier 555), après un pontificat de seize ans. Son corps fut transporté à Rome et enterré dans l'église de Saint-Marcel, sur la voie Salaria. Au milieu des querelles religieuses et des bouleversements politiques qui remplirent la vie de ce Pape, on voit çà et là les œuvres littéraires adoucir les couleurs d'un si sombre tableau. Vigile, fidèle aux traditions constantes du Saint-Siége, protégea ce mouvement intellectuel. C'est ainsi qu'Arator lui présenta un poème sur les Actes des Apôtres, composé en vers hexamètres et divisé en deux livres. Arator jouissait d'une grande réputation à Rome : d'abord capitaine des gardes et intendant des domaines de l'empereur, il avait quitté ces hautes dignités pour entrer dans les ordres, et il était alors sous-diacre dans l'Eglise romaine. Le Pape ayant fait lire le poème, le donna à Surgentius, primicier des gardes, pour qu'il le déposât dans les archives de l'Eglise. Il en fit faire une lecture publique en sa présence, dans la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens. La noblesse, le clergé, le peuple entouraient le poète qui récita lui-même ses vers. Il y eut quatre séances, parce que les auditeurs écoutaient avec un plaisir si vif, que le poète était obligé de recommencer plusieurs fois le même morceau. Ce fait prouve combien la multitude elle-même était encore familière avec les beautés littéraires. Ce goût allait bientôt s'éteindre pour faire place à cette longue obscurité qui suivit l'invasion barbare. — Durant le pontificat de Vigile, les Gaules avaient continué à donner au monde le spectacle d'une nation attachée à la foi. Les questions brûlantes, agitées en Orient, n'y troublaient point les esprits. Saint Maur, disciple de saint Benoît, fondait vers ce temps le monastère de

Glanfeuil, dans le diocèse d'Angers (542). Saint Aurélien, évêque d'Arles et vicaire du Saint-Siége, aidé des libéralités du roi Childebert, fondait aussi, dans sa ville épiscopale, un monastère d'hommes et une communauté de femmes. Il les soumettait tous deux à une règle fort austère et à une clôture rigoureuse (547). Le cinquième concile d'Orléans (549), tenu par cinquante évêques, rappelait les règles canoniques au sujet des nominations épiscopales. Le second concile de Paris (551), composé de vingt-sept évêques, déposa Saffarac, évêque de cette ville, et fit plusieurs canons de discipline.

§ 3. Pontificat de Pélage Ier. (16 avril 555-2 mars 559.)

15. La querelle des *Trois chapitres,* qui avait agité le pontificat de Vigile, devait troubler l'élection de son successeur. En Occident, on craignait encore que la sentence portée par le cinquième concile œcuménique de Constantinople n'affaiblît l'autorité du concile de Chalcédoine. Pélage, qui fut élu Pape le 16 avril 555, avait, en qualité de diacre de l'Eglise romaine, adhéré à la condamnation des *Trois chapitres*. C'en fut assez pour l'exposer aux plus affreuses calomnies. On l'accusait d'avoir hâté par ses mauvais traitements la mort de Vigile. C'était précisément le contraire qui était vrai : Pélage avait prodigué ses consolations et ses soins au Pontife mourant. Cependant ces absurdes rumeurs s'étaient répandues parmi le peuple de Rome, et menaçaient d'y allumer une sédition. L'opinion publique était si contraire à Pélage Ier, qu'il n'y eut que deux évêques, Jean de Pérouse et Bonus de Ferentino, qui consentirent à le sacrer. Les plus nobles et les plus illustres du clergé et du sénat refusèrent sa communion. Le patrice Narsès, qui commandait pour l'empereur en Italie, lui conseilla de faire tomber ces soupçons odieux par une manifestation publique. Pélage suivit cet avis; il ordonna une procession générale : arrivé à la basilique de Saint-Pierre, il monta sur l'ambon; plaçant alors l'Evangile et la croix sur sa tête, il protesta avec serment qu'il n'avait fait aucun mal à son prédécesseur. Ceux qui doutaient encore se montrèrent entièrement convaincus de son innocence, et se réunirent à lui. Pélage

profita de ces dispositions favorables pour prier les assistants de s'unir à lui dans le but de bannir la simonie des ordinations ecclésiastiques à tous les degrés de la hiérarchie. Il donna en même temps l'intendance des biens de l'Eglise à Valentin, son secrétaire, homme craignant Dieu, qui fit restituer à toutes les églises les vases d'or et d'argent et les voiles précieux qu'on leur avait enlevés.

16. Avant son élévation au souverain pontificat, Pélage avait rendu d'importants services aux Romains. Pendant l'invasion de Totila, quand la ville manquait de vivres, le pieux diacre avait épuisé toutes les ressources de son ingénieuse charité pour secourir les malheureux qui manquaient de pain. Envoyé plusieurs fois en ambassade auprès du redoutable roi des Goths, il avait réussi par son éloquence insinuante et persuasive à désarmer sa colère. On se souvint à Rome de tant de bienfaits, et le Pape n'y compta bientôt plus d'ennemis. Cependant un grand nombre d'Italiens se refusaient encore à recevoir les décrets du cinquième concile de Constantinople, confirmés par le Pape Vigile. Un schisme était imminent. Pélage profita des dispositions favorables de l'empereur Justinien pour réprimer ces troubles dès leur naissance. Il écrivit dans ce sens au patrice Narsès, lieutenant de l'empereur en Italie. « Ce n'est point un acte de persécution, lui » disait-il, de réprimer les crimes et de procurer le salut des » âmes. On ne persécute que quand on contraint à mal faire; » autrement il faudrait abolir toutes les lois divines et humaines » qui ordonnent la punition des crimes. Or le schisme est un » mal : l'Ecriture et les saints canons nous enseignent qu'il doit » être réprimé, même par la puissance séculière. » On a voulu taxer ces paroles du Pape Pélage d'excessive et aveugle intolérance. « Il est facile, dit un historien (1), d'anéantir ces accusa» tions en faisant la part du temps et des circonstances, en tenant » compte des difficultés qui entravaient de toutes parts l'exercice » de l'autorité spirituelle. Il est impossible de fonder un pouvoir » solide, surtout un pouvoir qui s'exerce sur les intelligences, » sans cette énergie qui refuse de pactiser avec l'erreur. »

(1) *Histoire des Papes*, par M. le comte DE BEAUFORT, t. I, p. 500.

17. Pélage Ier employa tout le temps de son pontificat, qui ne fut que de trois ans, à effacer jusqu'aux dernières traces des divisions religieuses. Narsès, animé par ses exhortations, se montra plein de zèle pour étendre dans les provinces de la Péninsule les doctrines du cinquième concile général. Quelques évêques, plus ardents que les autres à soutenir les *Trois chapitres*, excommunièrent ce général. Le Pape lui écrivit aussitôt pour approuver sa conduite et le rassurer sur l'effet d'une pareille excommunication, nulle de plein droit. Les évêques de Toscane se montraient surtout obstinés à ne pas recevoir la condamnation des *Trois chapitres*. Ils en écrivirent au Pape dans l'intention de justifier leur schisme à ses yeux. Pélage leur répondit dans les termes d'une tendre et paternelle affection : « Comment, » leur dit-il, pensez-vous ne pas être séparés de la communion » de tout l'univers, en vous séparant de nous, puisque malgré » notre indignité, c'est en notre personne que réside en ce mo- » ment l'autorité du Siége apostolique? Notre foi est celle de » Nicée, expliquée par les conciles de Constantinople, d'Éphèse, » de Chalcédoine. Si, après cette déclaration, il restait encore un » scrupule chez quelqu'un d'entre vous, qu'il vienne recevoir » l'exposé de ces principes de notre bouche, afin que connaissant » la vérité, il se réunisse à l'Eglise universelle » (556). Pélage renouvelait cette déclaration en termes plus explicites encore dans une lettre adressée au roi Childebert. Il engage ce prince à calmer les inquiétudes de ceux de ses sujets, qui s'imaginaient que la condamnation des *Trois chapitres* avait porté atteinte au concile de Chalcédoine (557). On voit que dès-lors l'Eglise d'Occident, moins agitée par les discussions religieuses que celle d'Orient, n'avait constamment d'autre préoccupation que celle de garder inviolablement le respect des traditions, le dépôt sacré des constitutions ecclésiastiques. Si l'Orient avait eu davantage cet esprit conservateur, il est permis de croire qu'il n'eût pas offert au monde le triste spectacle d'une défection qui dure encore. Les Gaules étaient à cette époque la contrée sur laquelle les yeux des Pontifes romains se portaient avec le plus de complaisance. L'abbaye de saint Médard de Soissons s'y fondait en ce moment sous les auspices du roi Clotaire (557). Le troisième

concile de Paris (557) assurait par des règlements pleins de sagesse la liberté des élections épiscopales et l'indépendance des biens ecclésiastiques contre toute entreprise civile. Saint Germain, évêque de Paris, dédiait (23 décembre 558) l'église de Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés. Partout dans les Gaules, à côté des agitations politiques causées par les fréquents partages de territoire entre les princes, éclataient des merveilles de vertu et de sainteté. Saint Samson, évêque de Dol, saint Malo, saint Magloire d'Aleth, illustraient la Bretagne ou *Armorique,* que leurs prédications conquéraient à la foi. Saint Prétextat, évêque de Rouen, saint Léonce de Bordeaux, saint Euphrone de Tours, saint Paterne d'Avranches, saint Chalétric de Chartres attachaient à leur épiscopat la gloire de la plus éclatante sainteté.

18. Cependant Pélage Ier mourait à Rome le 2 mars 559. Il avait entrepris la construction de l'église *des Douze Apôtres,* qu'il laissa inachevée. C'est celle qui porte maintenant le nom des Apôtres *saint Philippe et saint Jacques.*

§ 4. Pontificat de Jean III. (Mars 559-25 juillet 572.)

19. Le premier soin de Jean III, après son avénement au souverain pontificat (mars 559), fut de confirmer, à l'exemple de ses deux prédécesseurs, la condamnation des *Trois chapitres,* portée par le cinquième concile général de Constantinople. Mais déjà cette discussion religieuse était remplacée en Orient par celle des *Phantasiastes* ou *Incorruptibles*, dont Justinien prenait chaudement la défense. On donnait ces deux noms à des hérétiques qui prétendaient que, dès que le corps de Jésus-Christ fut formé dans le sein de sa Mère, il n'était susceptible d'aucune altération et d'aucun changement, pas même des sensations naturelles et innocentes, comme la faim et la soif; en sorte qu'avant sa mort même, il mangeait sans besoin, comme après sa résurrection, d'où il suivait naturellement que les souffrances de sa passion et de sa mort n'avaient point été réelles. Les *Incorruptibles* nommaient les catholiques *Corrupticoles*, adorateurs de la corruption. L'empereur fit un décret pour rendre cette doctrine

obligatoire et voulut contraindre les évêques à la souscrire; mais ils résistèrent presque tous. Saint Eutychius, patriarche de Constantinople, montra en cette circonstance un courage héroïque. Justinien le fit arrêter, conduire en exil, et remplacer par Jean le Scolastique, sans même prendre la peine de le faire juridiquement déposer. L'erreur des *Phantasiastes* allait peut-être renouveler toutes les agitations religieuses de l'Orient, quand Justinien mourut, le 14 novembre 566, dans la quarantième année de son règne et la quatre-vingt-quatrième de son âge. La fin de sa longue carrière n'avait pas répondu au commencement. Passionné pour les discussions religieuses, ce prince fit un grand mal à l'Eglise en les fomentant. Il négligeait toutes les affaires pour s'immiscer dans des détails qu'il fallait laisser aux hommes compétents. L'historien Procope en parle ainsi : « Il est toujours » sans gardes, prolongeant ses veilles fort avant dans la nuit, discu» tant avec les évêques sur des matières théologiques, feuilletant » les livres des Pères avec une curiosité insatiable. » L'histoire reprochera donc avec justice à cet empereur, grand d'ailleurs par tant d'autres côtés, d'avoir négligé les plus importantes affaires du gouvernement pour de vaines logomachies, au milieu d'une nation si passionnée et si mobile. Tous les désastres du Bas-Empire n'eurent pas d'autre cause. Tant il est vrai qu'avec un talent supérieur et les plus éminentes qualités les hommes subissent presque toujours l'influence de leur siècle, qui pèse malgré eux sur leur génie. Justin-le-Jeune, neveu de Justinien, monta sur le trône après lui. Son avénement fit cesser les persécutions dirigées contre les catholiques, au sujet de l'erreur des Incorruptibles. Le patriarche Eutychius fut rappelé à Constantinople. Mais Justin, prince faible et irrésolu, avait trop d'inconstance dans le caractère pour tenir les rênes du gouvernement. Livré aux désordres d'une vie extravagante, qui se termina par une démence presque complète, il laissa à l'impératrice Sophie, nièce de Théodora, le soin des affaires. Ce fut le signal des fautes et des calamités. Le divorce, aboli par la législation de Justinien, fut rétabli; les dignités ecclésiastiques furent vendues publiquement par un trafic sacrilége; les fortunes des particuliers étaient confisquées au profit de courtisans cupides. Sophie ne respectait ni

les services, ni le talent. L'Italie devint bientôt victime de son odieuse politique.

20. L'eunuque Narsès, qui avait succédé à Bélisaire dans le gouvernement de cette province, commençait à la faire jouir des douceurs de la paix. Son crédit et ses richesses lui attirèrent la disgrâce de l'impératrice. Elle lui envoya une quenouille avec un fuseau, et y joignit, comme pour un eunuque vulgaire, cet ordre ironique : « Revenez incessamment à Constantinople, je » vous donne la surintendance des ouvrages de mes femmes. Il » faut être homme pour avoir le droit de manier les armes et de » gouverner les hommes. » A la lecture de cet insultant billet, Narsès lança sur le courrier des regards étincelants de colère et s'écria : « Va dire à ta maîtresse que je lui file une fusée qu'elle » ne pourra jamais dévider ! » Aussitôt il écrivit à Alboin, roi des Lombards, d'abandonner les pauvres campagnes de la Pannonie et de venir occuper l'Italie avec toutes ses richesses. Le roi barbare n'eût pas osé compter sur un aussi heureux message. Depuis longtemps il attendait en vain un moment favorable ; la terreur des armées impériales l'avait constamment retenu. Cet obstacle une fois levé, il entra en Italie (2 avril 568), avec toute sa nation, hommes, femmes, vieillards et enfants. Milan, Pavie se soumirent ; les provinces du nord de l'Italie suivirent leur exemple ; et, quatre ans après, il ne restait plus aux Romains que les villes de Rome et de Ravenne, avec quelques autres places maritimes, que les empereurs de Constantinople faisaient gouverner par un *exarque*. Telle était la fusée qu'au lieu de quenouille Narsès avait léguée à l'impératrice. Il ne vit pas le sinistre résultat de sa trahison, car il mourut l'année même où Alboin, à son appel, envahissait l'Italie. La domination lombarde, qui s'intronisait ainsi dans cette malheureuse contrée, signalait son pouvoir par des actes d'atrocité et de barbarie. Un trait suffit à en donner l'idée. Alboin, ayant tué dans une bataille Cunimond, roi des Gépides, en prit le crâne, le fit enchâsser dans de l'or et s'en servit, comme d'une coupe, pour ses festins. Il avait en même temps épousé Rosemonde, fille du malheureux Cunimond. Au mois de mars 573, au milieu d'une fête qu'il donnait aux seigneurs de sa cour, après avoir largement bu

dans cette coupe exécrable, il la fit présenter à la reine en l'invitant à boire joyeusement dans le crâne de son père. Peu de jours après, Rosemonde faisait égorger Alboin en sa présence, et vengeait par ce meurtre la mémoire paternelle. Cleph montait ensuite sur le trône des Lombards et y faisait asseoir l'avarice et la cruauté.

22. Les nouveaux maîtres de l'Italie étaient Ariens. Les ravages qu'ils exerçaient dans les pays de leur récente conquête, étaient d'autant plus affreux qu'il s'y mêlait une idée de persécution religieuse. Les habitants étaient chassés de leurs demeures, dépouillés de leurs biens, errants dans les campagnes, sans nourriture et sans vêtements. L'impératrice Sophie, cause première de tous ces malheurs, n'avait rien fait pour les réparer. Le pape Jean III multipliait les ressources de sa charité pour soulager tant d'infortunes. Rome n'avait pas encore subi le joug des nouveaux conquérants; mais les Lombards se disposaient à en faire le siége quand le souverain Pontife mourut (13 juillet 572). Les querelles religieuses de l'Orient, l'invasion des Lombards en Occident, avaient rempli d'amertume et de troubles les quatorze années de son règne. L'Espagne et les Gaules étaient les seules contrées où la foi pût étendre pacifiquement ses conquêtes. Les conciles de Braga et de Lugo, en Galicie, avaient signalé la conversion des Suèves, maîtres de ce pays, qui venaient de renoncer à l'Arianisme pour embrasser la doctrine catholique (560). Leur roi, nommé Théodomir, avait un fils dangereusement malade. Quand il le vit à l'extrémité, il dit aux siens : « *Mais ce Martin de Tours, qui fait tant de miracles* » *dans les Gaules, dites-moi, je vous prie, de quelle religion* » *est-il?* » Ils lui répondirent que c'était un évêque catholique. Il les envoya l'invoquer en son nom et promit de se faire catholique lui-même si son enfant guérissait. Il guérit, et le roi abjura l'Arianisme. Saint Martin de Pannonie, qui évangélisait ces contrées, porta le peuple à suivre l'exemple du prince. Ses prédications eurent le plus grand succès, et toute la nation se montra bientôt pleine d'ardeur et de zèle pour la vraie foi.

§ 5. Pontificat de saint Benoît Ier. (16 mai 573-31 juillet 577.)

23. Après la mort de Jean III, le Saint-Siége demeura vacant pendant dix mois. La terreur des Lombards, qui poussaient leurs incursions jusqu'aux portes de Rome, empêcha le clergé et le peuple de se réunir pour procéder à l'élection d'un souverain Pontife. Le monastère du Mont-Cassin venait d'être pillé et détruit par ces Barbares; l'Italie était en proie à la famine et aux horreurs de la guerre. L'empereur d'Orient, Justin II, s'endormait dans la mollesse et dans la débauche, pendant que Chosroès, roi de Perse, poursuivait dans la Syrie ses progrès et ses ravages. Les Gaules, partagées entre Chilpéric Ier, Sigebert et Gontran, étaient ensanglantées par la funeste rivalité de Frédégonde et de Brunehaut. L'Espagne voyait une persécution terrible, dirigée contre les catholiques par Lévigilde, Arien, roi des Visigoths, dont le fils, Herménigilde, avait été converti à la foi par les instructions de saint Léandre, évêque de Séville. Herménigilde, avant sa conversion, avait été associé au trône par son père. Mais Lévigilde ne respecta pas plus en la personne de ce jeune prince la royauté que la qualité de fils. Il le poursuivit à main armée, le saisit, le retint longtemps dans une étroite captivité, et lui fit trancher la tête d'un coup de hache (13 avril 586). Saint Léandre, le courageux évêque de Séville, qui avait au péril de sa vie instruit saint Herménigilde des vérités de la foi, fut proscrit, et consacra les loisirs de son exil à fonder des monastères et à propager en Espagne la vie religieuse. La vengeance de Lévigilde s'étendit à tous les catholiques de ses états. Plusieurs furent bannis et dépouillés de leurs biens. D'autres étaient emprisonnés et mis à mort par la faim ou par divers supplices. Mais Dieu avait des desseins de miséricorde sur cette malheureuse nation. Après la mort de Lévigilde, son fils Reccarède, frère de saint Herménigilde, embrassa la foi catholique et, par la persuasion plus encore que par autorité, il obligea les évêques ariens à suivre son exemple (587).

24. Telle était la situation du monde quand saint Benoît Ier, ou Bonose, fut élu pour succéder au pape Jean III (16 mai 573). Son court pontificat fut entièrement absorbé par la sollicitude des

affaires d'Italie durant l'invasion des Lombards, et par les soins d'une tendre et paternelle charité dans la cruelle famine qui décima les populations de la Péninsule. L'acte le plus glorieux de ce Pape fut le choix qu'il fit du moine Grégoire pour l'élever à la dignité d'archidiacre de l'Eglise romaine. Grégoire, d'abord prêteur, puis appelé, par une vocation surnaturelle, à la vie religieuse, était destiné à donner l'impulsion à son siècle et à illustrer le pontificat suprême sous le nom de Grégoire-le-Grand. Traversant un jour le marché de Rome, il y voit, exposés en vente, des esclaves d'une taille et d'une beauté remarquables. Il s'informe de leur pays ; on lui répond qu'ils sont de la race des *Angles*. « Ce ne sont pas des *Angles*, mais des *Anges* (1), reprit» il. Quel malheur qu'un tel peuple soit encore plongé dans les » ténèbres du paganisme. » Aussitôt Grégoire court se jeter aux pieds du pape Benoît Ier et le conjure de le laisser partir avec des missionnaires pour évangéliser la Grande-Bretagne. Benoît, touché d'un si noble dévouement, lui accorde cette faveur. Mais le peuple romain, qui aimait Grégoire, vient à grands cris le redemander au Pontife. On envoie des courriers, on ramène l'apôtre; c'était à Rome que la Providence lui réservait une sublime mission. Benoît Ier mourut le 31 juillet 577, pendant que les Lombards tenaient la ville de Rome étroitement bloquée.

§ 6. Pontificat de Pélage II. (30 novembre 577-8 février 590.)

25. Le choix du nouveau Pontife qui devait succéder à Benoît Ier sur la chaire de saint Pierre, ne fut pas soumis cette fois à la ratification de l'empereur d'Orient. Toutes les communications entre Rome et Constantinople étaient interceptées par les Lombards. Le moine Pélage fut donc élu Pape, le 30 novembre 577. L'exarque, qui commandait en Italie au nom de l'empereur, était impuissant à détourner l'orage qui menaçait la Ville éternelle. Le diacre Grégoire avait été envoyé en qualité d'*apocrisiaire,* ou légat du Saint-Siége à Constantinople, avec la mission de déterminer Justin II à venir au secours de l'Italie ; mais la guerre contre Chosroës absorbait toutes les ressources impériales

(1) Non *Angli* sed *Angeli.*

et la désastreuse administration de l'impératrice Sophie ne laissait pas d'espoir de donner aux négociations un heureux résultat. La mort de Justin II, survenue sur ces entrefaites (578), laissa l'empire au général Tibère. Ce prince vaillant, éclairé, vertueux, voulut substituer, au nom odieux de Tibère, le nom aimé et populaire de Constantin ; il tint d'une main ferme le sceptre impérial. Pour répondre aux instances du diacre Grégoire et faire une diversion en faveur de l'Italie, toujours ravagée par les Lombards, il envoya des ambassadeurs à Childebert, roi d'Austrasie, et lui fit offrir une somme d'argent considérable s'il consentait à attaquer les Lombards d'un côté, pendant que les troupes impériales les combattraient de l'autre. Childebert envoya successivement deux armées en Italie ; mais des revers et la peste les anéantirent. Tibère projetait une invasion formidable contre les Lombards, quand la mort le frappa, après un règne trop court pour le bonheur de ses peuples (582). Il légua le sceptre à un homme non moins brave, non moins vertueux que lui, le général Maurice, qui s'était illustré par de glorieux exploits dans la guerre contre les Perses. Cependant le pape Pélage II, que ces révolutions politiques continuelles laissaient seul chargé du soin de maintenir l'indépendance de Rome, s'entendit avec Smaragde, exarque de Ravenne, pour traiter avec les Lombards. Ces barbares s'engagèrent à respecter le territoire de l'exarchat qui appartenait encore aux empereurs d'Orient. Rome fut délivrée et l'Italie recouvra quelques jours de calme et de tranquillité.

26. Après ces heureux succès de ses efforts, Pélage II avait rappelé de Constantinople son légat, saint Grégoire, pour utiliser ses lumières dans l'administration de l'Église. Il le chargea d'écrire, en son nom, aux évêques d'Istrie qui, depuis la décision de l'affaire des *Trois chapitres*, n'avaient pas consenti à recevoir le cinquième concile général. Les trois lettres que nous avons encore, à ce sujet, sont un modèle de discussion sage et modérée et de dignité apostolique. Les évêques auxquels Pélage II les faisait adresser, montrèrent plus d'obstination que de bonne foi ; mais l'exarque Smaragde, craignant de voir les querelles religieuses se mêler en Italie aux dissensions politiques, déjà si

funestes à ce malheureux pays, les obligea à se rendre à Ravenne, où, dans des conférences publiques, quelques docteurs orthodoxes les ramenèrent enfin à l'unité.

27. Les Gaules voyaient alors briller, dans tout leur éclat, le talent et les vertus de saint Grégoire, évêque de Tours, dont le nom est mêlé à tous les événements de l'histoire de France, pendant la dernière moitié du VIe siècle (539–595). Né en Auvergne, il fut élu évêque de Tours en 577. La haute réputation dont il jouissait dans les Gaules lui assura, toute sa vie, une importance politique considérable. Il défendit, contre les accusations de Frédégonde, l'évêque de Rouen, saint Prétextat, ainsi que le jeune Mérovée, qui était venu chercher, auprès du tombeau de saint Martin, un asile contre la persécution de Chilpéric. Accusé lui-même de haute trahison par l'implacable Frédégonde, il comparut devant le concile de Braine (580), et se justifia, par serment, des imputations calomnieuses que des témoins soudoyés cherchaient à faire prévaloir contre lui. La période historique si agitée que traversa Grégoire de Tours, a été décrite par lui dans un ouvrage intitulé *Historia Francorum*, un des monuments les plus précieux de nos annales. Ce récit comprend cent soixante-quatorze ans, et s'étend de 417 à 591. Grégoire de Tours possède les qualités les plus désirables dans un historien, la bonne foi, la candeur et ce courage tranquille qui dit des princes le mal comme le bien. Son style ne vise ni à la pureté ni à l'effet; il le reconnaît lui-même. La faute en est à son siècle où l'étude de la belle antiquité latine avait péri au milieu de l'invasion des Barbares et dans le tumulte des guerres civiles. Mais la clarté, la simplicité, la naïveté pittoresque de ce premier chroniqueur des Gaules servent admirablement à nous initier au mouvement et aux mœurs de son époque, époque de transition où les races les plus diverses, Francs, Goths, Burgondes, Gaulois, Romains, se rencontraient sur le même sol, et préparaient, par leur fusion, l'unité future de la monarchie française. Le travail de législateurs, de civilisateurs, dans une société formée de tant d'éléments hétérogènes, appartenait naturellement aux évêques, qui étaient les hommes de tous, et dont la voix dominait seule le bruit des armes et l'explosion des passions encore barbares.

28. Aussi les conciles étaient fréquents. On y dressait en quelque sorte la charte de cette nation naissante. Ceux de Châlon-sur-Saône (579), de Mâcon (581-585), de Lyon (583), traitent simultanément des intérêts sociaux et des causes religieuses ou disciplinaires. Celui de Lyon formule des règlements, pleins d'une tendre charité en faveur des lépreux. La lèpre faisait alors de nombreuses victimes. Elle se perpétuait comme une menace de contagion permanente et ne devait disparaître que par le bienfait des découvertes modernes et les habitudes de propreté qui en furent la suite. Les malheureux qui en étaient atteints, abandonnés par leurs semblables, objet d'une horreur superstitieuse pour tous, erraient dans les campagnes sans vêtements et sans nourriture. Les Pères du troisième concile de Lyon (583) ordonnent qu'à l'avenir, les lépreux de chaque cité seront nourris et entretenus aux dépens de l'Eglise, par les soins des évêques. Un logement isolé leur devait être fourni afin qu'ils ne fussent plus vagabonds et ne portassent point la terreur dans les lieux habités. Plus tard, cette mesure si sage et si bienfaisante se généralisa sous l'influence de l'Eglise; des cérémonies particulières furent indiquées dans les rituels pour la translation solennelle des lépreux dans les cellules qui leur étaient assignées; des communautés religieuses se formèrent avec la noble mission de mettre leur zèle et leur charité au service de ces infortunés proscrits. Saint Grégoire de Tours, l'âme des conciles de son siècle, le conseiller des rois, le défenseur des opprimés, mêlé lui-même aux événements dont il écrit l'histoire, trouvait encore le temps de composer des ouvrages destinés à nourrir la piété des fidèles; tels sont : le livre de la *Gloire des martyrs;* de la *Gloire des Confesseurs;* des *Miracles de saint Julien, évêque de Brioude;* des *Miracles de saint Martin;* des *Vies des Pères*. Le peuple y trouvait l'enseignement et l'exemple de toutes les vertus, enseignement et exemple qui lui étaient sans cesse rappelés par les églises dédiées aux saints, par les fêtes, les hymnes, les processions et les pèlerinages institués en leur honneur, par le récit de leurs miracles; en sorte que les œuvres de ce genre devinrent bientôt la seule littérature des peuples chrétiens.

29. Un autre prélat, italien d'origine, ami et contemporain

de saint Grégoire de Tours, Fortunat, évêque de Poitiers (530-609), consacrait aussi à la culture des lettres les loisirs de son épiscopat. D'abord aumônier du monastère de Poitiers dirigé par sainte Radegonde, puis évêque de cette ville, il a laissé onze livres de poésies et de prose dédiés à saint Grégoire de Tours et qui sont un recueil de mélanges sur divers sujets. On y remarque entre autres l'hymne *Vexilla Regis* (1). Avant son épiscopat il avait écrit les Vies de saint Germain de Paris, de saint Albin ou Aubin d'Angers, de saint Paterne d'Avranches, de saint Amant de Rhodez, de saint Remi de Reims, de saint Médard de Noyon, de saint Martin de Tours, de sainte Radegonde, dont il avait été le secrétaire et l'ami, employant ainsi à raconter les gloires des saints de la Gaule un talent destiné à devenir une illustration nouvelle pour sa patrie adoptive qu'il édifia autant par ses vertus que par ses écrits. Par un privilége glorieux pour nos Eglises, la plupart des siéges épiscopaux étaient occupés par des saints, et le VIe siècle se montrait digne de l'héritage de vertus que lui avaient légué les précédents. Saint Agéric de Verdun, saint Félix de Nantes, saint Avit de Clermont, saint Siagrius d'Autun, saint Léonce de Bordeaux, saint Bertichram du Mans et saint Dumnole son successeur, saint Félix de Bourges, saint Dalmace de Rhodez, saint Maurèle de Cahors, saint Elaphe de Châlons-sur-Marne, saint Aunaire d'Auxerre, saint Evence de Vienne, saint Ferréol de Limoges, saint Véran de Cavaillon, tous contemporains de saint Fortunat et de saint Grégoire de Tours, faisaient un contrepoids aux vices et aux désordres d'un siècle, dont Frédégonde réglait au gré de ses haines les destinées politiques.

30. Un scandale vint pourtant troubler ce concert glorieux de l'épiscopat des Gaules, uni dans l'ardeur d'un même dévouement et d'un même zèle. Deux frères, Sagittaire et Salonius, le premier évêque de Gap, et l'autre d'Embrun, abandonnèrent le soin des âmes et la sollicitude du ministère pastoral, pour se

(1) Dans cette hymne, saint Fortunat cite ces paroles de David : *Regnavit* A LIGNO *Deus*. On peut inférer de là que les mots : *a ligno*, que nous ne lisons plus dans la Vulgate, au psaume 95, se trouvaient alors dans le Psautier à l'usage des Eglises gallicanes. Le *Vexilla Regis* fut composé, à l'occasion de la translation au monastère de Poitiers d'un morceau de la vraie croix, envoyé par l'empereur Justin II à sainte Radegonde (570).

mêler aux agitations tumultueuses des guerres civiles. Ils avaient rassemblé sous leurs ordres une troupe de gens armés qui désolaient les campagnes voisines par leurs brigandages. Eux-mêmes, oubliant tous leurs devoirs, paraissaient souvent à la tête des armées et échangeaient leur mission toute pacifique pour le rôle sanglant des guerriers. Déposés une première fois en 567, par un concile de Lyon, ils obtinrent des lettres favorables du pape Jean III, et furent rétablis sur leurs siéges. Mais le désordre de leur conduite et de leurs mœurs n'ayant fait que croître avec l'impunité, le roi de Bourgogne, Gontran, sévit contre eux. Le concile de Châlons-sur-Saône (579) renouvela la condamnation portée par celui de Lyon et les remit à la justice séculière.

31. Cependant l'Orient, toujours agité par les questions religieuses, voyait alors les prétentions des patriarches de Constantinople recommencer des difficultés nouvelles. A l'occasion d'un concile tenu à Constantinople (juin 589), pour y recevoir les accusations portées contre Grégoire, patriarche d'Antioche, par Astérius, comte d'Orient, Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople, qui présidait le concile, s'arrogea le titre d'*évêque universel*. Sitôt que le pape Pélage II en fut informé, il envoya des lettres par lesquelles, au nom de l'autorité apostolique dont il était revêtu, il cassa les actes du concile de Constantinople et défendit au diacre saint Grégoire, alors son nonce en Orient, de communiquer avec Jean le Jeûneur. Le rescrit pontifical résumait avec énergie ce que les saints papes Jules, Célestin, Innocent, Léon, avaient enseigné de plus important sur l'autorité du Pape, sur la nécessité de lui réserver le jugement des causes majeures et de ne rien décider de grave sans son aveu (590). Pendant que Pélage II soutenait ainsi les droits du siége de Rome, l'Italie était en proie à deux fléaux terribles, la famine et la peste. Rome fut décimée. Le Tibre débordé joignit les horreurs de l'inondation aux scènes de désolation multipliées par la maladie et la faim. Les victimes mouraient par milliers. Le pape Pélage II succomba l'un des premiers (8 février 590), après avoir gouverné l'Eglise onze ans et dix mois. Il avait fait de sa maison un hôpital pour les pauvres vieillards et la mort vint frapper le pasteur au milieu des soins que son ardente charité multipliait pour son troupeau.

CHAPITRE V.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT GRÉGOIRE Ier LE GRAND. (3 sept. 590-12 mars 604.)

1. Saint Grégoire-le-Grand. — 2. Peste de Rome. — 3. *Pastoral* de saint Grégoire-le-Grand. — 4. Lettre du Pape à Reccarède-le-Catholique. Il prend sous sa protection les Eglises persécutées d'Afrique et y rétablit l'unité hiérarchique. — 5. *Dialogues de saint Grégoire-le-Grand.* — 6. Saint Jean Climaque. Saint Théodore-le-Sicéote. — 7. Décret de l'empereur Maurice, annulé par saint Grégoire-le-Grand. — 8. Prétentions de Jean-le-Jeûneur, patriarche de Constantinople, au titre d'évêque universel. — 9. Jugement et soumission de Maxime, évêque de Salone. Saint Grégoire-le-Grand négocie la paix entre Agilulfe, roi des Lombards, et l'exarque de Ravenne. — 10. Mission du moine saint Augustin en Angleterre. — 11. Saint Augustin est promu à l'archevêché de Cantorbéry. Hiérarchie ecclésiastique d'Angleterre. — 12. Lettre de saint Grégoire-le-Grand à Childebert et à Brunehaut. Ses efforts pour rétablir la discipline dans les Eglises des Gaules. — 13. Conciles de Séville, de Saragosse, de Tolède, d'Huesca, de Rome. Saint Colomban à Luxeuil. — 14. Question de la Pâque, soulevée dans les Gaules par saint Colomban. — 15. Députation de Brunehaut et de Théodoric, roi des Burgondes, à Rome. Saint Grégoire-le-Grand confirme les institutions créées par Brunehaut. — 16. *Sacramentaire de saint Grégoire-le-Grand.* — 17. Révolution qui élève Phocas sur le trône d'Orient. Protestation de saint Grégoire-le-Grand contre l'impôt prélevé par les empereurs de Constantinople sur les nominations ecclésiastiques. Mort de saint Grégoire-le-Grand. — 18. Appréciation historique de son pontificat.

§ 2. PONTIFICAT DE SABINIEN. (17 septembre 604-2 février 605.)

19. Avénement et mort de Sabinien. Famine à Rome.

§ 3. PONTIFICAT DE BONIFACE III. (25 février 606-12 novembre 606.)

20. Election de Boniface III. Il termine, de concert avec l'empereur Phocas, la discussion relative au titre de *patriarche universel*, usurpé par les patriarches de Constantinople.

§ 4. PONTIFICAT DE BONIFACE IV. (18 septembre 607-27 mai 614.)

21. Saint Boniface IV. Chute de Phocas. — 22. Affaires ecclésiastiques d'Angleterre. Saint Colomban en Suisse. Martyre de saint Didier, évêque de Vienne. Mort de Brunehaut. — 23. Prise de Jérusalem par Chosroès. La vraie croix est transportée en Perse. Charité de saint Jean-l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie. — 24. Mort de Boniface IV.

§ 5. PONTIFICAT DE DEUSDEDIT. (13 novembre 614-8 octobre 617.)

25. Deusdedit. Persécution en Angleterre.

§ 1. Pontificat de saint Grégoire Ier le Grand. (3 sept. 590-12 mars 604.)

1. Dans des circonstances aussi graves pour l'Eglise, menacée en Orient par les prétentions des patriarches de Constantinople,

en Occident par l'invasion des Lombards, quand Rome se trouvait placée sous la triple terreur du glaive des Barbares, des horreurs de la peste et de la faim, Dieu suscitait, pour le bonheur du monde, un Pontife dont l'âme était à la hauteur de sa mission sublime. Le diacre Grégoire avait déjà attiré sur lui l'admiration universelle dans sa mission à Constantinople en qualité de légat de Pélage II. Il y avait acquis l'estime et l'amitié de l'empereur Maurice. De retour à Rome, il était devenu le conseiller du souverain Pontife dans la négociation des plus importantes affaires. Sa haute stature, sa physionomie noble et douce, son front où l'étude et le génie avaient marqué leur empreinte, inspiraient la vénération. Aussi, d'une voix unanime, le clergé, le sénat et le peuple romain l'élurent pour succéder à Pélage II (3 septembre 590). Grégoire prend la fuite et veut se dérober aux honneurs que tout un peuple lui défère. Une colombe révèle le lieu de sa retraite : la multitude le ramène à Rome en triomphe. Son humilité ne se rend pas encore. Les empereurs de Constantinople étaient toujours en possession de ratifier l'élection des souverains Pontifes. Grégoire espère profiter de la bienveillance et de l'estime que l'empereur Maurice lui avait témoignés durant sa légation en Orient, pour déterminer ce prince à annuler le décret d'élection; mais Maurice était loin d'entrer dans les vues d'une si admirable modestie. Il accueillit avec bonheur la nouvelle de la promotion de Grégoire et donna des ordres pour qu'il fût immédiatement intronisé. Autant le saint diacre avait montré de répugnance à accepter le fardeau du pontificat, autant il mit d'ardeur à en remplir les obligations. Toute sa carriere, illustrée par une prodigieuse activité, un dévouement sans bornes, une intelligence supérieure des hommes et des choses de son temps, a été magnifiquement résumée par Bossuet, dont nous citons les paroles : « Au milieu » des malheurs de l'Italie, et pendant que Rome était affligée » d'une peste épouvantable, saint Grégoire-le-Grand fut élevé, » malgré lui, sur le Siége de saint Pierre. Ce grand Pape apaise » la peste par ses prières; instruit les empereurs, et, tout ensemble, leur fait rendre l'obéissance qui leur est due; console » l'Afrique et la fortifie; confirme en Espagne les Visigoths con-

» vertis de l'Arianisme, et Reccarède le Catholique qui venait
» de rentrer au sein de l'Eglise; convertit l'Angleterre; réforme
» la discipline dans la France, dont il exalte les rois, toujours
» orthodoxes, au-dessus de tous les rois de la terre; fléchit les
» Lombards; sauve Rome et l'Italie que les empereurs ne pou-
» vaient aider; réprime l'orgueil naissant des patriarches de
» Constantinople; éclaire toute l'Eglise par sa doctrine; gou-
» verne l'Orient et l'Occident avec autant de vigueur que d'hu-
» milité, et donne au monde un parfait modèle de gouvernement
» ecclésiastique. »

2. Grégoire-le-Grand avait, au plus haut degré, le don de l'éloquence. Il en fit usage avec un dévouement héroïque dès les premiers jours de son pontificat. La multitude, éprouvée par les ravages d'un fléau qui enlevait jusqu'à quatre-vingts personnes en une heure, se pressait autour du saint Pape pour recueillir, de son cœur ému, les consolations religieuses, les seules qui pussent se faire accepter dans un pareil moment. Grégoire se multipliait pour accomplir cette œuvre de charité. Ses inspirations brûlantes élevaient la pensée de ses auditeurs au-dessus des malheurs présents; la mort même, qui frappait à chaque instant autour de lui, donnait à ses paroles une sanction formidable. La terreur des jugements de Dieu ranimait les sentiments de ferveur dans toutes les âmes. Le jour et la nuit Grégoire exhortait les moribonds, consolait les vivants et implorait, dans ses ardentes prières, la miséricorde de Dieu sur son troupeau désolé. Le ciel se laissa enfin fléchir et la peste disparut (1). — Le premier soin de Grégoire fut de réformer autour de lui la cour pontificale. Les domaines de saint Pierre étaient nombreux : en Sicile, dans les villes de Syracuse et de Palerme; en Calabre,

(1) La peste ayant cessé, on commença à introduire, dans les chants de l'Eglise, l'antienne *Regina cœli*, pour rendre grâces à la sainte Vierge, à l'intercession de laquelle fut attribuée la disparition du fléau. Les auteurs contemporains disent qu'au moment où la peste diminuait d'intensité, il parut, sur le haut du mausolée d'Adrien, un ange qui remettait son épée dans le fourreau. Depuis, ce mausolée fut appelé le Château Saint-Ange, et l'on y plaça un ange en marbre, auquel Benoît XIV en a fait substituer un autre en bronze, celui-là même que l'on voit encore aujourd'hui.

dans la Pouille, dans le pays des Samnites, en Campanie, en Toscane, en Sabine; dans les villes de Norcia, de Carseoli, de Ravenne; dans la Dalmatie, l'Istrie, l'Illyrie; dans la Sardaigne, la Corse, la Ligurie, les Alpes cottiennes. Chacun d'eux était confié à un administrateur distinct, qui était appelé *défenseur* ou *recteur*. C'était toujours un des premiers clercs de l'Eglise romaine. Les officiers dépendant des papes formaient donc, dès lors, une cour considérable. Saint Grégoire s'attacha à les choisir parmi les hommes les plus distingués de l'Italie. Les instructions qu'il leur donnait étaient dignes de son noble cœur. Il voulait que les revenus ecclésiastiques servissent à soulager toutes les misères et toutes les infortunes. Malgré le surcroît de dépenses apporté au trésor pontifical par ces libéralités, ce grand Pape trouvait encore moyen d'encourager les lettres, les sciences et les arts. Son palais en était devenu comme le centre. « Il n'y avait pas un seul de ses serviteurs, dit Andrès (1), qui n'eût reçu une éducation cultivée, et dont les sentiments, le langage et l'instruction ne fussent convenables à la majesté du trône pontifical. »

3. Le Pape lui-même possédait une doctrine, une érudition, une éloquence supérieures à son siècle. Peu de temps après sa promotion il écrivait le beau traité intitulé : le *Pastoral*, pour répondre aux reproches de ceux qui le blâmaient d'avoir voulu se soustraire, par la fuite, au fardeau du pontificat. Cet important ouvrage est divisé en quatre parties : la première concerne la vocation, dont il prouve la nécessité et dont il examine les marques. Dans le second livre, saint Grégoire montre comment le pasteur, appelé légitimement, doit s'acquitter des devoirs de la charge qu'il n'a point ambitionnée; quelle doit être son application à la prière, à l'instruction, au soulagement du prochain, son humilité, son zèle, sa discrétion. Il marque, dans le troisième livre, les différentes instructions qu'un pasteur doit donner, en se proportionnant aux différentes personnes qu'il est obligé de connaître et d'instruire, sur quoi le saint docteur entre dans le plus grand détail. Enfin, dans la quatrième partie, saint Gré-

(1) *De l'origine, des progrès et de l'état de toute littérature*, t. I, c. VII, p. 91.

goire fait voir, en peu de mots, combien il est nécessaire qu'un pasteur fasse de fréquentes réflexions sur sa conduite pour s'instruire lui-même, et pour conserver le recueillement et l'humilité. Le *Pastoral* fut si estimé, dès lors, que l'empereur Maurice voulut en avoir une copie, et que saint Anastase, patriarche d'Antioche, le traduisit en grec pour l'usage des Eglises d'Orient (1).

4. Saint Grégoire mettait en pratique les conseils qu'il donnait aux autres. Sa sollicitude ne se concentrait pas dans Rome et dans l'Italie. Après avoir fait conclure la paix entre l'exarque de Ravenne et Agilulfe, roi des Lombards, par l'entremise de la pieuse reine Théodelinde, épouse d'Agilulfe, il écrivit à Reccarède le Catholique, roi des Visigoths d'Espagne, pour le féliciter de son attachement à la foi orthodoxe. « Je ne saurais, lui » disait le Pape, trouver de termes assez expressifs, très-cher » Fils, pour vous témoigner combien les nouvelles que j'ap- » prends de vous me comblent de joie. Quand on sait que de nos » jours par un miracle nouveau toute la nation des Goths a été » convertie par Votre Excellence, de l'hérésie arienne à la sain- » teté de la foi, on s'écrie avec le Prophète : Ce changement est » l'œuvre de la droite du Très-Haut! » Dans le même temps, saint Grégoire travaillait énergiquement à protéger les Eglises d'Afrique contre les violences des Donatistes qui se réveillaient avec une nouvelle fureur. Nous avons encore quarante lettres qu'il écrivit sur ce sujet dans un intervalle de deux années. Le patrice Gennade, exarque ou gouverneur d'Afrique, le seconda avec zèle dans cette entreprise. Le Siége de saint Pierre possédait dans le gouvernement de Gennade, un domaine considérable, donné autrefois par les empereurs de Constantinople, et depuis ruiné par la guerre. L'exarque le rétablit de ses propres deniers. Grégoire le remercia affectueusement de cette munificence, et le supplia d'achever sa bonne œuvre en défendant les intérêts de la foi contre les entreprises des Donatistes qui chassaient les évêques et les prêtres des Églises, rebaptisaient par force les enfants des catholiques, pillaient leurs maisons et se livraient impunément à tous les excès. Gennade se rendit aux

(1) M. l'abbé RECEVEUR, *Histoire de l'Eglise*.

vœux du saint Pontife, et employa la puissance dont il était investi en faveur des catholiques. Ce qui ne contribuait pas peu à énerver la vigueur du gouvernement de l'Eglise en Afrique, c'était le défaut d'unité dans la hiérarchie. L'autorité du primat, au lieu d'être attachée à tel ou tel siége principal, passait à l'évêque le plus ancien d'ordination, en sorte que le centre de la province ecclésiastique ou métropole était constamment mobile, et que les rênes de son gouvernement tombaient très souvent au hazard entre les mains de vieillards affaiblis par l'âge et les infirmités. Saint Grégoire, pour remédier à ce fâcheux inconvénient, prescrivit aux conciles provinciaux de choisir désormais leur primat parmi les évêques les plus capables, et de faire en sorte qu'il résidât, non plus dans des villages ou des hameaux, comme il arrivait le plus souvent, mais dans une ville importante, afin qu'il fût plus en état de résister aux Donatistes. — La Sardaigne et la Corse relevaient du gouverneur ou exarque d'Afrique; mais l'éloignement de cet officier laissait ces deux îles au pouvoir de subalternes, qui ne voyaient dans leurs charges qu'un prétexte pour s'enrichir aux dépens des malheureux habitants. Les magistrats civils, les juges impériaux étaient souvent plus à craindre pour ces pauvres insulaires que les Barbares eux-mêmes. Saint Grégoire, touché de leur infortune, se fit leur sauveur, tant au spirituel qu'au temporel. Il envoya d'abord à ces deux îles des évêques zélés et charitables, qui veillèrent avec une tendre sollicitude à tous les intérêts des peuples. Il écrivit ensuite à la cour de Constantinople pour y faire connaître les abus criants qui s'y perpétuaient sous le couvert de l'autorité impériale. Ses lettres allaient en même temps rappeler à Gennade ses devoirs envers ses subordonnés, et stimuler le zèle de Janvier, métropolitain de Cagliari. Les efforts du saint Pontife furent couronnés de succès. Des ordres furent expédiés pour que la Sardaigne et la Corse fussent enfin gouvernées avec plus d'humanité.

5. Cependant l'empereur Maurice accueillait assez froidement les communications de saint Grégoire. Il était secrètement irrité de la paix conclue avec les Lombards par le Pape, et traitait celui-ci d'*homme simple qui s'était laissé tromper aux vaines*

promesses des Barbares. Grégoire lui écrivit à ce sujet une lettre admirable de modestie personnelle et de dignité apostolique. Il la terminait par un avertissement auquel les événements donnèrent depuis une terrible sanction. « Détournez, lui disait-il, » détournez de votre âme, de votre empire et de vos enfants, ce » poids épouvantable d'iniquités qui se commettent dans les » provinces. » Nous verrons plus tard l'empereur Maurice, pour avoir négligé cet avertissement, perdre à la fois l'empire, ses enfants et la vie. Au milieu de tant de préoccupations qui absorbaient son esprit, et d'une correspondance qui devait consumer tout son temps, Grégoire-le-Grand trouvait encore quelques loisirs pour s'occuper d'études. Il composait alors ses *Dialogues*. Il rapporte ainsi lui-même comment il conçut l'idée de cet ouvrage : « Un jour, accablé de l'importunité des affaires, je me » retirai dans une solitude pour méditer plus librement. Assis » dans mon affliction, gardant un morne silence, j'avais auprès » de moi le diacre Pierre, mon ami d'enfance et mon compagnon » d'études. Remarquant ma tristesse, il me demanda si j'en avais » quelque nouveau sujet. Je lui répondis : Ma douleur est vieille, » par l'habitude que j'en ai formée, et nouvelle en ce qu'elle » augmente tous les jours. Je me souviens à quelle hauteur mon » âme s'était élevée dans le monastère au-dessus de toutes les » choses périssables : uniquement occupée des biens célestes, » sortant de la prison de son corps par la contemplation, envisa- » geant la mort comme l'entrée de la vie et la récompense de » son travail. Maintenant, à la charge des âmes, je joins celle » des affaires séculières; et, après m'être répandu au dehors par » condescendance, je reviens plus faible à mon intérieur. Le poids » de mes souffrances augmente par le souvenir de ce que j'ai » perdu; mais à peine m'en souvient-il, car, à force de déchoir, » l'âme perd jusqu'au souvenir du bien qu'elle pratiquait aupa- » ravant. Pour surcroît de douleur, je compare ma vie à celle de » quelques saints personnages qui ont entièrement quitté le » monde, et leur élévation me fait mieux comprendre la grandeur » de ma chute. — Je ne sais, répondit Pierre, de qui vous voulez » parler; je ne connais pas en Italie de saints d'une vertu si émi- » nente. — Le jour ne me suffirait pas, reprit Grégoire, si je

» voulais raconter ce que j'en ai appris, soit par moi-même, soit » par des témoins d'une probité et d'une fidélité reconnues. » Comme Pierre le priait de raconter ce qu'il en savait, saint Grégoire y consentit, et ce fut le sujet de ses *Dialogues*. Cet ouvrage est divisé en quatre livres, dont le second est consacré tout entier à l'histoire de saint Benoît; le premier et le troisième parlent de plusieurs saints évêques, abbés, moines d'Italie; le quatrième est employé à prouver l'immortalité de l'âme. L'école critique du dix-huitième siècle a reproché à saint Grégoire une crédulité puérile dans le récit des faits miraculeux. La vie des saints, vie surnaturelle, doit nécessairement renfermer des faits d'ordre plus élevé que les actions des biographies ordinaires; et le mot de l'Evangile se réalise à toutes les époques de l'histoire de l'Eglise : « La foi transporte les montagnes. » En réduisant la vie des saints aux proportions d'une existence ordinaire, comme on l'a trop fait depuis l'invasion du protestantisme en Europe, on méconnaît l'esprit de la foi, et on ne s'écarte pas moins de la vérité historique, qu'en acceptant trop légèrement les légendes transmises de siècle en siècle par les traditions populaires.

6. Pendant que saint Grégoire écrivait ainsi les merveilles de sainteté des âges précédents, le monde admirait dans saint Climaque et dans saint Théodore-le-Sicéote, des vertus non moins éminentes. Jean Climaque, ainsi surnommé du titre de son principal ouvrage sur la vie contemplative, intitulé κλίμαξ, ou *Échelle du Paradis,* était abbé du monastère du mont Sinaï. Dès l'âge de seize ans il avait renoncé au monde où sa naissance et ses talents lui assuraient une place distinguée et embrassait la vie anachorétique. Dans une solitude au pied du mont Sinaï, il passa quarante ans, n'entretenant de commerce qu'avec le Ciel. L'eau d'une fontaine qui coulait d'un rocher, et les fruits de quelques dattiers, suffisaient à le nourrir. A l'âge de soixante-quinze ans, les religieux du mont Sinaï le supplièrent de venir prendre la direction de leur monastère. Sa longue expérience de la vie spirituelle le rendait comme l'oracle de toutes les communautés de l'Orient. Il écrivit, à la prière de Jean, abbé de Raïthe, monastère voisin de la mer Rouge, son *Échelle du Paradis*, appliquant, comme saint Grégoire de Nazianze et saint Jean-Chry-

sostôme avaient fait avant lui, l'échelle mystérieuse de Jacob aux différents degrés des vertus chrétiennes et religieuses. Il comprend, dans l'ensemble de cet ouvrage, tous les progrès de la vie intérieure, depuis le renoncement au monde jusqu'à l'oraison la plus sublime et la plus parfaite tranquillité de l'âme. L'*échelle du Paradis* est suivie de la *Lettre au Pasteur*, traité du gouvernement des âmes, où le pieux solitaire trace des règles de conduite à l'usage des supérieurs des monastères, et leur rappelle les devoirs de leur charge et les qualités nécessaires pour les bien remplir. La réputation de saint Jean Climaque avait franchi les mers. Saint Grégoire-le-Grand, accablé par les soucis inséparables d'une sollicitude qui embrassait toutes les Eglises, lui écrivait pour se recommander à ses prières; il lui envoyait, en même temps quinze lits pour son hospice du mont Sinaï. Saint Jean Climaque mourut, en 605, comblé de mérites et d'années. — Saint Théodore-le-Sicéote, ainsi appelé du nom de Sicéon, bourg de Galatie, à deux milles d'Anastasiopolis, où il était né, se retirait à quatorze ans dans une cellule souterraine, mangeant pour toute nourriture un morceau de pain qu'il devait à la charité des passants. Le désir de voir les lieux sanctifiés par la vie et la mort de Notre-Seigneur, lui fit entreprendre jusqu'à trois fois le pèlerinage de Jérusalem. Il profitait de ces pérégrinations lointaines pour se mettre en rapport avec les monastères les plus célèbres de l'Orient. A son retour, il fut élu évêque d'Anastasiopolis. L'empereur Maurice connaissait depuis longtemps la réputation de saint Théodore. N'étant encore que général vers l'an 582, il revenait d'une expédition victorieuse contre les Perses. Passant en Galatie, il alla trouver le saint dans la cellule où il demeurait, se prosterna à ses pieds et le pria de demander à Dieu que son voyage auprès de l'empereur Tibère fût heureux. Le saint, après avoir prié, lui dit: « Mon fils vous devez bientôt » être élevé à l'empire; je vous conjure alors de vous souvenir » des pauvres. » Comme Maurice avait peine à le croire, saint Théodore le prit à l'écart et lui confirma la vérité de sa prédiction que l'événement justifia peu après. Maurice, reconnaissant, envoya au monastère de Théodore six cents boisseaux de blé, pour être distribués aux pauvres, et donna ordre à ses inten-

dants de renouveler chaque année cet envoi. Saint Théodore ne conserva pas longtemps la dignité épiscopale dont la confiance des habitants d'Anastasiopolis l'avait revêtu. Il sollicita, comme une faveur, la permission de retourner au désert, achever dans la retraite et la prière, une vie consacrée tout entière à la contemplation. Sa bienheureuse mort arriva dans les premières années du VII[e] siècle.

7. L'empereur Maurice venait de porter un décret qui provoqua la critique de saint Grégoire-le-Grand. Il y était défendu à tous les officiers civils et militaires, actuellement en charge, d'entrer dans la cléricature ou dans la vie monastique. Saint Grégoire modifia la première partie de la loi dans le sens qu'on n'admettrait les employés publics à la vie religieuse qu'après la reddition de leurs comptes; mais il rejeta complétement l'article relatif aux militaires, comme contraire à la loi de Dieu et au salut des âmes. La lettre qu'il en écrivit à l'empereur est d'une énergie admirable. « Voici, lui dit-il, les paroles que Jésus-» Christ vous adresse par ma bouche : De secrétaire je vous ai » fait capitaine des gardes, puis César, puis empereur et père » d'empereur (1). J'ai soumis à votre puissance les ministres de » mes autels, et vous retirez vos soldats de mon service.... » De grâce, seigneur, que répondrez-vous à votre Dieu » quand il viendra vous juger et qu'il vous tiendra ce lan-» gage? » Saint Grégoire s'intéressait d'autant plus à la cause des soldats que leur service était, chez les Romains, d'au moins vingt ans. Le décret fut annulé dans tout ce qu'il avait de contraire au véritable esprit de l'Église, et le Pape l'envoya, ainsi réformé, aux métropolitains d'Orient et d'Occident.

8. Cependant les prétentions de Jean-le-Jeûneur, patriarche de Constantinople, secrètement appuyées par Maurice, tendaient, malgré les efforts du prédécesseur de saint Grégoire, à s'imposer aux Églises d'Orient. Jean prenait le titre de *patriarche œcuménique,* et semblait ainsi vouloir se donner, sur les autres évêques, une supériorité qui n'appartient qu'à la chaire de saint Pierre. Saint Grégoire chargea son nonce à Constantinople de traiter

(1) Maurice avait associé à l'empire son fils aîné Théodose.

cette affaire. Lui-même écrivit à l'ambitieux patriarche, pour l'exhorter à se montrer plus humble ; il lui disait : *Que les Papes eux-mêmes avaient refusé de prendre ce titre, que le concile de Chalcédoine leur avait offert, et qu'ils se glorifiaient d'être appelés les serviteurs des serviteurs de Dieu, quoique la conduite et la primauté de l'Église eussent été données à saint Pierre, dont le Pontife de Rome est le successeur.* Pour appuyer plus fortement encore sur le principe de la souveraineté romaine, principe de vie et de salut pour l'Église, saint Grégoire réhabilita solennellement, dans un concile de Rome, un prêtre de Chalcédoine injustement condamné par le patriarche de Constantinople. Jean-le-Jeûneur n'en persista pas moins à garder le titre qu'il usurpait. Malgré l'énergie du Pape, le différend ne fut terminé que sous l'empereur Phocas, dont Boniface III obtint pleine satisfaction.

9 Dans un siècle où les armes étaient l'unique loi, les promotions à l'épiscopat n'étaient pas toujours exemptes de violences. L'évêque de Salone nommé Maxime, s'était mis en possession de son évêché à main armée. Le pape écrivit à cet intrus pour lui interdire toutes les fonctions de l'épiscopat. Maxime fit déchirer publiquement la lettre pontificale. Grégoire ressentit vivement l'outrage fait à la dignité apostolique dans sa personne. « Je suis » prêt à mourir, écrivait-il à son nonce, plutôt que de voir le » Siége de saint Pierre abaissé de mon temps. » Il somma Maxime de venir rendre compte de sa conduite à Rome. Celui-ci chercha divers prétextes et demanda enfin que le Pape envoyât à Salone un chargé de pouvoirs, pour examiner l'affaire. L'empereur et l'exarque soutenaient Maxime dans sa rébellion. Les obstacles ne faisaient que redoubler l'énergie du saint Pontife. Il chargea Marinien, évêque de Ravenne, d'examiner les faits relatifs à la promotion de Maxime. L'évêque de Salone se soumit à tout ce qu'on exigeait de lui, et mérita, par cet acte d'humilité, d'être confirmé dans ses fonctions. — Cependant la paix conclue par saint Grégoire-le-Grand avec les Lombards, ne fut que de peu de durée. Romain, exarque de Ravenne, s'étant emparé de Pérouse, au mépris des traités, Agilulfe, roi des Lombards, irrité de cette perfidie, reprit la ville et vint mettre le siége devant

Rome, qui manquait alors de troupes et de vivres. Le Pape décrit ainsi l'état de Rome et de l'Italie : « Nos yeux ne rencontrent » partout que des sujets de deuil; nous n'entendons que gémis- » sements. Les villes sont détruites, les forteresses ruinées, les » campagnes ravagées, la terre est réduite en solitude, et ces » malheureux débris du genre humain sont continuellement bat- » tus par les fléaux de Dieu. Les uns sont traînés en captivité, » affreusement mutilés, les autres mis à mort. Rome même, au- » trefois la maîtresse du monde, nous voyons en quel état elle est » réduite : accablée de douleurs, abandonnée par ses citoyens, » insultée par ses ennemis, couverte de ruines! Où est le sénat, » où est le peuple? Les édifices même se détruisent, les murailles » tombent. Que sont devenus les chants de joie et de triomphe? » Autrefois ces princes et ces guerriers parcouraient le monde » en vainqueurs; les provinces y envoyaient la fleur de leur jeu- » nesse pour y chercher la gloire et la fortune. Maintenant, cité » déserte et ruinée, on la délaisse, on la fuit; à peine a-t-elle » conservé le souvenir de sa splendeur éclipsée. » Désolé de ces maux, saint Grégoire négocia encore une fois la paix. Agilulfe ne confondait point le Pape dans sa haine contre l'exarque. Il consentit à traiter à des conditions assez modérées, et, dans le cas où elles ne seraient pas acceptées, il offrait une paix particulière aux Romains. Grégoire en écrivit à l'exarque, insistant fortement sur ce point, qu'une convention partielle serait la perte de l'Italie; la paix ne fut conclue que trois ans après (598). Ce fut Callimaque, successeur de Romain, qui traita avec Agilulfe; mais le Pape refusa de signer le contrat. Prévoyant que l'on ne tarderait pas à l'enfreindre, il préférait garder son rôle de médiateur, pour l'éventualité d'une rupture possible entre l'exarque de Ravenne et le roi des Lombards.

10. Grégoire n'avait pas perdu de vue le sort des peuples de la Grande-Bretagne, que, simple diacre, il avait formé le projet d'évangéliser. Il recommanda au prêtre Candide, son nonce dans les Gaules, d'acheter de jeunes esclaves anglais d'environ dix-sept à vingt ans et de les lui envoyer en Italie. Son dessein était de les faire élever dans les monastères de Rome, pour qu'ils pussent travailler plus tard à la conversion de leur patrie. Quand

ils furent suffisamment instruits des vérités de la foi, le Pape les fit partir pour l'Angleterre sous la conduite de saint Augustin, prieur du monastère de Saint-André de Rome, auquel il associa quelques autres moines, dont la vertu et la sagesse lui étaient connues. Pour assurer le succès de cette expédition apostolique qui allait conquérir un royaume à la foi, saint Grégoire remit aux missionnaires diverses lettres de recommandation pour les princes et les évêques des Gaules (596). Le nom du souverain Pontife leur fut une sauvegarde puissante. Saint Augustin et ses compagnons abordèrent heureusement sur les côtes de la Grande-Bretagne où ils prirent terre, dans l'île de Thanet. Les Angles et les Saxons, peuples de Germanie, étaient depuis un siècle et demi les maîtres de la Grande-Bretagne, qui s'appela depuis, de leur nom, Angleterre. Ils y avaient établi une *heptarchie* ou confédération nationale, dont un des rois était souverain. Le prince qui exerçait cette autorité était alors Éthelbert, roi de Kent, époux de Berthe, fille de Charibert, roi de Paris. Chrétienne et catholique, la princesse franque n'avait consenti à son mariage qu'à la condition de conserver, au milieu d'une nation païenne, le libre exercice de sa religion; et, dans ce but, elle avait amené avec elle un évêque nommé Luidard. C'étaient là deux puissants auxiliaires pour les envoyés de saint Grégoire-le-Grand. La reine et l'évêque déterminèrent Ethelbert à accorder une entrevue aux missionnaires. La conférence eut lieu en plein air, dans l'île de Thanet. Augustin et ses compagnons s'y rendirent processionnellement, précédés d'une croix et d'un tableau représentant l'auguste image du Sauveur. Le roi les fit asseoir et ils commencèrent à lui annoncer l'Evangile. Ethelbert écoutait en silence, un discours si nouveau pour lui. Sa réponse fut admirable de sagesse et de prudence. « Vos paroles et vos pro-
» messes sont fort belles, mais comme elles sont nouvelles et in-
» certaines, je ne puis y acquiescer de suite, ni renoncer soudain
» aux anciennes croyances de la nation des Angles. Cependant,
» comme vous avez pris la peine de franchir les mers pour nous
» apporter une doctrine que vous croyez la meilleure, nous vou-
» lons vous bien recevoir et vous accorder tout ce qui sera né-
» cessaire pour votre subsistance. » Il leur permit donc de s'éta-

blir dans la ville de Duroverne (depuis Cantorbéry), sa capitale. Les missionnaires y entrèrent processionnellement, suivant leur coutume, et prirent ainsi possession d'une terre qui devait rester fidèle aux croyances catholiques, jusqu'à ce qu'un prince voluptueux et cruel la jetât dans les voies de l'erreur et de l'infidélité. La sainteté des hommes de Dieu, leur frugalité, leur désintéressement et le don des miracles, que le Seigneur leur accorda, touchèrent un grand nombre d'idolâtres, qui renoncèrent à leurs superstitions et demandèrent le baptême. Ethelbert lui-même, ravi de la pureté de leur vie et de la sublimité de leur doctrine, se convertit; son exemple fut suivi par une multitude innombrable de ses sujets.

11. Pour donner une forme à cette Eglise naissante, et pour l'établir d'une manière durable, saint Grégoire-le-Grand éleva Augustin à la dignité épiscopale, et lui ordonna d'aller se faire sacrer par Vigile, évêque d'Arles et vicaire du Saint-Siége dans les Gaules. Il retourna en Angleterre où Dieu couronna son zèle apostolique par les plus éclatants succès. Il baptisa plus de deux mille personnes, à Cantorbéry, le jour de Noël (597). Ces heureuses nouvelles comblèrent de joie le cœur de saint Grégoire. Il écrivit à Éthelbert et à la reine Berthe, son épouse, une lettre de félicitations où il laissait déborder les sentiments dont son âme était pleine. Il remercie surtout la reine de la protection qu'elle avait accordée aux pieux missionnaires. Il propose à Ethelbert l'exemple de Constantin-le-Grand, comme le plus propre à élever sa conduite à la hauteur de sa vocation sublime (601). Le prince anglais se montra digne des espérances que le Pape fondait sur lui; il fut mis depuis au nombre des saints. Grégoire envoyait en même temps d'autres ouvriers apostoliques dans la Grande-Bretagne, afin de recueillir cette moisson, mûre pour les greniers du père de famille. « Qui pourra dire, écrivait-il à saint » Augustin, quelle joie s'est élevée ici, dans le cœur de tous les » fidèles, en apprenant que par la grâce de Dieu, et par les tra- » vaux de Votre Fraternité, la nation des Anglais, dégagée des » ténèbres de l'erreur, éclairée des saintes lumières de la foi, » foule aux pieds les idoles, obéit, avec un cœur pur, au Dieu » tout-puissant, et se soumet sincèrement à ses divins préceptes. »

Dans une autre lettre, le Pape règle l'établissement des évêchés en Angleterre. « Nous vous accordons, dit-il, l'usage du *pallium*, » mais seulement pour la célébration de la sainte messe. Vous » établirez douze évêques qui vous seront soumis. A l'avenir, » l'évêque de Londres sera métropolitain et recevra le pallium » du Saint-Siége. Vous enverrez pour évêque à York, un homme » plein de zèle et de charité. Si cette ville et les lieux voisins re- » çoivent la parole de Dieu, il aura aussi à ordonner douze évê- » ques dont il sera métropolitain. Nous nous proposons de lui » donner le pallium, mais nous voulons qu'il demeure soumis à » votre conduite durant toute votre vie. Après votre mort, il sera » le supérieur des évêques qu'il aura ordonnés, et ne relèvera » plus, en aucune manière, de l'évêque de Londres, votre suc- » cesseur. Le rang, entre l'évêque de Londres et celui d'York, » se réglera suivant l'ordination. Nous voulons de plus que tous » les évêques de la Grande-Bretagne vous soient soumis, durant » le cours de votre vie. » Dans d'autres instructions plus détaillées, saint Grégoire-le-Grand fixait, en détail, une foule de points douteux de discipline, que saint Augustin lui avait soumis. Il conseillait, entre autres choses, de ne point abattre les temples des faux dieux, mais seulement les idoles, et de consacrer au culte du vrai Dieu les édifices qui seraient encore en bon état de conservation, « afin, disait-il sagement, que le peuple voyant qu'on » respecte les monuments auxquels il est accoutumé, s'y rende » plus volontiers. »

12. Saint Grégoire-le-Grand, qui venait d'enfanter l'Angleterre à la civilisation, veillait en même temps à l'éducation chrétienne de la France. Dès l'année 595, il avait écrit au roi Childebert et à la reine Brunehaut. Ses paroles méritent d'être citées. « Autant, leur disait-il, la dignité royale est élevée au- » dessus de la condition des autres hommes, autant votre royaume » l'est au-dessus des autres royaumes. Être roi n'est point une » faveur particulière, car il y en a d'autres qui le sont; mais » être roi catholique, ce que tant d'autres n'ont pas mérité » d'être, voilà un privilége spécial; car la splendeur de votre foi » brille, au milieu des nations infidèles, comme la lumière d'un » grand flambeau dans les ténèbres d'une nuit obscure. » Malgré

les éloges adressés à la piété des princes, le Pape ne cessait pas d'être vigilant à signaler les abus qui s'étaient glissés dans quelques Eglises. « J'ai appris que dans les Gaules, écrivait saint » Grégoire à quatre des principaux évêques de ce pays, on con» fère les ordres sacrés par simonie. C'est chercher seulement le » vain titre du sacerdoce et non pas la charge ; car il résulte de » là que, sans examiner les mœurs, on ne consacre que celui qui » offre de l'argent, et qui, pour cela même, est le plus indigne. » S'il faut élever au ministère des saints autels ceux que l'hu» milité en tient le plus éloignés, il faut de même repousser ceux » qui cherchent à s'y ingérer d'eux-mêmes. A la mort d'un » évêque, il est des ambitieux qui se font aussitôt couper les » cheveux, et des laïques deviennent soudain pasteurs des peu» ples. Quel bien peuvent faire à leur troupeau des hommes qui » osent prendre la place de maîtres avant d'avoir été disciples ? » Pour remédier à ces désordres, le saint Pape recommandait la tenue d'un concile des Gaules, et il chargea Siagrius, évêque d'Autun, prélat distingué par son mérite, jouissant de la faveur des princes Francs, de le présider. Les guerres continuelles auxquelles ce pays était en proie retardèrent pendant quelques années l'exécution des ordres du Pape. Saint Grégoire redoubla ses instances (600). Il en écrivit à la reine Brunehaut et aux rois Théodebert, Théodoric et Clotaire. « Ayez du zèle pour les in» térêts de Dieu, disait-il à la reine, et il aura soin des vôtres. » Faites assembler un concile pour exterminer la simonie, ainsi » que nous vous l'avons recommandé. Immolez à Dieu cet » ennemi domestique, afin que vous puissiez vaincre les enne» mis étrangers. » Dans une autre lettre, il tenait un langage plus pressant encore : « Comme il est écrit que la justice fait la » gloire des nations, et le péché la misère des peuples, un » royaume n'est jamais stable si les rois ne s'appliquent à répri» mer les crimes qui viennent à leur connaissance. Il y a dans » vos états des prêtres qui mènent une vie scandaleuse ; nous ne » pouvons le dire sans douleur, car ce sont les mauvais prêtres » qui causent la ruine des peuples. Pourvoyez donc au salut de » votre âme et au bien de vos sujets, en prenant les moyens né» cessaires pour remédier à de tels désordres. » Suivant les inten-

tions du Pape, un concile se tint en effet, en 602, et s'occupa de formuler les règlements nécessaires à l'Eglise des Gaules.

13. Sous l'influence puissante du souverain Pontife, d'autres conciles se réunissaient dans les diverses parties du monde catholique : à Séville (590), à Saragosse (592), à Tolède (597), à Huesca (598). La discipline religieuse et cléricale faisait le principal objet de ces réunions d'évêques. Saint Grégoire présidait lui-même trois conciles à Rome. Dans le premier (595), il renouvelait la défense ancienne de rien prendre pour les ordinations, le pallium et les lettres d'institution, sous quelque prétexte que ce pût être. Il déclarait admissibles dans les monastères, toutes les personnes de condition servile, sans que leurs maîtres pussent apporter d'obstacles à leur réception, poursuivant ainsi le but constant que s'étaient proposé ses prédécesseurs : l'abolition graduelle de l'esclavage, ce triste résultat de la civilisation païenne et stigmate de la déchéance humaine. Dans le second (600), il réglait les degrés de parenté prohibitifs du mariage. Dans le troisième (601), il défendait à tous les évêques de diminuer en rien les biens, les terres ou les revenus des monastères, et fixait des règles propres à assurer la liberté des élections abbatiales. Le nombre des communautés religieuses, toujours croissant en Occident, rendait ces décisions nécessaires. Au milieu du mouvement général qui attirait à cette époque les âmes d'élite dans la solitude des cloîtres, les Gaules se distinguaient par leur ferveur. Saint Colomban, irlandais d'origine, venait d'y fonder, dans un désert de la montagne des Vosges, au milieu de rochers nus et arides, la célèbre abbaye de Luxeuil, où six cents religieux marchaient, sous sa direction, dans les voies de la perfection chrétienne (590). Il leur donna une règle, modèle de sage prudence et de douce fermeté. Le zèle, la modestie, la piété du saint abbé semblaient être passés, de son âme, dans celle de tous ses frères.

14. L'arrivée de saint Colomban à Luxeuil fut cependant cause de quelque agitation dans l'Eglise des Gaules. Suivant un comput particulier, le saint croyait, avec ses compatriotes d'Irlande, devoir célébrer la fête de Pâques le quatorzième jour de la lune, quand ce jour tombait un dimanche. Ce système diffé-

rait à la fois de celui des *Quartodécimans*, qui la célébraient toujours le quatorzième jour de la lune, et de la pratique de l'Eglise, qui ne la célébrait que le dimanche après le quatorzième jour. Les évêques des Gaules ne crurent pas devoir, et avec raison, souffrir dans des moines étrangers une nouveauté que leur réputation pouvait rendre plus dangereuse. Il en résulta une polémique assez vive que saint Colomban soutint avec opiniâtreté; il est à croire cependant qu'il se soumit enfin à l'usage général, puisque nous ne retrouvons plus la trace de cette discussion dans l'histoire.

15. En 602, Brunehaut et son petit-fils Théodoric, roi de Bourgogne, envoyèrent une ambassade solennelle à Rome, pour solliciter du pape saint Grégoire la confirmation du Siége apostolique en faveur de certains établissements fondés par la reine Brunehaut. Il s'agissait en particulier d'un hôpital bâti à Autun, en l'honneur de saint Andoche, auquel étaient adjoints deux monastères, l'un de femmes, l'autre d'hommes. Dans un siècle où rien n'était stable, où les rois ne se respectaient point les uns les autres, et où les peuples ne respectaient guère les rois, Brunehaut et Théodoric voulaient assurer l'avenir de leur fondation. Saint Grégoire-le-Grand se rendit à leur désir. Il déclara inviolables toutes les propriétés données à l'hôpital d'Autun. « Si » quelqu'un des rois, des évêques, des juges ou autres personnes » séculières, ayant connaissance de cette constitution, ose y donner » atteinte, qu'il soit privé de la dignité de sa puissance et de son » honneur, et sache qu'il s'est rendu coupable au tribunal de » Dieu. Et s'il ne restitue ce qu'il aura injustement enlevé, ou » n'expie sa faute par une digne pénitence, qu'il soit éloigné de » la communion du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-» Christ, et qu'il encoure dans l'éternité le courroux du Très-» Haut. » Une école historique, hostile au pouvoir des papes, a voulu voir dans cette sanction un abus de juridiction. Pour bien apprécier les actes de cette nature, il faut se reporter au temps où ils ont eu lieu et à l'esprit public qui dominait alors (1). Il

(1) Toute cette question, d'une nature très complexe, a été parfaitement traitée dans un ouvrage intitulé : *Pouvoir du pape au moyen âge*, récemment publié

importe peu d'entrer dans la question de savoir si, par le fait de leur autorité spirituelle, les papes ont pouvoir sur le domaine temporel des rois. Mais il importe de constater que l'esprit public du temps les investissait de cette puissance. Cela est tellement vrai que ce sont les souverains qui sollicitent eux-mêmes de saint Grégoire-le-Grand une pareille sanction. « Nous nous » sommes empressé, dit le Pape dans sa bulle, de porter la » sanction que vous avez souhaitée. » De plus, c'était un bonheur pour les rois et les peuples qu'une telle autorité s'élevât au milieu d'une société où tous les autres droits étaient si souvent méconnus. D'un autre côté, l'excommunication en elle-même, et seule, suffisait à produire des effets analogues à la déchéance, chez une nation constituée d'après les principes du Christianisme. En effet, tous rapports devaient cesser entre l'excommunié et les chrétiens ; or, un roi qui n'aurait plus de rapports possibles avec ses sujets ne serait plus un roi. La grande polémique, élevée à propos du pouvoir des papes sur le domaine temporel des rois, se réduit donc à une vaine logomachie. Tant que l'autorité des souverains Pontifes fut comme le tribunal universel du monde chrétien, par l'ordre naturel des choses, les papes exerçaient une juridiction avouée, même sur le domaine temporel, et nous les verrons en user publiquement et ostensiblement. Quand l'esprit religieux se refroidit au cœur des nations européennes, sous l'influence du protestantisme, les papes cessèrent d'user d'une puissance dont ils n'avaient joui qu'au bénéfice de la société, et que la société leur contestait. Louis XIV, faisant discuter les droits du souverain Pontife dans les assemblées de l'Eglise gallicane, savait bien qu'aucun pape ne pouvait plus ébranler son trône. Restait à examiner si le monde gagnait en stabilité ce que les papes perdaient en influence : l'histoire du dernier siècle et la nôtre se sont chargées de répondre.

16. Malgré les affaires qui l'accablaient, saint Grégoire-le-

par M***, directeur du séminaire de Saint-Sulpice. L'auteur établit, d'après Fénelon, l'existence au moyen âge d'un *droit public*, qui plaçait les peuples et les rois sous la sauvegarde du Saint-Siége. Si l'esprit public s'est modifié sur ce point, en Europe, ce n'est pas une raison pour attaquer les souverains Pontifes, qui se dirigeaient d'après les principes établis de leur temps.

Grand ne négligeait point les détails relatifs aux rites et aux cérémonies du culte. Il recueillit en un volume les prières que le prêtre doit réciter, pendant la célébration de la messe et pour l'administration des sacrements. Ce recueil reçut le nom de *Sacramentaire de saint Grégoire.* Il fit copier à part tout ce qui devait se chanter et en forma un autre volume sous le nom d'*Antiphonaire.* Il nota lui-même ces chants et voulut qu'ils fussent répandus dans toute l'Eglise latine. Il établit à Rome une école de chantres, qu'il dota de quelques terres et de deux maisons; il la présidait même en personne, ne dédaignant pas de s'abaisser à instruire les petits enfants; il fit passer des élèves de cette école en France et en Angleterre. Les chantres qu'Adrien envoya à Charlemagne deux siècles plus tard, sortaient de l'école du chant grégorien. — Le zèle du saint Pape pour le bien de l'Eglise était toujours réglé par un esprit de justice et de conciliation qui lui faisait respecter tous les intérêts. Un cénobite, nommé Probus, avait été tiré de sa solitude par saint Grégoire, juste appréciateur de son mérite, et placé à la tête du monastère de Saint-André. Or, comme les moines ne possédaient rien en propre et que leurs biens revenaient à leur couvent, Probus ne pouvait plus tester. Cependant il avait un fils pauvre qu'il ne voulait pas frustrer de son bien; il écrivit au Pape pour lui exposer sa situation. « Ayant quitté le monde, depuis plusieurs an- » nées, j'avais négligé de disposer de mon bien, sachant que » mon fils me devait succéder, d'après le vœu de la loi; mais un » jour étant venu avec d'autres cénobites vous rendre mes de- » voirs, vous m'ordonnâtes de prendre la direction du monastère, » et je vous obéis aussitôt sans avoir eu le temps de disposer de » ma fortune. C'est pourquoi je vous supplie de m'y autoriser » maintenant, afin que mon obéissance ne soit point préjudi- » ciable à mon fils qui est pauvre. » Saint Grégoire lui accorda cette demande. « Tout ce que vous avez dit est vrai, répondit- » il, en conséquence nous vous laisons la liberté de disposer de » vos biens comme si vous n'étiez point entré dans un monas- » tère. »

17. Cependant de graves événements s'accomplissaient en Orient. L'empereur Maurice, dominé par un sentiment indigne

d'un prince, l'avarice, pressurait ses peuples, en extorquait des sommes immenses et laissait le kan des Awares, race scythique, égorger douze mille prisonniers romains pour n'avoir pas voulu les racheter moyennant une misérable somme de trois mille pièces d'or (1). Cette inhumanité excita l'indignation générale. L'armée se choisit un chef et revêtit de la pourpre le centurion Phocas. Toute la ville de Constantinople alla à la rencontre du nouveau César qui se fit sacrer à Sainte-Sophie par le patriarche Cyriaque (602). Maurice s'était enfui à Chalcédoine d'où on le ramena par ordre de Phocas à Constantinople. Traîné au bord de la mer en vue des tours du palais où il avait régné, ce malheureux prince assista au supplice de ses cinq fils. A chaque coup qui frappait des têtes si chères, il répétait les paroles du psaume : « Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont » équitables. » Enfin, lui-même, il fut livré aux mains du bourreau. Les avertissements de saint Grégoire-le-Grand recevaient ainsi une terrible sanction. Le Pape profita de l'avénement de Phocas pour protester de nouveau contre les empiétements de la cour de Constantinople, qui se prétendait en droit de confirmer les nominations ecclésiastiques et de prélever sur chacune d'elles des sommes importantes. Théodoric, roi des Ostrogoths, s'était arrogé le premier, comme nous l'avons vu, l'élection des papes; les empereurs grecs, en s'emparant de l'Italie, avaient continué le système de pression exercée par les rois Goths sur les nominations ecclésiastiques. Un nouveau pontife ne pouvait plus être intronisé sans leur permission. La cupidité se joignant à la tyrannie, cette autorisation ne se donnait qu'à prix d'argent. Justinien fit un tarif à cet égard pour les principaux évêchés de l'empire. Voici les plaintes que saint Grégoire adressait à Phocas, en parlant de la simonie : « Ce fut cette hérésie qui tenta de » corrompre les beaux jours de l'Eglise naissante. Quoique con» damnée dès lors, cette exécrable erreur n'en a pas moins re» produit plus tard son germe pestilentiel. Elle a soulevé contre » l'Eglise de Dieu, non-seulement la multitude innombrable du » peuple, mais la puissance royale elle-même, si l'on peut don-

(1) Environ vingt-sept mille francs de notre monnaie.

» ner le nom de rois à des hommes qui réduisent en captivité
» l'épouse de Jésus-Christ et qui dans leur audace téméraire
» prétendent vendre à prix d'argent l'héritage du Christ. » Cette lettre fut une des dernières du pape saint Grégoire Ier. Cet illustre Pontife auquel son siècle décerna d'une voix unanime le titre de Grand, titre confirmé par la postérité, mourut accablé de travaux et d'infirmités, le 12 mars 604, dans la soixante-quatrième année de son âge. Quand cette grande lumière de l'Eglise vint à s'éteindre, le monde entier crut avoir perdu son guide et son père. Saint Augustin, l'apôtre de l'Angleterre, saint Léandre, archevêque de Séville, le roi des Visigoths, Reccarède le Catholique, l'avaient précédé dans le tombeau. La Grande-Bretagne, qui lui devait le bienfait de sa conversion, rendit à sa mémoire les plus touchants hommages. En 747, le concile de Clif ordonna à toutes les Eglises du pays de célébrer solennellement chaque année le jour de sa fête. Ce décret, renouvelé en 1222 par un concile d'Oxford, fut observé jusqu'à la prétendue réforme. Puisse la nation anglaise revenir tout entière à la foi et au culte de son apôtre!

18. Le pontificat de saint Grégoire-le-Grand fait époque dans l'histoire de l'Eglise. « Jusqu'ici le catholicisme et la papauté ont subi deux phases bien distinctes. Des principes de dissolution et de mort attaquaient la société : le monde politique et le monde moral s'écroulaient de toutes parts; au milieu de ces convulsions qui annoncent la fin des empires vieillis, une société nouvelle se forme, c'est le Christianisme. Un pouvoir fort et jeune en relie les divers éléments, c'est la Papauté. Le rôle de ce pouvoir nous paraît merveilleusement approprié à la mission qu'il doit remplir. Jusqu'au VIe siècle il offre, disons-nous, deux aspects. Depuis saint Lin jusqu'à saint Melchiade, c'est en résistant jusqu'au sang, selon la parole de l'Apôtre, que les papes accomplissent leur apostolat. Depuis saint Melchiade jusqu'à saint Grégoire-le-Grand, ils jettent les bases du droit écrit de l'Eglise et ils compriment les hérésies qui attaquent le grand mystère de l'Homme-Dieu. Les premiers sont apôtres-martyrs, les seconds sont apôtres-législateurs. L'allure du monde politique répond à ces deux phases : pendant la première, l'unité romaine se rompt;

pendant la seconde, la société moderne commence le travail de sa fondation. Tel est, nous le croyons, l'aspect historiquement et philosophiquement vrai des six premiers siècles. Quand la monarchie chrétienne est fondée, quand elle est passée de l'état de fait à l'état de pouvoir, elle se modifie, c'est-à-dire qu'elle joint au côté religieux le côté politique. Les papes ont été apôtres, législateurs, ils deviennent souverains : c'est sous ce nouvel aspect que nous aurons désormais à envisager leur mission politique et civilisatrice (1). »

§ 2. Pontificat de Sabinien. (1er septembre 604-22 février 605.)

19. Après la mort de saint Grégoire-le-Grand le Saint-Siége demeura vacant pendant cinq mois et demi. Sabinien, nonce apostolique à Constantinople, fut élu le 1er septembre 604. Son pontificat ne fut que de six mois. Pendant cet intervalle une grande famine désola Rome et l'Italie. Sabinien fit ouvrir les greniers de l'Eglise et voulut que le blé en fût vendu au peuple à raison de trente boisseaux pour un sou d'or. Suivant Oldoin, ce Pape aurait prescrit l'usage des cloches aux heures canoniales pour appeler les fidèles aux offices de l'Eglise. L'usage des cloches était connu en Occident dès le ve siècle; on en attribue généralement l'invention à saint Paulin, évêque de Nole, en Campanie. C'est la raison qui fit donner aux cloches le nom de *nola* ou *campana* par les auteurs ecclésiastiques les plus anciens. Dans l'Eglise d'Orient les cloches furent introduites beaucoup plus tard. Au IXe siècle, vers 864, Orso, doge de Venise, envoya en don à l'empereur grec Michel douze cloches, que celui-ci plaça dans un élégant campanile à l'église de Sainte-Sophie. Le pape Sabinien mourut le 22 février 605 et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre

§ 3. Pontificat de Boniface III. (25 février 606-12 novembre 606.)

20. Les élections des Papes à cette époque indiquent, de la part du clergé romain, l'intention d'être agréable à la cour de Constantinople. Boniface III était encore dans cette ville, en

(1) *Histoire des Papes*, par M. le comte DE BEAUFORT, t. I.

qualité de nonce, quand il fut promu sur la chaire de saint Pierre (25 février 606). Il le méritait par ses vertus éminentes, car saint Grégoire-le-Grand, en le nommant représentant du Saint-Siége en Orient, avait dit de lui : « C'est un défenseur de » l'Eglise, nous pouvons rendre un ample témoignage de sa » pureté et de sa fidélité, par la longue expérience que nous en » avons. » En élevant au souverain pontificat des hommes personnellement connus par les empereurs, on coupait court à toutes les difficultés que ces princes, par mauvais vouloir ou par avarice, n'auraient pas manqué de susciter contre l'élection de personnages inconnus. Le règne de Boniface III fut aussi court que celui de son prédécesseur. Ce Pape eut cependant la gloire de terminer, au plus grand avantage du Saint-Siége, la question soulevée par les patriarches de Constantinople au sujet du titre d'*évêque universel* qu'ils s'arrogeaient. Phocas, dont nous avons vu l'ambition et la cruauté couronnés, fut l'instrument dont Dieu se servit pour cet acte de justice. Phocas déclara, par un décret, que ce titre ne pouvait appartenir qu'au seul Pontife romain. Quatre-vingts ans auparavant Justinien appelait Jean II *le chef de toutes les saintes Eglises, le premier de tous les évêques* (1). Phocas n'instituait pas quelque chose de nouveau comme le prétendent les centuriateurs de Magdebourg, mais il reconnaissait formellement un droit acquis, ainsi que le prouvent surabondamment les cardinaux Baronius et Bellarmin. On a voulu incidenter encore sur ce décret et dire qu'il avait été rendu par un tyran, car Phocas n'avait dû le trône qu'à la violence et au meurtre. Mais, outre que la succession des princes du Bas-Empire offre une série constante de pareils exemples, Phocas ne faisait dans la réalité que confirmer ce qu'avait décrété Justinien, dont personne ne conteste la légitimité. — Le pape Boniface III voulut prévenir les désordres qui accompagnaient quelquefois l'élection du souverain Pontife. A cet effet il assembla un concile à Rome dans l'église de Saint-Pierre. Ce concile prononça l'excommunication contre celui qui, du vivant d'un Pape ou d'un évêque, s'occuperait de lui chercher un successeur. Il décida en

(1) *Novell.* 131, chap. II.

outre que, trois jours après les funérailles seulement, le clergé et les fidèles s'assembleraient pour procéder à une nouvelle élection. C'est le seul acte du pontificat de Boniface III qui soit arrivé jusqu'à nous. Ce Pape mourut le 12 novembre 606, huit mois après son avénement.

§ 4. Pontificat de saint Boniface IV. (18 septembre 607-25 mai 614.)

21. Le Siége de saint Pierre fut vacant durant dix mois. Le 18 septembre 607 on élut Boniface IV. Le nouveau Pontife avait eu précédemment des relations avec la cour de Constantinople. Il obtint de l'empereur Phocas le temple du Panthéon, dont il fit une église qu'il consacra à la Vierge et aux martyrs. L'anniversaire de cette dédicace est devenu la fête de la Toussaint. Cependant le pouvoir de Phocas menaçait ruine ; ses cruautés ne s'étaient pas arrêtées aux membres de la famille impériale, chaque jour il faisait exécuter une foule d'innocents soupçonnés de garder un pieux souvenir aux malheureux princes ses victimes. Il ne se rencontra qu'un seul homme, un vieillard, qui osât protester contre tant de crimes. Ce fut Héraclius, alors gouverneur de l'Afrique. Il opposa pendant huit ans une résistance continuelle aux menaces du centurion qui déshonorait le trône de Constantin. Héraclius disposait à Carthage d'une armée qui lui était dévouée; Phocas n'eut pas le courage d'aller l'attaquer. Héraclius ne put, à cause de son grand âge, se mettre en personne à la tête de l'expédition. Il équipa une flotte et en confia le commandement à son fils Héraclius le jeune. Favorisée par les vents la flotte mouilla dans les eaux de l'Hellespont (4 octobre 610). A la vue des vaisseaux libérateurs la population de Constantinople, depuis longtemps foulée par le tyran, se déclare contre lui et le dépose. L'armée, en garnison dans la ville impériale, se réunit aux habitants et fait entendre des cris contre l'usurpateur qu'elle avait, quelques années auparavant, porté en triomphe au palais des Césars. Phocas s'était caché dans les souterrains de cette demeure. Les soldats le découvrent, lui arrachent sa robe de pourpre, jettent sur ses épaules un manteau d'étoffe noire, lui lient les mains derrière le dos et le traînent

pieds et tête nus à Héraclius qui lui fait trancher la tête. Monté sur le trône par la trahison et le crime, Phocas en descendit par une mort ignominieuse qu'il n'avait que trop méritée. Héraclius, après lui avoir fait couper la main droite, ordonna qu'on lui tranchât la tête. Le jour même de cette sanglante exécution le patriarche Sergius couronna Héraclius empereur et célébra son mariage avec Eudoxie.

22. Les affaires ecclésiastiques de la Grande-Bretagne prenaient plus d'extension. Après la mort de saint Augustin de Cantorbéry, Laurent, son successeur, Mellit et Juste, ses coévêques, s'occupèrent non-seulement des Bretons, mais encore des Irlandais. Leurs efforts pour ramener les évêques de ces contrées à l'unité des observances catholiques furent d'abord impuissants. La question de la Pâque était surtout l'objet de longues et vives controverses. En conséquence, Mellit se rendit à Rome pour conférer avec le Pape au sujet de ces différends. Boniface assembla un concile où l'on régla, de plus, tout ce qui concernait les moines et la vie monastique. A son retour dans la Grande-Bretagne, Mellit rapporta ces institutions et des lettres du Pape à l'archevêque Laurent, au roi Ethelbert, au clergé et à toute la nation anglaise. Il fonda, vers le même temps (610), une abbaye devenue célèbre et que sa position fit nommer Westminster, c'est-à-dire monastère de l'ouest. La même année saint Colomban, persécuté par le roi Théodoric (Thierry), auquel il avait reproché les désordres de sa vie, était obligé de quitter son couvent de Luxeuil. Théodoric le fit conduire à Nantes pour y être embarqué. Arrivé là les vents contraires ne cessèrent de souffler et de s'opposer à son départ. Les marins crurent voir dans ce fait une preuve de la colère divine, et ils refusèrent de le prendre à bord. Saint Colomban resta donc à Nantes, libre de porter ses pas où bon lui semblerait. Il se rendit auprès de Clotaire II qui lui donna une escorte pour le conduire dans les états du roi Théodebert. Là il s'embarqua sur le Rhin et ne s'arrêta qu'à l'extrémité du lac de Zurich, où il se mit à évangéliser les habitants. Il vint ensuite sur les bords du lac de Constance, et avec l'aide de son disciple, saint Gal, fonda le monastère de Bregenz. Saint Colomban ne fut pas le seul que persécuta le roi Théodoric

Saint Didier, évêque de Vienne, qui le reprenait courageusement de ses désordres, avait été exilé, à l'instigation du prince, par un concile d'évêques courtisans, tenu à Châlons-sur-Saône dès l'an 603. Mais Dieu ayant glorifié l'exil de son serviteur par plusieurs miracles, Didier fut rappelé. Les bonnes dispositions du roi à son égard ne furent point de longue durée, et Théodoric le fit assassiner par trois de ses officiers sur le bord de la Chalorонne, près de Lyon. Poursuivi par les meurtriers, saint Didier se mit à genoux et recommanda à Dieu son peuple et ses persécuteurs. Ce fut dans cette attitude qu'il reçut le coup mortel (23 mai 607). La reine Brunehaut, mère de Théodoric, princesse dont les infortunes ont environné le nom d'une sorte de respectueuse auréole, et à laquelle l'histoire accorde d'ailleurs d'éminentes qualités, n'usa point de son influence pour détourner d'une tête innocente la main barbare de son fils. D'après quelques écrivains elle se serait même servie de son crédit contre le saint évêque. Cependant l'estime particulière que saint Grégoire-le-Grand témoigna constamment à Brunehaut rend fort douteux les crimes que lui reprochent des chroniqueurs venus plus tard. Quoi qu'il en soit, la fin tragique de cette malheureuse reine suivit de près ces événements. Sa rivale, l'odieuse Frédégonde, mourut paisiblement à Paris au milieu d'une prospérité dont ses forfaits la rendaient indigne (597). Brunehaut, après avoir vu mourir Théodoric, son fils, à la fleur de l'âge, tomba au pouvoir du roi Clotaire II, qui la fit lier par les cheveux à la queue d'un cheval indompté. L'animal furieux la mit en pièces, et la populace brûla ses membres épars avec une joie féroce (613).

23. L'Orient était de même en proie aux horreurs de la guerre. Chosroès, roi de Perse, s'était ouvert un chemin jusqu'en Palestine, par la prise des villes d'Édesse, Apamée, Césarée de Cappadoce et Damas. L'avénement d'Héraclius ne suspendit point ses ravages. Jérusalem tomba entre les mains des Perses qui y commirent les plus grands excès. Ils égorgèrent impitoyablement tous les chrétiens. Par un raffinement de cruauté, les Juifs en rachetèrent, à prix d'or, un grand nombre pour se donner le plaisir barbare de les faire périr dans les plus affreuses tortures. Après avoir pillé les églises les Perses y mettaient le

feu. Parmi les précieuses dépouilles dont ils s'emparèrent, se trouva le bois de la vraie croix qu'ils emportèrent dans leur pays. Ces désastres donnèrent lieu à saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie, de faire éclater sa charité. De tous les points de la Syrie, les malheureux habitants échappés au glaive ennemi, accoururent dans sa ville épiscopale. Jean les reçut tous et fournit libéralement à leurs besoins. Il fit mettre les blessés et les malades dans des hôpitaux où ils étaient traités gratuitement; il les visitait et voulait les soigner lui-même. Comme pour rendre les prodiges plus éclatants en les rendant plus difficiles, Dieu permit que cette année fût affligée par une disette. Le Nil n'eut point son inondation accoutumée et le blé devint d'une cherté excessive. Saint Jean l'Aumônier emprunta des sommes énormes avec lesquelles il fit venir des grains de Sicile et pourvut aux plus pressants besoins. Non content de soulager les misères qu'il avait sous la main, Jean l'Aumônier envoya à Jérusalem, aux monastères de la Palestine et à toutes les villes de Syrie, des secours en vivres et en argent. Les trésors de la Providence semblaient inépuisables à mesure qu'il en tirait davantage, et peut-être aurions-nous peine à croire à tant de merveilles opérées par un seul homme, si la charité ne nous avait rendu ces prodiges croyables en les renouvelant dans la personne de saint Vincent de Paul, l'*aumônier* du XVII[e] siècle, la providence de l'Alsace, de la Lorraine et de la Champagne.

24. Cependant le pape Boniface IV était mort le 25 mai 614. Deux conciles importants s'étaient tenus sous son pontificat, le premier à Tolède (610), le second à Paris (613). Ce dernier fut le plus nombreux de tous ceux qui s'étaient réunis jusque-là dans les Gaules. Il s'y trouva soixante-dix-neuf évêques qui souscrivirent quinze canons concernant la succession et la juridiction épiscopales.

§ 5. **Pontificat de Deusdedit.** (13 novembre 614-8 novembre 617.)

25. Le 13 novembre 614, Deusdedit fut élevé sur la chaire de saint Pierre. Son pontificat ne dura que trois ans. Dans ce court intervalle, l'Église d'Angleterre, à peine constituée par les soins

de ses premiers apôtres, eut à traverser une période de persécution. Le pieux roi Éthelbert, dont l'Église a placé le nom dans le catalogue des saints, était mort l'année précédente (616). Son fils Ecbald, de mœurs déréglées, était demeuré païen. A son avénement au trône, on vit revenir à l'idolâtrie la foule toujours empressée des courtisans qui ne voyaient dans la religion qu'un moyen pour leur ambition. Le peuple suivit l'exemple des grands. D'un autre côté, les Saxons orientaux, sous les fils également idolâtres de Saba, premier roi chrétien de ces peuples, abjurèrent la foi et chassèrent saint Mellit, évêque de Londres. Il passa dans les Gaules avec saint Juste (616). Mais l'orage ne fut pas de longue durée. La conversion du roi Ecbald et la mort des trois fils de Saba, permirent aux saints évêques de revenir prendre la direction des fidèles confiés à leurs soins (618). Le pape Deusdedit était mort, le 8 novembre 617, après un pontificat de trois ans. Il eut pour successeur Boniface V (29 décembre 617).

CHAPITRE VI.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE BONIFACE V. (29 décembre 617-25 octobre 625.)

1. Victoires d'Héraclius contre les Perses. Exaltation de la sainte croix. — 2. Mahomet. Le Koran. — 3. Etat religieux de l'Angleterre et des Gaules. — 4. Ecrivains ecclésiastiques : saint Sophrone, Jean Moschus, saint Isidore de Séville. Mort de Boniface V.

§ 2. PONTIFICAT D'HONORIUS. (14 mai 626-12 octobre 638.)

6. Etat du monde religieux à l'avénement d'Honorius. — 7. Affaire de Fortunat, métropolitain de Grade. Honorius intervient pour maintenir l'autorité d'Adaloald, roi des Lombards. — 8. Sergius, patriarche de Constantinople, auteur du Monothélisme. — 9. Saint Sophrone d'Alexandrie, patriarche de Jérusalem, combat le Monothélisme. — 10. Lettre de Sergius au pape. — 11. Réponse d'Honorius. — 12. Concile de Jérusalem, tenu par saint Sophrone, contre le Monothélisme. — 13. Députation envoyée par saint Sophrone au pape. Mort d'Honorius et de saint Sophrone. Prise de Jérusalem par Omar. La vraie croix transportée à Constantinople. — 14. Etat de l'Occident à la mort d'Honorius.

§ 3. PONTIFICAT DE SÉVERIN. (28 mai 640-2 août 640.)

15. Vacance du Saint-Siége. *Ecthèse* d'Héraclius. — 16. Election et mort de Séverin.

§ 4. PONTIFICAT DE JEAN IV. (24 décembre 640-22 octobre 642.)

17. Héraclius rétracte l'*Ecthèse*. Sa mort. Omar brûle la bibliothèque d'Alexandrie. — 18. Révolution en Orient. Jean IV justifie Honorius du reproche d'avoir favorisé le Monothélisme. Mort du pape. Saint Eloi, saint Ouen, saint Amand, saint Arnoulf dans les Gaules. Loi salique.

§ 5. PONTIFICAT DE THÉODORE Ier. (24 novembre 642-13 mai 649.)

19. Fermeté héréditaire des papes pour le maintien de la foi catholique. Théodore Ier renouvelle la condamnation de l'*Ecthèse*. — 20. Saint Maxime. Conférence du saint abbé avec Pyrrhus, patriarche monothélite de Constantinople. — 21. Pyrrhus abjure l'hérésie entre les mains du pape. Rechute de Pyrrhus. Sa déposition et celle de Paul, son successeur à Constantinople, par le concile de Rome. — 22. *Type* de l'empereur Constant. — 23. Persécution contre les catholiques. Protestation des évêques d'Orient. — 24. Situation de l'Eglise en Occident sous le pontificat de Théodore Ier. — 25. Mort de ce pape.

§ 1. **Pontificat de Boniface V.** (29 décembre 617-25 octobre 625.)

1. L'Orient, en proie aux armes des Perses, était toujours un théâtre de violences et de carnage. L'empereur Héraclius parut

un instant oublier le sort de ces riches provinces. Des négociations avec les Awares, dont le kan menaçait Constantinople, occupèrent cet intervalle. Il fallut aussi rétablir les finances de l'État, que les dilapidations de Phocas avaient épuisées. L'inaction apparente d'Héraclius fut donc, dans la réalité, un temps utilement employé à préparer la grande expédition qui fut comme le but unique, et qui devint plus tard la gloire de tout son règne. En 622, l'empereur, à la tête d'une armée nombreuse composée de Turcs, de Romains et de Grecs, quitta Constantinople et se dirigea contre les Perses. Agenouillé devant l'autel de Sainte-Sophie, il avait prié pour le succès de ses armes. Puis, se tournant vers le patriarche : « Je laisse, dit-il, ma capitale et mon fils » à la garde de Dieu, de la sainte Vierge et à la vôtre. » Les acclamations de l'armée, les vœux du peuple attendri accueillirent ces paroles. Héraclius profita de l'enthousiasme de ses troupes ; sa première campagne dans les montagnes d'Arménie, apprit aux Romains qu'ils n'avaient pas perdu pour toujours l'habitude de vaincre. Le camp ennemi, avec les immenses richesses qui y étaient renfermées, fut la récompense de leur valeur. La guerre continua avec le même succès jusqu'en 628. Chosroès II, obligé de fuir devant son vainqueur, voyait ses villes les plus florissantes subir le sort qu'il avait lui-même tant de fois fait éprouver aux cités opulentes de la Syrie. Malgré ses revers, il s'obstinait à refuser les propositions d'une paix honorable, qu'Héraclius lui offrait. Cependant cinquante mille prisonniers Persans étaient tombés entre les mains d'Héraclius. La persistance de Chosroès II lui devint fatale à lui-même. Ses sujets se révoltèrent. Son propre fils, Siroès, l'enferma à Ctésiphon dans la tour des Ténèbres, qu'il avait fait bâtir pour y cacher ses trésors. Siroès défendit qu'on lui donnât d'aliments. « Qu'il mange » cet or, disait-il, pour lequel il a désolé l'univers et fait mourir » de faim tant de milliers de victimes. » Comme le malheureux vieillard respirait encore après cinq jours d'affreuses tortures, Siroès le fit tuer à coups de flèches (628). Ces événements mirent fin à la guerre. Siroès voulait jouir du fruit de son crime. Il fit la paix aux conditions qu'Héraclius lui imposa. L'empereur rentra à Constantinople après une absence de six années. Le peuple,

l'armée, le sénat, lui décernèrent les honneurs du triomphe. Monté sur un char attelé de quatre éléphants, le monarque faisait porter devant lui le bois de la vraie croix, l'étendard sacré des nations chrétiennes, le trophée le plus glorieux de sa victoire sur les Perses (628). L'année suivante, Héraclius voulut replacer lui-même à Jérusalem le signe de notre rédemption. Ce fut un événement d'une portée immense que la réintégration de la croix ainsi reconquise, dans les lieux où elle avait sauvé le monde. Arrivé dans le jardin des Olives, l'empereur la prit sur ses épaules, suivi du clergé et d'une foule immense qui pleurait de joie, il parcourut les stations de la *voie douloureuse* et vint déposer sur le Calvaire son pieux fardeau. Pompe auguste, spectacle magnifique, dont l'Église a voulu consacrer le souvenir par la fête de l'*Exaltation de la Sainte-Croix*, qu'elle célèbre le 14 septembre.

2. Nous avons un peu anticipé sur l'ordre chronologique pour ne pas interrompre le récit des victoires d'Héraclius et du glorieux événement qui les couronna. Du fond de l'Orient, une autre invasion, plus formidable que celle des Perses et dont les conséquences ne devaient pas être aussi passagères, signalait pour la première fois au monde le nom jusque-là inconnu du prophète des Croyants, le nom de Mahomet. La Mecque, sa patrie, l'avait vu pauvre, orphelin, n'ayant reçu pour tout héritage de ses parents que cinq chameaux. Sa jeunesse fut partagée entre les soins de la vie pastorale et les voyages qu'il faisait en compagnie de son oncle Abutaleb, lorsqu'il conduisait avec lui les caravanes marchandes aux foires de Bassorah et de Damas. Maintenant (622), la capitale de l'Arabie revoit Mahomet puissant et fort, éloquent et guerrier, apôtre et conquérant. L'idolâtrie avait été la plus ancienne religion de l'Arabie; elle avait pour centre le fameux temple de la Caaba, à la Mecque. Les Mages y portèrent le sabéisme de Zoroastre. Plus tard, des colonies marchandes de Juifs, établies sur les bords de la mer Rouge, introduisirent dans cette contrée la religion mosaïque. Et enfin l'Evangile se propagea dans l'Arabie-Heureuse, avant même que les Sarrasins-Sassanides du Nord eussent été convertis par les anachorètes du désert. Ainsi quatre religions régnaient en-

semble en Arabie lorsque Mahomet entreprit de les réunir en une seule. Son langage, pour frapper des âmes ardentes habituées au merveilleux oriental, fut celui d'un conquérant et d'un prophète. Il dit à ses concitoyens que Dieu a créé tous les hommes, qu'il les a distribués en nations, et qu'il l'a placé dans la meilleure des nations, la nation arabe ! que le Créateur a distribué chaque nation en tribus, et qu'il l'a placé dans la meilleure des tribus, la tribu des Coréisites ! qu'il a divisé les tribus en familles, et qu'il l'a fait naître dans la meilleure des familles, la famille d'Abdallah, fils de Motaleb ! Il dit qu'il est le meilleur des hommes ; qu'il frappera le premier à la porte du paradis, et que son tombeau sera le premier ouvert au jour du jugement. Il publie qu'Abraham l'a demandé à Dieu, que Jésus-Christ l'a annoncé au monde, et que la noble Amina, sa mère, a vu une grande lumière briller de l'orient à l'occident, le jour qu'elle l'a mis au monde ! Il raconte son voyage nocturne à travers les espaces, sur sa jument aîlée, *Elborak* (l'étincelante) ; il l'a attachée dans la ville de Jérusalem, à l'endroit même où les prophètes avaient coutume d'attacher leurs coursiers. Dans le temple de Salomon, il s'est entretenu avec Abraham, Moïse, Jésus Christ, et a fait sa prière avec eux. Il est monté au ciel par une échelle lumineuse ; il a passé entre les étoiles, ces globes immenses suspendus aux cieux avec des chaînes d'or ; il a traversé les sept cieux de diamants, d'émeraudes, de saphirs, de topazes, d'airain, d'or et d'hyacinthes ; il a vu des légions d'anges, des troupes de patriarches et de prophètes lui rendant hommage, comme à l'apôtre de Dieu ! L'Eternel l'a touché de sa main puissante et a imprimé sur son front le sceau des prophètes ! Il a lu en caractères éblouissants ces mots gravés sur le trône de la divine Majesté : « *Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet* » *est son prophète.* » Il dit qu'il a été envoyé pour rétablir le culte antique et pour lui rendre sa pureté ; qu'Abraham et Ismaël, pères des Arabes, n'étaient ni juifs ni chrétiens, mais *vrais croyants ;* qu'ils n'adoraient qu'un seul Dieu ; qu'ils ne commirent jamais l'impiété sacrilége de lui associer d'autres divinités. Il déclare une guerre d'extermination à l'idolâtrie. « Le » glaive est la clef du ciel, s'écrie Mahomet ; une nuit passée

» sous les armes compte plus que deux mois de prières ! Celui » qui succombe dans une bataille est absous ! Les cieux lui sont » ouverts ! Ses blessures sont éclatantes comme le vermillon et » parfumées comme l'ambre ! » Il grave en caractères de feu les principes de la fatalité dans l'âme des Arabes. « Qui peut donc » arrêter la mort ? Ses pas sont plus rapides que les pas des ga- » zelles. La mort ! mais ce n'est qu'un pont jeté entre le temps » et l'éternité. L'éternité ! elle sera douce, heureuse. » Des fleuves de lait, de miel et de vins exquis, roulent leurs flots parfumés dans le paradis que le prophète promet aux pauvres et sauvages enfants des brûlants déserts d'Arabie. Il ravit, exalte leur imagination, en peignant avec les plus vives couleurs les jouissances sensuelles réservées aux vrais croyants. Des eaux jaillissantes, des arbres, des fruits délicieux, des lits d'or ornés de pierreries, des voluptés éternelles, seront la récompense de ceux qui n'adoreront qu'un seul Dieu et ne reconnaîtront qu'un seul prophète, Mahomet. La parole entraînante de cet homme extraordinaire, sa figure noble et imposante, l'irrésistible séduction de son sourire, sa vaste intelligence, son intrépidité dans les combats subjuguent, enchantent les imaginations, dans ces déserts où la tente arabe a été de tout temps la demeure chérie de la poésie et des passions guerrières. Par la force des armes et l'ascendant de son génie, Mahomet convertit à sa religion, dans l'espace de dix ans, les peuples répandus entre l'Euphrate et Mokka, entre la mer Rouge et le golfe Persique. Il mourut empoisonné (632), en disant : « Dieu, pardonne-moi mes péchés ; » je vais rejoindre mes amis qui sont au ciel. » Le Koran, où il déposa sa doctrine et où il promettait comme récompense, à ses fanatiques adeptes, toutes les jouissances sensuelles, fut accueilli comme un livre inspiré, et devint le code religieux, politique et moral des Musulmans. Abu-Bekr, premier calife et successeur de Mahomet, conquit la Mésopotamie et la Syrie (634). Désormais l'Islamisme était une puissance. Son invasion dans le monde avait constitué une des révolutions les plus profondes qui se soient accomplies dans l'histoire. La lutte est engagée entre les soldats du Croissant et ceux des empereurs chrétiens de Constantinople. Elle ne finira que le jour où Mahomet II abattra la

croix plantée par Justinien sur la coupole de Sainte-Sophie (1).

Pour accréditer sa prétendue mission, Mahomet avait assuré à ses disciples que le Koran était un livre divin, apporté du ciel par l'ange Gabriel. Tout ce qu'il y a de vrai dans cette œuvre de mensonge a été emprunté aux livres saints des juifs et des chrétiens, dont le rabbin Abdiah et le moine Boaïra avaient donné connaissance au législateur des Musulmans. Le Koran est un amas confus de récits, de visions, de sermons, de préceptes, de conseils, où la vérité se heurte avec l'imposture, le sublime avec l'absurde, et où la plupart des maximes sont combattues par des maximes contradictoires. Au point de vue dogmatique, Mahomet rejette la Trinité des chrétiens, qu'il croyait incompatible avec l'unité divine. Il reconnaît l'existence d'un Dieu unique, sans distinction de personnes, ayant pour ministres les anges et les prophètes. D'après ce principe, il n'y avait eu ni Incarnation, ni Rédemption. Jésus-Christ n'était pas la seconde personne de la sainte Trinité, le Fils de Dieu fait homme : il n'était qu'un prophète, comme Abraham, Moïse et Mahomet lui-même. Un fidèle musulman doit croire à l'immortalité de l'âme, à la résurrection des corps, au jugement dernier, au supplice des méchants et au bonheur des justes. A côté des grandes vérités qui supposent, de la part de Dieu, la justice rémunératrice, et de la part de l'homme la liberté d'action qui seule peut le rendre capable de mérite ou de démérite, et, par conséquent, digne des récompenses ou des châtiments, le Koran, sans chercher à échapper à une contradiction flagrante, inscrivait comme le dogme fondamental de la foi musulmane, le principe du *Fatalisme*. Mahomet en avait besoin pour stimuler le fanatisme de ses partisans, et en faire l'auxiliaire de l'esprit de conquête. Les fils du Prophète apprirent à mourir stoïquement sur les champs de bataille, en répétant la parole de leur maître : *C'était écrit!* Les préceptes religieux dont le Koran prescrit l'observation comme indispensable au salut sont : la *circoncision*, prise dans la loi judaïque; la *prière*, que chaque croyant doit faire cinq fois par jour, indépendamment de la prière publique du vendredi ; le muezzin

(1) M. POUJOULAT. *Histoire de Constantinople*, t. I, p. 210 et suiv.

(prêtre) invite les fidèles à la prière, du haut d'un minaret, en s'écriant : *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète*; en Perse, il ajoute : *Ali est le lieutenant du prophète. Omar, Osman, Abu-Bekr, que vos noms soient maudits!* l'*aumône,* dont le Koran fixe la mesure la plus étroite au dixième du revenu; les *ablutions,* qui sont une préparation à la prière; le *jeûne* du Ramadan, en mémoire de la retraite de Mahomet sur le mont Hérat; les *sacrifices d'animaux* dans quelques occasions solennelles; enfin l'*abstinence* de certaines viandes, déclarées impures, et de toutes les liqueurs fermentées. La polygamie est autorisée par le Koran, qui détruit ainsi la sainteté du mariage, tous les liens de famille, dégrade la femme et la condamne à une honteuse réclusion. Le législateur des Arabes s'attacha à inspirer aux sectateurs de sa loi l'esprit de conquête et un superbe dédain pour tout ce qui n'est pas mahométan. Le nom de *Giaours* (chiens) désigne encore maintenant les chrétiens, dans tout l'Orient, au sein des contrées soumises au joug de l'Islamisme. Le travail manuel est flétri par le Koran, comme l'occupation des esclaves. L'homme libre est fait pour porter les armes pendant la guerre, et se reposer pendant la paix dans toutes les délices et les voluptés sensuelles, au milieu des jardins en fleurs, au bruit des fontaines jaillissantes, au doux murmure des eaux parfumées. Ces deux principes du mépris religieux pour tous les autres peuples et de la paresse élevée à la hauteur d'un dogme, ont tué en Orient le commerce, l'industrie, l'agriculture et les arts. Un bon musulman rougirait de se compromettre avec les *Giaours* par des relations industrielles ou commerciales; il se croirait déshonoré s'il demandait à ses plaines fertiles d'autres richesses que celles qu'elles produisent spontanément et presque sans travail. Voilà pourquoi la civilisation musulmane a tout laissé périr autour d'elle, quand l'ardeur des combats se fut éteinte dans les jouissances de la paix et dans l'orgueil de la conquête. Dieu réservait à l'Asie, en punition de l'esprit d'inquiétude et de légèreté frivole qui l'avait si longtemps dominée, de mourir lentement, dans l'inertie et le silence, sous une domination qui a fait de l'Orient comme une vaste nécropole.

3. Pendant que ces événements, qui devaient avoir un tel re-

tentissement dans le monde, se préparaient en Orient, le pontificat de saint Boniface V s'achevait au milieu des sollicitudes pastorales. L'Eglise d'Angleterre implorait sa protection. Le roi Ethelbald et l'évêque saint Juste lui écrivaient, pour lui rendre compte de l'état de ces chrétientés naissantes et des soins qu'ils prenaient de les affermir dans la foi. Le Pape répondit à saint Juste une lettre très favorable, dans laquelle il le félicitait de ses travaux apostoliques. Il lui envoyait en outre le pallium, et lui accordait le pouvoir d'ordonner des évêques. Edwin V, roi de Northumbrie, se montrait bien disposé en faveur des chrétiens. Voulant épouser Edelberge, fille d'Ethelbald, qui était chrétienne, il promit de lui laisser pleine et entière liberté pour l'exercice de sa religion; en outre, il déclara qu'il embrasserait lui-même la foi de Jésus-Christ, après un sérieux examen. Boniface lui écrivit pour l'y engager fortement, et envoya des présents à lui et à la reine son épouse. — Les Gaules voyaient, à la même époque, fleurir dans leur sein un grand nombre de personnages éminents par leur vertu : saint Arnoulf, saint Romain, Didier, saint Faron, saint Goéric, que le roi Clotaire réunissait à sa cour. Cependant des troubles avaient été excités dans plusieurs monastères des Gaules par Agrestin, moine schismatique. Il avait été pendant quelque temps secrétaire du roi Thierry (Théodoric), et ensuite avait embrassé la vie monastique, sous la conduite de saint Eustase, successeur de saint Colomban à Luxeuil; mais son inquiétude naturelle lui ayant fait quitter son monastère, sous prétexte d'aller travailler à la conversion des idolâtres, il parcourut la Bavière et se rendit plus tard à Aquilée, où il s'engagea dans le schisme des *Trois chapitres :* c'est à quoi se borna le fruit de sa mission. Quand il fut de retour à Luxeuil, saint Eustase le voyant opiniâtre dans son erreur, se crut obligé de le chasser de sa communauté. Agrestin, regardant cette conduite du saint abbé comme un outrage, attaqua pour se venger la règle de saint Colomban, et, par les intrigues d'Abellen, évêque de Genève, son parent, il obtint la convocation d'un concile qui s'assembla à Mâcon (620) ; mais il n'y parut que pour être condamné. Saint Eustase fit voir combien ses prétendus griefs étaient dénués de fondement : ils se réduisaient à reprocher à saint Co-

lomban d'avoir fait quelques prescriptions disciplinaires, que le critique trouvait trop minutieuses ou trop multipliées; il alla jusqu'à accuser saint Colomban d'avoir été hérétique. Les évêques ne trouvant rien de solide dans les reproches d'Agrestin, l'exhortèrent à demander pardon à saint Eustase, qui eut l'indulgence de l'admettre au baiser de communion. Agrestin avait eu l'adresse d'attirer à son parti saint Romaric, qui venait de fonder l'abbaye de Remiremont, ainsi appelée de son nom, *Romarici mons :* cette abbaye, composée de deux monastères, l'un de hommes et l'autre de femmes, vivait sous la règle de saint Colomban. Luxeuil était ainsi devenu comme une pépinière d'institutions monastiques, qui se répandirent dans toute la Gaule. Un grand nombre de saints personnages en sortirent pour former des établissements analogues dans les diverses provinces. Saint Déicole, plus connu aujourd'hui sous le nom de saint Dié, fonda, dans le diocèse de Besançon, le monastère de Lure; saint Valeri et saint Valdalen établirent en Neustrie l'abbaye célèbre de Saint-Valeri; saint Donat, évêque de Besançon, établit dans cette ville le monastère de Saint-Paul, sous la règle de saint Benoît et de saint Colomban. Les Gaules virent, à cette époque, leurs évêques les plus illustres se réunir en concile national, à Reims (625). L'attention des Pères se porta tout particulièrement sur les moyens de détruire les derniers restes du paganisme, qui se perpétuaient encore dans les Gaules. On défendit donc d'observer la croyance et les cérémonies des païens, de manger avec eux des viandes offertes aux idoles ou d'assister à leurs sacrifices. On confirma ensuite les décrets du concile de Paris, auquel on donne le nom de général, sans doute parce que des évêques de toutes les provinces de la Gaule y avaient assisté.

4. De saints docteurs illustraient alors leur siècle, par des ouvrages où l'on ne trouve plus, à la vérité, le génie et la profondeur des âges précédents, mais où l'on respire le parfum d'une piété éclairée et tendre, jointe parfois aux charmes de la poésie. Sophrone, moine d'Alexandrie, composait des hymnes sur les principaux faits de l'Evangile, et de nombreuses odes sur les vertus chrétiennes. Jean Moschus, son compatriote et son ami, était venu achever sa longue carrière à Rome, où il écrivit le

Pré spirituel, recueil de miracles ou d'exemples rares de vertu, que l'auteur compare aux fleurs qui émaillent une prairie. Saint Anastase, prêtre et moine du mont Sinaï, d'où lui est venu le nom de Sinaïte, défendait dans le même temps la foi catholique contre les différentes sectes de l'hérésie d'Eutychès, qui se partageaient alors l'Orient. Son plus célèbre ouvrage a pour titre : ὁδηγὸς ou le *Guide*, méthode de controverse contre les hérétiques, écrite dans la forme serrée et précise qu'on a plus tard nommée scolastique. Il propose deux modes de discussion contre les hérétiques : l'un qui tire ses arguments des paroles de l'Ecriture sainte, et l'autre des raisonnements propres au sujet, et empruntés aux saints Pères ou aux écrivains ecclésiastiques. L'Occident voyait aussi fleurir la science et la vertu des anciens âges dans la personne de saint Isidore de Séville, l'une des plus brillantes lumières de l'Eglise au VIIe siècle. Isidore gouverna pendant quarante ans l'Eglise de Séville, et attacha son nom aux réformes les plus utiles. Ce que Boèce avait fait en Italie, saint Isidore le fit en Espagne : il résuma toutes les connaissances humaines acquises de son temps, d'une manière nette et succincte, telle qu'il le fallait pour initier les nouveaux peuples d'Occident à tout ce que l'antiquité laissait de bon et d'utile. Son principal ouvrage en ce genre, est celui des *Origines* ou *Etymologies*, composé à la prière de l'évêque de Saragosse, son ami et plus tard son panégyriste, saint Braulion. C'est une véritable *Encyclopédie*, qui renferme en substance tout ce l'on savait au VIIe siècle : la grammaire, l'histoire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, la musique, l'astronomie, la médecine, la jurisprudence, l'histoire naturelle, l'architecture. A ces travaux gigantesques, saint Isidore joignit une *Chronique* ou abrégé d'histoire universelle, depuis le commencement du monde jusque vers l'an 620 de Jésus-Christ; une *Histoire des rois Goths, Vandales et Suèves,* qui avaient successivement laissé les traces de leur passage en Espagne; un *Catalogue des écrivains ecclésiastiques;* et un livre *de la Vie et de la Mort des saints des deux Testaments.* Ces divers ouvrages, qui eussent suffi à absorber une vie entière, ne sont point les seuls que nous devons à l'infatigable activité de saint Isidore de Séville. Il mit en ordre et publia un recueil des

anciens canons de l'Eglise, à l'usage de l'Espagne, compilation précieuse connue sous le nom de *Collection espagnole*, dont le quatrième concile de Tolède rendit la lecture obligatoire dans toutes les Eglises d'Espagne. Cette collection rédigée dans un esprit d'ordre et de méthode parfait, n'a point cessé jusqu'à ce jour de conserver son autorité; on n'y rencontre pas une pièce dont l'authenticité soit douteuse. Saint Isidore disait dans la préface : « Aux canons des conciles, nous ajoutons les décrets des » Pontifes romains, parce que leur autorité, fondée sur la supré- » matie du siége apostolique, est incontestable. Quant aux canons » dits des Apôtres, comme le Siége apostolique ne les reçoit point, » et que les saints Pères n'y ont pas donné leur adhésion, ils » n'ont point d'autorité canonique, et sont rangés parmi les li- » vres apocryphes, sans égard pour ce qu'ils peuvent contenir » d'utile. » Le pontificat de Boniface V, s'acheva au milieu de ce cortége de saints docteurs, et au bruit des grands événements qui agitaient l'Orient, par suite des guerres d'Héraclius contre les Perses et de l'invasion du Mahométisme (25 octobre 625). Il avait occupé le Siége de saint Pierre pendant une durée de huit ans.

§ 2. Pontificat d'Honorius. (1er mai 626-12 octobre 638.)

6. Quand Honorius monta sur le Siége de saint Pierre, l'état du monde religieux ne faisait pas pressentir les orages qui devaient signaler son pontificat. Les conquêtes du Mahométisme, renfermées d'abord en Arabie, s'étendirent, il est vrai, jusqu'à Jérusalem et à plusieurs villes de la Syrie, mais on se préoccupait peu d'une invasion de quelques hordes arabes, que l'on espérait devoir être passagère comme celles qui l'avaient précédée. Les victoires d'Héraclius sur les Perses semblaient le gage de celles que l'empire de Constantinople remporterait sur les sectaires de l'Islamisme, quand il croirait cet ennemi digne de ses armes. L'Occident continuait le mouvement qui l'entraînait vers la foi. Des peuples naguères barbares, les Goths d'Espagne, les Francs des Gaules, les Anglo-Saxons de la Bretagne, voyaient généralement leurs rois et leurs pontifes travailler de concert à

établir des mœurs et une législation chrétiennes. L'élection d'Honorius fut confirmée cette fois, non par l'empereur, mais par l'exarque de Ravenne, son lieutenant.

7. Le nouveau Pape s'empressa de faire intervenir son autorité, pour détruire quelques dissidences qui troublaient seules l'harmonie de l'Eglise en Occident. Les Eglises d'Istrie continuaient toujours à être infestées par le schisme qui divisait depuis soixante-dix ans les évêques de ce pays au sujet de l'affaire des *Trois chapitres*. Les sages conseils et la prudente fermeté du Pontife réussirent à étouffer pour jamais les derniers germes de la dissension. Honorius fut obligé, pour terminer complétement cette affaire, de déposer Fortunat, évêque de Grade, l'une des deux métropoles de l'Istrie. Ce prélat s'était montré plus opiniâtre dans l'erreur. Le jugement de Fortunat se trouva compliqué d'une question politique. Venise, cette ville élevée au sein des flots par de pauvres pêcheurs fuyant l'invasion d'Attila, avait successivement agrandi sa puissance et ses domaines. Sous la protection des empereurs romains, elle s'était formée en république et exerçait une sorte de suzeraineté sur les provinces voisines. L'Istrie relevait de sa domination. Fortunat se mit à la tête d'un parti d'opposition qui voulait secouer le joug de Venise et s'adjoindre au royaume des Lombards. Le Siége apostolique, placé au milieu des empires chrétiens comme le modérateur suprême et le défenseur de tous les droits légitimes, ne pouvait pas autoriser par son silence une pareille injustice. Fidèle aux principes qui dirigèrent constamment la conduite des Pontifes romains, il accueillit favorablement les plaintes de la république de Venise contre le prélat coupable et finit par prononcer sa déposition (628). Le Pape intervint dans le même temps en faveur d'Adaloald, roi des Lombards, qu'une faction arienne venait de détrôner. « Nous avons été informé, écrit-il à l'exarque
» Isaac, que les évêques de la province Transpadane ont oublié
» la foi qu'ils ont jurée au roi Adaloald, pour s'attacher au tyran
» Arioald. C'est un crime abominable aux yeux de Dieu et des
» hommes. Nous vous prions donc, aussitôt que vous aurez
» rétabli Adaloald sur le trône de ses pères, de nous envoyer ces
» évêques à Rome, pour que nous puissions procéder juridique-

» ment contre eux (627). » Un différend survenu entre l'évêque de Cagliari et les clercs de cette Eglise, fut remis à la décision du souverain Pontife qui réprima vigoureusement les tentatives de ces clercs rebelles. Le Pape réussit encore vers ce temps à ramener les chrétientés d'Ecosse et d'Irlande à l'usage général de l'Eglise, touchant la célébration de la Pâque.

8. La piété, le zèle du pape Honorius, son bonheur dans toutes les négociations qu'il avait entreprises jusque-là, annonçaient à l'Eglise un pontificat glorieux. Malheureusement l'esprit de division et d'hérésie qui semblait l'apanage des patriarches de Constantinople, devait interrompre cette suite de prospérités par des troubles nouveaux. Le nom d'Héraclius, si cher à la chrétienté, allait être mêlé à des erreurs destinées à agiter encore le monde catholique. Le principal auteur de ces maux fut Sergius, patriarche de Constantinople. La nouvelle Rome, ainsi qu'elle aimait à s'appeler, semble avoir reçu de l'enfer la mission d'enfanter les hérésies comme l'ancienne Rome a reçu du ciel la mission de les combattre toutes. C'est Eusèbe de Constantinople qui y naturalise la grande hérésie d'Arius. C'est Macédonius, évêque de Constantinople, qui accrédite l'hérésie des Pneumatomaques; c'est Nestorius, évêque de Constantinople, qui divise Jésus-Christ en deux personnes; c'est Eutychès, archimandrite de Constantinople, qui répand l'erreur des Monophysites. Sergius, à son tour, cherche à reproduire frauduleusement l'hérésie d'Eutychès, en insinuant que Jésus-Christ n'a pas deux volontés comme il a deux natures, d'où est venu à son erreur le nom de Monothélisme (μόνος θελός, volonté unique). L'Eglise catholique, au contraire, reconnaît en Jésus-Christ deux volontés, la volonté divine et la volonté humaine qui ne sont jamais opposées, mais qui n'en sont pas moins distinctes. Cette question n'avait pas encore été définie; cependant la controverse soulevée par les Eutychiens sur les deux natures, attirait naturellement l'attention sur les opérations de la volonté en Jésus-Christ. Sergius embrassa ouvertement l'hérésie. Il soutenait qu'aucun des saints Pères, dans les siècles précédents, n'avait enseigné qu'il y eût deux opérations en Jésus-Christ et que la personne du Christ, composée des deux natures divine et humaine, agissait par une vo-

lonté unique. Pour soutenir cette erreur, il fabriqua une prétendue lettre adressée au pape Vigile, par le patriarche Mennas, où il insinuait la doctrine du Monothélisme. Cette pièce supposée fut envoyée aux évêques des principaux siéges d'Orient. Héraclius, qui était encore retenu par la guerre contre les Perses, se déclara le fauteur de la nouvelle hérésie et ne dédaigna pas d'engager personnellement des controverses avec les évêques qu'il trouvait sur son chemin pour faire de la propagande.

9. Saint Sophrone d'Alexandrie, dont nous avons déjà parlé et dont la renommée publiait des merveilles, venait d'être élevé sur le siége patriarcal de Jérusalem. D'un coup d'œil il aperçut la portée des doctrines mensongères qui se présentaient ainsi sous le patronage d'un empereur et d'un patriarche de Constantinople. Il mit au service de la vérité catholique un zèle et une activité infatigables. Les deux chaires patriarcales d'Alexandrie et d'Antioche venaient d'être données par les intrigues de Sergius à des prélats monothélites. Cyrus, évêque de la première et Athanase de la seconde, n'avaient dû leur promotion récente qu'à leur attachement aux nouvelles erreurs. Sophrone se jeta aux pieds de Cyrus en le conjurant avec larmes de renoncer à l'hérésie et de ne pas donner à l'Eglise le scandale public d'un évêque juge de la foi qui en trahissait la cause sacrée. Ses instances furent inutiles. Cyrus publia une profession de foi monothélite, la lut en présence des magistrats et du peuple, assemblés dans la grande basilique d'Alexandrie et l'envoya à l'empereur Héraclius, qui y donna son approbation. Sans se décourager de ce premier échec, Sophrone prit la route de Constantinople et alla trouver Sergius. « Nous ne connaissons, avait dit ce dernier » dans sa lettre aux évêques d'Orient, aucun des Pères qui jus» qu'ici ait enseigné deux opérations en Jésus-Christ. Si quel» qu'un plus docte que nous peut montrer que tel a été leur sen» timent, nous sommes prêts à nous y soumettre. » Sophrone avait cru à la bonne foi qu'une telle déclaration semblait supposer. Il présenta donc à Sergius un grand nombre de textes choisis dans les ouvrages des Pères qui établissaient d'une manière formelle la doctrine catholique. Sergius n'opposa à ces passages clairs et précis qu'une obstination invincible; et Sophrone, de

retour à Jérusalem, prit le parti d'envoyer au Pape un de ses suffragants pour l'instruire de toute cette affaire.

10. Malheureusement Sergius avait pris les devants, il avait écrit à Honorius une lettre longue et artificieuse, dans laquelle il mandait au souverain Pontife que l'empereur Héraclius, désireux de mettre fin à l'hérésie d'Eutychès, avait rencontré en Orient des esprits follement préoccupés d'une question oiseuse, celle de savoir s'il y a deux opérations, deux volontés en Jésus-Christ. « L'empereur, ajoutait-il, me fit écrire à moi-même pour » avoir mon sentiment et me demander si je connaissais quelques » Pères qui eussent soutenu la doctrine d'une volonté unique. » Je lui répondis affirmativement et lui envoyai une lettre adres- » sée autrefois par Mennas, patriarche de Constantinople, à Vi- » gile, votre prédécesseur. Elle contient divers passages des » Pères dans lesquels il n'est question que d'une seule volonté » en Jésus-Christ. Cependant le moine Sophrone, récemment » promu au siége de Jérusalem, ne cesse d'envenimer une con- » troverse si dangereuse. Il soutient qu'il faut reconnaître deux » opérations en Jésus-Christ. Vainement on lui a représenté que » souvent, pour gagner à Dieu un plus grand nombre d'âmes, » nos Pères ont usé de ménagements et de condescendance sans » rien relâcher de l'exactitude des dogmes; qu'ainsi, dans l'oc- » casion présente, il ne fallait point chicaner sur un article qui » ne blessait en rien la foi. Malgré nos efforts, les partis se dis- » putent avec acharnement. Nous avons écrit à l'empereur pour » lui représenter combien il était important d'étouffer une dis- » cussion qui peut replonger l'Orient dans l'hérésie, et nous » avons cru nécessaire de vous faire connaître cette affaire en » vous adressant toutes les pièces à l'appui. »

11. La lettre de Sergius fut le premier avis qu'on reçut à Rome d'une question soulevée déjà depuis onze ans à Constantinople. L'Occident, plus sincèrement attaché à la foi orthodoxe, ne savait point se passionner pour des controverses dangereuses ou stériles. Honorius, ne soupçonnant pas les artifices de Sergius, approuvait le désir, insidieusement exprimé dans la lettre du patriarche, d'étouffer à son origine une semence de divisions et de troubles. Il répondit dans ce sens au patriarche : « Nous

» avons reçu, lui dit-il, la lettre par laquelle vous nous informez » de quelques discussions nouvellement soulevées en Orient. » Nous louons votre zèle à rejeter toutes les nouveautés de pa- » roles selon l'avis de l'Apôtre. Laissons aux grammairiens le » soin de discuter des questions oiseuses, et dédaignons une logo- » machie qui jetterait le trouble dans l'Eglise. » Telle était la préoccupation du Pape. Il espérait voir s'éteindre la nouvelle hérésie avant qu'elle eût pris trop d'accroissement, et il eut le malheur de traiter comme une discussion éphémère une contro- verse qui devait s'envenimer avec le temps, diviser tous les esprits et prendre rang parmi les plus dangereuses hérésies qu'ait enfantées l'Orient.

12. Saint Sophrone, placé sur les lieux et plus à même de juger du véritable état des esprits, ne partageait point la pieuse illusion du Pape. Il assembla un concile à Jérusalem. La foi ca- tholique, sur les deux opérations ou volontés en Jésus-Christ, y fut clairement exposée; une lettre synodale, écrite en commun, fut adressée aux évêques des principaux siéges de la chrétienté. « Le Christ, y est-il dit, demeure inséparablement un, et le » même dans les deux natures; mais il opère ce qui est de l'une » et de l'autre suivant la qualité et la propriété naturelles de » chacune. » Honorius en recevant cette lettre y vit un effort pour ranimer des questions qu'il croyait plus prudent de laisser tomber en silence. Il adressa des instructions, en ce sens, à tous les évêques de la catholicité. « Gardons-nous, disait-il, d'obs- » curcir la doctrine de l'Eglise par les nuages de nos discussions. » Nous confessons que les deux natures en Jésus-Christ opèrent » et agissent, chacune avec la participation de l'autre, la nature » divine opérant ce qui est de Dieu, la nature humaine opérant » ce qui est de la chair, sans division et sans confusion, sans que » la nature divine soit changée en l'homme, ni la nature hu- » maine en Dieu, mais les différences de natures demeurant en- » tières. Qu'il nous suffise de nous en tenir à ce dogme, sans » agiter la question de savoir s'il faut exprimer cette manière » d'agir par les termes d'une ou de deux opérations en Jésus- » Christ. » On voit par cette citation que, sauf le terme des deux opérations qu'il croyait devoir supprimer pour ne pas scanda-

liser les simples, le pape Honorius pensait et s'exprimait absolument de même que saint Sophrone de Jérusalem. Il suppose que Sergius de Constantinople était du même sentiment; à ses yeux il s'agissait simplement d'arrêter une logomachie inutile, quand il croyait tout le monde d'accord sur le fond.

13. Saint Sophrone prit alors le parti d'envoyer à Honorius Etienne, évêque de Dore, le premier de ses suffragants, pour l'instruire du détail de cette affaire et l'avertir des dangers que la foi allait courir en Orient. Mais quand Etienne arriva à Rome Honorius venait de mourir. Sophrone lui-même l'avait précédé de quelques mois dans la tombe (638). Le saint patriarche avait eu la douleur de voir les Mahométans s'emparer de la ville sainte et planter l'étendard de leur faux prophète aux lieux mêmes où Jésus-Christ était mort pour la rédemption du monde. Le calife Omar, successeur d'Abu-Bekr, après s'être emparé successivement de toutes les villes de Syrie et des côtes de la Phénicie, était venu mettre le siége devant Jérusalem. L'empereur Héraclius, moins heureux contre les Musulmans qu'il ne l'avait été contre les Perses, abandonna la ville sainte à son malheureux sort. Il n'eut que le temps de faire transporter à Constantinople le bois de la vraie croix. Omar fit son entrée à Jérusalem moins en vainqueur irrité qu'en religieux pèlerin. Il donna les marques du plus profond respect en visitant les lieux sanctifiés par la Passion du Sauveur, et les parcourut vêtu d'un cilice de poil de chameau. Il voulut visiter la grotte de Bethléem, et, se prosternant dans ce lieu vénérable, il fit sa prière. Les chrétiens ne furent l'objet d'aucune persécution. Il leur accorda un sauf-conduit en ces termes : « De par Omar, fils d'Hittab, sûreté est » accordée aux chretiens de la ville d'Ælia (c'était le nom que » portait Jérusalem depuis le règne d'Adrien), tant pour leurs » personnes que pour leurs enfants, leurs femmes et leurs biens. » Les églises ne seront ni abattues ni fermées. » Cette conduite douce et modérée assura le sort de la conquête, et fut sans doute plus inspirée par une habile politique que par une bienveillance réelle. Quoi qu'il en soit, la domination musulmane s'implantait ainsi, à la honte des nations chrétiennes, sur le berceau même du Christianisme; et tant de siècles écoulés depuis n'ont

pas encore suffi à sauver Jérusalem de ce joug odieux (635).

14. Le contre-coup de ces tristes événements ne se fit point sentir en Occident. L'Espagne se montrait fidèle à la vraie foi. Les quatrième et cinquième conciles de Tolède (633-636) avaient affermi la couronne sur la tête de Suenand et de son fils Chintilla, qui s'étaient montrés tous deux zélés pour la foi orthodoxe, en même temps qu'ils avaient porté d'excellentes lois de discipline ecclésiastique. Les Gaules voyaient un illustre prélat, saint Eloi, gouverner le royaume en qualité de ministre de Dagobert. Saint Ouen, d'abord grand référendaire du palais, résignait les fonctions brillantes qu'il occupait à la cour, pour embrasser la vie religieuse, et fondait le monastère de Rebais en Brie, pendant que ses deux frères saint Adon et saint Radon fondaient le monastère de Jouarre, sur la Marne, et celui de Reuil (*Radolium*, du nom de saint Radon). Dans la Grande-Bretagne, le roi Oswald se distinguait par sa piété, pendant que saint Birin, envoyé par le pape Honórius, convertissait les Saxons occidentaux (Wessex), et établissait son siége épiscopal à Dorcester. Le pontificat d'Honorius Ier s'était accompli au milieu de ces événements glorieux pour l'Eglise. Trop heureux si la question du Monothélisme n'en avait pas si tristement interrompu le cours (12 octobre 638)

§ 3. **Pontificat de Séverin.** (28 mai 640-2 août 640.)

15. Après la mort d'Honorius, le Saint-Siége demeura vacant pendant dix-huit mois. Durant cet intervalle (639), Sergius réussit à faire signer par l'empereur Héraclius un prétendu édit de pacification entre les Monothélites et les catholiques. Cet édit fameux, connu sous le nom d'*Ecthèse* ou *Exposition de la foi*, avait la prétention de définir le dogme catholique; les rôles étaient changés, l'empereur se faisait Pontife, et voulait rendre ses bulles obligatoires pour la conscience de ses sujets. « Nous » attribuons, disait-il, toutes les opérations divines et hu- » maines au Verbe incarné, et ne permettons aucunement de » dire ni d'enseigner une ou deux opérations. Suivant la défi- » nition des conciles œcuméniques, nous soutenons que c'est un » seul et même Jésus-Christ qui opère les choses divines et les

» choses humaines, et que les unes et les autres opérations pro-
» cèdent du même Verbe incarné sans division et sans confusion. »
En résumé, l'*Ecthèse* était une loi de silence imposée par Héraclius au profit des Monothélites, qui pouvaient sous ce patronage étendre impunément leurs erreurs. Sergius conseilla à l'empereur de n'approuver l'élection du nouveau Pontife romain qu'autant que l'élu s'engagerait lui-même à souscrire l'*Ecthèse*. Un concile rassemblé à Constantinople, et formé par les principaux évêques d'Asie, approuva l'édit comme règle de foi. Les intrigues du patriarche étaient ainsi couronnées de succès. Il mourut la même année (639) et laissa le siége de Constantinople à Pyrrhus, qui s'empressa d'adhérer à l'*Ecthèse*.

16. Rome était en proie aux factions durant un interrègne qui se prolongeait indéfiniment. Les officiers de l'empereur pillèrent le palais de Latran. Le cartulaire (archiviste) Maurice fut l'auteur de cette dévastation; il excita les soldats romains à s'emparer du trésor pontifical. Les catholiques les empêchèrent de pénétrer dans le palais. Maurice seul y entra, apposa le scellé sur le vestiaire et le trésor, et manda le patrice Isaac qui était exarque de Ravenne. Celui-ci s'empara des richesses du palais de Latran dont il envoya une partie à Constantinople. Isaac venait de recevoir l'*Ecthèse* avec ordre de la faire souscrire au nouveau Pape. Séverin, fils d'Aviénus et romain de naissance, avait été promu sur la chaire de saint Pierre; mais la cour de Constantinople refusait de ratifier sa nomination avant qu'il eût souscrit l'*Ecthèse*. Les envoyés, chargés de solliciter l'approbation impériale en faveur de l'élu, répondirent avec une fermeté admirable aux propositions de l'empereur. « L'Eglise de Rome, disaient-ils, a » reçu le privilége de régler les questions de foi; elle ne peut » se laisser imposer sa croyance par aucune autre. » C'était pendant cette négociation que Maurice et Isaac avaient pillé le palais de Latran, pour contraindre par la violence le Pape déjà élu à souscrire l'*Ecthèse*. Leur tentative échoua devant la fermeté de Séverin, et Héraclius finit par donner son consentement à la nomination du Pontife, sans insister davantage sur une condition inadmissible. Séverin fut donc ordonné le 28 mai 640. Son premier soin fut de rassembler à Rome un

concile dans lequel on anathématisa les Monothélites et les partisans de l'*Ecthèse*. Le nouveau Pontife n'eut pas le temps de poursuivre le système de courageuse résistance dans lequel il entrait. Il mourut le 2 août de la même année (640). Durant son court pontificat, il s'était fait aimer et estimer par sa vertu, sa prudence, la mansuétude de son caractère et sa charité pour les pauvres.

§ 3. Pontificat de Jean IV. (24 décembre 640-22 oct. 642.)

17. Jean IV fut élu pour succéder à Séverin sur le siége de saint Pierre (24 décembre 640). L'affaire du Monothélisme était toujours celle qui préoccupait davantage tous les esprits. Le nouveau Pape, à l'exemple de son prédécesseur, convoqua un concile où l'*Ecthèse* fut encore une fois solennellement rejetée. Jean IV fit part de cette condamnation à Pyrrhus, évêque de Constantinople, dans une lettre où il s'élevait avec force contre l'obstination de la cour impériale à soutenir la cause de l'hérésie. Quand le rescrit pontifical arriva à Bysance, Héraclius, accablé d'ans et d'infirmités, descendait lentement vers la tombe. Effrayé des proportions que prenait une controverse où il s'était témérairement engagé, délivré des importuuités de Sergius qui l'avait poussé dans cette voie, il prit le parti de rétracter l'*Ecthèse*. Il écrivit donc au Pape en ces termes : « L'*Ecthèse* n'est point » de moi; je ne l'ai ni dictée ni commandée; mais le patriarche Sergius l'ayant composée il y a cinq ans, avant que je » revinsse de l'Orient, il me pria quand je fus à Constantinople » de la faire publier dans toutes les provinces de l'empire avec » ma souscription, et je me rendis à son désir. Maintenant, té- » moin des troubles que cet édit a suscités dans le monde, je » déclare publiquement que je n'en suis point l'auteur. » Tel fut le dernier acte d'Héraclius. Ce repentir, quoique tardif, put apaiser les remords de sa conscience; mais il ne suffit point à réparer le mal causé par l'*Ecthèse*. Pendant que cet empereur, l'un des derniers qui aient soutenu avec honneur la gloire des armes romaines, descendait au tombeau, les Musulmans, sous la conduite d'Amrou, lieutenant d'Omar, s'emparaient des riches

provinces de l'Egypte. Les bibliothèques d'Alexandrie, immense collection de tous les trésors du génie humain, furent anéanties par le fanatisme des sectaires du faux prophète. Le calife Omar donna l'ordre de faire brûler tous les livres qu'elles contenaient. On en chauffa pendant six mois les bains publics de la ville (1). « S'ils ne contiennent que la doctrine du Koran, disait le farouche » calife, le Koran nous suffit; s'ils lui sont opposés, ils doivent » périr. » La science pleure encore cette perte irréparable. L'original de la Version des Septante, religieusement conservé jusqu'alors dans la bibliothèque des Ptolémées, se trouva compris dans cette proscription qui frappait sans intelligence et sans choix.

18. La mort d'Héraclius (639) livrait l'empire à tous les désordres de la guerre civile. Par son testament il avait partagé le pouvoir entre ses deux fils, Constantin III et Héracléonas. Ni l'un ni l'autre ne régnèrent : Constantin III fut empoisonné; Héracléonas fut déposé et proscrit. Du milieu de ces crimes et de ces proscriptions, sortit le pouvoir d'un enfant, Constant II, fils de Constantin III, proclamé empereur à l'âge de onze ans. Pendant le règne éphémère de Constantin III, Jean IV avait eu le temps de lui écrire au sujet de l'*Ecthèse*. Dans sa lettre, il expliquait comment son prédécesseur, Honorius, trompé par les rapports artificieux de Sergius, avait pu inviter les deux partis au silence, et le justifiait du reproche d'hérésie. Il terminait en le priant de supprimer un édit qu'Héraclius avait lui-même rétracté. Constantin III mourut avant d'avoir pu satisfaire à la demande du Pape. Pyrrhus fut obligé, durant les troubles occasionnés par ces révolutions, d'abandonner le siége épiscopal de Constantinople. Il déposa son pallium sur l'autel de Sainte-Sophie, et s'éloigna en disant : « Je quitte un peuple indocile sans » renoncer au sacerdoce. » Le prêtre Paul, qu'on lui donna pour successeur, imita du reste son attachement au parti des Monothélites; il semblait de la destinée de Constantinople de n'avoir que des évêques hérétiques. Jean IV fut surpris par la mort le 12 octobre 642. Il n'avait fait que passer sur le trône de saint Pierre. Pendant son pontificat, saint Éloi, d'abord orfèvre, puis ministre

(1) D'après quelques historiens, ces bains étaient au nombre de quatre mille.

du roi Dagobert, renonça aux honneurs de la cour, embrassa la vie monastique, et quelque temps après fut promu à l'évêché de Noyon. A la même époque, saint Amand, saint Ouen, saint Dadon, saint Arnoulf, arrière-trisaïeul de Charlemagne et tige de la seconde race des rois francs, illustraient les Gaules par leurs vertus. Sous l'influence de ces saints personnages, la législation des Francs prit un caractère d'humanité et de douceur jusque-là inconnu. La loi salique, rédigée par les pieux ministres du roi Dagobert, fut un modèle de sagesse et un immense progrès pour ces temps encore barbares. Les Francs avaient conservé de leur ancienne manière de vivre l'habitude d'avoir toujours l'épée à la main. Les meurtres et les brigandages continuels demandaient une répression sévère. On fixa des peines pour tous les délits, et la loi salique fut en quelque sorte le code criminel des premiers temps de la monarchie. En réglant le droit de succession des fiefs et en établissant le grand principe de l'inhabileté des femmes à en hériter, elle conservait à l'autorité une force et une vitalité qui lui firent traverser les âges avec un éclat toujours croissant, jusqu'à l'époque où tous les pouvoirs parurent s'anéantir à la fois sous les coups de la philosophie et de l'incrédulité triomphantes.

§ 5. Pontificat de Théodore Ier. (24 nov. 642-13 mai 649.)

19. En acceptant la chaire pontificale, les Papes semblaient se léguer le même zèle pour l'extinction de l'hérésie. Rien ne prouve mieux l'indépendante fermeté du Siége apostolique, en matière de foi, que leur conduite dans l'affaire du Monothélisme. Leur élection était toujours soumise à la confirmation des empereurs de Constantinople ; et cependant, avec ce moyen de peser sur les décisions pontificales, les empereurs ne peuvent déterminer un Pape à souscrire une doctrine hérétique qu'ils avaient prise sous leur patronage. Séverin, régulièrement élu, ne fut libre de prendre possession de son siége qu'après plusieurs mois de délais. La cour impériale employa jusqu'à la violence pour le contraindre à signer une profession de foi erronée. Séverin résista à toutes les tentatives. Il attendit patiemment que la

Providence écartât les obstacles, et quand l'heure fut venue, il inaugura son pontificat par la condamnation solennelle de l'*Ecthèse*. Jean IV renouvelle l'anathème. Théodore Ier, à peine monté sur le trône pontifical où ses deux prédécesseurs n'avaient fait qu'une courte apparition, écrit aussitôt à Constantinople pour presser la révocation de l'*Ecthèse*, et flétrir la doctrine du Monothélisme.

20. Un nouveau défenseur de la foi venait de s'élever dans les murs mêmes de Constantinople : c'était le saint abbé Maxime. Il joignait à l'éloquence entraînante d'un orateur la haute raison et la puissante logique d'un théologien. Témoin des ravages que l'erreur causait dans sa patrie, il la combattit avec un courage et une énergie infatigables. Depuis la mort de saint Sophrone de Jérusalem, aucun docteur orthodoxe n'avait continué le rôle de ce grand homme. Maxime s'en chargea. Il écrivit des traités pleins de force et de solides arguments contre le Monothélisme. Il reprend l'historique de cette hérésie et fait l'apologie du pape Honorius qui avait cru devoir, par prudence, recommander le silence sur ces questions brûlantes sans avoir jamais été le complice de l'erreur. Pyrrhus, le patriarche exilé de Constantinople, rencontra saint Maxime en Afrique et ouvrit avec lui une conférence publique (645), où la question du Monothélisme fut solennellement débattue. « En quoi, dit Pyrrhus, avons-nous altéré » l'intégrité de la foi chrétienne ? — C'est, dit saint Maxime, en » professant publiquement dans l'*Ecthèse* une volonté unique » agissant en Jésus-Christ. Or, y a-t-il une impiété plus grande » que de dire : C'est par la même et unique volonté que le Verbe » a fait de rien le monde, et qu'il a depuis son incarnation accompli les diverses fonctions de la vie humaine, comme le » manger, le boire, le dormir, opérations purement naturelles » qui prouvaient la réalité de sa chair ? — Le Christ est-il un ou » non ? demanda Pyrrhus. — Assurément il est un. — Si donc » il est un, il voulait comme une seule personne, et par conséquent il ne pouvait avoir qu'une seule volonté. » Saint Maxime répondit : « Quand on avance une proposition, il faut d'abord en » bien distinguer le sens. Le Christ qui est un est-il seulement » Dieu ou seulement homme ? n'est-il pas Dieu et homme tout

» ensemble ? — Assurément il est Dieu et homme. — Donc il » voulait, à la fois, comme Dieu et comme homme. Donc il vou» lait en deux manières, ou en d'autres termes, il avait les deux » volontés divine et humaine, car aucune des deux natures » réunies en sa personne, ne pouvait être sans la volonté qui lui » est propre, et si le Christ voulait et opérait conformément à ses » deux natures, il est clair qu'il doit avoir deux volontés, ce qui » n'implique point de division contraire au principe d'unité de » personne, puisque ces deux volontés subsistaient chacune et » respectivement distinctes, dans la même personne, Jésus-» Christ. — Mais il est impossible qu'il n'y ait pas autant de » personnes qui veulent que de volontés. — C'est là une erreur » que vous avez fait dire à l'empereur Héraclius dans son » *Ecthèse*. La Trinité divine a trois personnes et pourtant elle n'a » qu'une seule volonté. D'après votre principe, il faudrait dire » avec Sabellius : Il n'y a en Dieu qu'une seule volonté, donc il » n'y a en Dieu qu'une seule personne. — Puisque la volonté » appartient à la nature, et que les Pères les plus célèbres ont dit » que les saints n'ont d'autre volonté que celle de Dieu, il faudra » donc reconnaître que les saints sont aussi de la même nature » que Dieu ? — J'ai déjà fait observer que quand on cherche la » vérité il faut distinguer la signification des mots afin d'éviter » l'équivoque. Quand les Pères ont dit que les saints avaient la » même volonté que Dieu, avaient-ils en vue la volonté substan-» tielle et toute-puissante de Dieu, ou seulement l'objet de sa » volonté ? S'ils avaient eu en vue la volonté substantielle ils au-» raient fait les saints de la même nature que Dieu, ce qui est » inadmissible ; mais ils n'ont parlé que de l'objet de la volonté, » qu'ils nommaient improprement *volonté*, comme on donne à » l'effet le nom de la cause. — Laissons de côté ces subtilités que » le vulgaire ne peut comprendre, et disons simplement que le » Christ est Dieu parfait et homme parfait, sans entrer dans » d'autres détails. — S'il en était ainsi, il faudrait donc anathé-» matiser les conciles et les Pères qui nous ont ordonné de con-» fesser, non seulement les natures, mais les propriétés de cha-» cune, comme d'être visible et invisible, mortel et immortel, » créé et incréé. Il nous ont enseigné de même qu'il y a deux

» volontés, et qu'elles sont différentes, l'une divine et l'autre » humaine. — Alors tenons-nous strictement à ce qu'ont dit les » conciles et ne parlons ni d'une ni de deux volontés. — Les » conciles, reprit saint Maxime, ont condamné Apollinaire pour » avoir prétendu qu'il n'y avait dans le Christ qu'une seule vo- » lonté, d'où il résultait, disait-il, qu'en lui la chair eût été » consubstantielle à la divinité. Ils ont condamné Arius qui en- » seignait aussi une volonté unique. Comment donc pouvons-nous » demeurer catholiques si nous ne professons le contraire de ce » qu'ont dit les hérétiques ? — S'il en est ainsi, pourquoi le pape » Vigile a-t-il approuvé l'écrit de Mennas, patriarche de Cons- » tantinople ? — Vous savez bien que le mémoire hérétique de » Mennas, présenté à l'empereur dans une séance du conseil » d'État, n'a jamais été approuvé par aucun Pape ; c'est là une » fable inventée par Sergius. — Soit pour Vigile ; mais vous ne » pouvez contester qu'Honorius, dans une lettre à mon prédé- » cesseur, n'ait formellement enseigné l'unité de volonté en » Jésus-Christ. — A qui faut-il plutôt s'en rapporter pour le » sens de cette lettre ? Aux Pontifes, successeurs d'Honorius, qui » éclairent tout l'Occident par la lumière de la saine doctrine, ou » à ceux qui parlent comme il leur plaît à Constantinople ? — Il » serait plus raisonnable d'en croire les Pontifes de Rome. — Or, » ils ont protesté que l'intention d'Honorius, notoirement con- » nue, avait été d'étouffer par le silence une hérésie dont il crai- » gnait les suites ; et que jamais il n'avait prétendu donner gain » de cause aux Monothélites. Voici ce que le pape Jean IV écri- » vait à l'empereur Constantin d'heureuse mémoire : *Quand » Honorius a parlé d'une seule volonté en Jésus-Christ, il enten- » dait que dans la personne du Verbe incarné, l'humanité n'avait » point les deux volontés contraires de la chair et de l'esprit, » comme nous les avons depuis le péché. Mais il ne voulait pas » dire que la divinité n'eût point en Jésus-Christ une volonté » propre comme l'humanité.* — Mon prédécesseur a mal inter- » prété les paroles du Pape. Mais je demande grâce pour lui et » pour moi. *C'est par ignorance que nous sommes tombés dans » l'erreur.* Je suis prêt à me rétracter, et je veux aller le faire au » tombeau des saints Apôtres et aux pieds du Pape. »

21. La grâce de Dieu avait opéré dans l'âme de Pyrrhus, pendant que saint Maxime développait, avec une logique si serrée, la doctrine catholique. Le patriarche exilé reconnaissait la vérité; il pria saint Maxime de l'accompagner à Rome. Le docteur catholique y consentit. Pyrrhus, après avoir fait sa prière au tombeau des saints Apôtres, présenta au pape Théodore, en présence du clergé et du peuple, une profession de foi orthodoxe. La joie fut grande à Rome à la vue du changement opéré dans l'esprit du patriarche de Constantinople. Il n'avait point été déposé juridiquement; et le souverain Pontife ne désespérait pas de le rétablir sur un siége dont il était pasteur légitime et où il pouvait rendre de si grands services à l'Eglise. Malheureusement la conversion de Pyrrhus n'était point sincère. Un voyage qu'il fit à Ravenne, et où il eut l'occasion de voir l'exarque qui gouvernait la Pentapole au nom de l'empereur, changea le cours de ses dispositions, et il professa de nouveau le Monothélisme. Théodore Ier, en apprenant cette rechute, assembla un concile à Rome et procéda solennellement à sa déposition. La sentence fut, dit-on, écrite par le souverain Pontife lui-même, avec une plume trempée dans un calice qui contenait le précieux sang de Jésus-Christ. On prétend que ce rit aurait encore été pratiqué par le huitième concile général de Constantinople où Léon prononça la sentence contre Photius, et depuis, lors de la paix entre Charles-le-Chauve, roi de France, et Bernard, comte de Toulouse. Dans le même concile, Théodore Ier condamna également Paul, successeur intrus de Pyrrhus, qui, outre l'irrégularité de son élection, avait encouru les foudres de l'Eglise par son attachement opiniâtre au Monothélisme (648).

22. Les légats du Pape à Constantinople, Séricus et Martin, l'avaient inutilement pressé de souscrire une formule catholique. Il s'était constamment montré opiniâtre, et avait, dans une lettre adressée au Pape, professé ouvertement l'erreur. Pour la propager davantage en Orient, il persuada même au jeune empereur Constant, de publier un nouveau décret sur l'affaire du Monothélisme. L'*Ecthèse* était restée jusque-là affichée aux portes de Sainte-Sophie, et continuait à être observée comme une loi de l'empire. Les troubles qu'elle y avait suscités, le repentir d'Héra-

clius, son auteur, ne réussirent point à détourner Constant de ce funeste dessein. Il avait, lui aussi, la prétention de s'immiscer dans les affaires ecclésiastiques et de les régler à sa fantaisie. Paul rédigea donc le nouvel édit auquel l'empereur attacha son nom. On le promulgua sous le titre de *Type*, c'est-à-dire *formulaire* de la foi. Après un exposé sommaire de l'état de la question et des raisons alléguées par les deux partis, l'empereur ajoutait : « Nous défendons à tous nos sujets catholiques de disputer, à l'avenir, sur la question des deux volontés en Jésus-Christ. Nous voulons que l'on s'en tienne aux saintes Ecritures, aux cinq conciles œcuméniques et aux passages des Pères, dont la doctrine est la règle de l'Eglise. Enfin, pour assurer la concorde et l'union entre les partis, nous avons ordonné d'arracher l'*Ecthèse* des portes de Sainte-Sophie. Ceux qui oseront contrevenir à cette ordonnance encourront notre indignation impériale. S'ils sont évêques ou clercs, ils seront déposés; s'ils ont embrassé la vie monastique, ils seront excommuniés et chassés de leurs demeures. Les gens constitués en dignité seront privés de leurs honneurs et de leurs fonctions; les hommes riches seront dépouillés de leurs biens, les autres punis corporellement ou bannis. »

23. Les menaces que contenait le nouvel édit furent bientôt mises à exécution. L'autel du palais de Placidie, où les légats avaient coutume d'offrir le saint sacrifice, fut renversé. Ceux qui montrèrent de l'attachement pour la doctrine catholique furent persécutés, mis en prison ou proscrits. — Cependant, un grand nombre d'évêques des provinces de Syrie et de Palestine, d'Egypte et d'Afrique, protestèrent dans de nombreux conciles, contre les violences de la cour impériale. L'exemple de saint Sophrone, renouvelé par saint Maxime, avait fait impression sur les esprits sérieux. Ces évêques d'Afrique écrivirent à Paul une lettre pressante, pour le détourner de l'hérésie. Ils adressèrent en même temps, au pape Théodore Ier, la relation exacte de leur conduite. « Si Paul, disaient-ils au souverain Pontife, continue à user de dissimulation, ce sera à votre siége apostolique de le retrancher, par son autorité, du corps de l'Eglise. » Théodore ne défaillit pas à sa difficile mission, et Paul fut en effet déposé;

Mais les empereurs de Constantinople croyaient agir en habiles politiques, toutes les fois qu'ils se mettaient en opposition avec les décisions du Saint-Siége. Malgré l'anathème qui l'avait frappé, Paul fut maintenu en possession de l'Eglise de Byzance.

24. Ces démêlés avec les Monothélites occupèrent tout le pontificat de Théodore Ier. Le reste du monde chrétien demeurait d'ailleurs complétement étranger aux discussions soulevées par les nouveaux sectaires. Les Gaules continuaient, sous l'influence de leurs évêques, à jouir des bienfaits d'une législation plus conforme aux principes évangéliques. La jurisprudence ecclésiastique commençait à se diviser de la jurisprudence civile. Les conciles, d'accord avec les souverains, établissaient les immunités et les priviléges des clercs. Dans celui de Châlons (644), on les exempte du logement à fournir aux officiers royaux, et on attribue aux évêques seuls la juridiction sur les biens et les personnes ecclésiastiques, que les seigneurs prétendaient s'arroger dans l'étendue de leurs fiefs. — L'Espagne suivait l'exemple des Gaules. Le septième concile de Tolède (646) travaillait à réprimer les désordres et les scandales causés par des moines indignes de leur sainte vocation, qui parcouraient les villes et les campagnes au mépris de toute discipline. On ordonne aux évêques de veiller à ce que ces vagabonds soient réintégrés dans leurs monastères et soumis à la règle commune. On remarque encore dans ce concile, un canon liturgique ainsi conçu : « Si le célébrant vient à » tomber malade pendant le saint sacrifice, un autre évêque ou » un prêtre suppléera à son défaut, et, en aucun cas, on ne » devra laisser le sacrifice inachevé. » Pendant que les évêques veillaient ainsi au dépôt de la foi dans les contrées déjà chrétiennes, des missionnaires faisaient pénétrer sa lumière au sein des nations idolâtres. Les saints Bertin, Mummolin et Ebertran convertissaient les peuples des Pays-Bas, et fondaient l'abbaye de Saint-Bertin, qui devint célèbre dans la suite. La Grande-Bretagne continuait à fournir au monde des exemples de sainteté et de vertu. Ainsi l'Occident, toujours fidèle, restait étranger aux troubles qui agitaient l'Orient. L'empereur Constant, malgré la résistance du Pape, maintenait opiniâtrément, comme loi de l'empire, l'édit dangereux par lequel il fermait la bouche

aux orthodoxes, confondait la vérité avec l'erreur, et « laissait la foi muette et captive. »

15. Théodore Ier songeait à prendre des mesures plus énergiques, quand il fut surpris par la mort (13 mai 649). Il fut le premier Pape qu'on ait appelé officiellement *souverain Pontife*, et le dernier que les évêques aient appelé *frère*. L'éclat du premier Siége et l'extension de l'autorité pontificale devenaient plus nécessaires, à mesure que l'Eglise étendait plus loin ses conquêtes. D'un autre côté, l'Europe commençait à se partager en divers Etats: ces circonstances demandaient un centre d'unité assez imposant pour prévaloir sur les divisions nationales. Du reste, le nom n'ajouta rien à l'autorité réelle, qu'avant Théodore les Papes avaient exercée avec la même étendue et la même vigueur.

CHAPITRE VII.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT MARTIN Ier. (5 juillet 649-16 septembre 655.)

1. Prétentions de l'empereur d'Orient au sujet des élections pontificales. — 2. Concile de Rome. Exposé de l'affaire du Monothélisme par le Pape. — 3. Discussion de la question dogmatique. Condamnation du Monothélisme. — 4. Lettre de saint Martin Ier à Constant, pour lui notifier la sentence portée contre le Monothélisme. — 5. Le Pape confère à Jean, évêque de Philadelphie, le titre de vicaire apostolique en Orient. Lettre de saint Martin Ier aux principales Eglises de Palestine et de Syrie. — 6. Profession de foi monothélite de Paul, évêque de Thessalonique. — 7. Tentative d'assassinat sur la personne de saint Martin Ier, par Olympius, exarque de Ravenne, agissant au nom de l'empereur Constant. — 8. Le Pape est enlevé de Rome par Théodore Calliopas, exarque de Ravenne. — 9. Souffrances de saint Martin Ier dans son exil. — 10. Interrogatoire de saint Martin Ier à Constantinople. — 11. Le Pape est traîné comme un criminel dans les rues de Constantinople. Mort des patriarches Paul et Pyrrhus. Exil de saint Martin Ier dans la Chersonèse Taurique. — 12. Eugène gouverne l'Eglise de Rome pendant l'exil de saint Martin Ier. — 13. Mort de saint Martin Ier.

§ 2. PONTIFICAT D'EUGÈNE Ier. (16 septembre 655-1er juin 658.)

14. Eugène Ier rejette les lettres synodales de Pierre, nouveau patriarche de Constantinople. — 15. Persécution de l'empereur Constant contre saint Maxime et les deux Anastase. — 16. Mort du pape Eugène Ier. Eglises d'Espagne sous son pontificat. — 17 Développement des institutions monastiques dans les Gaules. — 18. Progrès de la foi chrétienne dans le Norique, la Vindélicie, la Bavière, la Germanie, la Belgique. — 19. Etat religieux de l'Angleterre.

§ 3. PONTIFICAT DE SAINT VITALIEN. (30 juillet 658-27 janvier 672.)

20. Mort de Constant II. Constantin Pogonat lui succède. Ses efforts pour éteindre l'hérésie des Monothélites. — 21. Conférence de Stréneshal (Angleterre) au sujet de la célébration de la Pâque. — 22. Lettre de saint Vitalien. Oswit, roi de Northumberland. Saint Théodore, sacré par le Pape archevêque de Cantorbéry. — 23. Mort de saint Vitalien.

§ 1. **Pontificat de saint Martin Ier.** (5 juillet 649-16 septembre 655.)

1. Le 5 juillet 649, saint Martin Ier fut élevé sur la chaire pontificale. Son nom est celui d'un martyr. Dans tous les siècles, à toutes les époques, quand la force brutale a été mise au service

des passions politiques ou religieuses d'un pouvoir, l'opprimé a été revêtu d'une auréole de grandeur et de majesté, qui relevait son abaissement et le plaçait bien au-dessus de l'oppresseur. Saint Martin avait été légat du Saint-Siége à Constantinople. On n'attendit point, pour procéder à son sacre, le consentement de l'empereur, qui l'accusa depuis d'avoir pris le pontificat *irrégulièrement et sans lui*. Comme si l'usurpation du pouvoir civil sur l'autorité religieuse pouvait jamais, par un laps de temps plus ou moins considérable, établir une prescription. La tendance de l'Eglise, depuis les premières prétentions de ce genre, avait toujours été de protester contre l'abus de la force; et les entreprises analogues, tentées par les souverains du moyen âge, ne rencontrèrent pas moins de résistance.

2. Immédiatement après son sacre, le nouveau Pontife assembla un concile au palais de Latran, dans l'église du Sauveur. Il se composa de cent cinq évêques. De ce nombre était Etienne, évêque de Dore, premier suffragant de Jérusalem et vicaire apostolique du pape Théodore, dans cette partie de l'Orient. Les autres évêques étaient d'Italie, de Sicile, de Sardaigne et de Corse. Saint Martin Ier ouvrit la première session par un exposé des motifs qui l'avaient engagé à convoquer cette assemblée. Comme cet exposé résume toute la question du Monothélisme, depuis son origine, nous allons en donner la substance.

« Vous savez, dit le Pape, les erreurs qui ont été introduites » par Cyrus, évêque d'Alexandrie, Sergius de Constantinople, et » ses successeurs Pyrrhus et Paul. Il y a dix-huit ans que Pyrrhus fit publier sur l'ambon (1) neuf articles, où il décidait » qu'en Jésus-Christ il n'y a qu'une opération de la divinité et » de l'humanité réunies, conformément à l'hérésie des *Acéphales*, » avec anathème à quiconque ne croirait pas ainsi. Sergius, par » une lettre écrite à Cyrus, approuva la doctrine d'une seule » opération en Jésus-Christ; et de plus, quelques années après, » il composa une confession de foi hérétique, qu'il fit adopter et

(1) L'*ambon*, nous l'avons déjà dit, était une sorte de chaire placée entre le sanctuaire et la nef où se trouvaient les fidèles. Les diacres y faisaient la lecture des passages de l'Evangile ou de l'ancien Testament, sur lesquels l'évêque prononçait ensuite son homélie.

» publier, sous la forme d'édit impérial, par Héraclius. Il y sou-
» tint, avec l'impie Apollinaire, qu'il n'y a en Jésus-Christ
» qu'une seule volonté, résultant de l'union des deux natures
» divine et humaine. Cet édit porta le nom d'*Ecthèse*. Sergius le
» fit afficher aux portes de son église, et surprit la bonne foi de
» quelques évêques, auxquels il le fit souscrire. Pyrrhus, son
» successeur, en a encore séduit un grand nombre, et les a en-
» gagés dans le parti de l'hérésie. Plus tard, repentant de cette
» conduite, il a présenté au Siége apostolique une déclaration,
» signée de sa main, où il condamne ce que lui et ses prédéces-
» seurs ont écrit ou fait contre la foi; mais il est *retourné* depuis,
» selon le mot de l'Ecriture, *à son vomissement;* et il a reçu la
» peine de son crime par une déposition canonique. Paul, vou-
» lant surpasser ses prédécesseurs, ne s'est pas contenté d'ap-
» prouver l'*Ecthèse* par une lettre écrite à notre Saint-Siége,
» mais il a entrepris d'en défendre les erreurs. C'est pourquoi il
» a été si justement déposé par l'autorité apostolique. De plus, à
» l'imitation de Sergius, il a surpris la bonne foi du prince et
» lui a persuadé de publier un *Type*, qui détruit la foi catho-
» lique en défendant de reconnaître ni *une seule*, ni d*eux vo-*
» *lontés* en Jésus-Christ, comme si Jésus-Christ était sans vo-
» lonté et sans opération. »

Le Pape rappelle ici les violences de Paul, l'autel renversé au palais de Placidie, les légats persécutés; puis il ajoute :

« Tout le monde sait ce que lui et ses prédécesseurs ont fait
» contre les catholiques, qui en ont porté de divers lieux leurs
» plaintes au Saint-Siége, et par écrit et de vive voix. Nos pré-
» décesseurs n'ont point cessé d'écrire, en divers temps, à ces
» évêques de Constantinople, usant de prières et de reproches,
» et les faisant avertir par leurs légats; mais ils n'ont rien voulu
» écouter. C'est pourquoi j'ai cru nécessaire de vous réunir, afin
» que tous ensemble, en présence de Dieu qui nous voit et qui
» nous juge, nous examinions ce qui regarde ces personnes et
» leurs erreurs, considérant principalement le précepte de l'A-
» pôtre de prendre garde à nous et au troupeau sur lequel le
» Saint-Esprit nous a établis évêques, et de nous garder des
» doctrines impies qui cherchent à s'introduire parmi nous.

» puisque nous rendrons compte à Dieu de notre adminis-
» tration. »

3. Après qu'il eut ainsi parlé, lecture fut donnée des pièces originales qui pouvaient éclairer la question, notamment de l'*Ecthèse* d'Héraclius, et la discussion commença. Le Pape présida les débats avec une remarquable supériorité; il prouva avec beaucoup de lucidité, que le terme d'*opération théandrique*, employé par saint Denys l'Aréopagite, et cité comme un argument victorieux par les hérétiques, avait été détourné de sa véritable signification par Cyrus. « L'expression de *théandrique,*
» disait le Pape, suppose nécessairement deux volontés, et saint
» Denys ne s'en est servi que pour marquer l'union des deux
» opérations, comme des deux natures, en une seule personne. »
Le concile tint cinq sessions. La dernière fut consacrée en partie à la lecture des passages des Pères, qui touchaient à la question; le pape saint Martin Ier compara ensuite les erreurs des anciens hérétiques à celles des Monothelites, en faisant ressortir leur analogie. Lorsque la question dogmatique eût été suffisamment éclaircie, le concile prononça son jugement en vingt canons. Il proclame la distinction des deux natures et leur union *hypostatique;* chacune d'elles conserve ses propriétés, en sorte que le Verbe incarné a eu deux volontés et deux opérations, l'une divine et l'autre humaine. En conséquence, il condamne ceux qui ne reconnaissent en Jésus-Christ qu'une volonté et qu'une opération, et il anathématise ensuite ceux qui prétendent interdire de parler d'une ou de deux volontés en Jésus-Christ. C'était frapper d'une manière indirecte le *Type* de l'empereur Constant. Résumant ensuite dans une condamnation générale les noms des hérésiarques précédents, tels que Sabellius, Arius et les autres, il y joint ceux des Monothélites, savoir : Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Sergius de Constantinople et ses successeurs Paul et Pyrrhus. Il défend nommément d'obéir aux prescriptions *impies* de l'*Ecthèse* et du *Type*, et, en général, de recevoir les nouvelles expositions de foi composées par les hérétiques. Le Pape souscrivit en ces termes : « Martin, par la grâce de Dieu évê-
» que de la sainte Eglise catholique et apostolique de la ville de
» Rome, j'ai souscrit comme juge à cette définition qui confirme la

» foi orthodoxe, ainsi qu'à la condamnation de Théodore, jadis » évêque de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de » Constantinople, de Pyrrhus et de Paul, ses successeurs, ana- » thématisés avec leurs écrits hérétiques : l'*Ecthèse* et le *Type* » impies, qu'ils ont publiés. » Les cent cinq évêques du concile donnèrent une approbation semblable. Jean, évêque de Milan, et quelques autres qui n'avaient pu assister au concile, envoyèrent leur souscription (649).

4. Les actes du concile furent aussitôt traduits du latin en grec, et envoyés en même temps aux Eglises d'Orient et d'Occident. Ce qui préoccupait le plus vivement le Pontife était la manière de faire parvenir à la cour de Constantinople une condamnation si formelle de l'hérésie professée et publiquement soutenue dans l'édit impérial. Le choix des légats qu'il chargerait de cette mission ne pouvait être indifférent. Saint Martin Ier s'adressa à Clovis II, roi des Francs, de Neustrie et de Bourgogne, pour lui demander des évêques de sa nation qu'il pût envoyer à Constantinople. Les Francs, n'étant pas sujets des Grecs, eussent été moins exposés que les Italiens aux violences et aux séductions de la cour de Byzance. Le Pape, qui avait été nonce en Orient, connaissait mieux que personne l'état des hommes et des choses, et il savait combien les députés qu'il enverrait auraient besoin d'indépendance. Saint Éloi et saint Ouen sollicitèrent tous deux l'honneur de servir l'Eglise dans une mission qui ne manquait point de dangers; mais des raisons politiques s'opposèrent à leur départ. La faiblesse des rois de la première race, que l'histoire a flétris du nom de *fainéants*, rendait plus nécessaire la présence d'évêques qui étaient en même temps, comme saint Éloi et saint Ouen, de grands hommes d'Etat. Forcé de renoncer au projet si glorieux pour l'Eglise de France de prendre des légats dans son sein, le Pape se résolut donc à adresser, purement et simplement, à l'empereur, les actes du concile, en accompagnant cet envoi d'une lettre respectueuse, mais qui n'avait rien de l'adulation byzantine.

5. Pour maintenir dans la foi orthodoxe les Églises de Syrie, de Palestine et d'Égypte, le Pape crut nécessaire de conférer le titre et l'autorité de vicaire apostolique, en Orient, à Jean,

évêque de Philadelphie (l'ancienne Rabbat-Ammon, capitale des Ammonites), avec ordre de pourvoir incessamment les Églises catholiques d'évêques, de prêtres et de diacres orthodoxes; de recevoir à la communion ceux des hérétiques qui voudraient se convertir, en leur faisant donner auparavant leur confession de foi par écrit, et de les rétablir chacun dans leur ordre, pourvu qu'il ne se trouvât point d'empêchement canonique : « Car nous » sommes, dit-il, les défenseurs, les gardiens, et non les préva» ricateurs des canons. » Plusieurs lettres, tant au nom du Pape que collectivement au nom du concile, furent de plus adressées aux principales Eglises d'Orient. Celles qui furent envoyées à Jérusalem et à Antioche sont remplies de conseils et d'exhortations; elles nous montrent dans quel déplorable état les conquêtes des Arabes avaient réduit la Palestine et la Syrie. Outre les maux qu'entraîne l'invasion, les musulmans avaient favorisé l'hérésie et le schisme; les églises restées sans pasteurs étaient devenues la proie des Monothélites. Les Nestoriens recommençaient à infester la Syrie, les Eutychiens l'Egypte. Les musulmans redoutaient les catholiques fidèles à la communion romaine, à cause de leur attachement à l'autorité impériale. C'était pour conjurer le mal et remédier à tant de désordres que saint Martin Ier investissait l'évêque de Philadelphie de la dignité de légat apostolique en Orient.

6. Sur ces entrefaites, Paul, évêque de Thessalonique, envoya au Pape des lettres synodales contenant sa profession de foi. Saint Martin Ier la trouva favorable au Monothélisme. Les députés de l'évêque assurèrent que ce qui pouvait être reproché à Paul, dans cette profession de foi, ne devait être regardé que comme faute d'attention; que Paul était soumis, du fond du cœur, à la doctrine catholique, et qu'il s'empresserait de rectifier ce que ses lettres pouvaient contenir de contraire aux règles de l'orthodoxie. Ces protestations, dont rien ne pouvait faire soupçonner la duplicité, satisfirent le Pape, qui craignit d'ailleurs de faire un scandale inutile; il se contenta d'ordonner à ses légats d'exiger de Paul la rétractation nécessaire. Mais cet évêque, usant d'artifice, trompa les légats et leur donna une autre profession de foi incomplète. Saint Martin Ier comprit alors la né-

cessité de sévir rigoureusement. Il soumit les légats qui avaient failli en recevant une profession de foi suspecte, à la pénitence canonique, et il déposa Paul de sa dignité épiscopale.

7. Autant le saint Pontife déployait d'attachement à la foi catholique, autant l'empereur de Constantinople montrait d'opiniâtreté dans la fausse route où il s'était engagé. La lutte sortit dès lors du caractère d'une discussion dogmatique pour prendre celui de la persécution. Constant ne pouvait empêcher cette grande voix qui s'élevait du Siége de Rome pour défendre avec une courageuse liberté la vérité orthodoxe de retentir jusqu'aux extrémités du monde. Il crut qu'en tuant le Pontife, il étoufferait d'un même coup la doctrine, et ce fut là le but vers lequel il dirigea sa politique. Le chambellan Olympius fut envoyé comme exarque en Italie, avec ordre précis de faire assassiner le souverain Pontife. Digne ministre de la fureur impériale, Olympius prépara tout pour la réussite du complot. Le jour et le moment en furent fixés. Un écuyer devait profiter de l'instant où le Pape se baisserait pour donner la communion aux fidèles et le tuer. Mais au moment de frapper, soit que la vue du saint Pontife, la terreur du crime qu'il allait accomplir au milieu d'une cérémonie sainte, eussent trop vivement impressionné l'âme de l'écuyer, soit que *la protection divine eût couvert le Pape de son égide,* comme le disent quelques historiens, le meurtrier n'osa point attenter à la vie d'une si auguste victime. Il revint dire à l'exarque que jamais il n'aurait le courage d'attaquer un saint Pontife dont Dieu même était le défenseur. Olympius, reconnaissant l'intervention du ciel, ne persista pas davantage dans ses intentions criminelles; il alla se jeter aux pieds du Pape, lui fit l'aveu de tout ce qui s'était passé, sollicita son pardon, l'obtint, et passa en Sicile avec son armée pour combattre les Sarrasins qui s'y étaient déjà établis.

8. L'empereur Constant ne se laissa point désarmer par la mauvaise issue d'une première tentative. Il voulait que cette fois sa vengeance fût certaine. Dans ce but, il résolut de faire enlever le souverain Pontife. Il confia cette mission à Théodore Calliopas, qu'il investit de l'exarchat d'Italie après la destitution d'Olympius. Les prétextes dont Constant cherchait à colorer ses

violences se fondaient sur divers griefs qu'il imputait à saint Martin Ier. Il l'accusait d'hérésie et lui reprochait de ne pas honorer la Vierge Marie comme mère de Dieu. Cette accusation de Nestorianisme était constamment reproduite contre les catholiques par les Monothélites et les Eutychiens. Enfin il le chargeait du crime de trahison et prétendait que le Pape avait fourni de l'argent aux Sarrasins. Cette calomnie avait trait à un acte de libéralité du saint Pontife qui, en apprenant les ravages causés par les Musulmans en Sicile, avait envoyé des sommes d'argent pour racheter les prisonniers tombés entre leurs mains. La malignité des ennemis du Pape avait dénaturé ce fait si simple de charité chrétienne, et l'on prétendait à Constantinople que le saint Pontife avait fait passer des trésors aux Sarrasins pour les aider dans la guerre désastreuse qu'ils faisaient à l'empire. Saint Martin Ier, en apprenant ce qui se tramait contre lui, se retira suivi de son clergé dans l'église de Latran. Il s'y était renfermé, lorsque l'exarque Théodore Calliopas et son chambellan, Théodore Péliure, arrivèrent à Rome. Le Pape était malade et ne put aller à leur rencontre comme cela se pratiquait alors. Il se contenta d'y envoyer quelques personnages éminents de son clergé. L'exarque usa d'abord de ruse : il craignait que le Pape ne voulût se défendre. S'étant assuré du contraire, par une perquisition faite dans l'intérieur de l'église et du palais de Latran, il s'y rendit avec des soldats. Le Pape, malade, était couché à la porte de l'église. Les soldats entrèrent tout armés sans aucun respect pour la majesté du saint lieu. Calliopas présenta aux prêtres et aux diacres l'ordre signé de l'empereur de déposer Martin et de le transférer à Constantinople. Le clergé déclara unanimement que *la foi de Martin était la seule orthodoxe*. Calliopas, feignant de remplir à regret sa mission, protesta *qu'il n'avait pas lui-même une croyance différente; mais qu'il était contraint par les ordres rigoureux de l'empereur à agir ainsi*. Le Pape n'opposa aucune résistance, malgré les conseils et les supplications de la plupart des membres de son clergé. « J'aimerais mieux, disait-il, » mourir dix fois que de causer la mort d'une seule personne. » Il demanda pour toute grâce, qu'il lui fût permis d'emmener avec lui, pour l'accompagner, les membres de son clergé qu'il

lui plairait de choisir. Cette demande lui fut ostensiblement accordée, mais Calliopas se réservait d'en éluder l'effet. Le lendemain il fit embarquer le Pape sur le Tibre pendant la nuit, et lorsqu'il eut quitté Rome, on en ferma les portes de peur que quelqu'un des siens n'essayât de le suivre.

9. Arrivés à l'île de Naxos, les gardiens du saint Pontife y relâchèrent et le Pape y resta un an. Pendant tout le voyage, il souffrit horriblement et ne sortit point du vaisseau qui était sa prison. Jusqu'à Naxos, aucun soulagement ne lui fut accordé. Lorsqu'il y fut arrivé, les évêques et les habitants du pays l'accueillirent avec la plus grande vénération; ils le comblèrent de présents et n'épargnèrent rien pour soulager sa détresse. La cruauté de ses gardiens rendit leurs soins inutiles. Les soldats pillaient en sa présence tout ce qui lui venait de la charité des fidèles et l'accablaient d'insultes et de reproches; plusieurs fois ils maltraitèrent ceux qui avaient assez de courage pour venir visiter l'auguste prisonnier. « Quiconque aime cet homme, disaient-ils, est l'en- » nemi de l'État. » Enfin le Pape quitta Naxos et arriva à Constantinople. Depuis quatre heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, il fut laissé dans le port, couché sur un grabat, livré aux insultes d'une populace grossière. De là, on le transféra dans une prison où il resta enfermé pendant trois mois. Du fond de son cachot, il écrivit deux lettres à l'exarque pour se justifier des accusations dont on le chargeait. Dans une de ses lettres, il fait le récit de ses souffrances et des cruautés exercées contre lui, et il la termine par ces expressions de mansuétude envers ses bourreaux : « Mais j'espère en Dieu qui voit tout. Quand il » m'aura retiré de cette vie, il daignera se souvenir de ceux qui » me persécutent et les amener à la pénitence. » Après trois mois de la plus rigoureuse détention, le Pape fut apporté dans la chambre du sacellaire (trésorier), car la maladie ne lui laissait point la force de marcher. Le sénat avait reçu de Constant l'ordre de se réunir pour procéder à l'interrogatoire du saint Pontife; on voulait encore conserver quelques formes extérieures de régularité dans une cause où les droits les plus sacrés étaient indignement foulés aux pieds. Le sacellaire ordonna au Pape de se tenir debout : c'était un raffinement de cruauté. Martin, ne le pouvant

à cause de ses infirmités, fut soutenu par deux soldats et ce fut en cet état qu'il subit l'interrogatoire le plus brutal.

10. Il s'y montra admirable de patience et de douceur. Le sacellaire adressa le premier la parole à l'héroïque martyr : « Réponds, misérable, dit-il, quel mal t'a fait l'empereur? A-t-il fait confisquer tes biens? T'a-t-il opprimé par violence? » Martin garda le silence. Les faits parlaient assez éloquemment. Le sacellaire reprit alors avec colère : « Tu ne réponds rien! Tes accusateurs vont entrer. » Ils étaient au nombre de vingt, la plupart soldats ou appartenant à la lie du peuple. A leur vue, le Pape dit en souriant : « Sont-ce là les témoins? Est-ce là votre procédure? » Puis, comme on les fit jurer sur les Évangiles, il se tourna vers les magistrats en leur disant : « Je vous supplie, au nom de Dieu, de ne pas les faire prêter serment. Qu'ils disent ce qu'ils voudront. Faites vous-mêmes ce qui vous est ordonné. Qu'est-il besoin qu'ils perdent ainsi leurs âmes? » Le premier des faux témoins, désignant le Pape du doigt, s'écria : « S'il avait cinquante têtes, il mériterait de les perdre pour avoir conspiré en Occident contre l'empereur, de concert avec Olympius, l'ancien exarque. » A cette accusation, formulée d'une manière aussi nette, Martin répondit que jamais il n'avait trahi les intérêts de l'empereur en matière politique; mais qu'il ne pouvait lui obéir quand la cause de la foi était en péril. « Ne nous parlez point de la foi, reprit le calomniateur; il n'est ici question que du crime d'État. Nous sommes tous chrétiens et orthodoxes, les Romains et nous. — Plût à Dieu, répondit le Pape. Toutefois, au jour terrible du jugement, je rendrai témoignage contre vous au sujet de cette foi. — Pourquoi, lui demanda-t-on alors, quand vous voyiez Olympius trahir l'empereur, son maître, ne l'en détourniez-vous pas? — Comment, dit le Pape, aurais-je pu résister à Olympius, qui disposait de toutes les forces de l'Italie? Est-ce moi qui l'ai fait exarque? Mais je vous conjure, au nom de Dieu, achevez au plus tôt la mission dont vous êtes chargés. Dieu sait que vous me procurez une belle récompense. »

11. Après cet interrogatoire et le rapport qui en fut fait à l'empereur, le sacellaire revint près du Pontife, et consommant

son attentat, il osa porter une main sacrilége sur l'oint du Seigneur. Constant, dont il ne faisait qu'exécuter les ordres, assistait à cette scène d'un lieu où il pouvait tout voir sans être vu. Un soldat, sur l'ordre du sacellaire, déchira le manteau du Pape qu'il dépouilla ensuite de ses autres ornements pontificaux. Réduit à une nudité presque complète, le saint Pontife fut chargé de fers et traîné à travers les rues de la ville. Au milieu de ces outrages, la grande âme du martyr conservait la même tranquillité qu'il eût montrée au milieu d'une assemblée de pieux fidèles. Il présentait à ses bourreaux un visage doux et serein et ne cessait de prier pour eux. Arrivé au prétoire, il fut jeté dans la prison où l'on enfermait les voleurs et les assassins. On l'y laissa une journée presque entière sans nourriture. Sur ces entrefaites, le patriarche Paul étant tombé malade, l'empereur l'alla voir, et, croyant lui faire plaisir, il lui raconta de quelle manière le Pape avait été traité. Paul, poussant un profond soupir, s'écria en se tournant vers la muraille : « Hélas ! c'est ce qui va mettre le » sceau à ma condamnation. » Il mourut huit jours après, et Pyrrhus, que sa rechute dans le Monothélisme avait rétabli dans les bonnes grâces de l'empereur, revint s'asseoir sur le siége patriarcal d'une ville où le Pape était détenu dans un cachot. Mais il ne jouit pas longtemps du fruit de son apostasie et mourut cinq mois après. Cependant l'empereur n'osait consommer son crime en portant le dernier coup à une victime aussi auguste. Il relégua le Pape dans la Chersonèse Taurique. Avant son départ, les fidèles de Constantinople obtinrent la permission de lui faire leurs adieux. A la vue du Pontife chargé de chaînes, le visage abattu par une longue et cruelle maladie, ils ne purent retenir leurs larmes. Saint Martin, possédant seul *son âme en paix*, dit à cette foule attendrie : « Ces tribulations sont pour moi le comble » du bonheur. Pourquoi me plaignez-vous au lieu de prendre » part à ma joie ? » Le Pape arriva au lieu de son exil au mois de mai 655. Ses souffrances qui semblaient arrivées à leur comble, augmentèrent encore. « La famine et la disette, écrivait-il au » clergé de Rome, sont telles en ce pays, qu'on parle de pain » mais sans en voir. » Il avait quelque droit d'attendre que l'Eglise romaine, dont il avait dispensé lui-même les aumônes

avec tant de libéralité, n'oublierait pas, dans sa détresse, le Pontife exilé. Mais les cruelles précautions de Constant empêchaient tous les secours d'arriver jusqu'à lui. Les plaintes du Pape sur son délaissement et sa misère, mêlées au sentiment de la plus ardente charité, méritent d'être citées. « Nous sommes, disait-il » dans la même lettre, non seulement séparé du reste du monde, » mais comme enseveli tout vivant au milieu d'un peuple pres- » qu'entièrement païen chez lequel on ne trouve aucun sentiment » d'humanité, pas même la compassion naturelle qu'on rencontre » chez les Barbares. Il ne nous vient quelques vivres que du » dehors, et je n'ai pu me procurer autre chose qu'une mesure » de blé pour quatre sous d'or. Qu'il ne me parvienne aucun » secours, c'est chose aussi étonnante que certaine; mais j'en » bénis le Seigneur qui règle nos souffrances comme il lui plaît. » Je le prie, par l'intercession de saint Pierre, de vous conserver » inébranlables dans la foi orthodoxe, *principalement le pasteur* » *qui vous gouverne maintenant*. Pour ce misérable corps, le » Seigneur en aura soin; il est proche. De quoi suis-je en peine? » Car j'espère en sa miséricorde qui ne tardera pas à terminer » ma carrière. »

12. Le pasteur auquel faisait allusion le pape saint Martin Ier dans sa lettre, était Eugène, qui lui succéda plus tard sous le nom d'Eugène Ier, et que les fidèles de Rome, dans la crainte d'être abandonnés aux mains d'un pape monothélite, avaient élu pour gouverner pendant la captivité de saint Martin. Les paroles de l'auguste exilé que nous venons de rapporter, sembleraient faire entendre qu'Eugène Ier était dès lors souverain Pontife, ce qui n'aurait pu avoir lieu que du consentement et après la démission volontaire du légitime pasteur. Quelques historiens cependant, et Baronius entre autres, pensent qu'Eugène, pendant la vie de Martin, n'a été que vicaire du Saint-Siége, et qu'il n'a commencé à devenir souverain Pontife qu'après la mort de saint Martin. Quoiqu'il en soit de cette question historique qu'on a longtemps débattue et où les ennemis de l'Eglise ont prétendu trouver un argument contre l'autorité toujours visible qui doit présider à ses destinées, il est certain, comme nous venons de le voir, que saint Martin ne réclama point contre l'autorité exercée

par Eugène, soit que cette juridiction fût déléguée, soit qu'elle fût celle d'un Pape déjà titulaire. Il est évident que saint Martin, au lieu d'appeler Eugène *le pasteur de l'Église romaine*, ne l'eût traité que d'usurpateur, si réellement Eugène n'avait pas été légitimement investi du pouvoir spirituel. Il est donc incontestable que l'autorité du Pontife romain n'avait pas cessé d'être visible dans l'Eglise ; que cette lumière, *placée sur la montagne*, continuait, au milieu des circonstances les plus difficiles, à éclairer toutes les nations. Peu importe maintenant de savoir si le pontificat d'Eugène commença du vivant même de Martin ; ce n'est plus là qu'un point historique sur lequel manquent les documents décisifs. La captivité et l'exil de saint Martin n'expliquent que trop la disparition des pièces écrites qui auraient pu l'éclaircir.

13. Le vœu de l'auguste exilé, de se voir bientôt appelé par Dieu à la gloire du ciel, ne tarda pas à se réaliser. Il mourut le 16 septembre 655, martyr de la foi qu'il avait si courageusement défendue. En écrivant son histoire, il nous est bien souvent venu à la pensée des rapprochements avec de grandes infortunes, que nous aurons aussi à raconter à une époque plus voisine de nous. Dans l'une et l'autre circonstance, la force brutale s'est trouvée aux prises avec l'autorité spirituelle, dans l'une et l'autre circonstance, brusquement arraché de la ville pontificale, jeté violemment en exil, le vicaire de Jésus-Christ se montra digne de souffrir pour le nom de son Maître ; dans l'une et l'autre circonstance, la victoire définitive resta à la vérité, l'oppression puissante fut vaincue, la faiblesse opprimée demeura triomphante

§ 4. Pontificat d'Eugène Ier. (16 septembre 655-1er juin 658.

14. La chaire pontificale ne fut point vacante par la mort de saint Martin Ier. Saint Eugène Ier continua à gouverner l'Eglise. Sa sagesse, sa prudence, sa modération, furent à la hauteur des circonstances. Pierre, qui venait de succéder à Pyrrhus dans le patriarcat de Constantinople et qui n'était pas moins que lui fauteur des Monothélites, espéra surprendre la vigilance du nouveau Pontife et lui envoya, suivant l'ancien usage, une lettre synodale, c'est-à-dire une lettre de communion. Elle était rem-

plie de protestations équivoques au sujet des deux volontés et opérations en Jésus-Christ. Elle aurait facilement séduit quiconque ne l'aurait pas lue avec une sérieuse attention. Le clergé romain était accoutumé à douter de la foi grecque, et justement indigné contre les patriarches de Byzance, auteurs des maux du pape saint Martin. La lettre de Pierre fut rejetée. Saint Eugène la déclara suspecte et favorisant l'hérésie. Il expédia lui-même à Constantinople une profession de foi orthodoxe; et, comme les légats du Saint-Siége, dans cette ville, s'étaient laissé circonvenir par les intrigues de Pierre, il les rappela.

15. Cependant l'empereur poursuivait son système de persécution violente contre les défenseurs de la foi catholique. Saint Maxime s'était fait remarquer, comme nous l'avons vu, par son zèle ardent à défendre la vérité. L'année même de la mort de saint Martin, il fut pris à son tour et amené à Constantinople avec Anastase, son disciple fidèle, et un autre Anastase qui avait été *apocrisiaire* (légat) de l'Eglise romaine. A leur arrivée ils furent séparés et jetés presque nus dans des cachots isolés. Mais rien ne put ébranler leur attachement à la foi. La défection des légats du pape Eugène, dont on se servait près d'eux comme d'un argument irrésistible, combla de douleur les saints confesseurs mais ne changea point leurs dispositions. « Malgré les allé» gations de nos persécuteurs, écrivait le disciple Anastase aux » moines de Cagliari, nous ne cessons de croire fermement, en » vertu de la promesse faite à saint Pierre, que la semence de la » piété demeurera au moins dans l'Eglise romaine. » Saint Maxime, de son côté, insistait fortement sur la condamnation du Monothélisme, prononcée canoniquement au concile de Rome tenu par saint Martin Ier. On lui répondait que ce concile n'était pas légitime parce qu'il avait été tenu sans ordre de l'empereur. « Mais, reprenait Maxime, si ce sont les ordres de l'empereur » qui confèrent au concile leur autorité, il faut donc recevoir » ceux de Tyr, d'Antioche, de Sirmium, et tant d'autres que les » empereurs, séduits par les Ariens, ont fait tenir contre la doc» trine catholique! On devrait donc respecter le *brigandage* » *d'Éphèse*, où se déploya toute la fureur de l'impie Dioscore! » Où sont les canons qui prescrivent de n'assembler les conciles

» que par les ordres de l'empereur ? » Tout le fruit d'une confession si glorieuse fut l'exil du saint et de ses deux compagnons : iniquité qui fut suggérée à l'empereur par les clercs de Constantinople, infectés des erreurs nouvelles et effrayés de l'ascendant irrésistible d'un docteur vénérable que tous les catholiques regardaient comme leur père et leur guide. On conduisit les trois confesseurs, séparément, aux deux extrémités de la Thrace, dans les dernières places qu'y eussent les Romains, sur les frontières, sans aucune provision pour leur subsistance et presque sans habits. On leur réservait un supplice encore plus cruel que l'isolement et la misère ; c'était l'insidieuse tentation de Théodose, évêque hérétique de Césarée, en Bithynie, qui fut chargé par l'empereur d'employer tous les artifices de son éloquence pour faire tomber dans ses pièges les trois exilés. Mais les tentatives de ce malheureux prélat échouèrent contre la fermeté de Maxime. Le saint abbé développa la doctrine catholique avec tant de logique et la fit briller aux yeux de Théodose avec tant d'évidence, que celui-ci, intérieurement touché de la grâce et attendri jusqu'aux larmes, oublia les ordres cruels de Constant. Il offrit au confesseur tous les secours qu'il pouvait lui procurer. Mais son âme n'était pas assez généreuse pour sacrifier les honneurs de ce monde à la cause de la foi ; il continua de suivre le parti de l'erreur et de mériter par là les faveurs impériales.

Cependant Maxime, par ordre de l'empereur, fut traîné malgré son âge et ses infirmités dans le pays sauvage des Lazes, près des cantonnements meurtriers des Alains. Il fallut transporter l'héroïque vieillard sur un brancard d'osier ; mais, à peine arrivé au terme de ce pénible voyage, excédé de maux et de fatigues, il rendit à Dieu son âme glorieuse, à l'âge de quatre-vingt-deux ans (13 août 662). Anastase, son disciple, était mort un mois plus tôt. Anastase l'apocrisiaire, malgré des tourments excessifs, survécut quatre années, pendant lesquelles il employa tous les instants de son exil à soutenir la vérité dont il s'estimait heureux d'être la victime. Il composait des traités pour la défendre. Les persécuteurs lui avaient coupé la main : il parvint à écrire en attachant au bout de son bras mutilé deux petits bâtons qui serraient la plume. On lui avait également coupé la langue

jusqu'à la racine; mais Dieu permit qu'il continuât à parler aussi facilement qu'auparavant. Constant faisait survivre sa haine et sa fureur à ses victimes; mais la justice divine l'attendait à Rome même, dont il avait persécuté les pasteurs.

16. Le pape Eugène Ier était mort (2 juin 657) après un pontificat de deux ans. Il avait dans ce court intervalle montré un courage et une fermeté dignes du successeur des Apôtres. La mort de son prédécesseur exilé pour la foi, ne l'empêcha point de résister lui-même avec une énergie persévérante aux instances de l'empereur. Peut-être n'aurait-il pas échappé à la persécution si Dieu n'en avait autrement disposé en le rappelant à lui. La lutte des souverains Pontifes contre la cour de Constantinople et l'histoire de l'hérésie monothélite ont absorbé notre attention et l'ont détournée du spectacle qu'offrait alors l'Occident. La civilisation chrétienne s'y développait sous l'influence des évêques et des nombreux conciles qui étaient devenus comme les grandes assises des nations. L'élément religieux qu'ils représentaient, dominait de toute sa supériorité des peuples encore empreints du sceau de la barbarie originaire. Les lois, les mœurs, le gouvernement, se modifiaient peu à peu. Ce travail lent mais fécond qui préparait l'organisation de nos sociétés modernes, s'opérait sous la direction des évêques et sous l'influence des ordres monastiques dont l'action réunie concourait au but commun. Les bienfaits des communautés religieuses, au triple point de vue de l'agriculture, des sciences et de la politique, niés par l'école historique du dernier siècle, ont été mieux appréciés par les hommes qui de nos jours ont apporté à l'étude de nos origines une bonne foi servie par une érudition plus consciencieuse et plus profonde. A l'époque où nous sommes arrivés, la foi prospérait donc dans la plupart des contrées ravies aux empereurs, chez ces peuples toujours appelés Barbares par ceux qui conservaient en Orient le vain nom de Romains. Parmi les Goths, en Espagne, l'Eglise de Tolède, leur capitale déclarée métropole de toute la province de Carthagène, dès l'an 610, s'appliqua pendant tout le VIIe siècle à régler sa discipline de manière à pouvoir servir de modèle aux nombreuses églises de sa dépendance. On y tint jusqu'à dix-huit conciles dont plusieurs natio-

naux. On voit dans celui de 633 ce qu'on ne trouve nulle part ailleurs, touchant les formes précises que l'on suivait dans la célébration des conciles et qui ne pouvaient émaner que d'une ancienne tradition. Dès l'aube du jour, avant le lever du soleil, on faisait sortir tout le monde de l'église; on en fermait les portes. Les Pères du concile, c'est-à-dire les évêques et à leur suite les prêtres et quelques diacres que l'on jugeait à propos d'y admettre, prenaient les places qui leur étaient assignées. Les évêques étaient assis en cercle, les prêtres derrière eux et les diacres se tenaient debout devant les évêques. On introduisait alors les notaires ou secrétaires du concile. L'archidiacre donnait ensuite le signal de la prière : tous se prosternaient à l'exception de l'évêque le plus ancien qui récitait la prière à haute voix et debout. Après quoi un diacre en aube apportait au milieu de l'assemblée le livre des canons; puis le métropolitain faisait proposer les affaires dont on expédiait toujours la première avant de passer à une autre. Si quelqu'un du dehors, ecclésiastique ou laïque, avait recours au concile, c'était par le moyen de l'archidiacre de la métropole qu'il se faisait entendre. Aucun évêque ne devait sortir d'une assemblée avant la fin de la session et ne quitter le lieu du concile qu'après en avoir souscrit les actes. — Le but principal du roi Sisenand qui procura la célébration du concile de 633, fut d'établir solidement sa puissance, dans laquelle il avait été subrogé au roi Swinthila, solennellement déposé et encore vivant. On doit à ce sujet observer que ce concile fut le premier où l'on ait vu les évêques s'immiscer dans le gouvernement temporel; mais il faut se souvenir que le royaume des Goths était électif et que les prélats, comme seigneurs notables, avaient droit à l'élection. — Dans le VIIe concile de Tolède qui se tint peu de temps après, on porta des peines sévères contre les conspirateurs qui cherchaient à renverser la royauté. On ordonna, à la demande du prince lui-même et des grands de la nation, qu'aucun roi désormais ne monterait sur le trône sans promettre de conserver la foi catholique. — Au sujet de la pénitence publique, il est statué que ceux qui la quitteraient après l'avoir commencée, seraient arrêtés par l'évêque et contraints à la faire dans des monastères. C'est le premier exemple de ces pénitences forcées. On trouve

encore dans le septième concile de Tolède l'usage déjà établi des visites épiscopales. — Les neuvième et dixième conciles furent tenus sous le roi Récesvinde, à deux années de distance l'un de l'autre. On y dressa des canons destinés à réprimer l'incontinence qu'on avait eu peine à abolir parmi le clergé des Goths, si longtemps corrompu par l'Arianisme. La puissance de tester pour les évêques est réduite aux biens patrimoniaux qu'ils possédaient avant leur épiscopat. Le onzième, tenu sous le règne du même Récesvinde, en 656, nous apprend qu'il y avait encore dans l'Eglise un état de veuves consacrées à Dieu. On leur défend de quitter leur profession sous peine d'être excommuniées et renfermées dans des monastères pour le reste de leurs jours. En signe de leur consécration, elles portaient sur la tête une espèce de manteau ou long voile, soit noir, soit violet, tel que l'avaient les vierges du temps de saint Jean-Chrysostôme. L'Espagne voyait alors fleurir dans son sein des prélats dont la conduite était un exemple vivant de toutes les vertus. Les plus illustres étaient alors saint Eugène de Tolède, saint Ildefonse son successeur et saint Fructueux de Bragance, tous trois portés malgré eux sur le siége épiscopal, de l'obscurité de la vie monastique d'où l'on tirait alors les plus grands évêques. Saint Eugène eut autant d'autorité que de zèle. Il s'est illustré par différents écrits en vers et en prose, mais spécialement par un *Traité de la Trinité*, qu'il crut nécessaire de composer contre les restes de l'Arianisme, attardés en Espagne. Les ouvrages de saint Ildefonse ne sont pas moins célèbres. Outre la *Suite du Catalogue des hommes illustres*, entrepris par saint Isidore, il laissa plusieurs écrits recommandables, entre autres un *Traité sur la virginité de la Mère de Dieu*. Saint Fructueux, issu de la race royale, montra dès sa première jeunesse un goût décidé pour les saintes douceurs de la retraite. Il ne fut pas plutôt en possession des grands biens qui lui venaient de ses aïeux, qu'il surpassa la plupart même des zélateurs de la vie cénobitique, par le grand nombre de ses fondations. On compta jusqu'à sept monastères de cette institution et quelques-uns si nombreux, que le gouverneur de la province s'en plaignit au roi, *dans la crainte qu'il ne restât plus personne pour remplir les charges de l'Etat*. Des familles entières,

les pères avec leurs fils, les mères avec leurs filles, accouraient par troupes aux divers asiles de leur sexe. Fructueux voulut passer en Orient pour se dérober lui-même aux distractions et aux grandeurs du siècle; mais le roi le retint de force et lui imposa, de concert avec le clergé et le peuple, le fardeau de l'épiscopat, que son humilité lui faisait refuser. Il fut promu au siége de Bragance. Il ne cessa point dans sa nouvelle dignité de pratiquer les exercices de la vie monastique.

17. La discipline ecclésiastique et cénobitique florissait de même dans les Gaules et dans la Germanie, toujours soumise aux princes francs. Saint Eloi de Noyon et tant d'autres saints évêques, ses contemporains, avançaient dans leur carrière; mais le Seigneur avait préparé des ouvriers en état de continuer leur mission. De concert avec saint Ouen, saint Eloi avait porté le coup mortel à la simonie, au concile de Châlons (644). Il en communiqua toute son horreur à la reine sainte Bathilde, devenue toute-puissante dans le royaume, l'an 656, c'est-à-dire depuis la mort de son époux Clovis II, qui ne laissait que des enfants en bas âge. Issue de la race royale des Anglo-Saxons, Bathilde avait été faite captive par des aventuriers normands. Vendue comme esclave, à Erchinoald, maire du palais, sa vertu lui gagna le cœur de son maître, qui voulut l'épouser; elle se déroba par la fuite à ses recherches. Son inclination la portait à la retraite, mais la Providence la voulait sur le trône : Clovis II l'épousa. Dans ce haut rang, elle parut moins une souveraine qu'une modeste religieuse. Elle révérait les évêques comme ses pères, chérissait les pauvres comme ses enfants, et ne se consolait de sa dignité qu'en la faisant servir à son inépuisable charité. Pendant sa régence, elle s'occupa, avec beaucoup de soin, à bannir du royaume la simonie, et à y faire cesser les exactions barbares qui réduisaient souvent les pères à vendre leurs enfants. Elle fonda Chelles et Corbie, deux monastères également illustres, et quand Clotaire III, son fils, eut atteint sa majorité, elle se retira à Chelles, où elle termina sa carrière dans la pratique des austérités et des vertus du cloître. — Bathilde gouvernait encore quand saint Eloi mourut, en 659. Saint Ouen nous a conservé dans la Vie de son illustre ami, l'abrégé inestimable de la doctrine vrai-

ment évangélique qu'Eloi avait prêchée, avec tant de persévérance et de succès. Les homélies qui portent le nom de saint Eloi, et qui ne sont pas de la même authenticité, sont néanmoins précieuses pour l'étude de la discipline contemporaine, et offrent même des traits oratoires que la saine éloquence ne dédaignera en aucun temps. On vante aussi plusieurs monuments d'orfévrerie, le premier art qu'ait exercé saint Eloi (1), entre autres les châsses de Saint-Germain de Paris, de Saint-Séverin, de Saint-Quentin en Vermandois; mais surtout celle de Saint-Denis, apôtre de la nation, et celle de Saint-Martin de Tours. Les asiles de la piété continuèrent à se multiplier, sous la protection de sainte Bathilde. Vaningue, seigneur des plus illustres de la cour, fonda, dans son gouvernement du pays de Caux, le monastère de Fécamp, qui fut d'abord une communauté de filles. Ebroïn, type du caractère barbare, uni à la fourberie et à l'astuce d'une civilisation plus avancée, réussit par ses intrigues à se faire conférer la dignité de maire du palais, après la mort d'Erchinoald. Son nom est resté celui du scélérat le plus odieux de cette époque. Il ne laissa pas cependant de donner quelque chose à la dévotion du temps. Il établit et rendit très florissante, par les soins de saint Drausin, évêque de Soissons, l'abbaye de Notre-Dame de cette ville. Alors furent encore fondées la fameuse abbaye de Lobbes, sur la Sambre; celle d'Haumont, par un seigneur nommé Maldégar, qui s'y fit moine; celle de Mons, qui a donné son origine à la ville de ce nom, par Veldetrude, femme de Maldégar; celle de Maubeuge, par sa sœur sainte Aldegonde; celle de Hautvillers en Champagne. Ce haut crédit de la vie cénobitique lui acquit de rares priviléges. Lérins, Agaune, Luxeuil, Saint-Denis, Saint-Germain de Paris, Saint-Martin de Tours, Saint-Médard de Soissons, Corbie et tant d'autres, eurent part aux immunités que les souverains Pontifes, les rois, les évêques et les seigneurs s'empressaient de leur accorder. Le texte seul de ces exemptions forme une grande partie de l'ouvrage connu sous

(1) On montre encore un siége royal, précieux monument de l'orfèvrerie au VIIᵉ siècle, qu'on dit avoir été fait par saint Eloi, pour Dagobert Iᵉʳ. Ce témoin de l'antique royauté des Francs a été placé, au Louvre, dans le *musée des souverains*.

le nom de *Formules de Marculfe*. Le privilége de Saint-Denis, rapporté en entier par ce moine érudit et contemporain, est d'une conformité parfaite avec l'original, longtemps conservé dans les archives de l'abbaye, et qui est écrit sur du papyrus d'Egypte (1). Les caractères, l'orthographe, le style, tout prouve également l'authenticité de cette pièce et la barbarie du siècle. Le roi Clovis II y déclare que Landri, évêque de Paris, a cru devoir accorder ce privilége à l'abbaye, afin que les moines pussent y prier plus en repos. Il défend, en conséquence, qu'aucun évêque, ni autre personne constituée en dignité, ne s'arroge le droit de rien s'attribuer des terres ou serfs appartenant au monastère, même à titre d'échange, sans le consentement de la communauté et la permission du roi. Il est également défendu d'enlever les calices, les croix, les ornements d'autels, les livres et les autres meubles, à la charge que la psalmodie perpétuelle sera célébrée dans le monastère jour et nuit, *comme elle y a été instituée dès le temps du roi Dagobert, et comme il se pratique au monastère de Saint-Maurice d'Agaune*. Ce privilége est souscrit par le roi, par son référendaire ou chancelier, et par vingt-quatre évêques assemblés pour cela en concile.

18. Dès le deuxième et le troisième siècle, le Christianisme avait été prêché dans la Suisse, sur les rives du Danube et sur celles du Rhin. On avait vu des Eglises très florissantes s'élever en Allemagne et dans tout le nord des Gaules. Mais les invasions successives des Barbares avaient compromis l'existence de ces sociétés naissantes, et il fallut que de nouveaux missionnaires se répandissent dans ces contrées pour porter aux *peuples assis dans les ténèbres la lumière de l'Evangile*. Les Francs et les Anglo-Saxons, les seules nations barbares que l'hérésie n'avait point flétries, remplirent cette belle mission. La Suisse, nous l'avons dit, fut évangélisée vers la fin du VIe siècle, par saint Colomban, fondateur de Luxeuil. Son disciple saint Gall continua son œuvre; il jeta les fondements du couvent de Saint-Gall, qui rendit plus tard de si grands services à l'Eglise. Des missionnaires francs parcoururent en même temps le Norique, la Vindélicie et toute

(1) *Mabil.*, *Dipl.*, l. I, tit. 5, n° 7.

la Germanie méridionale. Les relations qui existaient entre les Bavarois et les rois Francs, facilitèrent aux ouvriers évangéliques la conversion de ce pays. Vers la fin du VIᵉ siècle, un de leurs ducs, Gombald, père de Théodelinde, reine des Lombards, était chrétien. Son parent, le duc Théodo, qui gouvernait une autre partie de la Bavière, fit venir près de lui saint Rupert, évêque de Worms, et le chargea d'annoncer l'Evangile à son peuple. Saint Rupert descendit le Danube jusqu'aux confins de la Pannonie, fonda l'évêché de Saltzbourg, et laissa le soin d'affermir son œuvre à l'évêque franc, Emmeran, qu'on regarda aussi comme l'apôtre de la Bavière (652). Les pays situés au nord des Gaules avaient eux-mêmes grand besoin d'être évangélisés par de nouveaux apôtres. Les Eglises d'abord si brillantes de Cologne, de Mayence, de Strasbourg, de Trèves, de Metz, de Toul et de Verdun, avaient beaucoup souffert de l'invasion des Barbares. Saint Amand, évêque de Strasbourg, entreprit en 630 de convertir les païens de la Belgique. Il fut soutenu par la puissance du roi des Francs, Dagobert Iᵉʳ. Les habitants du pays de Tournai et de Gand se rendirent à ses sollicitations pressantes, et il fonda l'évêché de Maëstricht (649). Saint Omer, son contemporain, évangélisa les païens établis le long de la mer, depuis Boulogne jusqu'à l'embouchure de l'Escaut. Il détruisit leurs idoles et leurs bois sacrés, en baptisa un grand nombre et pourvut à la conversion des autres, en fondant des monastères.

19. En Angleterre, les saints se multipliaient jusque sur le trône. Les deux derniers rois, Edwin et Oswald, avaient mérité d'être honorés d'un culte public. Penda, gouverneur du pays de Middlelangle (c'est-à-dire des Anglais du milieu des terres), en devint l'apôtre : il fit venir du Northumberland et de l'Hibernie, des missionnaires expérimentés, qui, sous sa protection, convertirent la majorité de la population. Oswi, roi des Northumbres, fondait le monastère de Streneshall, qui, sous le sage gouvernement de sa première abbesse, sainte Hilde, offrit bientôt le spectacle de la régularité des plus célèbres institutions. C'est ainsi que la foi étendait ses conquêtes en Occident, à mesure que les subtilités et les controverses de l'Orient menaçaient de la détourner de sa pureté primitive.

§ 8. **Pontificat de saint Vitalien.** (30 juillet 658-27 janvier 672.)

20. Après deux mois de vacances du Siége de Rome saint Vitalien, natif de Campanie, y fut élevé. Le temps était venu où la justice divine devait se faire sentir au prince impie qui employait, depuis longtemps, toute sa puissance à persécuter les catholiques. Constant II avait un frère, appelé Théodose, qui donnait les plus belles espérances. L'empereur le contraignit de se faire prêtre et d'embrasser la vie monastique. Le lâche et soupçonneux Constant redoutait encore Théodose, alors même que ce jeune prince avait renoncé, dans son cloître, aux intérêts de la terre. Constant le fit assassiner en 659. Il avait reçu, un mois auparavant, la communion des mains de son malheureux frère. Le ver rongeur du remords, qui ne meurt jamais dans l'âme du coupable, troublait les nuits de Constant II. Le spectre ensanglanté de Théodose lui apparaissait dans ses songes. Il tenait d'une main une torche enflammée, de l'autre un calice plein de sang ; le fantôme le présentait aux lèvres du meurtrier et lui disait : *Bois, Caïn!* L'horreur de ce crime avait soulevé l'indignation publique à Constantinople contre Constant II. On le menaçait de mort; il eut hâte de s'éloigner de la cité impériale. Il annonça qu'il voulait transférer le siége de son gouvernement à Rome, disant : « qu'il préférait la mère à la fille; » et il fit préparer secrètement un navire sur lequel il s'embarqua. Il chargea un de ses officiers de lui amener sa femme et ses trois fils, Constantin, Tibère et Héraclius. Le peuple prévenu à temps ne les laissa pas sortir du palais impérial. L'empereur partit seul. Debout sur le pont du vaisseau qui le conduisait aux rives du Tibre, il tourna la tête du côté de Constantinople et cracha vers elle en signe de mépris. Cet acte de stupide folie était digne du bourreau du pape saint Martin, de saint Maxime et des deux Anastase. Débarqué à Tarente, qui appartenait encore à l'empire, il prit, pilla et détruisit de fond en comble les petites villes de Lucérie et d'Eclane. Bénévent, défendue par le duc lombard Romuald et électrisée par les prédications du saint prêtre Barbat, qui en fut depuis évêque, résista à tous ses efforts. Constant II, vaincu, leva le siége et se retira à Naples, d'où il marcha droit

sur Rome. Il rêvait l'anéantissement de la puissance lombarde en Italie et la restauration de l'empire romain. Mais l'échec de Naples avait déjà commencé à dissiper ces fumées d'une ambition impuissante. Il fit son entrée solennelle dans Rome le 5 juillet 663. Le pape Vitalien alla au-devant de lui, à la tête de son clergé, à deux lieues de la ville, et le conduisit à l'église de Saint-Pierre, où le fourbe, qui voulait cacher ses mauvaises intentions, laissa un riche présent. Le dimanche suivant après le sacrifice, l'empereur, qui y avait assisté, embrassa publiquement le Pape, en signe de parfaite réconciliation. Ce n'était encore qu'une nouvelle duplicité. Le lendemain, avant de partir pour la Sicile, il fit piller, par ses soldats, toutes les églises de Rome, reprit les présents qu'il avait offerts et enleva tout ce qu'il y avait de plus précieux dans la ville. Le toit du Panthéon, recouvert en entier de métal, n'échappa point à la rapacité de ce brigand couronné. Les ornements des sanctuaires, les vases sacrés, jusque-là respectés par les Goths et les Vandales eux-mêmes, devinrent la proie du petit-fils d'Héraclius. Constant II se retira ensuite à Syracuse où il oublia, dans la débauche, ses projets de romanesque grandeur. Livré aux plus infâmes désordres, il ne semblait se rappeler parfois son titre d'empereur que pour persécuter l'Eglise romaine. Ainsi il engagea Maur, archevêque de Ravenne, à se déclarer indépendant du Pape, sous prétexte que cette ville, résidence de l'exarque, ne devait relever, même au spirituel, que de l'empereur. Maur, égaré par l'ambition, se prêta à ces ridicules intrigues. Le pape saint Vitalien le cita à Rome, et, sur son refus d'y venir, le frappa d'excommunication. Maur en appela à l'empereur. Constant II, par un décret daté de Syracuse (1er mars 666), ordonna, *en vertu de sa divinité*, ce sont ses paroles, *que les archevêques de Ravenne seraient pour toujours exempts de la dépendance de tout supérieur ecclésiastique, même de celle du patriarche de l'ancienne Rome.* Maur persista dans le schisme et mourut sans s'être réconcilié avec le souverain Pontife. Réparat, son successeur, se hâta de rentrer au sein de l'unité ecclésiastique. Cependant les désordres de Constant II révoltèrent contre lui le peuple et les courtisans. Un de ses officiers le tua dans le bain (15 juillet 668). Il n'avait alors

que trente-huit ans ; il emporta dans son sépulcre l'exécration de ses sujets. Constantin IV, son fils aîné, surnommé *Pogonat* ou *le Barbu* (1), qui lui succéda, faisait profession de la foi catholique. Il retourna à Constantinople et s'occupa dès lors de rendre la paix à l'Eglise. Vitalien l'avait puissamment aidé dans une expédition contre l'Arménien Mizize, usurpateur que les légions de Sicile avaient proclamé empereur. Il se montra reconnaissant de ce service et fit tous ses efforts pour éteindre l'hérésie monothélite qui avait causé tant de troubles en Orient.

21. Pendant que le nouvel empereur donnait à l'Eglise ces espérances de paix et de tranquillité, la Grande-Bretagne apportait aussi des consolations au cœur du souverain Pontife. Saint Wilfrid, né dans le Northumberland vers l'an 634, avait fait ses premières études au monastère de Lindisfarn. Lié d'une étroite amitié avec saint Benoît Biscop, originaire de Kent, ils voyagèrent ensemble en France et en Italie et passèrent quelque temps sous la direction de saint Delphin, archevêque de Lyon. De retour en Angleterre, Wilfrid travailla à y détruire la coutume abusive des Irlandais qui continuaient à célébrer la Pâque le quatorzième de la lune de mars, quelque jour qu'il tombât. Le roi Oswi, qui gouvernait alors le Northumberland, ouvrit, relativement à cette question, une conférence au monastère de Streneshall, dont sainte Hilde était abbesse. Trois évêques s'y trouvèrent : Colman, Cedde et Agilbert. Colman avait amené ses clercs irlandais. Cedde, ordonné lui-même en Irlande, tenait leur parti, ainsi que sainte Hilde et sa communauté. Agilbert, évêque des Saxons occidentaux, était né dans les Gaules. Il suivait l'usage de Rome et s'était fait accompagner de saint Wilfrid, des prêtres Agathon et Romain et du diacre Jacques. Le roi Oswi, ayant à ses côtés le prince Alfrid, son fils, ouvrit la conférence. « Serviteurs du même Dieu, dit-il, héritiers du » même royaume céleste, nous devons tous suivre la même » règle de discipline. Il n'est donc question, entre nous, que » d'examiner quelle est la tradition véritable pour nous y con-

(1) Il était parti imberbe de Constantinople. A son retour sa barbe avait grandi Le peuple l'appela *le Barbu*.

» former. — L'usage que nous observons, dit Colman, nous » l'avons reçu de nos pères. Nous lisons qu'il a été transmis par » saint Jean l'Evangéliste, le disciple bien-aimé du Sauveur, » aux nombreuses Eglises qu'il gouvernait. » Invité par Agilbert et par le roi lui-même à prendre la parole, saint Wilfrid dit alors : « Pour nous, nous célébrons la Pâque comme nous l'avons » vu faire à Rome, où les apôtres saint Pierre et saint Paul ont » vécu, ont enseigné, ont souffert le martyr et sont enterrés. » Nous l'avons vu observer de même dans les Gaules Nous savons que l'Afrique, l'Asie, l'Egypte, la Grèce et toutes les » nations catholiques de l'univers en usent ainsi. Il n'y a que » les Pictes et les Bretons, dans deux des îles les plus reculées » de l'Océan, qui s'obstinent au contraire. Saint Jean l'Evangéliste crut devoir célébrer la Pâque, de son temps, suivant » le précepte de la loi mosaïque, parce que l'Eglise judaïsait encore en plusieurs points. Mais de nos jours, quand la lumière » de l'Evangile a éclaté par tout le monde, il n'y a plus aucune » nécessité de s'astreindre aux préceptes mosaïques. Notre-Seigneur Jésus-Christ étant ressuscité un dimanche, saint Pierre » ordonna que la Pâque chrétienne serait célébrée le dimanche, » à partir du quatorzième jour de la lune. Le concile de Nicée a » renouvelé l'ordonnance de saint Pierre et l'a rendue obligatoire pour toute l'Eglise. Les successeurs de saint Jean l'Evangéliste s'y sont soumis. Vous vous appuyez sur l'autorité de » Colomban qui suivait votre usage. Je ne nie pas qu'il ait été » un vrai serviteur de Dieu, mais je crois qu'il eût suivi les » règles et les décrets du Siége apostolique sur cette matière s'il » les avait connus. Quelque saints qu'aient été vos Pères, sont-ils préférables à l'Eglise universelle? Quelque grand que fût » saint Colomban, son autorité peut-elle être mise en balance » avec celle du Prince des Apôtres, à qui le Seigneur a dit : Tu » es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes » de l'enfer ne prévaudront point contre elle, et je te donnerai » les clefs du royaume des cieux? » A ces mots le roi s'adressant à l'évêque Colman : « Est-il vrai, lui demanda-t-il, que Jésus-Chrit ait parlé ainsi à saint Pierre? — Oui, seigneur. — Pouvez-vous montrer que saint Colomban ait reçu une pareille

» puissance? — Non, seigneur. — Ainsi vous convenez, de part
» et d'autre, que Jésus-Christ a donné principalement à saint
» Pierre et à ses successeurs les clefs du royaume des cieux? —
» — Oui, nous en convenons. — Et moi je vous dis, reprit le roi,
» que je ne veux point contredire ce portier du ciel de peur que,
» quand j'arriverai à la porte du royaume des cieux, je ne
» trouve personne pour me l'ouvrir, si celui qui en tient les clefs
» m'est contraire. » Telle fut la décision, pleine de sagesse, que la simple bonne foi du roi demi barbare de Northumberland lui suggéra. La coutume de Rome, au sujet de la célébration de la Pâque, prévalut dès lors dans la Grande-Bretagne. Si les souverains plus civilisés de l'Angleterre moderne, de l'Allemagne et de la Russie avaient imité la prudence d'Oswi, que de maux ils eussent épargnés à l'Eglise (664)!

22. Pour confirmer par des liens encore plus étroits l'union de la Grande-Bretagne avec le Saint-Siége, Oswi envoya l'année suivante Vigard, évêque élu de Cantorbéry, au pape saint Vitalien, afin qu'il reçût de la main du souverain Pontife la consécration épiscopale. Mais Vigard mourut de la peste à son arrivée à Rome. Le Pape écrivit à ce sujet une lettre remarquable au roi de Northumberland : « A notre seigneur et très excellent
» fils Oswi, roi des Saxons, Vitalien, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu. Les lettres de Votre Excellence nous ont appris
» comment, par la grâce de Dieu, elle a été amenée à embrasser
» la vraie foi des Apôtres et à travailler à conquérir le royaume
» du ciel, après avoir longtemps et glorieusement régné sur sa
» nation. Nation bénie ! puisqu'elle a mérité d'avoir un roi aussi
» sage, qui met sa gloire à convertir ses sujets au vrai Dieu. Le
» prêtre que vous nous adressiez étant mort, nous cherchons un
» homme docte et pieux, un pontife orné de toutes les vertus,
» pour l'envoyer à votre patrie, afin qu'il joigne ses efforts aux
» vôtres pour déraciner du champ du Père de famille, *l'ivraie
» de l'homme ennemi*. Membre de l'Eglise catholique, Votre
» Altesse doit suivre en tout et toujours la règle du prince des
» Apôtres, non-seulement pour la célébration de la Pâque, mais
» encore pour tous les points de discipline ecclésiastique. Nous
» avons reçu comme un gage d'éternel souvenir les présents de

» Votre Altesse pour le prince des Apôtres. Nous envoyons de » notre côté, à la reine, votre épouse, notre fille spirituelle, une » croix contenant une clef faite avec les chaînes de saint Pierre » et de saint Paul. Puisse Votre Altesse consacrer bientôt toute » son île au service du Christ, notre Dieu ! » L'homme que la Providence réservait pour le siége de Cantorbéry était saint Théodore, originaire de Tarse en Cilicie, d'abord philosophe à Athènes, et ensuite moine. Profondément versé dans l'étude des lettres divines et humaines, de mœurs pures, d'un âge vénérable (1), Théodore faisait l'admiration de Rome, où il était venu se fixer dans sa vieillesse. Saint Vitalien l'ordonna archevêque de Cantorbéry, et l'envoya prendre possession de ce siége, en lui envoyant comme coopérateurs saint Adrien, abbé du monastère de Niridan, et saint Benoît Biscop (668). Retenus quelque temps en France par un abus de pouvoir du maire du palais, Ébroïn, ils n'arrivèrent que l'année suivante en Angleterre. Le premier soin de Théodore fut d'établir saint Wilfrid sur le siége épiscopal d'York. Saint Adrien reçut la direction du monastère de Saint-Pierre de Cantorbéry (670). Saint Benoît Biscop fonda les deux abbayes célèbres de Viremouth (674) et de Jarou (675). Il fit venir des Gaules des ouvriers pour bâtir son église en pierre et la voûter à la romaine. Jusque-là, les édifices de la Grande-Bretagne étaient construits en bois et couverts en planches. On n'y connaissait pas non plus la fabrication de la vitrerie. Il fit donc aussi venir des Gaules des ouvriers qui mirent des vitres aux fenêtres de l'église et aux autres bâtiments du monastère. C'est ainsi que ces trois saints, apôtres de la foi divine et de la civilisation humaine, popularisaient l'une et l'autre parmi la nation anglaise. Dès l'année 673, saint Théodore avait convoqué un concile général de toute l'Angleterre, à Hereford. On y dressa dix canons. Ils contenaient en substance : « Nous célébrerons » tous la Pâque le dimanche après le quatorzième jour de la lune » de mars. — Les évêques n'entreprendront point sur les diocèses l'un de l'autre. — On tiendra un concile tous les ans, le » 1er août. — Les clercs ne seront point vagabonds, et on ne les

(1) Il avait alors soixante-huit ans.

» recevra nulle part sans des lettres de recommandation de leur » évêque. — L'évêque et les clercs étrangers ne pourront exercer » aucunes fonctions ecclésiastiques sans la permission de l'évêque » diocésain. — Les moines ne passeront pas d'un diocèse à un » autre sans l'autorisation de leur abbé. — Il n'est permis de » quitter sa femme que pour cause d'adultère, et, dans ce cas, il » n'est pas permis aux chrétiens d'en épouser une autre. » Les peines de la déposition et de l'excommunication furent prononcées contre les contrevenants. Saint Théodore et saint Adrien fondèrent ensuite de concert la fameuse école de Cantorbéry. Ils donnaient eux-mêmes, à la jeunesse nombreuse que leur réputation de savoir y attirait, des leçons d'Écriture sainte, d'astronomie, de poésie latine et grecque, de philosophie, de chant et de comput ecclésiastiques. Le vœu de Vitalien était accompli, et *l'homme docte et orné de toutes les vertus* qu'il destinait à l'Angleterre était trouvé : saint Théodore était cet homme.

23. Le saint pape était mort l'année 672 (27 janvier). Il avait rétabli, dans un concile célébré à Rome (667), Jean, évêque de Lappa, dans l'île de Crète ou Candie, injustement déposé par Paul, son métropolitain. La procédure et la sentence du concile de Crète tenu à ce sujet, furent cassées dans celui de Rome. Par son érudition, Vitalien pouvait être comparé aux plus savants Pontifes, et il ne fut inférieur à aucun dans son zèle pour propager la vraie foi et dans son courage pour la défendre. Sous son pontificat, les Lombards inaugurèrent la nouvelle législation promulguée par leur roi Rotharis. Ces peuples n'avaient point eu, jusque-là, de lois écrites. Les lois lombardes, ainsi que généralement toutes les lois des Barbares, ne sont en grande partie qu'un tarif de compensations ou de pénalités pour la diversité des blessures, des coups et des offenses. On y reconnaît un peuple qui marche toujours l'épée au côté. L'article 176 offre une particularité remarquable. Il porte qu'un lépreux, une fois expulsé de la ville et de sa maison pour demeurer à part, ne peut plus aliéner son bien, ni en faire donation à personne; car, du jour où il a été séquestré, il doit être considéré comme mort civilement. Seulement on le nourrira sur les biens qu'il a laissés. Certes, il fallait que les lépreux fussent bien communs parmi les

Lombards, pour qu'on songeât à prendre contre eux des mesures aussi sévères. L'injustice d'une pareille loi ne se rencontre ni chez les Goths, ni chez les Francs, ni chez les Anglais. On ne la trouverait pas non plus chez les Lombards, si les évêques y avaient eu autant d'influence sur la législation que chez ces trois autres peuples.

La charité du pape saint Vitalien avait trouvé une occasion de se déployer dans les ravages que les Sarrasins (1) firent en Sicile, où ils détruisirent une partie de la ville de Syracuse (669). L'année précédente ils avaient fait une incursion en Afrique, d'où ils emmenèrent plus de quatre-vingt mille prisonniers, qui furent vendus ou réduits en esclavage. Ces chrétientés désolées élevèrent alors leurs soupirs et leurs vœux jusqu'au pied de la chaire de saint Pierre. Elles y rencontraient toujours assistance et protection. Nous avons vu le pape saint Martin accusé de trahison par la cour de Constantinople, précisément pour avoir employé les trésors de l'Eglise romaine au rachat des malheureux captifs. Saint Vitalien se montra digne successeur de cet héroïque Pontife, martyr de la charité et de la foi chrétienne.

(1) L'étymologie du nom de Sarrasins, que nous verrons pendant toute la période du moyen âge, donné indistinctement à tous les Musulmans, n'est pas fixée d'une manière certaine. Les uns la font venir d'une tribu particulière de l'Arabie Déserte, les *Saracènes*, qui faisaient la force principale des armées arabes. Les autres soutiennent qu'elle est dérivée du mot arabe *Schark*, qui signifie orient, par opposition au nom de Maures, qui viendrait de *Maghreb* (couchant).

CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT D'ADÉODAT. (11 avril 672-17 juin 676.)

1. Révolution dans les Gaules. — 2. Saint Léger, évêque d'Autun. Ebroïn, maire du palais. — 3. Saint Préject ou saint Priest. — 4. Saint Lambert, évêque de Maëstricht. — 5. Développement des institutions monastiques dans les Gaules. — 6. Wamba, roi des Visigoths d'Espagne. — 7. Onzième concile de Tolède. Quatrième concile de Braga. Saint Julien de Tolède. — 8. Mort d'Adéodat. Ce pape confirme aux Vénitiens le droit d'élire leurs doges.

§ 2. PONTIFICAT DE SAINT DONUS Ier. (2 novembre 676-11 avril 679.)

9. Avénement de saint Donus Ier. — 10. Constantin IV Pogonat repousse les attaques des Sarrasins Maronites. — 11. Lettre de Constantin Pogonat au Pape, pour la réconciliation des deux Eglises romaine et grecque. Mort de saint Donus Ier.

§ 3. PONTIFICAT DE SAINT AGATHON. (26 juin 679-17 août 682.)

12. Concile de Rome pour le rétablissement de saint Wilfrid sur le siége d'York. — 13. Lettre de saint Agathon à Constantin Pogonat. — 14. Sixième concile général à Constantinople. — 15. Mort de saint Agathon.

§ 4. PONTIFICAT DE SAINT LÉON II. (17 août 682-28 juin 683.)

16. Saint Léon II confirme les décrets du sixième concile général. Mort de saint Léon II.

§ 5. PONTIFICAT DE SAINT BENOÎT II. (26 juin 684-8 mai 685.)

17. Election de saint Benoît II. Constantin Pogonat renonce à la prétention des empereurs de confirmer l'élection des souverains Pontifes. — 18. Les Eglises d'Espagne reçoivent le sixième concile général. — 19. Adoption du fils de Constantin Pogonat par le Saint-Siége. Mort de saint Benoît et de l'empereur d'Orient.

§ 6. PONTIFICAT DE JEAN V. (25 juillet 685-2 août 686.)

20. Election, pontificat et mort de Jean V.

§ 7. PONTIFICAT DE CONON. (21 octobre 686-21 septembre 687.)

21. Pierre et Théodore, antipapes. Révocation, par Justinien II, du décret qui rendait indépendantes les élections des souverains Pontifes. Election de Conon. — 22. Progrès de la foi dans les contrées du Nord. — 23. Mort de Conon.

§ 1. **Pontificat d'Adéodat.** (11 avril 672-17 juin 676.)

1. Adéodat, moine bénédictin du couvent de Saint-Érasme, à Rome, fut élu pour succéder à saint Vitalien (11 avril 672). Sous

son pontificat, la nation des Francs entrait dans une de ces crises que le langage moderne a appelées révolutions politiques. Les descendants de Clovis, connus sous le nom de *rois fainéants*, s'annulaient de plus en plus. Les maires du palais usurpaient toute l'autorité; et leur pouvoir, odieux aux grands et aux peuples, ne se soutenait qu'à force d'intrigues et de violences. Sous le roi nominal de Neustrie, Clotaire III, le maire du palais était Ébroïn; celui d'Austrasie, sous le roi nominal Childéric II, s'appelait Wulfoald. Clotaire III étant mort en 670, âgé tout au plus de dix-neuf ans, Ébroïn plaça aussitôt sur le trône le troisième fils de Clovis, Théodoric ou Thierry III, tandis que le second, Childéric II, continuait à régner en Austrasie. Mais les grands de Neustrie et d'Austrasie, qui n'avaient pas été consultés par Ebroïn, se donnèrent à Childéric et mirent une armée en campagne. Théodoric III et Ébroïn furent réduits à chercher un asile dans les églises, puis à recevoir la tonsure monastique (*clericalem coronam*), pour être enfermés le premier à Saint-Denis, le second à Luxeuil.

2. Mais en 673, une nouvelle révolution rappela Théodoric III sur le trône et Ébroïn au pouvoir. Childéric II fut mis à mort avec sa femme et un de ses fils en bas âge. Une suite de massacres royaux commença alors pour ne finir qu'à la mort d'Ébroïn, assassiné lui-même (681) par un seigneur franc, dont il avait juré la perte. Ces événements appartiennent à l'histoire profane, mais ils furent mêlés à la vie de trois évêques illustres que l'Eglise a mis au nombre des saints : saint Léger d'Autun, saint Préject ou saint Priest d'Auvergne, saint Lambert de Maëstricht. Léger ou Leodegarius était de la première noblesse franque. Elevé à la cour de Clotaire II, il se sentit de bonne heure appelé à un état plus parfait, et embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Saint-Maixent. A la mort de saint Ferréol, évêque d'Autun, la reine Bathilde fit élever le jeune Leodegarius sur ce siége (659). Le nouvel évêque, aussitôt après sa promotion, s'appliqua à faire fleurir dans son diocèse la piété, l'étude des saintes lettres et la discipline ecclésiastique. Sa sagesse et la prudence de ses conseils lui acquirent bientôt toute la confiance de Childéric II, qui le retint à sa cour, et, pendant les premières

années de son règne, fit bénir sa puissance en l'employant suivant les avis du saint. Mais la plupart des seigneurs, Wulfoald, maire du palais, à leur tête, ne pardonnaient pas à saint Léger de faire servir son influence à réprimer leurs violences et leurs rapines. Ils travaillèrent de concert à le perdre dans l'esprit du roi. Childéric II, égaré par leurs faux rapports et désirant peut-être se débarrasser d'un censeur incommode, pour se livrer sans aucune espèce de frein aux désordres qui le rendirent plus tard l'exécration de ses sujets, fit renfermer saint Léger, sans jugement préalable, dans le monastère de Luxeuil. Le vénérable prélat y rencontra Ébroïn qui y était détenu depuis la révolution de Neustrie. Ébroïn jura au saint évêque une amitié inviolable. Ce serment ne devait pas être tenu longtemps. A peine Théodoric III fut-il remonté sur le trône que les portes de la prison s'ouvrirent pour les deux captifs. Saint Léger revint aussitôt à Autun, où son retour combla de joie le peuple fidèle. Ébroïn l'y suivit de près, mais en ennemi. A la tête d'une armée, il vint mettre le siége devant Autun, menaçant de détruire la ville de fond en comble, si on ne lui livrait saint Léger. Ébroïn venait de trahir la cause de Théodoric III, et voulait faire reconnaître par saint Léger le fantôme de roi qu'il avait couronné sous le le nom de Clovis, prétendu fils de Clotaire III. Léger protesta qu'il aimerait mieux mourir que de violer la foi qu'il avait jurée à Théodoric. Mais comme il ne voulait pas exposer la ville d'Autun à un massacre général, il dit adieu à ses fidèles diocésains, et, après avoir pris la sainte communion, il marcha hardiment vers la porte, la fit ouvrir et se livra à ses ennemis. Ils lui firent arracher les yeux, ce qu'il souffrit sans se laisser lier les mains et sans pousser un seul gémissement. Ébroïn avait ordonné au duc Vaimer de conduire saint Léger dans une forêt écartée, et, après qu'il l'y aurait laissé mourir de faim, de jeter son corps dans un étang et de répandre le bruit qu'il s'était noyé. Vaimer conduisit l'auguste captif dans une forêt voisine de la ville de Troyes, et l'y laissa plusieurs jours sans nourriture. Mais touché de la résignation et des souffrances du saint évêque, Vaimer se jeta à ses genoux, lui demanda pardon de sa conduite barbare, et obtint du cruel Ébroïn que le proscrit fût admis

dans un monastère. Une entrevue eut lieu quelques années plus tard entre la victime et son bourreau. Saint Léger et le comte Guérin, son frère, furent amenés en présence d'Ebroïn qui avait de nouveau, par ses artifices, obtenu la charge de maire du palais à la cour du même Théodoric III, qu'il avait d'abord voulu détrôner. Ébroïn les chargea de reproches. Saint Léger se contenta de lui répondre : « Tu veux te mettre en France au-dessus » des lois et de tous les hommes, mais tu perdras bientôt cette » dignité que tu mérites si peu. » Le tyran fit séparer les deux frères. Guérin fut attaché à un poteau et lapidé. Saint Léger fut traîné dans une pièce d'eau, dont le fond était semé de cailloux aigus qui lui ensanglantèrent les pieds. On lui déchiqueta le visage à coups de sabre, on lui coupa la langue et les lèvres, et, après l'avoir promené demi-nu par les rues de la ville, on le confina dans le monastère de Fecamp qui devait lui servir de prison. De ce lieu de retraite, le saint évêque écrivit à sa mère, sainte Sigrade, une lettre admirable de charité et de mansuétude. « Le Seigneur, lui dit-il, a délivré vos enfants des misères du » siècle, au lieu que vous auriez dû les pleurer comme morts, » si, en mourant, vous les eussiez laissés sur la terre. Y a-t-il » une vertu plus parfaite que d'aimer ses ennemis, pour devenir » enfant de Dieu, et en pardonnant d'obtenir le pardon de tous » ses péchés? » Saint Léger demeura encore deux ans dans le monastere de Fécamp : ce court intervalle lui suffit pour apprendre la punition de tous ses persécuteurs à l'exception d'Ebroïn. Dodon, l'un de ses plus acharnés ennemis, après avoir été évêque de Châlons, fut déposé et mis à mort. Vaimer, duc de Champagne, puis évêque de Troyes, étant tombé dans la disgrâce d'Ébroïn, fut déposé, battu de verges et pendu. Ébroïn restait seul; mais il n'avait pas encore assouvi sa vengeance sur son innocente victime : on eût dit qu'il avait soif du sang de saint Léger. Après l'avoir fait dégrader, contrairement à toutes les règles canoniques, il donna l'ordre à quatre bourreaux de le conduire dans une forêt et de le noyer dans un étang. Il craignait que les fidèles ne recueillissent ses restes comme ceux d'un martyr. Mais les exécuteurs s'étant égarés dans la profondeur du bois, saint Léger leur dit : « Mes enfants, qu'est-il besoin de vous

» fatiguer davantage? Faites ici ce que vous avez ordre de faire. » Trois de ses bourreaux, se jetant à genoux, lui demandèrent sa bénédiction et le prièrent de leur pardonner sa mort. Le quatrième lui trancha la tête d'un coup de hache. Ce malheureux périt misérablement peu de temps après (678) (1).

3. Saint Préject, plus connu sous le nom de saint Priest, évêque de Clermont, était originaire d'Auvergne. Il était ami de saint Léger, et, comme lui, il partagea pendant les premières années du règne de Childéric II, les faveurs du roi. Sa vertu lui valut la haine des courtisans ambitieux, qui redoutaient son influence. L'un d'eux, nommé Agricius, vint le surprendre à Volvic, avec une troupe de gens armés. Le saint évêque était en prières avec l'abbé saint Amarin. Les soldats entrèrent au nombre de vingt. Ils égorgèrent d'abord Amarin, qu'ils prirent pour l'évêque. Ils se retiraient lorsque saint Préject leur dit : « Voici celui que vous » cherchez. » Aussitôt l'un d'eux le perça d'un coup de poignard, pendant qu'il priait pour ses persécuteurs. Un de ses serviteurs, nommé Elidius, fut tué avec lui. Ces trois saints sont honorés comme martyrs, le 25 janvier.

4. Saint Lambert était né dans la ville même de Maëstricht, qu'il devait illustrer par son épiscopat. Après une jeunesse passée dans l'étude des saintes lettres et la pratique de toutes les vertus, le peuple et le clergé, d'un consentement unanime, l'élurent pour succéder à l'évêque saint Théodard. Son mérite l'avait rendu l'ami de saint Léger d'Autun et de saint Préject. Comme eux il fut admis dans l'intimité du roi Childéric II; comme saint Léger, il eut pour persécuteur le farouche Ebroïn, qui, à la mort du roi, exila le saint évêque dans le monastère de Stavelo, où il vécut en simple religieux, pratiquant l'obéissance et soumis à l'abbé. Il passa sept ans dans cette retraite, et fut

(1) M. Sismonde de Sismondi, écrivain protestant, dans son *Histoire des Français*, n'a pas craint d'accuser saint Léger d'être entré dans un complot contre la vie de Childéric II. Il prétend que le saint évêque d'Autun fut convaincu de régicide, et que son supplice fut mérité. C'est là une calomnie historique contre laquelle protestent tous les monuments contemporains. (Voyez la *Vie de saint Léger*, évêque d'Autun, par dom Pitra, où ce point d'histoire est traité avec une érudition qui ne laisse pas de réplique.)

alors rétabli sur son siége, par le duc d'Austrasie, Pépin d'Héristal. Il y fit un grand nombre de conversions, moins encore par l'éloquence de ses discours que par la force persuasive de ses exemples. De même qu'à ses deux amis saint Léger et saint Priest, la couronne du martyr lui était réservée. Il fut assassiné par Dodon, beau-frère de Pépin d'Héristal, auquel il n'avait pas craint de reprocher ses désordres (708).

5. Ces tempêtes, qui frappaient des têtes si illustres, n'empêchaient pas le développement de la vie religieuse dans les Gaules. Le courant qui entraînait ce siècle le portait irrésistiblement vers les pensées de foi et les institutions pieuses. Saint Gombert, archevêque de Sens, fondait le monastère de Senones, dans les Vosges; Saint Déodat, évêque de Nevers, celui de Jointures; saint Hidulfe, évêque de Trèves, celui de Moyenmoutier; et saint Bercaire, celui de Montier-en-Der, au diocèse de Châlons (672-673). L'élément barbare contre lequel la religion luttait avec tant d'énergie, par toutes ces institutions, avait néanmoins parfois des réactions terribles. Saint Aigulfe, abbé de Lérins, en fut la victime. Il s'était attiré la haine de quelques moines, à cause de la réforme qu'il avait faite dans l'abbaye. Ils engagèrent un seigneur voisin à piller le monastère, et, dans le tumulte, ils firent enlever l'abbé, avec les religieux qui lui étaient le plus attachés, les jetèrent à bord d'un navire, et, après leur avoir coupé la langue et arraché les yeux, ils les conduisirent dans une petite île voisine de la Sardaigne, où ils achevèrent de les massacrer (675). Saint Aigulfe est connu sous le nom vulgaire de saint Ayoul.

6. L'Espagne n'était pas moins féconde que les Gaules en grands saints, et, plus heureuse que celle-ci, elle n'offrait pas le spectacle des mêmes dissensions politiques. Aux funérailles du roi Receswinde (1er septembre 672), on remarquait particulièrement un chef des Goths, vieillard vénérable qui versait des larmes sincères. Il se nommait Wamba. Tout à coup les assistants l'entourent, le proclament roi d'une voix unanime, protestent qu'ils n'en auront pas d'autre, et se jettent à ses pieds pour obtenir son consentement. Wamba résiste et objecte son âge avancé. Un des ducs se lève : « Si tu ne promets de consentir à nos vœux,

» sache qu'à l'instant tu seras percé de nos épées. Tu ne sortiras » d'ici que mort ou roi! » Wamba régna donc. Dix-neuf jours après il se fit sacrer à Tolède, avec l'huile bénite, répandue sur sa tête par l'archevêque Quirice. C'est le premier exemple que l'on trouve expressément mentionné, de l'onction des rois chrétiens; mais la manière dont l'historien de Wamba en parle, comme d'un usage déjà établi, fait remonter plus haut cette tradition. Le nouveau prince signala tout d'abord sa valeur, en soumettant les Basques et les Cantabres révoltés, et sa clémence, en leur pardonnant après la victoire. La Septimanie (1), qui avait pris part au soulèvement, fut également réduite sous son obéissance. L'archevêque de Narbonne, après avoir offert le saint sacrifice, se présenta à Wamba, revêtu de ses habits pontificaux et se prosterna à ses pieds, pour implorer le pardon des rebelles. Le roi, touché jusqu'aux larmes, le releva et lui accorda la vie des coupables.

7. De retour à Tolède, il fit tenir un concile de la province de Carthagène, que l'on compte pour le onzième de Tolède (675). Les évêques s'y plaignirent d'abord de la rareté des conciles, interrompus depuis dix-huit ans. Ils réglèrent ensuite divers points de discipline, en seize canons distincts. L'un d'eux ordonne qu'*en chaque province, l'office divin soit conforme à celui de la métropole*. Le cinquième *défend d'exiger aucunes restitutions ou compositions des évêques, à moins qu'ils n'aient des biens propres, ou qu'ils ne les aient auparavant donnés à l'Eglise*. La disposition de ce canon est fondée sur ce que, d'après la législation barbare, les délits se rachetaient par des compositions ou amendes pécuniaires, qu'on exigeait souvent des évêques aux dépens de leurs Eglises. C'est à cet abus que le concile voulait remédier. On voit encore dans ces canons, que les évêques d'Espagne avaient dès lors le pouvoir de condamner à des peines afflictives, telles que l'exil ou la prison, et que l'usage s'était déjà établi de ne donner la communion aux mourants que sous

(1) On croit que la Septimanie fut ainsi appelée par allusion aux sept villes principales qui la composaient : Narbonne, Agde, Béziers, Maguelonne, Carcassonne, Elne et Lodève.

la seule espèce du pain. La même année (675), on tint le quatrième concile de Braga, où huit évêques assistèrent. On fit défense d'offrir au saint sacrifice, du lait ou une grappe de raisin, au lieu de vin; et de donner l'eucharistie trempée dans du vin : « ce qui est, disent les Pères, contraire à l'institution de ce sacre- » ment, où Notre-Seigneur a distribué séparément le pain et le » vin. » Il est aussi défendu aux prêtres de célébrer la sainte messe, sans avoir l'étole sur les deux épaules et croisée sur la poitrine, afin de porter devant eux le signe de la croix. Les deux conciles terminèrent leur session par des actions de grâces au roi Wamba qui les avait convoqués, et par des vœux pour la prospérité de son règne. L'histoire de ce prince qui se montra si digne d'un pouvoir que son humilité lui avait d'abord fait refuser, fut écrite par saint Julien de Tolède, qui succéda en 680, à saint Quirice sur le siége métropolitain de cette ville. Saint Julien composa en outre plusieurs autres ouvrages, dont deux principaux seulement nous sont parvenus. Le premier a pour titre : *De l'avenir*. Il l'adressa à son ami Idalius, évêque de Barcelone. « Il vous souvient, lui » dit-il, que nous trouvant ensemble à Tolède, le jour de la Pas- » sion de Notre-Seigneur, nous nous retirâmes à l'écart, cher- » chant le silence convenable à cette auguste commémoration. » Nous fîmes la lecture de la Passion, en comparant entre eux » les quatre Evangiles. Nos larmes interrompirent la lecture. » Quelle saveur divine se répandit dans nos âmes ! de quelle dou- » ceur ineffable la charité d'en haut inonda nos cœurs ! Qui » pourrait jamais le dire? Nous nous entretînmes alors de la vie » future. » C'est ce sublime dialogue, entre deux cœurs dégagés des choses de la terre, que saint Julien reproduit dans son livre. Il le divise en trois parties : la première : *De l'origine de la mort des hommes;* la seconde : *De l'état des âmes avant la résurrection;* la troisième : *De la résurrection des morts et de la félicité des bienheureux*. Il le termine par cette belle parole : « Notre fin peut-elle être autre que de parvenir au royaume qui » n'a point de fin? » Le second ouvrage de Julien est un *Traité du sixième âge du monde*. Les Juifs, qui malgré toutes leurs expulsions, étaient encore fort nombreux en Espagne, s'efforçaient de prouver, par des prophéties de l'Ancien Testament, que le Messie

devait venir au sixième âge. Or, d'après leur calcul, on n'était alors qu'au cinquième millénaire. Jésus-Christ n'était donc pas le Messie Saint Julien résout cette difficulté par des preuves abondantes, tirées des prophètes eux-mêmes. Il établit la divinité de Jésus-Christ, et rappelle que, suivant le calcul des Septante, son avénement a réellement eu lieu au sixième millénaire. Il adopte leur chronologie qu'on a, depuis lors, généralement abandonnée. Voici comment il distingue les six âges du monde : le premier, depuis Adam jusqu'au déluge; le second, depuis le déluge jusqu'à Abraham; le troisième, depuis Abraham jusqu'à David; le quatrième, depuis David jusqu'à la transmigration de Babylone, le cinquième, depuis la transmigration de Babylone jusqu'à la venue du Christ, le sixième, depuis la venue de Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde, « laquelle, dit-il, n'est connue » que de Dieu seul. »

8. Cependant le pape Adéodat était mort le 17 juin 676. Ce Pontife avait confirmé aux Vénitiens le droit d'élire leurs doges. Ce fait est une preuve de l'accord qui existait alors entre Rome et Venise. Les Vénitiens qui, pour sortir des troubles de l'anarchie démocratique, s'étaient sagement résolus à se choisir un gouvernement plus concentré et plus stable, ne pouvaient rien faire de mieux que de procurer à leur nouvelle constitution une sanction sacrée qui leur donnait un nouveau titre pour se dégager avec plus de franchise de la servitude où les tenaient les empereurs d'Orient. D'un autre côté, le Pontife devait voir avec satisfaction un peuple libre implorant l'investiture qu'il croyait nécessaire à son gouvernement. C'était déclarer implicitement que l'autorité temporelle devenait, à cette époque, une émanation de celle de l'Eglise; et l'Eglise, en accordant aux autres l'usage du domaine civil, indiquait le droit et préparait le moyen de s'approprier, sur quelques points, ce domaine à elle-même. — Adéodat ratifia aussi le privilége accordé par Crotpert, évêque de Tours, au monastère de Saint-Martin, privilége qui consistait à affranchir ce monastère de l'autorité de l'ordinaire. Quelques historiens attribuent encore à ce Pape le premier usage de la formule employée dans les lettres des souverains Pontifes : *Salutem et apostolicam benedictionem.*

§ 2. Pontificat de saint Donus Ier (2 novembre 676-11 avril 679).

9. Saint Donus ou Domnus, né à Rome, fut élu le 2 novembre 676 pour succéder au pape Adéodat. Son pontificat, qui n'eut que deux ans de durée, suffit pourtant à donner au monde une haute idée de sa piété, de son zèle et de l'activité qu'il déployait au service de l'église. Il restaura la basilique de Saint-Paul, fit revêtir de tables de marbre l'*atrium* qui précédait l'église de Saint-Pierre. Il reçut à la communion catholique l'archevêque Réparat, successeur de Maur sur le siége de Ravenne. Le schisme, suscité par la haine de Constant II et par l'ambition d'un évêque indigne, s'éteignait ainsi.

10. Cependant le nouvel empereur, Constantin Pogonat, depuis son avénement au trône, avait eu à défendre sa capitale contre les invasions des Sarrasins. La flotte musulmane enveloppait Constantinople depuis le château des Sept-Tours, situé sur la Propontide, jusqu'à l'embouchure du Bosphore. Elle était commandée par Yésid, fils du calife Moaviah. Le feu grégeois (1), qui venait d'être inventé par un Syrien nommé Callinicus, détruisit en grande partie les navires turcs et leurs machines de guerre. Les assiégeants se retirèrent dans le port de Cyzique, sur la rive gauche de l'Hellespont. Chaque été, pendant sept ans, ils renouvelèrent leurs tentatives, et toujours sans succès. Enfin le calife Moaviah demanda la paix (678). Elle lui fut accordée pour trente ans, à condition qu'il paierait à l'empire un tribut annuel de trois mille livres d'or, cinquante prisonniers et cinquante chevaux de la plus belle race. Les habitants de Constantinople

(1) On a longuement parlé du feu grégeois, qui joua un si grand rôle dans les armées jusqu'à l'invasion de la poudre à canon. Ce feu qui brûlait dans l'eau, était plus meurtrier que les fusées à la Congrève. Il est de la nature de la flamme ordinaire de s'élever ; le feu grégeois, au contraire, se traînait en bas et suivait toutes les directions qu'on voulait lui donner. On remplissait des tubes avec les matières inflammables qui le composaient, et on les lançait sur les vaisseaux ennemis. Le secret du feu grégeois avait été perdu. On le retrouva, en France, sous Louis XVI. Ce bon et malheureux roi racheta leur secret aux inventeurs, leur défendit d'en faire usage, et voulut qu'on ensevelît dans une nuit éternelle cette funeste découverte.

attribuèrent à la protection de la sainte Vierge l'heureux succès de leur courageuse défense. On vit alors intervenir pour la première fois, dans cette guerre, la nation catholique des Maronites qui venait de s'établir dans les cavernes du mont Liban pour y maintenir sa foi contre la puissance des Perses et des Musulmans. Ce petit peuple subsiste encore de nos jours. Il se glorifie d'avoir toujours conservé, depuis son origine, la croyance orthodoxe et l'union avec l'Eglise romaine. La nation des Maronites emprunta son nom à saint Maron, abbé syriaque, qui vivait au temps de saint Jean Chrysostôme, et sous le patronage duquel s'était élevé au bord de l'Oronte, entre Apamée et Émèse, un monastère fameux où l'on compta jusqu'à huit cents religieux. Après la retraite de l'empereur Héraclius, qui laissait le champ libre aux Musulmans et aux Perses, quelques chrétiens se maintinrent dans les montagnes du Liban, ainsi que dans les villes de Byblos et de Césarée de Philippe. D'autres chrétiens, qui fuyaient le glaive des Turcs, vinrent augmenter leur nombre et leur force. Il en arriva ainsi plus de quarante mille des territoires d'Antioche, d'Apamée et d'Émèse. Jean, évêque de Philadelphie, que le pape saint Martin avait établi vicaire du Saint-Siége en Orient, leur donna pour évêque Jean Maron, religieux du monastère du même nom. C'était un homme pieux et savant qui avait déjà servi l'Église par des ouvrages contre les sectateurs de Nestorius et d'Eutychès. Il fut sacré évêque de Botrys avec le titre de patriarche auquel ses successeurs ont ajouté celui de patriarche d'*Antioche pour les Maronites,* et ils sont ainsi nommés dans les bulles des Papes. Le nouvel évêque se montra aussi habile à la conduite des affaires séculieres qu'au gouvernement ecclésiastique. Il sut allumer dans le cœur de son peuple des sentiments de courage et d'ardeur entreprenante qui le rendirent le fléau des Sarrasins en Syrie. Les Maronites firent des incursions continuelles sur le territoire turc et repoussèrent leurs ennemis, d'un côté jusqu'à Jérusalem, de l'autre au-delà de Damas, jusqu'aux frontières de l'Arabie déserte. Ces attaques incessant furent une des causes qui déterminèrent le calife Moaviah à demander la paix à l'empereur de Constantinople.

11. Libre des inquiétudes extérieures, Constantin Pogonat

enfin s'occuper efficacement du moyen de terminer la question du Monothélisme toujours agitée en Orient. Pierre, patriarche de Constantinople, était mort dans l'hérésie. Ses successeurs immédiats, Thomas II, Jean V et Constantin Ier (666-676), s'étaient montrés attachés à la foi catholique, et le sixième concile général de Constantinople les proclama orthodoxes. Mais le patriarche Théodore, en héritant de leur siége, n'hérita point de leur esprit. Il était Monothélite. L'empereur, fatigué de toutes ces discordes intestines, écrivit au Pape en le priant d'envoyer des légats et de convoquer un concile œcuménique où seraient traitées à fond et définitivement résolues les questions en litige. « Les deux patriarches, Théodore de Constantinople et Macaire » d'Antioche, dit-il dans sa lettre, nous ont fortement pressé » d'ôter le nom de Vitalien des diptyques sacrés. Ils consentent » volontiers à ce qu'on y fasse mention d'Honorius, mais ils ne » peuvent souffrir qu'on y place le nom de ses successeurs jus» qu'à ce que l'on soit éclairé, touchant la controverse élevée » entre les deux siéges. » On voit, par cette restriction en faveur d'Honorius, que les Monothélites croyaient faussement que ce Pape avait favorisé leurs erreurs. Lorsque la lettre de Constantin Pogonat arriva à Rome, le pape saint Donus Ier avait cessé de vivre (11 avril 679). Elle fut remise à son successeur.

§ 3. Pontificat de saint Agathon. (26 juin 679-17 août 682.)

12. Saint Agathon, religieux bénédictin du monastère de Saint-Eumès, à Palerme, fut élu Pontife le 26 juin 679. A l'arrivée des ambassadeurs de Constantin Pogonat à Rome, le nouveau Pape y avait déjà rassemblé un concile de cinquante évêques pour examiner l'affaire de saint Wilfrid, archevêque d'York, qui, injustement dépossédé de son siége, était venu porter lui-même ses réclamations à la chaire apostolique. Ermentrude, épouse d'Egfrid, roi des Saxons, ne pouvant souffrir le crédit dont saint Wilfrid jouissait à la cour, persuada à son époux de diviser en trois nouveaux évêchés le territoire du siége d'York, dans l'intention de diminuer par là la puissance du saint évêque (678). Wilfrid partit immédiatement pour Rome afin de

solliciter l'intervention du souverain Pontife. Les vents contraires le jetèrent sur les côtes de la Frise dont les habitants étaient encore idolâtres. Wilfrid prêcha les vérités de la foi à ces peuples qu'il eut le bonheur de convertir en grande partie à la religion chrétienne. Cependant Ebroïn, qui semblait s'être fait l'ennemi personnel de tous les hommes vertueux de son époque, à quelque nation qu'ils appartinssent, écrivit à Adalgise, roi des Frisons, pour lui offrir un boisseau de pièces d'or s'il voulait lui envoyer la tête de l'évêque d'York. Le roi fit lire publiquement cette lettre à son dîner, en présence de Wilfrid, des envoyés d'Ebroïn et de nombreux seigneurs. Puis il la prit, la déchira et la jeta au feu, en disant aux porteurs : « Dites de ma part à votre maître : » Ainsi puisse le Seigneur, notre Dieu, détruire la puissance des » traîtres ! » L'année suivante (679), Wilfrid parvint enfin en Italie après avoir traversé les Gaules où il fut reçu avec les plus grands honneurs. Le concile de Rome cassa tout ce qui s'était fait contre lui, et il revint en Angleterre présenter au roi Egfrid la sentence pontificale. Mais ce prince refusa de s'y soumettre. Wilfrid fut d'abord retenu prisonnier, puis envoyé en exil, et ce ne fut qu'à la mort du roi que Wilfrid put reprendre possession de son siége (680).

13. Après que cette affaire eut été terminée, le Pape s'occupa de la demande de Constantin Pogonat. Il réunit un concile de cent vingt-cinq évêques, auquel il lut les dépêches de l'empereur (679). Les Pères y renouvelèrent les condamnations précédemment portées contre les Monothélites et l'on élut les légats qui devaient présider, pour le souverain Pontife, au concile général convoqué à Constantinople. Ces légats étaient porteurs d'une lettre du Pape à Constantin. « Ne vous attendez pas, disait » humblement le saint Pontife, à trouver en ceux que nous en» voyons le don de l'éloquence, ni même la science parfaite des Ecri» tures : comment ces lumières auraient-elles pu se conserver au » milieu du tumulte des armes, dans des prélats obligés de ga» gner leur nourriture journalière par le travail des mains ? Le » patrimoine des Eglises est devenu la proie des Barbares. Tout » ce que ces prélats ont pu sauver de tant de ravages, c'est le » trésor de la foi, telle que nos Pères nous l'ont transmise, sans

» y rien ajouter, sans en rien retrancher. » Cette modestie du Pape était sans doute nécessaire pour désarmer la fausse science, la science sophistique et prétentieuse des Grecs, surtout dans un moment où ils allaient voir condamner cinq ou six de leurs patriarches. Car il ne faut pas oublier qu'à cette époque même les souverains Pontifes envoyaient en Angleterre des hommes véritablement instruits, qui éveillaient chez les peuples encore barbares, le goût des lettres, des arts et des sciences. Si les saints Papes de ce temps n'en parlent pas, parce que le bienfait eût perdu son mérite, c'est à l'histoire d'en parler, c'est à l'Europe reconnaissante d'en conserver le souvenir. Dans la même lettre, saint Agathon réfutait l'hérésie des Monothélites, par la constante tradition de l'Eglise romaine. « L'univers catholique, dit-» il, reconnaît cette Eglise pour la mère et la maîtresse de toutes » les autres. Par la grâce du Dieu tout-puissant, on ne la con-» vaincra jamais de s'être écartée du sentier de la tradition apos-» tolique ou d'avoir succombé à la dépravation des nouveautés » hérétiques. Telle qu'elle a reçu la foi de ses fondateurs, les » princes des Apôtres, telle elle l'a conservée sans tache, selon » la promesse que le Sauveur a faite à saint Pierre : *J'ai prié* » *pour toi, afin que ta foi ne vienne point à défaillir; lors donc* » *que tu seras converti, affermis tes frères.* En vertu de cette » promesse divine, les Pontifes apostoliques dont, malgré leur » indignité, nous sommes successeur, ont toujours soutenu la » cause de la foi. Ainsi, quand les évêques de Constantinople » s'efforcèrent d'introduire des nouveautés hérétiques dans » l'Eglise immaculée du Christ, mes prédécesseurs, d'aposto-» lique mémoire, n'ont point cessé de les exhorter, de les avertir, » de les conjurer d'abandonner ces doctrines erronées ou du » moins de garder le silence sur des questions dangereuses. » Ces dernière paroles font évidemment allusion aux lettres du pape Honorius Ier, qui, se méprenant sur la portée du Monothélisme à son origine, avait cru trop légèrement pouvoir l'éteindre en défendant de s'en occuper davantage.

14. Les prêtres Théodore et Georges et le diacre Jean, légats du Pape, étant arrivés à Constantinople porteurs de cette lettre et munis d'instructions détaillées, le sixième concile général s'ou-

vrit le 7 novembre 680, dans la salle du palais nommée en latin *Trullus*, c'est-à-dire le Dôme. Constantin Pogonat s'y rendit en personne. Il avait d'un côté, au rang le plus honorable, les légats du Pape; de l'autre, Georges, patriarche de Constantinople, qui succédait à Théodore, récemment exilé, et Macaire, patriarche d'Antioche. Le livre des Evangiles fut placé selon la coutume au milieu de l'assemblée. L'un des légats, adressant alors la parole à l'empereur, lui dit : « Il y a environ quarante-six ans que » les prélats de votre capitale, Sergius, Paul, Pyrrhus, Pierre, » ainsi que Cyrus d'Alexandrie, Théodore de Pharan et quelques » autres évêques, ont introduit dans l'Eglise d'Orient des nou- » veautés contraires à la foi. Ils prétendaient qu'il n'y a en Jésus- » Christ qu'une seule volonté et qu'une seule opération. Le Siége » apostolique a rejeté cette erreur et les a plusieurs fois engagés » à l'abandonner, mais toujours inutilement. C'est pourquoi » nous demandons à Votre Majesté Impériale qu'il lui plaise » d'ordonner aux fauteurs des nouvelles doctrines d'expliquer » leur origine et de nous dire d'où ils les ont apprises. » L'empereur ordonna à Georges de Constantinople et à Macaire d'Antioche, les deux chefs du parti Monothélite, de s'expliquer sur cette proposition. Macaire répondit : « La doctrine que nous sou- » tenons n'est point nouvelle. Elle a été enseignée par les con- » ciles œcuméniques, par les saints Pères, par le souverain pon- » tife Honorius, par les patriarches de Constantinople qu'on » vient de nommer et par Cyrus d'Alexandrie. Nous croyons, » nous enseignons comme eux et avec eux, qu'il n'y a en Jésus- » Christ qu'une seule volonté, qu'une seule opération et nous » sommes prêts à en fournir les preuves. » La discussion s'établit sur ce terrain et occupa le concile pendant dix-huit sessions. On examina tous les textes des Pères et tous les écrits allégués par les Monothélites en faveur de leur hérésie. La bibliothèque impériale fournit tous les documents originaux dont on avait besoin. La fameuse lettre de Mennas adressée au pape Vigile, dont il avait été si souvent question dans cette controverse, fut examinée avec soin; on prouva qu'elle était supposée et qu'une main hérétique l'avait jointe, après coup, aux actes du cinquième concile général. Les trois cahiers qui la contenaient étaient d'une

écriture différente et ne portaient ni le chiffre, ni la signature dont chaque feuille du reste du volume était revêtue. On lut ensuite la lettre de saint Agathon, qui définissait d'une manière précise la foi catholique au sujet des deux volontés en Jésus-Christ. Quand cette lecture fut achevée, tous les Pères du concile s'écrièrent unanimement : « Pierre a parlé par la bouche d'Aga-» thon ! Nous croyons avec lui qu'il y a deux volontés en Jésus-» Christ. Anathème à quiconque soutient le contraire ! » Georges d'Alexandrie, ébranlé par l'assentiment général, revint lui-même à la croyance orthodoxe et proposa le premier de rétablir sur les diptyques sacrés, le nom du pape Vitalien et celui de ses successeurs. Macaire d'Antioche s'obstina seul à soutenir l'hérésie. « J'aimerais mieux mourir mille fois, dit-il, que d'admettre » deux volontés en Jésus-Christ. » Malgré les instances des autres évêques et de ceux même de ses amis qui s'étaient rangés au sentiment catholique, il s'opiniâtra dans son erreur. Le concile le déposa séance tenante. Le moine Etienne, son disciple, voulut défendre sa cause ; il ne fit que s'attirer l'indignation des évêques, qui s'écrièrent : « *La question est éclaircie; chassez l'hérétique!* » Tous les textes des saints Pères cités par les légats, avaient été soigneusement vérifiés et trouvés conformes aux originaux. Restait à examiner la lettre d'Honorius, adressée à Sergius de Constantinople, dans laquelle ce souverain Pontife traitait la question naissante du Monothélisme comme une question oiseuse qu'il fallait dédaigner et laisser éteindre d'elle-même. Nous en avons parlé au pontificat d'Honorius. Ce Pape, trompé sur le véritable état des esprits en Orient, n'avait pas tardé à s'apercevoir lui-même que cette hérésie prendrait des proportions effrayantes et qu'il faudrait compter avec elle. Il était revenu sur sa décision ; mais la première lettre n'en subsistait pas moins et les Monothélites en citaient quelques expressions imprudentes comme un argument décisif en faveur de leur cause. Elle fut donc sérieusement examinée et condamnée par le concile. Nous ne devons pas dissimuler ici que le cardinal Baronius et d'autres savants regardent comme apocryphes les actes du sixième concile général où il est parlé de cette condamnation du pape Honorius. Mais le plus grand nombre des critiques consciencieux sont d'un

avis contraire. Ils s'accordent à dire : 1° que, selon la remarque faite par le pape Jean IV, qui avait été contemporain d'Honorius Ier, celui-ci, dans sa lettre à Sergius, n'enseigne point réellement le Monothélisme, mais défend de s'en occuper, comme d'une vaine logomachie. 2° Ils pensent qu'il a été condamné dans le sixième concile général pour la légèreté avec laquelle il traite une matière aussi grave, pour la négligence avec laquelle il compromet l'autorité apostolique, en dédaignant témérairement une hérésie qui devait avoir des conséquences si désastreuses. Il reste donc établi que, dans la lettre à Sergius, condamnée par le sixième concile général, Honorius ne portait aucune décision dogmatique en matière de foi. Il ne définissait point la question du Monothélisme ni la doctrine catholique qui lui est opposée. Il recommandait seulement ce qu'il croyait prudent alors, de ne point troubler la paix de l'Eglise en y introduisant par une controverse nouvelle le germe de nouvelles dissensions (1). Sa condamnation ne touche donc en rien la question d'infaillibilité des souverains Pontifes, quand ils prononcent, *ex cathedrâ*, une décision solennelle en matière dogmatique. Toutes les opérations du concile étant terminées, on y lut la définition de foi. Les Pères disaient : « Par l'inspiration de l'Esprit saint, acquiesçant » à la lettre dogmatique de notre très saint Père et souverain » Pontife Agathon, nous proclamons en Jésus-Christ deux na» tures avec deux volontés et deux opérations propres. Nous » anathématisons Théodore de Pharan, Sergius, Paul, Pyrrhus » et Pierre de Constantinople, Cyrus d'Alexandrie et la lettre du » pape Honorius, en tant qu'elle leur est favorable Nous ana» thématisons de plus Macaire d'Antioche et Etienne son disciple. » Nous avons suivi l'enseignement du Pape et lui-même a suivi » les traditions des Apôtres et des Pères. Si nous avons vaincu

(1) « Si l'on peut blâmer le sens naturel et grammatical de la lettre d'Hono» rius, du moins le sens général du rescrit de ce pape a été solidement justifié ; » en sorte qu'il ne s'ensuit rien contre l'infaillibilité de l'Eglise dans les faits » dogmatiques. Au reste, Honorius ne cessa, jusqu'à son dernier soupir, de pro» fesser et de défendre la vérité, d'exhorter, de menacer ces mêmes Monothélites, » dont on l'accusa, depuis, d'avoir embrassé les opinions. » (*Hist. de la Papauté*, par M. le baron HENRION, 2e édit., Paris ; in-12, p. 128.)

» l'ennemi, le Chef suprême des Apôtres combattait avec nous : » car nous avions à notre tête son imitateur et son héritier, le » successeur de sa chaire, le saint Pontife qui illustre par sa » doctrine la vérité catholique. O prince, Constantin nouveau » d'un nouvel Arius, l'ancienne Rome vous a offert une confes- » sion de foi émanée de Dieu même. Une lettre de l'Occident a » ramené le jour de la vérité. Pierre a parlé par la bouche » d'Agathon. » Ce discours fut souscrit par cent soixante-cinq évêques. Les actes du concile furent adressés à saint Agathon, « afin, disent les Pères dans leur lettre d'envoi, que Sa Sainteté » daigne les confirmer et y mettre le sceau par ses vénérables » rescrits. » Avant de quitter Constantinople, les légats obtinrent de Constantin Pogonat la remise des trois mille sous d'or qui devaient être payés aux empereurs à chaque élection des Papes, et il fut convenu que ce tribut ne serait plus désormais imposé au Saint-Siége. Cet abus introduit sous Athalaric s'était continué, comme nous l'avons vu, sous les empereurs d'Orient. Constantin y mit cependant la condition que le pape nouvellement élu ne serait ordonné qu'après le consentement de l'empereur.

15. Saint Agathon était mort (10 janvier 682), avant le retour de ses légats à Rome. Saint Léon II, napolitain de naissance, lui fut donné pour successeur (17 août 682).

§ 4. Pontificat de saint Léon II. (17 août 682-28 juin 683.)

16. Le nouveau pape ne régna pas un an. Dans ce court intervalle, il eut le temps d'examiner les actes du sixième concile œcuménique, et de les confirmer de son autorité. En les lui envoyant, Constantin lui écrivit une lettre avec cette suscription : « Au très saint et bienheureux Léon, pontife de l'*ancienne* » *Rome* (1) et pape œcuménique. » « La lettre du pape Agathon, » ajoute-t-il, a été unanimement trouvée conforme aux Ecritures, » aux conciles et à la doctrine des saints Pères. Nous contem- » plions des yeux de notre âme le prince des Apôtres lui-même, » dans la personne de son successeur, expliquant divinement le

(1) On sait que, dans le style de la chancellerie impériale, Constantinople s'appelait la *Rome nouvelle*.

» mystère de l'Incarnation, et y disant au Seigneur : *Vous êtes* » *le Christ*, *Fils du Dieu vivant !* Macaire d'Antioche et quel» ques-uns de ses disciples ont seuls opiniâtrément refusé de » reconnaître la véritable doctrine enseignée par le Siége apos» tolique. Ils nous ont prié de les renvoyer à Votre Béatitude, ce » que nous avons fait, et nous laissons tout ce qui les regarde à » votre jugement paternel. » Il termine en priant le Pape d'envoyer au plus tôt, à Constantinople, un légat chargé de représenter le Saint-Siége dans toutes les affaires ecclésiastiques. Léon II, ayant reçu les actes du concile général, s'empressa de les adresser aux évêques d'Espagne, dont aucun n'avait assisté au concile romain de 680, sous Agathon, où l'on avait préparé les instructions d'après lesquelles les légats devaient diriger le concile général. Pierre, notaire de l'Eglise romaine, fut chargé de les remettre à l'archevêque de Tolède, saint Julien, avec un rescrit pontifical, par lequel Léon II lui ordonnait « de faire » connaître la définition du concile de Constantinople à tous les » évêques et à tout le peuple d'Espagne ; d'y faire souscrire les » évêques, et d'envoyer à Rome les souscriptions, pour qu'elles » fussent déposées près de la Confession de Saint-Pierre. » Le souverain Pontife lui-même mit la plus grande diligence à les examiner et, l'année suivante (683), il envoya à Constantinople, en qualité de légat, Constantin, sous-diacre régionnaire du Siége apostolique. Il était chargé, pour l'empereur, d'une lettre datée du 16 mai 683, où le Pape dit, en parlant de ces actes : « Les » ayant soigneusement examinés, nous les avons trouvés con» formes à ce que les légats nous avaient rapporté ; nous nous » sommes convaincu que le sixième concile a suivi exactement » les instructions du Siége apostolique, et qu'il s'accorde avec » les définitions des cinq précédents conciles œcuméniques. C'est » pourquoi nous consentons à la publication de ces décrets ; nous » les confirmons par l'autorité de saint Pierre et nous voulons » qu'ils aient force de loi, comme ceux des cinq autres conciles » universels. Nous anathématisons tous ceux qu'il a déjà ana» thématisés, et, en particulier, Macaire, précédemment pa» triarche d'Antioche, avec tous ses complices. Nous avons fait » tous nos efforts, comme vous nous y exhortiez par vos lettres,

» pour les instruire et les ramener à la vraie foi; mais ils sont » demeurés opiniâtres. » Ce fut le dernier acte du pontificat de Léon II, qui mourut le 28 juin 683. Ce pape aimait beaucoup la musique grave de l'Eglise; il perfectionna le chant grégorien et composa plusieurs modes nouveaux pour le chant des hymnes sacrées. Il régla aussi ce qui regardait la cérémonie du *baiser de paix* à la messe et l'*aspersion de l'eau bénite* sur le peuple.

§ 5. Pontificat de saint Benoît II. (26 juin 684-8 mai 685.)

17. Saint Benoît II, romain de naissance, fut élu pape le 6 juin 684. « Elevé dans la pauvreté, dit Fleury, il se montra doux, » patient, libéral, appliqué à l'étude des saintes lettres, et savant » dans les régles du chant ecclésiastique. » Constantin IV, qui le connaissait personnellement et qui appréciait ses éminentes qualités, décréta qu'à l'avenir l'élection du pape n'aurait plus besoin de la confirmation de l'empereur, ni de celle de l'exarque de Ravenne. Depuis longtemps, à Rome, on avait sollicité cette mesure sans l'obtenir. Malheureusement on n'en jouit pas longtemps; car Justinien II, fils et successeur de Pogonat, n'ayant aucun égard à la décision de son père, renouvela le même abus, en confiant à l'exarque de Ravenne la mission de confirmer le pape Conon.

18. Le roi Ervige, successeur de Wamba, qui gouvernait alors l'Espagne, reçut (684) une lettre du nouveau pape, qui le pressait, comme nous l'avons vu, de recueillir les souscriptions des évêques espagnols aux décrets du sixième concile général. Des conciles provinciaux se réunirent donc dans toute l'Espagne. La foi de l'Eglise catholique y fut solennellement reconnue. Celui de Tolède (quatorzième), outre les souscriptions de ses dix-huit évêques, envoya au pape saint Benoît II un ouvrage spécial, où la question du Monothélisme était traitée *ex professo*. Le souverain Pontife trouva dans ce *Mémoire* quelques expressions inconsidérées, qui pouvaient donner lieu à des erreurs ou à des controverses. Par délicatesse, Benoît II n'en dit rien dans la lettre de réception qu'il adressa à l'archevêque de Tolède. Il se

contenta d'en faire la remarque de vive voix aux députés des évêques d'Espagne, qui répondirent la même année pour expliquer et justifier le sens des propositions ambiguës de leur *Mémoire*. Cependant le souverain Pontife faisait tous ses efforts pour amener la conversion de Macaire d'Antioche, qui était toujours en exil à Rome. Il lui donna un dernier délai de six semaines, pendant lesquelles, chaque jour, il envoyait un docteur catholique conférer avec lui ; mais l'hérétique demeura inflexible, et le Pape maintint toutes les condamnations précédemment portées contre lui.

19. Un fait politique qui prouve toute l'importance que la Papauté avait acquise alors, signala les derniers mois du pontificat de Benoît II. Constantin Pogonat, parvenu à un âge assez avancé, n'était point sans inquiétude sur le sort futur de ses deux fils, et surtout de Justinien, l'aîné, auquel il destinait la couronne. Des complots s'étaient organisés au sein même de sa cour, et ses deux frères, oncles des jeunes princes, en étaient les chefs. D'un autre côté, ses armes avaient essuyé plusieurs échecs contre les Bulgares, auxquels il s'était vu contraint de payer un tribut. Dans ces circonstances difficiles, Contantin IV crut qu'il lui serait prudent d'assurer à ses deux fils, Justinien et Héraclius, l'appui du souverain Pontife. C'est pourquoi il envoya à Rome les tresses de leurs cheveux, qui furent reçues par le Pape, le clergé et l'armée. C'était une espèce d'adoption usitée à cette époque, et celui qui recevait les cheveux d'un jeune homme était considéré comme son père. Le Saint-Siége était en effet, à cette époque, la seule institution qui présentât des garanties de stabilité et de durée. Quiconque voulait vivre devait s'appuyer sur lui. Le pape Benoît II mourut peu de temps après cette adoption solennelle, qui plaçait les Césars de Constantinople sous la protection du Pontife romain (8 mai 685). Constantin IV Pogonat ne lui survécut que quelques mois (septembre 685). Il emporta au tombeau la réputation d'un prince pieux, habile, sage et vaillant. Justinien II, son fils, qui lui succéda, se montra indigne de l'adoption apostolique, et sembla, par sa mauvaise administration et ses désordres, prendre à tâche de faire regretter son père.

§ 6. **Pontificat de Jean V.** (25 juillet 685-2 août 686.)

20. Jean V fut donné pour successeur à saint Benoît II, le 25 juillet 685. Il avait été légat du pape Agathon, au sixième concile général, et s'y était montré aussi plein de science que d'habileté et de modération. Son élection se fit suivant le droit légitime, interrompu depuis si longtemps, c'est-à-dire sans la participation du pouvoir civil des empereurs d'Orient. Proclamé dans l'église de Latran, par le consentement unanime du clergé et du peuple, il fut immédiatement conduit au palais pontifical, et, le lendemain, il fut ordonné par les trois évêques d'Ostie, de Porto et de Velletri. Son pontificat ne devait être que d'une année. Il rétablit sous la juridiction du Siége apostolique les Églises de Sardaigne. On les en avait détachées pour les placer sous la dépendance des archevêques de Cagliari; mais comme ces derniers abusaient de ce droit, un décret du pape saint Martin Ier était déjà intervenu pour le leur retirer. Malgré cette prohibition, Citonat, archevêque de Cagliari, avait ordonné Novellus pour l'Eglise de Torres, sans la permission de Jean V. Ce pape tint un concile où Novellus fut remis sous la juridiction immédiate dn Saint-Siége, par un acte authentique qui fut déposé dans les archives de l'Eglise romaine. Jean V, dont les longs travaux employés au service de l'Église avaient usé la constitution, mourut le 2 août 686. Le dérangement de sa santé lui permit à peine de faire les ordinations épiscopales que nous voyons si soigneusement comptées par les anciens auteurs entre les fonctions les plus régulières des papes.

§ 7. **Pontificat de Conon.** (21 octobre 686-21 septembre 687.)

21. Justinien II avait déjà révoqué le décret par lequel Constantin Pogonat, son père, rendait indépendantes les élections des souverains Pontifes. Le nouvel empereur les soumettait de nouveau à l'approbation de l'exarque de Ravenne. Cette mesure odieuse ne tarda pas à porter ses fruits. Deux antipapes, Pierre et Théodore, soutenus, le premier par le clergé, le second par les magistrats et l'armée, se disputèrent deux mois le souverain pontificat, après la mort de Jean V. Enfin, pour couper court à toutes les brigues, le clergé porta ses suffrages sur Conon, ori-

ginaire de Temeswar, ville de la basse Mysie. C'était un vieillard d'un extérieur vénérable, vrai dans ses paroles, simple, paisible, étranger à toutes les factions, mais peu expérimenté dans les affaires. Il fut obligé de solliciter, pour son ordination, le consentement de l'exarque de Ravenne. Justinien II lui en donna l'ordre par deux lettres, et, comme pour couvrir cette injuste vexation par une largesse, le pupille sitôt émancipé du Saint-Siége remettait la capitation que payaient, à la cour de Constantinople, les patrimoines ecclésiastiques du Brutium et de la Lucanie; il ordonnait, en outre, la restitution des serfs de ces patrimoines et de ceux de Sicile, que la milice retenait en otage.

22. Durant les pontificats qui se succédèrent si rapidement à Rome, depuis saint Donus I[er] jusqu'à Conon, la foi faisait de nouvelles conquêtes par les efforts de missionnaires qui évangélisaient les païens de la Germanie. Saint Willebrod, anglais du Northumberland, élevé par saint Wilfrid, et saint Vulfran, né à Maurillac (maintenant Milly, près d'Etampes), se consacraient à la conversion de la Frise et luttaient, par une vie remplie de prodiges, contre la cruauté et la superstition de Radbod, duc de ce pays. Les deux saints Evald, apôtres des Saxons, mouraient, martyrs de leur foi, sur les bords du Rhin. Saint Kilian, d'une illustre famille de la Grande-Bretagne, sollicitait du pape Conon et obtenait la permission d'aller prêcher l'Evangile en Franconie. Sa mission obtint d'abord un grand succès à Wurtzbourg, mais il fut pris injustement en haine par Geilane, femme du duc Gozbert, qui gouvernait cette contrée. Dans un moment où le saint évêque et ses compagnons chantaient les louanges du Seigneur, Geilane les fit arrêter, et ils souffrirent plus tard le martyre avec un courage digne des plus beaux temps de la primitive Eglise.

23. Conon mourait à Rome (21 septembre 687) après un pontificat d'un peu moins d'un an. On lui reproche la faiblesse avec laquelle il céda aux artifices du diacre de Syracuse Constantin : il lui donna la place d'électeur du patrimoine de Sicile. Le gouverneur de cette province fut obligé de sévir contre lui à cause des plaintes que portèrent les Siciliens, auxquels il ne cessait de susciter d'injustes procès.

CHAPITRE IX.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT SERGIUS Ier. (15 décembre 687-8 septembre 701.)

1. Antipapes Pascal et Théodore. Election de saint Sergius Ier. - 2. Quinzième et seizième conciles de Tolède. — 3. Dix-septième concile de Tolède. — 4. Concile *in Trullo*. Attentat contre la personne de Sergius Ier. — 5. Prise de Carthage par les Sarrasins, qui éteignent la domination romaine en Afrique. Justinien II Rinotmète est exilé dans la Chersonèse Taurique. — 6. Antipape Jean à Rome. Mort de saint Sergius Ier.

§ 2. PONTIFICAT DE JEAN VI. (30 octobre 701-12 janvier 705.)

7. Le peuple romain défend Jean VI contre les attaques de Théophylacte, exarque de Ravenne. Attachement des populations italiennes aux souverains Pontifes. — 8. Concile de Nesterfield en Angleterre. Saint Wilfrid y comparaît comme accusé. Il en appelle au pape Jean VI, dans un concile tenu à Rome qui le déclare innocent. — 9. Pèlerinage en Terre Sainte. Progrès du mouvement religieux en Angleterre. — 10. Mort de Jean VI. Mosquée de Damas.

§ 3. PONTIFICAT DE JEAN VII. (1er mars 705-18 octobre 707.)

11. Donation des Alpes Cottiennes au Saint-Siége, par Aribert II, roi des Lombards. — 12. Restauration de Justinien II Rinotmète. — 13. Jean VII refuse d'approuver les actes du concile *in Trullo*. Sa mort.

§ 4. PONTIFICAT DE SISINNIUS. (19 janvier 708-7 février 708.)

14. Election et mort de Sisinnius.

§ 5. PONTIFICAT DE CONSTANTIN. (25 mars 708-9 avril 715.)

15. Pillage de la ville de Ravenne par les troupes de Justinien II. — 16. Voyage du Pape à Constantinople. — 17. Bardane Philippique détrône Justinien II et se déclare protecteur des Monothélites. Anastase II, son successeur, rétablit l'orthodoxie en Orient. — 18. Les Maures en Espagne. — 19. Mort de Constantin.

§ 1. **Pontificat de saint Sergius Ier.** (15 déc. 687-8 sept. 701.)

1. Le pontificat de Conon avait été trop court pour que les partis se fussent désistés de leurs prétentions. Après sa mort une nouvelle division sépara le peuple de Rome. Une faction élut l'archidiacre Pascal; une autre l'archiprêtre Théodore. Les par-

tisans de celui-ci se rendirent maîtres de l'intérieur du palais de Latran; leurs adversaires en occupaient tout l'extérieur. Le tumulte croissait et menaçait de devenir sanglant. Le clergé, les magistrats et le peuple fixèrent alors leur choix sur le prêtre Sergius, qu'ils conduisirent en triomphe au palais de Latran. Les portes s'ouvrirent devant eux. Théodore fut un des premiers à saluer le nouveau Pontife et à reconnaître son autorité. Pascal ne voulut point céder. Il fut dégradé et confiné dans un monastère où il mourut impénitent. C'était ainsi que saint Sergius inaugurait, au milieu d'une tempête, un pontificat réservé à bien d'autres orages. Les premières années en furent cependant toutes pacifiques.

2. Le quinzième concile de Tolède sous le règne d'Egica, gendre et successeur d'Ervige, confirma l'acceptation du sixième concile général et expliqua, dans le sens catholique, les propositions que Benoît II avait trouvées équivoques dans le *Mémoire* de l'archevêque de Tolède (11 mai 688). Quatre ans après (693) le seizième concile de Tolède formulait encore un grand nombre de canons de discipline. Les plus remarquables sont relatifs à l'état des Juifs en Espagne, à la tenue matérielle des églises et à l'administration du sacrement d'Eucharistie. On y déclare que les Juifs convertis seront exempts des tributs qu'ils payaient au fisc, et que ceux qui demeureront endurcis continueront à être soumis à la législation sévère, déjà en vigueur contre eux. — Il y avait en Espagne plusieurs églises abandonnées, parce qu'elles étaient trop pauvres pour entretenir un prêtre. On y offrait rarement le saint sacrifice et elles tombaient en ruine. Pour venir à leur aide le concile ordonne aux évêques d'employer en réparations le tiers du revenu des églises de la campagne que les canons leur accordaient. — Quelques prêtres employaient pour le sacrifice de la messe du pain ordinaire, dont ils coupaient en rond une parcelle. Le concile ordonne de ne se servir, pour cet usage sacré, que d'un pain entier, qui soit blanc, fait exprès et en petite quantité, *puisqu'il ne doit point être une nourriture corporelle, mais l'aliment des âmes,* et qu'il doit être facile à conserver dans une petite custode. On faisait donc, dès lors, les hosties du sacrifice à peu près telles qu'elles sont aujourd'hui.

3. Le dix-septième concile de Tolède (694) fut tenu, l'année suivante, dans l'église de Sainte-Léocadie. Les Juifs d'Espagne, qui venaient d'être convaincus d'avoir conspiré contre l'Etat, sont condamnés à l'esclavage et leurs biens confisqués. La royauté élective des Goths avait beaucoup à souffrir des entreprises quotidiennes de ce peuple toujours vaincu et jamais dompté. Cette circonstance explique la sévérité du concile à leur égard. On renouvelle une loi déjà portée précédemment, qui défendait aux veuves des rois de se remarier, sans doute par le motif politique d'assurer la stabilité du règne présent. Les autres canons traitent de matières liturgiques. Il est recommandé aux évêques et aux prêtres de dépouiller les autels de tous leurs ornements le jeudi saint; cette cérémonie se pratique encore aujourd'hui. On insiste aussi, pour le même jour, sur le lavement des pieds, qui devait se pratiquer en mémoire de ce qu'avait fait Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même lors de la Cène.

4. Tandis qu'unie dans la soumission au Pontife romain l'Espagne se constituait sous les lois d'une discipline énergique, l'Eglise de Constantinople, cédant à son perpétuel amour du changement et des nouveautés, préparait encore des semences de troubles et de discorde. Justinien II, depuis son avénement au trône, avait continué de manifester des sentiments de haine et de méchanceté. Dur, présomptueux, il rêvait une monarchie universelle dont il voulait être le chef. Il prétendait même associer l'autorité spirituelle au sceptre des Césars. L'ordre qu'il avait donné de soumettre l'élection des souverains Pontifes à l'exarque de Ravenne, son lieutenant en Italie, tenait à ces projets ambitieux. Sous prétexte que le sixième concile général n'avait point formulé de canons de discipline, il réunit à Constantinople un conciliabule d'évêques, qu'on désigne ordinairement sous le nom de *concile in Trullo* (*dôme*), parce qu'il fut tenu dans la salle du Dôme, au palais impérial. On l'appelle aussi *quinisexte*, parce qu'il devait être comme le supplément des cinquième et sixième conciles généraux (692). Les prélats, convoqués par ordre de l'empereur, se montrèrent d'un servilisme honteux. La puissance spirituelle fut partout subordonnée au pouvoir civil. Le mariage des prêtres fut permis, contraire-

ment à toutes les règles canoniques de l'Orient et de l'Occident. Le pape saint Gélase et l'Eglise romaine avaient rangé parmi les écrits apocryphes les canons dits *des Apôtres*. Le concile *in Trullo* les déclare authentiques et obligatoires ; or, il s'en trouve un parmi eux qui enseigne ouvertement l'hérésie des Rebaptisants. Les cent deux canons rédigés par cette assemblée, qui s'intitulait pompeusement *concile œcuménique*, et que le vénérable Bède nomme bien plus justement *concile erratique*, furent soumis à l'approbation de Sergius, qui la refusa. Justinien II, irrité de cette résistance, donna ordre publiquement à Zacharie, son écuyer, d'aller enlever le Pape et de le conduire à Constantinople. L'écuyer trouva tout le peuple romain sous les armes pour défendre son Pasteur. La milice de l'exarchat accourut aussi dans le même dessein ; la ville retentissait de cris et de menaces (693). Zacharie poursuivi se réfugia dans l'appartement même du souverain Pontife, le priant de lui sauver la vie. Les ambassadeurs lombards, qui résidaient à Rome, envoyèrent en même temps à Ravenne des courriers pour demander des troupes et délivrer Sergius. Tout à coup on répand le bruit que, par le concours d'une ruse et d'une audace inexplicables, le Pape a été enlevé et embarqué sur le Tibre. L'armée de Ravenne envahit sur-le-champ le palais, demande tumultueusement à voir le Pape et menace d'enfoncer les portes si on ne les lui ouvre à l'instant. Zacharie, caché sous le lit même du Pontife, craint d'être surpris et le conjure de ne pas l'abandonner. Sergius lui promet sa protection, fait ouvrir les portes, se présente au peuple et aux soldats qui baisent sa main et ses vêtements. Ce n'était plus le temps où un empereur enlevait si cruellement le pape saint Martin Ier. On se souvenait des indignes traitements qu'avait soufferts ce martyr, et l'on savait que Justinien II ne serait pas moins barbare que Constant II, son aïeul. La présence du Pape apaisa le peuple. Sergius bénit la multitude et demanda la grâce de Zacharie, qui lui fut accordée par acclamation. On força néanmoins ce dernier à quitter Rome à l'instant même. Il eut la liberté d'aller annoncer à Justinien II, son maître, que la puissance impériale échouerait désormais contre les Pontifes ainsi environnés de l'affection des peuples.

5. Ce prince commençait dès lors à sentir la main de la justice divine s'appesantir sur sa tête. On ne touche pas impunément à l'oint du Seigneur. Une guerre désastreuse, témérairement entreprise par Justinien II, eut pour résultat la perte de l'Afrique. L'empereur avait d'abord envoyé contre les Musulmans, qui assiégeaient Carthage, le patrice Jean, grand capitaine, dont les premiers combats furent des triomphes. Mais, l'année suivante (696), les Sarrasins reviennent avec des forces supérieures, prennent définitivement Carthage, s'emparent de tout le pays et éteignent ainsi la puissance romaine en Afrique. Elle y avait duré huit cent cinquante ans, depuis l'an 608 de Rome, époque de la prise de Carthage par Scipion l'Africain. Justinien II poursuivait de son côté la guerre contre les Bulgares. Défait dans une bataille sanglante, il revient en fugitif à Constantinople. Un corps d'auxiliaires esclavons l'avait trahi. Par une lâche et barbare vengeance, l'empereur fait jeter à la mer les femmes, les enfants et les vieillards esclavons qui se trouvaient à Constantinople. Cette cruauté stupide le rendit l'objet de l'exécration publique. Dans sa rage impuissante, il avait formé le projet d'égorger en masse, pendant une nuit, les habitants de la cité impériale. Informé de cet horrible dessein, le patrice Léonce se saisit de l'empereur, lui fait couper le nez (1), l'exile dans la Chersonèse Taurique et se revêt lui-même de la pourpre qu'un nouvel usurpateur, Tibère Absimare, lui enlève deux ans après (698).

6. Cependant Rome était en proie à de nouvelles factions. Un antipape, nommé Jean, soutenu par le crédit de l'exarque de Ravenne, avait fait exiler saint Sergius Ier. Le courageux Pontife demeura sept années loin de son peuple bien-aimé qui subissait la violence de l'usurpateur sans cesser de demeurer fidèle au Pape légitime. A son retour, Sergius prononça l'excommunication et l'anathème contre Jean et ses fauteurs. Jusque-là, l'archevêque d'Aquilée et ses suffragants avaient refusé de souscrire aux actes du concile de Chalcédoine contre les *Trois chapitres*. Saint Sergius les ramena à l'unité de l'Eglise catholique par la douceur et la persuasion. Il employa le reste de son pon-

(1) Justinien II fut dès lors surnommé *Rinotmète*, c'est-à-dire *Nez coupé*.

tificat à seconder les efforts des ouvriers apostoliques qui évangélisaient la Germanie. Il sacra saint Willebrod évêque des Frisons, avec le titre et les droits de métropolitain. Il institua ensuite des procesions solennelles aux trois fêtes principales de la sainte Vierge Marie : l'Annonciation, la Nativité et l'Assomption, qu'on appelait alors *Dormitio beatæ Virginis* Saint Sergius Ier mourut, le 8 septembre 701, après un pontificat de près de quatorze ans.

§ 2. Pontificat de Jean VI. (30 octobre 701-12 janvier 705.)

7. Jean VI, grec de nation, fut élu Pape le 30 octobre 701. A peine l'empereur Tibère Absimare eut-il connu cette exaltation, qu'il expédia à Rome l'exarque de Ravenne, Théophylacte, patricien, pour obtenir du Pape, par la force, la ratification de certaines mesures injustes. Mais l'armée italienne qui, peu de temps auparavant, avait défendu Sergius, déclara qu'elle vengerait tout attentat entrepris contre la personne du souverain Pontife. Le temps des Calliopas ou des Zacharie était passé. Dans leur indignation, les soldats et le peuple allaient frapper l'exarque si Jean ne se fût interposé. Baronius fait observer ici combien la Papauté était devenue une puissance chère à l'Italie, puique, à chaque nouvelle attaque des empereurs contre les Papes, ces derniers voyaient toute la population romaine se lever pour leur cause. Dès ce moment, le pouvoir des exarques commença à décliner, tandis que celui du souverain pontificat ne fit que s'accroître, ralliant autour de lui tous les principes d'ordre, de sagesse et de stabilité gouvernementales. Aussi, quand Charlemagne, à la fin du huitième siècle, fondera le pouvoir temporel de la Papauté et le rendra indépendant des révolutions politiques ou des caprices impériaux, il obéira au vœu général de l'opinion et au plus ardent désir des peuples. Et, chose remarquable! cette transformation survenue dans l'Eglise, qui fera passer les Pontifes romains de l'ombre des Catacombes aux splendeurs du Vatican, se sera naturellement opérée sans intrigues, sans déchirements, sans luttes sanglantes, sans avoir coûté une larme à l'humanité. C'est que les Papes n'usaient de leur influence que pour le bien

des peuples. Au milieu des bouleversements politiques qui désolaient continuellement ces siècles de transition et de troubles, leurs voix étaient toujours pacifiques, leurs actions étaient toutes empreintes du sceau de la charité. En 702, le duc lombard de Bénévent, Gisulfe, se jette inopinément avec une armée formidable sur le territoire de la Campanie, livrant les villes aux flammes, pillant les maisons, les monastères, les églises et traînant à sa suite des multitudes de captifs. Jean VI envoie aussitôt des évêques avec de grandes sommes tirées des trésors de l'Eglise romaine, les charge d'acheter la paix et de payer la rançon de tous les prisonniers. Cette noble et généreuse politique de Jean VI était depuis trois siècles celle de tous ses prédécesseurs. Est-il étonnant que l'influence, la force morale, la confiance de l'opinion aient environné un tel pouvoir? Voilà par quelles circonstances et par quels moyens les Papes sont devenus peu à peu les souverains temporels de Rome et d'une portion de l'Italie. Ils l'étaient de fait avant de le devenir de droit. Les peuples, partout opprimés par des tyrans de toutes nations et de toute origine, ne voyant de protection que dans les souverains Pontifes, se donnèrent à eux par affection et par reconnaissance.

8. En 703, le roi du Northumberland, Alfrid, assembla un concile des évêques d'Angleterre, à Nesterfield, à cinq lieues de Ripon. Il fut présidé par Bretwald, archevêque de Cantorbéry. Saint Wilfrid, toujours retenu en exil par l'injustice du roi, y fut mandé pour se justifier des chefs d'accusation qui pesaient sur lui. L'auguste vieillard parut avec une contenance modeste, mais ferme et digne, au milieu de l'assemblée. Il mit sous les yeux des évêques les lettres de réhabilitation qu'il avait reçues des mains du Pape saint Agathon vingt-trois ans auparavant. Mais la haine d'Alfrid n'était pas encore satisfaite. On présenta par son ordre, à saint Wilfrid, une renonciation formelle au siége d'York, qu'on voulut le forcer de souscrire. Le saint évêque répondit avec une noble hardiesse : « Pourquoi voulez-vous me » réduire à cette odieuse extrémité de me condamner moi-même? » Ne serait-ce pas un sujet de scandale pour toute la Grande-» Bretagne qui sait que depuis près de quarante ans, malgré mon » indignité, je suis revêtu du caractère épiscopal? J'en appelle

» au Siége apostolique de toutes les violences qu'on prétend me » faire subir, et j'invite ceux d'entre vous qui veulent me déposer » à venir aujourd'hui avec moi à Rome y solliciter un jugement » solennel. » Wilfrid s'embarqua en effet, et vint implorer une seconde fois la justice du Saint-Siége. Des députés, de la part de Bretwald, l'y suivirent. Jean IV assembla un concile pour examiner mûrement l'affaire. L'innocence de saint Wilfrid y fut encore une fois solennellement proclamée. Le Pape le renvoya avec des lettres pour Alfrid, et Ethelrède, roi des Merciens, qu'il engageait à rétablir saint Wilfrid dans sa métropole d'York. A son retour en Angleterre, le saint évêque apprit qu'Ethelrède avait quitté le gouvernement de ses Etats pour se renfermer dans un monastère, et s'y préparer par une pieuse vie à la couronne du ciel. Alfrid ne se montra pas plus disposé à suivre les conseils de Jean VI que ceux du Pape saint Agathon. Mais sa mort (705) ne tarda pas à rendre saint Wilfrid à la liberté. Il reprit enfin possession de son Eglise d'York, où il mourut comblé de vertus et d'années (709).

9. Cette époque voyait commencer, parmi les chrétiens d'Occident, les pèlerinages en Terre-Sainte. Un évêque gaulois, nommé Arculfe, et un ermite, originaire de Bourgogne, nommé Pierre, visitèrent les saints lieux, parcoururent la Palestine, la Syrie, l'Egypte, et revinrent par mer à Constantinople. La relation de leur voyage fut écrite sous leur dictée, par saint Adamman, abbé d'un monastère de l'île de Hi, sur les côtes occidentales de la Grande-Bretagne, où les deux pèlerins, à leur retour, avaient été jetés par la tempête (705). L'Angleterre continuait à fournir des modèles de science et de vertus ecclésiastiques. Saint Céolfrid, disciple et successeur de saint Benoît Biscop, était abbé des monastères unis de Viremouth et de Jarou. Il acheva de détruire l'abus irlandais, relatif à la célébration de la Pâque. Il introduisit de plus, dans le clergé et les moines d'Angleterre, la coutume romaine de porter la tonsure ronde et entière. Jusque-là, les prêtres de la Grande-Bretagne ne la portaient que sur le devant de la tête. Céolfrid mourut en France, dans la ville de Langres, qu'il traversait pour se rendre à Rome (25 septembre 716). Une autre lumière de l'Eglise anglicane était saint Al-

thelme ou Adhelme, premier évêque de Schirbury, depuis Salisbury. Toutes les sciences lui étaient familières. Outre la poétique et la versification anglaise, qu'il cultiva le premier, il étudia les lois romaines, la philosophie, le droit canonique, les sciences exactes et l'astronomie. Sa réputation était si grande, que les étrangers eux-mêmes venaient, des contrées les plus lointaines, pour le consulter. Nous avons de lui une lettre, adressée au roi et au clergé des Saxons occidentaux, au sujet de la célébration de la Pâque, et un *Traité de la Virginité*, écrit en vers et en prose mêlés, à la manière de Sédulius. Les vers sont trop souvent hérissés de mots grecs; la prose accumule trop de synonymes et d'épithètes surabondantes. L'érudition n'y est pas assez digérée. Toutefois, si l'on veut se rappeler que l'auteur était le premier Anglo-Saxon qui écrivît en latin, on ne peut s'empêcher de lui reconnaître un véritable talent. Saint Adhelme mourut en 709.

10. Le pape Jean VI avait terminé son pontificat l'an 705, l'année même où le calife Walid faisait construire la célèbre mosquée de Damas. On dit qu'il offrit aux chrétiens, pour acheter leur cathédrale, une somme considérable. Ceux-ci la refusèrent. Le fier musulman s'empara de vive force de l'église, la renversa, et fit construire sur l'emplacement sa mosquée à Mahomet. L'Islamisme et la chrétienté ne devaient pas tarder à mesurer leurs forces sur des champs de bataille plus considérables.

§ 3. **Pontificat de Jean VII.** (1er mars 705-18 octobre 707.)

11. Jean VII était élevé sur la chaire de saint Pierre, le 1er mars 705. « De son temps, dit Paul Diacre, historien des » Lombards, le roi Aribert II rendit au Saint-Siége le patrimoine » des Alpes Cottiennes, qui avaient appartenu autrefois aux Pon- » tifes romains. mais que les Lombards avaient depuis usurpées. » Aribert envoya à Rome cet acte de donation écrit en lettres » d'or (1). » Les Alpes Cottiennes, ainsi nommées du roi Cottius, contemporain d'Auguste et allié des Romains, s'étendaient, suivant Paul Diacre, du côté de l'Orient, jusqu'à la mer de Tos-

(1) Cette donation fut depuis confirmée par Luitprand, roi des Lombards, sous le pontificat de Grégoire II.

tane, et du côté de l'Occident, jusqu'à la Gaule. Elles comprenaient les villes d'Aix, de Dertone, de Bobbio, de Gênes et de Savone. Ces faits sont remarquables. Nous avons fait observer que, sous le pontificat de saint Grégoire-le-Grand, l'Eglise romaine possédait déjà, en propriété, les villes de Gallipoli, d'Otrante et de Naples. On voit que la Providence préparait la souveraineté et l'indépendance temporelle des Papes, et que Charlemagne ne fera qu'y mettre la dernière main.

12. Cependant Justinien II Rinotmète avait trouvé moyen de s'échapper de sa prison. Il reparut subitement à Constantinople, à la tête d'une armée de Bulgares (705). Tibère Absimare et son prédécesseur Léonce, furent arrêtés, chargés de fers et jetés au fond d'un cachot. Aux jeux du Cirque, Justinien, assis sur son trône, les fit étendre l'un et l'autre devant lui, leur tint, pendant une heure, les pieds sur la gorge, tandis que la populace de Constantinople, digne, par sa lâcheté, d'avoir de pareils maîtres, chantait ces paroles du psaume : « *Super aspidem et basiliscum » ambulabis; et conculcabis leonem et draconem* (1). » Après le spectacle, Justinien leur fit trancher la tête. Les proscriptions et les meurtres ensanglantèrent la ville pendant le reste de son règne. Un jour Rinotmète, proscrit, s'était embarqué sur le Pont-Euxin. Il essuya une furieuse tempête. Au milieu du péril, un des serviteurs restés fidèles à sa cause lui dit : « Seigneur, » voilà que nous périssons. Pour apaiser la colère céleste, promettez à Dieu que, s'il vous rend l'empire, vous ne vous vengerez d'aucun de vos ennemis. — Si j'en épargne un seul, » reprit ce monstre, que Dieu m'engloutisse à l'instant même! » Il fut fidèle à cet horrible serment.

13. Le malheur n'avait rien appris et rien fait oublier à Justinien II. Il revenait avec l'intention formelle de faire confirmer par Jean VII, les canons de son concile *in Trullo*, auxquels saint Sergius Ier avait refusé son approbation. Le premier acte de sa restauration fut donc d'envoyer à Rome deux métropolitains, porteurs des actes de ce prétendu concile, et d'une lettre par la-

(1) « Tu marcheras sur l'aspic et le basilic; et tu fouleras aux pieds le lion et le dragon. » (*Psalm.* 90, ỳ 13.)

quelle l'empereur conjurait Jean VII de confirmer, dans les décrets qui lui étaient soumis, ceux qu'il croirait bons, et de rejeter ceux qu'il trouverait mauvais. Il se réservait sans doute d'incidenter sur les distinctions que le pape pourrait faire, et de se servir de l'approbation partielle que le souverain Pontife donnerait à quelques canons indifférents, pour dire que tous les actes de son conciliabule avaient été confirmés par l'autorité du Siége apostolique. Mais Jean VII devina le piége, et n'eut garde d'y tomber. Il renvoya ces actes à Justinien sans même vouloir les lire, « parce que, disait-il dans sa lettre à l'empereur, le con-» cile *in Trullo* n'a pas été légitimement assemblé, avec l'in-» tervention des légats du Saint-Siége. » Cette prudence de Jean VII n'a point été impartialement appréciée par quelques écrivains modernes. Il est vrai que la mauvaise foi de Justinien II et des Grecs prétendit interpréter le silence du souverain Pontife comme une approbation tacite. C'est encore maintenant l'argument dont usent les prêtres grecs, quand ils veulent soutenir la légitimité de leur coutume, au sujet du mariage des ecclésiastiques (1). Mais l'histoire ne doit jamais être de complicité avec les passions des hommes. Le concile *in Trullo* n'a jamais été confirmé par l'autorité du Siége de Pierre : ses décrets sont sans force; c'est un conciliabule, ce n'est pas un concile. Jean VII, qui renvoyait ces actes sans les lire, s'exposait déjà, par ce seul fait, à d'assez graves dangers. On ne sait à quels excès se serait portée la haine de Justinien II, quand la mort vint frapper le souverain Pontife (17 octobre 707).

§ 4. **Pontificat de Sisinnius.** (19 janvier 708-7 février 708.)

14. Sisinnius, élu pape le 19 janvier 708, ne fit que passer sur le Siége apostolique. Il mourut subitement vingt jours après son exaltation (7 février 708). Dans ce court intervalle, il ordonna quelques évêques pour l'île de Corse, et forma le projet de relever les murs de Rome, afin de la mettre à l'abri d'un coup de main. Quand la mort l'enleva, il avait déjà rassemblé beaucoup

(1) Le mariage des prêtres avait été solennellement permis par le faux [con]cile *in Trullo.*

de matériaux pour cette entreprise, que les guerres continuelles de cette époque rendaient si nécessaire.

§ 5. **Pontificat de Constantin.** (25 mars 708-9 avril 715.)

15. Constantin, syrien de naissance, fut alors appelé au souverain pontificat (25 mars 708). Le premier acte de juridiction du nouveau pape fut l'ordination de Félix, en qualité d'archevêque de Ravenne. Cette cérémonie présenta un incident remarquable. Félix, soutenu par la puissance séculière de l'exarque, voulut exhumer les prétentions de Maur, son prédécesseur, et refusa de faire à l'Eglise romaine les promesses de soumission et de dépendance accoutumées. Cette conduite aurait dû lui attirer les bonnes grâces de l'empereur Justinien II. Mais ce prince s'était donné pour mission de consacrer la seconde partie de son règne à venger les injures qu'il croyait avoir reçues pendant la première. Or, il gardait le souvenir de la protection que les habitants de Ravenne avaient accordée au pape saint Sergius contre les violences de son officier Zacharie. L'an 709, le patrice Théodore, général de l'armée de Sicile, eut ordre de venir avec une flotte sous les murs de Ravenne. Par de feintes protestations d'amitié, il attira dans sa tente, sur le rivage de la mer, les principaux habitants de la ville. Dès qu'ils étaient entrés, on leur mettait un bâillon dans la bouche, et on les conduisait, par une galerie couverte, à fond de cale d'un navire. L'archevêque Félix fut au nombre des prisonniers. La ville, ainsi dépeuplée, fut livrée au pillage. Les captifs furent ensuite conduits à Constantinople, où ils eurent à subir divers genres de supplices. Félix, après avoir eu les yeux crevés, fut exilé dans le Pont.

16. Justinien se montrait toujours irrité de ce que les canons de son concile *in Trullo* ne fussent pas reçus à Rome, mais, désespérant de réussir par la violence, il crut obtenir, par des témoignages d'amitié, l'approbation qu'il désirait. En conséquence, l'an 710, il envoya une députation au souverain Pontife, pour l'engager à se rendre à Constantinople. « Il avait, » disait-il, de nombreuses affaires à régler, de concert avec lui. » Il faisait même entrevoir qu'il allait commencer à changer de

conduite et à expier ses fautes, et il engageait le pape à venir l'encourager dans ses desseins de clémence et de repentir.

L'expédition de l'année précédente contre les malheureux habitants de Ravenne n'était pas d'un bon augure. Cependant Constantin, plein de courage et de zèle, ne crut point devoir balancer à entreprendre ce voyage ; il fit le sacrifice de ses jours, dans le cas où le tyran serait assez audacieux pour y attenter, et il s'embarqua le 5 octobre 710, accompagné d'un cortége assez nombreux, composé de diacres, de prêtres et d'évêques. Partout sur sa route, il fut accueilli avec les témoignages du plus profond respect. Un diplôme impérial ordonnait à tous les officiers de rendre au Pape les mêmes honneurs qu'à l'empereur lui-même. Tibère, fils de Justinien, suivi des patrices et de la principale noblesse grecque, vinrent à la rencontre du Pontife jusqu'à sept milles de Constantinople. Le Pape, revêtu des ornements qu'il portait à Rome les jours de cérémonie, entra dans la ville en triomphe. Tous les grands de la cour et toutes les personnes de sa suite, montés sur des chevaux des écuries impériales, dont les selles, les brides et les housses étaient enrichies de broderies d'or, escortaient le souverain Pontife. L'empereur était absent ; Constantin fut conduit dans le palais préparé pour le recevoir. Justinien II, qui se trouvait à Nicée, dès qu'il sut l'arrivée du Pontife, lui adressa une lettre de félicitation et le pria de venir à Nicomédie, où il se rendait lui-même. A leur première entrevue, l'empereur, la couronne en tête, se prosterna devant le Pape et lui baisa les pieds (1). Ils s'embrassèrent ensuite au milieu des acclamations du peuple. Ce fut dans un entretien particulier qu'ils parlèrent des canons du concile *in Trullo*. Le Pape n'eut point de peine à détruire les préjugés que Justinien II, dans son ignorance théologique, avait conservés si

(1) Depuis, les plus grands princes de la terre ont donné ce témoignage de respect aux papes : Luitprand, roi des Lombards, à Grégoire II; Rachis, roi de la même nation, à Zacharie; Charlemagne, empereur, à Adrien Ier; Louis-le-Pieux à Etienne IV; Sigismond à Eugène IV; Frédéric Barberousse à Alexandre III; Etienne, roi de Hongrie, à Benoît VII; Charles VIII, roi de France, à Alexandre VI, Charles V, empereur d'Allemagne, à Clément VII et à Paul VIII; Charles III, roi de Naples, et depuis roi catholique, à Benoît XIV.

longtemps en faveur de ce prétendu concile. Il donna la parole au diacre Grégoire qui l'accompagnait et qui devint plus tard son successeur. Grégoire était profondément versé dans la science du droit canonique et dans celle de l'Ecriture et des Pères. Ses réponses, logiques, claires et précises, firent impression sur l'empereur, qui se montra satisfait de la conférence. Pour donner un témoignage public de sa joie, il voulut assister, le dimanche suivant, à la messe célébrée par le Pape, et recevoir la communion de sa main. Non content de ces démonstrations passagères, il renouvela les priviléges accordés par ses prédécesseurs à l'Eglise de Rome. Enfin il permit au Pape de retourner en Italie. Constantin rentra dans sa ville pontificale en 711, après un an d'absence, plus fort, plus puissant, plus souverain que jamais.

17. On ne sait si la bonne intelligence, rétablie entre le Pape et l'empereur, eût duré longtemps, mais une nouvelle révolution coûta à Justinien le trône et la vie (711). Bardane Philippique, auteur de ce soulèvement, se revêtit de la pourpre impériale. Jeune encore, un ermite syrien lui avait prédit l'empire. « Souvenez-vous, avait-il ajouté, quand vous serez au pouvoir, » d'anéantir tout ce qui a été fait au sixième concile contre les » Monothélites. Telle est la volonté de Dieu. » La prophétie de ce moine imposteur s'étant réalisée dans sa première partie, Bardane Philippique voulut aussi l'accomplir dans la seconde. Les Monothélites, qui se tenaient cachés depuis le règne de Constantin Pogonat, relevèrent la tête. Tout l'Orient grec devint Monothélite; les siéges vacants furent donnés aux fauteurs de l'hérésie. La crainte et l'intérêt firent même succomber des prélats orthodoxes. Germain, évêque de Cyzique, et André de Crète, tous deux renommés pour leur science et pour leur vertu, et dont il nous reste quelques pieux écrits, eurent la faiblesse de céder au torrent et d'anathématiser le sixième concile général : prévarication honteuse qu'ils effacèrent dans la suite par leurs larmes et leur fermeté à soutenir la doctrine de l'Eglise contre Léon l'Isaurien. Bardane ne montra de clémence que pour l'archevêque de Ravenne, Félix, qu'il avait connu en Chersonèse, dans son exil. Ce prélat fut rétabli sur son siége avec les plus grands honneurs. Mais, instruit par le malheur et connaissant par expérience l'ins-

tabilité des choses humaines, Félix renonça à toutes les idées ambitieuses qui avaient compromis son épiscopat. Il fit sa soumission au Saint-Siége et se rattacha fermement à l'unité catholique, le seul fondement qui ne s'ébranle jamais. La réaction monothélite dont Bardane venait de donner le signal ne dura pas plus que lui. Il s'était hâté d'adresser au pape Constantin une lettre où il s'efforce de justifier son hérésie. Le souverain Pontife refusa d'y répondre. Les fidèles de Rome ne permirent point que l'image de l'empereur hérétique fût portée à l'église suivant la coutume, ni qu'on prononçât son nom dans les prières de la messe. L'année suivante (713), on apprit que Bardane Philippique venait d'être détrôné et remplacé par Anastase II. Le nouvel empereur était catholique. Dans la cérémonie de son couronnement, les évêques, le clergé et le peuple, assemblés à Sainte-Sophie, s'écrièrent de concert : « Nous embrassons la foi » du sixième concile : il est saint, il est œcuménique ! » Anastase mêla ses acclamations à celles du peuple. Il écrivit au pape Constantin pour protester de son attachement à l'orthodoxie; et le patriarche de Constantinople suivit son exemple. Tel était cet empire grec, aux mœurs dégénérées et aux caractères serviles, où l'on abandonnait et reprenait tour à tour les croyances les plus opposées au gré des révolutions et des hommes.

18. Pendant que l'Orient était livré à ces déchirements successifs, un événement de la plus haute portée s'accomplissait en Espagne. L'Islamisme pénétrait en vainqueur dans cette riche contrée. Rodrigue venait de monter sur le trône des Goths. Il n'y porta que des vices. Livré aux plus honteuses passions, sa brutalité n'épargnait ni l'âge ni le rang. Il enleva la fille du comte Julien, gouverneur de la ville de Ceuta, la seule qui restât aux Goths sur la côte d'Afrique. Julien, au désespoir, oublia ce qu'il devait à sa patrie, pour ne songer qu'à venger l'honneur paternel indignement outragé. Il proposa à Mousa, lieutenant en Afrique du calife Walid, de l'aider à faire la conquête de l'Espagne. Mousa, en habile général, comprit tout le parti qu'il pourrait tirer de l'appui de Julien. Le traité fut conclu. Vingt-cinq mille Turcs, sous le commandement de Tarick, abordent le 28 avril 711, sur la côte d'Algésiras, s'emparent du mont Calpé,

appelé depuis Gibraltar (*Gibel-Tarick,* montagne de Tarick). Les Goths, amollis par les douceurs d'une longue paix, avaient désappris la guerre. D'ailleurs une partie était d'avance livrée à l'ennemi. La bataille se livra près de Xérès (17 juillet 711). Les Goths sont défaits. Leur roi Rodrigue disparaît dans la mêlée. A cette nouvelle, Mousa passe lui-même le détroit, prend Tolède, Séville, Mérida. En quinze mois toute l'Espagne est subjuguée et s'incline devant l'étendard du Prophète. Le royaume des Visigoths disparaissait après avoir duré près de trois siècles, depuis son établissement à Toulouse (419). La capitale du nouveau califat musulman fut Cordoue. Les chrétiens restés fidèles se réfugièrent dans les montagnes des Asturies, sous la conduite de Pélage, qu'ils élurent pour roi. Pélage établit à Oviédo le siége de ce nouvel empire, qui devait lutter pendant sept siècles pour l'indépendance et la religion nationales. Aussitôt que les Maures virent ces réfugiés prendre la forme d'un état, ils députèrent à Pélage un de leurs généraux, nommé Aliaman. Le musulman se présenta devant Pélage, tenant l'épée d'une main et portant de l'or dans l'autre. Pélage le reçut dans la fameuse grotte de Cavadonga, qu'on regardait comme consacrée à la Mère de Dieu. Aliaman avait pris pour interprète l'évêque apostat de Tolède « Vous savez, dit ce traître à Pélage, que l'Espagne tout entière » s'est soumise aux Arabes. Qu'espérez-vous de quelques fugitifs » enterrés dans le creux de cette montagne? — Nous espérons, » répondit Pélage, que du creux de ces rochers sortira le salut » de la patrie, que vous trahissez, et le rétablissement de l'em» pire des Goths. Évêque déserteur, retournez aux infidèles en » qui vous avez mis votre confiance, et dites-leur que nous ne » craignons pas leur multitude. Le Tout-Puissant, après avoir » châtié des serviteurs rebelles, signalera sa miséricorde envers » des enfants soumis. » C'était ainsi que le gant était jeté entre la Chrétienté et l'Islamisme. L'héroïque poignée de soldats fidèles, dans les montagnes des Asturies, portait le sort du monde dans les plis de son drapeau.

19. Cependant le pape Constantin mourait à Rome (8 avril 715), après un pontificat de sept années. Il avait été le quatre-vingt-neuvième pape depuis saint Pierre. Sur ce nombre, qua-

rante souverains Pontifes avaient été élus parmi le peuple romain; les quarante-neuf autres avaient été pris de toutes les nations : Galiléens, Toscans, Athéniens, Syriens, Grecs, Africains, Dalmates, Espagnols, Sardes, Corses, Siciliens, Napolitains. Certainement une pieuse impartialité présidait seule à ces choix. Ils ne pouvaient être dictés que par le zèle pour la religion. Quel ne devait pas être le respect de l'univers pour un si rare esprit de charité, de franchise et de justice? On ne pouvait accuser Rome de placer exclusivement sur la chaire de saint Pierre ses propres enfants. Un plan si judicieux, venant au devant de tous les démembrements et de tous les schismes, a singulièrement contribué à grandir la puissance du Saint-Siége. Des considérations puissantes ont contraint depuis à y apporter des modifications : c'est que souvent les mesures utiles pour *établir* ne sont pas les mêmes que celles qui sont nécessaires pour *conserver*. Dans ces changements apportés à la discipline relative à l'élection des souverains Pontifes, l'histoire impartiale ne voit qu'une nouvelle preuve de cette sagesse divine qui préside aux destinées de l'Eglise.

CHAPITRE X.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT GRÉGOIRE II. (19 mai 715-12 février 731.)

1. État du monde à l'avénement de saint Grégoire II. — 2. Discipline monastique en Italie. Progrès des missionnaires chrétiens en Germanie. Saint Boniface, archevêque de Mayence. — 3. Le vénérable Bède. — 4. Léon l'Isaurien repousse Soliman des murs de Constantinople. — 5. Léon l'Isaurien se fait Iconoclaste. — 6. Saint Jean Damascène. — 7. Le Pape s'oppose aux tentatives impies de Léon l'Isaurien. — 8. L'exarque de Ravenne et Luitprand, roi des Lombards, viennent assiéger le Pape à Rome. — 9. Mort de saint Grégoire II.

§ 2. PONTIFICAT DE SAINT GRÉGOIRE III. (18 mars 731-28 novembre 741.)

10. Election de saint Grégoire III. — 11. Hérésie des Iconoclastes, la plus impopulaire de toutes en Italie. — 12. Saint Grégoire III place le Saint-Siége sous le patronage de Charles Martel. — 13. Invasion d'Abdérame dans les Gaules. — 14. Bataille de Poitiers. — 15. Conséquences de la bataille de Poitiers par rapport au Saint-Siége. — 16. Concile de Rome contre les Iconoclastes. — 17. Charles Martel intervient près de Luitprand en faveur du Saint-Siége. Mort de Charles Martel, de Léon l'Isaurien et de saint Grégoire III. — 18. Divers actes de ce pontificat.

§ 3. PONTIFICAT DE SAINT ZACHARIE. (3 décembre 741-15 mars 752.)

19. Election de saint Zacharie. — 20. Traité de paix entre le Pape et Luitprand. — 21. Travaux de saint Boniface, archevêque de Mayence. — 22. Hérésies de Samson et de Virgile. — 23. Hérésies d'Adalbert et de Clément. — 24. Concile de Cliff. Pénitentiel et Pontifical d'Egbert. Cérémonies du sacre des rois. — 25. Révolte d'Artabaze. — 26. Carloman au mont Cassin. — 27. Pépin-le-Bref, roi des Francs. — 28. Mort de saint Zacharie.

§ 4. PONTIFICAT D'ÉTIENNE III. (18 mars 752-20 mars 752.)

29. Étienne III meurt avant d'être sacré.

§ 5. PONTIFICAT D'ÉTIENNE IV. (26 mars 752-26 avril 757.)

30. Election d'Etienne IV. — 31. Astolphe, roi des Lombards. — 32. Etienne IV passe les Alpes. — 33. Entrevue du Pape et du roi à Pontyon. — 34. Assemblée de Quercy-sur-Oise. — 35. Traité de paix entre Pépin-le-Bref et Astolphe. — 36. Donation de Pépin-le-Bref au Saint-Siége. — 37. Martyre de saint André-le-Calybite, de saint Etienne et de saint Pierre Stylite à Constantinople. — 38. Mort de saint Jean Damascène. Ses ouvrages. — 39. Mort d'Etienne IV.

§ 1. **Pontificat de saint Grégoire II**. (19 mai 715-12 février 731.)

1. A l'époque où Grégoire II montait sur le trône pontifical (19 mai 715), le gouvernement de l'Eglise présentait partout des

difficultés. Luitprand venait d'inaugurer son règne sur les Lombards (712). Prince d'une énergie et d'une habileté peu communes, il avait formé le projet de soumettre toute l'Italie à son sceptre. L'influence des papes, qu'il devait rencontrer sur son chemin, contrariait ses vues ambitieuses et le disposait à une attitude d'hostilité contre le Saint-Siége. Les Sarrasins, maîtres de l'Espagne, poussaient leurs avant-gardes jusque dans les Gaules et menaçaient l'indépendance de la chrétienté. Léon l'Isaurien succédait au catholique Anastase sur le trône de Constantinople, et allait bientôt livrer l'Orient aux fureurs d'une hérésie plus terrible que toutes les précédentes. La mission d'un Pape dans des conjonctures si graves rencontrait de toutes parts des dangers. Saint Grégoire II se montra à la hauteur de sa position. Un courage inébranlable, joint à une modération et à une prudence à toute épreuve, lui fit traverser glorieusement les complications où son pontificat se trouva engagé.

2. Son attention se porta d'abord sur la discipline monastique qu'il travailla à rétablir en Italie. Le monastère du mont Cassin, ruiné par les Lombards cent cinquante ans auparavant, ne s'était point relevé de ce désastre. Grégoire II confia à un saint religieux, nommé Pétronax, la mission d'y faire refleurir la vie cénobitique et les hautes études ecclésiastiques qui en ont fait le monastère le plus illustre de l'ordre de Saint-Benoît. Non content d'étendre aux contrées voisines de Rome l'influence de la papauté, Grégoire II envoyait à la même époque l'évêque Martinien, le prêtre Georges et le sous-diacre Dorothée, du clergé romain, évangéliser les peuples encore idolâtres de la Bavière (716). Trois ans après (719) Winfrid, si connu depuis sous le nom de saint Boniface de Mayence, venait d'Angleterre à Rome soumettre au saint Pontife son projet d'apostolat en Allemagne. Winfrid s'était muni de lettres *dimissoires* délivrées par Daniel, évêque de Winchester, dans le diocèse duquel il avait reçu la prêtrise. Grégoire II lui donna la mission de prêcher l'Evangile chez toutes les nations infidèles de la Germanie et de les baptiser conformément au rit romain. Winfrid prêcha d'abord dans la Bavière et la Thuringe où il obtint les plus grands succès. Le Pape, informé des nombreuses conversions que Dieu opérait par

son ministère, le fit revenir à Rome (723), le sacra, de sa main, évêque métropolitain d'Allemagne, et changea son nom de Winfrid en celui de Boniface (*faisant le bien*) : allusion aux services que cet ouvrier apostolique avait déjà rendus et devait rendre encore à l'Eglise. Le nouveau prélat, soutenu par la puissance de Charles Martel, auquel Grégoire II l'avait recommandé, convertit à son retour presque tous les habitants de la Hesse et de la Thuringe. Il s'appliqua surtout à fonder des monastères pour perpétuer, dans les contrées qu'il évangélisait, par des exemples vivants, les saintes traditions de la vie chrétienne. Après quinze ans de travaux saint Boniface se rendit, pour la troisième fois, à Rome, où il reçut, de Grégoire III, le pallium archiépiscopal, comme insigne de sa juridiction sur toute l'Allemagne. Il choisit Mayence pour siége de son archevêché, et il eut treize évêchés suffragants. Il donna à toutes ces Eglises une organisation forte et inébranlable. Quand il crut avoir ainsi pourvu à l'avenir de son œuvre, il renonça personnellement à son siége et sacra son successeur. Pour lui, reprenant sa vie d'apôtre, il entreprit de convertir la Frise, contrée toujours rebelle aux efforts des missionnaires. La gloire du martyre l'y attendait. Après sa mort son corps fut transporté à l'abbaye de Fulde, qu'il avait fondée, et Dieu y glorifia son serviteur par un grand nombre de miracles.

3. Saint Boniface, nous l'avons dit, était Anglais. La Grande-Bretagne, digne à cette époque de s'appeler l'*Ile des saints*, semblait en possession de fournir des apôtres à toutes les nations de l'univers. Elle voyait alors briller dans son sein une lumière de l'Eglise dans la personne du *vénérable* Bède. C'est le titre que l'antiquité chrétienne lui a conservé et qui lui avait été donné de son vivant même à cause de sa réputation de vertu et de science. Bède fut un des plus illustres docteurs de ces âges de transition, entre la littérature latine ancienne et la littérature des peuples modernes. Elevè dans les monastères de Viremouth et de Jarou, sous la direction de saint Céolfrid, il y avait puisé de bonne heure le goût des études ecclésiastiques. Par une exception accordée à son mérite, il fut ordonné diacre à l'âge de dix-neuf ans, quoique les canons en exigeassent alors vingt-quatre. Sa longue carrière fut remplie par la composition de

nombreux ouvrages que nous avons encore. Les plus importants sont : l'*Histoire de l'Eglise d'Angleterre*, divisée en cinq livres, monument précieux d'érudition nationale, et les *Chroniques* ou *Traité des six âges du monde*, sommaire d'histoire universelle depuis la création du monde jusqu'à son temps où il signale, en peu de mots, le plan providentiel de Dieu sur l'humanité en général, sur la postérité d'Abraham en particulier, enfin sur la multitude des nations réunies dans le Christ et dans son Eglise. Ses traités sur la grammaire, l'orthographe et la versification répandus en Occident contribuèrent, avec ceux de Cassiodore et de saint Isidore de Séville, à imprimer aux langues modernes leur caractère distinctif de régularité et de clarté. Elles commençaient dès lors à se former par le mélange du latin avec les idiomes tudesques. Bède mourut en 735, âgé de soixante-trois ans, dans le monastère de Jarou, dont il était abbé. Sa plus grande gloire fut d'avoir été le maître d'Alcuin, précepteur de Charlemagne.

4. Pendant que ces saints personnages illustraient l'Occident, un nom fatal à l'Eglise apparaissait sur le trône de Constantinople. Léon III, fils d'un pauvre paysan de l'Isaurie, revêtait la pourpre des Césars (716). C'était, depuis trois ans, le quatrième empereur que les caprices de la populace byzantine élevaient au souverain pouvoir (1). Ce dégradant spectacle du Bas-Empire au VIIIe siècle n'échappait pas aux Musulmans. Ils crurent que l'heure de sa chute avait sonné. Une flotte turque de dix-huit cents voiles mouilla dans les eaux de la Propontide (717), sous les ordres du calife Soliman. Léon l'Isaurien voulut entrer en négociation avec lui. Soliman répondit « qu'on ne transigeait » pas avec les vaincus, et qu'il avait désigné d'avance la gar- » nison qui devait occuper Constantinople. » Cette insolente bravade ralluma au sein de l'empire tous les restes de la vieille fierté romaine. On jurait de chasser l'étranger ou de s'ensevelir sous les ruines de la patrie. Léon l'Isaurien stimulait l'élan national et en profitait admirablement. Un mois après la flotte

(1) Bardane Philippique (713), Anastase II (714), Théodose III (715), Léon l'Isaurien (716).

musulmane était anéantie, et Soliman mourait du chagrin que lui causa un tel désastre. Par cet exploit Léon l'Isaurien venait de sauver Constantinople et l'empire. Heureux s'il se fût toujours contenté d'être le défenseur du Christianisme et s'il n'eût pas associé son nom à ceux de ses plus ardents persécuteurs!

5. On raconte qu'étant encore enfant et vivant dans la cabane de son père, au fond des montagnes de l'Isaurie, il entendit des Juifs blasphémer et maudire l'image de Notre-Seigneur. L'un d'eux lui dit en plaisantant : « N'est-ce pas que si tu étais em-» pereur tu détruirais toutes ces images impies? — Je jure, ré-» pondit l'enfant, que je n'en laisserais pas subsister une seule. » Arrivé au trône il se souvint de ce serment. En 726, il publia un édit dans lequel il déclarait que, pour reconnaître les bienfaits dont Dieu l'avait comblé depuis son avénement à l'empire, il voulait détruire l'*idolâtrie* introduite dans l'Eglise; que les images de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints étaient des idoles auxquelles on rendait des honneurs dont Dieu était jaloux. Il ordonnait, en conséquence, de les enlever des temples, des oratoires, des maisons particulières et de les mettre en pièces. Cet édit fut présenté à la signature de Germain, patriarche de Constantinople, qui refusa de le souscrire. « Les chrétiens n'a-» dorent pas les images, dit-il à l'empereur, mais ils les honorent, » parce qu'elles leur rappellent le souvenir des saints et de leurs » vertus. La peinture est une histoire abrégée de la religion » pour les chrétiens; ce n'est point une idolâtrie. Il ne faut pas » confondre un culte absolu avec un culte relatif. » Léon III feignit de ne rien comprendre à des observations si simples et si claires. Il enjoignit de nouveau à saint Germain d'adopter son édit, et le menaça de l'exil et de la mort même s'il prolongeait sa résistance. « Souvenez-vous, lui dit le patriarche, que vous » avez juré à votre couronnement de ne rien changer à la tra-» dition de l'Eglise! » L'empereur lui donna un soufflet et le fit déposer par le sénat. Germain se dépouillant alors du pallium, dit au tyran : « Ma personne est sous la puissance du prince, » mais ma foi ne cède qu'aux décisions d'un concile. » L'intrépide athlète de Jésus-Christ était alors âgé de quatre-vingts ans. L'empereur l'exila et plaça sur la chaire patriarcale un prêtre,

nommé Anastase, qui n'eut pas honte de trahir sa foi pour monter sur ce siége usurpé. En ce moment commença la destruction des images avec un fanatisme inouï. Les soldats de l'Isaurien se ruaient dans les églises et dans les maisons particulières, détruisant les statues et les peintures religieuses et massacrant ceux qui voulaient s'opposer à leurs violences. On les appela *Iconoclastes* (briseurs d'images). L'empereur confisqua à son profit un grand nombre de statues d'or et d'argent, des vases précieux servant aux saints mystères, des pierreries ornant les images de Marie, si vénérée dans l'empire, et fit mettre en pièces un grand crucifix d'airain, placé par Constantin-le-Grand sous un des portiques du palais impérial. Les habitants de Constantinople l'honoraient d'un culte spécial. Des femmes du peuple se jetèrent sur l'officier qui l'avait brisé et le massacrèrent. Ce fut le signal d'une affreuse boucherie. Ces femmes furent mises à mort avec une foule de catholiques. On faisait enduire de poix les martyrs, on entassait sur leurs têtes plusieurs images auxquelles on mettait le feu, puis on jetait aux chiens les cadavres calcinés. La célèbre bibliothèque de Constantinople était renfermée dans une basilique, située entre le palais impérial et l'église de Sainte-Sophie. Cette basilique nommée l'*Octogone*, à cause de huit superbes portiques par lesquels on pénétrait dans son enceinte, était la résidence des professeurs de belles-lettres et de théologie payés par l'Etat. L'empereur voulut faire souscrire son édit contre les images par ces savants. Ils s'y refusèrent et combattirent, avec une respectueuse fermeté, l'opinion du prince. Ne pouvant les persuader, Léon III prit le parti de les exterminer. Plus cruel que le calife Omar, il fit brûler les livres, la basilique et ceux qu'elle renfermait.

6. Cependant du fond de l'Orient une voix s'éleva pour flétrir tant de violences et de stupides cruautés. C'était celle d'un moine que son éloquence fit surnommer *Chrysorroës*, Fleuve d'or. Saint Jean Damascène était né à Damas, vers la fin du VII[e] siècle, d'une famille illustre et chrétienne. Son père, grand visir à la cour des califes Ommiades de Damas, vit un jour sur la place publique, une troupe d'esclaves chrétiens qu'on y avait exposés. Ceux d'entre ces malheureux qu'on allait mener au supplice se

jettent aux pieds de l'un d'entre eux et se recommandent humblement à ses prières. C'était un religieux italien nommé Cosme, pris sur mer avec les autres captifs. Le grand visir lui demande qui il est : « Je suis, répondit-il, un pauvre moine qui ai passé » ma vie à étudier la philosophie et les sciences, et j'avoue qu'il » m'est pénible de mourir avant d'avoir pu communiquer aux » autres les connaissances que j'ai acquises. » Le grand visir cherchait depuis longtemps, pour son fils, un homme qui pût lui donner une éducation convenable. Ravi de trouver ce trésor dans un captif qu'on allait égorger, il courut le demander au calife qui le lui accorda sans peine. Cosme recouvra la liberté ; il devint l'ami du père, le maître du fils qui, sous sa direction, apprit avec un succès prodigieux la grammaire, la dialectique, l'arithmétique de Diophante (l'algèbre), la géométrie, la musique, la poésie, l'astronomie (1), mais surtout la théologie ou la science de la religion. Le mérite de Jean Damascène fut bientôt apprécié par le calife, il fut fait grand visir. Mais le jeune homme aspirait à d'autres grandeurs qu'à celles de la terre ; il obtint du calife la permission de vivre dans la retraite, et il profita de sa liberté pour embrasser la vie monastique. Tel était le docteur qui prenait en main la défense de la vérité catholique contre le fanatisme aveugle de Léon l'Isaurien. Il écrivit, contre l'hérésie des Iconoclastes, un livre qui fut bientôt populaire en Orient. « J'aurais dû peut-être, dit-il, connaissant mon indignité, gar- » der un perpétuel silence ; mais à la vue de l'Église de Jésus-

(1) Circonstance bien remarquable ! C'est un pauvre moine d'Italie, captif voué à la mort, qui introduisit les sciences de la Grèce et de Rome à la cour des califes de Damas. « Par qui commence, dit M. Ch. Lenormand dans son *Cours » d'histoire moderne*, la liste de ces esprits dominateurs, qui ont inspiré le génie » arabe? Par un très bon catholique, par un Père de l'Eglise : saint Jean Damas- » cène a été l'initiateur des Arabes à la philosophie grecque, non pas à la cour » des califes Abassides, mais, un siècle plus tard, à celle des califes Ommiades, » non dans Bagdad, mais à Damas. Cet illustre Père, Jean Damascène, qui jouis- » sait, dans cette cour, de la plus haute considération, et qui l'avait quittée pour » adopter la vie religieuse, l'homme certainement le plus distingué de l'Orient, à » son époque, fut l'introducteur des Arabes dans le domaine de la philosophie » d'Aristote. » Cosme fut depuis élevé sur le siége épiscopal de Majuma, et souffrit le martyre (21 février 743).

» Christ agitée par une violente tempête, la parole s'échappe » d'elle-même de mes lèvres, parce que je crains Dieu plus que » je ne crains l'empereur. » Il discute ensuite la question avec une profondeur, une clarté, une érudition saisissantes. Il prouve par l'Écriture sainte, la tradition catholique et les arguments d'une saine logique, la légitimité du culte des images. « Ce qu'est un » livre à ceux qui savent lire, dit-il, une image l'est à ceux qui » ne le savent pas. Ce que la parole opère par l'ouie, l'image le » fait par la vue. Les saintes images sont un mémorial des œu- » vres divines. — D'ailleurs, ajoute-t-il en terminant, la déci- » sion de ces sortes de matières n'appartient pas aux princes, » mais aux conciles. Ce n'est point aux rois que Jésus-Christ a » donné la puissance de lier et de délier; c'est aux Apôtres et à » leurs successeurs, aux pasteurs et aux docteurs de l'Église. » Qu'ils se souviennent, ces novateurs téméraires, des paroles de » l'Apôtre saint Paul : *Si un ange descendait du ciel pour vous* » *prêcher un autre Évangile que celui que vous avez reçu.....* » N'achevons pas ce texte pour leur laisser le temps de se repen- » tir. Mais si, ce qu'à Dieu ne plaise, ils persistent opiniâtrément » dans l'erreur, alors nous ajouterons le reste : *Qu'il soit ana-* » *thème !* » Le livre de saint Jean Damascène fit une sensation immense dans le monde catholique. Léon l'Isaurien, pour se venger de l'auteur, usa d'une fourberie infâme. Il fit imiter, par un habile faussaire, l'écriture du saint docteur et se fit adresser une lettre supposée, au nom de Jean Damascène, dans laquelle celui-ci l'engageait à marcher sur Damas, promettant de l'en rendre maître. Il envoya ensuite cette pièce mensongère au calife Ommiade comme un gage de son amitié et une preuve du désir sincère qu'il avait d'entretenir la paix avec lui. Le calife, outré de colère, et sans écouter les protestations de Damascène, lui fit couper sur-le-champ la main droite. L'auteur de la vie du saint rapporte, qu'après cette sanglante exécution, Jean se prosterna devant une image de la sainte Vierge, la suppliant d'intercéder auprès de son divin Fils, afin qu'il lui rendît la main qu'on lui avait coupée, et qu'il put continuer à défendre la cause des saintes images. Sa prière fut exaucée, et le calife, à la vue de cette main parfaitement rétablie, le combla de faveurs.

7. De son côté, le pape saint Grégoire II appelait à lui l'Occident pour résister aux efforts impies de l'Iconoclaste Léon. Les consciences blessées repoussaient, de toute leur énergie, les farouches doctrines de l'empereur hérésiarque. Dès le commencement de son règne, Léon l'Isaurien avait envoyé à Rome, suivant la coutume, ses images couronnées de lauriers; car, s'il ne pouvait souffrir qu'on honorât les images des saints, il n'en exigeait pas moins qu'on honorât les siennes et qu'on se prosternât devant sa personne. Mais en apprenant les fureurs auxquelles il se portait contre les saintes images, le peuple romain foula aux pieds les statues impériales. Grégoire II adressait en même temps à Léon des lettres où il établissait clairement le dogme catholique. L'empereur, irrité, chercha à se défaire, par un crime, de ce puissant contradicteur. Il chargea Marin, son lieutenant à Rome, d'organiser une conspiration contre la vie du Pontife. Les conjurés principaux ayant été découverts, furent punis du dernier supplice. A cette nouvelle, Paul, exarque de Ravenne, assemble des troupes et se dispose à se rendre maître de Rome pour faire élire, par force, un autre Pape. Les Romains, avertis de sa marche, prennent les armes; les Florentins, les Lombards de Spolète et tous les habitants des cités voisines, accourent en foule, résolus de défendre la ville et la personne du souverain Pontife. Devant cette manifestation spontanée et imposante, Paul fut obligé de retourner à Ravenne sans avoir accompli ses projets de vengeance. Cependant les Sarrasins ne cessaient d'inquiéter Constantinople; mais l'empereur ne voulait plus armer désormais que contre les catholiques, et il s'affligeait plus de la résistance du Pape que des progrès de l'Islamisme.

8. Deux grands résultats, deux événements immenses devaient sortir, à l'insu de Léon, des tentatives insensées que sa fureur lui suggérait contre le Saint-Siége. Elles concouraient à amener dans un avenir prochain, l'indépendance temporelle des Papes et l'établissement de l'empire des Francs, à la place de celui des Grecs. Après l'échec du gouverneur impérial de Rome, Marin avait vainement cherché à assassiner le Pape. Le peuple l'avait chassé de la ville et, aspirant à jouir d'une forme de gouvernement plus paisible et plus doux, avait demandé à grands cris que

Grégoire II prît en main la direction des affaires. Ainsi, dès cette époque, commença, en quelque façon, le domaine temporel des souverains Pontifes. Cependant Léon l'Isaurien ne voulait pas s'avouer vaincu. Il entame des négociations avec Luitprand, l'ambitieux roi des Lombards, et lui persuade qu'il est de leur intérêt commun de joindre ensemble leurs forces pour écraser la domination pontificale. Une armée s'avance sous les murs de Rome, composée des troupes de l'exarque et de celles de Luitprand, étonnées de marcher ensemble. Les deux chefs couronnent de leurs feux le *Monte-Mario*, et arrivent jusqu'au pied du mausolée d'Adrien (château Saint-Ange). Saint Grégoire II sort de Rome précédé de son clergé; nouveau saint Léon il va sauver la capitale du monde. Il représente à Luitprand que les malheurs de la Ville éternelle seront ceux de la chrétienté tout entière; que les Sarrasins, bien plus que l'empereur, auront à se réjouir des désastres de cette Église, mère et maîtresse de toutes les autres. Grégoire émeut le roi lombard et lui arrache des larmes. Luitprand se prosterne aux pieds du Pontife. Le temple de Saint-Pierre était voisin. Grégoire montre au monarque le lieu sacré qui renferme le tombeau des Apôtres. Luitprand, interdit, marche vers l'Église, s'agenouille devant la Confession de Saint-Pierre, s'y dépouille de ses habits royaux et les dépose avec son baudrier, son épée et sa couronne d'or, auprès du tombeau; il prie ensuite le Pape de pardonner à ses ennemis. Grégoire prononce ce pardon solennel; Luitprand lui jure une inviolable amitié et reprend la route de Pavie. Les esprits sages et éclairés voyaient bien tout ce que ces événements apportaient de force morale à l'Eglise. Chaque jour ils pouvaient se convaincre de la nécessité actuelle d'obéir au souverain Pontife, quand ils venaient de voir à ses pieds le plus formidable roi de l'Italie.

9. Saint Grégoire II ne négligeait d'ailleurs aucun moyen politique pour s'assurer le concours des princes d'Occident. Il avait écrit à Charles Martel, duc d'Austrasie, pour implorer sa protection en faveur du Saint-Siége. Le prince franc lui avait promis son appui. Fort de toutes ces alliances, Grégoire II écrivit de nouveau à Léon l'Isaurien pour lui reprocher son indigne conduite. « L'Occident, lui dit-il, a les yeux sur notre humilité; il

» nous regarde comme l'arbitre et le modérateur de la tranquil-
» lité publique. Si vous osiez en faire l'essai, vous le trouveriez
» prêt à se porter même à Constantinople pour y venger les in-
» jures de vos sujets d'Orient. » Ce langage est la meilleure preuve de l'influence que la Papauté exerçait alors sur le monde L'empereur iconoclaste n'y répondit que par les plus outrageantes menaces. Il prédisait à saint Grégoire II le sort du pape saint Martin, mais le temps n'était plus où un empereur de Constantinople eût pu renouveler de pareilles violences. D'ailleurs, les fatigues d'un long et orageux pontificat avaient usé la santé déjà chancelante de saint Grégoire II qui mourut le 10 février 731. Son gouvernement fut un règne de sagesse, de gloire et de courage.

§ 2. Pontificat de Grégoire III. (18 mars 731-28 nov. 741.)

10. Saint Grégoire III fut élu Pape à l'unanimité, cinq jours après la mort de Grégoire II. Mais comme on dut attendre encore la confirmation de l'exarque de Ravenne, le Pontife ne fut consacré que le 18 mars 731. Il semblerait que la Papauté devait se croire désormais assez forte en Italie pour abolir une coutume abusive contre laquelle elle ne cessait de protester depuis Athanagild, roi des Visigoths, qui l'avait le premier introduite à force ouverte. Léon l'Isaurien s'était d'ailleurs rendu assez odieux à l'Église pour qu'il n'eût plus le droit d'exercer sur elle aucun patronage. Mais ces rapports hostiles, établis entre le Saint-Siége et la cour de Constantinople, étaient précisément un nouveau motif d'éviter toutes les occasions de querelles. La conduite des Papes offre une réponse péremptoire aux accusations de quelques historiens malveillants qui prétendent que les souverains Pontifes de ce temps agissaient tous par un principe d'ambition personnelle, et qu'ils saisissaient avidement les moindres prétextes pour achever de détacher l'Italie de la domination des empereurs. Toutefois, cet usage cessa naturellement à partir du successeur de Grégoire III, parce que la puissance de Constantinople était tombée à jamais en Italie. L'élection de Grégoire III fut un triomphe. Pendant les funérailles de son prédécesseur, le peuple

l'enleva de force et le porta au palais de Latran avec des acclamations unanimes.

11. Cependant l'empereur iconoclaste continuait la persécution, contre ceux qui ne voulaient pas renverser avec lui les images. L'hérésie des Iconoclastes était, de toutes, la plus impopulaire en Italie. Rome païenne, depuis la conquête de la Grèce, avait accueilli les arts avec enthousiasme : Rome chrétienne défendit à son tour avec passion ces arts qui devaient aussi faire sa gloire. Saint Grégoire III fit placer dans l'église de Saint-Pierre, d'un côté les images du Sauveur et des Apôtres; de l'autre, celles de la sainte Vierge et des plus illustres martyrs. Il écrivait en même temps une lettre pleine de dignité et d'énergie à Léon l'Isaurien, en réponse aux injures que ce prince adressait à son prédécesseur : « Vous croyez nous épouvanter en disant : *J'enverrai à Rome briser l'image de saint Pierre et j'en ferai enlever le pape Grégoire, comme fit l'empereur Constant II pour le pape Martin.* Nous ne craignons pas vos impuissantes menaces. Le souverain Pontife en Campanie est dans un asile inviolable. » Une seconde lettre suivit de près celle-ci. Elle marquait nettement la différence qui existe entre le pouvoir séculier et le pouvoir spirituel, entre l'empire et le sacerdoce. Ces deux lettres confiées à un prêtre nommé Georges ne furent point remises à l'empereur. Ce prêtre n'en eut pas le courage et revint à Rome avouer sa faiblesse. Le Pape le soumit à une pénitence et le renvoya porteur des mêmes dépêches à Constantinople. Mais Léon l'Isaurien ayant appris son départ et le but de son voyage, le fit arrêter en Sicile où il le retint pendant près d'un an.

12. Luitprand manifestait de nouveau des sentiments hostiles au Saint-Siége. Charles Martel, dont l'appui avait été invoqué par Grégoire II, dans des circonstances analogues, n'avait pu lui donner précédemment des marques efficaces de sa bienveillance, parce que son autorité n'était pas encore suffisamment établie en France. Grégoire III lui envoya une ambassade solennelle chargée de lui remettre les clefs du tombeau de saint Pierre. L'aïeul de Charlemagne posa sa main puissante sur ces insignes sacrés, se déclara le défenseur du Saint-Siége et jura aux ambassadeurs que désormais ni l'empereur de Constantinople, ni le

roi des Lombards, n'ouvriraient sans sa permission le tombeau du Prince des Apôtres. Saint Grégoire III donnait dans cette occasion au duc d'Austrasie, le nom de *Prince très chrétien*. Le pape Pie II (1460) déclarera plus tard ce titre héréditaire dans la personne des rois de France. De cette ambassade pontificale envoyée par saint Grégoire III en Austrasie, date l'institution des nonces pontificaux en France. Elle avait quelque affinité avec celle des *apocrisiaires* ou légats du Saint-Siége, accrédités par les Papes à Constantinople. Les nonces furent plus tard reconnus comme ministres d'une puissance directement souveraine. Charles ne tarda pas à se montrer digne du nom de *très chrétien*, que Grégoire III venait de lui décerner.

13. La plus effroyable tempête menaçait alors la chrétienté tout entière. En 732, une multitude innombrable de Sarrasins passèrent les Pyrénées, sous la conduite d'Abdérame. Ils semblaient prendre le chemin qu'avait suivi Annibal pour se rendre en Italie. Cependant, par une habileté militaire qu'on ne soupçonnait pas encore en eux, ils ne voulurent point s'avancer dans cette contrée ennemie, sans avoir assuré leurs flancs contre les Gaules. Abdérame divise son armée en deux corps. Une partie s'avance le long du Rhône et de la Saône, jusqu'à la rivière de l'Yonne. Avignon, Viviers, Valence, Vienne, Lyon, Mâcon, Châlons, Besançon, Beaune, Dijon et Auxerre tombent au pouvoir des Sarrasins, qui viennent mettre le siége devant la ville de Sens. Mais l'évêque saint Ebbon, après avoir imploré le secours du Ciel, fit avec les Sénonais une sortie si vigoureuse, qu'il repoussa cette nuée d'ennemis et les mit en fuite. Cependant, Abdérame en personne, avec l'autre partie de ses troupes, s'était jeté sur l'Aquitaine. Les villes de Béarn, d'Oléron, d'Auch, d'Aix, de Dax, de Lapurdum (la même que Bayonne), de Bordeaux, d'Agen, de Périgueux, de Saintes et de Poitiers sont saccagées ou livrées aux flammes. Les Sarrasins laissaient sur leur passage une longue traînée de sang. On compte un grand nombre de martyrs que leur glaive envoya au ciel : au diocèse du Puy, en Velay, saint Théofred, vulgairement saint Chaffre, abbé du monastère de Carméry ; à Marseille, dans le couvent de Saint-Sauveur, l'abbesse sainte Eusébie et quarante religieuses,

ses compagnes, qui se défigurèrent le visage et se coupèrent le nez pour se soustraire aux outrages des Musulmans. Les Sarrasins massacrèrent ces héroïques vierges qui furent enterrées toutes ensemble dans une même chapelle qu'on appela depuis *chapelle de la Confession.* Le monastère de Lérins, sous la conduite de saint Porcaire, deuxième du nom, comptait alors plus de cinq cents moines qui furent massacrés par les Turcs. Quatre religieux seuls purent échapper, comme par miracle, à cette cruelle boucherie et revinrent après le départ des ennemis inaugurer de nouveau la vie monastique sur les tombes de leurs glorieux frères. Saint Pardoux (Pardulfus), abbé du monastère de Varecte (Guéret), reçut aussi la couronne du martyre (1).

14. « Cependant Charles Martel (2) n'avait pas attendu que les tribus musulmanes apparussent aux portes d'Orléans et de Sens pour publier son ban de guerre. Il n'avait pas quitté la Gaule cette année là et s'était tenu prêt à jeter dans la balance le poids de son épée. L'arrivée d'Eudes, roi d'Aquitaine, vaincu, fugitif, général sans armée, roi sans royaume, lui montra le danger plus imminent encore qu'il ne l'avait cru. Durant tout l'été de 732, les clairons romains et les trompettes germaniques retentirent dans les contrées de la Neustrie et de l'Austrasie. Les plus impénétrables marécages de la mer du Nord, les plus sauvages profondeurs de la Forêt-Noire vomirent des flots de combattants à demi nus qui se précipitèrent vers la Loire à la suite des lourds escadrons austrasiens tout bardés de fer. Cette masse énorme de Francs, de Teutons et de Gallo-Romains passa la Loire à Orléans, rallia les restes de l'armée d'Aquitaine qui avaient dû se retirer dans le Berry et dans la Touraine et parut en vue des Arabes, sous les murs de Poitiers, dans le courant du mois d'octobre 732. Abdérame y avait réuni les bataillons innombrables de ses deux armées. Ce fut un des moments les plus solennels de l'histoire du genre humain. L'Islamisme se trouvait en face du dernier

(1) Le monastère de Varecte devint célèbre dans le pays, et il a donné son origine et son nom à la ville de Guéret.

(2) Nous empruntons le récit de la bataille de Poitiers à l'*Histoire de France* de M. Henry Martin, ouvrage qui a mérité le grand prix de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

boulevard de la Chrétienté. Le Nord et le Midi étaient aux prises. Le chroniqueur contemporain, Isidore de Béja, ne s'y trompe pas : il appelle l'armée franque l'armée des Européens. Cette armée détruite, la terre était à Mahomet. Quel eût été l'avenir de l'humanité, si la civilisation européenne du moyen-âge, notre mère, eût été ainsi étouffée au berceau? Au moment du vaste choc, les Arabes présentaient à quelques égards, dans leur civilisation, un côté chevaleresque ; mais il ne faut pas se faire illusion sur la valeur réelle de ces qualités extérieures et brillantes, ni se laisser éblouir par les élégants monuments d'art et de littérature qu'ont vu naître Cordoue, Grenade, Bagdad ou Schiraz. L'Islamisme, relativement aux croyances européennes, n'était pas un développement nouveau de l'humanité, mais un funeste élan en arrière. Le Koran ressuscitait le fatalisme antique, rejetait la femme sous le joug honteux de la polygamie brisé par la civilisation chrétienne, grecque et romaine. La soumission absolue des Musulmans aux lois fatales du ciel et au représentant du Prophète, étouffait chez eux la personnalité humaine ainsi que la vie politique, et devait les précipiter sans transition d'un fanatisme aveugle et téméraire dans une stupide inertie (1). Le sort du monde allait se jouer entre les Francs et les Arabes. Les bandes austrasiennes ne soupçonnaient guère quelles destinées allaient être confiées à leur épée. Cependant un sentiment confus de la grandeur de la lutte qu'elles allaient engager parut les saisir. Les Musulmans de leur côté hésitèrent pour la première fois.

(1) Le P. de Lacordaire dit éloquemment, dans sa conférence du 21 décembre 1845 : « Regardez le Musulman! Il est postérieur à nous de six siècles. Mahomet avait l'Evangile dans ses mains, il pouvait le copier, et il l'a copié en effet. Eh bien! qu'est-ce que le Musulman? que sont devenues, sous sa domination, la Grèce et la Syrie? où est seulement la culture des champs? où est l'aspect terrestre de ces contrées, qui, avec tant d'autres souvenirs fameux, nous avaient transmis la mémoire de leurs montagnes et de leurs vallées. La terre même n'a pu vivre sous le joug ignoble d'une administration qui n'a pas appris, de ses douze cents ans de vie, à protéger un épi de blé. Je ne parle pas du reste. Dieu leur a donné les plus beaux pays du monde, après leur avoir donné la postériorité même sur son Evangile, afin de nous révéler, par cet exemple, aussi proche qu'illustre, où tombent les nations qui repoussent l'Evangile promulgué et connu. »

Durant sept jours, l'Orient et l'Occident s'examinèrent avec haine et terreur; les deux armées ou plutôt les deux mondes s'inspiraient un étonnement réciproque par la différence des physionomies, des costumes, de la tactique. Les Francs contemplaient d'un œil surpris ces myriades d'hommes bruns aux turbans variés, aux burnous blancs, aux boucliers ronds, aux sabres recourbés, aux zagaies légères et caracolant sur leurs cavales échevelées. Les cheicks musulmans passaient et repassaient au galop devant les lignes gallo-teutoniques, pour mieux voir les géants du Nord avec leurs longs cheveux blonds, leurs heaumes brillants, leurs casaques de peau de buffle ou de mailles de fer, leurs longues épées et leurs énormes haches. Enfin, le septième jour, qui était un samedi de la fin d'octobre, vers l'aube, les Arabes et les Maures sortirent de leurs tentes aux cris des muezzins, appelant le soldat à la prière. Ils se déployèrent en ordre dans la plaine, et après la prière du matin, Abdérame donna le signal. L'armée chrétienne reçut sans s'émouvoir la grêle de traits que firent pleuvoir sur elle les archers berbères. Les masses de la cavalerie musulmane s'élancèrent alors, et poussant leur fameux cri de guerre : *Allah ad bar!* (Dieu est grand!) tombèrent comme un immense ouragan sur le front des Européens. La longue ligne des Francs ne ploya pas et resta immobile sous ce choc épouvantable, *comme un mur de fer, comme un rempart de glace. Les peuples du Septentrion restèrent serrés les uns contre les autres comme des hommes de marbre*. Vingt fois les Musulmans tournèrent bride pour reprendre du champ et revenir avec la rapidité de la foudre; vingt fois leur charge impétueuse se brisa contre cette zône inébranlable. Les colosses d'Austrasie se dressaient sur leurs grands chevaux belges, recevaient les Arabes sur la pointe du glaive et frappant du haut en bas ces petits hommes du Midi, les perçaient d'outre en outre par d'effroyables estocades. La lutte se prolongea tout le jour, et Abdérame conservait encore l'espoir de lasser la résistance des chrétiens, lorsque vers la dixième heure (quatre heures après midi), le roi Eudes, qui avec le reste de ses Vascons et de ses Aquitains tournait l'armée arabe, se jeta sur le camp d'Abdérame et en repoussa les gardiens. *Le rempart de glace* s'ébranla enfin : Charles et ses

Austrasiens chargent à leur tour et renversent tout ce qui se trouve devant eux. Abdérame et l'élite de ses compagnons disparaissent, broyés sous cette masse de fer. » Charles venait de conquérir son surnom de *Martel,* parce que, comme un marteau, il avait brisé la puissance des Sarrasins.

15. Les conséquences de la bataille de Poitiers furent immenses. Le duc d'Austrasie expédia, du champ de bataille, un courrier au pape saint Grégoire III, pour lui annoncer la victoire de l'armée chrétienne. La marche de ce messager, au travers des populations que le passage des Musulmans avait frappées d'épouvante, fut une course triomphale. Dans toutes les églises de France et d'Italie, on rendit à Dieu de solennelles actions de grâce. Les nonces revinrent à Rome chargés de présents offerts à l'église des Apôtres par le vainqueur. Ils avaient ordre de signifier à tous les adversaires de Grégoire III que Charles Martel, son fils, protecteur de la chrétienté, après avoir été lui-même l'objet d'une protection si marquée de Jésus-Christ, ne souffrirait jamais que l'on se permît la moindre insulte contre son vicaire sur la terre. Les empereurs d'Orient purent s'assurer que le protectorat du Saint-Siége, qu'ils avaient si souvent changé en persécutions et en violences, allait désormais passer à une nation qui s'en montrerait plus digne. Les Lombards reconnurent qu'il fallait respecter la nouvelle puissance qui s'élevait devant eux. Charles Martel se montrait digne de la noble attitude qu'il prenait en face du monde catholique. Sa gloire aurait été sans tache, s'il ne se fût laissé entraîner à persécuter injustement saint Eucher, évêque d'Orléans, et saint Rigobert, archevêque de Reims, qui l'avait tenu sur les fonts du baptême. Saint Eucher, d'abord religieux à l'abbaye de Jumiéges, et élevé depuis sur le siége épiscopal d'Orléans, fut accusé près de Charles Martel, de tramer un complot contre le gouvernement. Le duc d'Austrasie ne se donna pas le temps de vérifier ces accusations : il exila le saint évêque à Cologne, puis au monastère de Saint-Trudon ou Saint-Trond. Saint Eucher y mourut le 20 avril 738. Saint Rigobert avait succédé à saint Réole sur le siége archiépiscopal de Reims, au commencement du VIIIe siècle. Il s'attira, par ses vertus, l'estime et l'amitié de Pépin d'Héristal, et se montra

particulièrement zélé pour le maintien de la discipline cléricale et monastique dans son diocèse. Au milieu des luttes continuelles qui divisaient entre eux les grands de l'Etat, saint Rigobert, par une louable prudence, conservait une stricte neutralité. Ayant refusé (717) de prendre parti pour Charles Martel dans une entreprise que ce prince formait contre les Neustriens, le duc d'Austrasie le fit chasser de son siége, et le remplaça par un intrus, nommé Milon. Saint Rigobert mourut au monastère de Gernicourt, le 4 janvier 740, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

16. Cependant l'hérésie des Iconoclastes, soutenue du crédit de Léon l'Isaurien, prenait chaque jour des proportions plus menaçantes. Le pape saint Grégoire III, ne pouvant réussir à faire parvenir ses lettres à l'empereur, avait assemblé à Rome, dans l'église de Saint-Pierre, un concile de quatre-vingt-treize évêques. La noblesse, le clergé, les consuls et le peuple de Rome y assistèrent (732). L'hérésie des Iconoclastes y fut anathématisée. Tout profanateur, ou simplement tout contempteur des images, fut déclaré indigne de participer à la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, et retranché du sein de l'Eglise. Le Pape fit un nouvel effort pour faire parvenir les décisions du concile à l'empereur Léon III. Ce fut encore en vain. Le prêtre Constantin qui en était porteur, fut jeté dans une étroite prison; on lui arracha les lettres du concile, et il ne fut relâché, l'année suivante, qu'après avoir été accablé de menaces et de mauvais traitements. Une députation de toute l'Italie, qui avait pour but de demander à l'empereur le rétablissement des saintes images, éprouva le même accueil. Le pape en écrivit à Léon l'Isaurien et au patriarche Anastase, sa créature; ses plaintes et une opposition aussi vigoureuse n'eurent d'autre résultat que de porter la fureur de l'Isaurien à son comble. Il arma une flotte pour soumettre l'Italie; mais elle périt dans la mer Adriatique. Ses soldats, débarqués sur le territoire de Ravenne, furent attaqués par les habitants et complétement vaincus (733). La rage de l'Iconoclaste ne connut plus de bornes : il redoubla de cruautés contre les catholiques, et, ne pouvant faire d'autre mal à l'Eglise de Rome, il confisqua tous les patrimoines qu'elle possédait dans

ses états. De plus, par un édit impérial, il détacha de sa juridiction immédiate toutes les provinces comprises entre la Sicile et la Thrace, c'est-à-dire la Grèce, l'Illyrie, la Macédoine, et les déclara désormais annexées au patriarcat de Constantinople. Il augmenta d'un tiers la capitation de la Sicile et de la Calabre, et pour n'en pas exempter les enfants eux-mêmes, il ordonna de les inscrire aux rôles des contributions dès le jour de leur naissance.

17. Toutes ces violences concouraient à détacher de plus en plus Rome et l'Italie de la domination de Constantinople. Luitprand, roi des Lombards, crut que les conjonctures étaient favorables aux projets d'agrandissement qu'il nourrissait toujours. Il attaqua Thrasimond, duc de Spolète, qui se plaça sous la protection du Pape et des Romains. Un succès remporté par ces derniers sur les armées lombardes rétablit Thrasimond à Spolète. Mais Luitprand menaçait d'assiéger Rome avec toutes ses forces, et saint Grégoire III craignit que la ville ne succombât à ses attaques, si elle n'était promptement secourue. Dans cette extrémité, il eut recours à Charles Martel, qui s'était constitué lui-même le défenseur du Saint-Siége. « Nous sommes tellement accablé » de douleur, lui écrit-il, que nous ne cessons jour et nuit de verser des larmes, en voyant le triste état où est réduite la sainte » Eglise de Dieu. Ce qui nous était resté l'année précédente, » pour la nourriture des pauvres de Rome, dans le territoire de » Ravenne, vient d'être consumé par le fer et le feu. Luitprand » et Hildebrand, rois des Lombards, ne respectent rien. Ils nous » disent avec une ironie amère : Qu'il vienne donc, ce Charles » Martel, dont vous implorez l'assistance! Que les armes des » Francs vous tirent de nos mains, si elles le peuvent! Fils très » chrétien, secourez l'Eglise de saint Pierre et son peuple infortuné. Ne fermez pas l'oreille à notre prière, afin que le prince » des Apôtres ne vous ferme pas la porte du ciel (737). » Charles Martel ne put venir en personne défendre le Saint-Siége : il était retenu dans les Gaules par une nouvelle invasion de Sarrasins. Depuis la sanglante défaite d'Abdérame à Poitiers, ces peuples versaient, chaque année, des flots de combattants dans les provinces méridionales de la France, et chaque année le *Marteau* de la chrétienté écrasait ces nouveaux ennemis. Le duc d'Austrasie

employa néanmoins son crédit avec succès en faveur du Pape. Il écrivit à Luitprand, son allié, pour le prier de cesser les hostilités contre Rome, et le roi lombard eut égard à cette puissante recommandation (739). Ce fut un des derniers actes de la grande et longue administration de Charles Martel. Il n'avait encore que cinquante-quatre ans. Avec la nouvelle carrière qui s'ouvrait devant lui, comme défenseur titulaire de l'Eglise romaine et par conséquent de l'Eglise universelle, il pouvait espérer de nombreuses années de puissance et de gloire. Mais la mort vint le surprendre (741), au château de Quercy-sur-Oise. Il avait deux fils : Carloman et Pépin. Le premier eut l'Austrasie, la Souabe et la Thuringe; le second hérita des provinces de Neustrie, de Bourgogne et de Provence. Il était destiné à réunir bientôt sur sa tête la vaste succession de son père, et à fonder la dynastie des Carlovingiens. La mort frappait également à Constantinople (741), l'empereur iconoclaste Léon l'Isaurien. Le persécuteur du Saint-Siége et son défenseur mouraient en même temps. Enfin, cette même année voyait terminer le glorieux pontificat de Grégoire III (28 novembre 741).

18. Saint Grégoire III avait continué les encouragements donnés par son prédécesseur aux missionnaires d'Allemagne. Il avait institué les quatre évêchés de Saltzbourg, de Freisingen, de Ratisbonne et de Passaw, qu'il plaça sous la juridiction métropolitaine de saint Boniface de Mayence. De ses deniers, il releva les murs de Rome et de Centumcelle, travaux projetés par Sisinnius (708), pendant la courte durée de son pontificat. Il racheta du duc de Spolète, par de grandes sommes d'argent, une forteresse qui troublait fréquemment la tranquillité du territoire romain. Enfin, il profita des malheurs mêmes de son temps, pour garantir, contre le despotisme des empereurs de Byzance, la liberté de l'Eglise catholique. Il préserva l'Europe et le monde de la double et malheureuse alternative, ou de s'abâtardir sous l'empire dégénéré des Grecs, ou de s'avilir sous la domination brutale des Sarrasins. C'est un des Papes auxquels l'univers entier doit une éternelle reconnaissance. Photius lui-même, l'écrivain grec le plus hostile à la puissance pontificale, n'a pu s'empêcher de louer le pape saint Grégoire III et son successeur saint

Zacharie. « Pourquoi, dit-il, passerais-je sous silence les Pon-
» tifes romains Grégoire et Zacharie, hommes d'une vertu écla-
» tante, qui ont fait resplendir les enseignements d'une sagesse
» divine, et ont brillé, de leur temps, par le don des miracles? »

3. Pontificat de saint Zacharie (3 décembre 741-15 mars 752.)

15. Tous les chefs du monde se renouvelaient en même temps. Pendant que Carloman et Pépin inauguraient leur règne sur les Francs, le pape saint Zacharie montait sur le Saint-Siége (3 décembre 741). On ne demanda point pour son élection le consentement de l'empereur, ni celui de l'exarque de Ravenne; et la consécration eut lieu sans cette formalité qui demeura pour toujours abolie. A Byzance, Constantin V, surnommé Copronyme (1), succédait à son père, Léon l'Isaurien, qu'il devait surpasser en impiété.

20. L'Italie était toujours agitée par les projets ambitieux de Luitprand. Ce prince venait de dépouiller le duc de Spolète, Thrasimond, l'ancien allié du Saint-Siége. Saint Zacharie s'était vu forcé, par la mauvaise foi et l'ingratitude de Thrasimond, de lui refuser la protection dont l'avait honoré saint Grégoire III. Luitprand avait profité de cette circonstance pour s'emparer de Spolète et de Bénévent. Thrasimond fut enfermé dans un monastère. Le Pape, pour prévenir les dispositions hostiles de Luitprand, alla le trouver à Terni. Le roi lombard accueillit le souverain Pontife avec les plus grands honneurs. La paix se conclut entre les deux puissances, et Luitprand rendit au Saint-Siége les quatre villes d'Amérie, Horta, Polisartium et Bléra qu'il retenait injustement. Il voulut ajouter à cette restitution celle des patrimoines de Narni, de Sabine, d'Ossimo et d'Ancône, dont les Lombards s'étaient successivement emparés depuis un demi-siècle. L'acte passé entre Zacharie et Luitprand offre une particularité remarquable : c'est au Pape que sont restitués tous ces domaines. Il y avait donc dès lors un pouvoir pontifical, reconnu

(1) Le jour de son baptême, ce prince avait souillé les fonds sacrés. On lui donna, par allusion à cette circonstance, le surnom de Copronyme (*κόπρος, souillure, ὄνομα, nom).*

immédiat, souverain, avec lequel le roi lombard traitait de puissance à puissance (742). L'année suivante, à la prière des populations de l'exarchat de Ravenne que Luitprand désolait par ses attaques incessantes, saint Zacharie alla de nouveau trouver le roi lombard à Pavie où il faisait sa résidence. Pontife du Dieu de paix, il venait implorer la clémence d'un prince auquel l'ambition mettait toujours les armes à la main. Luitprand ne put résister à l'éloquence et aux représentations énergiques du Pape; il fit retirer son armée du territoire de Ravenne, et rendit spontanément toutes les provinces usurpées. La Papauté se faisait ainsi le refuge et le secours des opprimés contre les oppresseurs, et la reconnaissance des peuples la saluait comme une autorité tutélaire.

21. Bienfaiteur de l'Italie, dont il protégeait les différentes nationalités, saint Zacharie le fut également de l'Allemagne, où il continuait d'étendre par ses missionnaires le règne de la foi. Il s'occupait activement de rétablir dans les Gaules la discipline qui avait beaucoup souffert de l'invasion des Musulmans et des guerres intestines. Saint Boniface de Mayence reçut le titre de vicaire du Saint-Siége pour toutes les Eglises de Germanie. Trois évêchés nouveaux furent créés à Wurtzbourg, à Burabourg et à Erfurth, capitale de la Thuringe. L'infatigable apôtre de l'Allemagne, saint Boniface, réunit tous les évêques soumis à sa juridiction dans un concile national en 742. Les canons de discipline portent sur des points particuliers à cette époque. On y insiste surtout sur la prohibition, pour tous les ecclésiastiques, de porter les armes et de prendre part aux guerres fréquentes qui désolaient alors le monde. Un grand nombre de clercs, de prêtres et d'évêques ne s'étaient pas fait scrupule, lors de l'invasion d'Abdérame, de se mettre à la tête des soldats et de combattre au premier rang. Le concile rappelle que les mains du prêtre ne doivent point être rougies de sang, et que dans les combats leur seule mission est de porter aux mourants les consolations de la foi. On permet donc aux princes d'emmener aux expéditions militaires des aumôniers ou chapelains; mais on défend, sous peine d'excommunication, à tous les clercs de porter les armes. Afin de les séparer davantage du reste du monde, et de sauve-

garder par cette distinction l'honneur de leur ministère, il leur est enjoint de porter un vêtement long et noir différent du manteau ordinaire. C'est l'origine du costume ecclésiastique actuel. La chasse était alors le passe-temps le plus aimé des rois, des seigneurs et des grands. Image de la guerre, cet exercice devait plaire à une époque aussi belliqueuse. Les ecclésiastiques s'étaient laissé entraîner eux-mêmes à ce goût général. « Nous défendons » à tous les évêques, prêtres, clercs ou moines, disent les Pères » du concile, de chasser dans les forêts avec des meutes de chiens, » des éperviers ou des faucons. » Imbus encore des superstitions idolâtriques du culte d'Odin, de Thor et des dieux scandinaves, les nouveaux chrétiens d'Allemagne avaient peine à se détacher de leurs vieilles coutumes païennes. Ce point attira tout particulièrement l'attention des évêques du concile. « Nous avons or- » donné, disent-ils, que chaque évêque, dans l'étendue de son » diocèse, veille à ce que le peuple chrétien n'observe plus au- » cune superstition païenne, telle que les sacrifices aux *ombres* (1) » des morts, les sortiléges, les enchantements, l'immolation des » victimes et les feux sacriléges qu'ils nomment *nodfirs* (2). » L'année suivante (743), un autre concile de la Germanie, réuni à Leptine (maintenant Lestines), maison royale du diocèse de Cambrai, renouvela toutes ces ordonnances et y ajouta ce canon remarquable, publié avec l'assentiment des Pères, sous le nom de Carloman : « Pour subvenir aux frais des guerres que » nous sommes obligé de faire, nous avons résolu de l'avis des » évêques de retirer temporairement les revenus des biens ecclé- » siastiques, et de les faire servir à l'entretien de notre armée. » Les évêques de Germanie donnaient un noble exemple de désintéressement et d'attachement à leur souverain, en sacrifiant leurs richesses à la défense de la patrie. Saint Boniface adressa à saint Zacharie les procès-verbaux de ces deux conciles. Le Pape, satisfait de ces heureux commencements de réforme, répondit par

(1) Odin, le plus grand des dieux scandinaves, habitait le palais de Valhalla dans la région des nuages, et y recevait les ombres des braves morts dans les batailles.

(2) Le feu était honoré, comme une divinité, par les peuples du Nord qui lui rendaient un culte superstitieux.

une lettre circulaire au clergé d'Allemagne, dans laquelle il le félicite de son retour aux règles de la discipline canonique. « Si » le clergé de votre contrée, dit le saint Pontife, se rend recom- » mandable par sa régularité et sa chasteté, selon que les canons » l'ordonnent et que notre frère Boniface vous l'enseigne de notre » part, aucune nation ne pourra tenir devant vous. » Saint Boniface, décoré du pallium, du titre et des fonctions archiépiscopales dès le commencement du pontificat de Grégoire III, n'avait point eu jusque-là de siége fixe ni d'église métropolitaine. Il fut alors promu à l'archevêché de Mayence, avec juridiction sur les douze églises de Strasbourg, Spire, Worms, Cologne, Liége, Augsbourg, Wurtzbourg, Burabourg (transféré depuis à Paderborn), Erfurth, Eichstædt, Constance et Coire. Saint Boniface était comme l'âme du Christianisme dans cette partie septentrionale de l'Europe. Toutes les affaires venaient à lui, toutes les difficultés, tous les doutes trouvaient un éclaircissement dans ses lumières, toutes les infortunes rencontraient un appui, un défenseur dans sa charité. Sa volumineuse correspondance avec saint Zacharie dont il était légat, témoigne de sa respectueuse soumission au Saint-Siége, et de l'importance qu'il attachait à unir la Germanie par les liens les plus étroits à ce centre de l'unité catholique. Boniface avait à lutter contre des obstacles de tout genre. L'un des plus difficiles à vaincre était l'affaiblissement des études ecclésiastiques négligées dans ces temps de troubles et de guerres. L'ignorance des prêtres, qui en était la suite, atteignait ainsi un degré qui exciterait de nos jours le plus profond mépris. Un grand nombre d'entre eux entendaient à peine les formules consacrées pour l'administration des sacrements. Ce fait donna lieu à une consultation curieuse de saint Boniface au Pape Il lui demandait si l'on pouvait regarder comme valide un baptême dans lequel le prêtre aurait employé ces mots dépourvus de sens : *Ego te baptizo in nomine Patria et Filia et Spiritua sancta.* Saint Zacharie répondit qu'un baptême ainsi administré, au nom de la Trinité et avec l'intention de faire ce que l'Eglise fait, avait les qualités essentielles au sacrement, qu'une simple ignorance de langue, sans mélange d'aucune erreur, ne le pouvait rendre invalide.

22. Le défaut d'études théologiques suffisantes donnait lieu aux novateurs de soutenir les doctrines les plus absurdes. Ainsi, le prêtre Samson, écossais d'origine, vint en Allemagne prêcher que le baptême était une formalité inutile, et que l'imposition des mains faite par l'évêque suffisait pour remettre le péché originel. Un autre prêtre, germain de naissance, nommé Virgile, soutenait qu'il y avait des hommes, habitant *sous la terre*, qui n'avaient pas été rachetés par Jésus-Christ. Saint Zacharie écrit à Boniface d'excommunier ces novateurs téméraires. Des écrivains modernes, dirigés par un esprit de haine contre l'Eglise, ont trouvé dans la condamnation de Virgile un argument contre la Papauté. Ils disent que saint Zacharie a condamné le sentiment de ceux qui admettent les *antipodes*. Dans leur système, l'ignorant Virgile devient un astronome illustre, dont le génie a devancé son siècle, dont les brillantes découvertes ont été récompensées par les anathèmes de l'Eglise. C'est là un sophisme historique comme on en a tant accrédité dans le monde irreligieux. La condamnation de Zacharie ne tombait que sur un seul point dogmatique et parfaitement étranger aux questions d'astronomie et de cosmographie. Elle n'atteignait et n'avait pour but d'atteindre que certains hérétiques soutenant l'existence d'une race d'hommes qui ne serait point descendue d'Adam et qui n'aurait pas été rachetée par Notre-Seigneur.

23. Pépin ne montrait pas moins de zèle que son frère Carloman à rétablir la discipline ecclésiastique dans les provinces soumises à son pouvoir. En 744, il réunit un concile à Soissons; vingt-trois évêques y assistèrent. Les canons qu'on y dressa furent revêtus de la sanction du prince franc. Ils renouvellent les dispositions de Leptine et du concile germanique, et contiennent quelques autres règlements énoncés en dix articles. On y ordonne que les anciens canons des conciles seront publiés dans toute l'étendue du royaume, afin de rétablir la discipline dans sa pureté primitive. Les transgresseurs des lois canoniques seront soumis à des amendes. On y prononce ensuite la condamnation de deux hérétiques, Adalbert et Clément. C'étaient deux imposteurs fanatiques qui se disaient évêques et qui séduisaient les peuples par l'apparence d'une piété hypocrite. Dans un siècle

plus éclairé, le meilleur moyen de décrier leur doctrine eût été de la publier hautement. Adalbert se prétendait envoyé de Dieu pour faire cesser l'idolâtrie des églises et des temples. « Le seul » temple qui convienne à la majesté du Seigneur, disait-il, est » le temple de l'univers. » On voit que, par un certain côté, cet illuminé germain se rapprochait un peu des fanatiques iconoclastes d'Orient. Il établissait sa mission sur une épître qu'il montrait mystérieusement à ses sectateurs, comme écrite de la main même du Fils de Dieu, et tombée du ciel à Jérusalem. La multitude, toujours avide de nouveautés, suivait par grandes masses les pas de l'imposteur. Il la réunissait dans la campagne, en plein air, autour de petites croix qu'il plantait à chacune de ses haltes. — L'hérésie de Clément avait pour caractère saillant le mépris de la tradition. Clément rejetait en bloc tous les canons, tous les conciles, tous les écrits des saints Pères. On conçoit qu'une pareille doctrine dut avoir crédit dans un siècle d'ignorance. Le concile de Soissons condamna ces deux hérésiarques, et, l'année suivante (745), le pape saint Zacharie ratifia cette condamnation dans un concile de huit évêques, tenu à Rome. Les deux sectes se dissipèrent promptement et ne laissèrent aucune trace, ni en Allemagne, ni en France.

24. La Grande-Bretagne avait, dans le même temps, son concile national à Cloveshou (Cliff), au commencement de septembre 747, *notre Seigneur Jésus-Christ régnant à jamais*, comme disent les actes. Il fut présidé par saint Cuthbert, archevêque de Cantorbéry, et le roi Ethelbald y assistait en personne. Les trente canons qu'on y formula présentent quelques particularités intéressantes. « Tous les prêtres, y est-il dit, doivent savoir expli- » quer en langue vulgaire le Symbole, l'Oraison dominicale, les » paroles de la célébration de la messe, de l'administration du » baptême et des autres offices ecclésiastiques. — On suivra, pour » toute la liturgie, la règle de l'Eglise romaine que nous avons » par écrit. » Le concile blâme l'abus qui commençait à s'introduire de commuer à son gré en aumônes les pénitences canoniques imposées par le prêtre pour la satisfaction des péchés. Cet article des pénitences canoniques venait d'être réglé en Angleterre par le recueil *Pénitentiel* d'Egbert, archevêque d'York. Ce

saint prélat, frère d'Edbert, roi de Northumberland, composait à la même époque un *Pontifical* fameux, où se trouvent pour la première fois les cérémonies du sacre des rois. L'Eglise, en versant l'huile sainte sur les têtes couronnées, a un double but : elle veut rendre l'autorité plus vénérable aux peuples en la plaçant sous la sanction immédiate de Dieu, et, en même temps, elle avertit les princes que leur mission est un apostolat, et que plus le pouvoir dont ils sont investis est grand et sublime, plus il relève directement de Dieu *qui juge les justices et qui tient dans ses mains le cœur des rois*. D'après le *Pontifical* de saint Egbert, la cérémonie du sacre commençait par le serment. « Je jure, di» sait le roi, 1° de conserver en paix l'Eglise de Dieu et tout le » peuple chrétien sous mon gouvernement; 2° de réprimer l'in» justice, de quelque part qu'elle vienne; 3° de joindre, dans » tous mes jugements, l'équité à la miséricorde. Ainsi puisse le » Dieu très bon et très clément nous pardonner à tous dans sa » miséricorde éternelle ! » On versait alors l'huile sainte sur la tête du roi. Les principaux seigneurs s'approchaient, et, conjointement avec les évêques, lui plaçaient le sceptre dans la main. L'archevêque commençait alors les acclamations. « Qu'il » soit toujours victorieux et magnanime! Que tous ses juge» ments soient équitables et sages! Que son règne soit paisible » et que ses triomphes ne coûtent point de sang! Que sa vie soit » une suite de prospérités! Qu'après son règne terrestre, il » jouisse de la félicité éternelle ! » Le peuple criait alors par trois fois : *Vivat rex in æternum!* Le sens moral serait bien affaibli dans les cœurs si l'on ne comprenait pas qu'une pareille cérémonie inaugurait mieux un règne que les vociférations de la rue et les tumultes populaires.

25. Pendant que le saint archevêque d'York rédigeait pour les rois anglo-saxons ces touchantes formules du sacre, destinées à rappeler aux princes que les sages conseils et les hautes pensées viennent du ciel, l'empereur d'Orient, Constantin Copronyme, déshonorait le trône de Byzance par sa stupide impiété. Ce prince, trop digne héritier de Léon l'Isaurien, ne craignait pas de renier ouvertement la foi catholique. Ses blasphèmes sacriléges révoltèrent le patriarche Anastase lui-même, cette créa-

ture d'un empereur iconoclaste. Du haut de la chaire de Sainte-Sophie, Anastase jura sur la vraie croix qu'il avait entendu Copronyme nier en sa présence la divinité de Jésus-Christ et outrager ce nom qui a sauvé le monde. Constantin V couvrit l'empire de deuil et de ruines. Il crut immortaliser son règne en persécutant les orthodoxes qui refusaient de s'associer à l'hérésie des Iconoclastes. Les chrétiens pouvaient appliquer, à cette époque de désolation et de meurtre, ces paroles de l'Evangile : « Et le temps vient où quiconque vous fera mourir, croira faire » une œuvre agréable à Dieu. Ils vous traiteront de la sorte » parce qu'ils ne connaissent ni mon Père ni moi. » Copronyme s'attira bientôt la haine publique et fut déposé. On proclama Artabaze, son beau-frère. Mais, malgré ses vices, Constantin V avait une incontestable bravoure. Il réunit six mille soldats sous son commandement, assiégea Constantinople, où Artabaze s'était renfermé, prit la ville par la famine, et la livra au pillage de ses prétoriens. Artabaze et deux fils de cet empereur éphémère eurent les yeux crevés par les ordres de Copronyme. Il fit fouetter le patriarche Anastase en plein hippodrome, le mit sur un âne, le visage tourné vers la queue, et ordonna qu'on le promenât ainsi dans les rues de Constantinople, pour le punir de s'être montré favorable à Artabaze. Cependant ce prélat conserva l'épiscopat. « L'empereur, dit Théophane, n'aurait pu en trouver » un plus mauvais que lui pour le mettre à sa place. » Anastase, en effet, était un des plus ardents iconoclastes de l'empire.

26. Un prince franc donnait alors au monde un exemple bien différent. Un jour (747), un étranger frappe à la porte du monastère du Mont-Cassin, se prosterne aux pieds de l'abbé saint Pétronax : « Je suis, dit-il, un misérable chargé de crimes. J'ai » quitté volontairement mon pays pour me rendre digne d'entrer » dans la patrie céleste. » Il était accompagné d'un serviteur : tous deux furent admis au nombre des novices. Après un an d'épreuves, ils firent leur profession entre les mains de l'abbé Optat, successeur de saint Pétronax. Nul ne connaissait le nom des nouveaux frères. On chargea l'un d'eux de servir à la cuisine. Il accepta avec plaisir cet humble emploi ; mais, par défaut d'habitude sans doute, il s'en acquitta fort mal. Le cuisinier, lui

voyant gâter les mets qu'il avait à préparer, s'emporta contre lui, jusqu'à lui donner un soufflet. « Que Dieu et Carloman vous » le pardonnent ! » se contenta de dire l'humble religieux. Mais son compagnon, témoin d'une pareille brutalité, ne put contenir son indignation, et, saisissant un pilon qu'il trouva sous sa main, il en déchargea un grand coup sur le cuisinier, en disant : « Que » ni le Seigneur ni Carloman ne te le pardonnent ! » L'abbé en fit un crime au moine étranger, et lui demanda, en présence de toute la communauté, pourquoi il avait osé frapper un officier du monastère. « C'est que, répondit-il, je n'ai pu voir traiter si » indignement tant de noblesse et de vertu. Ce religieux in- » connu, c'est Carloman, fils de Charles Martel, naguère souve- » rain de la moitié des Gaules, que l'amour de Jésus-Christ a » fait renoncer à la gloire et au royaume du monde (1). » C'était en effet le prince Carloman, qui, lassé des grandeurs humaines, avait abandonné ses états à Pépin, son frère, et était venu chercher le repos et l'obscurité dans la solitude du Mont-Cassin. Le plus humble de tous les religieux, il sollicitait comme une faveur les plus vils emplois du couvent. Il gardait les troupeaux du monastère. Ces exemples de royale humilité n'étaient pas rares dans ce siècle. La même abbaye du Mont-Cassin vit bientôt une autre tête couronnée s'incliner sous le joug de la discipline monastique. Après la mort de Luitprand, roi des Lombards (744), et le règne éphémère de Hildebrand, Rachis, duc de Frioul, fut élu pour leur succéder. Le nouveau roi montra d'abord des intentions pacifiques et renouvela l'alliance que Luitprand avait faite avec les Romains. Mais bientôt il résolut de s'emparer de la Pentapole et assiégea vigoureusement Pérouse. Aussitôt saint Zacharie sortit de Rome avec les principaux du clergé et du peuple et alla trouver le roi dans son camp. Non-seulement il lui persuada de lever le siége, mais il lui parla si éloquemment des destinées éternelles, de la frivolité des intérêts du temps, que Rachis, intérieurement touché par la grâce, renonça à la dignité royale.

(1) Ce fait, tout extraordinaire qu'il puisse paraître dans nos mœurs actuelles, est rapporté par Réginon, abbé de Prum, et par les chroniques contemporaines; cependant quelques critiques modernes le révoquent en doute à cause de sa couleur romanesque; mais ils n'apportent point de preuves solides de leur opinion.

reçut l'habit monastique des mains du Pape lui-même, et vint demander un asile à l'abbaye du Mont-Cassin, où il finit ses jours. On y montrait encore, trois cents ans après, une vigne qui portait son nom, qu'il avait plantée et cultivée de ses mains. Astolphe, son frère, lui succéda sur le trône des Lombards (750).

27. Cependant Pépin, maintenant seul maître des Gaules depuis la retraite de Carloman, son frère, n'avait que le titre de maire du palais. Roi par le fait, il n'était de droit que le ministre d'un fantôme royal, Childéric III, prince faible et incapable de gouverner. Un changement de dynastie était imminent. La nation y était préparée depuis longtemps par l'indolence des rois fainéants, race dégénérée du grand Clovis. Dans l'origine, la couronne des Francs était élective. Le génie de Clovis l'avait fixée dans sa famille. Mais les princes, ses descendants, avaient rendu cette hérédité odieuse par leur mollesse et leur incapacité. Le sang de Charles Martel, le héros de la chrétienté, devenait cher aux Francs, et le duc d'Austrasie avait conquis une couronne pour sa race dans les plaines de Poitiers. Pépin, sur le point de tenter une démarche qui allait lui donner un trône, voulut légitimer son entreprise aux yeux des peuples en la faisant consacrer par la plus haute autorité du monde, celle du vicaire de Jésus-Christ. « L'an 751, dit Eginhard, Burchard, évêque de » Wurtzbourg, et Fulrad, chapelain du prince franc, et depuis » abbé de Saint-Denis, furent envoyés à Rome avec la mission » de soumettre au pape Zacharie cette question : A qui est-il plus » juste de donner le nom de roi, ou à celui qui n'a plus rien de » l'autorité royale que le nom, ou à celui qui la possède tout en» tière sans le nom? Le Pape répondit : *Il est juste et raison-* » *nable que celui qui a toute la puissance royale ait aussi le nom* » *de roi.* L'année suivante (752), Pépin-le-Bref (1) fut élu roi des » Francs, sacré par le saint archevêque de Mayence, Boniface, » et, selon la coutume nationale, élevé sur le pavois dans la ville » de Soissons. » La décision du pape saint Zacharie, en cette

(1) Surnom donné à Pépin à cause de la petitesse de sa taille, qui ne l'empêchait pas d'être d'une force extraordinaire. On sait l'histoire du bœuf et du lion qu'il tua à la fois, dans l'arène, en présence des courtisans qui l'avaient raillé sur sa stature.

circonstance, a été l'objet des critiques les plus diverses. On l'a accusée d'injustice en ce qu'elle dépouillait un roi légitime d'un pouvoir qui lui appartenait de fait et de droit. On l'a taxée d'empiétement pontifical sur le domaine temporel des rois. Nous nous contenterons, sans relever ici une discussion inutile, de citer à ce sujet les opinions de trois écrivains français, dont les noms sont à eux seuls des autorités : Bossuet, Fénelon et M. de Châteaubriand. « Le Pontife est consulté, dit Bossuet, comme dans une » question importante et douteuse, s'il est permis de donner le » titre de roi à celui qui a déjà la puissance royale. Il répond que » cela est permis. Cette réponse, émanée de l'autorité la plus » grande qui soit au monde, est regardée comme une décision » juste et légitime. En vertu de cette autorité, la nation elle-» même ôte le royaume à Childéric et le transporte à Pépin. Car » on ne s'adressa point au Pontife pour qu'il ôtât ou qu'il donnât » le royaume, mais afin qu'il déclarât que le royaume devait être » ôté ou donné par ceux qu'il jugeait en avoir le droit (1). » — « Le pape Zacharie, dit Fénelon, répondit seulement à la consul-» tation des Francs comme le principal docteur et pasteur qui est » tenu de résoudre les cas particuliers de conscience pour mettre » les âmes en sûreté (2). » — « Ainsi l'Eglise ni ne destituait ni » n'instituait les princes laïques; elle répondait seulement aux » nations qui la consultaient, sur ce qui touche à la conscience, » sous le rapport du contrat et du serment. Ce n'est pas là une » puissance juridique et civile, mais seulement directive et ordi-» native, telle que l'approuve Gerson (3). » — « Traiter d'usur-» pation l'avénement de Pépin à la couronne, dit M. de Château-» briand (4), c'est un de ces vieux mensonges historiques qui » deviennent des vérités à force d'être redits. Il n'y a point d'u-» surpation là où la monarchie est élective; c'est l'hérédité qui, » dans ce cas, est une usurpation. Pépin fut élu de l'avis et du » consentement de tous les Francs; ce sont les paroles du pre-» mier continuateur de Frédégaire. Le pape Zacharie, consulté

(1) Bossuet. *Defensio Cleri gallic.*, liv. II, c. 34.
(2) *Œuvres complètes de* Fénelon. Versailles. Tom. II, p. 382.
(3) *Ibid.*, t. II., p. 384.
(4) *Études historiques*, t. III, p. 243.

» par Pépin, eut raison de répondre : *Il me paraît bon et utile*
» *que celui-là soit roi qui, sans en avoir le nom, en a la puis-*
» *sance, de préférence à celui qui, portant le nom de roi, n'en*
» *garde pas l'autorité.* »

28. La décision de saint Zacharie, relative à la dynastie des Carlovingiens, fut le dernier acte de son pontificat. Il mourut le 14 mars 752. Dans le cours de sa paternelle administration, il délivra une multitude d'esclaves que les marchands vénitiens voulaient mener en Afrique pour les vendre aux infidèles. Les peuples de Venise paraissaient s'écarter du système de modération qui les avait portés à se contenter d'un mode sage de gouvernement sous la protection des souverains pontifes. L'ambition des richesses faisait désirer à quelques marchands de cette ville d'étendre au loin, à tout prix, leurs relations de commerce. Mais le commerce n'est pas comme l'industrie. Celle-ci tempère son égoïsme par un sentiment national et patriotique qui peut, jusqu'à un certain point, l'excuser. Le commerce des Vénitiens se montra, dès le principe, ce qu'il est trop souvent partout, absolument cosmopolite, sans respect pour la religion et l'une de ses plus nobles doctrines, celle qui proscrit l'esclavage (1). Saint Zacharie mit fin pour un moment à ce scandale. — Nous avons de ce Pape des *Lettres*, quelques *Décrets*, et une traduction du latin en grec des *Dialogues de saint Grégoire-le-Grand.*

§. 4 Pontificat d'Etienne II. (18 mars 752-20 mars 752.)

29. Après la mort du pape Zacharie, le clergé et le peuple élurent, pour lui succéder, un prêtre nommé Etienne, et le mirent en possession du palais pontifical de Latran, mais il mourut subitement le surlendemain. Comme il ne fut point sacré, plusieurs historiens ne le comptent point parmi les souverains pontifes. Mais la liste officielle des Papes, publiée chaque année à Rome par le *Diario*, avec l'approbation du Saint-Siége, fait mention d'Etienne II, à son rang. Nous ne saurions nous tromper en suivant une opinion consacrée par l'autorité pontifi-

(1) M. ARTAUD DE MONTOR. *Histoire des souverains Pontifes*, 1er vol. Pontificat de saint Zacharie.

cale elle-même. Elle a d'ailleurs l'avantage d'établir une nomenclature plus régulière pour les autres Papes du nom d'Etienne (1).

§ 5. **Pontificat d'Étienne III.** (26 mars 752-26 avril 757.)

30. Le clergé et le peuple, assemblés dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, élurent, par acclamation, un nouveau Pape du nom d'Etienne III (26 mars 752). La joie de son élection fut si vive qu'il fut porté sur les épaules des citoyens à la basilique de Saint-Jean de Latran. Cet usage s'est continué depuis à l'intronisation de tous les souverains Pontifes et fut l'origine de la *Sedia gestatoria*, siége pontifical porté par douze gardes nobles, imposante coutume qui donne aux pompes de Rome une magnificence qu'aucune autre cour de souverains n'a pu égaler.

31. Le Pontife se trouva bientôt en lutte avec Astolphe, roi des Lombards. Ce prince venait enfin de s'emparer de Ravenne. Eutychius, le dernier exarque qui commanda cette ville en qualité de lieutenant des empereurs byzantins, s'enfuit en Grèce. L'exarchat était aboli; il avait duré cent quatre-vingts ans. Dans la pensée d'Astolphe, ce n'était là qu'un premier pas vers la monarchie universelle de l'Italie, rêve chimérique qu'ont poursuivi, à travers tant de vicissitudes, un si grand nombre de rois, et qu'ils ont expié souvent par de si cruels revers. Dans le plan providentiel, l'Italie doit rester fractionnée pour que la Rome des Papes puisse être indépendante et, depuis son démembrement après la chute de l'empire romain d'Occident, à nulle puissance humaine il n'a été donné d'en réunir les morceaux. Le roi des Lombards était loin d'entrer dans les vues de cette politique élevée. Suivi de toute son armée, il entra sur le territoire romain. Une première démarche d'Etienne III pour obtenir la paix fut assez heureuse. Astolphe signa un traité de paix qui devait durer quarante ans. Elle ne dura que quatre mois et le roi des Lom-

(1) Novaes et les autres historiens qui ne reconnaissent pas Etienne II, sont obligés de mentionner les autres papes du même nom avec cette rectification : Etienne II, *dit Etienne III;* Etienne IV, *dit Etienne V,* et ainsi jusqu'à Etienne IX, *dit Etienne X.*

bards reparut sous les murs de Rome. La consternation y était à son comble. Le Pape dépêcha un courrier à Constantinople pour rappeler à l'empereur Copronyme que l'heure était venue de frapper un coup décisif et de sauver Rome s'il voulait conserver un pouce de terre en Italie. C'était, de la part du souverain Pontife, une marque de loyale fidélité, d'autant plus méritoire que depuis un siècle l'empire d'Orient, au lieu de défendre le Saint-Siége, s'en était constitué le plus implacable adversaire. Copronyme, incapable de comprendre une telle magnanimité, ne sut point y répondre. D'ailleurs, il venait de faire des armements très considérables pour attaquer les Turcs et profiter de la guerre civile qui venait d'éclater entre la famille des Ommiades et celle des Abassides. Astolphe profita de l'inaction de l'empereur d'Orient pour se montrer plus intraitable que jamais. Il menaçait les Romains de les passer tous au fil de l'épée s'ils ne se soumettaient à sa puissance. Dans cette extrémité, le Pape se détermina à une grande résolution. Il ordonna une procession solennelle pour implorer la miséricorde divine sur son peuple infortuné. Nu-pieds, la cendre sur la tête, suivi de la multitude en pleurs, il portait sur ses épaules une image miraculeuse de Notre-Seigneur Jésus-Christ. A la grande croix qui ouvrait la marche, on avait attaché le traité de paix rompu par le roi lombard. Le lendemain, une ambassade sortait secrètement de Rome pour porter au roi des Francs, Pépin-le-Bref, le cri d'alarme de l'Italie et du Saint-Siége. « Envoyez vous-même, disait Etienne III » au monarque, des ambassadeurs à Rome, pour m'engager » ostensiblement à aller vous trouver. » Cette démarche, naturellement amenée par la force des choses, est un des événements les plus décisifs de l'histoire. Elle transportera définitivement la prééminence politique de l'Orient à l'Occident, placera la France à la tête des nations et commencera une ère nouvelle pour l'humanité.

32. La députation qui portait le salut de l'Eglise et du monde, échappa à la vigilance d'Astolphe, et arriva heureusement à la cour du roi franc. Pépin, depuis son avénement, s'était montré digne de commander à la nation *très chrétienne*. Il avait achevé d'expulser les Sarrasins du midi de la Gaule, et s'était avancé

sur les frontières d'Espagne jusqu'à Barcelone. Dès la seconde année de son règne (753), il avait tourné ses armes victorieuses contre les Saxons toujours idolâtres, qui chassaient les missionnaires et brûlaient les églises chrétiennes. Après avoir détruit leurs forteresses, le roi leur accorda la paix, à condition que les ouvriers évangéliques auraient une entière liberté de prêcher et de baptiser. Pépin-le-Bref accueillit les envoyés du Pape comme l'aurait fait Charles Martel, son héroïque père. Il leur promit de remettre l'épée des Francs à la disposition du souverain Pontife, pour l'aider à résister aux prétentions d'Astolphe; et il chargea immédiatement saint Chrodegang, évêque de Metz, et le duc Autchaire, de se rendre à Rome pour ramener Etienne III dans les Gaules (753). Quand les ambassadeurs du roi franc arrivèrent en Italie, ils trouvèrent le Pape prêt à partir, pour aller implorer de nouveau la clémence d'Astolphe. Etienne III quitta sa ville pontificale le 14 octobre 753, suivi d'une foule de peuple qui ne pouvait retenir ses larmes, et qui s'efforçait de le détourner de ce voyage, dans la prévision des périls où son zèle l'entraînait. Saint Chrodegang et Autchaire l'accompagnèrent à Pavie. Astolphe se montra inflexible. Au nom de Pépin-le-Bref, leur maître, les deux ambassadeurs sommèrent le roi lombard d'accorder du moins au Pape un sauf-conduit, pour se rendre dans les Gaules, où leur souverain l'attendait. Cette demande surprit Astolphe, qui n'avait rien appris des négociations antérieures; mais, après une résistance assez opiniâtre, il fut contraint de céder. Il n'eut pas plus tôt accordé le sauf-conduit qu'il s'en repentit, et chercha à entraver le Pape dans son voyage. Mais il n'était plus temps. Etienne III, qui comptait peu sur sa générosité, s'était hâté de passer la frontière, accompagné de Georges, évêque d'Ostie, et de Vilcaire, évêque de Nomente.

33. Arrivé à Saint-Maurice en Valais, Etienne III trouva l'abbé Fulrad, archichapelain du palais, et le duc Rotard, que Pépin avait envoyés à sa rencontre. Il était lui-même en Saxe, dirigeant une expédition militaire. Mais en apprenant que le Pape avait traversé les Alpes, il se hâta de revenir en France. L'entrevue eut lieu à Pontyon en Champagne. Le roi vint au devant du Pontife, descendit de cheval et se prosterna humblement à terre,

ainsi que sa femme, ses enfants et les seigneurs de sa cour. Le cortége reprit sa marche, le roi tenant la bride du cheval monté par Etienne III, et servant ainsi d'écuyer au vicaire de Jésus-Christ. En mettant le pied sur le seuil du palais hospitalier de Pontyon (jour de l'Epiphanie, 6 janvier 754), Etienne entonna un cantique d'actions de grâces. On conçoit sans peine la religieuse et profonde émotion du Pontife fugitif, qui retrouvait, sur la terre étrangère, des enfants aussi respectueux que dévoués. Il offrit ensuite au roi et aux princes de pieux présents. Le lendemain, en présence de toute la cour réunie, Etienne III se présenta, avec tout son clergé, nu-pieds, sous la cendre et le cilice. La veille, le Pontife entrait dans le palais d'un roi; aujourd'hui, le suppliant, le proscrit, implorait secours et protection. Il se prosterna devant Pépin, le conjurant, par la miséricorde divine, de délivrer le Saint-Siége et le peuple romain de la tyrannie des Lombards, et il demeura dans cette humble posture jusqu'à ce que le Franc lui eût tendu sa main royale, en gage de l'assistance qu'il lui promettait. Cette scène fit une impression profonde sur les seigneurs qui en furent témoins. Ils répétèrent tous avec le roi, le serment de ne remettre l'épée dans le fourreau qu'après avoir châtié l'insolence des Lombards. Le Pape fut logé ensuite au monastère de Saint-Denis. La fatigue et les chagrins avaient ruiné sa santé. Il tomba grièvement malade. Il attribua sa guérison à l'intercession de saint Denis, et donna au monastère son pallium, que l'on y a conservé jusque dans ces derniers temps. Cependant des députés francs étaient allés prier Astolphe de cesser les hostilités contre Rome et le Saint-Siége, placés désormais sous la protection de Pépin. Astolphe ne répondit que par des paroles de mépris et de hauteur.

34. Pépin-le-Bref réunit alors les seigneurs de son royaume, en champ de mai (1), à Quercy-sur-Oise (14 avril 754). Le Pape y assista en personne, et l'expédition d'Italie fut résolue. Les évêques profitèrent de la présence du souverain Pontife pour lui soumettre diverses questions de discipline, déjà traitées l'année

(1) On appelait ainsi les assemblées des seigneurs que les rois de France convoquaient ordinairement, au printemps de chaque année, pour y concerter les expéditions militaires.

précédente (753), dans le concile particulier de Verberie (1). Elles sont au nombre de dix-neuf : dix sur le mariage, cinq sur le baptême, quatre touchant le clergé. Les articles sur le mariage regardent, pour la plupart, son indissolubilité. — On défend de conférer le baptême en se servant de vin. On approuve l'usage d'administrer, en cas de nécessité, ce sacrement en versant de l'eau sur la tête avec une coquille ou avec les mains. — Cette décision a trait à l'usage alors général du baptême par immersion. Le pape Etienne III résolut la plupart des questions qui lui furent proposées, par l'autorité des anciennes décrétales de saint Léon, de saint Innocent, de saint Sirice, ou des canons de Chalcédoine, d'Antioche, de Néocésarée et de Carthage. — Deux mois après l'assemblée de Quercy (28 juillet 754), une auguste solennité réunissait encore les Francs. Le souverain Pontife renouvelait, dans l'Eglise du monastère de Saint-Denis, la cérémonie du couronnement de Pépin. Il versa l'huile sainte sur le front du monarque, et sacra en même temps la reine Bertrade, son épouse et leurs deux fils, Charles, qui fut depuis Charlemagne, et Carloman. Pépin-le-Bref prit ensuite avec son armée la route de l'Italie.

35. Pour détourner l'orage qui allait fondre sur lui, Astolphe eut recours cette fois aux supplications. Il offrait des excuses pour les réponses outrageantes qu'il avait faites aux envoyés francs. Afin de mieux disposer Pépin en sa faveur, il chargea de cette négociation l'homme qui devait lui être le plus agréable : Carloman, l'humble religieux du Mont-Cassin (2). Le roi des Francs reçut son frère avec les témoignages de la plus sincère amitié; mais il lui répondit, au sujet de la mission dont il était chargé, que, liés par un serment solennel à la cause du souverain Pon-

(1) Bourg du département de l'Oise, près de Senlis. Les rois de Neustrie y avaient construit un palais célèbre.

(2) Carloman mourut à Vienne, en Dauphiné, en retournant en Italie (754). Pépin-le-Bref, qui l'aimait tendrement, fit mettre son corps dans un cercueil d'or, et renvoya au Mont-Cassin ce dépôt sacré. Quelques martyrologes donnent à Carloman le nom de saint et font mémoire de lui au 17 août, jour de sa mort; mais on ne lui rend aucun culte. Ses cendres reposent sous le grand autel du Mont-Cassin, dans une urne d'onyx, avec une magnifique inscription qui y fut placée l'an 1628.

tife, les Francs ne pouvaient plus reculer. L'armée continua donc sa marche. Etienne III la suivait. Pépin envoya à l'avance un faible détachement pour occuper les passages des Alpes. Astolphe, à la vue de cette poignée de soldats, fond sur eux à l'improviste avec des forces considérables. Mais le courage des Francs suppléa au nombre. La multitude des Lombards fut taillée en pièces. Astolphe lui-même n'échappa à la mort que par une fuite honteuse. Il alla se renfermer dans les murs de Pavie. Pépin, avec le reste de son armée, franchit les Alpes, entra en Italie, et vint assiéger Astolphe dans sa capitale. Mais Etienne III ne pouvait oublier qu'il était père. Ses entrailles s'émurent de compassion, et il supplia le roi franc d'épargner le sang chrétien. Par sa pacifique intervention, un traité fut conclu entre les Romains, les Francs et les Lombards. Astolphe et les grands de sa nation promettaient solennellement de restituer Ravenne et toutes les villes qu'ils avaient usurpées. Pépin se fit remettre des ôtages, et reprit le chemin de la France. Etienne IV, le libérateur de l'Italie, put enfin rentrer dans sa ville pontificale. Quand il arriva, escorté du prince Jérôme, frère de Pépin-le-Bref, de Fulrad et d'autres seigneurs francs, au champ de Néron, près du Vatican, le clergé et le peuple romain, qui étaient venus à sa rencontre, poussèrent des cris d'allégresse. Des larmes de joie coulaient de tous les yeux. « Notre père est revenu! criait cette population émue. » Après Dieu, il est notre salut. »

36. Mais le manque de foi de l'artificieux Astolphe devait bientôt changer ces cris de joie en nouvelles alarmes. Le 1er janvier 755, le roi lombard reparaît avec son armée aux portes de Rome, et en pousse vigoureusement le siége. Pendant trois mois, la ville fut investie de si près que le Pape eut peine à faire parvenir à Pépin-le-Bref les lettres par lesquelles il l'appelait, encore une fois, au secours du Saint-Siége. « Vous aurez sans doute » appris par d'autres voies, lui dit-il, que l'impie Astolphe a » violé les conditions de la paix qu'il a jurée. Il est venu avec ses » Lombards mettre le siége devant cette ville. Ouvrez moi la » porte Salaria, faisait-il dire aux Romains; livrez-moi votre » Pape, sinon je renverserai vos murailles et vous ferai passer » tous au fil de l'épée. Toutes les campagnes voisines ont été

» mises à feu et à sang. Ils ont incendié les maisons et les églises, violé les monastères, brisé les saintes images et outragé » les divins mystères. Les enfants sont égorgés sur le sein de leurs » mères ; les vignes ont été coupées jusqu'à la racine, les moissons ont été foulées aux pieds des chevaux ; et, aux désastres » de la guerre, nous voyons succéder les horreurs de la faim. » Depuis cinquante-cinq jours, ils assiégent cette ville infortunée » et la pressent de toutes parts : nuit et jour ils lui livrent des » assauts et battent en brèche les remparts. Qu'ils viennent maintenant, nous disent-ils, ces Francs vos défenseurs ! qu'ils viennent vous arracher de nos mains ! Leurs bataillons nous enveloppent si étroitement que nous avons eu mille peines à vous » envoyer, par la voie de mer, ces lettres inondées de nos larmes. » Hâtez-vous donc, prince bien-aimé, de venir à notre secours. » Tous les peuples qui ont eu recours à la vaillante nation des » Francs ont été sauvés ; combien plus ne devez-vous pas mettre » votre gloire à délivrer le Siége apostolique et la sainte Eglise » de Dieu ! » Il ajoutait à ces plaintes et à ces exhortations touchantes, une autre lettre écrite au nom de saint Pierre, dont il était le successeur, et de toute l'Eglise romaine. Dans une éloquente prosopopée, le Prince des Apôtres prenait lui-même la parole, et suppliait le roi des Francs de venir au secours de son Eglise (1). Pépin ne fut point sourd à cet appel. Avec la rapidité de la foudre, il franchit de nouveau les Alpes, traverse le territoire lombard et investit Pavie, où Astolphe avait à peine eu le

(1) Fleury trouve dans cette lettre matière à des critiques d'une incroyable amertume. « La lettre d'Etienne, dit-il, est importante pour connaître le génie » de ce siècle-là, et jusques où les hommes les plus graves savaient pousser la » fiction quand ils la croyaient utile. Au reste, elle est pleine d'équivoques comme » les précédentes. L'Eglise y signifie, non l'assemblée des fidèles, mais les biens » temporels consacrés à Dieu ; le troupeau de Jésus-Christ est les corps et non » pas les âmes ; les promesses temporelles de l'ancienne loi sont mêlées avec les » spirituelles de l'Evangile, et les motifs les plus saints employés pour une affaire d'état. » Ce qui ne nous paraît pas équivoque, c'est que l'envie de critiquer un pape fait oublier à Fleury les premiers principes de la foi chrétienne. Ce qu'était Jérusalem pour le peuple de l'ancienne loi, Rome l'est pour les peuples de la loi nouvelle, pour l'humanité chrétienne tout entière. Il n'est pas une nation qui n'ait un intérêt puissant à l'indépendance de la Rome pontificale, le centre de l'unité catholique, le siége de l'autorité suprême. Cette réflexion n'a

temps de se jeter avec son armée. L'élan des soldats francs était irrésistible. La place allait tomber sous leurs efforts quand le roi lombard demande quartier, promet d'exécuter à la lettre le traité de l'année précédente, et de rendre toutes les places qui y étaient nommées. Pépin-le-Bref, par un acte solennel, en fit donation au Saint-Siége, et la pièce fut déposée aux archives de l'Eglise romaine. Au moment où se rédigeait cette charte qui faisait succéder les Papes aux droits des empereurs d'Orient, Grégoire, premier secrétaire de Constantin Copronyme, et Jean le Silentiaire, arrivaient à Pavie comme ambassadeurs de Byzance. Ils venaient revendiquer auprès de Pépin, les droits de leur maître sur les provinces dont on allait disposer en faveur des souverains Pontifes. Copronyme n'avait pas voulu partager le péril, mais il prétendait partager la récompense. Ces représentants d'un pouvoir déchu trouvèrent toute l'Italie opposée à leurs réclamations. Il eût été souverainement absurde que l'épée des Francs, *la nation très chrétienne*, n'eût vaincu que pour le compte d'un empereur iconoclaste. Pépin le comprit. Les deux envoyés byzantins furent éconduits; la donation au Saint-Siége, dans la personne du pape Etienne III, fut solennellement ratifiée. Pépin prit des mesures efficaces pour qu'Astolphe ne pût éluder sa parole. Ravenne, Rimini, Pesaro, Fano, Césène, Sinigaglia, Jesi, Forlimpopoli, Forli, Castrocaro, Montefeltro, Acerragio, Montelucari, que l'on croit être Nocera, Serravalle, San Marigni, Bobio, Urbin, Caglio, Luccoli, Eugubio, Comacchio et Narni furent évacuées par les troupes lombardes, et les clefs de ces vingt-deux villes déposées avec l'acte de donation du roi Pépin, sur la Confession de Saint-Pierre. L'indépendance du Saint-Siége était fondée. De toute l'Italie, il ne restait plus aux empereurs de Constantinople que quelques places du duché de Bénévent.

point échappé à Bossuet, dont nous allons citer les paroles pour les opposer à celles de Fleury : « Que le Siége apostolique, dit-il, ait reçu la souveraineté de » la ville de Rome et d'autres pays, pour exercer plus librement et plus sûrement » la puissance apostolique par tout l'univers, nous en félicitons non seulement le » Saint-Siége, mais l'Eglise tout entière, et nous demandons au Ciel, de toute » l'ardeur de nos vœux, que cette principauté sacrée demeure, de toutes manières, sauve et intacte. »

37. Constantin Copronyme, livré tout entier à ses fureurs d'iconoclaste, subissait indifféremment toutes ces hontes. Il croyait avoir assez fait pour sa gloire et le salut de l'empire en livrant des moines catholiques à la dérision de la populace dans l'arène du cirque. Dès l'an 754 il avait convoqué à Sainte-Sophie son fameux concile iconoclaste, où cent trente-huit évêques d'Orient, serviles flatteurs, condamnèrent le culte des images et frappèrent d'anathème ceux qui leur rendaient des honneurs. Des canons spéciaux furent dirigés contre les peintres et les sculpteurs sous peine d'excommunication, et sans préjudice des châtiments portés par les lois impériales; il leur était défendu de représenter sur la toile, le bois, la pierre, le marbre, l'or et l'airain, aucun sujet religieux (1). La dévastation, le pillage des églises et des monastères, les massacres des catholiques reprirent avec la même barbarie qu'au temps de Léon l'Isaurien; et l'hérésie iconoclaste fit autant de victimes que le paganisme de Néron et de Dioclétien. De saints prêtres, des vierges consacrées au service des autels, des personnes de toute condition étaient traînées couvertes de sang et chargées de chaînes dans les rues de Constantinople. On les plongeait dans de ténébreux cachots où elles périssaient de faim et de misère. Les martyrs les plus célèbres de la persécution de Copronyme furent saint Etienne, abbé du monastère de Saint-Auxence, saint André-le-Calybite (ou le *reclus*), de l'île de Crète, et saint Pierre Stylite. Etienne, amené devant Constantin, tire de son sein une pièce de monnaie à l'effigie impériale, la lui présente en disant : « De

(1) L'austérité protestante, dit M. Poujolat, cette doctrine sans ampleur et » sans vie (Spannheim-Gibbon), s'est prise d'enthousiasme pour le concile ico- » noclaste de 754. A l'exemple de Léon l'Isaurien et de Copronyme, elle crie à » la superstition, à l'idolâtrie, en voyant dans nos églises les chefs-d'œuvre des » grands maîtres. Libres penseurs, laissez-nous donc nos artistes! ne garrottez » pas l'intelligence! Permettez à Raphaël de nous donner la *Transfiguration sur* » *le Thabor*, la *sainte Famille*, les traits purs et célestes de la Mère de Dieu. » Permettez à Buonarotti de léguer son *Jugement dernier* à l'admiration des siè- » cles! Que le pinceau de Rembrandt nous fasse assister à la *Descente de croix;* » que celui de Rubens nous montre *Jésus-Christ guérissant les malades*, et que » le ciseau de Canova incline sur un crucifix la tête de *Magdeleine repentante!* » (*Histoire de Constantinople*, t. I, p. 235.)

qui est, seigneur, cette image et cette inscription? » — Copronyme étonné repondit : « Cette image est la nôtre. » Le saint abbé jeta à terre la pièce de monnaie et la foula aux pieds. Les courtisans allaient le percer de coups pour venger la majesté impériale outragée. « Hélas! s'écria le courageux confesseur, si » l'on est puni pour fouler aux pieds l'image d'un prince mor- » tel, quel sera le supplice de ceux qui foulent aux pieds et » livrent aux flammes l'image de Jésus-Christ et de sa sainte » Mère? » Quelques jours après saint Etienne était abandonné aux fureurs de la populace byzantine, qui lui attacha une corde aux pieds et le traîna dans les rues, jusqu'à ce que tout son corps tombât en lambeaux. Pierre le Stylite eut le même sort. Constantinople était devenue un vaste théâtre de supplices. On ne voyait de toutes parts que crever les yeux, couper les narines, déchirer à coups de fouets, jeter à la mer les catholiques. Invoquer la sainte Vierge, entrer dans une église, assister à un office religieux, étaient des crimes de lèse-majesté; il n'en fallait pas davantage pour être livré aux tortures et à la mort. Le patrice Antoine, le maître des offices Pierre et les soldats de la garde impériale étaient à Constantinople les exécuteurs de ces ordres inhumains. Les gouverneurs des provinces se disputaient à l'envi les bonnes grâces de l'empereur par leur acharnement contre les catholiques. Saint André-le-Calybite vint de l'île de Crète à Constantinople pour soutenir la constance des fidèles au milieu de la persécution. Un jour, pendant une de ces exécutions sanglantes, où Constantin Copronyme assistait, saint André perce la foule, se jette à travers le cortége impérial, saisit la bride du cheval de l'empereur et lui dit : « Prince, si vous croyez en » Jésus-Christ, comment osez-vous traiter ainsi les chrétiens, » ses images vivantes? » Les gardes allaient se jeter sur lui et le mettre à mort; Constantin les arrête. Il répond à André avec quelque douceur et cherche à le gagner à sa cause par la promesse des plus grands honneurs. « Pourquoi, lui dit l'intrépide » athlète de la foi, pourquoi, tandis qu'on punit ceux qui outra- » gent les images de l'empereur, ordonnez-vous d'outrager les » images de Jésus-Christ, qui est plus grand que l'empereur? » — Eh bien, répartit Copronyme, puisque, de ton propre aveu,

» ceux qui manquent de respect au portrait de l'empereur mé» ritent le supplice, que ne mérites-tu pas pour en manquer à » l'empereur lui-même ? » Et il abandonne le saint ermite à la furie du peuple. On le dépouille, on déchire son corps de verges, il a la mâchoire brisée, on l'attache à une corde et on allait le traîner par les rues de la ville quand un de ces forcenés lui coupa une jambe, et le saint martyr expira sur l'heure.

38. La cause de la haine particulière que Copronyme semblait avoir vouée aux religieux était la courageuse éloquence du saint moine Jean Damascène, dont la réputation était universelle en Orient. Le génie de Damascène s'était accru de toute l'indignation qu'excitaient, dans le monde catholique, les cruautés des Iconoclastes. Ses ouvrages se succédaient avec une étonnante rapidité. Dans l'immense travail intitulé *Source de la science*, adressé à Cosme, évêque de Majuma, son ancien précepteur, il embrassait l'ensemble des connaissances humaines et leur donnait pour couronnement la science divine de la théologie. Il opposait la foi orthodoxe aux divers systèmes hérétiques et insistait, avec une dialectique vigoureuse et une entraînante éloquence, sur la stupidité des Iconoclastes. Pour populariser le culte de la sainte Vierge et des saints, dont Constantin brisait les images, il composait des hymnes pleines d'une céleste poésie. C'est surtout pour chanter les louanges de la Mère de Dieu que son inspiration s'élève, et qu'il trouve dans son âme des paroles de feu « Mere de la vie, lui dit-il, faites mourir en moi les pas» sions du corps qui tuent l'esprit. Protégez mon âme quand » elle sortira de cette tente mortelle et qu'elle s'éloignera de la » terre pour un autre monde. La tempête des passions déborde » autour de moi; les vagues de l'iniquité me poussent vers le » gouffre du désespoir. Etoile des mers, faites renaître le calme » sur les flots. Le lion rugissant cherche à me dévorer. Ne m'a» bandonnez pas á sa fureur, ô vous, Vierge immaculée, qui » avez donné au monde l'Enfant divin, dont la main a brisé la » dent des lions. » Toujours sur la brèche, Jean Damascène était partout où se rencontraient des ennemis de la foi. Les Manichéens, sous le nom de Pauliciens, pullulaient de nouveau en Syrie, où les Musulmans les protégeaient en haine du Catholi-

cisme. Vers la onzième année de son règne, Constantin Copronyme transporta un grand nombre de ces hérétiques en Thrace, d'où ils infectèrent la Bulgarie sous le nom de Bogomiles, et plus tard l'Occident lui-même sous les noms d'Albigeois et de Patarins. Pour les empêcher de séduire les fidèles de son temps, saint Jean Damascène écrivit un dialogue où il réfute avec une logique puissante tous leurs systèmes impies. Les Eutychiens, les Nestoriens, les Monothélites étaient en même temps l'objet de ses poursuites ardentes. La foi catholique avait retrouvé en lui un défenseur de la race des Augustin et des Athanase. Sujet des califes Ommiades et protégé par eux, il n'avait rien à redouter des fureurs du cruel Copronyme, dont l'impuissante rage lui avait donné le surnom outrageant de *Mansour*. Saint Jean Damascène mourut vers l'an 756. On l'a appelé le *Thomas d'Aquin de l'Orient*, parce que le premier chez les Grecs il a appliqué la Dialectique d'Aristote à l'enseignement de la théologie. La scolastique le regarde comme son fondateur et son père.

39. Cependant une nouvelle révolution venait d'éclater en Italie. Astolphe qui, pour asservir l'Eglise romaine, s'était parjuré tant de fois, fut tué à la chasse d'une chute de cheval (756). Didier, qu'il avait fait duc de Toscane, assembla les troupes pour s'emparer de la couronne. Mais Rachis, cet ancien roi des Lombards, dégoûté de l'obscurité du cloître, sortit du Mont-Cassin, se mit à la tête d'une autre armée et revendiqua son trône. Triste exemple de la faiblesse et de l'inconstance humaines qui aspirent au repos au milieu des grandeurs, et qui regrettent les embarras du trône au sein de la retraite! Didier plaça ses prétentions sous le patronage du pape Etienne III, que l'épée des Francs avait rendu l'arbitre suprême de l'Italie. Par sa protection Didier demeura définitivement maître du trône lombard, et Rachis retourna cultiver sa vigne du Mont-Cassin. Heureux si la foi chrétienne lui inspira la vraie résignation qui console de toutes les pertes et qui vaut mieux qu'une couronne! Ce fut le dernier acte du glorieux pontificat d'Etienne III. Il mourut le 6 avril 657, laissant à ses successeurs un pouvoir qu'il avait agrandi par sa constance et son courage, au milieu des conjonctures les plus critiques et des fortunes les plus diverses.

CHAPITRE XI.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT PAUL Ier. (28 mai 757-767.)

1. Antipape Théophylacte. Election de saint Paul Ier. — 2. Ambassade de Pépin-le-Bref à Didier, roi des Lombards. — 3. Saint Paul Ier envoie des légats à Constantin Copronyme. — 4. Mort de saint Paul Ier. — 5. Concile de Compiègne. Chanoines réguliers institués par saint Chrodegang, évêque de Metz.

§ 2. PONTIFICAT D'ÉTIENNE IV. (7 août 768-1er février 772.)

6. Avénement de Charlemagne et de Carloman au trône. — 7. Antipape Constantin. Election d'Etienne IV. — 8. Concile de Rome. — 9. Attentat de Didier contre Etienne IV. — 10. Le Pape s'oppose en vain au divorce de Charlemagne. — 11. Mort d'Etienne IV.

§ 3. PONTIFICAT D'ADRIEN Ier. (9 février 772-26 décembre 795.)

12. Amitié d'Adrien Ier et de Charlemagne. — 13. Victoire sur les Saxons. Fin du royaume des Lombards. — 14. Conversion de Witikind. Deux voyages de Charlemagne à Rome. — 15. Hérésie de l'*Adoptianisme*. — 16. L'impératrice Irène. — 17. Septième concile général de Nicée. — 18. Concile de Francfort. *Livres Carolins*. — 19. Mort d'Adrien Ier.

§ 1. Pontificat de saint Paul Ier. (28 mai 757-767.)

1. Tant que l'Empire romain s'étendit sur la terre, les souverains Pontifes partagèrent avec tous les fidèles les persécutions et les triomphes du Christianisme, tantôt protégés par les Constantin et les Théodose, tantôt opprimés par les Constance et les Julien. Mais, après que la puissance romaine eut disparu pour faire place à tant d'autres qui s'élevèrent sur ses débris et qui se trouvèrent divisées de vues comme d'intérêts, dès lors il entra dans les desseins de la Providence que les Papes devinssent indépendants et fussent revêtus d'un pouvoir qui, sans les rendre redoutables, les mît du moins en état d'exercer librement leur autorité spirituelle à l'abri de toute influence étrangère. Cette transformation s'était accomplie par les armes de Pépin-le-Bref, sous Etienne III. Saint Paul Ier, son frère et son successeur sur le siége de saint Pierre, inaugura donc le règne

temporel des vicaires de Jésus-Christ sur la terre. L'élection de Paul fut un instant contestée, et une partie du clergé et du peuple romain suivirent le parti d'un antipape nommé Théophylacte. Mais cette division s'effaça bientôt sous l'influence des vertus conciliatrices de Paul Ier qui fut sacré le 29 mai 757. Son premier soin fut de mander à Pépin son avénement à la chaire pontificale. « Tenez pour certain que nous et *notre peuple*, nous » persévérerons dans l'amitié que le saint Pontife, notre frère, a » contractée avec vous. » Pépin répondit à ces lettres avec les sentiments d'un prince très chrétien. Il exhorte les Romains à garder envers le Saint-Siége une inviolable fidélité. Pépin comprenait l'importance de la mission qu'il avait reçue du ciel, et quelle gloire c'était pour lui que d'assurer a l'Eglise son indépendance temporelle. Il remplissait cette noble fonction avec un affectueux dévouement. Quelques mois après, à la naissance de la princesse Gisèle, sa fille, il voulut que le Pape, quoique absent, en fût le parrain, et, à cet effet, il lui envoya par Ulfard, abbé de Saint-Martin de Tours, le voile blanc dont la jeune princesse avait été enveloppée en sortant des fonds baptismaux. Il joignit à ce présent un autel portatif fait d'une seule pierre précieuse. L'année suivante (758), le Pape, de son côté, envoya à Pépin plusieurs livres pour sa bibliothèque royale : un *Antiphonaire*, un livre de *Répons*, les *Œuvres de saint Denis l'Aréopagite*, la *Dialectique d'Aristote*, une *Géométrie*, un *Traité d'orthographe* et une *Grammaire*. Il joignait à cet envoi le présent, rare alors, d'une horloge. Les livres de l'office divin devaient servir à établir la liturgie romaine et le chant grégorien dans les Gaules. Jusque-là l'Eglise gallicane avait laissé s'introduire dans sa liturgie des usages assez différents de ceux de Rome. De concert avec les évêques de son royaume, Pépin ordonna que pour mieux conserver l'union de prières et de sentiments, on se conformerait désormais aux coutumes du Siége apostolique. Ainsi la liturgie romaine fut solennellement reçue en France, à quelques usages près qu'un certain nombre d'Eglises conservèrent de l'ancien rit.

2. L'alliance du roi des Francs était d'autant plus nécessaire au souverain Pontife, que le roi Didier semblait moins disposé à

conserver des relations amicales avec le Saint-Siége. La fourberie paraîssait héréditaire sur le trône des Lombards. Didier devait son élévation à l'Eglise romaine. Pour lui marquer sa reconnaissance, il noua secrètement des négociations avec l'empereur de Constantinople, et s'engagea à reprendre à force ouverte le territoire de l'exarchat et les villes données par Pépin à Etienne III. Informé par le Pape de ces ténébreuses intrigues, le roi des Francs envoya à Rome en ambassade solennelle son frère Remi, archevêque de Rouen, et le duc Autchaire (760). Voici en quels termes saint Paul Ier rendit compte à Pépin-le-Bref des résultats de leur mission : « Réjouissez-vous, prince très heureux. Par la » force de vos armes, votre mère spirituelle, l'Eglise catholique, » a triomphé de ses ennemis. Nous donnons avis à Votre Chré- » tienté que votre frère Remi, chéri de Dieu, et le glorieux duc » Autchaire, s'étant rendus depuis peu près de nous, il a été » arrêté entre eux et Didier, roi des Lombards, que ce prince » rendrait une entière justice à saint Pierre, et nous restituerait » tous les patrimoines, les droits et les territoires des diverses » villes de la république romaine. Il a déjà commencé à exécuter » sa promesse, et il assure qu'il est prêt à l'accomplir entière- » ment. Dans l'impuissance où je suis de vous témoigner digne- » ment ma reconnaissance pour tant de bienfaits, je me console » en pensant qu'il y a au ciel un Juge suprême qui se chargera » de votre récompense. Le nom du peuple franc est élevé au- » dessus des autres nations par la gloire qu'il a d'être gouverné » par des rois libérateurs de l'Eglise catholique. »

3. La triste situation du Catholicisme, en Orient, n'échappait point à l'attention vigilante de saint Paul Ier. Il écrivit à Constantin Copronyme pour l'exhorter à abandonner l'hérésie des Iconoclastes, et lui envoya des légats chargés de le ramener au culte catholique et à la vénération des saintes images. Mais Copronyme, toujours obstiné dans son erreur, méprisa les observations paternelles du Pontife et traita avec inhumanité les légats envoyés à Constantinople. « On n'a pas assez remarqué le rôle que l'Italie se réserva dans cette querelle des images. Toutes les questions théologiques, qui se débattaient dans les conciles sur des matières abstraites, n'étaient pas à la portée du peuple; mais

les coups de hache pour abattre les images étaient de la compétence universelle; et, dès lors, le plus ignorant comme le plus savant se faisait à la fois juge et partie. Ravir au peuple ces émotions religieuses que les peintures ou les sculptures des églises offraient à la piété, c'était le blesser dans la partie la plus irritable de sa sensibilité. Les sujets de la nature revivant dans les objets d'art parlent à l'esprit et au cœur, transportent l'âme hors d'elle-même : comment le culte des saintes images ne serait-il pas accueilli par la religion qui, demandant plus d'efforts et de sacrifices que n'en comportent souvent les vulgaires vertus humaines, a besoin de mettre sous les yeux des fidèles les traits des héros du Christianisme, qui sacrifièrent tous les plaisirs de ce monde et leur vie même au bonheur d'acquérir les félicités célestes (1)? » — « Que de bons exemples de tendresse mater-
» nelle, dit le savant cardinal Maï, n'a pas donnés la vue d'une
» Vierge tenant son Fils dans ses bras! Cette auréole qui entoure
» la tête des saints n'est-elle pas l'illustration surnaturelle que
» tout catholique doit s'efforcer d'acquérir? Et la palme du mar-
» tyre qu'une sainte tient dans sa main triomphante, malgré la
» trace des tortures dont elle a conservé l'empreinte, n'expli-
» que-t-elle pas mieux que tous les discours l'auguste récom-
» pense que le ciel a d'avance fait descendre sur la terre (1)? »

4. Cependant Constantin Copronyme, poursuivant ses projets hostiles contre l'Eglise romaine, ne négligeait rien pour détacher Pépin-le-Bref de son alliance. Il demanda au roi des Francs la princesse Gisèle pour son fils Léon, héritier présomptif du trône de Bysance. Les ambassadeurs, chargés de ces propositions, offrirent au roi, de la part de leur maître, les premières orgues qu'on ait vues en France. La description qu'en font les historiens contemporains ne laisse point de doute qu'elles ne fussent semblables aux orgues actuelles. Ils disent, en effet, qu'elles étaient composées de soufflets et de tuyaux d'airain, et que l'air en les traversant imitait tantôt les roulements du tonnerre, tantôt les sons mélodieux de la flûte ou de la lyre. Malgré tous ces moyens

(1) M. ARTAUD DE MONTOR. *Histoire des souverains Pontifes*, t. I, p. 482.
(2) *Spicilegium*, t. VI. Préface, p. XV et XVI.

de séduction, l'ambassade byzantine échoua dans sa mission. Pépin répondit que les rois francs n'avaient point coutume de former des alliances si lointaines, et, pour empêcher les impiétés iconoclastes de s'introduire parmi ses sujets à la suite des relations avec Constantinople, il fit assembler un concile à Gentilly, près de Paris (767). Les députés de Copronyme y assistèrent. On y définit dans le sens catholique la question de la procession du Saint-Esprit et celle du culte des images. Les actes en furent envoyés à Rome au moment même où le Pape, saint Paul I[er], venait de mourir (2 juin 767).

5. Les conciles se succédaient dans les Gaules avec une édifiante régularité. Ils étaient devenus comme les grandes assises de la nation. Celui de Compiègne, quelques années auparavant, s'était longuement occupé de la question du mariage, importante question au milieu d'un peuple chez lequel l'élément religieux luttait encore contre la barbarie de race, et dont les passions mal contenues par l'enseignement chrétien avaient conservé la rudesse primitive de la sève franque. La lèpre fut admise par le concile de Compiègne comme une cause légitime de dissolution du mariage; et, après la séparation, il est permis à la partie saine de contracter une autre union. Ce canon est contraire à la véritable discipline de l'Eglise sur l'indissolubilité du mariage. Les Francs et leurs évêques eux-mêmes n'étaient point assez instruits sur un article aussi capital, et l'histoire de Charlemagne nous fournira d'autres preuves de cette ignorance. Il n'était pas rare, à cette époque de dissensions et de troubles, que des vengeances particulières ensanglantassent les familles. La loi, nommée *Faïde,* permettait aux parents d'un homme tué les représailles sur la personne de l'assassin, quelque part qu'ils le rencontrassent. Pour échapper à l'action de cette loi, les meurtriers pour la plupart s'expatriaient, abandonnant leurs femmes et leurs enfants. Le concile de Compiègne défend à ceux qui auront quitté leur pays dans ces conditions, pour se soustraire au *Faïde,* de se remarier dans le lieu de leur retraite. Pareille défense est faite à leurs femmes. Vers ce temps (758), saint Chrodegand, évêque de Metz, établissait dans son Eglise la première communauté de *chanoines réguliers* dont l'histoire de France fasse mention. On

appelait *chanoines* (*canonici*), des clercs qui vivaient en commun sous une règle spéciale, à l'exemple du clergé de Saint-Augustin et de Saint-Eusèbe de Verceil. Ce nom leur fut donné parce qu'ils devaient s'appliquer d'une manière plus particulière à l'observation des canons ecclésiastiques. Saint Chrodegand donna à ses clercs une règle qui a été depuis adoptée par toutes les institutions analogues. En voici les points principaux : Les chanoines n'étaient point obligés à une pauvreté absolue ; mais ils devaient faire donation de leurs biens à l'Eglise en s'en réservant seulement l'usufruit. Ils avaient la libre disposition des aumônes qui leur étaient données pour les messes ou les autres fonctions ecclésiastiques (1). Aucune femme ne doit entrer dans le cloître, et les laïques n'y pénétreront qu'avec la permission de l'évêque. Le chapitre doit se tenir tous les jours après l'office de Prime. La règle entre ensuite dans un grand détail sur l'article de la nourriture : on peut y remarquer qu'elle permet de faire deux repas depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, et d'user d'aliments gras pendant ce temps tous les jours de la semaine, excepté le vendredi. A l'égard des habits de chœur, la règle porte qu'on donnera tous les ans aux anciens chanoines une chape neuve, et les anciennes aux plus jeunes. Deux fois par an, les chanoines doivent faire à l'évêque une confession extraordinaire. C'est là un adoucissement aux règles monastiques antérieures qui réservent la confession des religieux aux supérieurs seuls. Telle fut à l'origine l'institution canoniale qui s'étendit depuis à tous les diocèses.

§ 2. Pontificat d'Etienne IV. (7 août 768-1er février 772.)

6. La mort de saint Paul Ier avait été promptement suivie de celle du roi des Francs, Pépin-le-Bref. Plus épuisé de travaux que de vieillesse, ce prince mourut à Saint-Denis (24 septembre 768), au moment où il venait de terminer en Aquitaine sa longue guerre contre Waïfre, ce Vercingétorix nouveau de la race gallique. Toute la Gaule se trouva dès lors placée sous l'exclusive domination des rois francs et Pépin emporta au tombeau la gloire

(1) C'est ici la première fois qu'il soit fait mention de ces aumônes ou rétributions pour les fonctions ecclésiastiques.

d'avoir fondé, avec une dynastie nouvelle, un royaume où fût accomplie l'unité territoriale. Il laissait ses états à deux fils : Charles, l'aîné, si connu sous le nom de Charlemagne, âgé de vingt-quatre ans, et Carloman, âgé de vingt-deux ans. Issu de Pépin d'Héristal et succédant à deux générations de héros, Charles devait pourtant faire pâlir la gloire de ses devanciers. « Réclamé par l'Eglise comme un saint, par les Français comme » leur plus grand roi, par les Allemands comme un compatriote » (il était né au château de Saltzbourg, dans la haute Bavière), » par les Italiens comme leur empereur, ce prince se trouve en » quelque sorte à la tête de toutes les histoires modernes (1). » Presque de son vivant, il reçut le surnom de Grand (*Magnus*), surnom qui s'est tellement incorporé à son nom propre, qu'on ne saurait plus l'en séparer sans troubler tous nos souvenirs historiques. Le partage des états de Pépin entre ses deux fils eut lieu suivant l'ancien mode qui donnait à chacun des cohéritiers une part égale, tant dans les contrées de population franque, que dans le pays romain de la Gaule. Carloman obtint l'Austrasie et la Bourgogne; Charlemagne eut, avec la Neustrie, l'Aquitaine à peine conquise et déjà presque insurgée.

7. A Rome, la mort de saint Paul Ier avait été le signal de troubles nombreux qui prolongèrent pendant treize mois la vacance du Saint-Siége. Le duc Toton qui habitait Népi à la tête d'une troupe de soldats, fit proclamer pape Constantin son frère qui n'était encore que laïque. Après cette élection à main armée, l'antipape fut conduit au palais de Latran, et l'on contraignit Georges, évêque de Préneste, de lui donner d'abord la tonsure cléricale ; le lendemain, le même évêque l'ordonna sous-diacre; enfin, le dimanche suivant, terminant cette ordination *per saltum*, il le sacra en qualité de souverain Pontife. Dès que la cérémonie fut terminée, Constantin écrivit à Pépin-le-Bref un récit mensonger des événements. Mais le roi franc informé sans doute par une autre voie de l'irrégularité de l'élection, ne tint aucun compte des lettres de l'antipape et n'y fit pas de réponse. Cependant Rome était occupée militairement et on n'en laissait sortir

(1) M. SISMONDE DE SISMONDI. *Histoire des Français*, t. XI, p. 217.

personne de peur de faire ébruiter ce mystère d'iniquité. Christophe, primicier du Siége apostolique, et son fils Sergius résolurent de mettre fin au scandale et de renverser l'usurpateur. Ils obtinrent la permission de quitter Rome, sous le prétexte d'aller se faire moines à l'abbaye du Mont-Cassin. Sous l'habit de leur nouvelle vocation, que l'antipape avait voulu leur donner de sa main, ils traversèrent tous les postes. Une fois libres, ils se rendirent près de Didier, roi des Lombards, en obtinrent des troupes et revinrent en force attaquer les soldats du duc Toton. Leur entreprise réussit complétement. Le peuple de Rome, délivré de la tyrannie qui pesait sur lui depuis un an, se porta en foule au palais de l'antipape, se saisit de sa personne, et, suivant les mœurs cruelles de cette époque, lui creva les yeux. On procéda ensuite à une élection régulière. Etienne IV fut promu à la dignité apostolique d'après le consentement unanime du clergé et du peuple (7 août 768).

8. Le nouveau Pontife s'empressa d'écrire au roi des Francs, pour lui notifier son élection et le prier d'envoyer quelques évêques des Gaules au concile qu'il réunissait à Rome pour juger l'antipape Constantin. Quand les légats arrivèrent dans les Gaules, Pépin était mort et les lettres pontificales furent remises à ses deux fils, Charlemagne et Carloman, qui les accueillirent avec une respectueuse soumission et envoyèrent douze évêques au concile de Rome : c'étaient Villicaire de Sens, Lul de Mayence, Gavien de Tours, Adon de Lyon, Herminard de Bourges, Daniel de Narbonne, Tilpin de Reims, Hérulfe de Langres, Hérambert, Babulfe et Gislebert, dont on ne connaît pas les siéges. Le concile s'ouvrit dans la basilique du Sauveur, au palais de Latran (avril 769). Constantin, aveugle, fut introduit. Il persista devant les Pères à soutenir la légitimité de son élection. On prononça contre lui la sentence de déposition. En présence de tous les évêques il fut publiquement dégradé. Le sous-diacre Maurien lui ôta l'*orarium* ou *étole,* et la foula aux pieds; puis il lui coupa ses sandales qui étaient dès lors un des insignes de la dignité pontificale. L'antipape fut ensuite confiné dans un monastère où il passa le reste de ses jours. Tous les actes de son administration furent annulés. Les évêques et les prêtres qu'il avait ordonnés

furent obligés de venir faire acte de soumission à Etienne IV, qu'on laissa maître de leur conserver ou de leur retirer les fonctions de leur ministère, suivant qu'il le jugerait à propos. Enfin, pour prévenir le retour de pareils scandales, on statua que désormais « nul ne pourrait être élu Pape, s'il n'était précédemment « prêtre ou diacre ; » et on fit défense, sous peine d'excommunication à aucun laïque, d'assister à l'élection du Pape, qui appartient exclusivement aux évêques et au clergé romain. Une dernière session du concile fut consacrée à l'examen de l'hérésie iconoclaste, qui continuait à mettre tout l'Orient en feu. On établit la doctrine de l'Eglise sur ce point, par les écrits des saints Pères et les décisions émanées du Saint-Siége. Le concile résume la question en ces termes : « Si nous désirons être admis un jour » dans la société des bienheureux, nous devons les honorer ici-» bas par un culte solennel et vénérer les images qui nous rap-» pellent leur souvenir. Un païen, nommé Antiochus, deman-» dait à saint Athanase pourquoi les chrétiens adoraient les images » des saints. — Les fidèles, reprit l'illustre patriarche d'Alexan-» drie, n'adorent pas les images des saints ; ce serait une idolâ-» trie ; mais ils les révèrent, parce que leur vue excite dans les » cœurs des sentiments de piété et des mouvements de charité. » Si donc quelqu'un à l'avenir refuse de vénérer les saintes » images de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sa divine Mère et » des saints, qu'il soit anathême. »

9. En 769, Didier, suivant toujours le courant politique qui semblait entraîner successivement tous les rois lombards, cherchait à reprendre au Saint-Siége les terres de l'Exarchat. Sous le prétexte de vénérer le tombeau des Apôtres, il se rendit à Rome. Là, ne déguisant plus ses desseins hostiles, il fit arrêter plusieurs nobles romains et les fit priver de la vue. Non content de cette cruauté, il invita le Pape à venir conférer avec lui sur les affaires d'Italie. Etienne IV accepta l'entrevue dans l'église de Saint-Pierre. Il n'y eut pas plus tôt mis le pied, que Didier fit fermer les portes de la basilique dans le dessein de laisser le Pontife mourir de faim. Christophe et Sergius, dont le dévouement au Saint-Siége s'était signalé lors de l'élection d'Etienne, réussirent à délivrer le Pape. Leur courage et leur fidélité ne

tardèrent pas à être récompensés comme on récompensait trop souvent, dans ces siècles barbares, les actions nobles et vertueuses : Didier leur fit arracher les yeux. La haine de Didier suscitait partout des difficultés au Saint-Siége. Il venait de placer à main armée un intrus sur la chaire archiépiscopale de Ravenne, et voulait contraindre le Pape à confirmer cette usurpation. Mais Etienne IV était le successeur de saint Pierre qui répondait aux princes des prêtres : *Non possumus*. Il repoussa énergiquement toutes les propositions du roi lombard. Ses légats agirent même si puissamment sur l'esprit des habitants de Ravenne, que l'intrus fut chassé de la ville et conduit au souverain Pontife. Etienne IV se contenta de le confiner dans un monastère. Un évêque légitime fut ensuite élu pour le siége de Ravenne.

10. Tous ces échecs ne désarmaient pas le mauvais vouloir de Didier. Dans l'espoir de détacher ultérieurement les deux rois francs, Charlemagne et Carloman, de l'alliance du Saint-Siége, il leur fit proposer le double mariage de sa propre fille Desiderata, avec un des deux rois, et de la princesse Gisèle, leur sœur, avec Adalgise, son fils et son héritier. Sur ces entrefaites, la reine Bertrade, veuve de Pépin-le-Bref et mère des deux rois francs, vint en Italie (770). Didier la reçut à Pavie avec une magnificence extraordinaire. Il réussit à lui faire accepter la double alliance projetée. Bertrade y voyait l'avantage de pacifier l'Italie et la France et de former de nouveaux liens d'amitié entre Charlemagne et Carloman, dont la rupture paraissait imminente. Sa politique n'allait pas plus loin. Charlemagne et Carloman étaient déjà mariés; mais cette circonstance n'était pas de nature à l'arrêter davantage. Les Francs, nous l'avons vu, n'étaient pas suffisamment édifiés sur la question de l'indissolubilité du mariage, et Bertrade comptait assez sur son influence près de ses fils pour déterminer l'un d'eux à un divorce qui lui permettrait d'épouser la fille du roi lombard. Le souverain Pontife, Etienne IV, ne pouvait se prêter à cette intrigue. Il avait bien vite saisi le but caché de la politique de Didier. En se ménageant une alliance avec la France, ce prince ne cherchait qu'un moyen d'attenter plus sûrement à l'indépendance du Saint-Siége. Avec toute la force de l'autorité apostolique, le Pape

s'opposa aux desseins du roi lombard. Dans une lettre, adressée à Charlemagne et à Carloman, il leur rappelle la loi sacrée de l'indissolubilité du mariage catholique. Il insiste sur l'importance de cette loi toute chrétienne qui a sanctifié le berceau de la famille et confirmé la réhabilitation sociale de la femme. Il engage ensuite les deux princes à se défier des avances d'un roi ennemi du Saint-Siége. Il leur rappelle l'exemple de Pépin, leur père, qui avait refusé l'alliance de la princesse Gisèle, leur sœur, avec le fils de Constantin Copronyme, parce que cet empereur n'était pas dans la communion romaine. Le Saint-Père déposa solennellement cette lettre sur l'autel de la Confession de Saint-Pierre où il célébra la messe comme pour la consacrer plus spécialement par cette cérémonie auguste. Il l'expédia ensuite aux rois francs, par deux légats, Pierre et Pamphile, auxquels il ordonna de faire valoir avec vigueur la teneur de cette remontrance qui se terminait par ces touchantes expressions : « Cette exhortation et » ces prières que nous vous adressons, nous les avons déposées » sur la Confession de Saint-Pierre, nous avons offert sur elles » le saint sacrifice de la messe, et nous vous les envoyons » baignées de nos larmes. Et maintenant, si quelqu'un ose contrevenir à cette règle, qu'il encoure l'excommunication de » saint Pierre et qu'il soit exclu du royaume de Dieu. » Cette dernière formule, on le voit, est à peu près la même que celle dont se servent encore les Pontifes Romains, successeurs d'Etienne IV.

11. Malheureusement les intérêts éphémères d'une politique immorale l'emportèrent dans l'esprit de Bertrade sur les raisons, les prières et les menaces du Pape. Elle vint à bout de gagner Charlemagne, et le détermina à répudier sa première femme pour épouser Desiderata. Mais ses instances échouèrent sur l'esprit de la princesse Gisèle qui ne voulut pas avoir d'autre époux que Jésus-Christ. Elle se fit religieuse au couvent de Chelles dont elle mourut abbesse. Carloman lui-même fut enlevé à la fleur de l'âge (771), et cette mort inopinée déconcerta tous les calculs de Bertrade. Carloman laissait deux fils de la reine Girberge, sa veuve, mais ces jeunes princes n'héritèrent point des états paternels. Les évêques et les seigneurs, usant du droit électif qui

ne leur était pas contesté, se donnèrent unanimement à Charlemagne, heureux de vivre sous la domination d'un jeune héros, dont le nom était déjà synonyme de gloire, et qui venait d'illustrer ses armes par une suite de brillantes victoires contre l'Aquitaine soulevée. Cette révolution politique mettait dans la main de Charlemagne la France tout entière. Nous le verrons, avec elle, faire les grandes choses qui ont illustré son règne. Son union avec Desiderata, contractée sous de si fâcheux auspices, n'avait été ni heureuse, ni durable. Après un an de mariage, Charlemagne l'avait renvoyée au roi Didier, son père. Il se sentait assez fort pour ne rien ménager, et il venait d'épouser Hildegarde, princesse de Souabe, au mépris des lois ecclésiastiques, dont sans doute il ne comprenait pas toute la gravité. Une telle insulte irrita profondément le roi lombard qui, pour se venger, accueillit Girberge, veuve de Carloman, à sa cour, prit ses fils sous sa protection, jura de les rétablir dans la succession de leur père, et commença, dans ce but, à se rapprocher d'Etienne IV, par les mains duquel il voulait leur faire donner l'onction royale. Mais ce Pape mourut le 1er février 772, après trois ans d'un laborieux Pontificat.

§ 3. Pontificat d'Adrien Ier. (9 février 772-26 décembre 795.)

12. L'élévation d'Adrien Ier sur la chaire de saint Pierre (9 février 772), coïncida avec la première année du règne de Charlemagne sur la monarchie réunie des Francs. Les deux noms du Pontife et du roi furent unis par les liens d'une étroite amitié. Malgré l'irrégularité de ses fréquents mariages, Charlemagne était, et ce fut sa gloire, un héros chrétien. Cette grande figure historique, qui projette son éclat sur toute une époque, nous apparaît, dans le lointain des âges, entourée de la double auréole de la puissance et de la religion. Le rôle de défenseur de l'Eglise, légué à sa famille par le vainqueur des Sarrasins, Charles Martel, recueilli par Pépin-le-Bref, prit dans les mains de Charlemagne des proportions colossales. C'était pour protéger la foi catholique que ses armes allaient combattre en Espagne et que Roland, un de ses paladins, mourait à Roncevaux; c'était pour

propager cette foi divine que sa redoutable épée frappait à coups redoublés sur les Saxons, toujours vaincus et toujours indomptables, race barbare, antipathique à la race franque, depuis que les Francs commençaient à adoucir leurs mœurs au contact de la religion et de la civilisation romaines. Enfin c'était pour assurer à cette foi la liberté et l'indépendance, qu'il brisait sous sa main puissante la nationalité lombarde, perpétuelle ennemie des Pontifes romains. Charlemagne se fit donc l'épée de l'Eglise dont Adrien Ier était le Pontife, et l'Eglise sut proportionner la gloire de la récompense à l'éclat des services rendus.

13. En 772, les missionnaires qui évangélisaient la Saxe, inquiétés dans leurs travaux apostoliques, malgré la promesse faite par les Saxons à Pépin-le-Bref, menacèrent ce peuple farouche « *des armes du grand empire.* » C'était le nom qu'on donnait déjà au royaume de Charlemagne. Saint Libuin, qui prononça cette parole faillit la payer de sa tête, et son église de Deventer fut incendiée. A cette nouvelle, Charlemagne réunit ses Francs à Worms, marche droit au principal sanctuaire des Saxons, Ehresbourg, où s'élevait la célèbre idole *Irmensul* (1), érigée par les anciens Germains à leur dieu Teutatès. Cette statue, armée de pied en cap, portait de la main gauche une balance, de la droite un étendard où se voyait une rose; sur son bouclier un lion; à ses pieds un champ semé de fleurs. C'était l'image païenne de la Saxe dont les champs fertiles et les prairies émaillées étaient habitées par un peuple au cœur de lion dont l'épée était la seule justice, la seule règle et la seule loi. Irmensul tomba sous les coups des Francs victorieux, et les Saxons, surpris dans leurs forêts, donnèrent douze ôtages, un par tribu. Charlemagne revenait triomphant de cette expédition, lorsque des lettres du pape Adrien Ier l'appelèrent en Italie. Didier, roi des Lombards, avait repris avec le nouveau Pontife les négociations interrompues par la mort de son prédécesseur Etienne IV. Il poursuivait toujours son projet de restauration en faveur des fils de Carloman, neveux de Charlemagne. Mais Adrien 1er avait refusé purement et simplement son concours à une entreprise qui eût jeté

(1) *Herman-Seul*, colonne d'Herman.

des semences funestes de division dans un royaume ami. Didier, ne gardant plus de mesures, s'était emparé du territoire de l'exarchat, et marchait sur Rome avec les fils de Carloman. L'honneur et la sûreté de Charlemagne n'étaient pas moins menacés que ceux du Saint-Siége ; cependant il ne prit les armes qu'après avoir sommé Didier de *restituer au souverain Pontife les domaines de saint Pierre*. Le présomptueux Lombard répondit à cette sommation par la poursuite des hostilités. Le roi des Francs passa en Italie et assiégea Pavie et Vérone. Ces deux villes résistèrent longtemps. Enfin elles ouvrirent leurs portes au jeune vainqueur. Didier fut envoyé au monastère de Corbie où il termina ses jours. Adalgise, son fils, fut assez heureux pour se sauver à Constantinople. Le royaume des Lombards finissait ainsi après deux cents ans de durée. Charlemagne prit le titre de roi des Lombards et posa sur sa tête la couronne de fer, laissant ainsi à la nation vaincue son existence politique avec sa constitution nationale. Une garnison et des juges lui répondirent de sa conquête (774) (1). Il vint à Rome où Adrien Ier l'accueillit avec les plus grands honneurs. Charlemagne confirma, en l'augmentant, la donation faite par son père au Siége apostolique. Elle comprenait l'île de Corse, Parme et Mantoue, le territoire de l'exarchat de Ravenne, les provinces de Vénétie et d'Istrie, avec les duchés de Spolète et de Bénévent. Ce dernier fait encore partie des États pontificaux, quoiqu'il soit une enclave du royaume de Naples. L'acte de cette donation fut fait en double et signé de la main du roi. Il en remit un exemplaire sur l'autel de la Confession de Saint-Pierre et conserva l'autre dans ses archives.

14. Six expéditions contre les Saxons et l'indomptable Viti-

(1) Les deux neveux de Charlemagne, Pépin et Siagrius, fils de Carloman, à la suite de ces événements, tombèrent au pouvoir de leur oncle. On avait craint, et quelques historiens malveillants avaient donné ce doute pour une certitude, que Charlemagne ne se fût porté à leur égard à des violences regrettables pour sa gloire. Un manuscrit de l'abbaye de Saint-Pons de Nice, envoyé à Bossuet, a fait retrouver Siagrius dans un moine de cette abbaye. Siagrius, devenu évêque de Nice, a été mis au rang des saints, et il était réservé à Bossuet de laver d'un crime la mémoire de Charlemagne. On n'a pas retrouvé la trace de Pépin dans l'histoire; mais il est infiniment probable qu'il fut, comme son frère, enfermé dans un monastère.

kind, leur chef, une course victorieuse contre les Sarrasins d'Espagne, occupèrent ensuite, jusqu'à l'an 781, l'infatigable activité de Charlemagne. Les continuelles révoltes des Saxons l'obligèrent à une mesure nécessaire, mais rigoureuse. Il se fit livrer quatre mille des plus séditieux, qui furent passés au fil de l'épée (780). Vitikind, cet Arminius nouveau de la Germanie, *ce flambeau de tant de guerres*, avait encore trouvé moyen de se soustraire aux poursuites du vainqueur. Charlemagne ne croyait avoir rien fait tant que cet ennemi serait debout. Mais cette fois la grâce de Dieu fut plus puissante que Charlemagne, et se chargea seule de cette glorieuse conquête. Le jour de Pâques de l'an 785 on amena à Charlemagne un mendiant, qu'on venait d'arrêter à la porte du palais d'Attigny (1), où se trouvait la cour. Un seigneur franc qui allait lui donner l'aumône reconnut, à sa main droite, un doigt recourbé qu'il avait eu l'occasion de remarquer dans les combats. Le faux mendiant était Vitikind. — « Quel motif a pu vous faire travestir ainsi? lui demanda » Charlemagne. — Je voulais examiner de près les cérémonies » de votre Eglise, répondit le Saxon, et j'ai pensé que sous ce » déguisement il me serait plus facile de tout voir. — Eh bien, » qu'avez-vous remarqué? — Avant-hier, prince, dans ce jour » que vous appelez le vendredi saint, la tristesse était peinte sur » votre visage. Aujourd'hui, jour de Pâques, je vous ai vu, au » commencement des cérémonies, pensif et recueilli. Mais quand » vous avez approché, avec les grands de votre cour, de la table » qui est au milieu du temple, j'ai vu éclater sur tous les visages » des marques d'une joie si intime, que je ne sus à quoi attri- » buer ce changement subit. Une émotion surnaturelle toucha » mon cœur. Il me semblait que le prêtre plaçait sur vos lèvres » comme un enfant environné de gloire. Je me prosternai en » larmes et j'adorai, sans le connaître, votre Dieu qui sera dé- » sormais mon Dieu. — Heureux êtes-vous, s'écria Charlema- » gne, d'avoir joui d'une faveur que le ciel n'a accordée ni à » moi, ni à mes prêtres! » Ensuite, ayant fait donner à Vitikind

(1) Attigny (Ardennes), près de Vouziers. Les Mérovingiens de Neustrie y avaient bâti une résidence royale. Il s'y tint plusieurs conciles, entr'autres celui dans lequel Louis-le-Débonnaire fit pénitence publique.

des vêtements convenables à son rang, il lui expliqua ce que la foi nous apprend de l'honorable mystère de nos autels (1). Vitikind, converti, reçut le baptême. Charlemagne voulut le *lever* lui-même, comme on disait alors, des fonts baptismaux. L'ancien chef des Saxons en devint l'apôtre. Il obtint du roi franc des évêques pour instruire sa nation. La ville de Minden fut érigée en siége épiscopal, et saint Hérembert en fut le premier titulaire. Charlemagne se hâta d'informer le pape Adrien Ier de ces heureux événements. Il le priait d'ordonner, dans toute l'Eglise, des prières publiques pour en rendre à Dieu de solennelles actions de grâces. La dévotion de ce grand prince éclatait ainsi dans toutes les circonstances. Dès l'an 781 il avait fait un second voyage à Rome pour y célébrer les fêtes de Pâques, et y faire baptiser et sacrer par le souverain Pontife deux jeunes princes ses fils, Pépin et Louis. Le premier reçut le titre de roi d'Italie; le second, de roi d'Aquitaine. Ce second voyage coïncide avec la mort de la reine Hildegarde, qui fut remplacée par Fastrade. Charlemagne fut encore rappelé une troisième fois à Rome par la révolte d'Arigise, duc de Bénévent, qui prétendait se rendre indépendant du Saint-Siége. La présence du héros qui avait vaincu les Sarrasins, les Saxons et les Lombards suffit pour étouffer l'insurrection. Le roi ajouta à la donation faite au Pape, en 774, celle des villes de Sora, d'Arces, d'Aquin, d'Arpi, de Théano et de Capoue, qu'il venait d'enlever à Arigise. Tassillon, duc de Bavière, profitant de la présence de Charlemagne à Rome, pria le Pape de s'interposer, comme médiateur, entre le roi des Francs et lui pour terminer d'anciennes querelles. Adrien Ier accepta ce rôle, régla, de concert avec Charlemagne, toutes les difficultés; mais quand il fut question de signer le traité, les ambassadeurs bavarois, cherchant à gagner du temps, répondirent, par ordre de leur maître, qu'ils n'avaient aucun pouvoir pour conclure. Afin de punir cette mauvaise foi, Adrien Ier prononça l'excommunication contre Tassillon et les siens. C'est le

(1) Ce fait est rapporté dans les annales contemporaines du règne de Charlemagne. Il est permis d'en contester l'authenticité. Mais il nous a paru peindre merveilleusement l'esprit de ces siècles de foi simple et naïve, et les mœurs de la cour de Charlemagne.

premier exemple que nous offre l'histoire d'un souverain Pontife prononçant sur les prétentions et les différends de deux princes. Pour le bonheur du monde la Papauté continuera ce rôle de médiatrice, et n'emploiera l'autorité du Dieu de paix qu'à consolider le repos des peuples.

15. L'Occident présentait un magnifique spectacle d'harmonie et de concorde, sous la double influence du roi des Francs et du Pape. Une hérésie vint cependant troubler ce concert. Au sein de l'Eglise d'Espagne, déjà si affligée par la domination musulmane, l'*Adoptianisme* prit naissance. Son origine prouverait à elle seule la nécessité pour toutes les chrétientés de n'avoir qu'une seule liturgie, afin que la forme de la prière devienne la règle de la foi. Quelques paroles mal interprétées de la liturgie mozarabe donnèrent naissance à l'erreur nouvelle. Elipand, archevêque de Tolède, et Félix, évêque d'Urgel, prétendaient que Jésus-Christ, selon la nature humaine, n'est que le fils adoptif et *nuncupatif* de Dieu; ce qui supposait en Jésus-Christ deux personnes, et renouvelait l'hérésie de Nestorius. Cette erreur se répandit promptement dans les Asturies et la Galice, et en deçà des Pyrénées, dans la Septimanie, maintenant le Languedoc. Adrien Ier, averti des progrès de l'hérésie, écrivit à tous les évêques d'Espagne pour les exhorter à demeurer fermes dans les principes de la vraie foi. Elipand de Tolède n'en continua pas moins à enseigner les erreurs de l'adoptianisme. Béat et Ethérius, moines des Asturies, s'opposèrent avec vigueur à ces fausses doctrines. Charlemagne, dont l'œil vigilant était toujours ouvert sur les dangers qui menaçaient l'Eglise, fit condamner les hérésiarques dans les deux conciles de Narbonne et de Frioul (792). Un autre concile, tenu à Rastibonne en présence de l'empereur, condamna personnellement Félix, évêque d'Urgel. Il parut abjurer l'erreur, déposa sa rétractation entre les mains du pape Adrien qui, touché des marques de son repentir, lui permit de retourner dans son diocèse. L'abjuration de Félix n'était qu'une dissimulation hypocrite. Arrivé à Urgel, il continua d'enseigner publiquement l'erreur. Le Pape, consulté plusieurs fois par les évêques d'Espagne, répondit par une fort longue réfutation de l'hérésie nouvelle. Félix et Elipand persévérèrent néanmoins

dans leur obstination; enfin, ils furent solennellement condamnés et déposés de l'épiscopat au concile d'Aix-la-Chapelle, en 799, sous le pontificat de Léon III, successeur d'Etienne IV.

16. Cependant, après trente-quatre ans de guerre contre les catholiques, l'empereur Constantin Copronyme venait de mourir en Orient (775) d'une horrible maladie, fruit de ses débauches. On dit que, se débattant sous les étreintes de la mort, il s'écriait : « Je suis livré tout vivant à un feu inextinguible ! » Pour expier ses crimes et désarmer la colère de Dieu, il ordonna de rétablir les images de la Vierge et des saints qu'il avait passé sa vie à renverser. Tardif repentir ! Quelles larmes pouvaient effacer la tache de sang innocent dont il avait souillé sa mémoire? Léon IV, son fils, lui succéda. Il avait pour épouse une Athénienne, descendante d'une des plus illustres races de la Grèce antique. Sa rare intelligence et son éclatante beauté lui avaient valu l'honneur d'être choisie, par Copronyme lui-même, pour la femme de son héritier. Irène était catholique et détestait les fureurs des Iconoclastes. Obligée de dissimuler sa véritable croyance du vivant de l'empereur son beau-père, elle se promettait d'user un jour de son pouvoir pour rendre la paix à l'Eglise. Avec cet instinct qui trompe rarement les masses, le peuple de Constantinople, lassé des violences et des atrocités de Copronyme, tournait ses secrètes espérances vers la princesse Irène et la saluait d'avance comme sa libératrice. A l'avénement de Léon IV Porphyrogénète (1) les catholiques crurent que le terme de leurs souffrances était enfin venu. Mais ce prince, trop digne successeur de Copronyme, avait hérité de la haine paternelle contre les saintes images, et la ville fut de nouveau en proie à la stupide barbarie des Iconoclastes. Un jour Léon IV trouva sous le chevet du lit d'Irène une image du Christ et de la sainte Vierge. A la vue de ces *idoles*, l'empereur entre dans un véritable accès de rage. Larmes, caresses, serment, repentir, l'impératrice met tout en œuvre pour désarmer le courroux du prince iconoclaste. Il est inflexible et chasse Irène de son palais comme la dernière

(1) Léon IV fut surnommé Porphyrogénète, parce qu'il était né dans l'appartement de porphyre au palais impérial.

des misérables. Elle y rentra bientôt plus puissante que jamais, après une disgrâce qui la faisait honorer des catholiques comme une martyre de la foi. Les portes lui en furent ouvertes par la mort de Léon IV, son époux, enlevé prématurément à la fleur de l'âge. Il laissait, de son union avec Irène, un fils âgé de dix ans, qui fut couronné empereur sous le nom de Constantin VI, et la régence fut confiée à l'impératrice sa mère. Sous le gouvernement d'Irène, la politique de Constantinople abandonna les honteux errements qu'elle suivait depuis trois siècles. La paix est rendue aux malheureuses chrétientés d'Orient; un patriarche catholique, Taraise, est appelé sur le siége de Byzance. Enfin, en 782, Irène envoie à Charlemagne des ambassadeurs chargés de lui demander son amitié et la main de sa fille Rotrude pour l'empereur Constantin VI. Cette alliance aurait pu changer le sort du monde. Elle eût peut-être consolidé pour jamais l'empire de Constantin-le-Grand. Charlemagne le sentit et aceueillit ces propositions avec une joie sincère. L'invincible épée qui dominait l'Europe et qui venait de repousser les Sarrasins d'Occident au bord de l'Ebre, aurait bien su refouler au fond de leurs déserts les califes d'Orient. Le mariage fut arrêté, on en différa l'accomplissement jusqu'à la majorité des deux enfants; mais dans cet intervalle une intrigue de cour en rompit l'exécution. Les grands seigneurs de Constantinople, courtisans avilis, ne virent, dans ce projet d'union avec la fille du roi des Francs, qu'une influence étrangère capable de leur enlever des positions dont ils étaient indignes. « Songez, disaient-ils à Irène, que, » dans la personne de Charlemagne, vous vous donnerez un » maître et non un allié. » Ces misérables considérations, inspirées par le plus honteux égoïsme, agirent assez puissamment sur Irène pour la faire renoncer à l'alliance projetée, et Constantin VI épousa une Arménienne nommée Marie.

17. Au milieu de ces préoccupations politiques, Irène ne perdait pas de vue les intérêts de l'Eglise, si longtemps affligée par l'hérésie des Iconoclastes. Les anciennes relations entre Rome et Constantinople, interrompues pendant le règne de Constantin Copronyme et celui de Léon Porphyrogénète, venaient d'être renouées par le nouveau patriarche, Taraise, qui s'était em-

pressé, aussitôt sa promotion, d'adresser au pape Adrien Ier ses lettres synodales et sa profession de foi. De son côté, Irène écrivit au souverain Pontife pour l'assurer qu'elle voulait remédier aux maux que les derniers empereurs avaient faits à l'Eglise, et, à cet effet, elle le priait d'assembler un concile général, qui pût confirmer la tradition catholique touchant le culte des images, et achever de pacifier tous les esprits. Ces lettres comblèrent de joie le pieux Pontife. Elles effaçaient près de cinquante ans de schisme. Adrien Ier y trouva toutefois une expression qu'il releva énergiquement dans sa réponse. Irène donnait à Taraise le titre de *patriarche œcuménique* ou *universel.* « Nous ne savons, dit le » Pape, si c'est par ignorance ou par un germe caché d'hérésie » que cette parole a été écrite. Mais nous supplions Votre Majesté » de ne plus s'en servir; car elle est contraire aux canons et aux » décrets des saints Pères. La principauté sur toutes les Eglises » de l'univers a été donnée par Jésus-Christ à saint Pierre, et, » dans la personne de cet Apôtre, à tous les Pontifes romains, » ses successeurs, au rang desquels nous avons été élevé, malgré » notre indignité. » Du reste, Adrien Ier félicitait Irène et son fils de leur zèle pour le rétablissement de la vraie foi. Tous ces préliminaires réglés, le septième concile général s'ouvrit à Nicée, dans l'église de Sainte-Sophie, sous la présidence des légats du Pape, Pierre, archiprêtre de l'Eglise romaine, et un autre Pierre, abbé du monastère de Saint-Sabas (27 septembre 787). Trois cent soixante-dix-sept évêques y assistèrent. La question du culte des images y fut solennellement résolue d'après les règles de la tradition orale et écrite. On anathématisa le conciliabule iconoclaste tenu en 754, à Constantinople, sous le règne de Copronyme. Enfin on rendit le décret suivant : « Après avoir examiné mûrement la question, nous avons décidé que les images » sacrées de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sa sainte Mère, des » anges et des saints, doivent être replacées dans les églises, les » oratoires et les maisons particulières, on doit leur rendre un » culte spécial, non pas celui d'adoration ou de *latrie*, qui n'appartient qu'à Dieu, mais celui de vénération et d'honneur; car » qui révère l'image, révère celui qu'elle représente. Telle est la » doctrine des saints Pères et la tradition de l'Eglise catholique,

» répandue dans tout l'univers. » Il semble que le simple bon sens eût suffi pour démontrer des vérités si palpables ; et ce sera une des hontes les plus inouïes du Bas-Empire d'avoir eu besoin d'un demi-siècle de violences et de flots de sang humain, versés par les Iconoclastes, pour comprendre une doctrine aussi élémentaire. Les actes du septième concile général, souscrits par Irène et Constantin VI, son fils, et par tous les évêques présents, furent adressés au pape Adrien Ier, qui les fit traduire du grec en latin. Il envoya cette traduction à Charlemagne, en informant ce prince de l'heureux événement qui pacifiait l'Eglise d'Orient.

18. Charlemagne était alors à Francfort, où les évêques de Germanie et des Gaules s'étaient réunis pour condamner les erreurs d'Elipand et de Félix d'Urgel (790). Le roi leur communiqua les actes du concile œcuménique de Nicée. Une malheureuse équivoque du traducteur latin, qui avait rendu indifféremment les deux mots grecs : προσκύνειν (1) et λατρεύειν (2), par le même verbe : *adorare* (3), trompa les évêques francs sur la valeur du concile de Nicée. « On a demandé, disent-ils, ce qu'il fallait » penser d'un nouveau concile, tenu par les Grecs à Nicée, dans » lequel on dit anathème à qui ne rend pas aux images des saints » le culte d'adoration qu'on doit à la sainte Trinité. Nous avons » condamné unanimement cette erreur et défendu toute adoration » des images. » Une réfutation plus développée de la prétendue hérésie du concile œcuménique de Nicée fut ensuite composée, et les quatre livres qui la renfermaient envoyés au Pape par Charlemagne. Cette circonstance leur a fait donner le nom de *Livres Carolins*. Adrien Ier répondit avec bonté à cette communication du roi de France. Il lui explique l'équivoque, unique

(1) προσκύνειν signifie proprement : *se prosterner, saluer par une profonde révérence.*

(2) λατρεύειν veut dire *adorer*, dans le sens du culte suprême (*latrie*) qu'on ne rend qu'à Dieu seul.

(3) *Adorare* n'a pas le sens précis de notre mot français : *adorer*. Dans l'Ancien Testament il présente presque toujours le sens de προσκύνειν, *saluer par une profonde révérence*. Dans le Nouveau Testament et dans les ouvrages des Pères latins, il signifie le plus souvent λατρεύειν, *adorer* d'un culte suprême.

cause de l'erreur, et lui fait comprendre que la doctrine catholique dont les évêques francs croient devoir se constituer les défenseurs contre les Pères de Nicée, est précisément celle que ces derniers, dans le septième concile œcuménique, venaient de faire prévaloir contre les Iconoclastes.

19. La nouvelle de la mort d'Adrien Ier arriva presque en même temps que sa lettre à Francfort (25 décembre 795). Son pontificat de vingt-trois ans fut l'un des plus glorieux pour l'Eglise romaine. Adrien eut en effet toutes les qualités d'un grand pape, une piété tendre et active, un zèle ardent, tempéré par une sage prudence et une inaltérable douceur. Charlemagne le pleura comme son père et comme son ami. Il nous a laissé un monument de sa douleur dans l'épitaphe qu'il composa lui-même et qu'il fit graver sur le tombeau d'Adrien, où on la voit encore. La sensibilité du grand roi s'y révèle sous les traits les plus touchants. « Vous étiez mon père et l'objet de ma tendresse, » dit-il ; vous êtes maintenant le sujet de mes larmes. Pour mar» quer l'union de nos cœurs, je joins ensemble nos noms : » Adrien, Charles. Je suis le roi et vous le père. O le meilleur de » tous les pères ! daignez vous souvenir de votre fils ; faites que » votre disciple aille se réunir à son père. » Sainte et noble amitié qui unissait ces deux grands cœurs de Pontife et de roi dans un but commun : le bonheur et la gloire de leur siècle ! Le nom d'Adrien ferme la troisième époque de l'histoire de l'Eglise.

CHAPITRE XII.

SOMMAIRE.

RÉSUMÉ HISTORIQUE DE LA TROISIÈME ÉPOQUE DE L'ÉGLISE.

1. Le moyen âge. — 2. Invasion des Barbares. — 3. Autorité tutélaire des papes. — 4. Saint Grégoire-le-Grand. — 5. Pouvoir temporel des papes. — 6. Utilité de ce pouvoir. — 7. Forme des gouvernements barbares. — 8. Féodalité. — 9. Législation. — 10. Lettres, sciences et arts. — 11. Ordres monastiques. — 12. Docteurs et écrivains ecclésiastiques. — 13. Monuments religieux de la troisième époque. — 14. Islamisme. Iconoclastes en Orient. — 15. Culte. — 16. *Missa Cathecumenorum.* — 17. *Missa Fidelium.* Usage de la communion sous *une* seule espèce établi dès les premiers siècles de l'Eglise.

1. La période historique connue sous le nom de *moyen âge* commence avec la troisième époque de l'Histoire ecclésiastique. Le moyen âge embrasse tout le temps écoulé depuis l'établissement des Barbares dans les provinces de l'empire romain d'Occident, au v[e] siècle, jusqu'à la renaissance des lettres au xv[e], ce qui lui donne une durée d'environ dix siècles (476-1494). La face du monde était changée. Les scènes de l'histoire se développent sur un théâtre nouveau, où l'action du Christianisme prend une forme spéciale. C'est l'Europe occidentale, non plus cette Europe ancienne, depuis si longtemps connue, mais une Europe qui semble naître, qu'habitent des races étrangères, élevant sur les débris de la domination romaine un ordre social nouveau, et, quoique conquérantes et victorieuses, soumettant leur esprit et leur cœur à l'Eglise et à la religion des contrées conquises. Dans ces contrées et dans ces temps où, selon la belle expression de Herder, *la barque de l'Eglise portait le sort du monde*, l'Eglise nous apparaît sous un aspect inconnu jusqu'alors, avec une influence qu'elle n'avait pu exercer encore. Forte des lumières et de la civilisation du monde romain, qu'elle s'était appropriées, forte de sa mission et puissante par l'unité de sa solide hiérarchie, elle devient à cette époque la tutrice des nou-

velles races européennes; à ce titre, elle pénètre immédiatement dans toutes les relations publiques et privées, étend sa juridiction même sur les affaires purement civiles, et se pose dans son chef, parvenu à l'apogée de sa puissance, comme arbitre et juge entre les princes, les sujets, les peuples et les états.

2. Chacune des races barbares, qui viennent tour à tour poser le pied sur le sol romain, amène à l'Eglise une moisson nouvelle. Ce ne sont pas les missionnaires qui vont chercher sur des rives lointaines des nations à convertir : ce sont les nations elles-mêmes qui viennent au-devant des missionnaires. « *En ces* » *jours la maison du Seigneur parut comme une montagne do-* » *minant tous les sommets ; et les peuples affluaient près* » *d'elle* (1). » Les Hérules ne font que passer en Italie (476-493) ; l'empire des Visigoths leur succède (493-553) ; les Lombards (568-774) recueillent leur héritage. C'est un fait bien remarquable que l'impuissance de chacun de ces peuples à fixer d'une manière stable son trône à Rome. Un bras divin semblait les repousser à Milan, à Pavie, à Ravenne, comme pour laisser la place à un autre empire providentiellement préparé. Tantôt païennes, tantôt ariennes, quelquefois catholiques, mais toujours barbares, ces races diverses, par leur contact avec le centre de la religion, avec les chefs de l'Eglise, adoucissaient peu à peu leurs mœurs, effaçaient leur rudesse originelle, et préparaient cette fusion des vainqueurs et des vaincus, qui a produit enfin notre société moderne. Les populations italiennes, livrées sans defense aux incursions de ces hordes conquérantes, trahies par ceux qui devaient les protéger, oubliées par les empereurs de Constantinople, qui prétendaient encore s'appeler *empereurs romains*, désolées pendant deux cents ans par les Huns, par les Goths, par les Hérules, par les Lombards, tournèrent d'un commun accord leurs regards vers l'autorité tutélaire des papes, qui, seule, pouvait leur servir de rempart et d'asile. Au milieu de ces calamités épouvantables, impossibles à décrire, les Pontifes romains étaient devenus le refuge unique de tous les malheureux.

(1) « Et erit in novissimis diebus præparatus mons domus Domini in vertice montium, et fluent ad eum omnes gentes. » (Cap. II, ISAIE, ℣ 2.)

3. Cette attitude de la Papauté lui donna dans le monde une importance nouvelle, et prépara l'événement culminant de la troisième époque : la souveraineté temporelle du Saint-Siége. C'est peut-être le seul exemple d'un empire créé sans le secours des armes, conservé sans violences, acquis sans l'apparence d'une usurpation. La reconnaissance publique déféra aux souverains Pontifes leur couronne. Le grand pape saint Léon avait, par le seul ascendant de sa vertu, sauvé deux fois Rome et les Romains des fureurs d'Attila et de Genséric. Pendant vingt-sept années, saint Grégoire préserva la cité sainte du glaive des Lombards. Ces conquérants farouches sentirent la rage et la menace expirer sur leurs lèvres, et les flots de leur orgueil vinrent se briser aux pieds du Pontife de Rome désarmé, comme devant l'apparition même de l'ange du Seigneur. Et ce n'était pas seulement dans les crises désespérées qu'on avait recours aux Papes; en toutes choses, de tous côtés, on s'adressait à eux. Les affaires importantes leur étaient portées, rien de grand ne se faisait sans eux. Le pape Agapit, au VI[e] siècle, traita pour les peuples d'Italie de la paix entre Théodorat, roi des Goths, et l'empereur Justinien. Athalaric et Théodat, ayant fait aux Romains des donations importantes, ce fut le pape Vigile, qui, dans un voyage à Constantinople, obtint de Justinien une constitution impériale dont l'objet principal était de confirmer ces donations. Vers le même temps, Cassiodore, sénateur romain, nommé préfet du prétoire, écrivait à Jean II : « C'est vous qui êtes le gardien et le » chef du peuple chrétien; sous le nom de Père vous dirigez tout; » la sécurité publique dépend de votre puissance et de votre re- » nommée. Nous n'avons qu'une faible part de sollicitude et » d'autorité dans le gouvernement de l'Etat : vous l'avez toute » entière. Sans doute vous êtes le pasteur spirituel du troupeau; » mais vous ne pouvez négliger ses intérêts temporels : il est » d'un père véritable de prendre soin à la fois, pour ses enfants, » et des choses de la terre et des choses du ciel. » Ce langage, tenu par un préfet du prétoire, c'est-à-dire par un des premiers officiers de l'empire, étonnerait, si on ne savait pas que l'Italie en détresse ne cessait d'implorer, mais en vain, le secours des empereurs. Les peuples périssaient de faim et de misère; les villes

étaient démantelées, incendiées, les campagnes ruinées; les habitants violemment dispersés, erraient çà et là, à la merci des Barbares. Dans une situation si déplorable, la principale et l'unique ressource de l'Italie était l'autorité du Saint-Siége et la charité des Papes. Leur protection était nécessaire, non-seulement aux pauvres peuples, mais aux exarques eux-mêmes, qui, de Ravenne, bon gré mal gré, étaient obligés de l'implorer sans cesse, tantôt pour subvenir aux frais de l'administration dans les provinces, tantôt pour apaiser les populations irritées, tantôt pour négocier avec les Lombards. En un mot, les Papes étaient devenus, par la seule force des choses, par le besoin impérieux qu'on avait d'eux et de leur autorité, le centre de tout le gouvernement et de toutes les affaires publiques en Italie. C'était comme une souveraineté involontaire, mais réelle et nécessaire (1).

4. Saint Grégoire-le-Grand fut la personnification la plus remarquable, le type le plus noble et le plus touchant de cette souveraineté singulière, qui ne se révélait que par sa bienfaisance et son amour pour les hommes, et dont la force des choses, le malheur des temps et la reconnaissance des peuples investissaient, en quelque sorte malgré eux, les Pontifes romains. On voit habituellement ce saint Pape remplir les fonctions d'un seigneur temporel et presque d'un souverain, pour le gouvernement et la protection de l'Italie; il administre les provinces, il pourvoit à la défense des villes, il envoie des gouverneurs, avec injonction au peuple de leur obéir comme à lui-même. « Nous avons ordonné » à Léontius de se charger du soin du gouvernement de votre ville, » écrit-il aux citoyens de Népi. Nous voulons que sa vigilance » s'étende sur toutes choses, et qu'il décide et règle lui-même » tout ce qu'il jugera convenable à votre bien et à la chose publique : quiconque résisterait à ses ordres, résisterait par là » même à notre autorité. » Il envoie des officiers militaires pour commander la garnison des places, menacées par les ennemis de l'empire. On le voit même, dans plusieurs de ses lettres, exciter la vigilance et le zèle des évêques pour la défense des villes, pour

(1) Monseigneur DUPANLOUP, évêque d'Orléans. *De la souveraineté temporelle du Pape*. Paris, 1849, p. 34, 35, 37, 38, 39.

la garde des murailles et l'approvisionnement des places fortes. Il donne des ordres aux chefs de l'armée, il traite en personne de la paix avec les Lombards, et il facilite le succès des négociations, tantôt par ses libéralités, tantôt par ses instances réitérées auprès des exarques, des empereurs, des Lombards eux-mêmes En un mot, son autorité également respectée des princes et des peuples, des Romains et des Barbares, est comme le centre du gouvernement et de toutes les affaires politiques en Italie. Ce grand et saint Pape était tellement contraint par les besoins et les malheurs des peuples, et par la charité qui pressait son cœur, de s'occuper des affaires publiques, qu'il disait lui-même que sa vie était partagée entre l'office de pasteur et celui de prince temporel. Il écrivait à l'impératrice Constantine, épouse de l'empereur Maurice. « Voici vingt-sept ans que nous vivons dans cette ville, » parmi les glaives des Lombards. Mais pour vivre avec eux, je » ne puis vous dire quelles sommes il faut que l'Eglise romaine » leur paie journellement. Pour vous le faire entendre en peu de » mots, je vous dirai seulement que, comme l'empereur a soin de » placer dans la province de Ravenne, auprès de sa principale ar- » mée d'Italie, un trésorier chargé de subvenir aux besoins jour- » naliers des troupes, de même je suis à Rome le trésorier de » l'empereur, pour subvenir aux besoins de cette ville, sans cesse » attaquée par les Lombards. » Les successeurs de saint Grégoire-le-Grand héritèrent tout à la fois de son pouvoir et de sa charité. Grégoire II écrivait à l'empereur Léon : « L'Occident » entier a les yeux tournés vers notre humilité. Il nous regarde » comme l'arbitre et le modérateur de la paix et de la tranquillité » publique. »

5. On peut, dans ces faits, étudier la génération du pouvoir temporel de la Papauté. Depuis Grégoire II, il y eut une *véritable souveraineté :* les savants l'ont nommée une *souveraineté provisoire;* mais quelque soit son nom, elle était réelle; elle existait en fait et en droit; elle avait l'investiture du temps, de l'usage public et de la gratitude des peuples; nul ne la contestait, l'Orient lui rendait d'involontaires et éclatants hommages. Rome et l'Italie n'attendaient plus que l'heure de la Providence, l'heure où cette grande institution, solennellement confirmée et proclamée,

devait entrer dans le droit public des nations, et prendre, parmi les nouvelles monarchies de l'Occident, ce rang élevé, qui, sans pouvoir porter ombrage aux autres souverainetés, répond suffisamment aux desseins de Dieu sur l'Eglise. « Dans la chute de l'em» pire, dit Bossuet, lorsque les Césars suffisaient à peine à » défendre l'Orient où ils s'étaient renfermés, Rome abandonnée » près de deux cents ans à la fureur des Lombards, et contrainte » d'implorer la protection des Français, fut obligée de s'éloigner » des empereurs. On pâtit longtemps avant d'en venir à cette » extrémité, et on n'y vint que quand la capitale de l'empire fut » regardée par ses empereurs comme un pays exposé en proie » et laissé à l'abandon. » La France est ainsi substituée à l'empire de Constantinople, dans la protection du Saint-Siége. Elle met son épée au service de la Papauté, et, non contente de lui avoir assuré son indépendance, elle veut établir, d'une manière définitive, la royauté temporelle des vicaires de Jésus-Christ. Nous avons raconté en détail ces événements si glorieux pour notre patrie. Au nom de Pépin-le-Bref, Fulrad, abbé de Saint-Denis, se rend dans toutes les villes cédées ou *restituées* par les Lombards à l'Eglise romaine. Il en reçoit les clefs qu'il vient ensuite déposer religieusement sur le tombeau de saint Pierre, avec l'acte de la cession et de l'abandon que le roi des Lombards en faisait lui-même pour toujours au Saint-Siége. Ces villes étaient au nombre de vingt-deux; elles formaient la plus grande partie de l'exarchat de Ravenne, et la plupart étaient situées le long des côtes de la mer Adriatique, dans un espace d'environ quarante lieues. Charlemagne, d'immortelle mémoire, continua et acheva magnifiquement l'œuvre commencée par son père. Non content de confirmer la donation précédente, il se rendit à Rome et fit dresser, par son chapelain Esthérius, l'acte d'une donation beaucoup plus ample, par laquelle il assurait pour toujours au Saint-Siége l'exarchat de Ravenne, l'île de Corse, les provinces de Parme, de Mantoue, de Venise et d'Istrie, avec les duchés de Spolète et de Bénévent. Le roi signa l'acte de sa main victorieuse qui venait de mettre fin à la monarchie des Lombards. La charte fut ensuite placée sur l'autel de saint Pierre, et Charlemagne fit serment, avec tous les chefs français, de conserver au Saint-

Siége les états qui lui étaient ainsi restitués. A peine investie officiellement de ce pouvoir, la Papauté faisait acte de souveraineté en reconstituant l'empire d'Occident, au profit de son illustre bienfaiteur. Elle remettait l'épée des Césars aux mains d'un prince français, défenseur de saint Pierre. La reconnaissance des peuples consacrait ce témoignage de reconnaissance des souverains Pontifes, et la postérité s'associait à l'allégresse contemporaine, pour bénir les deux noms de Léon III et de Charlemagne.

6. Il ne fallait rien moins que l'autorité nouvelle donnée à l'Eglise dans la personne des Papes, pour lutter avec avantage contre le débordement barbare et les funestes conséquences qu'il eut sur la société. Entièrement étrangères aux sciences, aux arts et à la civisation, les races conquérantes de l'Occident ne connaissaient pour ainsi dire d'autre occupation que la chasse et la guerre, d'autre loi que la violence, d'autre gloire que celle des conquêtes; et bien loin de sentir les inconvénients et le désordre de cet état sauvage, elles professaient un souverain mépris pour un genre de vie plus policé. La religion chrétienne que ces peuples embrassèrent tous successivement, adoucit, il est vrai, peu à peu leur férocité; mais ce précieux résultat de leur conversion fut lent et insensible. La plupart d'entre eux conservèrent longtemps leurs anciennes mœurs, c'est-à-dire leur caractère violent et emporté, leur goût passionné pour la chasse et la guerre, leur profond mépris pour les sciences et les arts et surtout cet esprit d'insubordination et d'indépendance qui semblait être le trait le plus ineffaçable de leur caractère. On comprend quels obstacles l'Eglise eut à vaincre pour agir sur ces peuples sauvages. Avant d'en faire des chrétiens il fallut en faire des hommes. Tout était désordre dans l'état politique et social des Barbares. Gouvernement, législation, littérature, sciences et arts, tout s'était abîmé dans un cataclysme effroyable. L'Eglise entreprit de tout reconstituer et ce fut son travail incessant durant toute la période du moyen âge. Nous allons parler succinctement de chacun de ces points en particulier.

7. La plupart des monarchies établies en Europe sur les débris de l'empire romain, depuis le IVe siècle, étaient électives, du moins en ce sens que le souverain pouvait être indifféremment choisi

entre tous les princes de la famille régnante. La couronne n'était donc, à proprement parler, ni *purement élective*, ni *purement héréditaire*, mais *héréditaire* et *élective* tout ensemble : *héréditaire*, en ce sens que le souverain devait être choisi parmi les princes de la famille régnante ; *élective*, en ce sens que le choix de la nation pouvait tomber indifféremment sur tous les princes du sang royal. Tous les enfants du roi défunt avaient un droit égal à succéder au trône, qu'ils partageaient quelquefois entre eux comme une succession particulière, avec l'agrément exprès ou tacite des seigneurs de l'Etat, mais ce droit était subordonné à l'approbation de ces derniers qui pouvaient s'opposer au partage du royaume et choisir le nouveau roi parmi tous les parents du défunt, à l'exclusion même de ses enfants La naissance donnait bien à ceux-ci une espérance et pour ainsi dire un commencement de droit, mais non un droit complet et incontestable. On pouvait bien les regarder comme *successeurs naturels et probables* du roi défunt, mais non comme *successeurs nécessaires*, puisqu'ils pouvaient être exclus par les seigneurs auxquels appartenait l'élection. Tel était l'ordre de la succession au trône, dans la monarchie des Visigoths en Espagne, dans celle des Anglo-Saxons de la Grande-Bretagne, dans celle des Français sous la seconde race de nos rois, selon le sentiment commun des historiens et même sous la première, selon le sentiment de plusieurs savants auteurs. Telle était surtout la nature du nouvel empire d'Occident où cette forme de gouvernement s'est conservée beaucoup plus longtemps que dans les autres états de l'Europe. Le grand fait historique de l'avénement de Pépin-le-Bref, et la décision du pape Zacharie, si vivement attaquée par les écrivains hostiles au pouvoir des souverains Pontifes, reposaient sur le principe du droit public, universellement reconnu au moyen âge : *le mélange de l'élection et de l'hérédité* dans les races royales (1). On comprend facilement combien l'élément

(1) D'habiles critiques ont pensé que Pépin était du sang royal des Mérovingiens. Ils établissent ainsi la filiation des princes français depuis Mérovée jusqu'à Pépin et Hugues Capet : Sigebert, roi des Ripuaires, frère de Childéric Ier; Clodéric, tué par Clovis; Mundéric, roi en Auvergne; Bodégésile, roi en Austrasie; saint Arnould; Asigise, maire du palais de Sigebert; Pépin d'Héristal; ce

électif introduit dans les successions monarchiques, dut contribuer à accroître l'influence du clergé sur les affaires de ce temps. Les évêques et les abbés des principaux monastères, en dehors du caractère religieux qui les investissait de la vénération publique, représentaient la partie la plus intelligente de la société. Leur avis était toujours prédominant dans les assemblées générales où se discutaient les grands intérêts de la nation. Le premier devoir, la condition principale imposée aux souverains élus, était de respecter eux-mêmes et de faire respecter aux autres les lois de la religion et de l'Eglise : « Le *roi* (rex), disait un capi-
» tulaire, est ainsi nommé pour exprimer la *rectitude de conduite*
» qui doit le distinguer; car s'il se conduit avec piété, avec justice
» et avec bonté, c'est avec raison qu'il porte le nom de *roi* ; s'il
» manque de ces qualités, *ce n'est plus un roi, mais un tyran.*
» Le principal devoir du roi est de gouverner et de conduire le
» peuple de Dieu avec justice et de s'appliquer à le maintenir
» dans la concorde et la paix. Il doit avant toutes choses être le
» défenseur des Eglises et des serviteurs de Dieu, des veuves,
» des orphelins, des pauvres et de tous les indigents. » L'Eglise rendait aux races royales les services qu'elle en recevait. Sous son influence, l'hérédité prit peu à peu les formes régulières qu'elle a conservées jusqu'à nos jours. Il ne fut pas rare durant la période du moyen âge, de voir les souverains Pontifes adopter les orphelins royaux et protéger leurs droits contre l'envahissement des usurpateurs.

8. Les races barbares après la conquête, prirent possession du sol de l'Europe. Les vaincus furent attachés à la glèbe en qualité de serfs. Les vainqueurs gardèrent pour eux la profession des armes; ils avaient droit de vie et de mort sur leurs serfs. Leur autorité, complétement indépendante dans leurs terres, ne relevait que du roi dont ils étaient les vassaux. Ils prêtaient entre ses mains le serment de fidélité, lui fournissaient des hommes d'armes dans les expéditions militaires, car les armées permanentes et régulières n'existaient point encore. Pour chaque guerre

dernier eut deux fils, Charles Martel, tige des Carlovingiens, et Childebrand, tige des Capétiens. Dans cette hypothèse, et d'après la constitution alors en vigue l'avénement de Pépin-le-Bref ne fut nullement une usurpation.

on convoquait le *ban* et l'*arrière-ban* de la nation, et le seigneur rendant à son suzerain la redevance militaire qui lui était due, venait avec ses vassaux, grossir les troupes royales. Tel était le systême de la féodalité. Les Eglises pourvues de grands biens par les libéralités des rois et des seigneurs, se virent obligées elles-mêmes au service militaire pour les fiefs. Ce fut quelquefois l'occasion de graves abus. Les évêques oublièrent leur rôle pacifique de ministres de Jésus-Christ, pour se mettre à la tête de leurs hommes d'armes et combattre parmi leurs guerriers. Mais la discipline un instant oubliée, reprit bientôt sa vigueur sous l'influence des conciles : il ne resta plus dans cette organisation que le côté bienfaisant et protecteur. Les évêques se trouvèrent naturellement placés entre les seigneurs et leurs vassaux, comme les représentants de la miséricorde. Ils intervenaient pour effacer ce que le servage avait parfois de rude et d'inhumain dans un siècle où les mœurs étaient encore barbares. Ils donnaient les premiers l'exemple d'une autorité douce et tutélaire et jusqu'à l'extinction de la féodalité, il passa en proverbe que *nul n'était plus heureux qu'un serf d'Eglise ou de monastère* (1). Leur rang de seigneurs temporels donnait aux évêques le droit et le devoir d'assister aux délibérations des grandes assemblées nationales où *diètes*, convoquées annuellement. Leur présence s'y traduisait toujours par des règlements utiles aux peuples et donnait à ces assemblées l'aspect de conciles mixtes, s'occupant des intérêts communs de l'Eglise et de l'Etat.

9. La législation dut nécessairement subir des modifications profondes à la suite du nouvel état de choses amené en Occident

(1) Les écrivains du XVIII[e] siècle ont popularisé les calomnies les plus absurdes contre la *féodalité*. L'histoire ne peut se faire l'écho d'accusations passionnées. La féodalité était un système politique, une forme de gouvernement. Comme toutes les constitutions, elle avait du bon et du mauvais. Nous n'avons pas encore, après tant d'essais, réussi à en inventer une parfaite. C'est là ce qu'il ne faut point oublier. La féodalité semble être le gouvernement qui convient le mieux à l'enfance et à la jeunesse des peuples. La Russie vit encore sous ses lois, et nul ne songe à s'en plaindre. La France l'a conservée longtemps, et son histoire ne manque ni d'éclat ni de grandeur. Ce système avait ses abus Quel est celui qui n'en a pas? Les peuples comme les individus ont les défauts de leur âge. En grandissant ils en changent, mais ne s'en dépouillent jamais entièrement.

par l'invasion des Barbares. Nous pouvons, par l'examen des lois franques, nous faire une idée des diverses législations barbares. La plus grande partie de la loi salique concernait les dommages faits soit aux personnes, soit aux propriétés. C'est qu'en effet, à une époque de bouleversements continuels, ces sortes de délits durent être les plus fréquents. Toutes les offenses étaient compensées par des amendes pécuniaires qui se proportionnaient à la nature de l'offense, au rang et à la condition de l'offensé. La peine capitale était réservée au prince qui pouvait envoyer le délinquant au trépas et décider du genre de supplice. Nous avons vu Clovis user de ce pouvoir sur le soldat de Soissons. D'après les principes alors en vigueur, il était parfaitement dans son droit. On ne mettait point un homme libre en prison pour dettes. La punition était le pillage des biens et la ruine entière du coupable, il était défendu de lui donner asile; on le réduisait ainsi à se soumettre et à s'expatrier. Tout maître était responsable des vols faits par ses esclaves et des dégâts causés par ses bestiaux. La justice était rendue d'une façon à peu près uniforme. On ne connaissait point ce qu'on a depuis appelé magistrature. Chaque classe, chaque profession avait son tribunal, ses lois et ses usages. Le peuple était jugé par des centeniers dans les villages, par des comtes dans les villes, par des ducs dans les métropoles des provinces. Les hommes de guerre avaient pour juges un tribunal de guerriers et les clercs un tribunal ecclésiastique, institué par l'évêque : c'est ce qu'on appelait *être jugé par ses pairs*. Les veuves et les orphelins étaient sous la protection spéciale de l'evêque et jamais on ne se prononçait contre eux sans sa participation. La faiblesse était ainsi remise au patronage de l'Eglise, la seule autorité qui présentât des garanties de durée au milieu des révolutions sociales de cette époque. Dans les procès, on déférait le serment aux parties. L'accusé n'était reçu à se purger par serment qu'en faisant jurer avec lui des témoins dont le nombre variait selon l'importance du sujet, le mérite ou la qualité des personnes. Le serment se prêtait dans l'Eglise, sur la croix, l'évangile, le tombeau des saints ou les châsses qui contenaient des reliques. — Il n'y avait là, on le voit, que les germes d'une véritable législation. La jurisprudence romaine, impré-

gnée de la morale évangélique par les travaux de Justinien, était à la fois et plus complète et plus en harmonie avec les besoins des peuples. L'humanité sous ce rapport avait rétrogradé. L'Église introduisit peu à peu dans les lois, des idées et des principes plus sages et plus sûrs. Les conciles furent les vraies assemblées législatives du moyen âge : et nous aurons plus d'une fois l'occasion de remarquer leur utile et salutaire influence.

10. Le cinquième siècle fut pour les lettres une époque fatale. A l'approche des Barbares du Nord, la littérature disparaît, les monuments sont détruits ou mutilés. La lumière intellectuelle s'éteint ou se réfugie dans l'enceinte des cloîtres. D'épaisses ténèbres vont envelopper pour longtemps l'Europe occidentale. Rome, la patrie des arts, prise et saccagée quatre fois par les Goths, les Vandales, les Lombards et les soldats de Bélisaire, vit abattre, sous la main des sauvages enfants du Nord, les chefs-d'œuvre dont son enceinte était peuplée. Alors furent enfouis tant de trésors que les modernes se sont efforcés d'arracher au sol romain. Dieu permettait sans doute que la Rome antique s'abîmât ainsi avec ses souvenirs idolâtriques et païens, pour que la Rome nouvelle et chrétienne élevât ses glorieux monuments sur les ruines du Polythéisme. Tandis que Rome et les beaux-arts succombaient sous de cruels désastres, les lettres éprouvaient ailleurs des malheurs aussi décisifs ; un incendie à Constantinople consumait au ve siècle, cent vingt mille volumes parmi lesquels se trouvaient, dit-on, les œuvres complètes d'Homère en lettres d'or. Au viie siècle, le calife Omar faisait mettre le feu à la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, dont la perte irréparable a privé le monde des plus précieux monuments du génie humain. L'Orient avait ainsi, dans l'invasion mahométane, le pendant de l'invasion barbare en Occident. Toutefois, l'empire de Constantinople était resté debout ; il aurait pu servir d'asile aux sciences et aux lettres, exilées de l'Europe occidentale. Mais les Grecs, avilis, lâches et corrompus, perdaient le temps à de stériles discussions. Les hérésies et les nouveautés passionnaient les esprits de ce peuple léger. Les débris de civilisation qu'ils avaient conservés sont bien plutôt un monument qui atteste la décadence, qu'un germe de régénération. Pressés eux-mêmes de tous côtés

par les Sarrasins, les Ruriskchs et les Bulgares, ils ne laissent aucune espérance de voir s'améliorer l'avenir.

11. Pour réparer tant de ruines, l'Eglise enfanta alors ces générations religieuses qui se donnèrent la mission de conserver le feu sacré de la littérature, des sciences et des arts, pour en faire jouir des âges meilleurs. La règle des moines égyptiens fut apportée en Provence, au commencement du ve siècle, par saint Honorat et saint Cassien, qui fondèrent l'un à Lérins, l'autre à Marseille, deux monastères d'où sortirent de savants apôtres de la foi chrétienne et de la vie cénobitique, entre autres saint Patrick, premier fondateur des colonies monastiques de l'Irlande. Les associations religieuses suivirent en Occident des règles différentes jusqu'au moment où l'ordre des Bénédictins soumit tous les monastères latins à sa discipline. Cet ordre fameux doit son origine à saint Benoît de Nursia qui, en 529, établit sur le Mont-Cassin une société de cénobites, destinée à devenir le chef-lieu d'une immense congrégation. La règle donnée par saint Benoît à ses moines, prescrivait le travail des mains et l'étude et les soumettait aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Approuvée par saint Grégoire-le-Grand, en 595, elle se répandit rapidement dans toutes les provinces de l'Eglise latine. D'importants services, rendus par les Bénédictins à la religion, à l'humanité et aux lettres, recommandèrent ces religieux à la vénération des fidèles. Les monastères devinrent des séminaires de prédicateurs qui allaient porter la foi aux Barbares et reculer, avec elle et par elle, les limites de la civilisation. Les forêts et les landes les plus stériles furent défrichées par les moines et converties en riches campagnes. Enfin, c'est par leurs soins que furent transcrits et conservés les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et latine. Tant de bienfaits durent exciter, parmi les contemporains, une reconnaissance qui se manifesta par d'abondantes libéralités. La dotation des monastères surpassa bientôt le patrimoine des Eglises. Ces biens devaient produire des effets salutaires. Lorsque plus tard les ordres religieux s'emparèrent de l'enseignement public, leurs richesses contribuèrent à attirer les hommes de génie dans le sein de la science, et les communica-

tions fréquentes entre les divers monastères donnèrent du mouvement et de l'unité au monde intellectuel.

12. La sève vigoureuse qui avait produit les merveilles de doctrine et d'éloquence des IVe et Ve siècles, pour s'être affaiblie dans le cours de la troisième époque, ne s'était pas complétement éteinte. Saint Jean Damascène, en Orient, se montra le digne successeur des Athanase et des Chrysostôme. En Occident, saint Fulgence, saint Césaire d'Arles, saint Grégoire-le-Grand continuaient glorieusement la chaîne des docteurs de l'Eglise. La poésie, plus étroitement liée au Polythéisme que tous les autres genres, changea d'objet et de nature après Claudien. Elle se fit chrétienne et fut représentée par saint Sidoine Apollinaire, saint Fortunat et Boèce. La corruption du goût fut moins sensible dans la poésie que dans la prose, et les inspirations du Christianisme trouvèrent des interprètes qui n'étaient point indignes de leur sublimité. L'histoire civile avait eu, dans Ammien Marcellin, au IVe siècle, son dernier représentant païen. Le caractère des historiens de la troisième époque est exclusivement chrétien. Ce sont des chroniqueurs religieux. Nous avons parlé, en leur temps, de saint Grégoire de Tours, de saint Isidore de Séville, du vénérable Bède. Le Goth Jornandès, évêque de Ravenne (552), dans ses livres : *De Gothorum origine et rebus gestis; De origine mundi;* et le Bourguignon Frédégaire (650), dans sa *Chronique*, suivirent les traces du savant évêque de Tours. Les plus précieux et les plus authentiques monuments de l'histoire des Ve et VIe siècles sont les lettres des personnages qui jouèrent un rôle important dans l'Etat ou dans l'Eglise. Les recueils épistolaires de saint Sidoine Apollinaire, de Cassiodore, de saint Grégoire-le-Grand, sont du plus haut intérêt. La philosophie chrétienne eut son représentant illustre dans la personne de Boèce qui fonda l'alliance de la théologie et de la méthode aristotélicienne, à laquelle l'Eglise devra plus tard tous les avantages de la *scolastique*.

13. Les arts du dessin étaient déjà en pleine décadence, lorsque l'invasion des races du Nord vint achever leur anéantissement. Cette époque vit tomber plus de temples qu'elle ne fonda d'églises. Mais aussi, pendant que le marteau des Barbares livrait à

la destruction les chefs-d'œuvre de l'architecture classique (1), la religion chrétienne se parait des magnificences du culte aboli et conservait ainsi les plus beaux restes de l'antiquité. Elle avait déjà élevé, sous Constantin, un grand nombre de basiliques. Il s'en construisit d'autres sous les empereurs Théodosiens. Mais les seuls monuments sacrés de cette époque qui méritent d'être cités pour leur hardiesse ou leurs dimensions colossales, sont la rotonde de Ravenne et Sainte-Sophie de Constantinople. Un roi barbare et un empereur, Théodoric et Justinien, attachèrent leurs noms à ces derniers ouvrages de l'art. Après eux, le bouleversement de l'Occident et l'instabilité du pouvoir impérial en Orient, ne permirent pas aux princes d'entreprendre de grandes constructions. Les invasions des Musulmans et les fureurs des Iconoclastes portèrent une atteinte irréparable aux beaux-arts et particulièrement à la peinture et à la sculpture, dont la décadence avait précédé depuis longtemps celle de l'architecture. En luttant avec énergie contre la fureur des princes iconoclastes, la Papauté rendait un service signalé aux arts. On ne l'a point assez remarqué. Elle prenait sous sa tutelle ces nobles enfants du génie dont elle a toujours dirigé et soutenu les inspirations avec une sollicitude maternelle, et, par cette noble protection, elle consacrait en quelque sorte l'autorité temporelle dont la reconnaissance de l'Occident venait de l'investir

14. Pendant que la puissance pontificale s'élevait ainsi, soutenue par l'amour et la vénération des peuples, l'absence d'une autorité stable et vigoureuse se faisait sentir en Orient. L'inertie des empereurs grecs laissait s'étendre l'invasion musulmane qu'on aurait pu étouffer à sa naissance. La pensée n'en vint que trop tard aux héritiers dégénérés de Constantin, quand le Croissant de Mahomet flotta aux portes de Byzance et que tout l'Orient se fut incliné devant lui. C'en était fait. Le système religieux et politique, sous lequel languit encore de nos jours l'Orient, était désormais une puissance. Cette tache permanente se fixait sur la

(1) On donne ce nom à l'architecture grecque, dont les procédés et les principes avaient été adoptés pour les monuments de Rome par opposition à l'architecture dite gothique, à laquelle l'art chrétien doit tant de chefs-d'œuvre, et dont nous aurons à signaler l'apparition au XII[e] siècle.

civilisation. Les plus belles contrées du monde étaient vouées à une mortelle stérilité. Le vent du désert n'éteint pas mieux toute trace de végétation, que l'Islamisme n'étouffe tout germe de prospérité, de grandeur et de vie. Que sont devenues les riches et fécondes cités de l'Asie-Mineure, de la Syrie, de la Palestine et de l'Egypte, sous ce gouvernement qui tue les populations par le principe de la polygamie, qui détruit le sanctuaire de la famille par les voluptés du sérail, qui avilit la femme, qui dégrade la conscience par le fatalisme, qui entrave toute énergie, érige la paresse à la hauteur d'un dogme, abandonne l'agriculture et l'industrie comme un travail d'esclaves, arrête le commerce par le mépris officiel de tout ce qui n'est pas enfant du Prophète? (1) L'Islamisme semble destiné à endormir l'Orient du sommeil de la mort, comme on pose une pierre sur un tombeau. Religion de la matière et des sens, il tombera de lui-même en poussière au premier choc qui lui sera donné par une main puissante. Le fanatisme qui le soutient encore n'est que la réaction passagère d'une race avilie, qui combat pour ses voluptés et qui s'arme pour conserver le droit de mourir de lassitude et d'épuisement dans un harem. Du reste, l'empire de Constantinople devait expier par sa ruine la honte et le crime de n'avoir pas délivré l'humanité de ce joug infâme. Et, à ce point de vue, les croisades, dont on a tant calomnié le principe, ont été les entreprises les plus hautement politiques et dont les résultats eussent été le plus utiles au monde, si Dieu eût voulu qu'elles fussent couronnées de succès.

Au lieu de tourner leurs efforts et leurs armes contre les Mahométans, ennemis de toute civilisation, les empereurs grecs ne songeaient qu'à fomenter des querelles religieuses. Les grandes hérésies de cette époque prirent toutes naissance en Orient. L'esprit d'innovation et d'erreur continuait dans l'Eglise de Constantinople, livrée, loin de l'autorité tutélaire de Rome, aux ambitieuses prétentions de ses patriarches. Aux discussions des *Trois chapitres* succédaient l'obstination hérétique des Euty-

(1) On sait que les chrétiens n'ont d'autre nom en Orient que celui de *giaours* (chiens).

chiens et la fureur des Iconoclastes. Trois conciles œcuméniques anathématisaient successivement l'erreur, sans réussir à en éteindre le germe. Le schisme de Photius ne devait pas tarder à réunir tous ces éléments épars de division et de ruine et à préluder à la scission définitive de l'Eglise grecque.

15. Dès que le Christianisme était sorti vainqueur des Catacombes, le culte avait déployé ses splendeurs avec magnificence. La pompe extérieure des cérémonies sacrées ne contribuait pas peu à frapper l'imagination des peuples barbares et à les attirer à la foi. Clovis, ébloui de l'aspect brillant de l'église de Reims, en cette nuit de Noël qui enfanta la nation française à la doctrine de l'Evangile, demandait à saint Remi : « Mon père, est-ce là » le royaume céleste dont vous m'avez parlé? » Le clergé eut dès lors des ornements particuliers, qu'il portait aux jours solennels et dans les diverses fonctions du ministère. Les vêtements qui distinguèrent l'évêque étaient : 1° chez les Grecs l'*étole* (ὠράριον), *orarium* d'abord , plus tard *stola ;* 2° un ornement de laine blanche porté sur les épaules (ὠμοφόριον, *pallium*), comme symbole de l'agneau perdu dont parle l'Evangile, que le bon Pasteur retrouve et rapporte au bercail. Ce pallium, également en usage en Occident, fut, à dater du VIe siècle, envoyé par les papes aux métropolitains, en signe de communion et de dépendance; 3° la *tiare* ou la *mitre,* d'étoffe précieuse, ornée souvent d'or et de pierreries, était, en Orient et en Occident, le symbole de l'autorité épiscopale ; 4° en Occident, l'anneau et la crosse s'y ajoutaient encore. Le clergé, par humilité et à l'exemple des moines et des esclaves, se coupait les cheveux ou portait, sur le sommet de la tête, une tonsure (*tonsura Petri, signum passionis*), qui, plus tard, fut imposée à tout le clergé. Vers la fin du VIe siècle, il était devenu nécessaire de compléter et d'améliorer l'œuvre liturgique des âges précédents; car la liturgie, comme le symbole de l'Eglise, comme le recueil de sa discipline, doit s'enrichir par le cours des siècles, bien qu'elle ne puisse changer d'une manière fondamentale. Saint Grégoire-le-Grand entreprit cette réforme. Nous avons parlé de ses travaux en ce genre. Le chant ecclésiastique si grave et si solennel qui porte son nom, fut enseigné dans une école spéciale fondée par ce grand Pape, et de là

il se répandit peu à peu dans toute l'Eglise. De temps à autre, le chant d'église prenait un caractère plus artistique. Enfin les sons majestueux de l'orgue, échos des voix du ciel, vinrent accompagner le chant grégorien.

16. Au commencement du IVe siècle, un coup de marteau frappé sur une plaque de métal, et, à dater du VIIe siècle, le son des cloches, appelait les chrétiens à l'église pour les prières quotidiennes du matin et du soir et pour la célébration des saints mystères. Cette célébration consistait en deux parties principales. A la première (*missa catechumenorum*), assistaient les catéchumènes et même les païens. Les fidèles baptisés devaient seuls rester à la seconde. La messe des catéchumènes commençait, selon les diverses liturgies, soit par le chant des Psaumes, soit par la lecture d'un passage des saintes Ecritures. Tous les assistants chantaient les Psaumes à l'unisson, ou bien, surtout depuis le Ve siècle en Orient, et depuis saint Ambroise en Occident, les fidèles, séparés en deux chœurs, chantaient les Psaumes alternativement. Le premier Psaume se chantait comme l'*Introït* de la messe actuelle (*Introitus*); puis, d'après les plus anciennes liturgies, venaient comme aujourd'hui une invocation à la miséricorde divine (Κύριε, ἐλέησον), et la doxologie plus ou moins développée (*Gloria*). L'évêque saluait le peuple (*pax vobis*), et faisait une prière au nom de toute l'assemblée (*collecta, quia fidelium vota ab eo quasi colligebantur*). Alors il prenait place sur son trône; le lecteur montait à l'ambon et lisait, en langue vulgaire, un passage des Epîtres des Apôtres ou de l'Ancien Testament, le plus souvent dans un livre où ces *leçons* étaient disposées suivant les temps. A cette lecture succédait le chant d'un Psaume (*gradualis*) (1); et alors, une seconde fois, le lecteur, et, à dater du VIe siècle, le diacre seul, lisait l'Evangile, que, de son trône ou du haut de l'autel, l'évêque expliquait, en l'accompagnant de réflexions pratiques et familières (ὁμιλία, *tractatus*); ou bien il faisait un discours sur un sujet choisi à volonté (*sermo*). L'homélie terminée, le diacre éloignait les infidèles, les catéchumènes,

(1) Ainsi appelé parce qu'on choisissait ordinairement, pour ce passage de l'office, un des quinze Psaumes dits des degrés (*graduales*).

les pénitents; il fermait les portes et invitait les fidèles admis à rester dans le temple, à prier pour les affligés, les voyageurs, les malades et les agonisants, pour le clergé, l'Eglise, toutes les classes du peuple, les amis et les ennemis. Cette prière répond à celle que nous avons conservée sous le nom de *prône*, πρόναος.

17. La seconde partie du saint sacrifice (*missa fidelium*) commençait alors. Ses cérémonies sont entièrement correspondantes à celles de la messe actuelle. Le diacre et le sous-diacre prenaient, dans le pain et dans le vin offerts par les fidèles, ce qui était nécessaire pour la communion. Cette offrande est désignée, dans l'*offertoire* (*offertorium*), comme un *sacrifice de propitiation* pour nos péchés, comme le *sacrifice de la Victime sans tache, enfantée par la Vierge Marie*. Dès le ve siècle, on parle de l'usage de l'encens dans le sacrifice de l'Eucharistie. Après l'offertoire, le diacre présentait à l'évêque de l'eau pour laver ses mains. Ensuite on exhortait le peuple aux pensées et aux sentiments du ciel (*præfatio* πρόλογος). « Elevons nos regards vers le » Seigneur, avec crainte et tremblement; élevons nos cœurs, » *sursum corda*. — Nous les élevons vers le Seigneur, » répondait le peuple. « Rendons grâces au Seigneur notre Dieu, » disait encore l'évêque, et le peuple répondait : « Cela est juste et » digne. » La préface se terminait par l'hymne des Anges : « Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu des armées. » Ici commençait la partie principale de la messe (ἀναφορά, *actio, secretum*), appelée *canon* depuis saint Grégoire-le-Grand. Toutes les paroles en étaient dès lors soigneusement réglées. L'addition d'une seule ligne au canon de la messe était un événement qui intéressait toute l'Eglise, et que les siècles à venir ne pouvaient plus ignorer (1). On y faisait mémoire de tous les fidèles, de l'évêque ou du patriarche, de l'empereur ou du roi, des bienfaiteurs de l'Eglise, et nommément, en Orient comme en Occident, du Pape,

(1) Voici les paroles de Jean Diacre : « Le Pape Grégoire ajouta au canon de la messe les paroles : *Diesque nostros in tuâ pace disponas, atque ab æternâ damnatione nos eripi, et in electorum tuorum jubeas grege numerari*. Cette addition, qui exprime une demande de paix, paraît se rapporter à l'année 594, durant laquelle Agilulfe, roi des Lombards, vint mettre le siége devant Rome; ce qui plongea dans la plus vive terreur cette ville, qui se trouvait en ce moment privée de

dont on inscrivait à cet effet le nom dans les diptyques de l'Église. Au moment où l'évêque allait consacrer, on enlevait, suivant la liturgie orientale, le rideau qui couvrait le sanctuaire, et l'évêque élevait le pain consacré, changé, en vertu des paroles de l'institution divine, au corps de Jésus-Christ. A cette vue, les fidèles se prosternaient et adoraient. L'usage de l'*élévation* ne passa en Occident que plus tard ; mais, d'après le témoignage de saint Ambroise et de saint Augustin, on y adorait l'Eucharistie avant la communion. Venaient ensuite les prières du *Pater* et de l'*Agnus Dei*, le *baiser de paix*, donné par l'évêque et se communiquant hiérarchiquement, de degré en degré, jusqu'aux simples fidèles. La même hiérarchie s'observait pour la communion : l'évêque, les prêtres, le clergé inférieur, les ascètes, les moines, les religieuses, les laïques, recevaient successivement les saintes espèces du pain et du vin, avec ces paroles : « *Que le corps* ou » *Que le sang* de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde votre âme » pour la vie éternelle ! » On faisait une dernière prière et l'on renvoyait l'assemblée (*Missa. Demissio*). — La communion publique se donnait ordinairement sous les deux espèces, comme nous venons de le dire, quoique évidemment on crût toujours que la substance du sacrement est tout entière dans l'une comme dans l'autre espèce, dans le pain comme dans le vin, ainsi que le font entendre clairement les paroles de l'Apôtre : « *Quiconque* » *mange ou boit indignement.* » En outre, dès la première période, quand les chrétiens étaient persécutés, quand ils allaient entreprendre un long voyage, particulièrement sur mer, on leur accordait de conserver dans leurs maisons la sainte Eucharistie ; les moines surtout jouissaient de ce privilége, quand ils n'avaient point de prêtre dans leur solitude. Or, dans ce cas, comme aussi dans la communion des malades, l'Eucharistie n'était jamais administrée que sous *une* espèce, celle du pain, et cette communion était considérée comme aussi sainte, aussi entière que celle des deux espèces. Il est de même certain que c'était seulement sous l'espèce du vin qu'on donnait la communion aux petits en-

garnison. Saint Grégoire-le-Grand suspendit les travaux qu'il faisait alors sur le prophète Ezéchiel, et ses instantes prières, jointes à sa vigilance et au courage des Romains, procurèrent la délivrance de la ville après un an de siége. »

fants, comme ce fut d'abord l'usage. Quant à la nature du pain pour l'Eucharistie, on se servait généralement, en Orient et en Occident, de *pain levé*. Ce ne fut que vers le temps de Photius que l'usage du pain azyme prévalut. Dans les deux Eglises, on fut toujours d'accord pour mêler un peu d'eau au vin, ainsi qu'on l'avait pratiqué dès les premiers temps.

Telle était la situation intérieure et extérieure de l'Eglise quand le rétablissement de l'empire d'Occident, dans la personne de Charlemagne, vint donner au monde une impulsion nouvelle et constituer dans une puissante unité l'Europe tout entière (1).

(1) Nous avons emprunté le fond de ce chapitre aux divers ouvrages de MM. Alzog, Dupanloup, Las-Cases, Des Michiels, Dœllinger, Rochrbacher, Guéranger, etc.

QUATRIÈME ÉPOQUE

DEPUIS LE RETABLISSEMENT DE L'EMPIRE D'OCCIDENT (800) JUSQU'AU PONTIFICAT DE SYLVESTRE II (999).

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT LÉON III. (26 décembre 795-12 juin 816.)

1. Caractère de la quatrième époque de l'Histoire de l'Eglise. — 2. Avénement de saint Léon III. — 3. Etat du monde catholique. — 4. Complot formé à Rome contre le Pape. Léon III vient en France. — 5. Concile de Rome. — 6. Charlemagne couronné empereur d'Occident. — 7. Exil et mort de l'impératrice Irène. — 8. Cour de Charlemagne. — 9. Charlemagne protecteur des lettres. — 10. Alcuin. — 11. Rétablissement des écoles. — 12. Ecole du palais. — 13. Retraite d'Alcuin. — 14. Charlemagne administrateur. — 15. Charlemagne protecteur de l'Eglise. — 16. Discussion du *Filioque*. — 17. Charlemagne associe son fils Louis à l'empire. — 18. Mort de Charlemagne. — 19. Déplorable situation de l'empire grec. — 20. Mort de saint Léon III.

§ 2. PONTIFICAT D'ÉTIENNE V. (22 juin 816-22 janvier 817.)

21. Promotion d'Etienne V. Louis-le-Débonnaire. — 22. Etienne V couronne Louis-le-Débonnaire à Reims. Concile d'Aix-la-Chapelle. Institution des écoles canoniales. — 23. Concile de Celchyt en Angleterre. — 24. Mort d'Etienne V.

§ 1. Pontificat de saint Léon III. (26 décembre 795-12 juin 816.)

1. La chute de l'empire romain d'Occident inaugurait la troisième époque de l'histoire de l'Eglise; le rétablissement de l'empire d'Occident dans la personne de Charlemagne, ouvre la quatrième. Commencée sous les auspices du héros en qui se personnifiait tout un siècle, cette période, si brillante au début, fut pour l'Eglise un temps d'épreuves. Tout l'Orient se détacha de son sein et se jeta dans un schisme déplorable qui dure encore. L'Occident, ravagé par les Normands et les Sarrasins, fut en proie à tous les désordres qu'engendre l'anarchie. Les moines, le

clergé séculier tombèrent dans le relâchement; le goût des études ecclésiastiques, les liens de la discipline s'affaiblirent; la Papauté elle-même fut asservie par les rois toscans et les empereurs d'Allemagne. Cependant la protection divine, qui veille aux destinées de l'Eglise, ne l'abandonna point dans cette époque critique. Le Saint-Siége, armé du pouvoir temporel qu'il tenait de la libéralité de Pépin-le-Bref et de Charlemagne, ne cessa jamais d'ailleurs un seul instant d'être le centre de la vérité, le rempart inexpugnable de la foi contre ses divers ennemis. L'enseignement conserva sa pureté traditionnelle, et l'Evangile continua à faire parmi les Barbares de nouvelles conquêtes.

2. Saint Léon III fut élevé le 26 décembre 795 sur la Chaire de saint Pierre, et, après sa consécration, couronné sur les degrés inférieurs de la basilique Vaticane. Désormais les Papes étaient rois, ils devaient avoir leur couronnement; et la tiare, triple diadème dont ils ornaient leur front, représentait leur triple royauté de l'épiscopat, de la primauté pontificale et de la souveraineté temporelle (1). Ce fut l'origine de la cérémonie appelée : *Possesso* ou *prise de possession* qui se renouvelle avec des pompes si majestueuses à chaque intronisation d'un Pape. Saint Léon III s'empressa de notifier son élection à Charlemagne. Ce prince venait de remporter une brillante victoire sur les Huns, dont il avait livré la capitale au pillage de ses soldats. Les richesses de l'Italie y étaient accumulées depuis le temps d'Attila. Charlemagne, en répondant au nouveau Pape une lettre de félicitation sur son avénement, lui fit remettre les objets les plus précieux trouvés parmi les dépouilles. La main royale d'un héros franc rendait ainsi à la Rome des souverains Pontifes les monuments des arts, que n'avait pu défendre contre le *Fléau de Dieu* la faible épée des héritiers dégénérés de César et d'Auguste. « Tout » était préparé, écrit Charlemagne, pour envoyer à votre prédé» cesseur de sainte mémoire, par Engilbert, l'un de nos plus » chers serviteurs, les dépouilles qu'il a plu au Dieu des armées » de nous accorder sur les Barbares, ennemis de son nom, quand

(1) Ce ne fut que sous le pontificat de Jean XXIII (1413), que la tiare prit définitivement la forme qu'elle a maintenant.

» nous avons appris la perte que je ne cesse de pleurer. La tendre » affection que j'avais vouée à Adrien ne me permet pas de » parler de lui ou de me rappeler son souvenir, sans que mes » yeux soient inondés de larmes. C'est à vous, digne succes- » seur de ce saint Pontife, de tempérer l'amertume de ma dou- » leur, en concertant selon ses vues avec Engilbert les mesures » les plus propres à procurer l'exaltation de l'Eglise, pour l'hon- » neur de la dignité auguste dont vous êtes revêtu, et pour la » gloire de mon patriciat (1). C'est à nous, avec le secours du » Seigneur, de défendre en tous lieux par nos armes l'Eglise de » Dieu, au dehors contre les incursions et les ravages des infidèles, » au dedans contre les hérétiques. » Léon III répondit à ces marques d'intérêt et de munificence royale par une ambassade solennelle, chargée de remettre à Charlemagne les clefs de la Confession de Saint-Pierre et l'étendard de la ville de Rome, et pour laisser à la postérité un monument du patriciat de Charlemagne, le Pape fit représenter en mosaïque, dans la grande salle du palais de Latran, l'apôtre saint Pierre donnant au prince un étendard, tandis que de la main droite il remet une étole au pape saint Léon (2).

3. L'avénement de Léon III fut accueilli avec une égale joie par toutes les nations du monde chrétien. Offa, roi des Merciens, dans un voyage à Rome qui coïncida avec l'élection du nouveau Pape, augmenta le tribut imposé précédemment par Ina, pour l'entretien d'un collége anglais à Rome. C'est ce tribut qui fut depuis appelé le *denier de saint Pierre,* parce que, dit-on, l'argent se comptait à Rome à la fête de Saint-Pierre-aux-Liens. Kénulphe, successeur d'Offa, écrivait peu de temps après au pape saint Léon pour le féliciter de son exaltation, et solliciter la réunion de l'évêché de Lichtfield au siége archiépiscopal de Cantorbéry; ce qui lui fut accordé. La catholique Espagne était gouvernée par Alphonse-le-Chaste. Ce grand roi, digne d'être l'ami de Charlemagne, demandait au nouveau Pape d'implorer

(1) Charlemagne et, avant lui, Pépin-le-Bref prenaient le titre de patrices des Romains, qui leur avait été conféré par les papes, en raison du protectorat qu'ils exerçaient sur le Saint-Siége.

(2) Ce monument subsiste encore.

la protection du ciel pour le succès de ses armes contre les Maures. La prise de Lisbonne vint bientôt récompenser la foi d'Alphonse-le-Chaste, et relever les espérances de cette chrétienté si petite par le nombre et si grande par le courage. L'Orient, redevenu catholique sous le gouvernement d'Irène, mêlait ses acclamations à celles de l'Occident et promettait obéissance et fidélité au nouveau Pontife. La mort de Constantin VI, qu'Irène, sa propre mère, venait d'ordonner (797), laissait le pouvoir à cette femme habile, mais ambitieuse, pour qui tous les moyens de régner étaient bons. Elle chercha, du reste, à effacer son crime par la prospérité dont elle fit jouir ses peuples et l'impulsion nouvelle qu'elle donna à l'empire. Si elle n'eût pas sacrifié tous les sentiments d'humanité à la passion du pouvoir, son souvenir serait demeuré à jamais glorieux dans les annales de l'Eglise.

Au milieu de ce concours de circonstances favorables, qui promettaient à Léon III un heureux pontificat, un complot s'était tramé à Rome même contre sa vie. Deux prêtres, Pascal et Campule, dont l'élection du Pontife avait trompé les ambitieuses prétentions, avaient formé le projet de l'assassiner. Le 25 avril 799 Léon suivait à cheval la procession solennelle de la fête de saint Marc. Les deux conjurés se jettent sur lui avec une troupe de sicaires, déchirent ses vêtements et lui arrachent les yeux et la langue. Ils le traînent ensuite demi-mort dans l'église du monastère des saints Etienne et Sylvestre, où ils renouvellent leurs outrages contre sa personne sacrée. Après ces indignes traitements, le saint Pontife fut jeté dans le fond d'un cachot. La ville de Rome apprit avec horreur les détails de cet exécrable attentat. Le camérier Albin, à la tête du peuple fidèle, se fait ouvrir les portes de la prison où languissait l'auguste captif, brise ses fers et le rend à la liberté. Le lendemain même, Viginise, duc de Spolète, accouru avec son armée au secours du Pape, lui offrait un asile dans ses Etats, et le conduisait avec les plus grands honneurs dans sa capitale. Là, un miracle attesté par tous les auteurs contemporains, et dont l'authenticité ne paraît pas contestable, rendit au Pape l'usage des yeux et de la langue. Le souverain Pontife, banni de Rome, où l'insurrection n'était pas encore apaisée, prit le parti de venir en France demander à la nation

très chrétienne un secours qu'elle n'a jamais refusé au Saint-Siége. Charlemagne se prépara à accueillir le souverain Pontife comme un martyr de la foi. Il s'avança à sa rencontre à quelque distance de Paderborn où l'entrevue eut lieu. Toute la multitude des soldats et du peuple, accourue pour assister à ce spectacle solennel, fut rangée en un cercle immense, et Charlemagne, debout au milieu, dominait de toute la tête cette vaste assemblée. Au moment où le Pontife parut dans l'enceinte, trois fois cette innombrable multitude, armée, peuple, clergé, se prosterna aux pieds du vicaire de Jésus-Christ; trois fois le Pape la bénit et pria pour elle. Charlemagne lui-même, le héros de l'Occident, s'inclina respectueusement devant Léon, le pasteur du monde. Ils s'embrassèrent l'un l'autre, en versant des larmes d'attendrissement et de joie. Léon III, d'une voix émue, entonna l'hymne des Anges : *Gloria in excelsis,* que son clergé continua. Charlemagne le conduisit ainsi, comme en triomphe, jusqu'à l'église de Paderborn où on rendit de solennelles actions de grâces à Dieu. On n'a peut-être pas assez remarqué l'effet moral que devaient produire sur l'imagination de peuples neufs des manifestations si imposantes. L'union de la Papauté et de l'empire, ainsi magnifiquement symbolisée, divinisait en quelque sorte le pouvoir aux yeux des populations dans un siècle où la force était la grande loi du monde matériel. L'entrevue de Paderborn eut son contre-coup à Rome. Les ennemis du pape tremblèrent devant l'épée de Charlemagne; et, quelques mois après (799), Léon III faisait sa rentrée dans sa ville pontificale aux acclamations de tout un peuple ivre de joie du retour de son père.

5. L'humble et pieux Pontife voulut se justifier, devant un concile d'évêques, des calomnieuses accusations qu'on avait répandues contre lui. Les prélats s'écrièrent tout d'une voix : « Il » ne nous appartient pas de juger le Siége apostolique qui est le » chef de toutes les Eglises. Ce siége, au contraire, et le pasteur » qui y préside, sont nos juges à tous. » Le Pape, prenant alors dans ses mains le livre des Evangiles, monta sur l'ambon et prononça, en présence de la multitude assemblée, ce serment solennel : « Moi, Léon, Pontife de la sainte Eglise romaine, de » mon propre mouvement et de ma pleine volonté, je jure de-

» vant Dieu qui lit dans mon âme, en présence de ses anges, du » bienheureux apôtre saint Pierre et de vous tous qui m'entendez, que je n'ai ni fait, ni ordonné aucune des actions criminelles qu'on m'a imputées. J'en atteste le Juge suprême, au » tribunal de qui nous devons paraître et sous les yeux duquel » nous sommes en ce moment; ce que je fais, je le fais sans y » être obligé par aucune loi et sans prétendre que mon exemple » doive tirer à conséquence pour mes successeurs. »

6. Cette scène avait lieu en présence de Charlemagne, qui avait suivi de près le souverain Pontife à Rome pour achever, par sa présence, de rétablir le calme dans la capitale du monde chrétien (800). Léon III méditait, depuis son avénement au pontificat, un dessein dont les résultats devaient être immenses. Le moment de l'exécution était venu. Le sceptre du héros franc s'étendait sur toutes les provinces qui avaient autrefois formé l'empire romain d'Occident, depuis l'Èbre jusqu'à la Baltique, de l'Océan à la Theiss, de la mer du Nord au Vulturne. Les peuples les plus lointains, de mœurs et de langues les plus diverses, enviaient le bonheur de vivre sous la domination d'un prince qui faisait gloire de régner pour Jésus-Christ (1). L'empire était rétabli de fait : le nom seul manquait encore. Le jour de Noël (800) Charlemagne, revêtu des insignes de patrice romain, se rendit dans la basilique de Saint-Pierre pour y assister à l'office de la fête. Quand il parut dans l'eglise, illuminée de mille feux, le peuple, malgré la sainteté du lieu, fit éclater sa joie en longues acclamations. Charlemagne imposa silence à la foule et se prosterna devant l'autel. Un silence solennel se fit dans l'immense assemblée. Chacun semblait dans l'attente de quelque grand événement. Charlemagne seul ne comprenait rien à ces manifestations inusitées. A cet instant Léon III, déjà vêtu des

(1) Tous les édits de Charlemagne étaient publiés sous cette formule mémorable : *Notre-Seigneur Jésus-Christ régnant à jamais. Moi, Charles, par la grâce et la miséricorde de Dieu, roi des Francs, défenseur dévoué et humble auxiliaire de la sainte Eglise de Dieu.* « Regnante Domino nostro Jesu Christo in perpetuum. Ego Karolus, gratiâ Dei, ejusque misericordiâ donante, rex et rector regni Francorum, et devotus sanctæ Dei Ecclesiæ defensor humilisque adjutor. » (BALUZ, *Capit.*, t. I, p. 210.)

ornements pontificaux et prêt à commencer la célébration des divins mystères, s'approcha du monarque agenouillé et déposa sur sa tête une couronne étincelante de pierreries. Un immense cri, parti de tous les cœurs, ébranla alors les voûtes de la basilique : « Vie et victoire à Charles, auguste, grand et pacifique » empereur des Romains, couronné de la main de Dieu! » Ces cris, mille fois répétés, recommençaient encore sans pouvoir satisfaire l'enthousiasme de la multitude. Que d'acclamations semblables ont accueilli, dans le cours des siècles, des royautés éphémères! Mais ici la grandeur de la scène était à peine à la hauteur du héros. Le Pape fit couler l'huile sainte sur le front de Charlemagne; puis s'inclinant devant le nouvel empereur, il lui rendit le premier ses hommages. L'empire romain d'Occident, renversé depuis trois siècles, était rétabli, et ce grand fait inaugurait le IXe siècle (25 décembre 800). Il n'ajouta rien à la puissance du roi des Francs, mais il revêtit son autorité d'un éclatant prestige. Par là fut modifiée pour l'avenir, plus encore que pour le présent, la condition des peuples occidentaux; par là fut consommée l'invasion germanique et la réconciliation légale des vainqueurs avec les vaincus.

7. L'impératrice Irène comprit la portée de ce glorieux avénement. Elle se hâta d'envoyer une ambassade au nouvel empereur. L'objet apparent était de renouveler les traités d'alliance précédemment conclus entre la cour de Byzance et le roi des Francs. Mais une négociation plus secrète devait s'entamer au sujet d'un mariage qui aurait uni les deux mondes. L'impératrice d'Orient voulait se ménager un moyen d'offrir sa main à l'empereur d'Occident. Ce gigantesque projet n'était peut-être pas inexécutable. Charlemagne envoya, de son côté, une ambassade à Constantinople. La passion ou la politique d'Irène en parut satisfaite; mais une révolution inopinée la renversa du trône (801). Nicéphore, son chancelier, se fit proclamer empereur. Irène s'était réfugiée dans le palais d'Eleuthère, qui renfermait le trésor impérial. Nicéphore se présenta, sans gardes et sans armes, devant elle, lui parla avec respect et jura que pas un cheveu de la tête de l'impératrice ne tomberait si elle voulait lui livrer la fortune des Césars. « Nicéphore, lui répondit-elle, tu

» me connais comme l'univers m'a connue. J'ai voulu régner. » Rien n'a coûté à mon ambition ; j'ai immolé mon fils et les fils » de Copronyme. Je t'ai épargné, toi Nicéphore, toi qui seul de» vais m'arracher le sceptre. Je ne te soupçonnais pas. Que ta » pitié envers celle que tu as précipitée du trône te mérite au » moins la clémence de l'usurpateur qui te détrônera à ton tour! » Quant aux trésors de l'empire, tu peux les prendre. Depuis la » mort de mon époux ils m'ont servi à corrompre ceux qui t'ont » donné la couronne et qui m'ont trahie. » Que de leçons dans chacune de ces paroles! Irène fit jurer à Nicéphore qu'il lui rendrait sa liberté, et qu'il la traiterait toujours en impératrice Mais Nicéphore se riait des serments. Il exila sa captive dans l'île de Lesbos, la réduisit à la plus affreuse misère, et l'impératrice découronnée fut obligee, pour vivre, de filer le lin dans sa cellule solitaire. Ainsi mourut (803) la première femme qui se soit assise, en son nom, sur le trône des Césars. Nicéphore se hâta de reconnaître Charlemagne en qualité d'empereur d'Occident. On régla à l'amiable les limites des deux empires. L'Istrie, la Croatie, la Dalmatie passèrent sous la domination de Charlemagne. Constantinople ratifiait ainsi sa déchéance en Occident, pendant que chaque jour voyait se démembrer quelqu'une de ses provinces en Orient. Il ne lui restait plus que l'Asie Mineure, le Pont, la Thrace, la Macédoine, la Grèce et une partie de l'Illyrie. Il n'eût pas dépendu de Nicéphore que les Sarrasins ou les Bulgares achevassent de s'en rendre maîtres; car ce fut un prince sanguinaire, vil, lâche et avare. Les Bulgares le brûlèrent vif, avec son armée, dans une vallée de la Thrace, en 811. La joie que causa la mort de ce tyran fut la seule qu'il eût donnée au peuple pendant les huit années de son règne.

8. A défaut de l'alliance avec l'empire d'Orient, rompue par les infortunes d'Irène, une foule de princes étrangers ornaient la cour impériale de Charlemagne. Le jeune Egbert, roi de Sussex; Eardulf, roi de Northumberland, venaient se former au contact de la politesse des Francs. Lope, duc des Basques, était aussi élevé à sa cour. Les rois catholiques et les émirs d'Espagne le suivaient jusque dans les forêts de la Bavière. Alphonse-le Chaste étalait de riches tapisseries qu'il avait prises au siége de

Lisbonne et les offrait à l'empereur. Les Edrisites de Fez lui envoyèrent une ambassade. Mais aucune ne fut plus éclatante que celle d'Aroun-al-Raschid, calife de Bagdad, qui professait la plus grande admiration pour Charlemagne. A la tête des présents qu'il lui fit offrir se trouvaient les clefs du saint sépulcre, image de la souveraineté qu'il accordait à l'empereur sur la ville de Jérusalem, puis un éléphant monstrueux (1), qui étonna les Francs autant que ceux de Pyrrhus avaient effrayé les Romains; une horloge hydraulique, pourvue d'une aiguille, dont les heures étaient marquées par de petites boules qui rendaient un son en tombant sur un bassin métallique, et par de petits cavaliers qui se présentaient simultanément. A ces présents étaient joints des singes du Bengale, et tant de parfums, dit le chroniqueur, *qu'il semblait qu'on eût épuisé l'Orient pour en remplir l'Occident.* Mais le monarque fut sans doute plus touché de l'hommage que l'adulation orientale rendit à sa gloire : « Votre puissance est » grande, ô empereur ! lui disait un des envoyés du calife, mais » elle est moindre que votre renommée. Nous autres, Arabes et » Persans, nous vous craignons plus que notre maître Aroun ! » Que dirons-nous des Macédoniens et des Grecs, qui redoutent » Votre Grandeur plus que les flots de la mer d'Ionie ! »

9. Pour se rendre compte de la prodigieuse influence exercée par Charlemagne sur son siècle, il ne faut pas seulement le considérer comme conquérant. Ce ne fut là qu'un côté de son génie. « Charlemagne, dit un auteur anglais (2), ressemble à un phare » ou à un rocher placé au milieu des mers. Son sceptre est l'arc » d'Ulysse, que personne n'a pu tendre après lui. Dans les ténè» bres du moyen âge, son règne forma comme un point de re» pos entre deux époques de troubles et de honte : ce règne ne » contraste pas moins avec les temps de la dynastie précédente, » qu'avec une postérité aussi indigne qu'incapable de maintenir » l'empire qu'il lui avait formé. » Ami des lettres et des savants,

(1) Il s'appelait *Aboul-Abbas*. On montre encore, dans le trésor de la basilique d'Aix-la-Chapelle, l'énorme cor de chasse de Charlemagne, dont une dent de cet éléphant fournit, dit-on, la matière.

(2) HALLAM.

administrateur habile, essentiellement organisateur, législateur d'un immense empire, politique aussi sage que chrétien, Charlemagne s'offre à l'admiration des siècles, escorté de tous les genres de gloire. Au milieu des ténèbres de l'ignorance et de la barbarie, il fit briller le flambeau des sciences et des lettres, et sa cour fut le rendez-vous des hommes les plus distingués de son temps. Partout où il rencontrait un savant, un littérateur, un poète, franc, lombard, goth, saxon, anglais, il se l'attachait et en faisait son ami. L'historien lombard, Paul Warnefrid, si connu sous le nom de Paul Diacre, avait été chancelier du roi Didier. A la prise de Pavie, Charlemagne lui fit dire qu'il portait les armes contre les rebelles, mais non contre les savants. Il lui donna à sa cour le même emploi que Warnefrid exerçait près de Didier; et, plus tard, quand dégoûté des honneurs d'ici-bas, dont il avait vu de si près la fragilité, Paul Warnefrid se retira au monastère du Mont-Cassin, Charlemagne conserva avec lui un commerce épistolaire. Il lui écrivait quelquefois en vers pour se rappeler au souvenir du pieux moine, et se recommander humblement à ses prières. Paul Diacre n'était pas indigne de cette honorable familiarité. On le voit par les divers ouvrages qui nous restent de lui : 1° *Mélanges d'histoire* ou *Abrégé d'histoire romaine*, compilé de divers auteurs, et principalement d'Eutrope. 2° *Histoire des Lombards*, depuis leur émigration des forêts de la Scandinavie, jusqu'à Luitprand (744). Erchampert a continué cet ouvrage jusqu'en 888. 3° *Chronique des évêques de Metz*, composée à la prière d'Engelram, évêque de cette ville. 4° *Vie de saint Grégoire-le-Grand*. 5° *Une collection d'homélies*, faite par ordre de Charlemagne et dont ce prince recommanda lui-même la lecture dans tout son empire. 6° Un vocabulaire dédié à Charlemagne, qui n'a point encore été imprimé. Enfin, on lui attribue quelques poésies, entre autres l'hymne de la fête de saint Jean-Baptiste : *Ut queant laxis*. Une conquête du même genre, que l'empereur fit aussi en Lombardie, fut saint Paulin, patriarche d'Aquilée. Charlemagne qui avait la plus grande confiance dans sa piété, son zèle et ses lumières, l'appelait fréquemment près de lui, et le consultait sur les plus importantes affaires. Un autre lombard, Théodulfe, dont il reste

quelques ouvrages, après être demeuré attaché à la cour impériale, devint évêque d'Orléans, et fit refleurir dans son diocèse le goût des saintes lettres et la discipline ecclésiastique. Le poète Sédulius Scotus, dont le savant cardinal Maï vient de découvrir et de publier les élégants ouvrages, dédiait à Charlemagne son *Livre des rois chrétiens*. « Parcourant les prairies émaillées des » livres saints, dit-il dans sa préface, j'ai recueilli pour vous, ô » roi! les fleurs les plus fraîches et les plus odorantes, pour dé» corer un sceptre qui se fait gloire de régner par Jésus-Christ. » — Mais l'homme qui aida le plus Charlemagne dans la restauration des études, fut l'anglais Alcuin, le savant disciple du vénérable Bède. Dès l'an 782, nous le trouvons établi à la cour des Francs et pourvu de trois abbayes importantes : celles de Ferrières en Gâtinais, de Saint-Loup de Troyes et de Saint-Josse dans le Ponthieu. Dès cette époque, Alcuin fut le confident, le conseiller, le docteur, et pour ainsi dire le ministre intellectuel de Charlemagne. Trois choses l'occupèrent principalement : 1° l'enseignement; 2° la correction et la restitution des manuscrits de l'ancienne littérature, 3° l'institution des écoles.

10. Du VIe au VIIIe siècle, au milieu des guerres et des révolutions politiques, les manuscrits sacrés et profanes étaient tombés aux mains de possesseurs ou de copistes si ignorants, que les textes étaient devenus méconnaissables. La reparation de ce mal, la restitution de l'orthographe et des règles de la grammaire dans les manuscrits, fut un des premiers travaux d'Alcuin : travail dont il s'occupa toute sa vie, qu'il recommanda constamment à ses élèves, et dans lequel Charlemagne lui prêta le concours de son autorité. On lit dans les Capitulaires, une ordonnance conçue en ces termes : « Voulant relever dans notre empire, par des » soins assidus, la culture des lettres qui a presque entièrement » péri, par l'inertie de nos ancêtres, nous avons donné des ordres » pour que le texte des anciens manuscrits fût soumis à la révi» sion d'une commission spéciale que nous avons établie dans notre » palais. » Alcuin donna ainsi une édition épurée des livres de l'Ancien Testament, dont il avait soigneusement collationné le texte dans les meilleurs manuscrits, et la dédia à Charlemagne : « ne pouvant, dit-il, offrir à l'empereur de la terre un présent

» plus magnifique que les livres qui renferment la parole du Dieu » du ciel. » Un pareil travail excita l'émulation de Charlemagne, qui voulut diriger lui-même, avec l'aide de savants grecs et syriens, la correction du texte des quatre Evangiles. De tels exemples, à l'appui de tels ordres, ne pouvaient manquer d'être efficaces. L'ardeur pour la reproduction des anciens manuscrits devint générale. Dès qu'une révision exacte de quelque ouvrage avait été achevée, par Alcuin ou quelqu'un de ses disciples, on en faisait de nouvelles copies, qui étaient distribuées dans les principales églises et dans les abbayes. L'art de copier fut une source de fortune et de gloire. On vantait les monastères ou s'exécutaient les manuscrits les plus soignés et les plus exacts. L'abbaye de Fontenelle et deux de ses moines, Ovon et Hardouin, acquirent en ce genre une véritable renommée. A Reims, à Corbie, on s'appliqua à les égaler. Au lieu du caractère indécis et confus dont on s'était servi depuis deux siècles, on reprit l'usage du caractère romain. Les bibliothèques monastiques devinrent, en peu de temps, fort considérables; un très grand nombre de manuscrits datent de cette époque, et quoique le zèle religieux s'appliquât surtout à la littérature sacrée, cependant la littérature profane n'y demeura pas étrangère. Alcuin lui-même revit et copia les comédies de Térence.

11. En même temps qu'il révisait le texte des manuscrits, et rendait ainsi aux études des services dont les littérateurs des âges suivants ont profité, sans en être parfois assez reconnaissants, Alcuin travaillait avec ardeur au rétablissement des écoles, déchues de leur ancienne splendeur. Une ordonnance de Charlemagne, insérée dans les Capitulaires, rendit obligatoire pour tous les évêchés et les monastères, la création d'institutions scolastiques, où les jeunes gens pussent être initiés aux sciences divines et humaines. De cette époque datent la plupart des écoles qui acquirent bientôt une grande célébrité, et d'où sortirent les hommes les plus distingués du siècle suivant : Fulde, dans le diocèse de Mayence, Saint-Martin de Tours, Reichenau, dans le diocèse de Constance; Fontenelle ou Saint-Vandrille (Vandrégisile), en Normandie. Les maîtres qui les illustrèrent avaient été presque tous au nombre des disciples d'Alcuin; car

indépendamment de ses soins pour la fondation des écoles, il enseigna lui-même avec un grand éclat.

12. Ce ne fut point d'abord dans un monastère, ni dans un établissement public, qu'il donna ses leçons. De 782 à 796, durée de son séjour à la cour de Charlemagne, Alcuin fut à la tête d'une école intérieure, dite *école du palais*, qui accompagnait Charlemagne dans toutes ses expéditions et qui se composait des princes, grands seigneurs et nobles étrangers, attachés à la suite du monarque (1). Dans cette chaire domestique, Alcuin eut pour auditeurs trois fils de Charlemagne : Charles, désigné roi de France et de Bourgogne; Pépin, roi d'Italie; Louis, roi d'Aquitaine et depuis empereur; Adalard, petit-fils de Charles Martel et sa sœur Gundrade; Engilbert et Eginhard, gendres et conseillers de Charlemagne : le premier, poète distingué que l'empereur appelait son Homère; le second, dont le style rappelle les meilleurs écrivains de l'antiquité et qui nous a laissé deux importants ouvrages, les *Annales des rois francs,* et une *Vie de Charlemagne;* Riculfe, archevêque de Mayence; Raban Maur, qui lui succéda sur ce siége, et dont les principaux ouvrages : *De l'institution des clercs et des cérémonies de l'Eglise; Du calendrier ecclésiastique*, ont été si utiles; Benoît, fils du comte de Maguelonne, qui se retira à vingt ans dans la solitude, si connu sous le nom de saint Benoît d'Aniane, le restaurateur de la discipline monastique et le second patriarche des ordres religieux en Occident; Guillaume, duc d'Aquitaine, prince accompli, auquel Charlemagne accordait en pleurant la permission de quitter la cour pour mériter au désert de Gellone le glorieux nom de saint Guillaume; Rigbod, archevêque de Trèves, les deux princesses Gisèle, sœur et fille de Charlemagne, et pardessus tous, Charlemagne lui-même. Ce prince avait étudié la grammaire sous le diacre Pierre de Pise. Il apprit d'Alcuin la rhétorique, la dialectique, l'astronomie et la théologie. Il parlait la langue latine aussi facilement que le tudesque, sa langue maternelle. Il entendait parfaitement le grec et avait quelque connaissance de

(1) La fondation de l'Académie palatine par Charlemagne, la première institution de ce genre parmi les peuples modernes, date de cette époque, et prit naissance dans l'école du palais.

l'hébreu et du syriaque. Les ouvrages des Pères étaient sa lecture favorite. On voit encore dans la bibliothèque impériale de Vienne, un manuscrit qui contient un Commentaire sur l'Epître aux Romains, sous le nom d'Origène, corrigé de la propre main de Charlemagne. Ce grand prince et ses compagnons de science s'affectionnèrent tellement à l'étude des lettres divines et humaines, que dans leur correspondance familière, ils prenaient des noms littéraires empruntés à l'antiquité sacrée et profane. Charlemagne s'appelait David; Alcuin, Flaccus (1); Adalard, Augustin; Engilbert, Homère; Riculfe, Damétas; Gundrade, Eulalie (2), etc. Un jour, dans l'ardeur de son zèle pour égaler la science des anciens Pères, Charlemagne s'écria : « Ah! si » j'avais douze clercs instruits et éloquents comme le furent Jé- » rôme et Augustin! — Eh quoi! lui répondit Alcuin, le Créa- » teur du ciel et de la terre n'a eu que deux hommes de ce mé- » rite et vous voudriez en avoir douze! » A défaut d'Augustin et de Jérôme, Alcuin lui-même dut satisfaire à l'avidité intellectuelle de son impérial disciple. Sur deux cent trente-deux lettres que nous avons de lui, trente sont adressées à Charlemagne et traitent diverses questions d'astronomie, de cosmographie, de chronologie, de comput ecclésiastique, de sciences exactes, d'histoire, de grammaire, de liturgie, de jurisprudence. A l'école du palais, Charlemagne avait réuni un grand nombre de jeunes gens dont les uns étaient de la plus haute noblesse, les autres d'une condition médiocre. Il pensait avec raison que la communauté d'études ferait naître une émulation salutaire aux jeunes princes ses fils. Il surveillait avec soin les progrès des étudiants. Au retour d'une de ses expéditions militaires, il se fit présenter le résultat des travaux executés en son absence. Ils étaient tous à l'avantage des enfants pauvres. « Continuez, leur » dit Charlemagne, les études que vous avez si bien commencées. » Efforcez-vous d'y faire de nouveaux progrès. Plus tard, je » vous donnerai des emplois et des charges. Pour vous, les » nobles, efféminés que le travail effraie et qui languissez

(1) Surnom d'Horace (Quintus Horatius Flaccus).

(2) *Eulalie* (éloquente), des deux mots grecs : εὖ λαλεῖν (beau langage).

» dans la paresse et l'ignorance, par le Roi des cieux! je fais » très peu de cas de votre noblesse : si vous ne réparez au plus » tôt votre négligence, ne comptez jamais sur les faveurs de » votre roi. » Et sur-le-champ, il choisit le plus distingué de ces jeunes gens pauvres et le fit clerc de sa chapelle impériale. Un jour, apprenant la mort d'un évêque, Charlemagne demanda à ceux qui lui en apportaient la nouvelle, combien il avait légué aux pauvres. On lui répondit qu'il n'avait donné que deux livres d'argent. « C'est un bien léger viatique pour un si long voyage! » dit le jeune clerc qui était présent. « Si tu obtenais cet évêché, » enverrais-tu en avant plus de provisions? » Le clerc se jetant aux pieds de l'empereur « Seigneur, dit-il, ceci est en la vo- » lonté de Dieu et en votre puissance! — Soyez donc évêque, » dit Charlemagne; mais n'oubliez pas, pour le repos de votre » âme et de la mienne, les provisions du voyage. »

13. Les travaux d'Alcuin avaient épuisé ses forces. Il sollicita avec instance la permission de se retirer de la cour et d'aller achever ses jours dans la solitude. Charlemagne résista longtemps à ses supplications, mais enfin il consentit à le laisser partir et lui donna pour retraite l'abbaye de Saint-Martin de Tours, l'une des plus riches du royaume. Alcuin se hâta d'en aller prendre possession La correspondance qu'il continua d'entretenir avec l'empereur animait sa vie, sans l'accabler. Du reste, il ne demeura pas oisif dans sa nouvelle situation : il rétablit la discipline dans le monastère, enrichit la bibliothèque de manuscrits copiés à York et donna à l'école par son enseignement un éclat qu'elle n'avait jamais connu. « Je m'applique, écrit-il à » Charlemagne, à recueillir pour les uns le miel des saintes » Ecritures; j'essaie d'enivrer les autres du vin vieux des an- » ciennes études; je nourris ceux-ci des fruits de la science » grammaticale; je tente de faire briller aux yeux de ceux-là » l'ordre des astres et la merveilleuse économie du monde. Mais » il me manque en partie les plus excellents livres de l'érudition » scolastique, que je m'étais procurés dans ma patrie, soit par » les soins dévoués du vénérable Bède, mon maître, soit par mes » propres recherches. Je demande donc à Votre Majesté qu'il me » soit permis d'envoyer quelques-uns de mes serviteurs, afin

» qu'ils rapportent en France les fleurs de la Bretagne. Au matin » de ma vie, j'ai semé dans cette Bretagne chérie les germes de » la science; maintenant, sur le soir et bien que mon sang soit » refroidi, je ne cesse pas de les semer en France et j'espère » qu'avec la grâce de Dieu ils prospéreront dans l'un et l'autre » pays (1). » Tels étaient le langage et les habitudes de ces grands hommes. La mort d'Alcuin ne ralentit point le zèle de Charlemagne pour la culture et l'encouragement des lettres. En 804, l'empereur signait le diplôme de fondation de la célèbre école d'Osnabruck, qu'il dotait magnifiquement. En même temps, il priait le Pape de lui envoyer des chantres romains, pour la restauration, dans les églises de Germanie et des Gaules, du chant grégorien. « Quel est le plus pur du ruisseau ou de la source? » avait demandé le monarque aux clercs de sa chapelle impériale. — « La source assurément, » lui fut-il répondu. — « Retournez » donc à la source, reprit Charlemagne; car il est évident que » vous avez corrompu le chant ecclésiastique. » Deux écoles de chant grégorien furent établies, l'une à Soissons, l'autre à Metz. Les clercs romains apprirent aux Francs à toucher l'orgue, dont nous avons vu la récente introduction dans les Gaules. Walafrid Strabon, auteur contemporain, dit qu'une femme entendant pour la première fois les sons du merveilleux instrument, en mourut d'extase.

14. Ces détails n'empêchaient pas Charlemagne d'apporter toute son attention aux soins plus graves du gouvernement. Sous les Carlovingiens le principe monarchique se trouva rétabli dans ses rapports nécessaires avec le principe représentatif; on vit ces deux éléments se combiner sans se nuire, et concourir tant au

(1) Alcuin mourut à Tours (804). Outre plusieurs commentaires sur l'Ecriture sainte, quelques opuscules de théologie et de piété, quelques Vies des saints, on a de lui divers traités sur les arts libéraux, tels que la grammaire, la rhétorique la dialectique, enfin deux cent quatre-vingts pièces de vers, la plupart sur de sujets de circonstance. La pureté de ses mœurs et son zèle pour la défense de la foi catholique méritèrent à Alcuin le titre de saint, ainsi que nous l'apprenons de l'auteur de sa *Vie*, de Flodoard, de la chronique de Saint-Martin de Tours et de Raban Maur, archevêque de Mayence, son disciple, qui l'a placé dans son Martyrologe. Cependant l'Eglise ne lui rend aucun culte.

maintien de l'ordre qu'au développement de la puissance nationale. Plus de trente assemblées générales, ou diètes, furent convoquées sous le règne de Charlemagne. « S'il faisait beau temps, » dit l'archevêque Hincmar, auteur contemporain, on s'assem» blait quelquefois en plein air, sinon il y avait deux salles prin» cipales : une pour les évêques, l'autre pour les comtes; il était » libre aux deux chambres de délibérer à part ou ensemble. Il y » avait encore plusieurs autres salles *diversa loca* (1) pour le reste » de l'assemblée (*cœtera multitudo*), qu'on appelait *minores*; » c'étaient les notables, les *scabini* (échevins des villes et des dis» tricts), qui accompagnaient les gouverneurs et les comtes à » l'assemblée générale. » C'était dans ces assemblées que Charlemagne élaborait sa grande œuvre de législation, dont le recueil porte le nom de *capitulaires*, parce que les décrets y sont rangés par chapitres (*capita*). Il scellait ces ordonnances avec le pommeau de son épée, en disant: « Voilà mes ordres et voici le fer qui les » fera respecter. » Le but constant de Charlemagne, dans sa législation, fut de modifier et de fondre en quelque sorte les lois des Ripuaires, des Lombards, des Saxons, des Bavarois et des divers peuples qui formaient son vaste empire, pour les ramener à l'unité du droit romain. Le trait saillant de ce travail immense est un religieux attachement à l'Eglise et un respect profond pour le droit canonique, dont toutes les prescriptions sont rendues obligatoires. Charlemagne entre franchement dans le rôle d'*Evêque du dehors*, titre qu'il aimait à se donner lui-même, à l'exemple du grand Constantin. De là est descendu, dans la législation et la jurisprudence des nations de l'Europe, quelque chose de cet esprit de douceur et d'humanité qui anime essentiellement la législation et la jurisprudence de l'Eglise. Pour assurer l'exécution de ses lois et s'éclairer sur le véritable état des populations soumises à son sceptre, l'empereur faisait parcourir chaque année, toutes les provinces par des commissaires chargés de tout voir et de tout entendre, pour faire ensuite leur rapport au chef de l'Etat. Ces envoyés, appelés *missi dominici*, étaient toujours deux par chaque province, un évêque et un duc ou comte. Telle était l'origine des *inspecteurs*, que les différentes administrations modernes ont conservés. Au reste, voici comment

Montesquieu parle des lois et du gouvernement de Charlemagne : « Ce grand prince fit d'admirables règlements ; il fit plus, il les » fit exécuter. Son génie se répandit sur toutes les parties de » l'empire. On voit dans sa législation un esprit de prévoyance » qui comprend tout, et une certaine force qui entraîne tout ; les » prétextes pour éluder les devoirs sont ôtés, les négligences » corrigées, les abus réformés ou prévenus ; il savait punir, il » savait encore mieux pardonner. Vaste dans ses desseins, simple » dans l'exécution, personne n'eut, à un plus haut degré, l'art » de faire les plus grandes choses avec facilité, et les difficiles » avec promptitude. Il parcourait sans cesse son vaste empire, » portant la main partout où il allait tomber. Les affaires renais- » saient de toutes parts, il les finissait de toutes parts. Jamais » prince ne sut mieux braver les dangers, jamais prince ne sut » mieux les éviter. Il se joua de tous les périls, et particulièrement » de ceux qu'éprouvent presque toujours les grands conquérants, » je veux dire les conspirations. Ce prince prodigieux était extrê- » mement modéré, son caractère était doux, ses manières simples ; » il aimait à vivre avec les gens de sa cour. Il mit une règle admi- » rable dans sa dépense ; il fit valoir ses domaines avec sagesse, » avec attention, avec économie ; un père de famille pourrait ap- » prendre, dans ses lois, à gouverner sa maison ; on voit, dans ses » Capitulaires, la source pure et sacrée d'où il tira ses richesses. Je » ne dirai plus qu'un mot : il ordonnait qu'on vendît les œufs des » basses-cours et les herbes inutiles de ses jardins, et il avait dis- » tribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards et les im- » menses trésors de ces Huns qui avaient dépouillé l'univers (1). »

15. C'était l'Eglise qui l'avait fait empereur, c'est l'Eglise que Charlemagne cherchait à glorifier dans tout son empire. En 803, le pape saint Léon fit un second voyage en France pour se concerter avec le grand roi au sujet des troubles que l'ambition des Vénitiens fomentait en Italie. Leur doge (duc) venait de chasser de son siége Fortunat, patriarche de Grade, une des îles soumises à la domination de la république. Il était à craindre que les Grecs ne profitassent de ces divisions pour s'emparer d'une ville qui

(1) MONTESQUIEU. *De l'Esprit des lois*, I. XXXIII, c. 38.

était contre eux la barrière de l'Italie. L'empereur et le Pape passèrent ensemble les fêtes de Noël à Quercy-sur-Oise ; ils concertèrent les mesures à prendre pour consolider la paix de la Péninsule, et le souverain Pontife reprit le chemin de Rome. Charlemagne apporta le plus grand soin à rétablir l'ordre canonique dans la hiérarchie. Ses prédécesseurs avaient presque entièrement abrogé l'usage de l'élection des évêques par le clergé et le peuple réunis,pour s'en attribuer exclusivement la nomination. L'empereur avait lui-même d'abord usé de ce droit tel qu'il l'avait trouvé établi, et le trait du jeune clerc nommé à un évêché en est la preuve ; mais il y renonça bientôt et voulut que l'ancienne discipline sur ce point fût désormais exactement observée. Il réforma un abus encore plus pernicieux, introduit depuis longtemps dans les Eglises des Gaules par l'ignorance ou la paresse de certains prélats, qui se déchargeaient de la plupart de leurs fonctions sur des chorévêques, quoique ceux-ci n'eussent reçu, le plus souvent, d'autre ordination que celle de la prêtrise. Charlemagne consulta saint Léon III sur cette question, « pour » se conformer, dit-il, au vœu des saints canons, qui réfèrent les » causes majeures à la décision du Siége apostolique. » Le Pape répondit qu'il fallait interdire aux chorévêques les fonctions épiscopales et tenir pour nulles les ordinations qu'ils avaient pu faire. La sentence pontificale fut mise à exécution; l'institution des chorévêques tomba du reste d'elle-même au siècle suivant. — Nous avons déjà vu les conciles défendre aux évêques et aux clercs de porter les armes. Malgré cette sage prohibition, quelques évêques se mettaient encore à la tête de leurs vassaux et prenaient part à des expéditions militaires. L'obligation où ils étaient de contribuer à la défense de l'état, à raison des grands domaines ou *fiefs* (*feh-od*, *bénéfice*) qu'ils possédaient; la nécessité même de protéger les biens ecclésiastiques contre les invasions des seigneurs rivaux, et plus encore les préjugés d'une nation toute martiale qui tenait à si grand honneur la profession des armes, avaient obscurci jusque-là tous les principes. Revenus enfin à des idées plus saines, tous les ordres de l'Etat, dans une diète générale, présentèrent une requête à l'empereur pour le supplier de mettre un terme à ce désordre. « Afin, disent les

» seigneurs, que les évêques et les autres ecclésiastiques ne nous » soupçonnent pas, en les désarmant, l'intention sacrilége d'en- » vahir plus à notre aise les biens des Eglises, nous tous, tenant » des pailles dans nos mains droites et les jetant à terre (1), nous » protestons devant Dieu et ses anges, devant vous évêques, et » devant le peuple assemblé, que nous ne voulons rien faire de » semblable, ni souffrir qu'on le fasse jamais. » Charlemagne, ravi de trouver dans ses sujets des dispositions si conformes à ses vœux, reçut favorablement la requête et en fit l'objet d'un capitulaire où il est défendu à aucun évêque ou clerc de se trouver à l'armée, excepté aux aumôniers et chapelains. Lui-même donnait l'exemple du respect pour les lois de l'Eglise. Le concile de Francfort ayant défendu aux évêques de s'absenter de leurs diocèses plus de trois semaines, Charlemagne exposa dans le concile qu'il avait obtenu la permission du pape Adrien d'avoir toujours à sa cour l'évêque Engelram de Metz, et il pria les Pères de lui permettre de retenir également près de lui l'évêque Hildebold de Cologne, pour lequel il avait obtenu une permission semblable du Saint-Siége.

16 Dès le troisième concile de Tolède, les évêques espagnols avaient fait au symbole de Constantinople la fameuse addition *Filioque*, qui établit contre les Grecs que dans la Sainte Trinité le Saint-Esprit procède du Fils aussi bien que du Père. La coutume s'introduisit dans les Gaules de faire la même addition, de la réciter publiquement et même de la chanter dans les églises, ou du moins dans la chapelle royale. Le même usage s'établit dans une communauté de moines francs, qui s'était fondée dans la Terre-Sainte, au mont des Olives, et qui avait conservé le rit latin. Traités d'hérétiques par les Grecs, ils firent parvenir leurs plaintes à Charlemagne, qui, voulant justifier avec éclat leur foi calomniée, fit tenir un concile à Aix-la-Chapelle (novembre 809). Pour donner plus de poids à la décision qui fut portée en faveur du

(1) La cérémonie des pailles est ici un fait remarquable. Les Francs prenaient possession d'un domaine ou d'un bien quelconque en recevant une paille; au contraire, jeter une paille à terre c'était marquer qu'on renonçait à toute prétention sur ce droit. Les anciens Romains avaient un usage semblable pour leurs contrats; de là les mots *stipuler*, *stipulation*, de *stipula*, paille.

Filioque, le religieux monarque se proposa de la faire approuver par le souverain Pontife. On députa vers saint Léon III, de la part de ce concile, Vernaire, évêque de Worms; Adalard, abbé de Corbie; Smaragde, abbé de Saint-Michel (aujourd'hui dans le diocèse de Verdun). C'est ce dernier qui, après avoir assisté à la conférence tenue à Rome sur ce sujet, nous en a transmis les actes. Les députés furent admis à l'audience du Pape, dans une salle de l'église de Saint-Pierre, et commencèrent à établir, par le témoignage des saints docteurs, que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. L'Eglise de Rome n'en avait jamais douté, pas plus que les autres Eglises d'Occident; mais, pour des raisons que les démêlés des Grecs avec les Latins n'ont que trop bien justifiées dans la suite, elle n'avait pas jugé à propos d'insérer dans le symbole l'expression formelle de cette vérité. Le prudent Pontife, chargé de veiller aux intérêts généraux de la Catholicité, répondit qu'il croyait comme eux la vérité énoncée dans leur addition, mais qu'il ne pouvait approuver l'addition elle-même. « Si c'est une vérité de foi, dirent les députés francs, » ne doit-on pas l'enseigner? — Je n'ose, reprit saint Léon, » m'ériger en juge des Pères d'un concile œcuménique, qui ont » écrit leur profession de foi sous l'inspiration du Saint-Esprit. » Il ne m'est pas permis de supposer qu'ils n'aient pas vu aussi » bien que nous les suites de leur réserve et de la défense abso- » lue, formulée par eux, de faire dans la suite à leur symbole » tant cette addition que toute autre, quelle qu'elle soit. — Si » l'on continue de chanter le Symbole dans les églises (1), dirent » les envoyés, et qu'on supprime le mot en question, tous les » fidèles vont penser qu'il est contraire à la foi. Que nous con- » seillez-vous donc de faire pour éviter cet inconvénient? — Si » l'on m'eût consulté préalablement, dit le Pape, j'aurais ré- » pondu de ne pas faire l'addition du *Filioque*. Maintenant » l'expédient qui me vient à l'esprit, et dont je ne veux cepen- » dant pas vous faire une obligation, serait de cesser peu à peu » le chant du Symbole dans la chapelle impériale. Il arriverait

(1) L'usage de chanter le Symbole ne s'était pas encore introduit à Rome. Il était alors particulier aux Eglises de Germanie et des Gaules.

» ainsi que ce qui s'est introduit sans autorité s'abrogerait in» sensiblement : voilà peut-être le meilleur moyen de parer au » danger de votre innovation, sans aucun préjudice pour la foi. » Tel est le précis de la fameuse conférence de saint Léon III avec les députés du concile d'Aix-la-Chapelle (810). Ce que le Pape désapprouvait dans l'usage des Francs, ce n'était pas l'addition elle-même, en tant qu'elle concernait la question dogmatique, mais l'inopportunité de cette addition faite sans la nécessité qui ne s'en présenta que plus tard, et sans l'autorité requise pour un objet de cette importance. On ne voit pas du reste que cette conférence ait produit aucun effet. Chacun retint son usage particulier. Dans les Gaules, on continua de chanter le Symbole avec le mot *Filioque;* à Rome, on ne jugea point à propos d'y faire cette addition, ni même de commencer à le chanter. Saint Léon III le fit même graver, sans cette addition, sur deux grands écussons d'argent, chacun du poids d'environ cent livres, en latin sur l'un et en grec sur l'autre. Puis on les suspendit à droite et à gauche de la Confession de Saint-Pierre, comme des monuments publics et religieux de l'attention de l'Eglise romaine à conserver le Symbole tel qu'elle l'avait reçu. On verra plus tard, lors du schisme des Grecs, si la prévoyance était sage, et si l'on n'eût pas mieux fait d'imiter scrupuleusement la mère et maîtresse de toutes les Eglises.

17. Charlemagne avait paru jusque-là le souverain le plus heureux de son siècle, comme il en était le plus illustre. Sa vieillesse était réservée à des douleurs que les grandeurs humaines sont impuissantes à consoler. Il fut frappé dans ce qu'il avait de plus cher son fils Pépin, roi d'Italie, lui fut enlevé à la fleur de l'âge. La mort, une fois armée contre cette famille auguste, moissonna dans la même année (810), et la princesse Gisèle, sœur de l'empereur, cette sage et pieuse abbesse de Chelles qu'il aimait si tendrement, et la princesse Rotrude, sa fille aînée, et, ce qui intéressait sa politique autant que sa tendresse, son fils aîné, le prince Charles. Ainsi, de trois fils en état de régner, et auxquels il avait déjà partagé les terres de sa vaste domination, il ne lui resta que Louis, roi d'Aquitaine. Pépin laissait un fils, Bernard, qui fut pourvu du royaume d'Italie, dans la diète

d'Aix-la-Chapelle (813). Tout le reste de l'empire devint le partage de Louis, le seul survivant des fils de Charlemagne. En l'associant au trône, l'empereur lui dit : « Fils, cher à Dieu, à » ton père et à ce peuple, toi que Dieu m'a laissé pour ma con- » solation, tu le vois, mon âge se hâte; ma vieillesse même m'é- » chappe; le temps de ma mort approche. Le pays des Francs » m'a vu naître, le Christ m'a accordé cet honneur. Le Christ » me permit de posséder les royaumes paternels; je les ai gardés » non moins florissants que je les ai reçus. Le premier d'entre » les Francs, j'ai obtenu le nom de César et transporté à la race » des Francs l'empire de la race de Romulus. Reçois ma cou- » ronne, ô mon fils, le Christ y consentant, et avec elle les mar- » ques de ma puissance. » Il l'exhorta ensuite à haute voix à aimer et à craindre Dieu, à pratiquer ses commandements, à protéger l'Eglise, à traiter avec bonté les princes de sa famille, à aimer son peuple comme ses enfants, à prendre soin des pauvres, à ne nommer aux charges que des officiers fidèles et religieux, à ne confisquer aucun fief sans motif suffisant et sans procédures régulières; à vivre enfin irréprochable devant Dieu et devant les hommes : « Veux-tu, mon fils, accomplir tous ces » devoirs? » demanda l'auguste vieillard. Louis le promit en versant des larmes. « Va donc prendre la couronne (on l'avait » placée sur l'autel), mets-la sur ta tête, et n'oublie pas tes en- » gagements. » Le jeune prince obéit, au milieu des applaudissements de tous les seigneurs qui assistaient à la cérémonie. Son père lui fit ensuite de riches présents et le renvoya, en pleurant, dans son royaume d'Aquitaine. Il ne devait plus le revoir. — Pendant que le cœur de Charlemagne était brisé dans ses sentiments les plus tendres, son génie apercevait en Europe des symptômes effrayants pour l'avenir. Un jour, arrêté dans une ville de la Gaule narbonnaise, il se mettait à table, lorsque des barques scandinaves vinrent exercer leurs pirateries jusque dans le port, sous les yeux mêmes du vieil empereur. On poursuivit les légers esquifs, qui disparurent sans qu'on pût les atteindre. Charlemagne se mit, dit le chroniqueur, à la fenêtre qui regardait l'Orient, et demeura très longtemps inondé de pleurs. Comme personne n'osait l'interroger sur la cause de son afflic-

tion, il dit enfin à ses barons : « Savez-vous, mes fidèles, pour-
» quoi je pleure si amèrement? Certes, je ne crains pas que ces
» barbares me nuisent par leurs misérables pirateries; mais je
» m'afflige profondément que, moi vivant, ils osent toucher ces
» rivages, et je suis en proie à une violente douleur quand je
» prévois de quels maux ils accableront mes descendants et leurs
» peuples. » Il ne prévoyait pas cependant la dévastation de toute la Gaule, ni l'incendie du palais d'Aix-la-Chapelle, cet asile de sa vieillesse, qu'il se plaisait à embellir, et que les Normands (*Northmen,* hommes du Nord) devaient un jour dévaster

18. Ses derniers soins furent encore pour l'Eglise, dont il n'avait cessé d'être le défenseur armé dans tout le cours de son règne long et glorieux. En 813, il se tint jusqu'à cinq conciles dans l'étendue de l'empire : à Arles, Châlons-sur-Saône, Tours, Reims et Mayence. Les canons de discipline qu'ils formulèrent furent envoyés à Aix-la-Chapelle, où l'empereur les fit confronter dans une grande assemblée d'évêques et de seigneurs (septembre 813), et les rendit obligatoires pour tous les peuples de sa domination par un capitulaire spécial. Ce fut le dernier acte de son autorité. Il se sentit attaqué mortellement (20 janvier 814). Lui seul envisagea le péril sans effroi, et avec tout l'héroïsme qu'il avait signalé en tant de rencontres. Le septième jour de la maladie il se fit administrer le saint viatique par son archichapelain Hildebold, archevêque de Cologne, ne marqua aucune émotion humaine pendant toute la cérémonie, et parut uniquement occupé des sentiments de la religion. Au moment du trépas il recueillit ses forces pour faire sur lui le signe de la croix, murmura les mots du Psalmiste : « Seigneur, je remets
» mon âme entre vos mains; » puis il expira doucement sur les neuf heures du matin, le vingt-huitième jour de janvier de l'année 814, la soixante-douzième de son âge, la quarante-septième de son règne et la quatorzième de son empire. On l'enterra dans l'église d'Aix-la-Chapelle qu'il avait fait construire et où son magnifique tombeau se voit encore. Avec lui se fût peut-être éteint pour jamais le flambeau de la civilisation en Occident, si la Papauté n'eût été là pour le relever.

19. Le sort de l'Orient, livré, loin de l'influence salutaire des

souverains Pontifes, au despotisme inepte de princes sans grandeur et sans foi, ne montre que trop ce que deviennent les nations qui ne se tiennent pas fermement attachées au centre de l'unité catholique. L'empereur Nicéphore, dont nous avons vu le honteux avénement et la mort plus ignominieuse encore, avait employé la plus grande partie de son règne à persécuter deux prêtres catholiques, saint Platon et saint Théodore Studite (1), qui soutenaient, d'après les principes de la foi, que les princes étaient soumis, comme les simples fidèles, aux lois de l'Eglise sur le mariage. L'intérêt que Nicéphore apportait à cette question tenait à ce qu'il avait, par une alliance adultère, uni son fils à l'athénienne Théophano, déjà mariée. Un concile, formé de quinze prélats courtisans, avait eu la lâcheté de déposer les deux courageux prêtres, et Nicéphore les relégua dans une île voisine de Constantinople où il les tint dans deux prisons séparées. Dans leur exil, les deux saints confesseurs adressèrent au pape saint Léon une lettre admirable pour lui demander sa protection. « La parole que le prince des Apôtres adressait à » Jésus-Christ lorsque les flots de la mer menaçaient d'engloutir » sa barque, nous l'adressons, nous aussi, à Votre Béatitude ; » sauvez-nous, Pasteur suprême de l'Eglise ! Sauvez-nous, nous » périssons. Imitez le divin Maître, tendez la main à notre » Eglise, comme lui à Pierre. Il n'y a entre les deux situations » qu'une différence et elle est à notre désavantage. Pierre commençait seulement à enfoncer dans la mer, au lieu que notre » Eglise est déjà submergée par les flots de l'hérésie. Souvenez-vous du grand Léon, dont vous reproduisez le nom et les » vertus. Comme un lion il s'opposa à l'erreur naissante d'Eutychès. Et vous aussi, Père saint, tonnez contre la nouvelle » hérésie. Si les ennemis de la foi ont osé s'arroger le droit de » tenir un concile hérétique, quoiqu'ils n'aient pas même le » pouvoir de tenir, à votre insu, un concile orthodoxe, d'après » les règles canoniques et les coutumes traditionnelles de l'Eglise, » combien n'est-il pas convenable et nécessaire que Votre Pater-

(1) Ainsi appelé, parce qu'il était abbé du monastère de Stude près de Constantinople.

» nité convoque un concile légitime pour le triomphe de la saine » doctrine et de la vérité ? » Cette lettre de deux saints prêtres opprimés rappelle celle que toute l'Eglise d'Orient adressait au pape Symmaque. L'une et l'autre reconnaissent, à la face du ciel et de la terre, que le salut, pour toutes les chrétientés, est dans l'union et la soumission à l'Eglise romaine. Le temps et l'expérience sont venus justifier cette vérité. Toutes les Eglises particulières qui l'ont oublié, pareilles à des rameaux séparés du tronc, ont perdu la sève et la vie, elles sont tombées dans l'avilissement et la servitude ; elles sont devenues le jouet de tous les barbares, Arabes, Turcs ou Moscovites. Saint Léon III répondit aux deux confesseurs une lettre pleine des sentiments les plus élevés de courage et de foi. Il insista près de Nicéphore pour obtenir leur élargissement. Mais ce prince ne voulut entendre à aucune proposition si l'on ne consentait à approuver l'adultère de son fils. Et, poursuivant ce dessein arrêté, il se fit Manichéen ou Paulicien, comme on disait alors, pour trouver dans cette secte dégradée l'autorisation de ses désordres. C'est de cette époque que date l'invasion du Manichéisme en Thrace et plus tard dans tout l'Occident. Si l'on voulait ainsi remonter à l'origine des hérésies les plus funestes, on leur trouverait généralement pour berceau le cœur d'un prince corrompu. Nicéphore ne voulut jamais permettre au nouveau patriarche de Constantinople, successeur de saint Taraise, et qui portait aussi le nom de Nicéphore, d'envoyer au Pape sa lettre synodale et de lui demander la confirmation de son élection. Après la victoire des Bulgares (811), qui coûta la vie à l'empereur hérétique, l'avénement de Michel I[er] Rangabe (1), prince juste et vertueux, dont le règne fut trop court pour le bonheur de l'Orient, rendit la paix à l'Eglise. Le patriarche Nicéphore en profita pour adresser à saint Léon III une longue profession de foi catholique où il proteste de son attachement à la doctrine de l'Eglise, et reconnaît les sept conciles œcuméniques tenus jusque-là. Il se servit également de son crédit sur l'esprit de l'empereur Michel pour

(1) Il fut surnommé *Curopalate*, *grand maître du palais*, charge qu'il avait occupée sous Nicéphore, son prédécesseur.

faire décréter des mesures sévères contre les Manichéens. Saint Platon et saint Théodore Studite furent rendus à la liberté. Le premier, accablé d'infirmités et d'ans, mourut en priant pour ses persécuteurs (19 mars 813). Le second reprit la direction du monastère de Stude qui devint, sous un tel maître, un des plus florissants de la chrétienté. Les espérances que donnait à l'Eglise d'Orient la sage administration de Michel ne durèrent pas longtemps. Les Grecs avaient un bon prince, ce qui était rare dans l'histoire du Bas-Empire. Suivant leur coutume ils le gardèrent peu. Léon l'Arménien, que Michel avait comblé de bienfaits et auquel il avait donné le commandement général de ses troupes, trahit son maître et se fit proclamer empereur. Les grands, le sénat et le peuple de Constantinople exhortaient Michel à la résistance. « Non, dit-il, non, je ne veux pas qu'une goutte de » sang chrétien soit versée pour ma cause. Je descends d'un » trône que je dédaigne et sur lequel je suis monté malgré moi. » Sentiments d'abnégation héroïque dans un homme privé, mais désastreuse faiblesse dans un souverain qui, pour épargner quelques gouttes de sang versées contre un usurpateur, s'expose à en laisser répandre à torrents par un pouvoir tyrannique. Michel se dépouilla des insignes impériaux et les envoya à Léon, en lui déclarant qu'il le reconnaissait pour son souverain. Ainsi parvint au trône, par une lâche trahison, Léon V l'Arménien, auquel ses contemporains donnèrent le surnom de *Caméléon*, pour la facilité avec laquelle il adoptait les doctrines les plus diverses et les plus opposées. Il devint un Iconoclaste furieux, et son règne vit reparaître les persécutions de Léon l'Isaurien, de Copronyme et de Léon IV (813).

20. Cependant le pape saint Léon III ne survécut pas longtemps à Charlemagne, son ami. Il mourut après un pontificat de plus de vingt ans. En 813 il rétablit la fête de l'Assomption que Sergius Ier avait déjà célébrée, et qui était tombée dans une sorte de désuétude. Dans sa piété il avait coutume de célébrer le saint sacrifice de la messe jusqu'à huit ou neuf fois par jour. A cette époque rien n'était encore fixé à cet égard. Le nombre des messes quotidiennes était laissé à la dévotion des prêtres et des fidèles. L'usage actuel ne fut établi que par Alexandre II au XIe

siècle. Une conspiration s'était formée contre saint Léon III pendant la dernière année de son règne. Le peuple indigné s'empara des conjurés et les mit à mort. Le gouvernement de la Papauté s'appuyait ainsi sur l'affection de ses sujets, et, par cette affection, il était invincible.

§ 2. Pontificat d'Etienne V. (22 juin 816-22 janvier 817.)

21. L'élection d'Etienne V (22 juin 816) au souverain pontificat coïncidait avec les deux avénements récents qui venaient de faire monter Louis-le-Débonnaire, fils de Charlemagne, sur le trône d'Occident, et Léon V l'Arménien sur le trône d'Orient. Le gouvernement du monde se trouvait partout remis à des mains nouvelles. La réputation de justice, de modération et de courage que Louis s'était acquise du vivant de son père dans le gouvernement d'Aquitaine, faisait espérer qu'il serait digne d'avoir quatre héros pour aïeux, et qu'il ajouterait un grand nom de plus à ceux de Pépin d'Héristal, Charles Martel, Pépin-le-Bref et Charlemagne. Il avait reçu le surnom de *Pius* (le Pieux), comme un hommage rendu à sa bonté envers les hommes ou à sa piété envers Dieu (1). Il avait dompté les Gascons et repoussé les Sarrasins jusqu'à l'Èbre; il s'était couvert de gloire en Italie. Charlemagne, soit prévention, soit tendresse, crut avoir un fils digne de lui. S'il suffisait, pour être un grand roi, d'avoir toutes les vertus d'un homme privé, Louis l'eût été; mais il manquait d'énergie, d'élévation dans les vues et de fermeté. On disait de lui qu'il était *plus moine qu'empereur*. Sa faiblesse le fit surnommer le *Débonnaire*.

22. Les premières années de son règne furent cependant paisibles. L'impulsion donnée par Charlemagne à tout ce grand empire continuait comme d'elle-même; il fallait quelque temps pour que les rouages vinssent à se disloquer. Le Pape Etienne V se rendit à Reims pour sacrer le nouvel empereur. Quand Louis fut averti de l'approche du Pontife, il envoya au-devant lui, en habits pontificaux, l'archichapelain du palais Hildebold, archevêque de Cologne; Théodulfe, évêque d'Orléans; Jean, arche-

(1) Le mot latin *pius* se prête à ces deux significations.

vêque d'Arles, accompagnés de tout le clergé. Il s'avança lui-même jusqu'à un mille du monastère de saint Remi. Arrivé près du Pontife, il mit pied à terre, l'aida lui-même à descendre de cheval, se prosterna à ses pieds en disant : « Béni soit celui qui » vient au nom du Seigneur ! — Béni soit le Seigneur, disait le » Pape, qui nous a donné de voir de nos yeux un second roi » David ! » Ils s'embrassèrent ensuite, et la foule, témoin de cet imposant spectacle, crut n'avoir point perdu Charlemagne. Le dimanche suivant, en présence du clergé et de tout le peuple, Etienne V sacra Louis-le-Débonnaire, et lui mit sur la tête une couronne d'or, enrichie de pierreries, qu'il avait apportée de Rome. Il couronna aussi l'impératrice Irmengarde, et lui donna le titre d'*Auguste*, Dans cette entrevue. le Pape et l'empereur concertèrent ensemble diverses mesures relatives à la réforme du clergé et de l'ordre monastique, et les règlements, publiés à cette époque par Louis-le-Débonnaire, furent le fruit de ces conférences. Dans la même année (816), Louis convoqua un nouveau concile à Aix-la-Chapelle. Son objet principal paraît avoir été la réforme des chanoines et du clergé. Amalaire, diacre de l'église de Metz, fut chargé de rédiger un traité complet sur la matière. Les cent quarante-cinq chapitres qui le composent ne sont guère que la reproduction et le développement de l'admirable règle de saint Chrodegand. On y remarque cependant une ordonnance particulière qui devint l'origine d'une importante institution. Chaque cloître de chanoines doit avoir une salle commune, où les enfants et les jeunes clercs seront tous logés sous la conduite d'un sage vieillard qui aura soin de leur éducation et veillera sur leurs mœurs. C'est là le berceau des écoles canoniales qui, pendant tout le moyen âge, furent, avec les monastères, les seuls établissements d'instruction publique. C'est de là que sortirent les plus grands hommes en tout genre. C'est enfin à ces écoles que le concile de Trente emprunta l'idée si féconde des séminaires. Louis-le-Débonnaire envoya les règlements du concile d'Aix-la-Chapelle à tous les métropolitains de l'empire, avec ordre de les communiquer aux suffragants ; et il n'accordait qu'un délai d'un an pour les mettre à exécution. L'empereur apportait à la réforme de la cour et à l'administration civile, la

même vigueur qu'il mettait à la réforme du clergé ; mais trop faible pour soutenir ses bonnes intentions, il ne réussit qu'à exciter les haines dont il devait être la victime. Il commença par chasser du palais ses propres sœurs, dont la conduite légère offensait à la fois la religion et les bienséances. Les officiers, complices des princesses, furent suppliciés ou bannis. Les germes de mécontentement que ces mesures, peut-être trop précipitées, jetèrent dans les esprits, s'accrurent de l'exil de deux ministres qui avaient mérité toute la confiance de Charlemagne, saint Adélard et le comte Wala, qui allèrent enfouir, le premier dans le monastère de Noirmoutiers, le second dans celui de Corbie, des talents qu'ils eussent pu employer longtemps encore au service de leur patrie. Nous verrons plus tard les haines, accumulées par une sévérité intempestive, retomber sur la tête du malheureux Louis-le-Débonnaire.

23. L'année même du concile d'Aix-la-Chapelle (816), il s'en tint un autre à Celchyt, en Angleterre. On y trouve des vestiges précieux de la perpétuité et de la conformité de la foi, dans les diverses Eglises, ainsi que la tradition des pieuses observances qui la présupposent. Il fut ordonné que les édifices sacrés seraient dédiés par l'évêque diocésain avec l'aspersion de l'eau bénite, et les autres cérémonies marquées dans le Rituel romain. On décrète aussi que l'Eucharistie sera conservée dans les églises et renfermée dans des boîtes préparées pour cet usage. On voit encore dans ce concile que le baptême par infusion commençait à s'introduire dans les pays froids.

24. Cependant Léon V l'Arménien était entré dans le système de persécution qu'il méditait contre les catholiques. Il chercha d'abord à gagner le patriarche Nicéphore et à lui faire rejeter le culte des saintes images « qui jetait, disait-il, le trouble et la » discorde dans tout l'Orient. — Personne plus que nous n'aime » la paix, dit Nicéphore. C'est vous, prince, je le dis avec dou- » leur, c'est vous qui la troublez. Toutes les Eglises ne sont-elles » pas d'accord sur la vénération des images? Rome, Alexandrie, » Antioche, Jérusalem, consentent-elles à les rejeter? Si votre foi » est chancelante, nous voulons bien travailler à l'affermir et » nous le devons ; mais nous ne pouvons ni ne devons relever

» l'espoir d'hérétiques déjà convaincus et anathématisés. » L'empereur, théologien médiocre, était à bout d'arguments. Il fit introduire les docteurs iconoclastes, les grands de l'empire, le sénat en corps, un grand nombre d'officiers militaires, l'épée à la main, et fit engager une conférence entre les catholiques et les hérétiques. Sans s'effrayer de cet appareil imposant et terrible, le patriarche dit aux grands : « Répondez-moi : ce qui ne » subsiste pas peut-il tomber? » Comme ils se regardaient les uns les autres sans comprendre cette espèce d'énigme, Nicéphore ajouta : « Les images ne tombèrent-elles pas sous Léon l'Isaurien » et sous Constantin Copronyme? — Oui, sans doute, répondi- » rent-ils. — Il est donc évident, conclut le patriarche, qu'elles » subsistaient auparavant. La doctrine iconoclaste est donc op- » posée à la tradition et à l'enseignement catholique. » Désespérant d'ébranler la foi du courageux patriarche, l'empereur réunit un conciliabule d'évêques courtisans qui concertèrent ensemble les moyens de le déposer. Nicéphore ne leur en donna pas le temps. Il adressa à Léon V sa démission conçue en ces termes : « Jusqu'ici j'ai combattu selon mon pouvoir » pour la vérité, et j'ai souffert les plus indignes traitements. La » fureur a été portée à un tel point, que des gens qui se donnent » pour évêques sont venus m'insulter avec une populace armée » d'épées et de bâtons. On ne s'en est point tenu là : les ennemis » de la sainte doctrine ont prétendu me ravir mon siége ou » m'arracher la vie; c'est pourquoi, et dans la seule vue de pré- » venir des excès dont le crime retomberait sur votre Majesté, je » cède, malgré moi, à la nécessité de quitter mon Eglise, et j'ac- » cepte, avec actions de grâces, ce qu'il plaira au ciel d'ordonner » de moi. » L'empereur ne put dissimuler sa joie en lisant cette lettre. Il commanda aussitôt à une troupe de soldats d'enlever le patriarche au milieu de la nuit pour l'enfermer dans un monastère. Le lendemain, il fit répandre dans Constantinople le bruit que le patriarche avait abandonné son siége, et il fit mettre à sa place l'écuyer Théodote, homme de mœurs plus que suspectes, sans aucune connaissance de la théologie, et ayant toujours vécu dans la licence des camps (816). A l'exemple de Copronyme, Léon voulut avoir aussi son concile iconoclaste. Il rassembla,

dans la basilique de Sainte-Sophie, les évêques qui avaient eu la lâcheté de céder à la séduction. Le septième concile général fut anathématisé et l'on proscrivit de nouveau le culte des saintes images. La persécution se ranima avec la même fureur que sous Léon l'Isaurien et Copronyme. Les sectaires ayant traîné à leur concile quelques évêques orthodoxes qu'ils espéraient en vain pervertir, mirent en pièces leurs vêtements pontificaux, les jetèrent eux-mêmes brutalement par terre, et chacun des assistants leur mit le pied sur la gorge; puis on les fit relever et sortir à reculons, en crachant sur eux et en leur frappant si rudement sur le visage, à coups de poing, que plusieurs furent mis en sang. Enfin, on les livra à des satellites qui les menèrent en prison. Les martyrs les plus illustres de cette persécution furent Michel, évêque de Synnade, Théophylacte de Nicomédie, Emilien de Cyzique, Georges de Mitylène et Euthymius de Sardes. Parmi les abbés qui souffrirent la mort pour la même cause, on remarque saint Nicétas, saint Théophane de Singriane, saint Macaire de Pélicite, auquel ses nombreux et éclatants miracles firent donner le surnom de Thaumaturge (817).

25. Pendant que la foi catholique avait ainsi ses martyrs en Orient, le Pape Etienne V mourait à Rome (22 janvier 817), après un pontificat de cinq mois, où il fit admirer des vertus qui promettaient de l'éclat à son règne, si Dieu lui eût accordé plus de jours.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT PASCAL 1er (35 janvier 817-11 mai 824.)

1. Election de saint Paul 1er. — 2. Saint Benoît d'Aniane. Réforme cléricale et monastique. — 3. Révolte de Bernard, roi d'Italie. — 4. Pénitence publique de Louis-le-Débonnaire à Attigny. — 5. Diverses formes de *Jugements de Dieu*. — 6. Saint Adélard. La nouvelle Corbie. Progrès de la foi. — 7. Persécution de Léon l'Arménien en Orient. — 8. Révolution à Constantinople. Michel-le-Bègue. — Mort de saint Pascal 1er.

§ 2. PONTIFICAT D'EUGÈNE II. (5 juin 824-27 août 827.)

10. Eugène II fait prêter serment de fidélité à l'empereur par les Romains. — 11. Judaïsme déguisé de Michel-le-Bègue. — 12. Concile de Paris. — 13. Hérésie de Claude, évêque de Turin. — 14. Capitulaire. — 15. Concile de Rome. — 16. Mort d'Eugène II.

§ 3. PONTIFICAT DE VALENTIN. (1er septembre 827-10 octobre 827.)

17. Election et mort de Valentin.

§ 4. PONTIFICAT DE GRÉGOIRE IV. (1er janvier 828-11 janvier 844.)

18. Les Sarrasins en Sicile. — 19. Grégoire IV relève la ville et les murs d'Ostie. — 20. Revolution en France. Révolte des fils de Louis-le-Débonnaire. — 21. Le camp du mensonge. — 22. Diète de Compiègne. — 23. Concile d'Aix-la-Chapelle. Mort de Louis-le-Débonnaire. — 24. Guerre de la succession à la mort de Louis-le-Débonnaire. — 25. Théophile l'Infortuné. Michel III Porphyrogénète, empereur d'Orient. Fin de l'hérésie des Iconoclastes. — 26. Invasion des Normands. Mort de Grégoire IV. — 27. Fausses Décrétales. Paschase Ratbert. *Traité du corps et du sang de Notre-Seigneur.*

§ 1. Pontificat de saint Pascal 1er. (25 janvier 817-11 mai 824.)

1. Le 25 janvier 817, le clergé et le peuple romain élurent Pape saint Pascal, premier du nom, prêtre de l'Eglise romaine. Profondément versé dans la science de l'Ecriture sainte et de la vie intérieure, le nouveau Pontife se distinguait par la piété la plus vive, l'austérité de ses mœurs et une charité tendre et compatissante envers les pauvres et les étrangers. Aussitôt après sa consécration, il la fit notifier par une légation spéciale, à Louis-le-Débonnaire. Ce prince y répondit par un diplôme impérial,

dans lequel il confirme les donations précédemment faites au Saint-Siége par Charlemagne et Pépin-le-Bref. Les îles de Corse, de Sardaigne et de Sicile y sont nommées, comme entrant dans la nomenclature des domaines pontificaux. Quelques écrivains modernes ont cru trouver dans cette particularité, un argument contre l'authenticité du diplôme de Louis-le-Débonnaire, parce que la Sicile appartenait encore, en 817, aux empereurs de Constantinople. Mais on sait, par une lettre de Léon III, que la Corse avait été donnée à l'Eglise romaine par Charlemagne. Dès le pontificat de saint Grégoire-le-Grand, le Saint-Siége avait déjà des patrimoines considérables en Sardaigne et en Sicile. Louis ne fait autre chose que confirmer les droits antérieurs du Pontife romain sur ces divers territoires. Il n'y a donc pas là de raison suffisante pour contester la valeur de cette charte. Une autre clause y a paru également suspecte à quelques auteurs. Elle porte qu'il suffira désormais, pour un Pape nouvellement élu, d'envoyer après sa consécration des légats au roi de France. Or, plusieurs successeurs de saint Pascal Ier ont néanmoins demandé et attendu la confirmation de leur élection par l'empereur, avant de se faire sacrer. Mais on peut répondre encore qu'en écrivant aux princes, pour avoir leur agrément et leur protection, ces Papes prouvaient seulement qu'ils étaient et qu'ils désiraient rester en bonne intelligence avec des souverains dont le patronage avait toujours été si utile à l'Eglise. Les intentions de Louis-le-Débonnaire à cet égard ne peuvent être douteuses, car un capitulaire, daté d'Aix-la-Chapelle, vers la même époque, s'exprime ainsi : « Pour nous conformer aux dispositions » des saints canons, nous voulons que l'Eglise jouisse librement » de ses droits, et que les évêques soient choisis par le suffrage » du clergé et du peuple, sans nulle autre considération que celle » du mérite personnel. » Florus, savant diacre de Lyon, autorisé par ce capitulaire, publia à la même époque, son *Traité sur les élections épiscopales*. « La coutume, dit cet auteur, qui s'est introduite dans quelques royaumes, de ne point ordonner d'évêques sans consulter les princes, n'a été établie que pour entretenir l'harmonie entre les deux puissances, et non pour conférer à l'ordination la validité ou l'autorité qui ne se donne

» point par la puissance royale, mais par la volonté de Dieu et le » consentement des fidèles : car l'épiscopat n'est pas une institu- » tion humaine, mais un don du Saint-Esprit. »

2. L'empereur fit encore publier d'excellents règlements pour l'honneur de l'épiscopat et du sacerdoce. « Ce fut alors, dit un » auteur contemporain, que les clercs et les évêques commencè- » rent à quitter leurs baudriers d'or et leurs coutelas ornés de » pierreries, ainsi que les éperons et les vêtements précieux qu'ils » portaient. » Il restait à réformer l'ordre monastique, celui dont les fidèles attendaient le plus d'édification, et dont le malheur des temps avait altéré la pureté primitive. Louis en chargea saint Benoît d'Aniane, auquel il adjoignit les abbés les plus exemplaires de France et d'Italie, tels qu'Arnulphe de Noirmoutiers, Apollinaire du Mont-Cassin, Alveus de Saint-Hubert, dans les Ardennes, Apollinaire de Flavigny, Josué de Saint-Vincent de Vulturne, Agilulfe de Solignac. L'affaiblissement de la discipline monastique provenait principalement de la diversité des observances. Quoique la plupart des monastères fissent profession de suivre la règle de saint Benoît, il y avait néanmoins beaucoup de variété dans plusieurs pratiques, introduites par les changements successifs des mœurs, et que ce patriarche de la vie cénobitique n'avait pu prévoir. On prit donc le parti d'établir une discipline uniforme, par des constitutions qui expliquassent la règle primitive. Ces règlements entrent dans les moindres détails. On interdit aux religieux l'usage de la viande, excepté pour les malades, et pendant quatre jours à Pâques et à Noël. On permet néanmoins l'usage journalier de la graisse, dont les pauvres se servaient communément dans les pays où l'huile était rare. On n'exclut de cette permission que vingt jours avant Noël, et le vendredi de chaque semaine : ce qui montre qu'on ne faisait pas encore maigre le samedi. Dans le cas d'une fatigue extraordinaire, on accorde, même en carême, un léger repas le soir : c'est l'origine de la collation des jours de jeûne. La portion de pain destinée à chaque religieux doit être d'une livre et demie, avant la cuisson ; la part de boisson sera une hémine de vin (1), et dans

(1) Environ un verre ordinaire ; l'hémine valant un demi-setier et le setier une demi-pinte.

les pays qui manquent de vignes, on donnera le double de bière. On régla encore les redevances des monastères, à l'égard du souverain; elles étaient fort différentes les unes des autres. Certaines abbayes devaient le service de guerre, d'autres des présents dans le genre de nos dons gratuits; d'autres, enfin, le tribut de leurs prières. On en compte quatorze dans la première catégorie, entre autres Saint-Benoît-sur-Loire, Ferrières, Corbie, Stavelo, Saint-Eugend, aujourd'hui Saint-Claude, et Notre-Dame de Soissons. Le monastère de Fulde, si puissant depuis, n'était encore qu'au second rang, avec les treize qui ne devaient que des présents. La troisième classe, de ceux dont la redevance consistait seulement en prières, était la plus nombreuse. Tous ces règlements furent promulgués à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle (817); ils eurent dans la suite, une autorité presque égale à la règle de saint Benoît; mais on éprouva d'abord des difficultés inouïes à les faire recevoir. La réforme de tout un royaume eût semblé plus exécutable que celle de certains monastères. Mais la persévérance, la prudente habileté et la douceur de saint Benoît d'Aniane triomphèrent de tous les obstacles, et ce grand homme eut la consolation de voir en mourant (821), sa réforme adoptée par la presque totalité des monastères.

3. L'assemblée d'Aix-la-Chapelle avait encore réglé le partage des états de l'empire, entre les fils de Louis-le-Débonnaire : Lothaire, l'aîné, fut associé à l'empire; Pépin fut roi d'Aquitaine, et Louis, de Bavière. L'Italie resta au pouvoir de Bernard, petit-fils de Charlemagne (1). « Mais, comme dit Mably, quand Charlemagne couronna ses fils, il ne se donna que des lieutenants. » Le faible Louis, en couronnant les siens, se donna des rivaux, » et bientôt des maîtres. Vainement la charte qui contenait ces dispositions importantes fut solennellement reçue par les grands et le peuple, qui s'obligèrent par serment, à la respecter; vainement fut-elle soumise à l'approbation de saint Pascal I[er], qui y donna la sanction apostolique, et qui couronna Lothaire en qualité d'empereur, à Saint-Pierre de Rome, le jour de Pâques

(1) Bernard avait hérité du royaume d'Italie à la mort de son père Pépin, fils aîné de Charlemagne.

(5 avril 823). Il eût fallu pour la maintenir, une autorité plus forte que celle de Louis-le-Débonnaire. Les premières tentatives de révolte furent pourtant repoussées avec vigueur. Egaré par d'imprudents conseillers, le jeune roi d'Italie, Bernard, prince brave, magnifique et adoré de son peuple, se montra mécontent du partage. Il lève des troupes pour soutenir ses prétentions et s'avance jusqu'aux Cluses (défilés des Alpes). De son côté, Louis-le-Débonnaire dirigea contre lui une armée formidable. Le rebelle, abandonné d'une grande partie des siens, fut obligé de s'en remettre aux promesses de l'impératrice Irmengarde, qui lui offrait sa médiation. On fit le procès à tous les conjurés : ils furent condamnés à mort, Bernard eut les yeux crevés et mourut des suites de cet affreux supplice (818). Les trois jeunes princes, Drogon, Hugues et Théodoric, que Charlemagne avait eus de plusieurs épouses du second ordre, furent confinés dans des monastères, dont on les força de prendre l'habit et de suivre la règle, quoiqu'ils n'eussent rien de commun avec Bernard, et qu'ils fussent parfaitement innocents de sa révolte. Cette rigueur intempestive de Louis-le-Débonnaire aliéna les esprits. Il était sorti de son caractère pour punir les rebelles : il y rentra bientôt pour se livrer à toute l'horreur de ses remords. Il s'accusait hautement, comme d'un crime, de la mort de Bernard, que les plus sages politiques s'accordaient à ne considérer que comme un châtiment légitime. Il se reprochait d'avoir opprimé les trois princes ses frères, malgré le serment qu'il avait fait à Charlemagne sur son lit de mort.

4. Dans son désespoir, il résolut de donner une marque éclatante de repentir. Une diète générale de l'empire fut convoquée au palais d'Attigny-sur-Aisne (822). Lothaire, Louis et Pépin, ses fils, s'y trouvèrent avec les évêques et les principaux seigneurs de leur royaume. Drogon, Hugues et Théodoric, rappelés de leurs monastères, y parurent également. En leur présence et devant tout un peuple assemblé, Louis-le-Débonnaire, dépouillé des ornements impériaux et revêtu d'un cilice, se prosterna aux pieds des évêques, confessa ce qu'il appelait son crime et demanda à en faire une pénitence publique. C'était la première fois, depuis Théodose-le-Grand, qu'on voyait cet imposant spec-

tacle de l'humiliation volontaire d'un monarque tout-puissant. Mais ce qui valut à l'empereur romain l'admiration de ses sujets civilisés, attira sur l'empereur franc le mépris de peuples encore à demi barbares, dont l'orgueil brutal rougit pour une royauté repentante. Les fils de Louis apprirent en ce jour la faiblesse de leur père. Adélard de Corbie, aussi grand homme d'Etat que fervent religieux, dit à ce propos et au sujet des beaux règlements qu'on ne manqua point de faire : « Il est difficile de mieux » traiter, en théorie, de l'utilité publique; fasse le Ciel que l'exé- » cution et l'obéisance y répondent. »

5. Les évêques présents à Attigny y formèrent un concile, où, sur la requête d'Agobard, archevêque de Lyon, l'un des plus savants prélats de son temps, on défendit les divers genres d'épreuves judiciaires, connues sous le nom de *Jugements de Dieu*, dont les coutumes et les superstitions nationales avaient jusqu'alors perpétué l'usage. L'épreuve de la *croix* se faisait ainsi : l'accusateur et l'accusé se tenaient l'un et l'autre immobiles et debout devant la croix; celui qui tombait le premier perdait sa cause. Dans l'épreuve du *fer rouge*, l'accusé prenait en main ou foulait de ses pieds nus un fer rouge; s'il n'en était point brûlé, il était réputé innocent. L'épreuve de l'*eau bouillante* se faisait de même. L'épreuve de l'*eau froide* consistait en ceci : le prévenu était plongé dans l'eau; s'il surnageait, il était déclaré coupable; s'il coulait à fond, il était innocent. Mais une pratique où la cruauté la plus odieuse se trouvait jointe à la superstition, c'était l'épreuve du *duel*. L'accusé attestait d'abord par serment qu'il n'était point coupable. Si la partie adverse ne déférait point à son témoignage, le juge ordonnait le combat; et telle est l'origine barbare du faux point d'honneur, qui subsiste encore, et qui croit laver dans le sang l'injure d'un démenti. Quand les parties ne voulaient pas défendre elles-mêmes leur cause, il y avait des braves (1) de profession, qui se chargeaient de leurs destinées et combattaient à leur place. Le comble de l'aveuglement, c'est que non-seulement pour des crimes, mais sur des questions de police et de jurisprudence, on eut recours à ces épreuves étranges.

(1) Telle est l'origine des *bravi* italiens, si fameux au moyen âge.

Voulut-on savoir, en Allemagne, si la représentation devait avoir lieu en ligne directe? ce fut un combat singulier qui en décida. Fut-il question, en Espagne, de choisir entre la liturgie romaine et la liturgie mozarabique? on ordonna que les deux livres seraient jetés au feu, et qu'on s'en tiendrait à celui qu'auraient épargné les flammes. Le concile d'Attigny sévit contre toutes ces pratiques superstitieuses. Insensiblement elles disparurent de la législation et des mœurs européennes, par la vigilance des papes et le concours de l'autorité impériale.

6. L'abbé Adélard de Corbie, qui fut une des principales lumières du concile d'Attigny, porta, la même année (822), son zèle au-delà des Gaules, jusqu'aux extrémités de l'empire d'Occident. Les Saxons convertis, mais encore faibles dans la foi, avaient un grand besoin de guides et de modèles dans la carrière du salut. Adélard établit en Saxe un monastère qu'il nomma la Nouvelle-Corbie, afin que les nouveaux chrétiens y pussent trouver des leçons et des exemples de la perfection évangélique. Située dans une vallée délicieuse, sur les bords du Weser, la Nouvelle-Corbie servit longtemps d'école et de séminaire pour les missions du Nord, qui reprenaient une nouvelle activité. La conversion de la Saxe ouvrait aux prêtres le chemin du Danemark. Les Danois, fameux par leur audace, par leurs courses maritimes, par leurs fréquentes invasions dans l'Europe méridionale, avaient depuis longtemps attiré l'attention des missionnaires. Harald, roi de cette nation, ayant été chassé de ses états par une guerre civile, s'était réfugié à la cour de Louis-le-Débonnaire. Il se fit instruire de la religion catholique, demanda le baptême, et le reçut à Mayence avec tous les officiers de sa suite. On avait d'abord envoyé en Danemark Ebbon, archevêque de Reims, et le moine Halitgar, depuis évêque de Cambrai; mais leurs efforts avaient été infructueux. Harald trouva dans l'ancienne Corbie un homme pieux et savant, entreprenant et plein d'énergie, que saint Adélard lui fit connaître. Ce moine était destiné à devenir l'apôtre du Danemark et de la Suède, comme saint Boniface l'avait été de l'Allemagne. C'était saint Anschaire. Après s'être rempli dans la retraite de l'esprit apostolique, il reçut de ses supérieurs la mission d'éclairer les Danois encore bar-

bares et idolâtres. Il se rendit à la cour de Harald, avec son compagnon Autbert, et travailla avec un grand succès à la conversion de ce peuple. Le moyen le plus efficace qu'il employa pour y perpétuer le fruit de ses prédications fut d'acheter de jeunes esclaves, pour les élever dans la crainte de Dieu, et il parvint ainsi à y former une école nombreuse. Mais au moment où son œuvre prospérait, Harald fut de nouveau chassé de ses états, et cette révolution arrêta les progrès du Christianisme en Danemark. Autbert mourut et Anschaire revint près de Louis-le-Débonnaire. Ce prince jugea à propos de l'envoyer en Suède, dont le roi lui avait demandé des missionnaires pour ses états. Il lui associa un autre religieux de Corbie, qui s'offrit pour l'accompagner dans cette nouvelle mission. Les deux apôtres partirent ensemble, chargés des présents que l'empereur envoyait au roi de Suède; mais ils furent dépouillés en chemin par des pirates, et ils se présentèrent aux Barbares, ne portant avec eux que la bonne nouvelle du salut. Ils furent néanmoins bien reçus du roi, et ils firent beaucoup de conversions. Le gouverneur de la ville fut un des premiers dont la grâce toucha le cœur; il fit bâtir une église, donna des marques d'une piété sincère et persévéra dans la foi qu'il avait embrassée. Lorsque le nombre des chrétiens se fut considérablement augmenté, on établit à Hambourg un siége archiépiscopal, et saint Anschaire en fut ordonné archevêque. Il cultiva le champ qui lui était confié avec un zèle infatigable. Sa vie était fort austère; il ne se nourrissait que de pain et d'eau. Il se retirait souvent dans un petit ermitage qu'il avait construit, pour y goûter quelque repos et y répandre en liberté son cœur devant Dieu, dans l'intervalle de ses fonctions pastorales. Le Seigneur lui accorda le don des miracles, et il guérit beaucoup de malades par la vertu de ses prières. Ce saint prélat avait toujours espéré qu'il verserait son sang pour la foi. Quand il se vit attaqué de la maladie dont il mourut, il était inconsolable de n'avoir pas ce bonheur. « Hélas! disait-il, ce » sont mes péchés qui m'ont privé de la grâce du martyre. » Se sentant sur le point d'expirer, il recueillit ce qui lui restait de forces pour exhorter ses disciples à servir Dieu et à soutenir sa chère mission. Cette Eglise naissante, que les travaux d'Ans-

chaire avaient étendue jusqu'au Groënland, essuya durant quelque temps un orage violent par une irruption soudaine des Barbares, mais la précieuse semence que l'apôtre y avait jetée reparut ensuite et fructifia par les efforts de ses successeurs.

7. Pendant que la foi étendait ainsi ses conquêtes en Occident, l'Orient présentait un spectacle bien différent. Léon l'Arménien avait exilé tous les évêques et tous les abbés catholiques. Par ses ordres, on effaça toutes les peintures des églises, et les ouvriers qu'on chargeait de ce travail furent dignes des Vandales en détruisant pour jamais tant de chefs-d'œuvre. Les vases sacrés sur lesquels étaient gravés des sujets pieux furent brisés; on coupait à coups de hache les tableaux peints sur bois et on en brûlait les débris sur la place publique. Mais il ne suffisait pas à l'empereur d'avoir réduit au silence les défenseurs de la foi catholique, en les bannissant de son empire; il voulait les gagner à sa cause pour séduire le peuple par leur exemple. Il en rappela donc plusieurs à Constantinople, et leur fit dire qu'on n'entendait point violenter leurs consciences, qu'il s'agissait seulement de communiquer une fois, pour le bien de la paix, avec le patriarche Théodote, après quoi on les renverrait dans leurs monastères. Trompés par cet artifice, ils eurent la faiblesse d'y consentir, et reçurent la communion de la main de Théodote. Saint Nicétas de Médicion fut du nombre. C'était un vieillard vénérable que son âge, ses vertus et l'austérité de sa vie faisaient regarder par tous les moines comme leur père. Il n'eut pas plus tôt commis cette démarche imprudente, qu'il se sentit l'âme déchirée par les remords les plus cuisants. Résolu de réparer sa faute par une rétractation publique, il ne voulut point reprendre le chemin de son monastère et demeura à Constantinople, protestant hautement que sa conduite avait été une indigne faiblesse et qu'il n'avait rien de commun avec les Iconoclastes. Léon l'Arménien le fit venir et lui demanda pourquoi il n'était pas retourné comme les autres abbés dans son monastère. « Sachez, seigneur, répondit Nicétas, que je désavoue ce que j'ai fait par une lâche complaisance et que jamais je ne fus moins disposé à communiquer avec votre parti. Faites de moi tout ce qu'il vous plaira; vous ne me verrez jamais changer de sentiments. » Le saint vieil-

lard fut relégué dans une île éloignée où on le tint emprisonné jusqu'à la mort de l'empereur. Saint Théodore Studite, qui avait aussi été proscrit au commencement de la persécution, employait les loisirs de l'exil à défendre par d'éloquents écrits la foi catholique. On le confina alors au fond de l'Anatolie, pour étouffer cette voix importune. « Qu'on me transporte où l'on voudra, j'y » consens volontiers; toute la terre est au Seigneur; mais si l'on » veut enchaîner ma parole, jamais on n'y réussira : je l'ai con- » sacrée à la cause du Dieu de vérité. » L'empereur, informé de cette courageuse résistance, envoya ordre de le flageller jusqu'au sang. Théodore se dépouilla lui-même de sa tunique, en disant : « Il y a longtemps que je désirais souffrir des outrages » pour le nom de Jésus-Christ. » Cependant l'exécuteur, voyant ce corps exténué de macérations, craignit en le frappant de se rendre coupable de sacrilége. Il prétexta la bienséance pour faire retirer tout le monde; puis, apportant une peau de mouton, il déchargea sur elle une quantité de coups qu'on entendait au dehors. Il se fit même une incision au bras, afin d'ensanglanter le fouet qu'il eut soin de montrer au dehors. Le saint abbé continua de parler et d'écrire en faveur de la vraie foi. Pour se mettre en état de produire des preuves de l'unanimité de toutes les Eglises, dans le culte des saintes images, il adressa des lettres à tous les patriarches et évêques du monde. Dans celle qu'il écrivit au patriarche d'Alexandrie, il fait une assez longue description de la persécution des Iconoclastes, dont il le supposait moins informé, à cause de la difficulté des communications par mer, que les navires musulmans interceptaient par des croisières continuelles. « Au sein du Christianisme, dit-il, les autels de Jésus- » Christ sont renversés, les églises dévastées. Les Arabes qui » vous oppriment, auraient honte de pareilles violences. Les » évêques, les prêtres et les moines sont tombés dans un mépris » universel. Les uns ont entièrement perdu la foi; les autres se » flattent de la conserver encore en se rendant complices des » hérétiques et en communiquant avec eux. Il en est pourtant » qui n'ont point fléchi le genou devant Baal, et notre glorieux » patriarche Nicéphore leur sert de guide et de modèle; mais » de ces derniers, les uns ont été outragés et fouettés cruelle-

» ment, les autres jetés dans des cachots et réduits à quelques
» onces de pain moisi par jour et à quelques verres d'eau infecte;
» d'autres enfin ont été condamnés à l'exil. Les moines infortunés
» se sont bannis eux-mêmes et n'ont d'autre abri que la voûte
» des forêts et les antres des montagnes. Quelques-uns ont con-
» sommé leur mártyre sous les fouets; d'autres, enfermés dans
» des sacs, ont été jetés à la mer. Il suffit de posséder une pieuse
» image, d'avoir donné asile à un proscrit ou secouru un prison-
» nier, pour être immédiatement arrêté, déchiré de coups et en-
» voyé en exil. » Le saint abbé avait écrit d'abord au pape saint Pascal Ier, pour l'engager à interposer son crédit et son autorité apostolique en faveur des confesseurs de la foi. « O vous, lui
» dit-il, qui êtes revêtu de la puissance divine, dépositaire des
» clefs du ciel, pasteur établi de Dieu sur tout le troupeau de
» Jésus-Christ, pierre sur laquelle est bâtie l'Eglise catholique,
» car vous êtes Pierre, puisque vous remplissez son Siége, venez
» au secours de vos enfants, qui n'ont jamais été plus exposés
» qu'aujourd'hui à la fureur des loups. Que toute la terre ap-
» prenne que vous avez anathématisé ceux qui persécutent Jésus-
» Christ, dans ses adorateurs. Ainsi vous soutiendrez les faibles,
» vous augmenterez le courage des forts, vous relèverez ceux
» qui sont abattus, vous réjouirez toute l'Eglise. A l'exemple de
» vos prédécesseurs, docile comme eux aux inspirations de l'Es-
» prit-Saint, vous acquerrez une gloire immortelle à l'Eglise
» romaine, qui est le refuge et le port de tous les opprimés. » Cette lettre, signée par les abbés de la plupart des monastères de Constantinople et des environs, fut très bien accueillie par le souverain Pontife. Il y fit une réponse pleine de tendresse, promit aux exilés ses secours paternels, les exhorta à la persévérance et se hâta d'envoyer des légats à Constantinople. Mais les préventions de l'empereur étaient à leur comble : la légation n'eut d'autre effet que d'encourager les catholiques qui virent la Chaire de saint Pierre déclarée hautement en leur faveur (818). Pour fournir du moins un asile à ceux qui étaient le plus violemment persécutés, le Pape fonda un monastère de moines grecs à Rome, près de l'église de Saint-Praxéde qu'il venait de rebâtir. Léon l'Arménien, en apprenant que saint Théodore

Studite avait adressé ses plaintes au Pape, redoubla contre lui de fureur. On donna au courageux confesseur cent coups de fouet avec une telle cruauté, qu'il demeura à terre sans haleine et sans mouvement. Ce ne fut que par une espèce de prodige qu'un de ses disciples, détenu dans la même prison, le put rappeler à la vie. Pour le priver de ce précieux secours, le saint fut mis dans un cachot isolé, où ses bourreaux lui jetaient par une lucarne un morceau de pain tous les deux jours. Enfin, l'archevêque de Smyrne, l'un des chefs du parti iconoclaste, voyant que rien n'ébranlait la constance de Théodore, lui dit en partant pour Constantinople : « Je prierai l'empereur d'expédier un ordre » pour vous faire couper la langue ou la tête. » La justice divine qui allait enfin frapper le tyran, empêcha l'effet de cette menace.

8. Un ancien soldat, né parmi les Athuigans, peuplade sauvage de la Haute-Phrygie, marchand de chevaux, sachant à peine lire et ne sachant pas écrire, parlant avec difficulté, Michel-*le-Bègue*, était parvenu, à force de bassesses et d'intrigues, aux plus hautes dignités militaires. Il aspira à la pourpre, conspira, fut arrêté, jugé et condamné par l'empereur à être brûlé vif, dans la fournaise des bains du palais. La condamnation prononcée le 24 décembre 820, devait recevoir son exécution le lendemain, jour de Noël. Théodosie, femme de Léon V, supplia son mari de ne pas profaner ce grand jour par une exécution. « J'accorde ce que vous me demandez, répondit Léon. Plaise à Dieu » qu'en voulant sauver mon âme, vous n'exposiez pas mon corps » au poignard des assassins ! » Dans la nuit, le clergé de Sainte-Sophie vint selon l'usage chanter matines dans la chapelle du palais. Déguisés en clercs, quatre conjurés, complices de Michel, cachant des épées sous leurs habits de chœur, se glissent, à la faveur des ténèbres, parmi les ecclésiastiques. L'empereur assistait à l'office de Noël. A un signal convenu, les conjurés se précipitent sur lui en brandissant leurs glaives. Léon court au sanctuaire, saisit une croix d'argent qu'il trouve sous sa main et s'en sert comme d'une arme défensive. Il lutte avec intrépidité pendant quelques instants, mais les assassins le saisissent par le milieu du corps et le terrassent au pied de l'autel. « Grâce ! » grâce ! au nom du sanctuaire ! s'écrie l'empereur. — Ce n'est

» pas le moment des grâces, répond l'un des conjurés : c'est celui » des vengeances ! » Et, prenant le prince par les cheveux, il lui tranche la tête. Un moment après, Michel-le-Bègue est porté les fers aux mains et aux pieds, du fond de son cachot, sur le trône des Césars. Ne trouvant pas les clefs des chaînes dont Léon V s'était saisi, on les brise à coups de marteau. Michel est proclamé empereur. Les officiers du palais, étonnés, tremblants, accourent en foule, lui rendent hommage et les conjurés répètent en chœur ces paroles du Psalmiste que l'Eglise chante à l'office de Noël : *La tristesse durera toute la nuit et la joie paraîtra avec le jour* (1) ! Cette sanglante tragédie s'était dénouée dans les ténèbres, alors que Constantinople était plongée dans le repos. Les habitants de la grande cité purent se convaincre que Dieu punit tôt ou tard les persécuteurs de son Eglise, en voyant dans la matinée du 25 décembre la tête de Léon V, l'Arménien iconoclaste, au bout d'une pique plantée dans l'hippodrôme. Ils accablèrent d'outrages l'idole qu'ils encensaient la veille et se mirent à crier : *Michel II Auguste! Longues années à Michel II!* Michel-le-Bègue, par droit de joyeux avénement, rappela les catholiques exilés; mais ce fut pour reprendre bientôt la persécution sous une autre forme.

9. Pendant que ces cruelles révolutions épouvantaient l'Orient, saint Pascal Ier voyait à Rome une sédition violente mettre ses jours en péril. Deux partis s'étaient formés contre lui : un parti impérial qui, ne devinant pas les intentions bienveillantes de Lothaire, s'appuyait de son nom pour demander l'autorité absolue de ce prince, et un parti romain qui voulait une indépendance assez mal expliquée, et qui prétendait secouer le joug du Saint-Siége. Dans ce conflit, Théodore, primicier, et Léon, nomenclateur (secrétaire) de l'Eglise romaine, furent mis à mort. La présence de Lothaire rétablit l'ordre et la paix. Saint Pascal Ier survécut peu à ces tristes événements. Il mourut le 10 février 824, après un pontificat de sept années. On s'accorde à reconnaître que le titre de *cardinal* (2) commença sous son règne à être offi-

(1) *Ad vesperum demorabitur fletus et usque ad matutinum lætitia.*

(2) *Cardinal,* du mot latin *cardo* (gond), parce que les cardinaux sont comme les gonds sur lesquels reposent les *portes* de l'Eglise.

ciellement donné aux principaux ministres du clergé de Rome. Les cardinaux étaient alors en petit nombre. En 1277, sous Nicolas III, il n'y en avait encore que sept. Sous Jean XXII, en 1330, on en comptait vingt. Au concile de Constance il s'en trouvait trente-quatre. Léon X en ajouta trente et un, ce qui porta le nombre à soixante-cinq. Paul IV, en 1556, en ajouta cinq. Sixte V, en 1586, considérant que le nombre de *soixante-dix* était celui des *seniores* du peuple d'Israël et des disciples de Jésus-Christ, ordonna que ce nombre ne changerait plus à l'avenir. Sur ces soixante-dix cardinaux, six ont le titre de cardinaux-évêques, cinquante ont le titre de cardinaux-prêtres, et quatorze ont le titre de cardinaux-diacres. Aujourd'hui, ils choisissent toujours le Pape parmi eux. On verra successivement comment cet ordre si sage s'est trouvé établi.

§ 2. **Pontificat d'Eugène II**. (5 juin 824-27 août 827).

10. Eugène II fut élu Pape, le 5 juin 824. Sa charité lui valut le surnom de *Père du peuple*. Son élection fut cependant troublée par l'élection d'un antipape, nommé Zizime; mais ce schisme fut étouffé dès sa naissance, par les soins du jeune empereur Lothaire, que Louis-le-Débonnaire venait d'envoyer à Rome prendre possession du royaume d'Italie, vacant par la mort de Bernard. Pour empêcher à l'avenir les cabales et les désordres, et pour contenir, dans les limites de l'obéissance, les grands et le peuple romain, Eugène II et Lothaire prirent de concert les mesures suivantes. Le Pape fit un décret qui ordonnait au clergé romain de prêter serment de fidélité aux empereurs, sous cette formule : « Je promets par le Dieu tout-puissant, par les saints » Evangiles et par le corps du bienheureux Pierre, prince des » Apôtres, que je serai toujours fidèle à nos seigneurs les empe» reurs Louis et Lothaire, *sauf la fidélité que j'ai promise au* » *souverain Pontife*. Je ne consentirai point que l'élection du » Pape se fasse autrement que selon les canons et la justice, ni » que le nouvel élu soit consacré avant qu'il ait fait, en présence » du peuple et de l'envoyé de l'empereur, un serment semblable » à celui que le pape Eugène a fait de lui-même, pour la co

» servation de tous (1). » De son côté, l'empereur Lothaire publia, sous le portique de l'église de Saint-Pierre, une constitution en neuf articles. Les clauses principales sont celles-ci : « Chaque année, des commissaires nommés par le Pape et par » l'empereur, feront à ce prince le rapport de la manière dont » les ducs et les magistrats administrent la justice. — Le sénat » et le peuple romain seront consultés sur la législation qu'ils » désirent voir mettre en vigueur chez eux, c'est-à-dire qu'ils » auront à opter entre le droit romain et les lois des Goths ou des » Lombards, également autorisées en Italie, afin que désormais » ils soient jugés suivant une loi uniforme, par l'autorité du » Pape et celle de l'empereur. — Des commissaires remettront » au plus tôt le souverain Pontife et l'Eglise romaine en possession des biens ecclésiastiques qu'on retient injustement. — » Enfin, tout homme qui voudra mériter la bienveillance de » l'empereur, devra rendre, en tout, obéissance et respect au » souverain Pontife. »

11. A Constantinople, Michel-le-Bègue n'avait pas tardé à persécuter les catholiques. Il appartenait à la secte des Pauliciens ou des Melchisédéciens. Ces sectaires, moitié chrétiens, moitié juifs, pratiquaient les cérémonies du culte mosaïque, auxquelles ils mêlaient les superstitions païennes des Samaritains. Michel II fit de grands efforts pour ressusciter l'antique religion des Hébreux. Il changea, dans son palais, l'époque de la Pâque, et la célébration du dimanche en celle du jour du Sabbat. Il ne reconnaissait pas Jésus-Christ pour le Messie, et plaçait Judas au nombre des saints. Aux sanglants désordres dont il couvrit l'em-

(1) « Promitto ego ille per Deum omnipotentem, et per ista sacra quatuor Evangelia, et per hanc crucem Domini Nostri Jesu Christi, et per corpus beatissimi Petri, principis Apostolorum, quod, ab hâc die in futurum, fidelis ero dominis nostris imperatoribus Hludovico et Hlotario, diebus vitæ meæ, juxta vires et intellectum meum, sine fraude atque malo ingenio, *salvâ fide quam repromisi Domino Apostolico;* et quod non consentiam ut aliter in hâc Sede Romanâ fiat electio Pontificis nisi canonice et juste, secundum vires et intellectum meum : et ille qui electus fuerit, me consentiente, consecratus Pontifex non fiat, priusquam tale sacramentum faciat, in præsentiâ missi domini imperatoris et populi, cum juramento, quale dominus Eugenius papa sponte pro conservatione omnium factum habet præscriptum. » (*Cont. Paul. Diac.*, t. I, p. 617.)

pire, il voulut ajouter les ténèbres de l'ignorance dans lesquelles il était lui-même plongé : il proscrivit l'enseignement des belles-lettres et celui de la religion. Le rappel des exilés ne fut qu'une trève bientôt suivie d'une persécution sanglante. En favorisant l'hérésie des Iconoclastes, Michel-le-Bègue croyait mieux atteindre son but, d'étouffer la vraie foi par les divisions qu'il suscitait dans l'Eglise. Pour justifier ses violences, il envoya une ambassade à Louis-le-Débonnaire. La lettre qu'il lui adressait portait cette suscription : « Michel, fidèle à Dieu, empereur des Romains, » à notre cher et honoré frère Louis, roi des Francs et des Lom» bards, nommé leur empereur. » Après un exposé peu sincère de la manière dont il était parvenu à l'empire, il proteste de son désir de conserver la paix. Il passe alors à la question des images, assure que les catholiques leur rendent un culte d'adoration, et qu'il est obligé d'intervenir pour faire cesser cette idolâtrie. Il engage Louis-le-Débonnaire à convoquer un concile dans ses états, pour examiner la question des images, et ajoute que, comme gage de son union avec le Saint-Siége, il envoie à l'église de Saint-Pierre un livre des Evangiles, couvert d'or et orné de pierres précieuses, avec une patène d'or enrichie pareillement de pierreries.

12. Les évêques des Gaules en étaient restés sur la question des images, à l'équivoque du mot *adorare*, dont le double sens de simple *vénération* et de *latrie* avait déjà induit en erreur le concile de Francfort (790). Celui que Louis-le-Débonnaire convoqua à Paris (825), ne réussit pas davantage à démêler cette ambiguïté. Les évêques qui en firent partie s'appliquèrent surtout à démontrer que l'on ne devait point rendre aux saintes images le culte de *latrie*, et ils réunirent tous les textes des Pères, qui viennent à l'appui de ce point dogmatique. Ils paraissent d'ailleurs fort mal informés du véritable état des choses en Orient. Cette ignorance s'explique facilement par la rareté des communications, dont ni la navigation ni le commerce n'avaient encore ouvert les voies, et par le défaut d'études historiques sérieuses.

13. L'hérésie de Claude, évêque de Turin, vint porter l'attention sur la question des images, et apprendre à l'Occident ce qu'il

fallait penser des Iconoclastes. Claude, espagnol d'origine, avait puisé à l'école de Félix d'Urgel l'amour des nouveautés. Il en eut bientôt les artifices et les violences. Habile dans l'art de se contrefaire, il surprit l'estime de l'empereur Louis, qui l'appela à sa cour. Il s'y appliqua, avec un grand succès, à la prédication et à la publication des livres saints. Il publia même des commentaires sur l'Ecriture, qui lui acquirent la réputation d'un savant écrivain. Il fut élevé sur le siége épiscopal de Turin, vers l'an 822. Son ambition satisfaite, il ne dissimula plus ses véritables sentiments, et fit profession publique de l'hérésie des Iconoclastes. Dès la première visite qu'il fit dans son diocèse, il brisa, dans toutes les églises, les croix, les statues et les images pieuses. Ces manifestations sacriléges révoltèrent contre lui ses diocésains, pieux et fidèles. Un scandale si criant, donné par un évêque, eut un grand retentissement dans les Gaules et l'Italie. Tous les docteurs de l'époque, Théodomir, Eginhard, Jonas, évêque d'Orléans; Agobard, archevêque de Reims; Walafrid Strabon, abbé de Reichenau, descendirent dans la lice, et combattirent dans leurs écrits l'hérésie importée en Occident par Claude de Turin. Celui-ci, de son côté, composa une foule de libelles pour défendre son erreur. L'indécence s'y joint à l'impiété. « Si ces idolâtres, dit-il, veulent qu'on adore les croix parce que Jésus-Christ » a été attaché à une croix, il faudra donc adorer les crèches, parce » qu'il a été couché dans une crèche; il faudra adorer les barques, » parce qu'il a pêché dans une barque; il faudra même adorer » les *ânes*, parce que Jésus-Christ a voulu monter sur un âne. » Non, Dieu ne commande pas d'adorer la croix, il commande » de la porter. »

Les blasphèmes de Claude de Turin contre les saintes reliques et les pieuses images, produisirent, dans les Gaules, une réaction directement opposée. On ne montra jamais plus d'empressement à les honorer, et les translations de reliques se multiplièrent avec un zèle et une ardeur incroyables. Le monastère d'Andein, dans la forêt des Ardennes, s'enrichit du corps de saint Hubert, que Valcan, évêque de Liége, y déposa (825). Hilduin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Médard de Soissons, obtint, par son crédit auprès du pape Eugène, une portion considérable des re-

liques de saint Sébastien. Eginhard transporta, dans son monastère de Séligenstadt, les corps de saint Marcellin, prêtre, et de saint Pierre l'Exorciste (826).

14. Vers ce temps, Ansegise, abbé de Fontenelle, publia son *Recueil des Capitulaires de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire* (827). Jusque-là les ordonnances impériales avaient été dispersées en feuilles volantes. Ansegise, craignant qu'on ne les oubliât ou qu'elles ne se perdissent avec le temps, les réunit en un corps d'ouvrage. Il divisa cette collection en quatre livres. Le premier comprend les Capitulaires de Charlemagne, touchant les matières ecclésiastiques, subdivisés en cent soixante-deux articles; le second renferme les Capitulaires ecclésiastiques de Louis-le-Débonnaire, en quarante-huit articles; le troisième comprend les Capitulaires de Charlemagne sur les matières profanes en quatre-vingt-onze articles; le quatrième, ceux de Louis-le-Débonnaire, sur les mêmes matières, en soixante-dix-sept articles. La collection de l'abbé Ansegise a toujours été depuis très fameuse. Elle est citée dans les ordonnances impériales, postérieures à ce recueil, comme ayant autorité publique.

15. Les conjonctures demandaient, du pape Eugène II, beaucoup de modération et de prudence. A Constantinople, les Iconoclastes, soutenus par les empereurs, brûlaient les livres qui ne leur étaient pas favorables, tronquaient ou falsifiaient les autres, employaient contre les catholiques la fourberie et la violence. Du fond de leur exil et de leurs cachots, les évêques et les abbés catholiques imploraient le successeur de saint Pierre comme leur unique espoir. En Occident, la traduction infidèle du septième concile œcuménique avait implanté des préventions favorables à l'erreur. En circonvenant les évêques et les empereurs francs, l'astuce grecque se flattait d'assurer le triomphe de l'hérésie. Il importait surtout de dissiper les préjugés des évêques francs, en faisant pénétrer peu à peu en Occident une instruction plus complète. L'ignorance était le plus grand mal de cette époque. Le concile de Rome (826), réuni par Eugène II pour la combattre, en donna lui-même une preuve affligeante. L'étude des belles-lettres en était arrivée à ce point de décadence qu'il fallut copier, d'un concile tenu sous Grégoire II, le discours préliminaire, par

la difficulté qu'on aurait eue à en composer un autre. Les canons du concile eurent tous pour objet le rétablissement des études. Les prêtres ignorants devaient être suspendus de leurs fonctions par les évêques jusqu'à ce qu'ils eussent acquis l'instruction nécessaire. Le métropolitain devait en user de même à l'égard des évêques, ses suffragants, qui se trouveraient dans ce cas. Des écoles devaient être fondées dans chaque évêché et chaque monastère, et leur direction confiée à des supérieurs d'une capacité reconnue et dépendant eux-mêmes des évêques. Enfin, on défendait aux prêtres de se livrer aux travaux de l'agriculture qui les détournaient du véritable esprit de leur vocation.

16. Eugène II ne survécut que peu de temps au concile de Rome. Il mourut le 27 août 827 et fut enterré au Vatican.

§ 3. **Pontificat de Valentin.** (1er septembre 827-10 octobre 827.)

17. Valentin, élu Pape le 1er septembre 827, eut à peine le temps de prendre possession du Siége apostolique. Il mourut le mois suivant (10 octobre 827), après un pontificat de quarante jours. Sa piété, sa clémence et sa libéralité l'avaient déjà rendu cher au peuple romain et firent regretter sa fin prématurée.

§ 4. **Pontificat de Grégoire IV.** (5 janvier 828-11 janvier 844.)

18. Après une vacance de plus de deux mois, Grégoire IV fut promu au souverain pontificat. Comme à son illustre homonyme saint Grégoire-le-Grand, il fallut lui faire violence pour l'élever sur le trône de saint Pierre. Il s'était enfui dans un monastère d'où le peuple en foule le tira malgré lui (5 janvier 828). Son pontificat fut la preuve que l'aversion pour les grandeurs ne rend pas incapable de grandes choses. — Les Musulmans d'Espagne, plus resserrés de jour en jour par les chrétiens des Asturies, avaient porté leurs colonies jusque dans les îles de la Grèce où ils n'éprouvaient pas la même résistance. Ils prirent possession de ces nouveaux domaines sans rencontrer un vaisseau qui s'y opposât. L'empereur d'Orient, Michel-le-Bègue, n'était occupé qu'à persécuter les catholiques. Il assistait froidement au démembrement de l'empire. Les Sarrasins fixèrent le siége de leur

domination dans les mers de l'Archipel, en Crète, où ils bâtirent la ville de Candie, qui donna depuis son nom à toute l'île. D'un autre côté, les Musulmans d'Afrique, appelés par la trahison d'un lâche officier des troupes impériales, envahirent la Sicile. De même qu'au temps de l'invasion d'Espagne, ce fut la plus honteuse passion qui attira ce désastre. Euphémius, général de l'empire, qui commandait en Sicile, avait, par un audacieux sacrilége, enlevé une religieuse de son couvent pour l'épouser. Michel-le-Bègue avait à se reprocher le même scandale, car il avait, lui aussi, épousé malgré elle une vierge consacrée au Seigneur, Euphrosine, petite-fille de l'impératrice Irène. Par une contradiction, dont l'histoire fournit du reste assez d'exemples, Michel voulut punir, dans son lieutenant, un crime qu'il avait commis lui-même. Euphémius ne lui en laissa pas le temps. Il appela à son aide l'émir d'Afrique, qui s'empara de toute la Sicile (827). Lorsqu'on apprit à Constantinople la perte de cette île, Michel II dit à Irénée, l'un de ses ministres : « Je vous félicite de » n'avoir plus le soin d'administrer une île si éloignée; vous » voilà délivré d'un lourd fardeau. — Seigneur, répondit Irénée, » il ne vous faut plus que deux ou trois soulagements pareils pour » être vous-même débarrassé de l'empire. » Mais, pourvu qu'il lui restât des bourreaux, Michel-le-Bègue se croyait assez puissant. Le saint moine Méthodius, qui devint plus tard patriarche de Constantinople, reçut par son ordre sept cents coups de fouet et fut jeté ensuite dans un cachot où il languit quinze ans. Saint Euthymius, évêque de Sardes, expira dans les tourments. Saint Théodore Studite mourut dans l'exil pour la cause de la foi qu'il avait si éloquemment et si courageusement défendue. Le patriarche saint Nicéphore ne lui survécut pas longtemps. L'intrus Théodote mourut lui-même en possession de son siége usurpé et fut remplacé par un Iconoclaste furieux, Antoine de Sylée, qui, pendant les onze années de son intrusion, persécuta constamment les catholiques.

19. Les Sarrasins étaient devenus, par la lâcheté des empereurs iconoclastes de Constantinople, une puissance formidable. Maîtres des plus riches provinces de l'Orient, de l'Egypte et de l'Afrique, tout-puissants sur la Méditerranée par leurs établisse-

ments dans l'Archipel; l'Espagne et la Sicile, ces deux portes de l'Occident, leur servaient de postes avancés contre la chrétienté tout entière. La seule nation assez puissante pour s'opposer à leur invasion eût été l'empire des Francs; mais Louis-le-Débonnaire s'était contenté de les repousser de ses frontières aux Pyrénées, et ne s'inquiétait plus d'ennemis qu'il ne rencontrait pas immédiatement sur son chemin. D'ailleurs Charlemagne en lui léguant ses états, ne lui avait pas laissé son génie, et ce malheureux prince allait avoir assez à faire de résister aux attaques de ses propres fils. La Papauté restait donc seule comme le rempart de la chrétienté, et on put voir alors combien était sage le plan providentiel qui lui avait ménagé un domaine temporel indépendant. Grégoire IV comprit sa mission. Il s'opposa, par tous les moyens en son pouvoir, aux incursions que les flottes mahométanes exécutaient sur les côtes d'Italie, en Calabre, en Toscane et jusqu'en Lombardie. Pour protéger l'embouchure du Tibre qui offrait un abord plus facile aux vaisseaux ennemis, il entreprit un travail immense. L'ancienne ville d'Ostie, entièrement ruinée, fut réédifiée de fond en comble, entourée de hautes murailles et de fossés profonds, défendue par une garnison et une flotte nombreuses et devint un poste inexpugnable. La reconnaissance publique lui donna le nom de son fondateur et l'appela *Grégoriopolis* (828).

20. Cependant une triste révolution se préparait dans l'empire franc. Le concile de Paris (829) avait donné à Louis-le-Débonnaire un sage avis, dont ce prince ne sut point profiter. « Le » plus grand obstacle au bon ordre, avait-il dit, est que, depuis » longtemps, les princes s'ingèrent dans les affaires ecclésiasti- » ques; tandis que les évêques, soit par ignorance, soit par » cupidité, s'occupent plus qu'ils ne devraient des affaires poli- » tiques. » Louis-le-Débonnaire avait eu (823) de l'impératrice Judith, sa seconde femme, un fils, Charles, depuis surnommé *le Chauve*. Il comprit alors la faute qu'il avait faite de partager prématurément ses états entre les enfants de son premier mariage. Il ne voulait pas laisser Charles sans apanage, et il ne pouvait lui en composer un qu'en le prenant sur celui des autres princes. Un édit impérial (829) donna à Charles-le-Chauve la

Rhétie, la Souabe et la Bourgogne Transjurane. C'était l'œuvre de Bernard, comte de Barcelone, premier ministre de Louis-le-Débonnaire. L'impératrice Judith, à force de caresses et d'habileté, arracha à Lothaire la promesse de respecter le nouveau partage, et de servir même de tuteur et de soutien au jeune prince. Mais l'ambition fut plus forte que l'amitié fraternelle. Une ligue puissante se forma entre Lothaire et les rois Pépin et Louis, ses frères, sous le prétexte d'arracher l'empereur leur père à la domination du comte Bernard, dont la hauteur et le faste avaient irrité les esprits, et que le bruit public accusait, faussement peut-être, d'une intrigue avec l'impératrice Judith. Les personnages les plus graves de ce temps entrèrent dans la ligue : Hilduin, abbé de Saint-Denis et archichapelain; Ebbon, archevêque de Reims; Jessé, évêque d'Amiens; Elie, évêque de Troyes; saint Agobard, archevêque de Lyon; saint Bernard, archevêque de Vienne; Paschase Ratbert, le docteur le plus célèbre de son temps; l'illustre et pieux Vala, abbé de Corbie, ancien ministre de Charlemagne, qui se fit un mérite d'étouffer les impressions de la chair et du sang en se déclarant contre le comte de Barcelone, son beau-frère. Leur exemple entraîna le torrent des grands seigneurs. Tous se rendirent à Compiègne avec les chefs de la conspiration (838). Louis-le-Débonnaire s'était hâté d'éloigner le comte Bernard dans le seul moment où il pouvait lui être utile. Mais ce sacrifice ne suffit point aux factieux. On l'obligea à faire prendre le voile à l'impératrice et à la renfermer dans le monastère de Sainte-Croix, à Poitiers, pour y faire pénitence des crimes qu'on lui imputait. On voulut lui faire abdiquer l'empire et le confiner lui-même dans un cloître. Lothaire avait engagé quelques religieux, qui avaient plus d'influence sur l'esprit du monarque, à lui faire prendre cette détermination. Ces pieux cénobites, plus fidèles sujets que ne prétendait Lothaire, offrirent leurs services à celui qu'ils regardaient comme leur souverain légitime. Le point capital était de désunir les trois princes rebelles. Le moine Gondebaud, esprit souple et insinuant, alla trouver les rois de Bavière et d'Aquitaine, intéressa leur conscience, leur piété filiale, leurs intérêts mêmes, et fit si bien qu'il les ramena dans le devoir. La diète,

qui devait prononcer la déchéance de Louis-le-Débonnaire, était sur le point de se réunir. Il était important qu'elle ne fût pas tenue dans la Gaule où dominait le parti de Lothaire. Gondebaud obtint, par son adresse, qu'on la convoquerait à Nimègue, afin que les Saxons et les Frisons, peuples qui avaient voué à Louis une éternelle reconnaissance pour la clémence avec laquelle il les avait traités, pussent être en majorité dans l'assemblée. « Toute la Germanie, dit le biographe contemporain, » accourait pour porter secours à son empereur. » Les factieux, alarmés de cette affluence, voulaient que Lothaire en vînt aux mains ou se retirât. Une nuit entière se passa en pourparlers dans la tente de ce prince. Informé de ses irrésolutions, Louis-le-Débonnaire manda son fils, qui n'osa lui désobéir. Aussitôt un grand tumulte s'éleva dans le camp, et la sédition allait éclater, lorsque le père et le fils se montrèrent ensemble, se tenant embrassés, à tous les regards. Cette apparence de réconciliation calma l'agitation populaire (830). Les principaux chefs de la conspiration furent arrêtés, jugés et condamnés à mort; mais le bon monarque ne demanda pour eux que la prison du cloître. Il oubliait qu'on pouvait en sortir. L'impératrice Judith fut rappelée de son couvent. Louis hésitait à la reprendre parce que, dans l'intervalle, elle avait prononcé ses vœux. Un concile réuni, l'année suivante (831), à Aix-la-Chapelle, la releva de cet empêchement canonique, et calma les scrupules du pieux empereur. Judith protesta, par serment, qu'elle était innocente des crimes dont on l'avait accusée, et fut rétablie dans ses droits d'épouse et de reine. Les princes rebelles obtinrent le pardon de leur père et furent renvoyés dans leurs royaumes. Le comte de Barcelone seul ne fut point réhabilité; il fut remplacé par Gondebaud, qui venait de rendre à son souverain des services si efficaces.

21. La paix ne dura pas longtemps. L'ambition des princes avait causé la première sédition; l'ambition de Bernard, le ministre disgrâcié, en causa une seconde. Il anima contre Louis-le-Débonnaire les trois princes ses fils. Un manifeste parut bientôt et fut répandu dans toute l'étendue de l'empire. On s'y plaignait de la tyrannie de Judith, qu'on accusait de travailler

sourdement à la ruine des trois premiers fils de l'empereur, pour agrandir les domaines du jeune Charles-le-Chauve. On terminait par un appel aux armes, pour servir *Dieu, le roi et la monarchie*. Tout ce qui pouvait faire vibrer le sentiment de l'honneur national fut mis en jeu; et, en peu de temps, Lothaire, Pépin et Louis, ces trois fils dénaturés, se trouvèrent à la tête d'une armée imposante (833). Pour sanctifier en quelque sorte leur entreprise aux yeux des peuples, les trois frères supplièrent le pape Grégoire IV de se rendre au camp, sous le prétexte d'interposer son autorité comme médiateur entre l'empereur, leur père, et eux. Le souverain Pontife, trompé par cette artificieuse négociation et par l'espoir de rendre la paix à la France, accepta ce rôle. Il parut au camp, formé à Rothfeld (1), dans une vaste plaine de l'Alsace, entre Bâle et Strasbourg. Cependant les princes, donnant un tout autre sens à la démarche du Pape, faisaient répandre le bruit, parmi les soldats et le peuple, que Grégoire IV avait sanctionné par son autorité apostolique leurs criminels desseins. Louis-le-Débonnaire mal informé se laissa tromper à ce sujet par la rumeur publique. Cependant il ne s'abandonna point lui-même. Avec une activité et une énergie dont on ne le croyait pas capable, il rassemble autour de lui une nombreuse armée qui vient camper à quelque distance de celle des princes ligués. Si en ce moment l'empereur, profitant de l'ardeur et des bonnes dispositions des troupes, eût engagé le combat, toutes les chances étaient en sa faveur. C'était l'avis de ses plus sages conseillers; les soldats eux-mêmes demandaient à marcher. Mais Louis-le-Débonnaire écoutait plus les inspirations de son cœur paternel que celles d'une habile politique. Avant d'en venir aux armes il voulut négocier. Les pourparlers se prolongèrent. Lothaire et les deux rois en profitèrent pour se ménager des intelligences dans le camp impérial. Cependant Grégoire IV demandait qu'on lui laissât exercer son rôle de conciliateur. Vêtu des ornements pontificaux et suivi d'un nombreux cortége d'évêques, il s'avança au milieu des deux armées. Louis-le-Débonnaire, dont nous avons expliqué l'injuste pré-

(1) *Rothfeld*; en tudesque, *champ rouge*.

vention, ne vint point à sa rencontre. Grégoire IV traversa les rangs, s'approcha de l'empereur et lui donna sa bénédiction, en l'assurant que toutes ses démarches avaient été inspirées par le désir le plus désintéressé de la paix. « Vous n'êtes pas reçu au » milieu de nous, dit Louis, avec les honneurs que nos pères » aimaient à rendre aux papes, vos prédécesseurs; mais aussi » votre conduite est bien différente de la leur! — Comme nos » prédécesseurs, répondit Grégoire IV, nous n'avons qu'un seul » but, celui de maintenir la paix dans le royaume de Jésus-» Christ. » Il expliqua ensuite à l'empereur le véritable motif de sa démarche; et une négociation, qui pouvait avoir les suites les plus heureuses, s'entama entre le Pontife et le souverain. Mais Lothaire et les deux rois ne voulaient point d'un pareil dénouement. Leurs intrigues avaient débauché les soldats de leur père, et, dans une nuit, tous désertèrent et passèrent du côté des rebelles. Au matin Louis-le-Débonnaire ne se vit plus entouré que d'une poignée de serviteurs fidèles. « Allez, leur » dit-il les larmes aux yeux, allez aussi vous rendre à mes en-» fants; je ne veux pas que votre dévouement soit cause de votre » perte. » Lui-même, père infortuné, il se rendit au camp de ses fils et leur demanda seulement grâce de la vie pour sa femme et Charles-le-Chauve, son fils. C'était son affection pour ces objets bien légitimes de sa tendresse qui le réduisait à ce triste état d'abaissement. Lothaire, Pépin et Louis étaient vainqueurs sans combat; mais une victoire remportée sur le meilleur des pères n'est-elle pas une honte ineffaçable? Les princes ne le comprirent pas. Louis-le-Débonnaire fut enfermé dans le monastère de Saint-Médard de Soissons; Charles-le-Chauve, séparé de sa mère, pauvre enfant de dix ans, dont l'âge aurait inspiré de l'intérêt et de la pitié à tout autre qu'à des frères, fut détenu au monastère de Prum, dans les Ardennes; Judith fut menée à Tortone, en Lombardie. Le peuple, témoin de ces scènes désolantes, nomma la plaine de Rothfeld le *Camp du mensonge* (*Lügenfeld*) (833). La charte de 817 fut rétablie. L'abbé Vala, auquel on voulut la faire approuver, et qu'on avait pour cela tiré malgré lui de sa retraite de Corbie, dit en gémissant : « Hélas! on a songé à tout, excepté aux intérêts de la justice. »

Le pape Grégoire IV, dont on avait indignement trompé la bonne foi, reprit, le désespoir dans l'âme, le chemin de l'Italie.

22. Les infortunes de Louis n'étaient pas encore finies. Au mois d'octobre 833, une assemblée générale d'évêques et de seigneurs fut convoquée à Compiègne. L'archevêque de Reims, Ebbon, en fut le président. Louis-le-Débonnaire y comparut. Prosterné à terre sur un cilice, il lut à haute voix une confession où il se reconnaissait coupable d'homicide sur la personne de Bernard, son neveu, roi d'Italie; de sacrilége, pour avoir violé l'acte de partage solennellement juré en 817; de tyrannie, pour avoir exilé et mis à mort des sujets fidèles et pour avoir ruiné l'Etat par sa politique capricieuse et inconstante. Son seul crime était son incorrigible bonté. Le malheureux prince avoua ses prétendus forfaits en versant un torrent de larmes. Il remit ensuite sa confession, signée de sa main, aux évêques présents, déposa sur l'autel son casque, sa cuirasse et sa ceinture militaire, et se revêtit d'un cilice. Les évêques, pendant qu'il était étendu à terre comme un pénitent, lui imposèrent les mains et récitèrent les oraisons en usage dans ces sortes de cérémonies. Lothaire, Louis et Pépin prétendaient que la pénitence publique emportait, selon les canons, inhabileté à porter jamais les armes et à prendre part aux affaires de l'Etat : ce qui était faux même pour les particuliers, à qui l'exercice des charges n'était interdit que pendant le cours de leur pénitence, et ce qui d'ailleurs était inadmissible en tout cas pour les souverains. Ils assistèrent donc le cœur joyeux à cette odieuse cérémonie, comme à la dégradation d'un père dont la souveraineté leur était intolérable. Mais la multitude avait une attitude toute différente. L'humiliation d'un souverain dont la bonté était populaire, révolta tous les cœurs. La réaction ne se fit pas attendre : Lothaire la provoqua lui-même par la hauteur et la fierté qu'il affectait vis-à-vis de ses frères. Les traîtres ne demeurent pas longtemps unis. Pépin et Louis se liguèrent ensemble contre Lothaire. A la nouvelle de leur armement, Lothaire quitte précipitamment Aix-la-Chapelle, traînant à sa suite son malheureux père, dont l'habit de pénitent et les cruelles infortunes recevaient de toutes parts des témoignages de sympathique pitié. A Paris, la compassion publique éclata en

manifestations directement hostiles. Lothaire, effrayé, laissa son auguste captif à Saint-Denis et s'enfuit dans son royaume d'Italie. Tous les seigneurs, tous les évêques, tous les soldats délivrés de sa tyrannie, accoururent à Saint-Denis, se jetèrent aux pieds de l'empereur, et le supplièrent de reprendre les insignes de sa dignité. Louis et Pépin eux-mêmes vinrent humblement implorer leur grâce. Lothaire seul continuait la guerre civile; mais enfin, abandonné lui-même comme l'avait été son père, il se vit réduit à demander pardon à un souverain qu'il avait tant offensé. Louis-le-Débonnaire oublia tout, rendit à Lothaire son royaume d'Italie, à Pépin et à Louis leurs domaines, et voulut, avant de reprendre les vêtements impériaux, être relevé de sa pénitence canonique par un concile. Quarante-sept prélats se réunirent à Thionville (835); ils annulèrent tout ce qui avait été fait à Compiègne l'année précédente. Ebbon remit au concile un acte de démission conçu en ces termes : « Moi, Ebbon, évêque indigne, » pénétré de la grandeur de mes fautes et voulant sauver mon » âme par une salutaire pénitence, je renonce aux saintes fonc- » tions de l'épiscopat que j'ai profanées; et, afin que l'on puisse » ordonner à ma place un pasteur qui gouverne mieux l'Eglise, » j'ai souscrit cet acte de ma main. » La démission fut soumise à la ratification du Pape, qui l'accepta. Louis-le-Débonnaire fut solennellement relevé de la pénitence qu'on lui avait imposée. Il reprit alors les ornements impériaux et n'en fit usage que pour étendre sa clémence sur tous les sujets qui l'avaient trahi. Agobard de Lyon, Jonas d'Orléans et les autres évêques retournèrent dans leurs diocèses. La difficulté des conjonctures aurait pu leur servir d'excuse, s'ils avaient eu besoin de se justifier; mais l'empereur se contenta de la promesse de rester désormais fidèles à son autorité, sans revenir sur un passé qu'il voulait ensevelir dans l'oubli. Ebbon lui-même eut la permission de se retirer dans le monastère qu'il voulut choisir; et depuis, avec l'agrément impérial, il en fut tiré pour être élevé sur le siége épiscopal d'Hildesheim. Afin de consacrer par une fête solennelle l'anniversaire de sa restauration, Louis-le-Débonnaire, à la sollicitation d'ailleurs du pape Grégoire IV et du consentement de tous les évêques, ordonna que la fête de tous les saints serait célébrée

dans les églises des Gaules et de la Germanie le 1er novembre, comme on l'observait déjà à Rome depuis deux cents ans, suivant l'institution de Boniface IV. Une des hymnes de ce jour, où l'on dit : *Délivrez les frontières du peuple chrétien de l'invasion des nations infidèles*,

> Auferte gentem perfidam
> Credentium de finibus

se rapporte aux incursions des Normands, qui désolaient les Gaules. Dans le cours de cette année (835), ils étaient entrés dans l'île de Noirmoutiers et en avaient pillé le monastère.

23. Les mesures réparatrices qui rendaient enfin la paix à la France, furent confirmées dans un concile tenu à Aix-la-Chapelle (836). On y traita la matière de la distinction des deux puissances ecclésiastique et civile. Les évêques avouèrent qu'ils s'étaient laissés emporter trop loin par le torrent de l'opinion, dans les différends entre l'empereur et les princes, ses fils. « C'est pourquoi, dirent-ils à Louis-le-Débonnaire, nous estimons que l'unique moyen de conserver la paix est que, laissant jouir les évêques de la puissance spirituelle que Jésus-Christ leur a donnée, vous usiez de toute celle que vous avez comme père et comme empereur. » On y ordonna ensuite la restitution des biens ecclésiastiques usurpés par Pépin, roi d'Aquitaine, et par les seigneurs de son royaume. L'empereur joignit ses ordres à la prière des évêques, et les biens furent restitués. Le pieux monarque jouit enfin de quelque repos. Il ne paraissait pas encore devoir être de longue durée. La clémence qui provient de la faiblesse encourage le désordre au lieu de le réparer. Louis, roi de Bavière, son fils, mécontent d'une nouvelle augmentation d'apanage en faveur de Charles-le-Chauve, prit une troisième fois les armes contre son père. L'empereur quitta Poitiers pour aller combattre le rebelle, mais arrivé près de Mayence, la mort vint mettre un terme à son règne et à ses infortunes. Il mourut assisté par Drogon, son frère, évêque de Metz et archichapelain du palais. Ses dernières paroles furent des paroles de pardon pour le fils ingrat dont la révolte le conduisait peut-être au tombeau (20 juin 840). Prince dont le seul

défaut fut la bonté, et qui dut tous ses malheurs à son titre de roi!

24. Une succession si disputée du vivant même du titulaire, ne pouvait être qu'un héritage de discordes. Pépin d'Aquitaine venait de mourir. Louis de Bavière, nommé aussi Louis-le-Germanique, et Charles-le-Chauve ne voulurent pas reconnaître à Lothaire, sous le titre d'empereur, une suzeraineté réelle sur eux. La querelle se vida par les armes. Grégoire IV avait fait d'inutiles efforts pour rétablir la concorde. Il leur envoya trois légats, qui offrirent sans succès la médiation du Saint-Siége. La bataille s'engagea dans la plaine de Fontenay (842). Les chroniques contemporaines s'accordent à dire que « jamais il n'y eut » parmi les Francs de combat plus désastreux. » Elles portent à quarante mille hommes les pertes de Lothaire, qui s'enfuit vaincu à Aix-la-Chapelle. Il put se rappeler alors ses honteux triomphes sur l'empereur, son père. L'empire de Charlemagne s'abîma dans le sang à la bataille de Fontenay. Son unité était pour jamais détruite. Nulle main de héros ne fut assez puissante pour le reconstituer. Ce fut le rêve constant du plus grand homme des temps modernes, qui avait cru ressusciter en sa personne Charlemagne, moins l'esprit de religion et de justice; mais, élevé par une tempête, il alla mourir sur un rocher battu par les orages. Pépin, Louis et Charles se partagèrent les états que leur donnait la victoire et se prêtèrent mutuellement, chacun dans la langue des sujets de son frere, un serment d'inviolable alliance. Voici en quels termes Louis-le-Germanique jura amitié à Charles-le-Chauve, désigné pour le trône de France; c'est le premier monument de notre langue : *Pro Deo amur, et pro christian poblo, et nostro commun salvamento, dist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvareio cist meon fradre Carlo, et in adjudha, et in caduna cosa, si cum om per dreit son fradre salvar dist, in o quid in mi altre si fazet. Et ad Ludher nul plaid numquam prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Carlo in damno sit* (1). Lothaire avait été naturellement

(1) « Pour l'amour de Dieu, et pour le peuple chrétien, et notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu me donnera de savoir et de pouvoir

oublié dans ce premier partage; l'année suivante (843), il se réconcilia avec ses frères et la division définitive fut ainsi réglée : toute la partie de la Gaule située au couchant de la Meuse, de la Saône et du Rhône, avec la partie de l'Espagne comprise entre les Pyrénées et l'Ebre, furent abandonnées à Charles-le-Chauve : ce fut là le nouveau royaume de France. La Germanie tout entière, jusqu'au Rhin, fut donnée en partage à Louis-le-Germanique. Lothaire, avec le titre d'empereur, joignit à l'Italie toute la partie orientale de la France, depuis la mer de Provence jusqu'aux bouches du Rhin et de l'Escaut. Cette zône, longue et étroite, qui coupait toute communication entre Louis et Charles, fut nommée le royaume de Lothaire, *Lotharii regnum*, *Lotharingia;* c'est l'origine du nom et de la province de Lorraine.

25. Pendant cette période de discordes civiles en Occident, dont nous n'avons pas voulu interrompre le récit, l'empire d'Orient avait changé de maître : Michel-le-Bègue était mort en 829. Théophile, son fils, que ses continuelles défaites dans la guerre contre les Sarrasins firent surnommer l'*Infortuné*, lui succéda. Il fut le dernier et le plus violent persécuteur des orthodoxes. De concert avec le patriarche Jean Lécanomante (1), sa créature, qu'il fit monter sur le siége de Constantinople à la mort d'Antoine de Sylée, il entreprit de faire triompher, à force de cruautés, l'hérésie des Iconoclastes. Il ne défendit pas seulement d'honorer les saintes images, il punit de mort le crime d'en fabriquer. On remplit les prisons de peintres, de statuaires, de prêtres et d'évêques catholiques, et surtout de pieux solitaires que le tyran ne pouvait souffrir. Les chevalets, les verges de fer, tous les instruments de supplice reparurent; le sang des chrétiens coula de nouveau par torrents. Un peintre de Constantinople, nommé Lazare, coupable seulement d'avoir retracé sur la toile

je soutiendrai mon frère Charles ici présent, par aide et en toute chose, comme il est juste qu'on soutienne son frère, tant qu'il fera la même chose pour moi. Et jamais, avec Lothaire, je ne ferai aucun accord qui, de ma volonté, soit au détriment de mon frère. »

(1) *Lécanomante*, de λεκάνη (bassin), et μάντις (devin), parce que cet imposteur prétendait rendre des oracles au moyen d'un bassin d'airain qui rendait des sons mystérieux.

une scène religieuse, eut les mains brulées par les ordres de Théophile. L'empereur fit graver avec un fer rouge sur le front de deux moines catholiques, Théodore et Théophane, leur condamnation comme *coupables du crime d'idolâtrie*. Théophile voulut assister à leur supplice pour jouir de leurs tortures. « Seigneur, lui dit Théophane, ces caractères que vous imprimez » sur mon front seront ineffaçables; vous les lirez un jour devant » le tribunal du souverain Juge. » Les deux religieux expirèrent dans les tourments. Le saint moine Méthodius, emprisonné ou plutôt enterré tout vivant dans un tombeau, dès le règne de Michel-le-Bègue, en était sorti depuis peu, plus semblable à un squelette qu'à un homme. Il consacrait son érudition et son éloquence à prémunir les fidèles contre l'erreur. Le bruit en parvint bientôt à Théophile, qui le fit venir, et lui dit : « Après les » châtiments que vous ont déjà valus tant de vaines disputes, ne » cesserez-vous jamais d'exciter la division et le trouble, pour » un sujet aussi futile que celui des images? — Si elles sont méprisables ces images sacrées, répondit Méthodius, pourquoi » voulez-vous qu'on honore publiquement, et qu'on multiplie » tous les jours les vôtres, tandis qu'on abat partout celles de » Jésus-Christ (1)? » L'empereur le fit dépouiller jusqu'à la ceinture, et déchirer sous ses yeux de mille coups de fouet. Demi-mort et tout épuisé de sang, on le descendit par un trou dans un souterrain du palais, d'où quelques personnes compatissantes le tirèrent pendant la nuit et firent panser ses plaies. Cependant, à côté du persécuteur, s'élevait un nom cher au catholicisme et sur lequel se fondaient les espérances de l'Eglise pour un meilleur avenir. L'impératrice Théodora, à qui sa rare beauté avait valu les honneurs du trône, vénérait les saintes images. Sa mère, Théoctiste, l'entretenait dans ses bons senti-

(1) Par une contradiction flagrante avec son système, Théophile l'Iconoclaste employait, à payer des sculpteurs et des statuaires profanes, des trésors qu'il eût mieux fait de consacrer à la défense de l'empire. Un luxe effréné régna à Constantinople sous son gouvernement. Les historiens contemporains ont parlé d'un arbre, à rameaux d'or, placé dans la salle du trône. Une infinité de petits oiseaux d'or, cachés dans son feuillage, faisaient entendre d'harmonieux concerts. Des deux côtés du palais impérial apparaissaient deux lions d'or massif, dont les rugissements imitaient ceux des lions véritables.

ments. Les princesses, ses petites filles, venaient fréquemment la voir. Un jour, Théophile leur demanda quel accueil leur faisait leur grand'mère, et ce qui se passait dans leurs entrevues où elles paraissaient prendre plaisir. La plus jeune, Pulchérie, montra à l'empereur, avec la naïveté d'une enfant, quelques statues et images religieuses que Théoctiste leur avait données, et ajouta : « Elle en a de plus belles encore qu'elle nous fait baiser respec- » tueusement. » L'empereur iconoclaste dissimula sa colère. Il n'osait éclater contre sa belle-mère, femme d'un génie supérieur, d'une piété courageuse, à laquelle sa haute capacité et les grâces de l'impératrice, sa fille, avaient conquis tous les cœurs. Enfin Théophile mourut (842). Son dernier acte fut une barbarie. Sentant sa fin approcher et se tordant sur un lit de douleur, il demanda qu'on lui apportât la tête de Théophobe à l'instant même. Théophobe était l'époux de sa sœur. Prince accompli, il avait refusé la couronne que l'armée lui offrait, et l'empereur, pour récompenser cette noble fidélité, l'avait jeté dans un cachot. Des assassins présentèrent au moribond la tête de Théophobe sur un plat d'argent. La saisissant par les cheveux, toute dégouttante de sang, il dit avec une joie féroce : « Bientôt je ne serai plus » Théophile; mais toi, tu n'es plus Théophobe. » Et il expira. L'impératrice Théodora fut déclarée régente, pour son fils Michel III Porphyrogénète, encore enfant. Son premier soin fut de rétablir le culte des saintes images. Lécanomante fut chassé du siége patriarcal qu'il profanait par son hérésie et son inconduite notoire. Un concile s'assembla à Sainte-Sophie. On y prononça l'anathème contre les ennemis des saintes images. Lécanomante fut solennellement déposé, et l'on mit à sa place le saint confesseur Méthodius, qui avait tant souffert pour la foi sous les deux derniers règnes (842). L'hérésie des Iconoclastes était éteinte. Elle avait duré environ cent vingt ans. Le premier dimanche de carême, Méthodius, le nouveau patriarche, passa la nuit en prières avec l'impératrice et tout le peuple, dans l'église de Notre-Dame des Blaquernes, d'où, le matin, ils se rendirent en procession à Sainte-Sophie : la messe y fut célébrée et les saintes images solennellement rétablies. On institua en Orient, pour cet anniversaire, une fête qui s'appela la *Fête de l'orthodoxie*.

26. Ces consolantes nouvelles remplirent de joie le cœur de Grégoire IV, et firent diversion aux chagrins que lui causait le triste état de l'Occident. Au nord et au midi de l'Europe, deux ennemis également redoutables faisaient l'effroi de la chrétienté. Les Normands continuaient leurs ravages; ils avaient rendu leur nom si terrible, que l'on invoquait publiquement le secours de Dieu contre leur fureur (1). Ils parcouraient les mers avec une célérité prodigieuse, sur de petits bâtiments à voiles et à rames, remontaient l'embouchure des fleuves, insultaient, en quelques jours, vingt places différentes, se montraient partout à la fois, semant en mille endroits divers le carnage et l'incendie, la ruine des villes, la profanation des temples, des crimes et des atrocités dont on n'avait pas d'idée avant eux. La Neustrie maritime, dont ils connurent trop tôt la fertilité et les richesses, fut l'une des premières contrées qu'ils désolèrent. Ils y entrèrent par la Seine, pillèrent la ville de Rouen et brûlèrent le monastère de Saint-Ouen, remontèrent jusqu'à celui de Jumiéges, qui devint aussi la proie des flammes, dépouillèrent et brûlèrent tous les villages sur les bords de la Seine (841). Dans une autre irruption (843), ils descendirent auprès de Nantes, qu'ils prirent par escalade. L'évêque saint Guihard se retira dans l'église avec tout son clergé, une grande multitude de peuple et les moines de l'île d'Aindre, qui y avaient apporté leur trésor, comme dans un asile assuré. Les Barbares ayant rompu les portes et les fenêtres, firent main basse sur la multitude qu'ils massacrèrent; pillèrent l'église, y mirent le feu, et emmenèrent les habitants qui avaient échappé au carnage pour les vendre comme esclaves. En même temps que les sauvages du Nord attaquaient la France du côté de l'Océan, les Sarrasins y pénétrèrent au midi par le Rhône, abordèrent à Arles, et chargèrent impunément leurs vaisseaux d'un immense butin. En Italie, pendant que Lothaire en était éloigné pour faire la guerre à ses frères, ils firent plusieurs descentes et peu s'en fallut qu'ils ne prissent Rome elle-même. Ils pillèrent l'église de Saint-Pierre qui n'était pas encore renfermée dans

(1) On chantait, dans les litanies, cette invocation qu'on retrouve dans les rituels manuscrits du moyen âge : *A furore Normannorum, libera nos, Domine.* (De la fureur des Normands, délivrez-nous, Seigneur.)

l'enceinte de la ville (842). Le riche trésor du Mont-Cassin tomba entre leurs mains (1). Grégoire IV, pour prévenir le retour de semblables désastres, commença à fortifier Rome et à l'entourer de solides remparts; la mort l'empêcha de terminer cette utile entreprise (11 janvier 844). Il avait régné seize ans et avait fait admirer sa rare prudence au milieu des circonstances difficiles de son administration.

27. Sous son pontificat, parurent deux ouvrages célèbres à des titres divers : les *Fausses Décrétales*, et le *Traité du corps et du sang du Seigneur*. Les *Fausses Décrétales*, publiées sous le nom d'Isidore Mercator, reproduisent dans la première partie, la collection espagnole à laquelle saint Isidore de Séville avait mis la dernière main deux siècles auparavant. La seconde partie renferme une cinquantaine de lettres supposées, qu'on attribue aux Papes des trois premiers siècles, tandis qu'elles sont composées de lambeaux empruntés aux décrétales des Papes des quatre siècles suivants. De plus l'auteur pseudonyme y a interpolé quelques lettres authentiques, en y insérant des passages qui ne le sont pas. Cette collection, dont jusqu'à ce jour on ne connaît pas le véritable auteur, n'a jamais été approuvée par l'Eglise. — En 831, Paschase Ratbert, le savant abbé de la Nouvelle-Corbie, publia son fameux *Traité du corps et du sang du Seigneur*. Il y expose la doctrine de l'Eglise sur l'Eucharistie, telle que les moines de son abbaye, chargés de l'instruction des néophytes, devaient la leur exposer. Il s'appuie sur le témoignage des Pères : saint Cyprien, saint Ambroise, saint Hilaire, saint Augustin, saint Chrysostôme, saint Jérôme, saint Grégoire, saint Basile, saint Isidore et le vénérable Bède. Rien de plus formel ni de plus précis que ce qu'il y dit de la présence réelle du Sauveur dans le sacrement de nos autels et du miracle de la

(1) Les Sarrasins ne pillèrent pas directement ce monastère. Ses richesses leur furent livrées par Siconulfe, duc de Bénévent, qui voulait acheter leur secours contre Radalgise, son compétiteur. 130 livres d'or, 865 livres d'argent, tant en croix qu'en couronnes, calices ou autres vases, 32,000 sous d'or monnayés, une couronne d'or enrichie d'émeraudes, estimée seule 5,000 sous d'or, dons précieux de la piété des princes de toute l'Europe, furent tirés de ce trésor et devinrent la proie des Sarrasins.

Transsubstantiation. Les protestants ne pouvant éluder la précision de ce monument de la foi catholique, ont prétendu que Paschase Ratbert, un *moine ignorant du neuvième siècle*, avait *inventé* le dogme de la Transsubstantiation. Mais outre que si le *Traité du corps et du sang du Seigneur* avait offert au monde une doctrine nouvelle, mille voix se fussent élevées pour le condamner, Paschase Ratbert n'est pas le seul qui à la même époque ait écrit dans le même sens sur ce sujet. Haymon, évêque d'Alberstadt, qui composait alors un ouvrage sous le même titre, professe exactement la même doctrine. Amalaire, dans son *Traité de l'Office de la Messe*, Florus, dans son livre du *Sacrifice de la Messe;* Raban Maur, dans un ouvrage sur le même sujet, enseignent également le dogme catholique. La prétention des protestants accuse donc ou une grossière ignorance ou une insigne mauvaise foi.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SERGIUS II. (27 janvier 844-27 janvier 847.)

1. Antipape Jean. Election de Sergius II. — 2. Nombreux conciles dans les églises des Gaules. — 3. Convulsionnaires de Dijon. — 4. Etat de l'Eglise en Orient. — 5. Hincmar, archevêque de Reims. Raban Maur, archevêque de Mayence. — 6. Mort de Sergius II.

§ 2. PONTIFICAT DE SAINT LÉON IV. (12 avril 847-17 juillet 855.)

7. Léon IV sauve Rome et l'Italie d'une invasion des Sarrasins. — 8. Cité Léonine. — 9. Gothescalc. — 10. Noménoé fonde le royaume indépendant de Bretagne. — 11. Persécution des chrétiens en Espagne. — 12. Incursions des Normands. — 13. Mort de saint Léon IV.

§ 3. PONTIFICAT DE SAINT BENOÎT III. (1er septembre 855-10 mars 858.)

14. Antipape Anastase. Election de Benoît III. — 15. Fable de la papesse Jeanne. — 16. Partage des fils de l'empereur Lothaire. — 17. Michel l'Ivrogne, empereur d'Orient. — 18. Photius. — 19. Mort de Benoît III.

§ 1. Pontificat de Sergius II. (27 janvier 844-27 janvier 847.)

1. Sergius II fut élevé sur le Siége de saint Pierre, le 27 janvier 844, et couronné sans qu'on ait attendu l'arrivée des députés de l'empereur Lothaire. Un motif particulier avait commandé cette précipitation. Le diacre Jean avait rassemblé une troupe séditieuse pour l'opposer à Sergius et se faire élire Pape par violence. Déjà il avait enfoncé à main armée les portes du palais de Latran et faisait appréhender, avec le schisme, les derniers excès. La noblesse romaine s'empressa de porter secours au légitime Pontife. Elle dissipa les séditieux et mit dans une étroite prison le diacre schismatique qui ne dut la vie qu'à la clémence et aux instantes sollicitations de Sergius II. L'empereur Lothaire, auquel ces renseignements n'avaient pas encore eu le temps de parvenir, se montra d'abord irrité de ce qu'on n'avait pas attendu ses envoyés pour la consécration du nouveau Pape. Il fit partir pour Rome, Louis, son fils aîné, avec le titre de roi d'Italie et

lui donna une nombreuse escorte de seigneurs et de prélats, ayant à leur tête Drogon, son oncle, évêque de Metz et archichapelain de l'empire. Sergius II accueillit cette noble ambassade avec les plus grands honneurs. Il attendit le jeune roi avec tout le clergé romain, au haut des degrés de l'église de Saint-Pierre, dont il fit cependant fermer les portes. Quand Louis fut arrivé, le Pontife lui dit : « Si vous venez ici pour le bien de l'Etat et de » l'Eglise, je vous ferai ouvrir les portes; sinon je ne le permet- » trai pas. » Le roi protesta qu'il n'avait que des pensées de bienveillance et de paix; les portes s'ouvrirent, ils entrèrent ensemble et se prosternèrent devant la Confession de Saint-Pierre. Un concile se réunit à Rome sous la présidence de Drogon : l'élection de Sergius II y fut reconnue légitime. Louis fut ensuite sacré par le Pape, en qualité de roi d'Italie ou des Lombards. On lui mit la couronne de fer sur la tête et le souverain Pontife le ceignit lui-même de l'épée royale. Le jeune prince aurait voulu que les Romains lui prêtassent le serment de fidélité, selon la formule dressée par Eugène II; mais Sergius II lui fit observer que ce serment n'était exigible qu'au nom de l'empereur, dont le haut protectorat était seul reconnu par le Saint-Siége : et telle fut en effet la forme dans laquelle les Romains le renouvelèrent à Lothaire, entre les mains du nouveau roi d'Italie, dans l'église de Saint-Pierre (844). Le Pape conféra ensuite à Drogon le titre de vicaire apostolique dans la Germanie et les Gaules; et les ambassadeurs revinrent trouver l'empereur, leur maître, qui approuva tout ce qui s'était passé dans leur mission.

2. Les trois frères, Lothaire, Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve, maintenaient entre eux la concorde et la paix. Les églises des Gaules en profitèrent pour se retremper dans le véritable esprit de la discipline, par de nombreux conciles. Verneuil, Beauvais, Meaux, Paris, Soissons, Quercy-sur-Oise, Thionville, Mayence, furent tour à tour le lieu choisi pour ces réunions. On a dit que les lois ne sont jamais plus multipliées que quand leur exécution est plus mal soutenue. D'après ce principe, l'état des Eglises de France et de Germanie offrait alors des abus déplorables; car les statuts et les règlements sur les mêmes objets se reproduisent invariablement chaque année dans ces di-

vers conciles. On insiste surtout sur la nécessité de soumettre les monastères à une visite épiscopale, pour que la discipline canonique y soit maintenue. On blâme sévèrement et on punit de châtiments rigoureux l'aveugle piété de certaines religieuses, qui se coupaient les cheveux et prenaient des habillements d'un autre sexe, pour être admises à l'aide de ce déguisement dans les communautés de moines les plus renommées pour leur austérité. On revient sur l'interdiction si souvent portée, qui défend aux clercs de paraître en armes dans les expéditions militaires. On cherche à faire comprendre aux princes qu'ils ne doivent pas exiger des évêques en personne, le service de la guerre, et qu'il leur suffit d'enrôler sous les drapeaux les vassaux des domaines ecclésiastiques. Ces prescriptions nous paraissent aujourd'hui sans objet dans l'état actuel de notre civilisation. Les tendances, les abus, les mœurs varient avec les siècles. Si l'esprit public s'est amélioré sur certains points, c'est aux efforts constants de l'Eglise que nous en sommes redevables. S'il reste encore de nos jours même des abus à réprimer, des préjugés à combattre, des tendances funestes à redresser, ce sera encore l'Eglise qui acceptera cette mission. Elle est toujours sur la brèche et toujours armée pour soutenir, à chaque époque, les glorieuses luttes de la foi. L'école historique moderne du XVIII[e] siècle a voulu accuser les évêques francs d'avoir usurpé, sous la dynastie carlovingienne, des droits temporels qu'ils n'avaient nullement. Par la position que les évêques des Francs occupaient dans l'Eglise et dans l'Etat, il leur fut impossible de ne point prendre part aux événements politiques. L'effet général de leur intervention a été de modérer les hommes et les choses, de rendre les révolutions et les guerres moins sanglantes. Les évêques des premiers siècles n'avaient à conduire que le peuple d'une ville ou d'un diocèse souvent très borné. Les évêques francs, outre leurs diocèses propres, avaient à conduire, à former, à *élever* une nation tout entière, rois et peuples, guerriers et magistrats. C'était la même tâche, mais sur des dimensions plus grandes. Elle se compliquait de toutes les difficultés suscitées par un esprit encore empreint de barbarie. C'est là ce qu'il ne faut point oublier, si l'on veut ne pas être injuste.

3. Vers cette époque (844), on signala dans le diocèse de Langres un abus d'un genre nouveau et qui parut étonnant même dans ces temps de grossièreté et d'ignorance. Quelques moines vagabonds apportèrent de Rome, à ce qu'ils dirent, des reliques d'un saint dont le nom avait échappé à leur mémoire et les déposèrent, sans autorisation épiscopale, dans l'église de Saint-Bénigne, de Dijon. Cette ville relevait alors de la juridiction du diocèse de Langres. Théobald, évêque de cette dernière ville, ne voulut point recevoir ces reliques prétendues sur une allégation si vague et si suspecte. On les exposa malgré lui à la vénération des peuples, et la crédulité superstitieuse attira bientôt autour d'elles un concours prodigieux. Ce qu'il y eut de plus singulier dans ce fait, c'est qu'il se produisit à Saint-Bénigne des convulsions exactement pareilles à celles que, sept siècles plus tard, les Jansénistes eurent la prétention d'accréditer sur le tombeau du diacre Pâris. Le bruit de ces scènes étranges attira bientôt un grand nombre de spectateurs et d'acteurs. On vit jusqu'à quatre cents de ces fanatiques se livrer à la fois à leurs sacriléges extravagances. Théobald prit conseil d'Amolon, archevêque de Lyon, son métropolitain. La réponse de l'archevêque fut ce qu'elle devait être de la part d'un prélat sage et éclairé. « Armez-vous, dit-il à Théobald, du zèle et de la sévérité épis» copale pour bannir du sanctuaire ces innovations scandaleuses. » Ordonnez que chacun porte ses vœux et ses offrandes à l'église » où il a été baptisé, où il reçoit les autres sacrements, participe » aux saints mystères, et doit être enterré. Quand on cessera de » prodiguer à des imposteurs les aumônes destinées aux mem» bres souffrants de Jésus-Christ, les impostures, devenues in» fructueuses, cesseront bientôt et d'elles-mêmes. Si quelque » fanatique plus obstiné persistait encore dans ces ridicules pra» tiques, il faudrait le contraindre à confesser publiquement sa » supercherie. » Théobald suivit ces conseils dont l'effet fut immédiat. Il ne paraît pas que cette espèce de secte ait eu d'autres suites.

4. En Orient, les mesures que prit l'impératrice Théodora pour convertir les Manichéens ou Pauliciens qui désolaient les Eglises de l'empire, ne furent point couronnées d'un aussi heu-

reux succès. Les voies de la douceur et de la conciliation échouèrent sur ces sectaires. Retirés dans la ville d'Argaous, en Arménie, et soutenus par les Sarrasins, ils faisaient de fréquentes incursions sur le territoire de l'empire. Théodora envoya contre eux des forces considérables. On en fit périr un grand nombre. Leur doctrine de communauté des biens et d'égalité dans les conditions, avait quelque affinité avec les systèmes divers qui se sont reproduits de nos jours sous le nom de socialisme. Les vagabonds, les mécontents se jetaient avec ardeur dans un parti dont le radicalisme exagéré ébranlait tous les principes, tous les gouvernements, toutes les formes de société. Leur réunion devint bientôt la terreur de l'Orient. Ils se virent en état de bâtir deux nouvelles cités, Amare et Tibrique, et ne mirent plus de bornes à leurs fureurs. On réussit mieux à réconcilier avec l'Eglise les restes du parti iconoclaste. Saint Méthodius, patriarche de Constantinople, usait avec eux de la plus miséricordieuse indulgence. Il conservait dans leurs fonctions les évêques de ce parti qui consentaient à abjurer l'erreur. Cette conduite était conforme au véritable esprit de l'Evangile. Cependant elle mécontenta quelques évêques, dont le zèle *n'était pas selon la science.* « Il s'en rapporte, disaient-ils, à la déclaration des sujets qu'il ordonne, et paraît avoir obligation à ceux qui se laissent ordonner ! » Le mécontentement fut poussé si loin qu'on vit l'Eglise de Constantinople sur le point d'être divisée par un schisme. Les coups d'autorité de la cour, l'exil de quelques prélats plus turbulents, ne firent qu'augmenter la mésintelligence. Le mal eût été porté jusqu'aux dernières extrémités si le saint solitaire Joannice n'eût travaillé de tout son pouvoir à la réunion des esprits. Son éminente sainteté, universellement reconnue, lui donnait tout l'ascendant nécessaire pour cette médiation délicate. Après vingt années de solitude sur le mont Olympe, en Bithynie, il se rendit à Constantinople, comme saint Antoine était venu à Alexandrie, au bruit de la division qui menaçait l'Eglise. Son éloquence conciliante et douce, la piété céleste qui respirait sur son visage, lui gagnèrent tous les cœurs. Il usa de son influence pour faire comprendre aux moins clairvoyants la sagesse de la conduite de Méthodius, et ne retourna dans sa retraite bien-aimée qu'après avoir pacifié

tous les esprits. Il y mourut peu de temps après à l'âge de quatre-vingt-un ans. Saint Méthodius lui survécut peu ; il expira le 14 juin 846. Ce saint confesseur avait eu les mâchoires brisées, durant la persécution des Iconoclastes. Il était obligé, pour remédier à l'infirmité qui était résultée de ce supplice, de porter des bandelettes qui lui soutenaient le menton. Ce fut l'origine de bandelettes semblables, que les patriarches de Constantinople portent encore pour officier pontificalement. Il eut un successeur digne de lui et non moins illustre dans la personne de saint Ignace, que nous verrons bientôt signaler son attachement au centre de l'unité catholique avec toute la constance d'un saint suscité de Dieu pour empêcher ou du moins retarder la consommation du schisme d'Orient. Son pontificat coïncida avec un double événement, également heureux pour la religion : la conversion des Khazars et des Moraves. Les Khazars habitaient la Tauride (Crimée actuelle) et avaient Cherson pour capitale. Leur culte n'avait été jusque-là qu'un mélange de judaïsme et de mahométisme. Ils s'adressèrent à l'impératrice Théodora pour en obtenir des missionnaires catholiques. Saint Ignace s'empressa de leur envoyer le prêtre Constantin, surnommé le Philosophe, qui prit à cette occasion le nom de Cyrille pour consacrer sa mission par le patronage de ce grand saint. Ses efforts obtinrent le plus grand succès et il convertit toute la nation des Khazars. Les Moraves, peuple de race slave, occupaient les provinces de la Moravie actuelle, de la Bohême, de la Silésie, de la Poméranie et de la Misnie. Ratislas, leur roi, sollicita de l'impératrice de Constantinople la même faveur que venaient d'obtenir les Khazars. Au retour de sa mission chez ces peuples, Cyrille fut envoyé en Moravie avec son frère saint Méthodius. La foi et la civilisation y pénétrèrent en même temps sous l'influence des deux frères. Ils furent les auteurs de l'alphabet slavon, et traduisirent dans cet idiôme les Livres saints. C'est ainsi qu'ils devinrent à la fois les apôtres et les premiers littérateurs des Slaves (846).

5. La Providence plaça, vers le même temps, deux prélats illustres sur deux des principaux siéges du royaume franc. Hincmar avait été ordonné archevêque de Reims au concile de

Beauvais, dès le mois d'avril 845, et Raban fut élevé sur le siége de Mayence au mois de juin de l'année 847. Hincmar était né dans les Gaules d'une famille illustre. La grande élévation de ses vues, son infatigable activité, le signalèrent promptement à l'attention de son siècle. Il fut l'un des plus savants hommes de son temps et l'un des plus habiles canonistes qu'on ait vus à aucune époque. On a prétendu qu'il était infiniment moins versé dans la connaissance des Pères que dans celle des Canons; mais il a beaucoup mieux entendu que ses critiques les endroits même les plus profonds de saint Augustin, puisqu'il y a trouvé la doctrine que l'Eglise y a constamment reconnue et de nouveau confirmée dans ces derniers siècles. Pendant son épiscopat il fut l'un des plus zélés défenseurs de la foi et de la discipline et l'une des plus grandes lumières de l'Eglise des Gaules. On lui reproche néanmoins, et avec justice, un trop grand amour de la domination et plusieurs traits d'une humeur naturellement dure et violente. — Raban était né à Mayence. Disciple d'Alcuin, il ajouta à son nom celui de Maur, selon l'usage où les savants étaient alors de prendre des noms littéraires. Nommé à la chaire de scolastique, au monastère de Fulde, il donna à cette école une célébrité sans égale; il y forma, pour toute la chrétienté, des docteurs fameux, entre lesquels on compte Walafrid Strabon et Loup de Ferrières. Devenu abbé de Fulde à la mort de saint Eigil, il était naturellement désigné aux postes les plus éminents et fut élu au siége archiépiscopal de Mayence, malgré son âge avancé, car il avait alors soixante-dix ans (847). Il y retrouva toute l'activité et l'énergie de la jeunesse, et son nom devint bientôt la terreur de l'hérésie et le rempart de la foi dans les discussions théologiques qui s'élevèrent au sujet des erreurs de Gothescalc.

6. Cependant le pape Sergius II mourait à Rome le 27 janvier 847. Ses derniers jours, comme ceux de Grégoire IV, son prédécesseur, furent affligés par les désastres des invasions normandes et musulmanes. Les Normands, sous la conduite de Regnar Lodbrog, vinrent assiéger Paris. Le faible Charles-le-Chauve paya au poids de l'or la rançon de sa capitale. Les Normands étaient la terreur de la France; on n'osait ni les combattre ni cultiver la terre. Les forêts s'épaissirent entre la Seine et la

Loire. — Au mois d'août 846, les Sarrasins d'Afrique, que l'on nommait aussi *Maures*, remontèrent le Tibre sur des vaisseaux légers, forcèrent le passage d'Ostie et répandirent leurs nombreux bataillons dans la campagne romaine. Rome, défendue par les murailles que Grégoire IV avait commencées et que Sergius II avait terminées, résista aux efforts des infidèles; mais ils pillèrent les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, qui ne faisaient point encore partie de son enceinte; ils en emportèrent tous les ornements et les richesses, entre autres l'autel d'argent, placé sur le tombeau de saint Pierre. Ce fut au milieu de ces circonstances critiques que la mort, en enlevant le pape Sergius II, privait les Romains d'un chef habile dont ils avaient un si pressant besoin.

§ 2. Pontificat de saint Léon IV. (12 avril 847-17 juillet 855.)

7. Les funérailles de Sergius II n'étaient pas encore achevées (30 janvier 847), lorsque le clergé et le peuple romain proclamèrent Pape, d'une voix unanime, un prêtre auquel son mérite et ses vertus avaient concilié tous les esprits : c'était saint Léon IV. Il devait être le sauveur de Rome et le boulevard de la chrétienté contre les Sarrasins. Les circonstances étaient urgentes. Le consentement de Lothaire n'arrivait pas. Rome avait besoin d'un chef. Après deux mois d'inutiles délais, on se résolut à passer outre, et le nouveau Pontife fut sacré, mais avec protestation que l'on ne prétendait point déroger à l'honneur et à la fidélité dus à l'empereur Lothaire, en sa qualité de protecteur du Saint-Siége. Cependant les Sarrasins avaient rempli leurs navires d'un butin immense. Ils reprirent la mer. Une effroyable tempête détruisit toute leur flotte; et les vagues rejetèrent sur les côtes d'Italie, avec les cadavres de ces ennemis du nom chrétien, quelques débris des trésors de l'église de Saint-Pierre, qui y furent pieusement rapportés (847). Saint Léon IV acheva d'effacer les traces du passage de ces Infidèles, en réparant cet auguste édifice avec une magnificence vraiment royale. Il avait conçu un projet gigantesque, dont l'exécution eût suffi à elle seule pour illustrer un souverain et un Pontife. Afin de mettre la basilique

de Saint-Pierre à l'abri de nouvelles insultes, il résolut de la joindre à l'ancienne cité de Rome, par une ville nouvelle qu'il entourerait de murailles. L'empereur Lothaire, auquel le Pape exposa ce dessein grandiose, l'approuva avec un véritable enthousiasme, et voulut contribuer, par des largesses considérables, aux frais immenses qu'il allait entraîner. Cet ouvrage immortel fut commencé en 848. Une armée d'ouvriers de l'Italie, des Gaules et de la Germanie, accourut à l'appel du saint Pape, qui suivait lui-même, avec assiduité, les travaux, et qui y consacrait tous les instants laissés libres par les autres sollicitudes de son pontificat. L'année suivante (849), les Sarrasins, comme pour insulter à ces préparatifs de défense, vinrent débarquer près d'Ostie, avec des forces supérieures encore à celles de la précédente expédition. Mais cette fois ils allaient trouver sur les côtes d'Italie une autre Poitiers, et, dans la personne de Léon IV, un nouveau Charles Martel. Laissons parler ici un écrivain qui n'a pas coutume de prodiguer des éloges aux souverains Pontifes (1). « Attaqué par les Sarrasins, dit Voltaire, le pape Léon IV se » montra digne, en défendant Rome, d'y commander en souve- » rain. Il avait employé les richesses de l'Eglise à réparer les » murailles, à élever les tours, à tendre des chaînes sur le Tibre. » Il arma les milices à ses dépens, engagea les habitants de Na- » ples et de Gaëte à venir défendre les côtes et le port d'Ostie, » sans manquer à la sage précaution de prendre d'eux des ôtages, » sachant bien que ceux qui sont assez puissants pour nous dé- » fendre le sont assez pour nous nuire. Il visita lui-même tous » les postes, et reçut les Sarrasins à leur descente, non pas en » équipage de guerre, mais comme un Pontife qui exhortait un » peuple chrétien, et comme un roi qui veillait à la sûreté de ses » sujets (849). Il était romain : le courage des premiers âges de » la république revivait en lui, dans un temps de lâcheté et de » corruption, tel qu'un beau monument de l'ancienne Rome » qu'on trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle. Son » courage et ses soins furent secondés. On combattit les Sarra- » sins courageusement à leur descente, et la tempête ayant dis-

(1) VOLTAIRE. *Essai sur les mœurs*, t. I, chap. XXVIII.

» sipé la moitié de leurs vaisseaux, une partie de ces conquérants, » échappés au naufrage, fut mise à la chaîne. Le Pape rendit sa » victoire utile en faisant travailler aux fortifications de Rome et » à son embellissement, les mêmes mains qui devaient les dé- » truire (1). » C'était ainsi que la Papauté préludait aux Croisades.

8. Léon IV venait de délivrer pour jamais la Ville éternelle de la profanation musulmane. Depuis cette époque, le croissant du Prophète n'a plus reparu sous les murs de Rome. Délivré de ses redoutables ennemis, le Pape poursuivit les travaux de la *cité Léonine* avec une nouvelle ardeur. Il les termina en quatre années. L'inauguration en fut faite avec la pompe la plus solennelle (852). La nouvelle ville avait trois portes. Le saint Pontife s'agenouilla près de chacune d'elles et pria avec ferveur. « Sei- » gneur, dit-il, que le fléau de votre colère ne tombe jamais sur » cette cité que nous avons fondée par votre secours. Qu'elle » remporte de nouveaux et nombreux triomphes sur ses enne- » mis, et qu'elle ne devienne jamais le jouet des nations étran- » gères. » L'infatigable activité du Pontife ne s'en tint pas là. Il rebâtit, la même année (852), la ville de Porto, et la repeupla d'une colonie de Corses, chassés de Bastia par la terreur des Sarrasins. Les Corses, peuple brave, dévoué, fidèle et rompu au rude métier des armes, méritaient d'être choisis par saint Léon IV pour servir de sentinelle avancée contre le Mahométisme, sur les côtes d'Italie. Centumcelles (Civita-Vecchia) fut aussi reconstruite et fortifiée, par les soins du pieux et vigilant Pontife.

9. Cependant les Gaules et la Germanie retentissaient du nom d'un moine saxon, dont le génie présomptueux avait voulu remuer les questions les plus ardues de la théologie. Gothescalc, fils du comte Bern, avait été élevé au monastère de Fulde. Caractère mobile et inquiet, après avoir pris l'habit religieux, il le quitta sous prétexte que son engagement avait été forcé. Mais le monde n'offrit pas à cette âme ardente le repos qu'elle y cherchait; et, peu de temps après, Gothescalc, de nouveau moine, à

(1) Ce service immortel, rendu à toute la chrétienté d'Occident par la Papauté, a été transmis à la postérité par Raphaël dans les salles du Vatican.

l'abbaye d'Orbais, au diocèse de Soissons, se livrait avec passion à l'étude des Pères et surtout de saint Augustin. Ce qui eût été pour tout autre un moyen de sanctification devint pour lui une cause de ruine. Son imagination hardie, son esprit superficiel embrassaient des horizons vagues et mal définis. Sa science manquait d'ailleurs des deux fondements indispensables la piété et l'humilité. Il voulut témérairement creuser les profondeurs du mystère de la prédestination, et publier ses rêves, qu'il donnait pour la doctrine de saint Augustin. Quelques amis, qui connaissaient le danger de sa présomption, lui firent de sages remontrances. « Je ne saurais trop vous exhorter, mon cher frère, lui » écrivit Loup de Ferrières, à ne pas vous fatiguer l'esprit, » dans des études qu'il n'est peut-être pas expédient d'appro- » fondir. N'est-il pas des objets sur lesquels nous pouvons nous » exercer d'une façon plus utile? Appliquons-nous à la médita- » tion des divines Ecritures, et joignons à l'étude l'humilité et la » prière. Dieu nous instruira de ce qu'il nous convient de savoir, » quand nous ne chercherons pas ce qu'il veut dérober à nos inves- » tigations. » Gothescalc n'était pas homme à goûter ces fraternels avis. En présence d'un concile réuni à Mayence, sous la présidence de Raban Maur (848), il soutint que : *la prédestination impose à l'homme une telle contrainte, que, quand même il voudrait se sauver et s'efforcerait, avec le secours de la grâce, d'opérer son salut par la foi et les œuvres, il ne peut rien s'il n'est prédestiné.* Cette doctrine, on le voit, n'était autre chose qu'une des formes du fanatisme, reproduite au XVIIe siècle par Jansénius. Les Pères de Mayence anathématisèrent Gothescalc et son erreur. L'hérésiarque fut envoyé, sans délai et sous bonne garde, à Hincmar, archevêque de Reims, son métropolitain. Raban Maur, au nom du concile, écrivit à ce prélat une lettre où il définit, avec une précision théologique, la nouvelle hérésie. « La doctrine » pernicieuse du moine vagabond Gothescalc, dit-il, consiste à » enseigner que Dieu prédestine au mal comme au bien; qu'il y » a des hommes qui ne peuvent se corriger de leurs péchés, ni » de leurs erreurs, parce que la prédestination les entraîne fata- » lement à leur perte : comme si Dieu les eût créés pour les dam- » ner. » La question soulevée par Gothescalc était complexe : elle

touchait aux sujets les plus épineux de la théologie : le libre arbitre, la prescience divine, la prédestination; matières traitées avec tant de profondeur par saint Augustin dans ses livres contre le Pélagianisme et le Semi-Pélagianisme. Gothescalc soutenait que la prédestination entraîne *fatalement* l'homme au bien ou au mal. Là était précisément son erreur. Car Dieu qui prévoit, par sa prescience, l'emploi bon ou mauvais que nous ferons de notre volonté, ne nous en ôte pas pour cela le libre usage. Ratramne, abbé de Corbie, Amolon, archevêque de Lyon, et Florus, diacre de cette église, défendirent sur ce point la foi catholique, contre Gothescalc, avec une netteté et une érudition qui ne se sentent point d'une époque d'ignorance. Mais il y avait dans la doctrine de l'hérétique saxon, un point secondaire qui prêtait davantage à l'équivoque. « Il y a, disait-il, deux prédestinations . l'une à la vie éternelle, l'autre à la damnation éternelle. » Pour que cette proposition soit vraie, dans un sens rigoureux et absolu, il y faut ajouter la condition que ni l'une ni l'autre de ces deux prédestinations n'enlève à l'homme son libre arbitre : en sorte que la prédestination à la vie éternelle ne sortira son effet que par le concours libre de l'homme et sa correspondance volontaire à la grâce divine; de même que la prédestination à la mort éternelle n'est rien autre chose que la prescience divine, qui prévoit que tel homme sera damné parce qu'il fera volontairement un mauvais usage de son libre arbitre : puisqu'il est impie, en effet, comme le remarquait Raban Maur, dans sa lettre à Hincmar, *de dire que Dieu ait créé des hommes pour les damner fatalement*. Ce second côté de la doctrine de Gothescalc donna lieu à plusieurs équivoques dans les écrits de docteurs d'ailleurs irréprochables, tels que saint Prudence, évêque de Troyes (1), et Hincmar de Reims lui-même, qui soutenaient qu'il n'y a pas une double prédestination, *parce que Dieu*, disaient-ils, *ne crée pas l'homme pour le damner*. Ils entendaient la prédestination à la mort éternelle, dans le sens d'une fatalité qui entraînerait l'homme à sa perte malgré lui, en détruisant son libre arbitre. L'ouvrage qui

(1) On sait maintenant, par une lettre d'Hincmar de Reims, que saint Prudence est l'auteur des *Annales*, connues sous le nom de saint Bertin, et ainsi appelées à cause du monastère où elles ont été découvertes.

s'écarta le plus du dogme catholique, en ce point, fut le Traité de Scot Erigène, sur la *Prédestination*. Scot Erigène (1) était un irlandais, de plus d'érudition que de jugement, sophiste superficiel, assez peu versé dans la théologie, esprit subtil, hardi, caustique (2), que Charles-le-Chauve avait appelé à sa cour. Scot Erigène soutint donc formellement, contrairement à la doctrine des Pères de l'Eglise, qu'il n'y a qu'une seule prédestination, celle à la vie éternelle; que quant à la damnation, Dieu ne peut ni la prédestiner, ni même la prévoir, selon toute la rigueur du terme. Une nouvelle controverse s'engagea sur ce point entre le docteur irlandais et les docteurs catholiques. Charles-le-Chauve, qui aimait passionnément ces disputes théologiques, les excitait par l'intérêt qu'il semblait y prendre. Cependant Gothescalc fut solennellement et définitivement condamné, dans un concile tenu à Quercy-sur-Oise, par Hincmar, archevêque de Reims (849). Il demanda vainement, pour établir la vérité de sa doctrine, à être soumis à l'épreuve du feu ou à celle de l'eau bouillante. On lui appliqua même un canon du concile d'Agde et l'article de la règle de saint Benoît, qui condamne à la flagellation et à la réclusion un moine insubordonné. La sentence fut exécutée à la rigueur : il fut fouetté publiquement, en présence de Charles-le-Chauve, obligé de brûler ses écrits et renfermé dans l'abbaye d'Hautvilliers, au diocèse de Reims. La controverse sur la prédestination s'éteignit d'elle-même, pour renaître avec plus de force, quelques siècles après, et la prudence des évêques francs suffit pour étouffer cette erreur à son berceau, ou pour en arrêter la contagion. Nous ne voyons pas en effet qu'on ait eu besoin de recourir contre elle, à l'autorité apostolique. Les deux conciles de Soissons (853) et de Valence (855) terminèrent la discussion

(1) *Erigena*, c'est-à-dire natif d'Erin, ancien nom de l'Irlande que les poètes nationaux appelaient : « Verte Erin, émeraude des mers. »

(2) On cite de Scot Erigène cette saillie. Charles-le-Chauve, qui l'admettait dans sa familiarité et à sa table, lui ayant demandé un jour pendant le repas : « Quelle différence y a-t-il entre un *Scot* et un *sot?* » — « Seigneur, répliqua le sophiste, il y a tout juste la largeur de la table. » Un homme de ce caractère n'était guère propre à traiter convenablement une des questions les plus profondes et les plus délicates de la théologie.

par ces paroles remarquables : « Nous voulons, disent les évê-
» ques, éviter avec soin les nouveautés de paroles et les discussions
» présomptueuses qui ne causent que du scandale, pour nous atta-
» cher fermement à l'Ecriture sainte et à ceux qui l'ont clairement
» expliquée, à Cyprien, Hilaire, Ambroise, Jérôme, Augustin
» et aux autres docteurs catholiques. Nous confessons hautement
» la prédestination des élus à la vie, et la prédestination des mé-
» chants à la mort : mais dans le choix de ceux qui seront sau-
» vés, la miséricorde de Dieu précède leur mérite; et dans la
» condamnation de ceux qui périront, leur démérite précède le
» jugement de Dieu. »

10. On rapporte à ce temps (850) l'érection de la Bretagne en royaume indépendant, par Noménoé. Ce prince érigea trois nouveaux évêchés: Dol, Saint-Brieuc et Tréguier, et déclara métropolitain celui de Dol, où il voulut être sacré, séparant ainsi toute la Bretagne de la métropole de Tours. Malgré les réclamations que les évêques francs firent à ce sujet en invoquant le droit canonique, Dol jouit pendant trois cents ans des priviléges métropolitains.

11. Cependant une persécution cruelle s'élevait contre les chrétiens en Espagne. Les rois des Asturies ou de Léon ne se tenaient plus, comme au temps de Pélage, renfermés dans les rochers des sierras. Depuis Alphonse-le-Chaste, qui, pendant un règne de cinquante ans, avait merveilleusement relevé le courage de ses sujets par une série de victoires, ces anciens chrétiens, autrefois si honteusement opprimés, commençaient à faire trembler leurs oppresseurs. Ils leur avaient enlevé plusieurs villes, entr'autres Léon, Tuy, Astorga (816) (1). Les Francs possédaient encore, au-delà des Pyrénées, l'Ibérie orientale ou la Catalogne; les villes de Barcelone, de Girone, d'Urgel et d'Elne (aujourd'hui Perpignan), reconnaissaient Narbonne pour leur métropole. Au milieu même de ces montagnes, il s'élevait alors une troisième puissance, à l'exemple de laquelle un grand

(1) On dit qu'à cette époque le corps de saint Jacques-le-Majeur fut trouvé à Compostelle en Galicie : ce qui s'accorde avec la persuasion commune où l'on était au IXe siècle, et que les plus anciennes traditions confirment, que saint Jacques avait été le premier apôtre de l'Espagne.

nombre de héros chrétiens se formèrent bientôt des souverainetés aux dépens des Maures d'Espagne, qu'ils resserrèrent de jour en jour et qu'ils finirent par accabler entièrement. Inigo, comte de Bigorre, se voyant à la merci de ces Barbares, sous le faible gouvernement du fils de Charlemagne, conçut le généreux dessein de se défendre lui-même, et fut reconnu roi par les chrétiens du pays, vers l'an 830. Il se fortifia suffisamment pour laisser, après quelques années de vie et de victoires, un royaume bien établi à son successeur Chimène, qui le transmit de même à son fils Inigo II, prince des plus dignes de ce beau sang, et qui, sans se borner à l'héritage de ses pères, l'étendit au loin, prit la ville importante de Pampelune, donna toute sa fortune et une consistance durable au royaume de Navarre. Telle fut l'origine de cette couronne, l'une des plus distinguées comme des plus anciennes de toutes celles de l'Espagne. Les progrès des armes chrétiennes avaient profondément irrité les Maures. En 850, une persécution, comparable aux plus sanglantes luttes du Paganisme contre l'Eglise, désola toute l'Espagne. Alors se renouvelèrent tous les spectacles d'héroïsme que les martyrs avaient donnés au monde pendant les trois premiers siècles. A Cordoue, le saint prêtre Perfectus est amené au tribunal du cadi (juge musulman). « Que pensez-vous de Jésus-Christ et de Mahomet? » lui demanda le magistrat. — Jésus-Christ, dit le confesseur, » est le Dieu béni sur toutes choses. Quant à Mahomet, votre » prétendu prophète, c'est un de ces séducteurs dont parle l'E- » vangile, qui doivent précipiter leurs adeptes dans l'abîme » éternel. » Il avait à peine achevé ces mots que, par ordre du juge, on le conduisit dans une plaine voisine de Cordoue, sur les rives du Bétis, où il fut décapité. Isaac, abbé du monastère de Tuban, et plus de trente de ses disciples eurent le même sort. Les vierges Flora, Maria, Liliosa, Colomba, Aura et Nathalie, montrèrent la même constance et reçurent également la couronne du martyre. Saint Euloge, prêtre de Cordoue, qui nous a laissé le récit de leurs souffrances, fut arrêté lui-même et eut enfin part au triomphe de ceux qu'il avait défendus et encouragés toute sa vie (850). Ces scènes de cruautés se renouvelèrent sans interruption pendant soixante ans. Abdérame II, calife de Cor-

doue, auteur de la persécution, fut frappé de mort subite sur une terrasse de son palais, pendant qu'il repaissait ses yeux de l'affreux spectacle d'une exécution de chrétiens. Ce terrible coup de la vengeance divine n'effraya point Mahomet, son fils et son successeur, qui poussa encore plus loin que son père la fureur impie. Mais il lui aurait fallu dépeupler ses états et ne plus régner que sur un désert s'il eût banni ou mis à mort tout ce qu'il y avait de chrétiens dans son empire. Il se vit obligé de recourir aux évêques pour qu'ils défendissent aux fidèles de se présenter d'eux-mêmes au martyre. Un concile fut tenu à Cordoue (852), pour ce singulier objet; mais l'ardeur et la constance des chrétiens n'en fut point ralentie. Mahomet fut donc obligé, par raison d'Etat, de changer de système et de substituer aux violences sanguinaires une persécution plus sourde. Il s'étudia à étouffer la religion chrétienne sous le mépris public; il ôta aux fidèles toutes leurs charges, les chassa du palais, fit abattre toutes les églises construites depuis l'entrée des Maures en Espagne, et accabla d'impôts tous les adorateurs de Jésus-Christ. Il réserva les tortures et la mort pour les prêtres et les évêques, qu'il continua à mettre à mort, espérant tuer le Catholicisme dans ses états, en détruisant la perpétuité du sacerdoce.

12. Les Normands continuaient leurs ravages dans les provinces maritimes de la Germanie et des Gaules. Une flotte de six cents voiles, sous la conduite de Roric, remonta l'embouchure de l'Elbe et opéra une descente à Hambourg, où, pendant un jour et deux nuits les Barbares commirent tous les excès imaginables (855). La Frise fut ravagée, les églises et les monastères incendiés et pillés, les populations égorgées ou conduites en captivité. La Hollande, les bords du Rhin et du Vahal ne furent pas mieux traités. Dans le même temps, Godefriel, un autre de leurs chefs, pénétrait jusque dans la ville de Beauvais, qu'il livrait au pillage. Passant ensuite en Aquitaine, les Normands assiégent Bordeaux, qui leur est livrée par la trahison des Juifs, s'en partagent les immenses richesses et n'y laissent que des débris fumants. Rouen tombe encore une fois en leur pouvoir. L'année suivante (857), Tours, Le Mans eurent le même sort. Le monastère de Marmoutier fut incendié, et les cent seize

religieux qui l'habitaient furent massacrés. Les reliques de saint Martin, ce saint patron des Gaules, avaient été transportées à Orléans, pour les soustraire à la fureur des Barbares; on fut obligé de les transférer à Auxerre, car les Normands, suivant le cours de la Loire, s'emparèrent d'Orléans et de Blois, et vinrent même attaquer la ville de Chartres, que la courageuse défense d'Erobald, son héroïque évêque, ne put préserver de la dévastation et de la ruine. Dans la même irruption, les Normands insultèrent de nouveau Paris, brûlèrent Sainte-Geneviève et toutes les autres églises de la ville et des campagnes voisines, excepté trois seulement : la cathédrale, Saint-Germain-des-Prés et Saint-Denis, que Charles-le-Chauve racheta pour une somme prodigieuse. Telles étaient les scènes d'horreur que les *hommes du Nord*, non moins inaccessibles à la pitié que les glaces et les écueils de leur sauvage patrie, renouvelèrent sans relâche depuis leur première irruptien dans nos fertiles et douces contrées. Elles suffisent à faire comprendre ce qu'il en a coûté de travaux et de douleurs à l'Eglise pour convertir le peuple normand à Jésus-Christ et en faire l'une des races les plus religieuses du royaume très chrétien.

13. Le pontificat de saint Léon IV se termina au bruit de ces sanglantes catastrophes. Il avait maintenu la concorde et l'union entre le Saint-Siége et l'empereur, malgré la réaction d'un parti qui s'était formé à Rome même pour rendre la suzeraineté des états pontificaux à l'empire de Constantinople. Le saint Pape mourut le 17 juillet 855. La Chaire de saint Pierre perdait un grand Pontife, la chrétienté tout entière perdait un héros. Léon IV réunissait les plus rares vertus : la circonspection, la magnificence, la piété, l'humanité, le courage, l'amour de la justice et une épuisable charité. Son nom commandera toujours le respect et l'admiration.

§ 3. Pontificat de Benoît III. (1er septembre 855-10 mars 858.)

14. Benoît III fut élu pour succéder à saint Léon IV, avec le consentement unanime du clergé et du peuple romain. Au moment où la multitude allait le tirer de son église de Saint-Calliste, dont il avait la charge, pour l'élever sur le trône de saint Pierre,

l'humble prêtre se jeta à genoux, et, tenant l'autel étroitement embrassé, dit en versant un torrent de larmes : « Ne me tirez » point de mon église, je vous en conjure, je ne suis point ca- » pable de porter une si grande dignité ! » Malgré sa résistance, il fut conduit au palais de Latran, au chant des hymnes et des pieux cantiques. Le peuple le fit asseoir sur le trône de Léon IV ; on dressa ensuite le décret d'élection, qui fut souscrit par le clergé et les grands, et envoyé, suivant l'usage, à l'empereur Lothaire. L'intervention civile, dans l'élection des Papes, n'avait été qu'une source de désordres sous les rois goths et sous la domination des empereurs d'Orient, qui en avaient hérité En rétablissant l'empire d'Occident, les papes avaient cru pouvoir sans danger confier aux descendants de Charlemagne le glorieux patronage de l'Eglise romaine. Cette mesure devint l'origine de troubles nouveaux. Le pouvoir spirituel doit avoir sa sphère d'action libre et indépendante ; toute pression étrangère tend à se transformer en une tyrannie odieuse. L'histoire du IXe et du Xe siècles n'en fournira que trop de preuves. Les députés de l'empereur, envoyés pour confirmer l'élection du nouveau Pontife et en recevoir le serment, trouvèrent, à leur arrivée à Rome, une faction qui prétendait faire prévaloir la nomination du prêtre schismatique Anastase, excommunié précédemment par saint Léon IV. L'antipape eut le crédit d'attirer les députés impériaux à son parti. A la tête d'une troupe de soldats armés, il entre dans la *cité Léonine*, se fait ouvrir les portes de l'église de Saint-Pierre, dont il prend possession, en abattant, avec une fureur d'Iconoclaste, l'image de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère. Le lendemain, le clergé se réunit dans l'église de Sainte-Emilienne. Les députés de Lothaire proposent de reconnaître la nomination d'Anastase ; mais l'assemblée répondit tout d'une voix : « Nous » ne voulons point pour pape d'un prêtre déposé solennellement » par Léon dans un concile. Qu'il soit anathème ! » Tous les efforts pour ébranler cette constance furent inutiles. « Le pape » légitime est Benoît, criait-on de toutes parts ; nous n'obéirons » qu'à lui. » Les ambassadeurs consentirent enfin à céder au vœu populaire. Benoît III fut conduit en triomphe à Sainte-Marie-Majeure, et sacré solennellement le 1er septembre 855.

15. Une calomnie, accréditée par l'ignorance et la mauvaise foi, veut placer sur le Siége apostolique, entre saint Léon IV et Benoît III, la fameuse *papesse Jeanne* (1). Les écrivains hostiles à la Papauté ont prétendu, sans citer à l'appui de leur opinion un seul témoignage contemporain, qu'une femme du nom de Jeanne, originaire de Mayence et d'un génie distingué, avait réussi à cacher son sexe et était entrée dans les ordres sous le nom de Jean d'Angleterre. Parvenue, grâce à ses talents, aux plus hautes dignités ecclésiastiques, elle aurait été élue Pape en 855, sous le nom de Jean VIII. La fable prend alors les proportions d'une obscénité grossière. Pendant une procession solennelle, la papesse Jeanne, saisie par les douleurs de l'enfantement, accouche à la porte de Saint-Jean-de-Latran. Nous ne disons rien de la honteuse cérémonie de la *Sedia,* dont les détails se refuseraient à être écrits par une plume qui se respecte. Les disciples de Luther et de Calvin exploitèrent d'abord cette fable avec une animosité prodigieuse. Depuis, les plus doctes protestants, comme David Blondell, Samuel Mares, Wagenseil, Marquard Freer, l'ont victorieusement réfutée (2); elle n'est plus maintenant qu'une preuve historique de la bassesse à laquelle peut descendre l'esprit de parti.

16. L'année où Benoît III montait sur le Siége apostolique voyait descendre au tombeau l'empereur Lothaire (855). Il s'était montré fils ingrat et dénaturé, il fut un prince médiocre et sans caractère. Les remords de son indigne conduite envers le plus tendre et le plus indulgent des pères, poursuivirent sa vieillesse. Pour les calmer, il abdiqua le trône et se retira au monastère de Prum où il acheva ses jours dans les saints exercices de la pénitence. De ses trois fils, Louis, l'aîné, conserva le royaume d'Italie et prit le titre d'empereur; Lothaire eut les Etats situés sur les

(1) Les auteurs anonymes de cette fable absurde et sacrilége ne sont même pas d'accord sur le nom de leur papesse. Ils l'appellent diversement : Agnès, Angélique, Marguerite, Jutta, Dorothée, Gilberta, Isabella. Mais enfin le nom de Jeanne a prévalu.

(2) L'ouvrage le plus remarquable sur cette question est celui qui a pour titre : *Dona non essere stata Pontifice*, du P. Georges SCHÉRER, de la Compagnie de Jésus. (Vienne, 1586, in-4°, et Venise, 1686.)

cours du Rhin et de la Meuse, ce qui confirma à ce pays le nom de Lorraine (*Lotharii regnum*) qu'il avait déjà; Charles reçut en partage la Provence et les contrées limitrophes jusqu'à Lyon. L'héritage de Charlemagne se découpait ainsi en fractions incohérentes.

17. L'avénement de Michel III l'Ivrogne, au trône de Constantinople, coïncidait avec celui du pape Benoît III. L'indigne fils de la sainte impératrice Théodora fut un des princes qui ont le plus horriblement avili le rang suprême. Nouveau Néron, il ne connaissait pas d'occupation plus sérieuse que de conduire un char dans les jeux publics. Entouré de vils débauchés avec lesquels il se livrait aux plus infâmes orgies, il se plaisait à parodier les cérémonies augustes de la religion. Théodora fut chassée honteusement de la cour après que son fils, si on peut lui donner ce nom, l'eut fait indignement outrager par ses bouffons. Michel III la fit enfermer dans un monastère et voulait la contraindre à recevoir l'habit religieux des mains du patriarche saint Ignace. « Prince, lui dit ce courageux Pontife, quand j'ai pris le » gouvernement de l'Eglise de Constantinople, j'ai juré de ne » rien faire contre votre gloire. Si vous voulez la flétrir vous-» même par des violences contre celle qui vous a donné le jour, » je ne dois pas prêter mon ministère à cette indignité. » L'impératrice Théodora mourut en prison. L'Eglise l'a placée au rang des saintes princesses dont elle honore la mémoire (857). Michel l'Ivrogne avait donné toute sa confiance au patrice Bardas, son oncle, qu'il fit proclamer César. Bardas était un de ces génies ambitieux pour qui tous les moyens sont bons pourvu qu'ils mènent au pouvoir. Politique adroit, ami des sciences, protecteur des savants, il se faisait partout des créatures; et aux yeux de Michel, il se faisait pardonner sa supériorité en affectant de partager toutes les débauches impériales. Il ne s'étudiait qu'à profiter des vices de son neveu. Sa conduite à lui-même était un scandale public. Il répudia sa femme pour épouser celle de son fils. Le patriarche saint Ignace, après des remontrances inutiles, prit le parti de l'excommunier. Bardas, en furie, voulait lui passer son épée au travers du corps. Mais la majestueuse tranquillité du saint archevêque l'émut au point qu'il

n'osa exécuter son crime. De ce jour, Bardas mit tout en œuvre pour perdre saint Ignace. Il le fit reléguer dans l'île de Térébinthe. Le choix de l'intrus qu'il voulait mettre à sa place était arrêté depuis longtemps.

18. Bardas avait pour ami l'eunuque Photius. Poète, mathématicien, orateur, grammairien, jurisconsulte, théologien, homme d'état, Photius était le plus bel esprit et l'âme la plus perverse de son siècle, le génie le plus vaste et le plus cultivé, le plus entreprenant et le plus artificieux; anobli par l'alliance de sa maison avec la famille impériale (1), illustré par les deux grandes charges de premier écuyer, de premier secrétaire et par une ambassade célèbre en Syrie, puissant par ses richesses, par son crédit, par son habileté à se faire des partisans, à rendre ses coupables desseins plausibles, à surprendre jusqu'aux gens de bien. La religion, qui ne parut jamais qu'un jeu pour lui, avait tout à craindre d'un impie de ce caractère. L'Eglise d'Orient, déchue depuis longtemps de sa splendeur, par l'oubli des saines maximes, par l'obscurcissement de tous les principes, n'avait besoin, pour se précipiter à jamais dans l'abîme que d'une main qui l'y poussât. Photius fut l'instrument de cette ruine immense. Au mépris de toutes les règles canoniques, et sans élection préalable, il fut sacré par l'évêque de Syracuse, et, le jour de Noël de l'an 857, l'auteur futur du schisme d'Orient montait sur le siége patriarcal de Constantinople.

19. Le pape Benoît III ne survécut guère à cet événement qui devait avoir des conséquences si funestes. Il mourut le 10 mars 858, après un règne de deux ans. Pontife d'une piété tendre, rempli de mansuétude et de charité, visitant les malades, accessible aux pauvres, il eut la gloire de voir ses hautes vertus louées même par ses ennemis.

(1) Il était fils du patrice Sergius et d'Irène, sœur de l'impératrice Théodora.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT NICOLAS Ier LE GRAND. (25 avril 858-13 nov. 867.)

1. Election de saint Nicolas Ier le Grand. — 2. Schisme de Photius. — 3. Déposition du patriarche catholique saint Ignace, par un conciliabule schismatique. — 4. Lettre hypocrite de Photius au Pape. — 5. Photius excommunie le souverain Pontife. — 6. Basile-le-Macédonien. Exil de Photius. — 7. Lettre de saint Nicolas-le-Grand aux évêques des Gaules, réunis en concile à Troyes. — 8. Lothaire et Waldrade. — 9. Concile de Metz. — 10. Saint Nicolas Ier en annule les actes et excommunie Lothaire et Waldrade. — 11. Affaire de Rothade, évêque de Soissons. — 12. Conversion des Bulgares. — 13. Mort de saint Nicolas-le-Grand.

§ 2. PONTIFICAT D'ADRIEN II. (13 novembre 867-25 novembre 872.)

14. Défiances suscitées par l'avénement d'Adrien II. — 15. Protestation solennelle d'Adrien II. — 16. Tentatives de l'empereur Lothaire pour rentrer dans la communion du souverain Pontife. — 17. Sacrilége et mort de Lothaire. — 18. Succession de Lothaire, cause de dissensions et de guerres civiles. — 19. Ambassadeurs de l'empereur Basile à Rome. Le Pape lui envoie des légats. — 20. Huitième concile général à Constantinople. — 21. Affaire des Eglises de Bulgarie. — 22. Mort d'Adrien II. Invasion des Normands en Angleterre et en France.

§ 1. Pontificat de saint Nicolas Ier le Grand. (25 av. 858-13 nov. 867.)

1. Pour soutenir la lutte qui allait s'engager entre la Papauté et les patriarches de Constantinople, il fallait un souverain Pontife ferme, prudent, habile. Dieu veille aux destinées de son Eglise; il tient en réserve, dans les trésors de sa miséricorde, ces âmes généreuses destinées à dominer les mauvaises passions d'un siècle et les donne au monde quand leur temps est venu. Saint Nicolas Ier, auquel l'admiration de l'univers décerna le surnom de Grand, fut élevé sur le trône pontifical le 25 avril 858. On fut obligé de faire violence à sa modestie et de l'arracher malgré lui de l'église de Saint-Pierre où il s'était réfugié. Un cortége triomphal le mena à Saint-Jean-de-Latran, pour la cé-

rémonie du *possesso*, et l'empereur Louis II, qui se trouvait alors à Rome, voulut tenir la bride du cheval que montait le nouveau Pape. Saint Nicolas Ier ne tarda pas à se montrer d'autant plus digne du pontificat qu'il avait paru en concevoir plus vivement les obligations et les périls.

2. En six jours, de simple laïque, Photius avait passé par les ordres inférieurs de la cléricature pour être ordonné patriarche. Michel l'Ivrogne et Bardas, son digne ministre, étaient satisfaits. Leur ancien compagnon de débauche prenait rang parmi les princes de l'Eglise; il ne pouvait pas être pour eux un censeur intraitable, comme l'avait été saint Ignace dont il usurpait le siége. Une pareille intrusion devait avoir les suites les plus désastreuses. Il est à remarquer que le schisme d'Orient, comme la plupart des grandes hérésies qui ont désolé l'Eglise, a pour berceau l'âme corrompue d'un César adultère qui croit légitimer ses désordres en étouffant la voix accusatrice d'un digne ministre de Jésus-Christ, et pour instrument un ambitieux sans principes et sans foi. Les germes d'une scission entre Constantinople et Rome existaient, nous l'avons vu, depuis le second concile général en 381. Mais Photius donna sa formule définitive à cette séparation, et l'enfanta avec tous ses périls religieux et politiques. Il arracha la branche du tronc, et la branche languit et se dessécha, faute de la sève vivifiante qui n'était qu'à Rome. Il établit une *Eglise grecque*, lorsque Jésus-Christ n'en a fondé qu'une seule, l'*Eglise catholique*, dont l'apôtre saint Pierre a placé le siége à Rome. La division, c'est la mort; l'unité, c'est la vie. Quand sonnera l'heure du danger pour l'empire byzantin, menacé par le Croissant, on verra les empereurs de Constantinople recourir aux Pontifes romains, maîtres de l'Europe au moyen âge; mais les Papes qui, obéissant aux belliqueux instincts de l'Occident, auront pu lancer en Orient de formidables armées pour arrêter les flots envahissants de l'Islamisme, seront réduits à l'impuissance, par la mauvaise foi des Grecs, quand il s'agira de sauver Constantinople du joug de Mahomet II (1453).

3. Une clameur universelle s'était élevée contre l'ordination sacrilége de Photius. Pour l'apaiser, l'intrus voulut surprendre l'approbation de saint Nicolas Ier. Il lui écrivit une lettre artifi-

cieuse, dans laquelle il prodiguait les mensonges et les flatteries. « Quand je songe, disait-il, au lourd fardeau de l'épiscopat, à la » faiblesse humaine, à la mienne en particulier, je ne puis expri- » mer la douleur profonde qui s'empare de mon âme en me » voyant engagé sous ce joug terrible. Mais l'empereur, humain » envers tout le monde, est cruel pour moi seul; les métropoli- » tains assemblés, tout le clergé et le peuple, poussés par je ne » sais quelle étrange impulsion, acclamèrent unanimement mon » nom aussitôt que mon prédécesseur eut renoncé à sa dignité. » Sans écouter mes excuses et mes instantes supplications, ils » m'ont imposé la charge épiscopale; ils m'ont fait violence, ils » ont exécuté leur volonté malgré mes larmes et mon déses- » poir. » Ces protestations hypocrites furent remises au souverain Pontife par une ambassade de Michel III et quatre évêques grecs. Pour mieux déguiser l'imposture, les députés étaient chargés de solliciter du Pape l'envoi de deux légats en Orient, pour éteindre les restes du parti iconoclaste, qui dans la réalité n'existait plus. La haute prudence de Nicolas Ier et son attache- ment aux règles canoniques l'empêchèrent de tomber dans un piége si habilement concerté. « Nous ne pouvons en aucune » sorte, répondit-il à l'empereur, approuver l'ordination irrégu- » lière de Photius avant que le patriarche Ignace ait déclaré » devant nos légats pourquoi il a quitté son siége, et que nous » n'ayons approuvé canoniquement nous-même sa déposition, » s'il y a lieu. Quand un rapport exact et fidèle nous aura été » présenté sur ces faits, nous prendrons la décision la plus favo- » rable au maintien de la tranquillité et de la paix, dans l'Eglise » de Constantinople. » Les légats du Saint-Siége, Rodoald, évêque de Porto, et Zacharie, évêque d'Anagni, partirent donc pour l'Orient, avec la mission de faire les informations juridi- ques (859). Ce n'était pas que Michel l'Ivrogne s'inquiétât beau- coup de cette affaire. Il passait son temps à table en compagnie de ses bouffons. « Théophile, disait-il en riant, est mon pa- » triarche (c'était le chef de ses compagnons de débauche); Pho- » tius est le patriarche de Bardas, et Ignace celui des chrétiens. » Ce jugement était plus vrai qu'il ne le pensait lui-même.

Photius et Bardas agissaient avec plus de vigueur. Dans l'in-

tervalle de leur ambassade à Rome, ils avaient convoqué un concile à Constantinople. Trois cent dix-huit évêques y assistèrent. On déposa saint Ignace sous prétexte que son élection n'avait pas été approuvée par l'empereur. Les légats du Pape, arrivés sur ces entrefaites, séquestrés de manière que la vérité ne pût arriver jusqu'à eux, circonvenus par les intrigues de Photius, l'homme du monde qui savait le mieux jouer tous les rôles, eurent la faiblesse de trahir leur mandat et de s'associer à la déposition du saint patriarche. Ignace fut amené dans l'assemblée et dépouillé de ses ornements pontificaux. A mesure qu'on lui ôtait le pallium et les autres vêtements sacrés, les coupables légats répétaient avec tous les évêques la formule grecque de la dégradation : Ανάξιος (*il est indigne!*) Mais Photius, sentant combien cette mesure était irrégulière, inique, voulut obtenir d'Ignace une démission en règle. Le patriarche la refusa énergiquement. On l'emprisonna alors dans le sépulcre vide de Copronyme, dont Michel III avait récemment jeté les cendres au vent. Ignace y fut livré aux plus horribles tortures. Epuisé par les souffrances et la faim, étendu presque sans vie sur le sarcophage impérial, le patriarche vit arriver un homme masqué. Cet homme l'accabla de coups de fouet; puis il prit la main d'Ignace, plaça de force une plume entre ses doigts et lui fit tracer une croix sur une feuille de parchemin; il porta ensuite ce blanc-seing à Photius qui l'attendait; celui-ci écrivit les mots suivants au-dessus de la signature du martyr : « Moi, Ignace, patriarche indigne de » Constantinople, je confesse que je suis entré dans l'épiscopat » sans décret d'élection, et que j'ai *tyranniquement* gouverné » l'Eglise qui avait été confiée à mes soins. » Après avoir lu au peuple cette imposture, Photius en remit une copie aux légats chargés de la porter à saint Nicolas Ier. Ils retournèrent à Rome avec un ambassadeur de Michel III, muni de lettres du faux patriarche et de l'empereur pour le souverain Pontife.

4. « La charité, qui resserre les nœuds de l'amitié et qui dis» sout les trames de la discorde, disait Photius dans cette lettre, » doit écarter à plus forte raison tout ce qui pourrait diviser le » père et les enfants. Je vous écris pour me justifier et non pas » pour vous contredire. Votre Sainteté m'a adressé des reproches

» qui me sont fort sensibles; mais je ne les attribue qu'à son » affection personnelle pour moi, et à son zèle pour la discipline » de l'Eglise. Il n'en est pas moins vrai que je suis beaucoup » plus digne de compassion que de blâme. On m'a élu malgré » moi; je pleurais, je réclamais, je m'abandonnais à tout mon » désespoir On m'a donné des gardes, on m'a mis en prison » comme un criminel. J'ai perdu la paix et la douceur de la vie, » que je goûtais au milieu d'une troupe d'amis vertueux, dans » l'étude de la sagesse et la recherche de la vérite. Vous savez » les difficultés du poste éminent que j'occupe, l'indocilité du » peuple, son humeur séditieuse, son aversion pour toute supé- » riorité. — Mais, dira-t-on, vous deviez résister à la violence » — Est-ce donc à celui qui la souffre ou à ceux qui la font qu'il » faut s'en prendre? J'ai peut-être résisté plus qu'il n'était con- » venable. Hélas! si je n'eusse craint des suites plus dangereuses, » j'aurais résisté jusqu'à la mort. — Pourquoi, reprend-on, » avoir violé les canons qui défendent d'élever un laïque à l'épis- » copat? — L'Eglise de Constantinople, très saint Père, n'avait » pas reçu les canons qu'on dit avoir été violés. Dans l'Occident » même, les Latins oseraient-ils condamner saint Ambroise (1), » la gloire de leur pays? Je ne parle point ainsi dans un esprit » d'opposition et de résistance, car j'ai opiné depuis, en plein » concile, dans ce sens, et j'ai fait adopter la proposition qu'à » l'avenir, dans tout l'Orient, aucun sujet ne fût élevé à l'épis- » copat, sans avoir passé par tous les degrés ordinaires de la » cléricature (2). Mais, pour le moment, ce serait faire injure à » nos Pères, de donner un effet rétroactif à une loi récente. » Photius dut triompher avec ses compagnons de débauche, au palais impérial, d'une lettre si pleine de fourberie et d'artifice.

(1) On se souvient que saint Ambroise, gouverneur de Milan, était laïque quand le peuple et le clergé réunis le contraignirent à monter sur le Siége épiscopal de leur Eglise.

(2) On peut remarquer ici combien il eût été sage de s'en tenir toujours, sauf les rares exceptions commandées par un mérite extraordinaire et approuvées par le Siége apostolique, à la règle tracée par saint Paul : *Non neophytum; ne in superbiam elatus, in judicium incidat diaboli.* (Epist. I, ad Timoth., cap. III, ✝ 6.)

Les légats qui s'étaient concertés avec cet imposteur ne firent pas un rapport plus sincère. Ils insistaient sur la sagesse du dernier concile de Constantinople, sur le mérite de Photius, « l'homme » le plus extraordinaire, disaient-ils, qui eût illustré l'Orient » depuis des siècles, et que l'éclat de son talent avait seul fait » choisir, malgré toutes les répugnances de sa modestie. » Nicolas Ier ne se laissa point surprendre à ces impostures. Il écrivit immédiatement aux patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, ainsi qu'à tous les métropolitains d'Orient, pour leur défendre de communiquer avec l'intrus. Pour punir d'une manière plus éclatante la connivence scandaleuse de ses légats, il réunit un concile à Rome (863). Rodoald et Zacharie, convaincus d'avoir indignement trahi leurs devoirs, furent excommuniés et déposés de l'épiscopat. On annula solennellement le faux concile de Constantinople (859), qu'on traita de *brigandage* semblable à celui d'Ephèse. La sentence fut portée en ces termes : « Photius, » du vivant de notre vénérable frère Ignace, patriarche de Constantinople, a osé usurper son siége, et *est entré dans le bercail* » *comme un voleur;* il a, contre tout droit et toute justice, fait » anathématiser et déposer Ignace dans un conciliabule; il a violé » le droit des gens pour corrompre les légats du Saint-Siége, et » les a obligés non-seulement d'enfreindre, mais de combattre » nos ordres; il continue de persécuter l'Eglise et ne cesse d'exer» cer des traitements barbares contre notre frère Ignace. En » conséquence, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des apôtres » saint Pierre et saint Paul, Photius est et demeure privé de » tout honneur sacerdotal. Quant à notre frère Ignace, chassé de » son siége par la violence de l'empereur et la prévarication de » nos légats, nous déclarons, au nom de Jésus-Christ, qu'il » n'a jamais encouru la déposition ni l'anathème, et nous le » maintenons dans sa dignité et ses fonctions épiscopales. » Cet acte de vigueur et d'autorité apostolique ne désarma point Photius. Il fabriqua lui-même une épître, qu'il prétendit lui avoir été écrite par Nicolas Ier, et dans laquelle la plus complète approbation était donnée à son ordination et au conciliabule de 859. Mais quelque soin qu'il prît de soutenir cette imposture, elle fut bientôt signalée par l'indignation publique. Le mécontentement

alla si loin que Bardas, avec qui elle avait été concertée, se vit obligé de faire une enquête pour donner satisfaction à l'opinion. Il fit publiquement fouetter un moine inconnu que Photius avait choisi pour complice de cette indigne manœuvre. L'instrument fut puni par la main même qui l'avait employé. Mais on put facilement se convaincre que tout cela n'était qu'un jeu, lorsque, quelques mois après, ce moine obtint par le crédit de Photius la fonction de magistrat chargé de rendre la justice à Constantinople même.

5. Photius poussa plus loin l'insolence. En 866, un nouveau conciliabule fut réuni par ses soins à Sainte-Sophie. Le patriarche intrus y prononça une sentence de déposition et d'excommunication contre Nicolas Ier et ses adhérents. Cet attentat inouï contre l'autorité du Siége apostolique était appuyé sur mille crimes imaginaires, dont Photius accusait le saint Pape. L'empereur Michel l'Ivrogne, tous les sénateurs de Constantinople, trois légats d'Orient, des magistrats, des généraux, et plus de mille évêques et simples prêtres signèrent l'acte de déchéance, qui fut adressé au Pape lui-même, à toutes les Eglises d'Asie et aux chrétientés nouvelles que saint Nicolas Ier venait de fonder chez les Bulgares. Photius lança en même temps une circulaire dans laquelle il disait que l'*Eglise grecque* est la première de toutes les Eglises et la seule vraie; qu'elle devait désormais demeurer détachée de l'Eglise de Rome, « qui a corrompu la pureté primitive » de la foi. » Il ajoutait en parlant des Latins : « Des hommes » sortis des ténèbres de l'Occident sont venus altérer le dépôt » sacré des traditions. S'écartant du chemin de la vérité et s'engageant dans les erreurs impies de Manès, ils prétendent anathématiser le mariage, institution divine, et l'interdisent à » leurs prêtres comme un crime. Les désordres secrets et une » sourde immoralité sont le résultat de cette mesure. Le comble » de leur impiété est d'avoir ajouté au Symbole sacré de notre » foi des paroles nouvelles : ils ont dit que le Saint-Esprit ne » procède pas du Père seul, mais encore du Fils. Ils admettent » ainsi deux principes dans la Trinité, et confondent les propriétés des personnes divines. » On voit que l'événement donnait raison à la haute prudence du pape Léon III, qui avait

résisté aux instances des évêques francs, relatives à l'addition inopportune du *Filioque*. Photius, en terminant sa circulaire, appelle les prêtres catholiques des ministres de l'Antechrist et des corrupteurs publics. C'était ainsi que Photius répondait par de nouvelles violences à l'indignation que les premières avaient excitée contre lui. Dès que la nouvelle de la sentence d'excommunication, fulminée par saint Nicolas Ier contre l'intrus, avait été connue à Constantinople, elle y avait produit une immense sensation. Un grand nombre de fidèles se séparèrent ouvertement de la communion du patriarche schismatique. Photius fit punir, comme des rebelles et des séditieux, tous ceux qui faisaient difficulté de le reconnaître. Les évêques catholiques qui osaient lui résister furent déposés de leurs siéges et relégués dans des villes lointaines. Le saint patriarche Ignace, toujours proscrit, vit mettre sa tête à prix. Il s'était sauvé, déguisé en portefaix, du palais de sa mère, au moment où des assassins, envoyés par Bardas, allaient l'égorger. Errant et fugitif, il n'échappa que par miracle aux recherches et aux poursuites dirigées contre lui. Photius, toujours poussé en avant, à mesure qu'il donnait plus libre carrière à ses instincts de haine et de vengeance, ne se proposait rien moins que la ruine totale de l'Eglise romaine. Il entreprit de séparer de la communion du Pape toutes les régions soumises à la domination des Francs, et qui formaient en Occident une portion si considérable qu'on les appelait communément l'*Empire* ou le *Royaume des chrétiens*. Pour gagner l'empereur Louis II, il lui avait donné, dans son concile supposé, les titres d'*Imperator*, de *César* et d'*Auguste*, sans égard aux prétentions de la chancellerie byzantine, qui, depuis Charlemagne, protestait toujours contre ce qu'elle regardait comme une usurpation des rois francs. L'impératrice Ingelberge, qui avait une grande influence sur l'esprit de son époux, y avait été qualifiée d'*Auguste* et de *nouvelle Pulchérie* (1). Avec les actes de ce conciliabule, il leur envoya des présents et des lettres pleines d'adulation, où il priait Ingelberge d'employer son crédit

(1) Pulchérie, fille d'Arcadius et épouse de l'empereur Marcien, est honorée comme sainte par l'Eglise grecque. C'est par son influence que furent convoqués les conciles œcuméniques d'Ephèse et de Chalcédoine.

près de l'empereur pour l'engager à chasser de Rome Nicolas Ier, comme déposé par un concile œcuménique.

6. Pendant ces négociations, une révolution qui devait avoir des résultats immenses se préparait en Orient. L'homme qui devait l'accomplir avait eu une destinée étrange. En 851, un pauvre captif, originaire d'Andrinople, traîné en esclavage par les Bulgares, avait réussi à briser ses fers. Il vint chercher du travail et du pain à Constantinople. Ne possédant rien et n'espérant pas trouver un abri dans quelque hôtellerie de la cité impériale, il se coucha tristement, un soir, sur les marches de l'église de Saint-Diomède, située en dehors des remparts. Nicolas, gardien de cette église, vit le mendiant, en eut compassion, et lui donna l'hospitalité. Basile, c'était le nom de l'inconnu, avait appris chez les Barbares l'art de dompter les chevaux les plus rebelles. Michel III, dans son enfance, s'occupait passionnément d'équitation. Il avait dans son écurie un superbe cheval arabe que nul ne pouvait monter. Dans son impatience, il donne l'ordre de lui couper les jarrets. Les courtisans parlent de Basile comme d'un homme capable de dompter le nouveau Bucéphale. Le cheval rebelle est conduit à l'hippodrôme, où une foule immense était réunie. Basile flatte d'abord le noble animal, s'en rend maître et termine la course au bruit d'un tonnerre d'applaudissements. Michel III, enthousiasmé, le nomme sur-le-champ son premier écuyer. « Quel habile cavalier on m'a donné » là, dit-il à l'impératrice Théodora, sa mère. — Mon fils, ré» pondit la princesse, ce cavalier détruira notre maison. » La prédiction n'excita qu'un sourire d'incrédulité sur les lèvres de Michel III. En 854, le premier écuyer fut nommé grand chambellan. Bardas était pour lui un rival dangereux, Basile persuada à Michel III que ce ministre conspirait et avait formé le dessein d'assassiner son maître. L'empereur le crut et résolut de prévenir Bardas en le mettant lui-même à mort. Cet acte de rigueur impériale eût détruit toutes les espérances de Photius. Le patriarche intrus mit donc tout en œuvre pour réconcilier Bardas avec Michel l'Ivrogne. Le jour de l'Annonciation (866), l'empereur, Basile et Bardas assistaient à la messe, dans l'église de Sainte-Sophie. Après la consécration, Photius, tenant la sainte Eucha-

ristie dans ses mains, fit jurer à l'empereur et au grand chambellan qu'ils n'attenteraient pas à la vie de Bardas. Il trempa ensuite une plume dans le sang de Jésus-Christ et fit signer à Michel et à Basile une promesse solennelle. Trois jours après, le grand chambellan poignardait Bardas dans l'appartement même de Michel III (7 avril 866), et une année s'était à peine écoulée lorsque Michel l'Ivrogne tombait lui-même, au milieu d'une orgie, sous le fer de Basile, qui hérita de sa victime (24 septembre 867). Le nouvel empereur (1) illustra un trône où le crime l'avait fait asseoir. Il réorganisa les diverses branches de l'administration de son empire. La vénalité dans les charges judiciaires disparut; le commerce, l'agriculture, les sciences, les arts, l'industrie fleurirent sous son règne. Des églises, des hôpitaux, des établissements d'instruction publique s'élevèrent par ses soins à Constantinople et dans les autres grandes villes. La langue latine, dans laquelle étaient écrites les lois de Justinien, n'était pas la langue de Byzance. Cette circonstance, jointe à la fureur législative, symbole de la décadence des nations, avait jeté le désordre dans la législation. Basile voulut porter la lumière dans ces ténèbres, poser des principes simples, clairs, précis, et rétablir ainsi l'empire de la justice. Il s'occupa d'une nouvelle rédaction du droit alors en vigueur, et substitua à la législation altérée de Justinien un corps de lois connu sous le nom de *Basiliques*, qui conservèrent leur autorité jusqu'à l'anéantissement de l'empire grec (2), époque à laquelle le Coran prit leur place. Deux jours après son avénement, Basile chassa Photius du siége patriarcal, comme perturbateur du repos public. Saint Ignace fut rappelé, et le schisme parut éteint; mais ce n'était là qu'une halte passagère dans la carrière de Photius.

7. Saint Nicolas Ier n'était pas encore informé de ces heureux

(1) On l'appela Basile-le-Macédonien, du nom de la province où il avait été longtemps captif. Nicolas, gardien de l'église de Saint-Diomède, ne fut point oublié par le mendiant devenu empereur. Il devint économe de Sainte-Sophie et syncelle (officier) du patriarche.

(2) En 1830, le célèbre et malheureux Capo d'Istria chargea une commission de réviser les *Basiliques*, et les appliqua, en grande partie, au nouveau royaume de Grèce.

événements. Il écrivit aux évêques des Gaules, alors rassemblés en concile à Troyes, pour les prémunir contre les tentatives schismatiques de Photius (867). « Parmi toutes les douleurs qui » accablent notre pontificat, disait ce grand Pape, l'état de l'O- » rient est ce qui excite le plus notre sollicitude. L'empereur » Michel III vient d'y consommer un schisme, parce que nous » avons refusé de confirmer l'ordination irrégulière de Photius, » patriarche intrus. On a osé, dans un conciliabule tenu à Cons- » tantinople, attenter aux droits et à l'honneur du Siége aposto- » lique. Les Orientaux nous font un crime d'enseigner, suivant » la doctrine catholique, que le Saint-Esprit procède du Père et » du Fils. Ils prétendent que nous condamnons le mariage, parce » que nous le défendons aux prêtres. Ils osent soutenir qu'en » transférant le siége de l'empire à Constantinople, les empereurs » y ont aussi transféré la primauté de l'Eglise romaine et les » priviléges d'honneur et de suprématie apostolique. Photius a » même pris le titre de patriarche universel. Dans l'impossibilité » où nous sommes de vous réunir tous à Rome pour y prendre » des mesures contre ces attentats, nous vous recommandons de » convoquer les conciles de vos provinces, pour examiner les » griefs et les prétentions des Orientaux, afin de confondre la » calomnie par le concert unanime de l'Occident (866). »

8. Les églises des Gaules et de la Germanie auxquelles s'adressait le saint Pontife étaient, depuis dix ans, agitées par de scandaleux débats. Pendant que les débauches d'un empereur, la corruption d'un ministre adultère et l'ambition d'un pontife intrus avaient plongé l'Orient dans un abîme de malheurs, la passion coupable d'un prince franc compromettait la tranquillité générale de l'Occident. En 856, Lothaire II, fils de l'empereur du même nom et roi de Lorraine, après une année de mariage avec Teutberge, s'était follement épris de Waldrade, sœur de Gonthier, archevêque de Cologne. Le temps n'était plus où les princes francs nouaient et dénouaient le lien conjugal au gré de leurs caprices. En maintenant l'indissolubilité du mariage, l'Eglise, outre qu'elle faisait respecter la sainteté d'un sacrement d'institution divine, assurait le repos des particuliers, la paix du foyer domestique, la transmission régulière des héritages, la

dignité de la femme, l'union entre les frères, tous les liens et les devoirs de la famille, sans lesquels les peuples se dégradent, les civilisations se perdent et s'anéantissent, comme il est arrivé au Mahométisme, plongé dans les honteuses voluptés et la stérile oisiveté d'un sérail. Sous ce rapport, on n'a pas assez compris le service immense rendu par la Papauté aux nations modernes. Sans les efforts persévérants des souverains Pontifes, l'élément barbare qui dominait au sein des sociétés européennes, pendant les IXe et Xe siècles, aurait triomphé des principes les plus sacrés de la morale; et le monde se serait abîmé dans la fange des vices, avant d'avoir atteint ce haut degré de civilisation dont nous sommes si fiers et si peu reconnaissants.

9. Lothaire II, aveuglé par son amour adultère et voulant à tout prix le faire légitimer par l'autorité du Saint-Siége, recourut à une imposture infâme; il porta contre la reine Teutberge une accusation honteuse, susceptible d'entraîner la dissolution du mariage, suivant les lois de l'Eglise. Teutberge eut recours à un moyen de justification accrédité alors par la superstition populaire : le *jugement de Dieu* par l'épée. Le champion qu'elle avait choisi pour soutenir son honneur, sortit de l'épreuve sain et sauf; et Lothaire, pour se conformer aux mœurs du temps, se vit obligé de rendre à Teutberge, ainsi justifiée, le rang d'épouse et de reine. Mais il ne sut point lui rendre un cœur qu'une criminelle affection enchaînait ailleurs. La réconciliation forcée qui suivit le *jugement de Dieu* ne fut qu'apparente et dura peu. Lothaire chassa de nouveau Teutberge de son palais (859), et vécut publiquement avec Waldrade. L'exemple du crime est contagieux : la cour du roi adultère devint un théâtre de scandales. Boson, comte de Bourgogne, y amena comme dans un asile assuré, Engeltrude, avec qui il entretenait une liaison incestueuse. Baudoin, depuis comte de Flandre, y vint chercher en même temps l'impunité, pour un attentat du même genre. Il avait outragé la famille royale en enlevant Judith, fille de Charles-le-Chauve, cousine germaine de Lothaire, et se réfugiait avec elle chez ce prince, trop licencieux lui-même pour user de sévérité contre la débauche. Lothaire songeait toujours à faire consacrer par l'Eglise, son union scandaleuse avec Wal-

drade. Une assemblée de huit évêques, à Aix-la-Chapelle, prononça la dissolution de son précédent mariage avec Teutberge. Cette reine infortunée fut enfermée dans un monastère, et Lothaire épousa solennellement Waldrade (862). Cependant, du fond de la retraite où elle était étroitement gardée, Teutberge avait trouvé moyen de faire parvenir, au pied du trône de saint Pierre, les protestations et les plaintes de l'innocence opprimée. Elle prévenait le souverain Pontife de l'affreuse alternative à laquelle on la réduisait, ou de se diffamer elle-même, ou de s'exposer aux plus affreuses extrémités. « Si Votre Sainteté, disait-elle, vient » à apprendre que j'ai consenti à faire l'aveu mensonger qu'on » exige de moi, qu'elle soit convaincue que la violence seule » aura pu l'arracher à une reine plus maltraitée que la dernière » des esclaves. » En même temps que cette missive secrète arrivait à Rome, on y apprenait la nouvelle du mariage solennel de Lothaire II et de Waldrade. Saint Nicolas-le-Grand n'hésita pas entre la victime abattue et sans force et l'oppresseur couronné. Il était de la race de ces courageux Pontifes *qui s'opposent*, dit l'Ecriture, « comme un mur d'airain, aux criminelles tentatives des méchants. » Un décret pontifical est immédiatement adressé aux évêques de Germanie et des Gaules, avec injonction de se réunir en concile à Metz, d'y citer Lothaire et de prononcer contre ce prince un jugement canonique. Rodoald, évêque de Porto, ce légat infidèle, revenait de Constantinople. Le Pape ne connaissait point encore sa défection. Il l'envoie, conjointement avec Jean, évêque de Ficolo (1), présider en son nom le concile de Metz, qui s'ouvrit au mois de juin 863. Tous les évêques du royaume de Lothaire, à l'exception de celui d'Utrecht, s'y trouvèrent. Lothaire, par la profusion des largesses et des honneurs, avait disposé les principaux prélats d'une manière bien plus favorable que ne l'auraient pu faire tous les moyens du droit et de la jurisprudence canonique. Les légats eux-mêmes succombèrent à ces honteux arguments. Rodoald de Porto ne se montra pas plus digne de sa haute mission à Metz, qu'il ne l'avait été à Constantinople. Son collègue suivit son exemple. La sentence du pré-

(1) Aujourd'hui Cervia, ville de l'Etat ecclésiastique, à 19 kil. S.-E. de Ravenne.

cédent concile d'Aix-la-Chapelle fut ratifiée, le mariage avec Teutberge déclaré nul, et l'union de Waldrade reconnue légitime. L'adultère triomphait. Gonthier, archevêque de Cologne, frère de Waldrade, et Teutgaud, archevêque de Trèves, les deux principaux artisans de cette trame d'iniquité, furent députés par le concile de Metz, pour aller à Rome avec les légats porter au Pape cette scandaleuse décision.

10. Saint Nicolas Ier, le plus inaccessible peut-être de tous les Papes aux misérables calculs du respect humain, avait autant de sagacité pour découvrir les artifices les plus habilement concertés que de courage pour venger l'innocence. « Insensés! dit un an- » naliste contemporain en parlant des archevêques de Cologne et » de Trèves, qui se persuadaient que leurs vaines subtilités pour- » raient former des nuages impénétrables au flambeau du Siége » apostolique! » A leur arrivée à Rome, le Pape avait déjà rassemblé les évêques d'Italie, pour annuler tous les actes du concile de Metz. Gonthier et Teutgaud furent introduits au milieu de tous ces prélats réunis. Nicolas-le-Grand les accueillit avec une imposante majesté. Ils lui présentèrent timidement les décrets de Metz, signés de leur main et le prièrent de les confirmer par son autorité apostolique. « Retirez-vous, leur dit le Pontife, le con- » cile vous appellera quand il en sera besoin. » Quelques jours après, ils furent mandés en effet pour entendre la condamnation de leur concile de Metz; et comme ils persistaient à en soutenir la légitimité, on les déposa de l'épiscopat. Les légats prévaricateurs eurent le même sort. Rodoald se trouvait déjà sous le poids de l'excommunication lancée contre lui, pendant son voyage en France, pour son indigne conduite à Constantinople. La sentence du concile de Rome fut rendue en ces termes : « Par le juge- » ment de l'Esprit-Saint et l'autorité du Prince des Apôtres, » nous cassons et annulons, aujourd'hui et pour toujours, le » concile de Metz, tenu par des évêques qui ont prévenu notre » jugement et ont osé violer les règlements du Saint-Siége. Nous » privons de toutes fonctions épiscopales Teutgaud, archevêque » de Trèves, primat de la Belgique, et Gonthier de Cologne, con- » vaincus par leurs écrits et leur propre aveu, d'avoir dirigé » cette assemblée irrégulière. Pour les autres évêques, leurs

» complices, nous les frappons de la même sentence, s'ils persistent dans leur égarement; mais s'ils font parvenir au Siége apostolique des marques sincères de repentir, ils ne perdront point leurs dignités ni leur rang. » Une menace d'excommunication était également fulminée contre Lothaire II, s'il ne se séparait immédiatement de Waldrade. La conduite de ce prince avait excité la plus vive indignation dans le royaume des Francs. Ses oncles, Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique, embrassèrent le parti de la malheureuse reine Teutberge. Ils se préparaient à soutenir ses droits, les armes à la main. Lothaire II, épouvanté des dangereuses suites de sa passion, céda à l'orage et se sépara de celle qui la lui avait inspirée (865). Mais sa résolution ne tint pas contre la violence de son amour. L'année suivante, il reprenait publiquement sa vie scandaleuse. Cette fois, saint Nicolas Ier lançait l'excommunication contre Waldrade. Par son ordre, un concile se réunissait à Soissons pour terminer cette déplorable affaire (866). Pour prémunir les prélats francs contre les séductions du pouvoir temporel et leur fixer les limites dans lesquelles devait s'exercer librement leur indépendance épiscopale, le Pape leur disait dans une lettre adressée à Adventius, évêque de Metz : « Vous prétendez que vous êtes soumis à » votre prince, parce que l'Apôtre dit : *Obéissez au roi comme » étant au-dessus de tous*. Vous avez raison; mais examinez » d'abord si les princes ne commandent que des choses justes : » autrement, il faut plutôt les tenir pour des tyrans que pour » des rois et résister à leurs ordres, loin de s'y soumettre et de s'engager par là dans la complicité de leurs désordres. Soyez donc » soumis au roi, comme étant au-dessus de tous par ses vertus » et non par ses vices. Obéissez-lui, à cause de Dieu, selon le » précepte de l'Apôtre, et non pas contre Dieu (1). » Le concile de Soissons réhabilita l'honneur de l'épiscopat français. Il con-

(1) Ces paroles de saint Nicolas-le-Grand ont servi de texte à de longues controverses sur l'obéissance due au pouvoir séculier. On a cru y voir une prétention de la Papauté à rendre les sujets juges de leurs souverains. Nous pensons que cette interprétation est complétement fausse; elle serait d'ailleurs opposée à la constante politique du Saint-Siége, si l'on peut parler ainsi. A nos yeux, il est évident que quand le Pape parle de la résistance, il l'entend seulement en ma-

damna unanimement le scandaleux Lothaire et cassa les actes de connivence et de faiblesse des conciles d'Aix-la-Chapelle et de Metz.

11. Saint Nicolas Ier eut à soutenir une lutte d'un caractère différent, contre Hincmar, archevêque de Reims. Hincmar, obéissant trop à une prévention personnelle, avait déposé et emprisonné Rothade, évêque de Soissons, son suffragant, sous prétexte que ce prélat s'était montré trop sévère, en interdisant un prêtre de son diocèse, qui avait interjeté appel de sa condamnation au jugement du métropolitain. Rothade, de son côté, en appela au Saint-Siége. Le Pape, après avoir mûrement examiné l'affaire, se convainquit de l'innocence de Rothade, et ordonna à Hincmar de le rétablir sur le siége de Soissons, dans le délai d'un mois après la lecture des lettres pontificales. Hincmar, irrité outre mesure contre Rothade, usa d'un subterfuge indigne d'un si grand homme, pour éluder l'exécution du décret pontifical. En ayant appris le contenu avant de l'avoir reçu encore, il ne voulut point le lire. Il se mettait ainsi à couvert, et tournait en sa faveur la clause qui portait ordre de réhabilitation pour Rothade, dans le délai d'un mois après la lecture des bulles. On regrette de rencontrer ce trait de mauvaise foi, dans la vie d'un prélat tel que Hincmar. Mais les plus grands ne sont point exempts des petites passions de l'humanité : et c'est le miracle permanent de l'Eglise, de se conserver toujours pure, toujours intacte, malgré les misères et les faiblesses de ses ministres. Saint Nicolas Ier, en apprenant le procédé si indélicat de l'archevêque de Reims, aurait pu sévir. Mais, dans cette grande âme, la miséricorde régnait à côté de la justice. Il se contenta de lui écrire de nouveau une lettre qu'il prit ses précautions pour lui faire sûrement parvenir. « Vous nous avez autrefois demandé, lui disait- » il, de confirmer, par l'autorité du Siége apostolique, les privi- » léges accordés par nos prédécesseurs à l'Eglise de Reims. Com- » ment ces priviléges sauraient-ils avoir quelque valeur, si vous » détruisez le pouvoir qui les a institués? » Il lui fait ensuite

tières spirituelles. Les tyrans dont il parle sont les princes qui abusent de leur pouvoir, comme le faisait Lothaire II dans l'ordre des choses religieuses. Il n'y a donc pas là appel à la révolte ni aux instincts séditieux des masses.

comprendre la grandeur de sa faute, les désordres qu'elle peut causer dans la hiérarchie, et l'engage à remettre immédiatement Rothade en liberté. Hincmar n'obéit encore qu'à demi aux injonctions du saint Pape. Il tira Rothade de sa prison, mais pour l'envoyer à Rome, afin que sa cause y fût de nouveau examinée. La lettre qu'il écrivit, à ce sujet, à Nicolas Ier, sent encore trop les subtilités du légiste, et ne respire point le véritable esprit de soumission qui doit animer le cœur de tous les évêques, envers le Père commun des fidèles. « Très saint Père et très révérend » Seigneur, dit-il, nous vous envoyons Rothade, avec nos dé» putés dont nous le faisons accompagner, non en qualité d'ac» cusateur contre l'évêque de Soissons, mais comme accusé nous» même, afin de nous justifier en faisant connaître à votre » Sainteté nos procédés et nos intentions. Nous portons trop de » respect au premier Siége, au Siége suprême de l'Eglise de » Rome, pour fatiguer son Pontife des causes d'un moindre in» térêt, que les canons des conciles et les décrets des Papes auto» risent les métropolitains à terminer dans les conciles provin» ciaux. *Nous savons aussi que si nous voulons exiger de nos* » *inférieurs le respect et l'obéissance, nous devons les premiers* » *montrer l'exemple de la soumission envers nos supérieurs*. Si » votre Sainteté, par compassion pour Rothade, jugeait à pro» pos de le rétablir, les prélats qui l'ont déposé, de concert avec » nous, dans notre concile provincial, ne prendraient point ce » coup d'autorité pour une injure. Ils reconnaissent qu'ils sont » soumis au Pontife romain, en vertu de la primauté de saint » Pierre. » Le Pape, après un examen sérieux, qui dura dix mois, releva Rothade des censures portées contre lui par son métropolitain, le rétablit dans ses fonctions épiscopales et voulut qu'il officiât pontificalement dans une église de Rome. Car Rothade, dont la conduite dans ce démêlé paraît avoir été irréprochable, avait observé ponctuellement la suspense, quoiqu'il la crût injuste, et s'était abstenu, dans l'intervalle, d'offrir les divins mystères. Nicolas Ier le renvoya ensuite à son Eglise de Soissons. Il écrivait en même temps à Charles-le-Chauve pour le prier d'interposer son autorité en faveur de Rothade, et, dans une autre lettre adressée à Hincmar, il le menaçait d'excommunication.

s'il continuait de s'opposer à l'exécution du jugement apostolique. L'archevêque de Reims n'insista plus et se soumit. Sa conduite avait été une contradiction manifeste avec les principes qu'il ne cesse de soutenir dans ses écrits. Ce n'est pas la première fois que la passion égare le jugement des plus grands hommes. Dans un traité sur l'indissolubilité du mariage, qu'il écrivait à la même époque, Hincmar s'exprime ainsi sur la suprématie de la chaire apostolique . « Dans tous les doutes qui se rapportent » à la foi, il faut consulter l'Eglise romaine, la mère et la maî- » tresse de toutes les autres, et suivre ses avis salutaires. C'est à » quoi sont encore plus particulièrement obligés ceux qui habi- » tent l'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, la Sicile et les » îles adjacentes, où il est constant que la foi a été portée par des » ouvriers évangéliques, qui avaient reçu leur mission de saint » Pierre ou de ses successeurs. »

12. Cette foi, dont l'Eglise de Rome conserve le dépôt sacré, faisait alors de nouvelles conquêtes. Les empereurs d'Occident contribuèrent à la conversion des Danois, des Suèves, et, en général, des peuples de la Germanie; les empereurs d'Orient envoyèrent parmi les peuples slaves, des missionnaires qui les évangélisèrent. La conversion des Slaves ouvrait une porte à la religion de Jésus-Christ chez les Russes, leurs voisins. La lumière de la foi ne tarda pas à y pénétrer. L'empereur Basile profita de cette circonstance pour conclure avec eux un traité de paix, et, après avoir adouci, par des présents, leur férocité naturelle, il leur fit accepter un évêque ordonné par Ignace, patriarche de Constantinople. Les miracles que le saint évêque opéra devant toute la multitude, triomphèrent de son incrédulité. Le peuple demanda le baptême et le reçut avec empressement. Les Bulgares durent aussi à l'Orient le bienfait de la foi. Dans une guerre qu'ils eurent à soutenir contre l'empereur grec Théophile, ces Barbares avaient perdu une bataille considérable, et parmi les captifs s'était trouvée la sœur de leur roi. Cette princesse fut emmenée à Constantinople avec les autres prisonniers de guerre, et on l'y retint pendant trente-huit ans. Dans ce long intervalle, elle se fit instruire de la religion chrétienne et reçut le baptême. De retour auprès de son frère, la princesse ne ces-

sait de lui parler de la religion chrétienne et de l'exhorter à l'embrasser. Ces discours ébranlèrent le roi; le ciel sembla agir de concert pour le déterminer. Une maladie contagieuse s'étant répandue dans la Bulgarie, le roi eut recours au Dieu de sa sœur, et le fléau cessa presque aussitôt. Après ce prodige, le roi convaincu, demanda et reçut le baptême. Quand les Bulgares le surent, ils se révoltèrent et vinrent assiéger son palais; mais le roi, plein de confiance dans le secours du ciel, sortit à la tête d'une poignée de serviteurs fidèles et dissipa cette multitude de séditieux. Il pardonna aux rebelles, qui prirent enfin des idées plus justes de la religion de Jésus-Christ et l'embrassèrent eux-mêmes. Alors, le roi envoya des ambassadeurs auprès du Saint-Siége, pour demander des ouvriers évangéliques, et consulter sur plusieurs questions qui concernaient la religion et les mœurs. Le pape Nicolas Ier vit avec attendrissement ces nouveaux chrétiens, qui étaient venus de si lion pour recevoir les instructions du successeur de saint Pierre. Après les avoir accueillis avec une affection paternelle, il répondit à leur consultation et les renvoya pleins de joie, accompagnés de deux évêques recommandables par leur sagesse et leur vertu. Dans l'établissement de ces nouvelles Eglises, on remarquait partout le même empressement des missionnaires à rendre hommage à la primauté de l'Eglise romaine. Tous les apôtres sortis du milieu des Anglo-Saxons et des Francs, sollicitent directement du Saint-Siége leur mission, et placent les peuples qu'ils convertissent à la foi sous sa juridiction immédiate; les missionnaires venus de l'Orient, s'adressent également à Rome pour toutes les questions graves qui se présentent et s'en rapportent à sa décision. Il semble que la Providence ait voulu que l'Eglise grecque prononçât elle-même sa condamnation à la face du monde entier, quelques années avant son schisme.

13. Ces heureux événements consolèrent les derniers jours du pontificat de saint Nicolas-le-Grand. Il mourut le 13 novembre 867 après un règne de neuf ans. C'était un homme d'une conception haute et d'une résolution énergique. Ses travaux furent immenses. Au dedans, il fallait lutter contre les malheurs des temps, pourvoir au soulagement des pauvres, veiller à la sûreté de Rome; au dehors, réprimer les tentatives des schisma-

tiques, repousser leurs calomnies, protester contre les égarements des rois sans encourager les peuples à la révolte. Nicolas-le-Grand marcha d'un pas sûr à travers des écueils si multipliés. Au milieu de ses travaux il trouvait encore le temps de répondre à ceux qui le consultaient de toutes les parties du monde. On a de lui un recueil de plus de cent lettres (1) qui montrent l'étendue et la justesse de son génie. A sa mort, l'univers entier fut en deuil. Le crime seul s'en réjouissait dans l'ombre ; mais ses coupables espérances s'évanouirent bientôt.

§ 2. **Pontificat d'Adrien II.** (13 novembre 867-25 novembre 872.)

14. La mort de saint Nicolas-le-Grand avait fait naître, dans le cœur de Lothaire II, le coupable espoir de voir enfin légitimer son adultère. Dans une dernière lettre, écrite peu de jours avant sa mort, le courageux Pontife s'exprimait ainsi : « On nous mande que Lothaire veut venir à Rome, quoique nous » lui ayons souvent défendu de le faire. Détournez-le de ce pro- » jet ; faites-lui comprendre que, frappé des foudres de l'Eglise, » il ne saurait être reçu dans cette ville avec les honneurs dus à » son rang et auxquels il ne pourra prétendre qu'après avoir ac- » compli des promesses si souvent violées. » La situation des esprits offrait des difficultés sérieuses. Il était arrivé à saint Nicolas Ier ce qui arrive à tous les hommes qui exercent le pouvoir avec énergie ; il s'était fait des ennemis de tous ceux dont il avait réprimé les excès ou les criminelles tentatives. Ceux qui, au contraire, avaient été les ministres de sa justice, ou qui avaient occupé des emplois sous son règne, étaient ses partisans déclarés. Les uns espéraient tout d'un nouveau Pape, les autres craignaient que les actes et la mémoire de Nicolas-le-Grand ne fussent compromis. L'événement ne justifia ni ces craintes, ni ces espérances. Un vieillard de soixante-seize ans, Adrien II, le plus doux des hommes, fut conduit en triomphe par le clergé, le sénat et le peuple, au palais de Latran, et sacré, avec le consentement de l'empereur Louis II, le 13 novembre 867. C'était l'agneau qui

(1) Ce sont les seules qui soient parvenues jusqu'à nous. Anastase-le-Bibliothécaire en avait réuni plus du double, et il dit lui-même que sa collection était loin d'être complète.

succédait au lion, et, par un merveilleux dessein de la Providence, la douceur d'Adrien II ne devait en rien compromettre l'héritage de l'inflexible Nicolas Ier. Des actes de clémence signalèrent l'avénement du nouveau Pape. L'archevêque de Trèves, Teutgaud et Zacharie d'Anagni, le légat infidèle, furent relevés des censures portées contre eux, et admis à la communion ecclésiastique. Les amis du précédent Pontife conçurent de sérieuses inquiétudes. Anastase-le-Bibliothécaire (1) écrivait à l'archevêque de Vienne, son ami : « Je vous annonce une triste » nouvelle. Hélas! notre grand pontife, Nicolas Ier, a passé à une » vie meilleure, le 13 novembre, et nous laisse plongés dans une » immense douleur. Les pervers, qu'il a repris si énergiquement » pour leurs crimes, travaillent ouvertement à détruire toutes les » grandes choses de son pontificat. Avertissez-en tous les évêques » des Gaules, et faites pour l'Eglise de Dieu tout ce que vous » suggérera votre zèle. Adrien, le nouveau Pape, est lui-même » d'une régularité de mœurs exemplaire; mais nous ne savons » encore s'il aura l'active énergie de son prédécesseur. » L'archevêque de Vienne, auquel s'adressait cette lettre confidentielle, était le célèbre Adon qui venait de publier son Martyrologe romain, le plus estimable ouvrage de ce genre, par la saine critique qui le distingue. De concert avec les évêques de Gaule, il écrivit au nouveau Pontife pour l'exhorter à honorer la mémoire de son prédécesseur et à respecter ses actes.

15. Adrien II voulut faire cesser les incertitudes et poser son pontificat sans équivoque. Les Papes avaient coutume de réunir, dans le palais de Latran, le vendredi de la Septuagésime, tous les religieux présents à Rome. Il se trouvait toujours parmi eux des députés que les différents princes envoyaient pour assister à cette solennité. Adrien II donna à la cérémonie (868) un caractère plus auguste; il voulut servir lui-même tous les religieux, leur donner à laver, comme le Sauveur avait fait pour les Apôtres, et,

(1) Ainsi appelé parce qu'il était chargé de veiller à la conservation des archives pontificales. Il assista, en 869, au huitième concile œcuménique tenu à Constantinople, et en traduisit les actes en latin. Il est auteur du *Liber Pontificalis*, qui contient la vie des Papes, depuis saint Pierre jusqu'à son temps, et d'une Histoire ecclésiastique.

enfin, s'asseoir à la même table. Après le repas, le Pape s'agenouillant avec toute l'assemblée : « Prions, mes frères, dit-il, » pour l'Eglise catholique, pour notre fils très chrétien l'empe- » reur Louis; que Dieu abaisse devant ses armes l'orgueil des » Sarrasins. Priez aussi pour moi, afin que le Seigneur me donne » la force de gouverner saintement son Eglise. Comme les prières » pour ceux qui ont bien vécu doivent être des actions de grâces, » je vous prie de remercier Dieu d'avoir donné à son Eglise » notre seigneur et regretté Père le très saint et très orthodoxe » pape Nicolas, pour la défendre comme un autre Josué. » En cet instant, des applaudissements unanimes interrompirent le Pontife. « Vive Adrien, notre Père et notre seigneur ! s'écrièrent » tous les assistants. Que les bruits injurieux se dissipent ! Que » l'envie soit confondue ! Vive Adrien, élu de Dieu, souverain » Pontife, et Pape universel ! » Faisant signe de la main pour rétablir le silence, le Pape continua d'une voix grave et ferme : « Au très saint et orthodoxe seigneur Nicolas, établi de Dieu, » souverain Pontife et Pape universel, éternelle mémoire ! Au » nouvel Elie, vie et gloire éternelle ! Au nouveau Phinées, » digne de l'éternel sacerdoce, salut éternel ! » Non content de cette manifestation publique, Adrien II écrivait aux évêques de Gaule : « Nous vous prions de faire inscrire le nom du Pape » Nicolas dans les livres et les diptyques de vos Eglises. Nous » vous exhortons aussi à résister vigoureusement aux princes ou » aux clercs qui voudraient entreprendre quelque chose contre » sa doctrine ou ses décrets, car nous ne consentirons jamais à » aucune tentative de ce genre. Cependant nous ne voulons point » nous montrer inflexible envers ceux qui implorent la miséri- » corde du Saint-Siége après une satisfaction raisonnable pourvu » qu'ils ne prétendent pas se justifier en accusant ce grand Pape » qui est maintenant devant Dieu, et que personne n'a osé re- » prendre de son vivant. » Il répondait en même temps à l'archevêque de Vienne : « Je prétends maintenir les décrets de mon » prédécesseur comme je défendrais les miens. Cependant, je ne » veux point me priver d'user de miséricorde. Si les circonstances » l'ont obligé d'user de sévérité, rien ne saurait nous empêcher, » dans des conjonctures différentes, d'agir autrement. » — Toute

la politique d'Adrien II est dans ces paroles. Il comprit que pour recueillir les fruits de la vigueur de Nicolas, il fallait savoir user, à l'occasion, d'indulgence, et ramener par les voies de la douceur les esprits que la rigueur aurait peut-être aliénés pour jamais.

16. Lothaire voulut profiter des dispositions d'Adrien II pour tâcher de rentrer dans sa communion. Il envoya à Rome l'évêque de Metz, Adventius, accompagné de son chancelier : « Je me suis » soumis, disait-il dans les lettres dont ils étaient porteurs, à » l'autorité du pape Nicolas, ou plutôt à l'autorité du Prince des » Apôtres, avec une docilité inconnue à mes prédécesseurs. J'ai » suivi les avis paternels et les exhortations de ses légats au pré- » judice même de ma dignité. Je n'ai point cessé de le prier qu'il » me fût permis de me rendre en personne à Rome pour y ré- » pondre aux calomnies accréditées contre moi. Mais il me l'a » toujours refusé et m'a empêché de visiter le Siége apostolique, » dont mes ancêtres ont été de tout temps les protecteurs. » Lothaire ne s'occupa dès lors que des moyens propres à faire réussir ce voyage au gré de sa passion. Il se fit précéder auprès du souverain Pontife par la reine Teutberge. Cette malheureuse épouse, lassée de lutter contre les mauvais traitements auxquels le royal adultère la condamnait depuis dix ans, sollicitait elle-même la dissolution d'un mariage qui ne lui avait causé que des larmes. Elle demandait à se renfermer le reste de sa vie dans un monastère, pour oublier, au pied des autels, les amertumes du trône et les chagrins de sa vie. Adrien II lui répondit qu'il ne pouvait pas consentir à sa demande, que tout ce qu'il pouvait lui promettre, c'était d'assembler un concile pour délibérer avec maturité sur une affaire si épineuse. Il lui enjoignit de retourner auprès de Lothaire ; en même temps il écrivit à ce prince de traiter Teutberge comme sa légitime épouse et de lui donner les abbayes qu'il lui avait promises, afin qu'elle ne manquât pas du nécessaire. Telle était la dureté de l'oppression à l'égard de Teutberge, qu'un saint Pape qui ne pouvait que blâmer la coutume abusive d'abandonner les bénéfices aux laïques, était réduit à faciliter cette espece d'aumône en faveur d'une reine délaissée.

17. Lothaire reçut Teutberge pour mieux disposer en sa faveur le cœur du Pontife. De son côté Waldrade demanda au

Pape l'absolution de l'anathème lancé contre elle par le pape Nicolas. Elle fit intervenir dans cette négociation l'empereur Louis II, qui assura le souverain Pontife que cette femme était sincèrement pénitente. Sur son témoignage Adrien II écrivit à Waldrade pour la relever de son excommunication, lui rendre la faculté d'entrer dans les églises, d'y assister aux prières et aux cérémonies publiques, et de communiquer avec les fidèles. Mais il lui défendait en même temps d'entretenir aucune sorte de relations avec Lothaire. Celui-ci crut alors le moment opportun pour faire son voyage d'Italie. Il s'y fit accompagner par l'impératrice Engelberge, qui devait servir de garant à la sincérité de ses promesses et de son repentir. L'entrevue du Pape et du roi eut lieu dans le monastère du Mont-Cassin (869). L'artificieux Lothaire fit toutes les soumissions propres à gagner le Pontife. Il s'applaudissait du succès de ses hypocrites protestations. Le jour fut pris pour la réhabilitation solennelle et la cérémonie de la communion, qu'il voulait recevoir de la main même d'Adrien pour donner plus d'éclat à sa réconciliation avec l'Eglise. Il ne voyait pas, suspendue sur sa tête, la main de la justice divine qui allait fournir, dans la personne d'un prince adultère, un des plus terribles exemples de la punition des communions sacriléges. A la fin de la messe pontificale, qui fut célébrée en présence de tous les seigneurs de la cour, d'un clergé nombreux et d'une multitude immense attirée par la majesté du spectacle, Adrien II, prenant en main le corps de Jésus-Christ et se tournant vers le roi : « Prince, lui dit-il d'une voix haute » et distincte, si vous n'êtes pas coupable du crime d'adultère, » depuis que vous avez été averti par notre saint prédécesseur, » le pape Nicolas ; si vous avez pris l'inébranlable résolution de » n'avoir plus aucun commerce avec Waldrade, approchez avec » confiance et recevez le sacrement de la vie éternelle ; mais si » votre pénitence n'est pas sincère, n'ayez pas la témérité de re- » cevoir le corps et le sang du Seigneur, et de vous incorporer, » en les profanant, votre propre condamnation. » Lothaire frémit, sans doute, à ces paroles qui réveillaient au fond de sa conscience l'horreur de sa vie passée et du crime nouveau qu'il allait commettre. Mais le forfait était résolu, il le consomma ; il

ajouta le parjure au sacrilége, et plutôt que de reculer il se précipita dans l'abîme qu'on lui montrait ouvert à ses pieds. Le Pape, s'adressant ensuite aux grands qui communiaient avec le roi, dit à chacun d'eux : « Si vous n'avez ni contribué, ni con» senti aux adultères de votre maître avec Waldrade, et si vous » n'avez pas communiqué avec les autres personnes anathéma» tisées par le Saint-Siége, que le corps du Seigneur vous soit » un gage de salut éternel. » Epouvantés par les suites d'un sacrilége, quelques-uns, et ce fut le petit nombre, se retirèrent; les autres communièrent à l'exemple du roi. Lothaire s'efforça de chasser les remords qui déchiraient son âme à la seule pensée de cette terrible scène. Il précipita son départ pour Rome uniquement occupé de l'objet de son aveugle passion qu'il lui tardait de rejoindre. Mais à Lucques une maladie inconnue, dont les effets étranges étaient jusque-là sans exemple, l'arrêta dans sa marche. Les cheveux, les ongles, la peau même, se détachaient du corps et tombaient comme par une mort anticipée et renouvelée mille fois. Tous ceux qui avaient profané avec lui le corps du Seigneur, attaqués du même mal, moururent sous ses yeux. Gonthier, l'indigne archevêque de Cologne, fut du nombre. Ceux qui s'étaient retirés de la sainte table furent seuls épargnés. Lothaire II expira dans ces atroces tourments avant d'avoir donné un signe de repentir (869). Teutberge pleura cet infidèle époux comme si elle n'avait jamais eu à s'en plaindre. Waldrade prit le voile dans l'abbaye de Remiremont; heureuse si elle put effacer par les larmes d'une pénitence sincère les désordres de sa vie et le remords d'avoir causé peut-être la perte éternelle d'une âme par ses artifices et ses impudiques séductions!

18. Les états de Lothaire, mort sans enfants, devaient revenir de droit à l'empereur Louis II, son frère. Mais Charles-le-Chauve, qui ne savait pas défendre son royaume contre les incursions des Normands, ne se montra pas moins avide d'en acquérir un nouveau. Il marcha en Lorraine, se fit proclamer roi au préjudice de son neveu et fut sacré, en cette qualité, par Hincmar, archevêque de Reims. Adrien II ne pouvait sanctionner une pareille usurpation. Il envoya des légats à Charles-le-Chauve pour lui représenter fortement les droits de l'empereur Louis, et

l'indignité de dépouiller un prince chrétien, son neveu, pendant que Louis II était occupé à combattre les Sarrasins d'Italie et sacrifiait sa vie pour la cause de la chrétienté tout entière. Quelques historiens, obéissant trop évidemment à des calculs de parti, ont voulu reprocher ici à Adrien II de s'être immiscé, contrairement à tout droit, dans une question du domaine temporel complètement étrangère à sa compétence. Le pape ne sortait point de la limite de son devoir en prenant en mains la cause de la justice et du droit. L'empereur lui-même l'avait chargé de ses intérêts. Si l'on se fût remis au jugement du Saint-Siége on eût évité de grands désordres et épargné des flots de sang. Quoi qu'il en soit, une lutte s'éleva de nouveau à ce sujet entre le Saint-Siége et l'archevêque Hincmar, qui ne sut pas, cette fois encore, se tenir dans les bornes de la soumission et du respect dus à la suprématie apostolique. Charles-le-Chauve essaya vainement de faire approuver par le Pape son usurpation, que la force seule put maintenir. Mais des affaires plus essentielles à la paix de l'Eglise attiraient l'attention d'Adrien II sur l'Orient.

19. Les ambassadeurs de l'empereur Basile, expédiés aussitôt après l'expulsion de Photius, n'arrivèrent à Rome qu'après la mort de saint Nicolas-le-Grand et l'avénement de son successeur (868). La nouvelle qu'ils venaient apprendre avait une immense portée. Elle fut accueillie avec des transports de joie par le nouveau Pape, qui se hâta de faire partir pour Constantinople trois légats : Donat, évêque d'Ostie ; Etienne, évêque de Népi, et l'un des sept diacres de l'Eglise romaine, nommé Marin. Ils étaient chargés de lettres pour l'empereur et pour le saint patriarche Ignace. « C'est avec une joie bien sincère et bien vive » que l'Occident tout entier a appris l'expulsion de Photius, cet » acte de votre justice impartiale, disait le Pape à Basile. Quant » aux mesures concernant les autres schismatiques, nous en remettons la connaissance à nos légats qui s'entendront avec » notre vénérable frère le patriarche Ignace. Nous sommes très » disposés à user d'indulgence envers eux, excepté envers Photius, dont l'ordination doit être absolument rejetée. Nous approuvons la tenue d'un concile œcuménique que nos légats » présideront, pour juger définitivement les coupables, con-

» damner solennellement les actes du faux concile de 866, » attentatoires à la dignité du Siége apostolique, et souscrire les » décrets du concile de Rome contre Photius. » L'empereur, le clergé et le peuple de Constantinople attendaient les légats avec impatience; les acclamations de la foule et l'allégresse publique firent de leur entrée (24 septembre 868) un véritable triomphe. L'empereur Basile les reçut, entouré de tous les grands officiers de la couronne, dans la *salle dorée* du palais. A leur approche il se leva, prit de leurs mains les lettres pontificales et les baisa respectueusement. « L'Eglise de Constantinople, divisée par » l'ambition de Photius, leur dit-il, a déjà trouvé dans le saint » pape Nicolas un guide sûr et un tendre père. Depuis sa mort » nous attendons, avec tous les patriarches d'Orient, le jugement » de l'Eglise romaine, notre mère; c'est pourquoi nous vous » prions de rétablir incessamment l'ordre et l'union parmi » nous. » Les légats témoignèrent leur ardeur à seconder un zèle si louable, et l'on s'occupa immédiatement de la convocation du huitième concile œcuménique qui s'ouvrit à Constantinople le 5 octobre 869.

20. Le temple consacré par le grand Constantin à la Sagesse éternelle, et rétabli par Justinien avec une splendeur qui l'a fait comparer à celui de Salomon, fut l'asile auguste où la primauté romaine, au centre même de la Grèce, trouva sa défense et son plus glorieux triomphe. Au jour marqué, les Pères du concile, au nombre de cent neuf, prirent leur place sur des siéges disposés en hémicycle. La portion de la vraie croix, conservée à Constantinople, fut exposée avec le livre des Evangiles au milieu de l'assemblée. Les trois légats du souverain Pontife occupaient les places d'honneur. Ils avaient à leurs côtés, Ignace, le courageux patriarche de Constantinople, dont la joie de ce grand jour payait les persécutions et les supplices; les légats du patriarche d'Antioche et de Jérusalem venaient ensuite. Un siége fut laissé vacant pour le légat d'Alexandrie qui n'était pas encore arrivé. On introduisit alors les évêques qui avaient souffert l'exil et les tortures, sous le règne de Michel III, pour la cause de l'unité catholique. Quand ces vénérables vieillards, couverts d'honorables cicatrices, parurent dans la basilique de Sainte-Sophie,

l'auguste assemblée se leva tout entière pour rendre hommage aux martyrs de la foi. Les légats romains s'écrièrent : « Qu'ils » viennent, ces incomparables évêques, dont nous envions le » sort! Qu'ils viennent siéger à leurs rangs! Ils en sont dignes » entre tous! » Une immense acclamation accueillit ce glorieux témoignage rendu aux saints confesseurs. Après la lecture du formulaire de la foi, remis par le Pape Adrien II aux légats, on procéda à la réhabilitation des évêques et des clercs qui avaient communiqué avec Photius malgré la défense du Saint-Siége. Chacun d'eux se présenta à son tour. « Nous avons eu la faiblesse, » disaient-ils, de succomber aux violences et aux menaces des » schismatiques. C'est avec un cœur contrit et humilié que nous » avons recours à votre miséricorde, en nous soumettant à la » pénitence qu'il plaira au saint patriarche de nous imposer. — » Nous vous recevons, répondaient les légats, à la communion » de l'Eglise, par l'autorité du pape Adrien dont nous sommes » les représentants : et nous vous admettons à prendre part aux » travaux du concile. » Quelques évêques schismatiques s'opiniâtrèrent dans leur égarement et se montrèrent sourds à toutes les instances qui leur furent faites. L'empereur Basile joignit ses prières à celles de tout le concile. « Si vous craignez tant, leur » dit-il, cette salutaire confusion, je m'humilierai moi-même le » premier pour vous donner l'exemple. J'oublierai ma pourpre » et mon diadème; je me prosternerai devant vous. Foulez aux » pieds le corps de votre empereur, je suis prêt à tout faire et à » tout souffrir pour rétablir la paix et l'union de l'Eglise, et pro» curer le salut de vos âmes. » Ces nobles et touchantes paroles n'agirent point sur des cœurs endurcis . le concile prononça contre les rebelles une sentence d'excommunication. Photius lui-même parut debout au milieu de ses juges. « Est-ce là, dirent les légats » en le voyant, cet homme qui a outragé l'Eglise romaine, sans » interruption, depuis sept ans; qui a désolé par le schisme l'E» glise de Constantinople, et rempli tout l'Orient de ses fureurs » et de ses vengeances? » Photius semblait en effet bien différent de lui-même. Ce n'était plus le sophiste ingénieux et éloquent dont la parole avait tant de séductions et de charmes. Il avait un autre rôle et jouait le personnage d'un juste persécuté. A

toutes les questions que les légats lui adressèrent, il ne fit que deux réponses : « Le Dieu qui protége l'innocence m'entend, sans » le secours des paroles. » Comme on lui représentait que son silence ne le sauverait pas d'une condamnation : « Le silence même » de Jésus-Christ, répliqua-t-il, a bien été condamné ! » On lui donna un délai pour préparer sa justification dans le cas où il consentirait enfin à la présenter. A la session suivante, il fut introduit de nouveau devant le concile. Cette fois il avait changé de rôle et de système. Sous prétexte de soulager sa faiblesse, il entra appuyé sur un bâton long et recourbé assez semblable à la crosse dont se servaient les évêques d'Orient. On lui fit déposer cet emblême significatif par lequel il insultait l'auguste assemblée. Il commença ensuite un discours artificieux plein de récriminations contre l'autorité du Siége apostolique. « En ce qui est » contre la raison et les canons, disait-il, qu'on vienne de Rome » ou de Jérusalem, fût-on un ange descendu du ciel, je n'obéis » pas ! — Quand il s'est élevé quelque schisme ou quelque hérésie » au sein de l'Eglise, lui objectaient les Pères, n'est-ce pas en se » rattachant au Siége de Rome et des autres patriarcats qu'on a » trouvé le salut et la vérité? Aujourd'hui Rome, Antioche, Jéru- » salem, Alexandrie vous condamnent : quelle autorité pouvez- » vous invoquer en votre faveur? — Celle des canons, répondit » le schismatique. Ils sont ma règle, ils sont mes juges ! » En présence de cette obstination, il ne restait plus qu'à fulminer la sentence. Les légats prirent la parole : « Nous ne prononcerons » point, dirent-ils, un nouveau jugement; mais nous allons » promulguer celui qui a été porté depuis longtemps par le saint » pontife Nicolas, et confirmé depuis par le Pape Adrien. Nous » ne pouvons nous écarter en rien de leur décision paternelle. » Dites si vous approuvez cet avis, car notre sentiment est celui » du Siége apostolique que nous représentons. Si vous ne l'ap- » prouvez pas, nous nous éléverons comme sur une haute mon- » tagne au-dessus du concile, et nous publierons de toutes nos » forces la sentence déjà rendue et déjà promulguée, avec la » grâce du Saint-Esprit, par la voix de nos saints Pères Nicolas » et Adrien. » Tous les Pères adhérèrent à cette doctrine. Vingt-sept canons renfermant le jugement du concile furent lus, ap-

prouvés et souscrits par les légats, les patriarches, l'empereur Basile et les évêques. On y déclare que Photius n'a jamais été évêque, que les ordinations faites par lui sont nulles, ainsi que tous les actes de son intrusion. On le frappe lui et ses partisans d'excommunication. La primauté du Siége romain, l'indépendance du pouvoir spirituel, la liberté des conciles sont reconnues et proclamées. On renouvelle la défense d'élever des néophytes à l'épiscopat. L'oubli de cette règle avait causé assez de désastres pour qu'on n'oubliât point de la formuler. Les actes du faux concile de 866 furent ensuite apportés dans l'assemblée. Jean, métropolitain de Sylée (Perge) en Pamphylie, présenta le livre qui les contenait. On le brûla avec tous les écrits mensongers et schismatiques de Photius. L'union de l'Eglise d'Orient et de l'Eglise d'Occident était rétablie et le schisme terminé. L'empereur Basile, voulant clore d'une manière solennelle, et sanctionner par son autorité impériale les travaux du concile, prit la parole : « La paix est enfin rendue à l'Eglise, dit-il. Nous l'a-
» vons atteint, ce but de tous nos efforts, avec des peines infinies,
» au milieu d'obstacles qui ont paru insurmontables à nos pré-
» décesseurs. Ministres de Dieu, évêques préposés au salut des
» peuples, conservez avec soin la doctrine du salut, ramenez les
» brebis égarées au bercail, maintenez l'union que vous venez
» d'établir. Quant à vous, magistrats, officiers, gouverneurs,
» laïques constitués en dignité, souvenez-vous qu'il ne vous
» appartient pas de discuter les affaires de la religion. N'ayez pas
» la témérité d'attenter aux droits des évêques. Quelque médiocre
» que soit le mérite d'un prélat, il est toujours pasteur, tant
» qu'il enseigne la vérité. Gardez-vous donc de juger vos juges,
» et de vouloir conduire ceux que Dieu vous a donnés pour
» guides. » Ces sages avis, si longtemps méconnus et si vite oubliés, terminèrent le huitième concile général (870).

21. Un triste incident vint bientôt prouver que les germes d'indépendance, semés dans l'Eglise de Constantinople par le schisme de Photius, n'étaient pas complétement étouffés. Bogoris, roi des Bulgares, envoyait des députés pour demander au concile si les évêques bulgares devaient relever directement du patriarcat de Constantinople ou du Siége de Rome. La dernière

session était close depuis huit jours. On se réunit pour examiner cette question. Les légats s'exprimèrent ainsi : « Nous avons » terminé les affaires pour lesquelles nous étions autorisés par le » Saint-Siége. Nous n'avons point de pouvoirs particuliers pour » juger cette nouvelle affaire. Mais puisque le roi des Bulgares » s'est soumis avec tout son peuple à l'Eglise romaine, et que » son pays est encore évangélisé par nos prêtres, nous décidons, » autant qu'il est en nous, que la Bulgarie doit relever du Siége » de Rome. » Les Orientaux, au contraire, disaient que la Bulgarie ayant fait autrefois partie de l'empire grec, sous le nom de Dardanie, et qu'au moment de la conquête les Bulgares y ayant trouvé des prêtres grecs et non des latins, ce pays devait être réputé de la juridiction de Constantinople. « Il ne s'agit pas ici, » reprirent les légats, de la division politique des empires, mais » de l'ordre hiérarchique. On ne doit pas ignorer que la Dardanie, » aussi bien que toute l'Illyrie, a été d'abord sous le gouverne- » ment de l'Eglise romaine. Ainsi Rome n'a rien enlevé à Constan- » tinople. Elle est précisément rentrée, par l'invitation même des » Bulgares, dans les droits dont leur irruption et leur paganisme » avaient interrompu l'exercice. » Comme la discussion prenait, par la contradiction, un caractère plus violent : « Le Siége de » Pierre, dirent les légats, ce siége que vous devez reconnaître » pour supérieur, ne vous prend pas pour arbitres ni pour juges. » Il condamnera votre décision avec autant de facilité que vous » mettez de précipitation à la porter. — Il est bien étrange, re- » prirent les Orientaux, que vous qui avez secoué le joug des » empereurs légitimes pour vous donner à des Francs, vous » prétendiez encore à quelque juridiction dans les Etats de nos » maîtres! La Bulgarie restera sous la juridiction du siége de » Constantinople. » Elle y resta en effet, malgré les protestations d'Adrien II. Ses légats ne lui revinrent à Rome que deux ans après. Basile, irrité de ce différend, les avait laissés partir sans escorte. Ils furent faits prisonniers par des pirates slaves, et ne sauvèrent qu'à grand'peine, des mains de ces barbares, les actes du glorieux concile qu'ils venaient de présider. Le Pape se hâta d'écrire à l'empereur grec : « Nos légats, dit-il, nous sont enfin » revenus, après une captivité de deux ans au milieu des peuples

» barbares. On s'étonne que vous n'ayiez pas mieux pourvu
» leur sûreté. Après les avoir demandés avec tant d'empressement, vous deviez au moins suivre l'exemple de votre prédécesseur Michel, qui, malgré sa tyrannie, fit escorter ceux qui lui avaient été envoyés. Il y a encore un autre point sur lequel vous avez effacé toutes les marques de bonté que vous avez données au Saint-Siége : c'est que notre frère Ignace a osé, avec votre assentiment, consacrer un évêque pour la nation des Bulgares. Mettez ordre à cet abus de pouvoir, et n'usurpez pas les droits de l'Eglise romaine, si vous voulez éviter la sentence canonique et la condamnation du Saint-Siége. » Cette réclamation demeura sans résultat : et la Bulgarie s'est toujours reconnue sous la dépendance du siége de Constantinople.

22. Ce fut le dernier acte du pontificat d'Adrien II, qui mourut le 25 novembre 872. L'année précédente, les Normands avaient fait une descente en Angleterre. Ils détruisirent les monastères de Lindisfarn, de Tyremouth, de Jarou, de Viremouth, de Streneshal et d'Elhi, et mirent à mort tous les religieux. A l'approche de ces redoutables pirates, sainte Ebba, abbesse de Collingham, réunit ses religieuses, les exhorta à sauver leur honneur au péril même de leur vie. Leur montrant elle-même l'exemple, elle se coupa le nez et la lèvre supérieure. Ses compagnes l'imitèrent. Le lendemain les Normands arrivent : un pareil spectacle n'attendrit point leurs cœurs farouches. Ils mettent le feu au monastère et jettent dans les flammes ces vierges héroïques, dignes des noces de l'Agneau. A Croyland, l'abbé Théodore fut égorgé sur l'autel. Saint Edmond, roi d'Estanglie, eut le malheur de tomber entre les mains des Barbares qui l'attachèrent à un arbre et le percèrent à coups de flèches. C'est ainsi que l'Eglise voyait, à chaque siècle, couler le sang de ses fils : mais ce sang retombait sur les persécuteurs en une rosée de grâces et de salut, et les victimes allaient au ciel, prier pour la conversion de leurs bourreaux. Les Normands, profitant de la faiblesse de Charles-le-Chauve, ne traitaient pas mieux la Gaule que l'Angleterre. Les Francs, indignés que le petit-fils de Charlemagne n'opposât que de l'or au lieu de fer, à ces redoutables ennemis, offrirent la couronne de Neustrie à Louis-le-Germanique (856-

858). Celui-ci s'avança jusqu'à Ponthyon, où la plupart des seigneurs vinrent le rejoindre. Charles-le-Chauve se présenta pour combattre à Brienne. Mais par défiance, soit de lui-même, soit de ses troupes, il fit retraite, laissant tout le royaume à son rival. Louis-le-Germanique, maître de la couronne, ne pensa pas plus que son rival vaincu à la défendre contre les Normands. Les bandes germaniques aigrirent, par leur fierté, les Neustriens; et Charles-le-Chauve recouvra, sans combat, comme il l'avait perdu, un trône dont il était si peu digne. Les Normands croissaient en nombre comme en audace. Un essaim de ces pirates occupait l'île d'Oissel, dans les environs de Paris, qu'ils n'avaient pas quittés depuis 856. Une autre troupe avait remonté la Somme, pillé Amiens et répandu la terreur dans la Picardie. Charles-le-Chauve, pensant à détruire les Normands par les Normands eux-mêmes, offrit à ceux de la Somme trois mille livres pesant d'argent, pour chasser ceux de la Seine. L'arrangement fut conclu. Leur chef, Wieland, les conduisit dans l'île d'Oissel, qu'il força; mais bientôt les deux troupes se réunirent pour n'en faire qu'une, qui, loin de quitter la France, s'établit sur les rives de la Seine, depuis son embouchure jusqu'à Melun (861). Robert-le-Fort, comte d'Anjou, tige de la troisième dynastie de nos rois, faisait plus que Charles-le-Chauve pour la défense du territoire. Charles l'en récompensa par le gouvernement du duché de France (pays compris entre la Seine et la Loire). Malgré la valeur de Robert, Hastings, ancien paysan des environ de Troyes, devenu l'un des chefs les plus redoutables des Normands, força, par ses dévastations, le roi de France à signer avec lui le plus humiliant de tous les traités. Il obtint quatre mille livres pesant d'argent, la restitution ou la rançon de tous les Francs qui, faits prisonniers, avaient réussi à s'échapper de leurs fers, une composition (amende) pour chaque Normand, tué dans les dernières invasions par les Francs. Telles furent les clauses honteuses que Charles-le-Chauve ne rougit pas d'accepter. Dès que la somme fut intégralement payée, les Normands de la Seine se retirèrent. Ceux de la Loire continuèrent leurs brigandages. Robert-le-Fort les attaqua avec sa valeur accoutumée; mais il périt à Brissarthe (866), de la main du farouche Hastings.

CHAPITRE V.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE JEAN VIII. (14 décembre 872-15 décembre 882.)

1. Etat du monde à l'avénement de Jean VIII. — 2. Charles-le-Chauve est couronné empereur des Romains. — 3. Ravages des Sarrasins en Italie. — 4. Mort de Charles-le-Chauve. — 5. Jean VIII au concile de Troyes. — 6. Mort du patriarche catholique de Constantinople, saint Ignace. Restauration de Photius. — 7. Jean VIII consent à la réintégration de Photius. — 8. Apostasie des légats du Pape à Constantinople. — 9. Jean VIII dépose les légats prévaricateurs et excommunie Photius. — 10. Mort de Jean VIII.

§ 2. PONTIFICAT DE MARIN Ier. (23 décembre 882-23 février 884.)

11. Election et mort de Martin Ier. — 12. Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre. — 13. Normands dans les Gaules. Sarrasins en Italie.

§ 3. PONTIFICAT D'ADRIEN III. (1er mars 884-8 juillet 885.)

14. Election et mort d'Adrien III

§ 4. PONTIFICAT D'ÉTIENNE VI. (25 juillet 885-7 août 891.)

15. Charité d'Etienne IV. — 16. Libelle de Photius sur la *Procession du Saint-Esprit* et le *Filioque*. — 17. Théodore Santabaren. Infâme machination de Photius. — 18. Léon-le-Philosophe. Exil et mort de Photius. Ses ouvrages. — 19. Mort d'Etienne VI.

§ 5. PONTIFICAT DE FORMOSE. (19 septembre 891-4 avril 896.)

20. Election de Formose, évêque de Porto. — 21. Formose termine l'affaire des ordinations schismatiques de Photius. — 22. Révolutions politiques en France. — 23. Concile de Tribur. — 24. Troubles de l'Italie. — 25. Saints solitaires en France.

§ 6. PONTIFICAT DE BONIFACE VI. (11 avril 896-26 avril 896.)

26. Election et mort de Boniface VI.

§ 7. PONTIFICAT D'ÉTIENNE VII. (2 mai 896-août 897.)

27. Election et mort d'Etienne VII. Scène déplorable du concile de Rome

§ 8 PONTIFICAT DE ROMAIN. (17 septembre 897-8 février 898.)

Election et mort de Romain.

§ 9. PONTIFICAT DE THÉODORE II. (12 février 898-3 mars 898.)

Election et mort de Théodore II.

§ 10. PONTIFICAT DE JEAN IX. (12 mars 898-26 mars 900.)

30. Concile de Rome. — 31. Concile de Ravenne. — 32. Mort de Jean IX. Fin du IXe siècle.

§ 1. Pontificat de Jean VIII (14 décembre 872-15 décembre 882).

1. A l'avénement de Jean VIII (14 décembre 872), l'état du

monde offrait partout des symptômes de déchirements et de troubles. L'Orient, où le concile œcuménique de Constantinople aurait dû rétablir une paix durable, allait bientôt trouver dans sa perpétuelle mobilité, une occasion nouvelle de discordes. L'Occident, habité par des peuples jeunes encore et pleins d'une sève désordonnée, était un vaste champ de bataille, où les Sarrasins au midi, les Normands dans les Gaules, les rois de France, d'Allemagne et d'Italie, se disputaient quelques lambeaux de territoire, en versant des flots de sang. La haute Italie était assez paisible sous le gouvernement de l'empereur Louis II. Mais ce prince n'avait pas d'héritier, et les Francs d'un côté, les Allemands de l'autre, convoitaient d'avance une succession qui n'était pas encore ouverte. L'Italie inférieure, divisée, déchirée entre les Grecs qui y conservaient quelques villes en souvenir de leur ancienne domination, les Sarrasins, qui y faisaient de continuelles incursions, les ducs et les comtes lombards qui se cantonnaient dans leurs forteresses, souffrait tour à tour la dévastation et le pillage des uns et des autres. Les Gaules, sans cesse inquiétées par les Normands, que l'épée de Charlemagne, égarée dans les mains de son trop faible petit-fils, ne savait plus tenir à distance; partagées d'intérêts et de politique, entre les trois enfants de Charles-le-Chauve, Charles, Louis et Carloman, révoltés contre leur père, manquaient de la direction unique et puissante, sous l'influence de laquelle leurs peuples eussent pu faire de grandes choses. Au milieu de ce conflit des hommes et des événements, fut inauguré le règne de Jean VIII, « Pontife infa» tigable, d'une rare habileté dans les affaires politiques, égale» ment fort et modéré, auquel il ne manqua, pour être compté » parmi les plus grands Papes, que d'avoir vécu dans des temps » moins orageux (1). »

2. L'empereur Louis II mourut en 786. Charles-le-Chauve, aussi désireux d'agrandir ses états qu'incapable de les défendre, se hâta d'aller à Rome recueillir un héritage que Louis-le-Germanique aurait eu le droit de lui disputer, mais que ce prince ne fut pas assez prompt à saisir. Jean VIII couronna Charles-le-

(1) Muratori.

Chauve empereur des Romains, et lui fit jurer de défendre l'Italie contre les Sarrasins, ses éternels ennemis. Le clergé, le sénat et le peuple, prêtèrent serment de fidélité au nouvel empereur, en ces termes : « Au très glorieux prince, couronné de Dieu, » grand et pacifique empereur, notre seigneur *Charles*, Auguste, » nous, évêques, abbés, comtes et autres seigneurs du royaume » d'Italie, souhaitons une paix et une prospérité éternelles. Puis- » que la bonté divine, par les mérites des saints Apôtres, et leur » vicaire notre très saint père Jean, souverain Pontife, Pape uni- » versel, vous a déjà élevé à l'empire, selon le jugement du » Saint-Esprit, nous vous élisons unanimement pour le protec- » teur, le seigneur et le défenseur de nous tous. Nous nous sou- » mettons avec joie à votre domination, et nous promettons » d'observer fidèlement tout ce que vous ordonnerez pour le bien » de l'Eglise et pour notre salut. » C'était la même magnificence de langage que si l'on se fût adressé à un nouveau Charlemagne! Pendant que Charles-le-Chauve ajoutait une autre couronne à celle qu'il portait déjà et qu'il défendait si mal, Louis-le-Germanique envahissait ses états des Gaules, à la tête d'une armée. L'empereur se hâta de quitter l'Italie. La mort de Louis-le-Germanique le délivra bientôt d'un compétiteur redoutable (876).

3. Jean VIII espéra que le défenseur officiel du Saint-Siége se souviendrait alors de l'Italie, dont les Sarrasins se partageaient les dépouilles. « On répand le sang des chrétiens, écrivait-il à » Charles-le-Chauve. Les malheureux, échappés au glaive des » Infidèles, sont emmenés en captivité sur des rives étrangères. » Les cités, les campagnes dépeuplées manquent d'habitants. Les » évêques, séparés de leur troupeau désolé, viennent chercher à » Rome un asile et du pain. L'année précédente, l'ennemi mois- » sonna les champs que nous avions semés; cette année, nous » n'avons pu semer et nous n'avons pas même l'espérance de la » récolte. Mais pourquoi ne parler que des Infidèles! Les chré- » tiens ne se conduisent pas mieux. Les seigneurs voisins, que » vous nommez *Marchiones* (1), pillent les domaines de saint

(1) On appelait ainsi les gouverneurs des *marches*, c'est-à-dire des frontières. On sait que telle est l'origine du titre de *marquis*.

» Pierre. Ils nous font mourir, non par le fer, mais par la faim;
» ils n'emmènent pas en captivité, mais ils réduisent en servi-
» tude. Après Dieu, vous êtes notre refuge, notre consolation,
» notre unique espérance. Tendez la main à ce peuple désolé, à
» cette ville si noble et si fidèle, à l'Eglise votre mère, qui vous a
» donné la double couronne de la royauté et de la foi, et qui vous
» a récemment élu empereur, de préférence à votre frère. » Les malheurs dont parle Jean VIII prenaient une extension d'autant plus effrayante, que quelques peuples de l'Italie les aggravaient encore, au lieu de chercher à les arrêter. Les Napolitains et les populations voisines s'étaient alliés avec les Sarrasins, et ils arrivaient par mer jusqu'aux portes de Rome. Le Pape n'épargna rien pour les décider à rompre cette alliance : il envoya deux évêques, Valbert de Porto et Pierre d'Ostie, pour y déterminer Pulcar, préfet d'Amalfi, et surtout Sergius, duc de Naples, principal auteur de ce traité. Trompé par leurs promesses, le Pape se rendit plusieurs fois à Gaëte, pour terminer cette affaire.

4. Cependant les légats chargés de remettre à l'empereur les lettres de Jean VIII arrivèrent à Compiègne, où Charles-le-Chauve se trouvait (877). Leurs instances furent si pressantes que le prince se décida à partir pour Rome. Jean VIII se hâta d'aller au-devant de lui : ils se rencontrèrent à Vérone et allèrent ensemble jusqu'à Pavie, où le Pape couronna solennellement l'impératrice Richilde. La cérémonie était à peine terminée, lorsque Carloman, fils aîné de Louis-le-Germanique, franchissant les Alpes à la tête d'une armée nombreuse, vint attaquer Charles-le-Chauve et lui demander raison d'avoir usurpé sur son père le titre d'empereur. Une terreur panique s'empara des soldats de Charles-le-Chauve. Leur chef n'était pas plus rassuré : il aimait mieux combattre avec l'or qu'avec le fer. Il prit la fuite, presque seul, à marche forcée, en proie à une fièvre ardente. Au pied du mont Cenis, il mourut, empoisonné, dit-on, par le juif Sedécias, son médecin. Prince plus puissant que digne de l'être, plus sensible à l'ambition qu'à la gloire, moins prudent que rusé, plus avide de conquêtes que propre à les conserver, il légua ses états et sa faiblesse à Louis III le Bègue, qui se laissa enlever le titre d'empereur par Carloman, roi de Bavière. Le sang qui avait

produit Pépin d'Héristal, Charles Martel, Pépin-le-Bref et Charlemagne, s'était lassé de donner au monde des héros (877).

5. La mort de Charles-le-Chauve laissait l'Italie en proie à tous ses ennemis, Maures et Chrétiens. Jean VIII cherchait en vain, parmi tous les princes de la race carlovingienne, un noble cœur et une vaillante épée à opposer à tant de désastres. Carloman, qui poursuivait une couronne impériale à travers des ruisseaux de sang, donna ordre à Lambert, duc de Spolète, son lieutenant en Italie, de marcher sur Rome et de s'en rendre maître. Lambert, trop fidèle à ces ordres tyranniques, mit toute la campagne romaine à feu et à sang. Le Pape voulait néanmoins le recevoir en ami. Il espérait tourner les armes de ce seigneur chrétien contre les Sarrasins, ses véritables ennemis; mais Lambert n'entra point dans les vues de cette haute politique. Il franchit, en vainqueur irrité, les portes d'une ville qu'on avait volontairement ouvertes devant lui, occupa Rome militairement et retint Jean VIII prisonnier dans l'église de Saint-Pierre. Pendant un mois, l'autel demeura dépouillé; la basilique dévastée ne vit plus célébrer aucun office dans son enceinte. Le Pape réussit pourtant à tromper la vigilance de ses gardiens : il prit la mer à Ostie et vint débarquer en Provence, cette terre hospitalière des Gaules, où la Papauté avait jusque-là trouvé asile et protection. Jean VIII envoya prier Louis-le-Bègue de lui indiquer le lieu où il pourrait avoir une entrevue avec lui. Troyes fut la ville désignée, et le Pape s'y rendit. Il y convoqua un concile; mais les évêques d'outre-Rhin refusèrent de s'y rendre. L'appel du Pontife ne fut point entendu. Rome semblait abandonnée. On voulait bien recevoir d'elle des titres et des couronnes, mais nul ne songeait à la défendre. Le concile, ouvert avec solennité le 11 août 878, exprima ses regrets de la manière indigne dont Carloman et son lieutenant Lambert avaient traité le souverain Pontife. On y formula de sages règlements pour maintenir l'indépendance des évêques contre les attentats du pouvoir civil. Ce furent de belles paroles; mais il eût fallu d'autres arguments pour chasser les Sarrasins et réprimer l'insolence des seigneurs rebelles. Jean VIII le sentait bien. « Je vous » conjure, mes frères, disait-il, d'armer vos vassaux pour la dé-

» livrance du Saint-Siége et de l'Italie tout entière. Donnez-moi » à ce sujet une réponse définitive. » Ses instances furent inutiles. Le Pape, désespéré, franchit les Alpes et revint à Rome.

6. Convaincu désormais qu'il n'avait rien à attendre des rois d'Occident, il tourna ses regards vers Constantinople, où Basile-le-Macédonien régnait avec gloire. Les armes victorieuses de ce prince avaient chassé les Sarrasins de l'Asie-Mineure, du Pont, de l'Arménie, de la Cappadoce, de la Mésopotamie, et les avaient poursuivis jusqu'au-delà de l'Euphrate, où les aigles romaines n'avaient point osé se montrer depuis Héraclius. Le Pape crut que tel était le héros destiné par la Providence à sauver l'Italie et à devenir le boulevard de la chrétienté en Occident. Il lui envoya deux légats, chargés de lui proposer cette noble mission. Mais les choses avaient bien changé de face à Constantinople depuis le huitième concile œcuménique. Photius n'était plus le schismatique déposé par les Pères, proscrit par l'empereur, obligé de se dérober par la fuite au mépris et à l'indignation publique. Admis dans l'intimité du monarque, il habitait le palais impérial, avait repris les habits pontificaux et jouissait d'un crédit sans bornes à la cour. Cette métamorphose était due à une habile imposture de ce génie pervers. Basile-le-Macédonien, issu d'une humble famille d'Andrinople, avait, comme presque tous les parvenus, la manie de la noblesse. Photius sut tirer parti de cette mesquine vanité. Du fond de son exil, il écrivit en lettres alexandrines, sur du vieux parchemin, et revêtit d'une couverture rongée par les vers une généalogie qui faisait descendre la famille de Basile du roi Tiridate, si fameux en Arménie. Un intime ami de l'intrus, Théophane, clerc de la cour, se chargea de placer le poudreux manuscrit dans la bibliothèque impériale. Il le présenta à Basile comme le monument le plus précieux de bibliographie. « Malheureusement, dit-il, les caractères nous en sont inconnus. Un seul homme, dans tout l'O- » rient, serait capable de le déchiffrer. — Quel est cet homme? » — Photius. » Photius fut appelé, lut le livre qu'il devait connaître mieux que personne, et dit qu'il ne pouvait en révéler le sens qu'à l'empereur lui-même, parce qu'il renfermait des secrets importants. Basile donna dans le piége. L'exil de Photius,

qui durait depuis sept ans, finit à ce terme. L'adroit suborneur ayant une fois l'oreille du maître, le gouverna bientôt comme il voulut (878). La mort du patriarche saint Ignace, arrivée sur ces entrefaites, lui permit de remonter sur le siége de Constantinople. Quand les légats du Pape, Paul et Eugène, débarquèrent, ils furent tellement circonvenus, que, cédant à la séduction, ils osèrent assurer publiquement qu'ils avaient mission de rétablir Photius dans son ancienne dignité. Les évêques d'Orient, craignant un homme qui venait de donner des preuves d'une habileté si extraordinaire, n'osèrent s'opposer à sa réhabilitation, et l'intrigant vit enfin tous ses artifices couronnés du plus éclatant succès.

7. Des ambassadeurs grecs arrivèrent à Rome, porteurs de lettres adressées par l'empereur à Jean VIII, pour le presser de reconnaître la nomination de Photius. Basile mettait son assistance à ce prix Ces nouvelles jetèrent le Pape dans la plus cruelle perplexité. L'état de l'Italie, chaque jour plus menacée, demandait de prompts secours : Basile seul pouvait les fournir; d'un autre côté, le rétablissement de Photius, déposé par un concile général et toujours suspect d'attachement au schisme, présentait des difficultés considérables. Dans une conjoncture si délicate, Jean VIII prit conseil de la nécessité. La mesure qu'il adopta était commandée par des raisons politiques d'une gravité incontestable. « Vous nous demandez, répondit-il enfin à l'em-» pereur, que, dilatant les entrailles de notre miséricorde, nous » confirmions, par l'autorité du Siége apostolique, le rétablisse-» ment de Photius dans les honneurs et la dignité du patriarcat. » Pour nous conformer à vos prières, pour terminer la division » et le scandale de l'Eglise, troublée depuis si longtemps, pour » céder à d'impérieuses circonstances, nous consentons au pardon » de Photius et à son rétablissement. Nous le faisons sans préju-» dicier aux statuts apostoliques, sans annuler les règles des » saints Pères, uniquement d'après ce principe qu'il est des » occasions où il faut obéir à la nécessité et agir contre les tra-» ditions ordinaires de l'Eglise. Ainsi nous relevons Photius des » censures ecclésiastiques portées contre lui; nous permettons » qu'il reprenne possession du siége patriarcal, en vertu de l'au-

» torité suprême qui nous a été accordée dans la personne du » prince des Apôtres, par Jésus-Christ notre Dieu, quand il a dit » à saint Pierre : *Je te donnerai les clefs du royaume des cieux.* » *Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout* » *ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel.* Nous » mettons toutefois à notre consentement quatre conditions : » 1° qu'à la mort de Photius on n'élira point un laïque pour » remplir sa place ; 2° que le patriarche ne prétendra désormais » aucun droit sur la province de Bulgarie ; 3° que les évêques et » les clercs consacrés par Ignace seront tous maintenus sur leurs » siéges et qu'on ne cherchera nullement à les inquiéter ; 4° que » Photius rassemblera un concile pour y désavouer publique- » ment sa conduite passée. »

8. Cette dernière clause fut surtout sensible à Photius. L'exécution aurait trop coûté à son orgueil. Pour s'y soustraire, il n'hésita pas à user d'une infidélité qui lui était familière. Il se chargea de traduire en grec les lettres latines du Pape. Dans cette traduction, il omit à dessein les réserves pontificales concernant l'aveu de ses fautes, le désistement des prétentions du siége patriarcal sur la Bulgarie et la circonstance de la nécessité du temps qui contraignait à se relâcher à son égard des rigueurs de la discipline. Il faisait au contraire dire au Pape que le concile général de 869 avait commis une injustice en déposant Photius et que tous ses actes étaient frappés de nullité. Ces blasphèmes furent lus comme les propres expressions de Jean VIII, dans un conciliabule que l'intrus voulut présider en personne, sans même laisser cet honneur aux légats du Saint-Siége, encore présents à Constantinople. Les coupables envoyés ne songèrent ni à se plaindre de cet opprobre, ni à protester contre l'indigne langage qu'on prêtait au vicaire de Jésus-Christ, dont ils étaient les représentans. Ils poussèrent la lâcheté jusqu'à présenter eux-mêmes les vêtements pontificaux à Photius, dans la cérémonie de réhabilitation. Et quand cette œuvre d'intrigue et de faiblesse fut consommée, ils revinrent dire au Pape que la paix était enfin rétablie et consolidée pour jamais dans l'Eglise de Constantinople.

9. Mais Jean VIII avait eu, dans l'intervalle, des détails cir-

constanciés et précis sur leur prévarication et sur les fourberies de Photius. Le livre des Evangiles à la main, en présence du clergé et du peuple de Rome assemblés, il monta sur l'ambon (tribune) de l'église de Saint-Pierre et renouvela contre Photius les anathèmes dont l'avaient successivement frappé les papes Nicolas Ier, Adrien II et le huitième concile œcuménique. Il fulmina une sentence d'excommunication contre les légats qui avaient si lâchement trahi leur ministère. Le diacre Marin, l'un de ceux qui avaient présidé en 869 au concile général, fut envoyé à Constantinople pour notifier cette sentence à l'empereur Basile et au patriarche intrus. Marin se montra digne d'une pareille confiance. En dépit de l'empereur et de Photius, il parut à Sainte-Sophie et déclara nul, au nom du Pape, tout ce qui s'était fait en faveur du patriarche intrus. Jeté en prison par les ordres de Basile, il parvint à s'échapper et revint à Rome, ayant accompli au péril de sa vie sa dangereuse mission.

10. Les espérances que le Pape avait conçues pour la délivrance de l'Italie se brisaient ainsi l'une après l'autre. L'Orient lui était fermé, l'Occident était sourd à ses prières. Jean VIII ne se découragea point, son activité redoublait avec les obstacles : et c'est un admirable spectacle que la lutte incessante d'un généreux Pontife contre l'indifférence ou la mauvaise volonté de son siècle. En 880, il écrivait à Charles III le Gros, frère de l'empereur Carloman et roi de Germanie : « Nous sommes également exposés » aux insultes des Sarrasins et à la rébellion des chrétiens eux- » mêmes. Les habitants des campagnes laissent leurs sillons sans » culture; le ministère ecclésiastique ne peut plus s'exercer avec » sécurité. Si vous ne venez promptement au secours de Rome » et du Siége apostolique, vous répondrez devant Dieu de la » perte de l'Italie. » Charles-le-Gros n'eût pas fait plus d'attention à cette requête qu'à tant d'autres du même genre qui étaient toujours demeurées sans résultat; mais la mort de l'empereur Carloman, son frère (881), laissa l'empire vacant. Charles-le-Gros se rendit à Rome pour y recevoir la couronne impériale des mains du Pape. Il prétendait bien recevoir; mais il comptait se débarrasser, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, du fardeau de la reconnaissance. Vainement le souverain Pontife, dans la

cérémonie de son sacre, lui fit jurer d'employer l'épée que l'Eglise lui mettait entre les mains, à défendre l'indépendance du Saint-Siége. Il oublia son serment du jour où il en eut recueilli les fruits. Jean VIII redoubla d'instances, de prières, de menaces, toujours en vain : et l'infortuné Pontife mourut (15 décembre 882), sans avoir accompli le but qu'il poursuivit constamment pendant les dix années de son règne : la délivrance de l'Italie. L'histoire qui juge les efforts et non le résultat, n'a que des éloges pour une telle grandeur et une telle fermeté de caractère. Pour assurer du moins la liberté de Rome contre les Sarrasins, il acheta la paix de ces infidèles en s'engageant à leur payer chaque année vingt-cinq mille marcs d'argent.

§ 2. Pontificat de Marin Ier. (23 décembre 882-23 février 884.)

11. L'intrépide légat, « qui venait, dit un annaliste, de couvrir son nom d'une gloire immortelle dans les prisons de Constantinople et dans les fers de Basile-le-Macédonien, » Marin Ier était désigné d'avance par l'estime universelle, comme le successeur de Jean VIII. On s'empressa de l'élever sur le trône pontifical (23 décembre 882). L'empereur grec et son faux patriarche protestèrent en vain contre son ordination. Marin Ier répondit à leurs récriminations intéressées en renouvelant contre Photius la sentence d'excommunication. Il rendit en même temps un décret portant qu'à l'avenir on n'attendrait plus les ordres des empereurs d'Occident pour l'élection des Papes. L'autorité des princes de la race carlovingienne, affaiblie par leur incapacité personnelle et leurs luttes intestines en Germanie et dans les Gaules, était complétement perdue en Italie, où elle ne pouvait ni se faire craindre, ni exercer de protectorat. Les vigoureuses mesures et la fermeté apostolique de Marin Ier donnaient à l'Eglise les plus belles et les plus légitimes espérances. Malheureusement elles furent de courte durée, et le Pape mourut après un an et demi de règne (23 février 884).

12. Quelques mois auparavant, il avait reçu les députés d'Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre, chargés par ce prince de déposer au tombeau des Apôtres de riches offrandes, en reconnais-

sance de ses succès merveilleux contre les Normands. Alfred ne pouvait en réalité attribuer qu'au bras du Tout-Puissant la prospérité où il voyait enfin contre toute espérance les terres soumises à sa domination. Elles avaient été, comme les régions voisines, le théâtre du brigandage des Normands et des Danois. Ces barbares s'étaient emparés de tous ses états, et il avait été réduit à se cacher avec sa famille dans un bois environné de marais inaccessibles. Pendant six mois, les augustes fugitifs n'eurent pour asile que la cabane d'un pauvre berger et pour subsistance que le produit de leur pêche dans les étangs voisins. Mais la rigueur du froid les ayant glacés, priva la famille de sa dernière ressource. Un jour, un mendiant frappe à la porte de la cabane et demande l'aumône. « Qu'avez-vous à lui donner? dit » Alfred, en fixant les yeux sur la reine. — Hélas! il ne nous » reste plus qu'un pain! — Dieu soit loué! dit le roi, celui qui, » avec cinq pains, sut nourrir cinq mille hommes, peut bien » faire que la moitié d'un pain nous suffise : donnez l'autre » moitié à ce pauvre. » Une telle charité ne fut point sans récompense et Dieu rendit un trône pour le morceau de pain donné en son nom. Peu de temps après, Alfred apprit que malgré l'état désespéré de ses affaires, quelques Anglais avaient tenté un dernier effort. Le chef danois Hubba, auteur du martyre de saint Edmond, venait d'être tué dans une bataille sanglante. Le roi sortit de ses marais, rassembla ses troupes dispersées, tomba tout à coup sur les Barbares et remporta une victoire complète (878). Ceux qui échappèrent au massacre se renfermèrent dans une forteresse. Il les y assiégea et les contraignit de se rendre aux conditions qu'il voulut leur imposer. Il obligea ceux qui refusèrent d'abjurer l'idolâtrie à sortir de l'île et donna des terres aux autres. Les nouveaux chrétiens, ayant à leur tête leur roi Gunthrum, qui prit au baptême le nom d'Edelstan, se fixèrent dans les provinces qu'Alfred leur assigna. Il repeupla ainsi d'une race courageuse et fidèle, les deux royaumes d'Estanglie et de Northumberland, presque déserts depuis l'invasion des Barbares. Pour achever la civilisation de ces peuples, il leur donna des lois qui devinrent bientôt le code universel de l'Angleterre. Alfred-le-Grand termina glorieusement un règne commencé

sous de si tristes auspices. L'Eglise l'a mis au rang des saints. L'éclat de cette belle figure historique resplendit au milieu d'une époque désolée et contraste avec la faiblesse des princes francs, ses contemporains. Alfred-le-Grand laissa plusieurs ouvrages, entre autres un *Traité sur les différentes fortunes des rois*. Il les avait connues par expérience.

13. Sous Louis-le-Bègue (881), les Normands brûlèrent le monastère de Corbie et la ville d'Amiens. En Lorraine, étant entrés par le Vahal, ils incendièrent Nimègue, Liége, Maëstricht, Tongres, Cambrai, Cologne, Bonn, Zulpich, Juliers et enfin Aix-la-Chapelle, où ils firent leur écurie de la chapelle impériale de Charlemagne. La Champagne fut dévastée. Reims fut prise et livrée aux flammes. L'archevêque Hincmar avait pris la fuite, emportant le trésor de son église et les précieuses reliques de saint Remi. Il mourut à Epernay de fatigue et de douleur (21 décembre 882). Loup de Ferrières, son admirateur, nous le représente « comme un prélat généreux, bienfaisant, en qui la » noblesse des sentiments s'alliait à une éminente sagesse. » Nous avons eu l'occasion de remarquer que son caractère subit trop, en certaines circonstances, l'influence de son siècle. Comme écrivain, il fait preuve de plus d'érudition que de goût. Son style est diffus, embarrassé, plein de parenthèses et surchargé de citations. Il est resté bien au-dessous de Ratramn, moine de Corbie, son contemporain, dont les ouvrages et surtout le *Traité sur l'Eucharistie*, sont des monuments d'une élégante et pure latinité.

Pendant que la Germanie et les Gaules gémissaient sous le joug des Normands, l'Italie n'avait pas moins à souffrir des Sarrasins. Ces infidèles pillèrent le territoire de Bénévent et de Spolète. Ils s'avancèrent jusque sous les murs de Rome, malgré la convention passée entre eux et le pape Jean VIII. Les religieux de Saint-Vincent du Vulturne furent massacrés et le monastère incendié. Celui du Mont-Cassin eut le même sort. Son précédent abbé, saint Bassace, l'avait couronné de murailles et de tours qui en faisaient une véritable forteresse. Rien ne tint contre la fureur et l'avidité des Arabes (884). Le couvent fut pillé et livré aux flammes. L'abbé saint Bertaire et la plupart des moines furent

égorgés. Le petit nombre qui parvint à s'échapper vint se réfugier au prieuré de Théano, emportant dans sa fuite les annales du couvent et l'espérance de relever un jour le monastère de ses ruines.

§ 3. **Pontificat d'Adrien III.** (1er mars 884-8 juillet 885.)

14. Adrien III, successeur de Martin Ier, était à peine monté sur le trône pontifical qu'il reçut des lettres pressantes de Basile-le-Macédonien. Cet empereur, toujours dominé par l'infernal génie de Photius, sollicitait du nouveau Pape la révocation des censures portées contre le faux patriarche par Marin Ier et Jean VIII. Adrien III répondit à ces instances par un refus net et formel, et confirma la sentence de ses prédécesseurs. — Après avoir inauguré son règne par cet acte d'autorité apostolique, il songea aux moyens de délivrer l'Italie des Sarrasins qui l'opprimaient. L'empereur Charles-le-Gros l'invitait à se rendre en France pour sacrer Bernard, fils naturel de ce prince, en qualité d'héritier présomptif du trône impérial. Le Pape espéra trouver dans le roi franc le libérateur de l'Italie. Il entreprit donc le voyage ; mais, arrivé à Saint-Césaire, petite ville près de Modène, il mourut le 8 juillet 885. Sa bonté, sa sagesse, son inébranlable courage avaient fait concevoir, pour son pontificat, des espérances que son successeur devait réaliser.

§ 4. **Pontificat d'Etienne VI.** (25 juillet 885-7 août 891.)

15. A l'avénement d'Etienne VI (25 juillet 885), la situation de Rome était déplorable. Aux désastres multipliés par les invasions continuelles des Sarrasins venaient encore se joindre une horrible famine et une sécheresse qui compromettait les récoltes prochaines. Il fallut briser les portes de la maison où l'humble Etienne VI s'était réfugié pour se dérober au fardeau du pontificat que le clergé et le peuple romain, unanimes dans leur choix, voulaient lui imposer. « Mes épaules sont trop faibles pour en » supporter le poids ! » disait-il. Mais, sans égard à ses instances et à ses larmes, la multitude le porta en triomphe au palais de Latran. Le ciel même parut approuver cette élection ; dans le

trajet, une pluie abondante vint rafraîchir la terre embrasée et sauver les moissons languissantes. Dès le lendemain, le nouveau Pape entreprit la visite des églises de Rome et du palais pontifical. Les autels étaient profanés, tous leurs ornements étaient devenus la proie des Sarrasins; le trésor était vide, les gardes-meubles, les greniers, les celliers avaient été complétement pillés. Cependant il fallait pourvoir aux besoins du clergé et des troupes, racheter les captifs et nourrir tout un peuple qui mourait de faim. La charité et l'activité infatigables d'Etienne VI firent face à tout. D'une naissance illustre, il avait personnellement une immense fortune. Tout son patrimoine fut vendu et distribué libéralement pour suffire aux divers besoins. Sa maison fut réglée sur un pied très sévère. Ses officiers furent choisis parmi des hommes d'une vertu éprouvée. Chaque jour, le charitable Pontife admettait à sa table un certain nombre d'orphelins dont il s'était fait comme une famille privilégiée, au milieu des pauvres de Rome, sa grande famille adoptive. Le courage et l'espérance renaissaient au cœur des Romains, et les infidèles effrayés n'osaient plus approcher de la Ville éternelle, défendue par la vertu de son pasteur.

16. Photius crut se venger des censures de l'Eglise romaine en calomniant la foi des Latins, au sujet de la procession du Saint-Esprit et de l'addition du *Filioque*. Il publia un libelle où il prétendait soutenir, par les textes de l'Ecriture et des saints Pères, que le Saint-Esprit ne procède point du Fils. Il adressait cet ouvrage à Adrien III, en même temps que l'empereur Basile répondait, par une lettre injurieuse, à l'excommunication renouvelée par ce Pape contre le patriarche intrus. Etienne VI reçut ces dépêches adressées à son prédécesseur. Il y répondit avec la même vigueur qu'Adrien III eût employée lui-même. « Si Dieu, » disait-il à l'empereur, vous a donné le gouvernement du » monde politique et civil, il a voulu confier à Pierre et à ses » successeurs, le gouvernement du monde religieux et moral. » Vous reprochez au Siége apostolique d'avoir rompu toutes re- » lations avec l'Eglise de Constantinople. Avec qui les souverains » Pontifes entretiendraient-ils ces relations? Vous n'avez point » de patriarche. Nous ne saurions écrire au laïque Photius. »

17. Cette lettre arriva à Constantinople au moment où une nouvelle révolution venait d'y éclater (886). Photius avait placé près de Basile un intrigant de ses amis, chargé d'entretenir l'esprit de l'empereur dans les dispositions où le voulait le faux patriarche. Théodore Santabaren, c'était le nom de ce fourbe, se montra digne d'un tel rôle. L'empereur vieillissait; son fils et son héritier Léon, qu'on avait déjà surnommé *le Philosophe*, à cause de son goût pour l'étude et la science, ne dissimulait pas son aversion pour Photius dont il connaissait toute la fourberie. Santabaren avertit l'intrus de ces dispositions hostiles. Ils concertèrent ensemble le moyen de perdre Léon. Les perfidies ne coûtaient rien à l'ambition de Photius. Santabaren alla, par son ordre, trouver le jeune prince. « Pourquoi, lui dit-il, quand » vous accompagnez l'empereur, ne portez-vous pas sur vous » une arme pour le défendre en cas de besoin, lui vieux et in- » firme, contre la fureur des animaux sauvages ? » A la cour de Constantinople, l'usage était alors de suivre les chasses sans autres armes que les épieux dont on frappait les bêtes après les avoir forcées. Le lendemain, à la chasse impériale, Léon prit un coutelas qu'il cacha sous ses vêtements pour ne pas inquiéter son père. Santabaren s'approcha de l'empereur : « Votre fils, lui » dit-il, conspire contre vous ; il doit vous tuer dans la forêt. » Pour vous en convaincre, faites-le fouiller. » Basile voulut éviter un éclat ; il feignit d'avoir besoin d'un couteau. Léon, sans défiance, lui présenta le sien. Le malheureux père ne voulut pas d'autres preuves. Il fit jeter son fils au fond d'un cachot et donna l'ordre d'instruire son procès. La mère, les sœurs, les deux frères de Léon, persuadés de son innocence, remplirent le palais de leurs gémissements et de leurs larmes. Toute la cour était en deuil. On voulut en vain ouvrir les yeux de l'empereur sur l'infâme complot des deux imposteurs. Basile fut inflexible. Photius et Santabaren triomphaient. Un jour, pendant le repas, Basile se livrait avec plus d'abandon à la familiarité du festin. Tout à coup, un perroquet très aimé de l'empereur jeta au milieu de la gaîté générale, cette exclamation plaintive : « Hélas ! hélas ! seigneur Léon ! » L'innocent oiseau, depuis trois mois, n'entendait que ces paroles, et il les répétait alors pour

la première fois. Ce cri glaça les convives. Un morne silence, interrompu seulement par quelques sanglots étouffés, régnait dans la salle. « Prince, dit enfin l'un d'eux, cet oiseau nous condamne. » Nous sommes joyeux ici et votre fils Léon, l'héritier de votre » couronne, languit dans un cachot, victime d'une infernale ca» lomnie. S'il est criminel, nous voici tous armés pour le punir; » s'il est innocent, nous sommes tous coupables. » L'empereur ému fit venir son fils, et apprit de sa bouche l'abominable intrigue dont il avait été dupe. Santabaren se déroba, par une prompte fuite, au châtiment qui l'attendait. Il n'accusa point Photius son complice; et l'indigne patriarche continua à jouir des faveurs impériales. Ce ne fut pas pour longtemps. Basile-le-Macédonien mourut (886) blessé à la chasse par un cerf qui s'était jeté sur lui. Eclairé trop tard sur la conduite de Photius, qu'il avait apprise depuis, il dit, en expirant, à Léon, son héritier : « Mon » fils, défiez-vous de Photius; cet homme a creusé un affreux » abîme sous mon trône. » Il avait raison. La postérité aurait mis Basile-le-Macédonien au nombre des plus grands rois, si ce prince, doué d'une sagesse rare, d'une vertu depuis longtemps sans exemple sur le trône qu'il occupait, n'eût rencontré dans Photius un écueil contre lequel sa gloire vint se briser.

18. Léon VI le Philosophe n'avait garde d'oublier la recommandation de son père mourant; il aurait eu pour cela un motif plus pressant encore que la piété filiale dans celui de sa vengeance personnelle. Le nouvel empereur envoya immédiatement deux de ses principaux officiers à l'église de Sainte-Sophie. Ils montèrent sur l'ambon, lurent publiquement le détail des attentats de l'usurpateur schismatique et les sentences d'excommunication portées contre lui par les papes, prédécesseurs d'Etienne VI. Le faux patriarche fut ensuite chassé de Constantinople et envoyé en exil. Cette fois il n'en revint pas. Sa carrière d'intrigues et de fourberies était terminée : l'heure de la vengeance avait sonné. Son expulsion termina le schisme d'Orient auquel il a donné son nom. Photius, s'il n'avait pas égaré son génie dans des routes tortueuses et dans des impostures sans fin, était né pour de grandes choses. Il fut, sans contredit, l'un des meilleurs écrivains de son temps. Ses principaux ouvrages sont :

1° sa *Bibliothèque*. C'est l'analyse des ouvrages que l'auteur avait lus pendant son ambassade en Assyrie. Ce recueil, l'un des monuments les plus précieux de la littérature ancienne est le modèle des journaux littéraires, et peut-être n'a-t-il pas encore été surpassé. Il renferme les extraits de deux cent quatre-vingts ouvrages, dont plusieurs ne nous sont point parvenus. 2° *Nomocanon*, ou Harmonie des lois et des canons. C'est une collection de tous les actes des conciles, depuis les Apôtres jusqu'au septième concile œcuménique, mis en rapport avec les décrets des empereurs. 3° *Syntagma canonum*, ou Classification des canons sous quatorze titres; ouvrage dont le texte a été découvert et publié pour la première fois par S. E. le cardinal Maï, dans le septième volume de son *Spicilége romain*. Il est remarquable que Photius, dans ces deux dernières publications, n'a pas inséré un mot qui pût favoriser le schisme. Il cite tout entiers, et sans les tronquer, les canons qui établissent la suprématie du Pontife romain et le droit d'appel au pape. Sous ce rapport, l'écrivain n'a rien de commun avec l'homme privé. L'impartialité et l'amour du vrai, bannis de son cœur, s'étaient réfugiés dans son esprit; on retrouve sous sa plume la droiture et la vérité qui manquèrent à son caractère et à ses œuvres.

19. Aussitôt après l'expulsion de l'intrus, Léon VI fit élever sur le siége de Constantinople son vertueux frère le prince Etienne, qui fut ordonné sur la fin de l'année 886. Une députation solennelle partit ensuite pour Rome, afin d'informer le souverain Pontife de cet heureux dénouement d'un schisme qui durait depuis trente ans. Etienne VI répondit à l'empereur grec par des lettres qui exprimaient toute sa joie et toute celle des Eglises d'Occident à la nouvelle de ces grands événements. Il le priait de lui envoyer quelques évêques orientaux, pour qu'il prît avec eux les mesures nécessaires relativement aux ordinations faites irrégulièrement par le patriarche schismatique. Ces négociations entraînèrent un assez long délai, et quand les députés de Léon VI, envoyés pour traiter ces questions ultérieures, arrivèrent à Rome, Etienne VI avait cessé de vivre (7 août 891). Sous son pontificat, les Gaules avaient vu la plus formidable invasion des Normands dont l'histoire ait gardé le souvenir. Les bâ-

timents légers de ces sauvages *rois de la mer* remontèrent la Seine en si grand nombre, que le fleuve en était couvert dans une longueur de plus de deux lieues, et tellement serrés qu'on n'apercevait plus la surface de l'eau. Leur roi Sigefrid alla trouver Gozlin, évêque de Paris, lui disant qu'il ne demandait que le passage. L'évêque répondit fièrement : « L'empereur » Charles-le-Gros nous a confié la sûreté de la ville. Nous la dé» fendrons jusqu'à la mort. » Il tint parole. De concert avec Eudes, comte de Paris, digne fils de Robert-le-Fort, qui conquit un trône en cette circonstance, par l'héroïque valeur qu'il y déploya, Gozlin soutint pendant un an, combattant de sa personne, malgré la défense des canons, les efforts des Normands. Peu habitués à trouver une pareille résistance, ces Barbares, qui aimaient mieux le pillage que les combats, trouvèrent moyen de remonter par terre leurs barques au-dessus de Paris (886-887). Ils les remirent ensuite à l'eau, et, suivant le cours de la Seine et de l'Yonne, vinrent piller et brûler la ville de Sens, dévaster la Bourgogne et porter ainsi la terreur jusqu'au centre des Gaules.

§ 5. Pontificat de Formose. (19 septembre 891-4 avril 896.)

20. Formose, évêque de Porto, fut élu pape le 19 septembre 891. C'est le premier exemple d'un évêque transféré d'un autre siège à celui de Rome. Ces sortes de translations étaient encore très rares dans l'Occident, bien plus fidèle que l'Orient à ce point de discipline. On verra dans peu combien les impressions à ce sujet étaient encore vives dans les esprits, par les excès auxquels donna lieu la dispense, dont on n'avait cependant usé à l'égard de Formose que pour le plus grand bien de l'Eglise. L'évêque de Porto ne fut élevé au souverain pontificat que pour son attachement sincère à la religion, son zèle et ses vertus exemplaires, son activité et son expérience, sa connaissance profonde des divines Écritures et des ouvrages des saints Pères : qualités rares dans tous les temps, mais surtout alors, et réputées bien plus nécessaires au chef de l'Eglise qu'à un simple évêque. Il avait travaillé avec fruit à la conversion des Bulgares, et s'était fait estimer par sa science et l'édifiante régularité de sa vie.

21. Le premier soin de Formose fut de terminer la question des ordinations faites en Orient par le schismatique Photius. Les légats du Pape se rendirent à Constantinople, munis d'instructions détaillées sur ce sujet. « Avant tout, disait le souverain » Pontife, la condamnation de Photius demeurera perpétuelle et » irrévocable. Quant à ceux qu'il a ordonnés, nous voulons bien » accorder leur grâce. Ils présenteront au métropolitain un aveu » de leur faute, signée par eux; ils seront ensuite reçus à la » communion avec les fidèles laïques, et ne conserveront aucun » rang dans la hiérarchie de l'Eglise. » Cette lettre est le dernier acte relatif au schisme de Photius, émané du Saint-Siége. Cette scission funeste disparut dès lors officiellement; mais la séparation définitive des Grecs, préparée de loin par l'esprit de jalousie et de rivalité, accélérée par les hérésies qui avaient dégénéré en une sorte d'irreligion, décidée enfin par l'audace et les artifices du plus séduisant de tous les chefs de parti, n'était que reculée. Les germes en subsistaient au sein de l'Eglise d'Orient; ils n'attendaient que le moment favorable pour éclater avec une force nouvelle, et entraîner une ruine jusqu'à ce jour irréparable (891).

22. Foulques, successeur d'Hincmar à l'archevêché de Reims, l'un des prélats francs les plus estimés pour sa naissance et son mérite personnel, s'empressa d'écrire au pape Formose pour rendre ses hommages à ce digne successeur de saint Pierre et pour féliciter l'Eglise romaine d'une élection qu'il regardait, disait-il, « comme une marque de la protection divine sur toute » l'Eglise. » L'année suivante (893), Foulques, ayant fait reconnaître et proclamer en France la royauté de Charles, fils de Louis-le-Bègue, écrivit encore au Pape, lui demandant ses conseils et sa protection pour le jeune roi. Ce prince, âgé seulement de quatorze ans, était le seul descendant légitime de Charlemagne. Après la délivrance de Paris, le comte Eudes avait été proclamé roi de France par la reconnaissance publique, et Charles, enfant découronné, fut conduit en Angleterre par quelques serviteurs restés fidèles à la dynastie carlovingienne. Il y demeura tant qu'on n'entrevit pas la possibilité de le rétablir dans ses droits; mais des troubles élevés en Aquitaine ayant

attiré Eudes loin du centre de ses états, on fit revenir le jeune Charles, que les seigneurs de son parti conduisirent à Reims, où Foulques déposa sur sa tête la couronne royale. Le souverain Pontife, à la recommandation de l'archevêque, écrivit en faveur du jeune roi à ses deux puissants compétiteurs, Eudes et Arnoul, roi de Germanie. Quel qu'ait été l'effet de la médiation, si respectable en soi et ordinairement si peu respectée en pareil cas, les troubles continuels de la France et de la Germanie furent beaucoup plus utiles à Charles, qui conserva la royauté, ou plutôt le vain titre de roi, en le flétrissant par le surnom mérité de *Simple*. Eudes retint les provinces qui s'étendent depuis la Seine jusqu'aux Pyrénées, et Charles se borna aux étroites limites de la Seine et de la Meuse. A la mort d'Eudes, Charles-le-Simple fut reconnu généralement dans la Neustrie, la Bourgogne et l'Aquitaine, avec d'autant plus de facilité que la soumission des grands se bornait à un stérile hommage. La féodalité, profitant pour s'accroître de la faiblesse des rois carlovingiens, s'était déjà retranchée derrière ses forteresses, bravant l'autorité du monarque, et trop souvent épuisant le sang de la patrie dans des querelles particulières et pour des intérêts de fiefs isolés. La lutte s'engagera désormais entre la royauté et des vassaux parfois plus puissants qu'elle. Heureux si, au milieu de débats sans cesse renaissants, le Père commun des fidèles eût toujours été pris pour arbitre, et si son intervention pacifique eût toujours été respectée !

23. Il semble que la nécessité de s'attacher davantage a ce centre de l'unité catholique se soit fait sentir alors plus vivement aux esprits. En 895 Arnoul, roi de Germanie, assembla un concile général des pays soumis à son pouvoir, à Tribur, près de Mayence. « Pasteurs du troupeau de Jésus-Christ, dit le roi » aux évêques assemblés, remplissez fidèlement votre ministère » et comptez que je n'observerai pas moins religieusement mon » devoir en combattant les ennemis de l'Eglise et les vôtres. » Les Pères formulèrent ensuite des canons de discipline et prirent des mesures pour que la pénitence publique, peu observée dans ces temps de troubles et de guerres continuelles, fût rétablie suivant l'esprit et les lois de la primitive Eglise. Ils terminent par ces

paroles remarquables : « *Nous devons honorer la sainte et apos-*
» *tolique Eglise de Rome en mémoire de l'apôtre saint Pierre,*
» *et comme étant pour nous la Mère de la dignité sacerdotale et*
» *la maîtresse de la puissance ecclésiastique. C'est donc un devoir*
» *de nous soumettre pieusement à ses ordres.* »

24. Pendant que le Saint-Siége recevait ce solennel hommage au milieu des nations germaniques, il était en Italie opprimé par les factions qui se disputaient le pouvoir impérial. L'empereur Guy était mort en 894. Son fils Lambert, reconnu pour son héritier, avait été sacré en cette qualité par Formose, et régnait avec sa mère Agiltrude, princesse ambitieuse, dont la puissance ne tarda point à dégénérer en tyrannie D'un autre côté le roi Bérenger occupait une portion de la haute Italie. Il crut pouvoir profiter de l'irritation des esprits, causée par le despotisme de Lambert et d'Agiltrude, pour s'emparer du trône impérial. La guerre fut déclarée; tout le pays et Rome même se divisèrent en deux partis, pour ou contre les deux compétiteurs. Formose, afin de mettre un terme à ces funestes dissensions appela, au secours de l'Italie, Arnoul, ce roi d'Allemagne dont le langage avait été si noble et si généreux à Tribur. Arnoul répondit à cet appel (896). A la tête d'une puissante armée de Germains il s'empare de Rome, occupée par les troupes de Lambert. Formose l'accueille avec joie, le couronne empereur et lui fait prêter serment de fidélité par le peuple romain. Cette mesure compliqua les difficultés au lieu de les résoudre. Il y eut trois empereurs, trois partis et trois armées en présence. La division devint une véritable anarchie. Arnoul, après des combats mêlés de victoires et de revers, fut contraint de retourner en Germanie. Lambert et Bérenger s'entendirent pour se partager l'Italie comme une proie. Au milieu de ces cruels déchirements Formose mourut, le 4 avril 896.

25. Au bruit des armes qui retentissait partout à la fois en Occident, de saintes âmes, mystérieusement attirées par les célestes parfums de la solitude, allaient demander aux forêts de la Germanie et des Gaules des retraites ignorées, pour y vivre loin des tumultueuses mêlées des passions et des hommes. De saints reclus se construisaient, au milieu même des villes, une cellule

étroite adossée aux murs d'une église, avec laquelle elle communiquait par une fenêtre. Là, isolés entre le sanctuaire et la foule, ils étaient comme des intercesseurs toujours suppliants, dont la prière attirait la miséricorde divine sur les peuples. Grimlaïc, l'un d'entre eux, composa une règle à leur usage; angélique législation de royaumes pacifiques dont le juge était la conscience, l'amour de Dieu la sanction, les joies éternelles la récompense. A la même époque, au pied des montagnes de l'Auvergne, dans une vallée délicieuse et déserte, saint Gérauld, plus fier de l'humble vêtement des moines que de la cotte d'armes de comte qu'il avait portée dans le monde, fondait un monastère qui devint l'origine de la ville d'Aurillac. C'est ainsi que la piété, *qui est utile à tout,* continuait au IXe siècle à sauver les âmes et à civiliser le monde.

§ 6. Pontificat de Boniface VI. (11 avril 896-26 avril 896.)

26. Formose en mourant laissait Rome livrée aux partis rivaux qui combattaient pour les trois empereurs. Au milieu de cette tempête populaire une élection régulière était impossible. La faction de Bérenger, tumultueusement assemblée, porta sur le trône Boniface VI (11 avril 896). La légitimité de ce choix à main armée est assez équivoque. Mais le titulaire ne laissa que son nom aux annales pontificales; il mourut quinze jours après (26 avril 896).

§ 7. Pontificat d'Etienne VII. (2 mai 896-août 897.)

27. La faction qui avait élu Boniface VI eut encore le crédit de choisir son successeur, dont l'élection se fit néanmoins avec des formes plus canoniques, et Etienne VII monta sur le trône pontifical (2 mai 896). Foulques de Reims lui écrivit, comme à ses prédécesseurs, pour lui témoigner son dévouement envers le Siége apostolique et son désir d'aller à Rome, en personne, se prosterner au tombeau des saints Apôtres. Le règne du nouveau Pape ne fut que d'un an. Il est marqué par un fait étrange qui contribua à en abréger la durée. Formose avait été transféré du siége épiscopal de Porto à celui de Rome. La discipline, communément reçue en Occident, nous l'avons dit, était contraire à ces

sortes de translations. Etienne VII crut nécessaire au maintien des règles canoniques de revenir sur le passé. Un concile rassemblé à Rome, par ses ordres, examina la question et instruisit le procès de Formose, comme si la sentence eût encore pu l'atteindre. Son élection fut déclarée irrégulière, et les ordinations qu'il avait faites, en qualité de souverain Pontife, frappées de nullité. Par un excès de rigueur qui peint les mœurs du temps, on jugea à propos de profaner le tombeau de celui dont on voulait flétrir la mémoire. Le corps de Formose, déterré et revêtu des ornements pontificaux, fut apporté au milieu de l'assemblée et placé sur le Siége apostolique. « Evêque de Porto, dit » Etienne VII au cadavre, pourquoi l'ambition vous a-t-elle » fait usurper le siége de Rome? » La sentence de déposition fut ensuite prononcée. On dépouilla le mort de ses vêtements sacrés, on lui coupa les trois doigts, avec lesquels se donne la bénédiction pontificale, et on le précipita dans le Tibre. La mémoire de Formose n'était pas oubliée à Rome. Ceux qui avaient été ordonnés par lui étaient nombreux. Ils se soulevèrent, se saisirent d'Etienne VII, le jetèrent chargé de chaînes dans un cachot où on l'étrangla (août 897). Si l'on ne savait à quel degré d'exaltation les factions politiques peuvent porter les esprits, de pareilles scènes paraîtraient incroyables. Ce sont sans doute des faits de ce genre qui ont fait donner à l'époque dont nous écrivons l'histoire le nom de *siècle de fer*. A part ce que la scène que nous venons de rapporter a d'odieux, il ne faut pas oublier qu'elle n'avait rien de commun avec une question dogmatique, et que la conduite inouïe d'Etienne VII, en cette circonstance, n'intéresse en rien l'infaillibilité du Siége apostolique. « Il y a » là, dit Baronius, une violence tyrannique dans le fait, mais » non une erreur dans la foi. N'oublions pas que nous sommes » au IXe siècle. »

§ 8. **Pontificat de Romain.** (17 septembre 897-8 février 898.)

28. Romain n'a laissé à l'histoire que le souvenir de son élection et de sa mort, qui se touchèrent presque. Flodoard loue ses vertus et sa piété. Le monde n'eut pas le temps d'en jouir.

§ 9. Pontificat de Théodore II. (12 février 898-3 mars 898.)[1]

29. La chaire de saint Pierre semblait, à cette triste époque, un lieu de passage. Théodore II, qui y fut élevé, ne régna que vingt jours. Dans ce court intervalle il ne laissa pas de travailler utilement à la pacification des esprits et à l'édification de l'Eglise. Il rappela les évêques chassés de leurs siéges, rétablit les clercs ordonnés par Formose, et fit déposer solennellement dans la sépulture des Papes le corps de ce Pontife, qui avait été retrouvé par des pêcheurs. Théodore II fit bénir, par ces actes de justice et de modération, son rapide pontificat.

§ 10. Pontificat de Jean IX. (12 mars 898-26 mars 900.)

30. A la mort de Théodore, deux partis rivaux se disputaient le choix de son successeur. Le prêtre Sergius, qui monta plus tard sur la chaire de saint Pierre, était violemment soutenu par l'un. L'autre triompha, et Jean IX fut élu Pape (12 mars 898). Sa sagesse et la piété dont il donna des preuves dans la courte durée de son règne, justifièrent sa promotion. Son premier soin fut de confirmer ce que venait de faire son prédécesseur, pour la réhabilitation de Formose. Afin d'extirper le mal dans sa racine, il assembla à Rome un concile, où l'on reprit l'examen de l'affaire. Le décret suivant fut adopté à l'unanimité : « Nous désa- » vouons les excès auxquels on s'est porté contre la mémoire du » Pape Formose, quand son corps, exhumé, a été profané et jeté » dans le Tibre. On n'a jamais ouï dire qu'aucun de nos prédé- » cesseurs, en d'autres temps, se soit porté à de semblables vio- » lences. Nous défendons, par l'autorité du Saint-Esprit, de re- » nouveler à l'avenir des scènes de ce genre. On ne peut appeler » en jugement un cadavre. Toutefois, comme les évêques qui » ont pris part à cette procédure irrégulière confessent qu'ils ont » été entraînés par l'esprit de parti et reconnaissent maintenant » leur faute, nous leur pardonnons de notre propre autorité, et » nous défendons de les inquiéter à ce sujet. » Les factions politiques qui divisèrent l'Italie fixèrent alors l'attention du concile. Arnoul était mourant au fond de la Germanie. Lambert avait fait reconnaître son pouvoir. Jean IX et les Pères de Rome crurent

'il était convenable, pour éteindre les germes de dissensions de proclamer en droit une autorité qui existait de fait. Ils confirmèrent donc l'élection et le titre impérial dans la personne de Lambert. Enfin, on prit des mesures pour mettre un terme à un détestable abus que les guerres civiles et les fréquentes vacances du Siége apostolique avaient introduit à Rome. « A la mort de cha» que souverain Pontife, disent les Pères, l'Eglise romaine est » en proie aux plus odieuses violences. La multitude ameutée » pille le palais de Latran, et étend la dévastation jusqu'aux mai» sons particulières. Pour prévenir le retour de semblables dé» sordres, nous statuons qu'à l'avenir l'élection et la consécration » du Pape ne pourront être faites qu'en présence des députés de » l'empereur, qui veilleront à en maintenir la liberté. » Triste effet du malheur des temps, qui forçait la Papauté à implorer le secours des princes pour protéger l'avénement de ses Pontifes. L'Eglise s'exposait à subir l'inconvénient du patronage impérial, plutôt que de rester sous le coup des séditions populaires. De deux maux elle choisissait le moindre.

31. L'année suivante, un autre concile, réuni à Ravenne et également présidé par Jean IX, confirmait tous ces règlements. L'empereur Lambert voulut y assister en personne. Il protesta de la droiture de ses intentions et déclara qu'il acceptait la noble mission de *défenseur du Saint-Siége,* titre que Charlemagne avait compté parmi ses plus glorieux. « Si quelque romain, clerc » ou laïque, dit-il, de quelque rang qu'il soit, veut venir à nous » ou implorer notre protection, nul ne pourra s'y opposer, sans » encourir notre indignation impériale. » On pouvait fonder de légitimes espérances sur une alliance aussi solennelle de l'empereur et de la Papauté. Mais la Providence en disposa autrement. Lambert périt à la chasse, d'une chute de cheval, dans la forêt de Marengo, nom qu'une grande gloire devait illustrer un jour (898). Arnoul, son compétiteur, mourut à Mayence (899). Et, comme si cette époque eût été fatale aux têtes couronnées, Eudes, la terreur des Normands, mourait lui-même en France. En expirant, il dit à ses barons : « Allez jurer fidélité à Charles-le-Sim» ple, et réunissez le royaume sous un seul empire. » Désintéressement d'autant plus remarquable, qu'il avait un neveu,

Robert, duc de France, aïeul de Hugues Capet. Mais la royauté, dégradée sous les princes carlovingiens, alla d'elle-même chercher plus tard, la race héroïque d'Eudes et de Robert-le-Fort. L'empire passa aux mains de Louis III, dit l'Aveugle, précédemment roi d'Arles. Louis, fils d'Arnoul, lui succédait sur le trône de Germanie. L'archevêque de Mayence rendait compte au Pape du nouvel avénement, en ces termes : « Nous avons hésité quelque » temps sur le choix de notre souverain. Cependant la crainte de » l'Allemagne démembrée a triomphé de nos hésitations. Nous » avons élu le fils aîné d'Arnoul malgré sa jeunesse. En cela nous » avons voulu conserver l'ancienne coutume, suivant laquelle les » rois francs sont toujours pris dans la même race. Mais si nous » l'avons fait sans votre permission, nous sommes persuadés que » vous en connaissez le motif : c'est que les communications avec » l'Italie sont interceptées par les Infidèles (1). Aujourd'hui que » nous avons trouvé une occasion de vous écrire, nous vous » prions de confirmer notre élection, par votre autorité épisco» pale. »

32. Jean IX, pour clore lui-même cette série de morts illustres, termina sa carrière le 12 mars 900. Son pontificat met fin au IXe siècle. Ouvert par Charlemagne, avec un éclat qui a traversé les âges, et qui illumine toute l'histoire, le IXe siècle s'éteignait au milieu de révolutions sans gloire, de déchirements d'empires et de royaumes, au bruit des orages que les Sarrasins et les Normands faisaient gronder aux deux extrémités de l'Occident, parmi des flots de sang versés pour d'obscurs rivaux, se disputant des tronçons de territoire. La Papauté, jouet des factions, voyait se succéder des pontificats éphémères et sans influence sur le monde. Le goût des saines études était perdu. L'ignorance, la grossièreté des mœurs, la violence étaient partout. L'humanité entrait dans une de ces crises qui précèdent et préparent les grandes choses. Le IXe, le Xe et le XIe siècles devaient enfanter, au

(1) Ces infidèles, qui infestaient les confins de l'Allemagne et de l'Italie, étaient les Hongrois, nouveaux barbares venus du fond de la Scythie, et qui se montraient, depuis dix ans, dans l'empire français. La Moravie, la Bavière et l'Italie septentrionale furent tour à tour le théâtre de leurs dévastations et de leur sauvage fureur.

cœur des nations européennes, cette rénovation par la foi, qui éclatera plus tard dans la belle période du moyen âge, en œuvres de sainteté, de grandeur et de gloire. Les souverains Pontifes furent les premiers à sortir de cette crise laborieuse et à sonner l'heure du réveil. La critique protestante s'est appesantie avec un impitoyable acharnement, sur le nom de deux ou trois Papes, que des témoignages contemporains, dictés le plus souvent par l'esprit de parti, semblaient désigner plus spécialement à ses attaques. L'histoire impartiale ne détache point les hommes de leur époque et de leur entourage, pour les juger isolément, d'après des idées et des habitudes qui ne furent pas les leurs. La société, à chaque phase de son développement, vit sur un certain fonds d'idées commun à tous. Les génies font rayonner avec plus d'éclat ces idées sur le monde ; mais ils sont des miroirs autant que des foyers. Par quel privilége inouï voudrait-on qu'à des époques d'abaissement universel, quand le niveau a fléchi parmi les peuples et les rois, le Saint-Siége n'ait été occupé que par des hommes exceptionnels, par des génies ou par des saints? L'infaillibilité promise à Pierre et à ses successeurs n'est point l'impeccabilité. Or, sur deux cent cinquante-neuf Papes, l'histoire en compte deux ou trois à peine, dont la vertu a été plus ou moins équivoque. Quelle liste d'empereurs, quel catalogue de rois, embrassant dix-neuf siècles, pourrait offrir le même spectacle? « Les novateurs, disait Mabillon, abusent du mauvais » exemple de quelques Pontifes pour attaquer l'incorruptible vé» rité et l'unité de l'Eglise romaine. Quels qu'aient été les Papes, » sur la plupart desquels ils déversent leur haine calomnieuse, » cela ne préjudicie en rien à l'Eglise catholique, répandue dans » tout l'univers. Il faut répéter avec saint Augustin: « En an» cune manière nous ne sommes couronnés pour leur innocence; » en aucune manière nous ne sommes punis pour leur perver» sité. »

CHAPITRE VI.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE BENOÎT IV. (6 avril 900-20 octobre 903.)

1. Apparition historique du xe siècle. — 2. Luitprand, évêque de Crémone. Flodoard, chanoine de Reims. — 3. Alphonse-le-Grand en Espagne. Triste situation des autres états de la chrétienté. — 4. Mort de Benoît IV. — 5. Saints personnages du xe siècle.

§ 2. PONTIFICAT DE LÉON V. (28 octobre 903-6 décembre 903.)

6. Léon V meurt dans un cachot.

§ 3. PONTIFICAT DE SERGIUS III. (9 juin 905-6 décembre 911.)

7. Mémoire de Sergius III injustement calomniée. — 8. Le Pape reçoit des témoignages de respect et de vénération des diverses Eglises de la catholicité. — 9. Concile de Trosly près de Soissons. — 10. Scandale en Orient. Mort de Sergius III.

§ 4. PONTIFICAT D'ANASTASE III. (6 décembre 911-6 juin 913.)

11. Avénement d'Anastase III. — 12. Conversion des Normands. — 13. Mort d'Anastase III.

§ 5. PONTIFICAT DE LANDON. (4 décembre 913-25 avril 914.)

14. Election et mort de Landon.

§ 6. PONTIFICAT DE JEAN X. (30 avril 914-2 juillet 928.)

15. La mémoire de Jean X a été calomniée. — 16. Jean X défait les Sarrasins sur le Garigliano. — 17. Lettre de Jean X à Hervé, archevêque de Reims. — 18. Othon de Saxe. Conrad de Franconie. — 19. Romain Lécapenus, empereur d'Orient. — 20. Mort de Jean X.

§ 7. PONTIFICAT DE LÉON VI. (6 juillet 928-20 janvier 929.)

21. Election et mort de Léon VI.

§ 8. PONTIFICAT D'ÉTIENNE VIII. (1er février 929-12 mars 931.)

22. L'histoire manque de renseignements sur le pontificat d'Etienne VIII. — 23. Saint Sigismond, évêque d'Alberstadt. — 24. Persécution en Espagne. — 25. Saint Gennade.

§ 9. PONTIFICAT DE JEAN XI. (20 mars 931-5 février 936.)

26. Election et captivité de Jean XI. — 27. Lamentable état de l'Europe à cette époque. — 28. Réforme monastique de Cluny.

§ 10. PONTIFICAT DE LÉON VII. (14 février 936-23 août 939.)

29. Vertus de Léon VII. — 30. Il fait venir saint Odon à Rome.

§ 11. PONTIFICAT D'ÉTIENNE IX. (1er septembre 939-15 janvier 943.)

Election et mort d'Etienne IX.

§ 12. PONTIFICAT DE MARTIN II. (22 janvier 943-4 août 946.)

32. Othon-le-Grand. — 33. Romain Lécapenus, empereur d'Orient. Théophylacte, patriarche de Constantinople. — 34. Mort de Marin II.

§ 13. PONTIFICAT D'AGAPIT II. (9 août 946-18 mars 956.)

35. Conciles de Mousson, d'Ingelheim et de Trèves. — 36. Glorieuse administration d'Othon-le-Grand. — 37. Atton, évêque de Verceil. Autres saints d'Occident. — 38. Siméon Métaphraste. — 39. Invasion des Maggyars. — 40. Ambassade de saint Jean de Vandières près d'Abdérame. — 41. Mort d'Agapit II.

§ 1. Pontificat de Benoît IV. (6 avril 900-20 octobre 903.)

1. Avec le Pontificat de Benoît IV commence le xe siècle. « Elle s'ouvre, dit Baronius, cette époque que la perversité des » mœurs, l'abondance du mal et la stérilité du bien, ont fait » nommer le *siècle de fer;* qu'on pourrait appeler aussi justement » *siècle de plomb,* tant les caractères y sont avilis ! » « La bar- » barie, dit Pagi, fut horrible, hors mesure. Les biens ecclésias- » tiques, les évêchés et les bénéfices étaient usurpés sans pudeur, » par des laïques et souvent même par des hommes mariés. » Les perturbations fréquentes dans le Siége apostolique aggravaient encore le mal. « La génération des docteurs et des écri- » vains ecclésiastiques, dit Novaes, semblait éteinte à jamais. » L'ignorance aurait régné universellement si quelques religieux, » au fond de leurs monastères, n'eussent conservé le feu sacré et » consacré leur vie ignorée à transcrire, pour des âges plus heu- » reux, les monuments de la littérature antique. »

« Les évêques, dit Tiraboschi, en étaient réduits à demander » aux prêtres s'ils savaient lire. Les mœurs avaient subi la déca- » dence générale, et la corruption montait à mesure que bais- » saient les intelligences. Pierre Damien, écrivant à un Pontife, » au sujet d'un clerc qu'il s'agissait d'élever à l'épiscopat, disait » du candidat : Il est véritablement dominé par l'avarice et par » la vanité ; il brigue impudemment la dignité épiscopale ; mais

» si tout cela n'est pas un obstacle, Votre Sainteté doit savoir » qu'il est encore le meilleur de tous. »

2. Avant de nous engager dans le récit des événements, il importe de fixer le véritable caractère et la valeur historique des accusations portées contre quelques souverains Pontifes de cette triste époque. Le Pape, étant tout à la fois le premier prince d'Italie et le chef de l'Eglise universelle, devait, en cette double qualité, avoir la principale part dans le choix des empereurs. Les factions avaient donc le plus grand intérêt à faire monter sur le Siége apostolique des hommes qui leur fussent dévoués, et les partis vaincus devaient infailliblement calomnier le Pape, élu par leurs adversaires. Notre siècle, plus qu'un autre, sait combien il faut se défier des récriminations passionnées et hostiles des contemporains. L'histoire ecclésiastique du x[e] siècle n'a été longtemps connue que par les ouvrages d'un seul annaliste, Luitprand. Né au commencement du x[e] siècle, Luitprand, d'abord sous-diacre de l'église de Tolède, en Espagne, puis diacre de l'évêque de Pavie, et enfin évêque de Crémone, fut toujours de la faction opposée au parti italien, dont le chef était Adalbert, marquis ou *margrave* de Toscane, secondé par les principaux nobles de Rome. Les six livres de son *Histoire de l'Empire d'Occident*, écrits sous cette influence, reflètent les passions politiques et le caractère irascible de l'auteur. « Son style, dit » Fleury, témoigne de plus d'esprit que de jugement. Il affecte, » d'une manière puérile, de montrer qu'il savait le grec. (C'était » une réminiscence de ses deux ambassades à Constantinople.) Il » est partout extrêmement passionné, distribuant aux uns des » injures outrées, aux autres des louanges excessives, » suivant ses caprices du moment. Les disciples de Luther et de Calvin ont avidement exploité les accusations ou insinuations flétrissantes de Luitprand, contre deux ou trois Papes du x[e] siècle, et les ont admises comme des preuves irréfragables. Répétée par tant d'échos, la voix unique de Luitprand a semblé, aux yeux même des catholiques, celle d'une *nuée de témoins*. Muratori (1672-1750) a découvert le premier que cet étourdissant concert n'était que la répétition sonore d'une voix unique, démentie par un témoignage contemporain plus grave et plus désintéressé. Ce témoignage

est celui de Flodoard, né à Epernay en 894, et mort chanoine de Reims, en 966. Estimé pour sa vie exemplaire, Flodoard faisait admirer en lui *une sagesse surhumaine.* C'est l'expression d'un annaliste contemporain. Comme auteur, il ne se distingua pas moins par son style, que comme prêtre par sa vertu. Ses *Vies des Papes*, depuis saint Pierre jusqu'à Léon VII (939), que Baronius n'a point connues, rétablissent un grand nombre de faits altérés par Luitprand, et servent comme de contre-poids aux calomnies de l'évêque de Crémone. Ces préliminaires une fois posés, il ne nous reste qu'à répéter avec Bellarmin : « Comme nous » n'avons point exagéré les qualités des Pontifes passés, nous ne » dissimulerons pas, dans les suivants, ce qui sera à reprendre, » assuré que l'action de la Providence divine ne peut que triom- » pher davantage ; car, au milieu de ces désordres, elle a soutenu » l'ineffable éclat de son Eglise. Le pontificat romain n'a pas dû » sa conservation à la direction ni à la prudence humaine ; il a » été conservé, parce que cette *pierre* a été si divinement établie, » si solidement enracinée, si constamment protégée, que les » *portes de l'enfer*, représentées par les persécutions, les héré- » sies, les dérisions des esprits forts, la propagation des écrits » corrupteurs, la scélératesse et la méchanceté des hommes, n'ont » jamais *prévalu* contre elle. »

3. La première année du règne de Benoît IV fut inaugurée par la nouvelle d'une éclatante victoire, remportée en Espagne sur les Sarrasins par Alphonse-le-Grand. Ce prince, dont les armes triomphantes agrandirent le royaume des Asturies, avait la valeur guerrière d'Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre, son contemporain ; mais il n'en avait pas les douces vertus pour se faire aimer de ses sujets. Il illustra son règne par plus de trente campagnes contre les Maures. Il avait ajouté à ses états la Galice, une partie du Portugal, la vieille Castille et le royaume de Léon. Pour rendre grâces à Dieu du succès de ses armes, il rebâtit magnifiquement l'église de Saint-Jacques de Compostelle (899), dota celle d'Oviédo, dont il obtint l'érection en siége métropolitain (900), et fonda des évêchés dans les villes de Porto, Brague, Viseu et Tuy. Pendant que les califes Ommiades de Grenade voyaient leur empire chaque jour resserré par Alphonse-le-

Grand, les califes Abassides de Bagdad, plus heureux en Orient où Léon-le-Philosophe s'endormait au sein des voluptés, infestaient les côtes de Macédoine et de Grèce, attaquaient Thessalonique, la seconde ville de l'empire, y faisaient un carnage effroyable et emmenaient vingt-deux mille habitants en captivité. Dans le même temps, les Sarrasins d'Afrique faisaient une descente en Sicile et livraient cette île à toutes les horreurs du pillage et de la dévastation. A voir les progrès des Maures en Orient et en Italie, ceux des Normands dans les Gaules, on put craindre que ces deux Barbaries ne vinssent à se donner la main sur les ruines du monde. En 903, les bandes du farouche Rollon incendiaient la basilique de Tours et le célèbre monastère de Marmoutier, ce centre de notre Eglise de France.

4. Cependant Louis III, roi d'Arles, se faisait couronner empereur à Rome, par les mains du pape Benoît IV (900). Cet honneur lui devait coûter cher. Deux ans plus tard, il fut pris par Bérenger, roi de la haute Italie, qui lui fit brûler les yeux (1), atroce supplice importé d'Orient dans cette barbare époque et qui valut au malheureux Louis III son surnom de l'*Aveugle*. Benoît IV faisait bénir son pontificat par son esprit de modération, de douceur et de prudence. Il prononça le rétablissement d'Argrim, évêque de Langres, injustement dépossédé de son siége. Rome espérait voir de meilleurs jours sous les auspices d'un Pape digne des plus beaux siècles de l'Eglise. Malheureusement une mort prématurée l'enleva à l'amour des Romains (20 octobre 903).

5. La saintete, cette couronne de l'Epouse de Jésus-Christ, ne cessait point en ces temps désastreux, de donner au monde de pieux et salutaires exemples. Le monastère de Saint-Gall fut, pendant les IX[e] et X[e] siècles, une pépinière de saints : Ratpert, Notker-le-Bègue et Tutilon, trois amis dont l'affection était purifiée par l'amour divin qui la cimentait, illustraient par leur science et leurs vertus, l'école de ce monastère. Saint Salomon, évêque de Constance, leur condisciple, conserva au sein des dignités ecclésiastiques l'amour de l'étude et des lettres, qu'il avait

(1) On faisait passer, devant les yeux du patient, un fer rouge, dont la chaleur aveuglait sans causer la mort.

puisé à l'abbaye de Saint-Gall. Saint Radbod, évêque d'Utrecht, issu des anciens rois frisons, faisait revivre dans sa conduite les grands évêques de la primitive Eglise. Invité par Arnoul, roi de Germanie, à lui rendre quelques services pour des affaires temporelles, Radbod lui répondait : « Il est juste d'obéir aux puis- » sances supérieures ; mais qui ne sait que les évêques ne doivent » point s'embarrasser d'affaires séculières, eux qui sont les chefs » de la milice spirituelle ? Revêtus des armes de la foi, ils doivent » prier pour le salut des rois et des peuples, s'efforcer de gagner » les âmes, et non d'acquérir les biens terrestres. Quant aux » affaires de l'Etat, c'est aux officiers comblés des bienfaits du » roi à en prendre soin. » En France, saint Foulques, archevêque de Reims, montrait la même vigueur épiscopale et mourait martyr de son zèle à défendre les intérêts de l'Eglise. Il avait excommunié Baudoin II, comte de Flandre, qui usurpait injustement des biens ecclésiastiques appartenant à l'archevêché de Reims. Des assassins, envoyés par le comte, le mirent à mort (900). Hervé, successeur de Foulques, fulmina l'excommunication contre Baudoin et les meurtriers du saint pontife. « Qu'ils soient » maudits à la ville et dans la campagne ! dit la sentence. Mau- » dits soient les fruits de leurs entrailles, maudits les fruits de » leurs terres ainsi que de leurs troupeaux ! Qu'ils périssent de la » mort ignominieuse d'Arius ! Et comme nous éteignons et fou- » lons aux pieds ces flambeaux, que leur lampe soit à jamais » éteinte ! » On voit ici l'antiquité de la cérémonie d'éteindre des cierges ou des lampes, en fulminant l'excommunication. C'était ainsi que l'Eglise s'armait des foudres spirituelles pour résister aux violences d'un siècle encore à demi barbare.

§ 2. Pontificat de Léon V. (28 octobre 903-6 décembre 903)

6. Léon V était à peine monté sur le trône pontifical qu'il fut jeté dans un cachot par Christophe, un des prêtres auxquels il venait d'accorder toute sa confiance pour le gouvernement de l'Eglise. Léon V mourut de privations et de chagrins. Le peuple romain ne fit rien pour sauver les jours de son légitime pasteur. Triste époque où les peuples, habitués en quelque sorte à l'in-

justice et à la violence, les regardaient commettre avec indifférence et courbaient la tête sous toutes les oppressions ! L'antipape Christophe ne jouit pas longtemps du triomphe de son ingratitude. Le parti d'Adalbert, marquis de Toscane, le fit emprisonner dans un monastère où il mourut misérablement, et appela Sergius III au souverain pontificat.

§ 3. **Pontificat de Sergius III.** (9 juin 905-6 décembre 911.)

7. Le nom de Sergius III, rappelé de son exil pour être élevé sur la chaire de saint Pierre, est un de ceux dont les ennemis des souverains Pontifes ont le plus chargé la mémoire. Sur le témoignage de Luitprand, on a calomnié ses mœurs. Marozie, femme d'Adalbert de Toscane, fameuse intrigante, qui se trouve mêlée à tous les scandales de cette époque, a été désignée; et les détails les plus ignominieux ont été reproduits par des plumes impures. Dans la réalité, voici comment s'expriment les contemporains sur le compte de Sergius III : « Ce Pape, dit Flodoard, » précédemment proposé pour le souverain pontificat lors de » l'élection de Jean IX, fut rappelé aux acclamations unanimes » du peuple, et reçut la consécration qui lui était depuis long- » temps destinée. Ce Pontife étant monté sur le trône de saint » Pierre, tout l'univers s'en réjouit pendant les sept années de » son règne. » Jean Diacre, contemporain de Flodoard, écrit: « Après son ordination, le pape Sergius III, affligé de l'état de » délabrement de la basilique de Saint-Jean-de-Latran, qui s'é- » tait écroulée sous Etienne VI, eut recours à la bonté divine, » *dans laquelle il plaça toujours sa confiance*. Il entreprit de » rétablir cette illustre église; il termina glorieusement cette » sainte œuvre, et décora la nouvelle basilique des ornements » les plus précieux. » L'épitaphe, placée sur le tombeau de Sergius par la reconnaissance des Romains, parle comme Flodoard et Jean Diacre : « Revenu de son exil, aux instantes prières du » peuple, dit ce monument précieux, ce bon pasteur aima égale- » ment toutes les classes de son troupeau, et déploya une vigueur » apostolique contre les usurpateurs. » A ces trois témoignages qui nous représentent Sergius comme un Pontife non-seulement

irréprochable, mais plein de foi, de piété et de zèle, on n'oppose que la voix partiale de Luitprand. Cet auteur est même si mal renseigné sur cette partie de l'histoire, qu'il place le pontificat de Sergius immédiatement après celui de Formose, et lui attribue la scène étrange présidée par Etienne VI. Nous croyons que l'époque de la vérité est venue pour Sergius, et que l'histoire s'est trop longtemps faite, à son sujet, complice involontaire d'un annaliste partial et mal informé.

8. Pendant les sept années de son pontificat, ce Pape fut considéré de l'univers chrétien comme un Pontife digne de la plus profonde vénération. Les nouveaux archevêques de Cologne et de Hambourg lui demandèrent respectueusement le pallium, et l'obtinrent. Pour faciliter la propagation de la foi chez les païens du Nord, il plaça définitivement l'évêché de Brême sous la juridiction archiépiscopale de Hambourg.

9. Sa sollicitude pastorale s'étendait à tous les besoins de l'Eglise. Informé que les Grecs renouvelaient les erreurs de Photius au sujet de la procession du Saint-Esprit, Sergius III en avertit les évêques d'Occident pour qu'ils confirmassent dans des conciles particuliers ce point de foi. Nous avons encore les actes de celui que l'archevêque de Reims, Hervé, tint à Trosly (1) en cette circonstance. Le discours d'ouverture et les canons sont des monuments précieux d'histoire contemporaine. « La religion de » Jésus-Christ, dit Hervé, paraît sur le penchant de sa ruine. Le » monde entier est livré au prince des ténèbres, et les fléaux de » la colère céleste nous frappent sans relâche. Au mépris des lois » divines et humaines, sans respect pour les salutaires avis des » pasteurs, chacun vit au gré de ses passions. L'oppression est » partout : les hommes ressemblent aux poissons des mers, dont » les gros dévorent les plus petits. Nous mêmes, nous qui sommes » honorés de l'épiscopat, quels reproches n'aurions-nous pas à » nous faire? Hélas! nous portons le glorieux nom d'évêques et » nous n'en remplissons pas les devoirs. On nous donne ici-bas » le titre de pasteurs, et, au tribunal du souverain Juge, nous » n'aurons pas de troupeau à présenter au divin pasteur! » Cette

(1) Près de Soissons.

énergique protestation d'une conscience indignée honore le caractère d'Hervé et l'épiscopat dont il était membre. Les canons du concile reproduisent les mêmes plaintes. Ce sont plutôt des exhortations que des décrets. Dans la réalité, il s'agissait beaucoup moins de faire de nouveaux règlements que de remettre les anciens en vigueur. Après avoir anathématisé les blasphèmes de Photius, les Pères de Trosly s'expriment de la sorte : « La décadence de l'ordre monastique est telle, que nous ne savons s'il » est des paroles qui puissent la peindre, s'il est des moyens qui » puissent y remédier. En punition de nos péchés, la désolation » s'est faite dans la maison du Seigneur. De tant de monastères, » élevés par la piété de nos aïeux, les uns ont été brûlés par les » païens, les autres sont dépouillés de leurs biens et presque » détruits. D'ailleurs, s'il y reste quelques vestiges des anciens » édifices, on n'y retrouve plus une seule trace de la discipline » religieuse. La règle y est inconnue. L'indigence, le relâchement des moines, et surtout l'abus de leur donner des laïques » pour supérieurs et pour abbés, sont la source de ces désordres. » La pauvreté oblige les religieux à sortir de leur cloître pour » vaquer aux affaires du siècle; et le mot du Prophète n'a que » trop d'application parmi nous : *Les pierres du sanctuaire ont* » *été dispersées au coin de toutes les rues* (1) (909). » Si les maux étaient grands, ils n'étaient pas sans remède. Le zèle de ces évêques était à lui seul un commencement et une cause de réforme. Dès l'année suivante (910), un homme suscité de Dieu pour être le restaurateur de la discipline monastique, saint Bernon, jetait les fondements de l'abbaye de Cluny, d'où le véritable esprit de la vocation religieuse se répandit ensuite dans toute l'Eglise. Bernon, accompagné de saint Hugues, alors moine de Saint-Martin d'Autun, demandait à Guillaume-le-Debonnaire, duc d'Aquitaine, de lui céder la vallée silencieuse et solitaire de Cluny pour y bâtir son monastère. Le duc leur répondit qu'il l'avait destinée à ses meutes de chasse, et les pria de choisir tel autre lieu qui leur conviendrait dans ses domaines. « Seigneur, » répondit saint Bernon, chassez-en les chiens et recevez-y les

(1) « Dispersi sunt lapides sanctuarii, in capite omnium platearum. »

» moines. » La ferveur de la nouvelle communauté devint bientôt contagieuse, car les bons exemples ont aussi leurs attraits et leurs séductions; et l'on put entrevoir l'aurore d'une véritable restauration monastique.

10. Cependant l'Eglise de Constantinople, à peine délivrée de la tyrannie de Photius, offrait le spectacle de luttes et de violences nouvelles. Léon-le-Philosophe, qui n'avait de sage que le nom, avait été marié trois fois. En 905, il voulut faire légitimer son union avec Zoé, sa concubine. La discipline d'Orient n'admettait point les quatrièmes noces qu'elle traitait de polygamie. Le patriarche de Constantinople était alors Nicolas-le-Mystique (1). Il déposa le prêtre qui, sans son ordre et séduit par les largesses de l'empereur, avait béni ce mariage. Léon fit conduire le patriarche en exil. Cependant Sergius III avait envoyé ses légats en Orient pour examiner l'affaire. Ils rappelèrent le véritable esprit de la discipline ecclésiastique sur cette matière, et, en autorisant le mariage de l'empereur, rétablirent la paix à Constantinople (907). En Occident, où l'on avait appris de l'Eglise romaine à s'attacher plus au fond de la religion qu'à des usages variables, cette question n'eût pas même soulevé une difficulté.

Sergius III mourut le 6 décembre 911, après un pontificat que nous croyons exempt des fautes dont Luitprand, et après lui tant d'historiens malveillants ou mal informés, l'ont accusé.

§ 4. Pontificat d'Anastase III. (6 décembre 911-6 juin 913.)

11. En même temps qu'Anastase III montait sur le trône pontifical, Alphonse-le-Grand mourait en Espagne, détrôné par Garcias, son propre fils. Monarque illustre et malheureux père, il trouvait, dans le sein même de sa famille, des ennemis plus redoutables que les terribles Sarrasins qu'il avait vaincus en tant de batailles. La même année, Léon-le-Philosophe mourait lui-même à Constantinople, laissant un fils encore enfant, Constantin VII Porphyrogénète.

12. Cependant un événement qui devait avoir les résultats les

(1) *Mystique, syncelle* ou *secrétaire*, du mot grec μυστήριον. Nicolas avait exercé précédemment cette charge à la cour impériale.

plus heureux pour la gloire de l'Eglise et le repos du monde, s'accomplissait en France. Rollon, le plus brave et le plus habile des chefs que les Normands aient jamais eus à leur tête, venait d'être repoussé honteusement de la ville de Chartres, dont il faisait le siége. C'était la première fois, depuis trente ans, que le *corbeau sacré*, étendard des Normands, recevait un tel affront. Le peuple de Chartres attribua sa glorieuse délivrance à la protection de la sainte Vierge, dont il conservait comme un précieux trésor la tunique, envoyée, dit-on, par l'empereur Nicéphore à Charlemagne. Charles-le-Simple crut le moment favorable pour entrer en négociation avec le chef normand. Par ses ordres, Francon, archevêque de Rouen, se présenta devant Rollon. « Grand capitaine, lui dit le prélat avec une fermeté peu com- » mune, voulez-vous faire la guerre jusqu'à votre mort ou vous » croyez-vous immortel? Etes-vous un dieu et non pas un homme » formé de terre et qui devez retourner à la terre d'où vous avez » été tiré? Si vous mourez, comme vous avez vécu jusqu'ici de » meurtres et de pillage, vous n'avez à attendre dans un autre » monde que des châtiments éternels. Si vous abjurez, au con- » traire, les superstitions et les fureurs du paganisme, vous jouirez » des douceurs de la paix en cette vie et dans l'autre. Le roi » Charles vous y invite en vous donnant toute cette terre de » Neustrie, que vous et Hastings avez ravagée. Pour gage de » son amitié, il vous offre encore sa fille Gisèle en mariage. » Certes, de pareilles propositions faites, au nom d'un roi de France, à un chef de brigands, ont quelque chose qui révolte l'honneur national. On se trouva trop heureux alors que Rollon voulût bien les accepter. Le terrible Normand se rendit à la cour de Charles-le-Simple, où sa présence seule était un événement. Il conclut le traité, mit ses mains dans celles du monarque et lui jura fidélité, comme cela se pratiquait alors. Mais quand il fallut, d'après le cérémonial, se prosterner et baiser le pied royal, Rollon se ressouvint qu'il avait cent fois fait trembler ce fantôme de souverain sur son trône. Il ne voulut point passer outre. Néanmoins il permit qu'un de ses officiers s'acquittât pour lui de cet hommage. Le sujet, aussi fier que le maître, prenant le pied du roi pour le baiser, le leva si brusquement, qu'il jeta le

prince à la renverse. Cet incident ne rompit pas la négociation : la Neustrie devint la Normandie. Rollon se fit instruire et baptiser par Francon, le même archevêque qui avait été l'ambassadeur de la paix. « Avant de partager mes terres entre mes sujets, lui » dit ce loup changé en agneau, j'en veux donner une partie à » Dieu, à la Vierge Marie et à ces autres saints dont vous me » parlez et que je prétends avoir pour protecteurs. » Rollon converti se montra aussi habile organisateur qu'il avait été guerrier farouche. Pendant les cinq années qu'il vécut encore, il repeupla les villes désertes, fit refleurir la religion, rebâtit les églises ruinées et donna des lois à son peuple. Parmi les Normands de Rollon, le vol devint une chose inconnue. En faisant la conquête de ce peuple, la religion sut le rendre l'édification du monde dont il avait été jusqu'alors la terreur (912).

13. Anastase III survécut peu à la conversion des Normands. Il mourut le 6 juin 913, laissant une réputation incontestée de douceur, de sagesse et de prudence.

§ 5. Pontificat de Landon (4 décembre 913-25 avril 914.)

14. Le successeur d'Anastase III, Landon, ne fit que passer sur le trône pontifical. « Au moment de son exaltation, dit Platina, une guerre acharnée venait d'éclater entre les Italiens et » les peuples de la Germanie, pour la possession de l'empire. Les » Romains et les Italiens voulaient un empereur de leur nation. » Noble et généreux dessein ; mais il ne se trouvait pas une main » habile capable de le faire triompher. Les grandes lumières de » l'Italie étaient éteintes : l'arbre vigoureux et fort qui étendait » au loin ses rameaux, était mort jusqu'à la racine ! » Le pape Landon interposa son autorité médiatrice dans le débat. Les deux compétiteurs, Bérenger, roi d'Italie et Rodolphe d'Allemagne conclurent une suspension d'armes, qui fut l'œuvre du pacifique Pontife. Landon mourut (25 avril 914), cinq mois après son élection.

§ 6. Pontificat de Jean X. (30 avril 914-2 juillet 928.)

15. Rome et l'Italie étaient dans une situation des plus fâ-

cheuses. Au midi, les Sarrasins, retranchés sur les bords du Garigliano, infestaient les patrimoines de l'Eglise romaine et la réduisaient à une extrême détresse. Au nord, les princes et les villes divisés entre eux, augmentaient le mal bien loin d'y porter remède. Pour le salut de l'Italie et de Rome, il eût fallu un Pape qui sût faire entrer les esprits dans des voies de conciliation. Jean X fut élu sur la Chaire de saint Pierre (30 avril 914). Il était archevêque de Ravenne depuis neuf ans, ce qui n'empêche pas Luitprand de prétendre qu'il fut transféré au Siége principal de Rome, un an à peine après son élection à celui de Ravenne par le pape Landon. Il est important de relever cette erreur, parce qu'elle tient à tout un système d'accusations formulées contre les mœurs de Jean X. Luitprand avoue lui-même qu'il a puisé les faits articulés contre le Pontife, dans une *Vie anecdotique et populaire de Théodora*, mère de Marozie. La détestable réputation de ces femmes intrigantes et passionnées indique assez qu'il ne peut être question que d'un pamphlet. Tel est le monument qui a servi de base à tous les reproches adressés par les historiens à Jean X. Flodoard, au contraire, dit en parlant de ce Pontife : « Il a mérité, par la sagesse et les vertus de sa vie, » un trône dans le ciel. » Entre ces deux affirmations contradictoires et contemporaines toutes deux, on sera libre de choisir. Quoi qu'il en soit de l'homme privé, dont le nom a le malheur d'être un texte aux calomnies mensongères des écrivains hostiles à la Papauté, le Pontife fut irréprochable et l'Eglise bénit le règne de Jean X. Ce doit être aux yeux d'un observateur impartial, une forte présomption en faveur de son innocence. Les mœurs dépravées se rencontrent peu avec les grands caractères.

16. A un esprit magnanime, Jean X joignait une rare pénétration politique. Il commença par asseoir le pouvoir impérial en Italie sur des bases solides, et, dans ce but, couronna Bérenger empereur (915). Il ménagea au nouveau César des alliances avec la cour de Constantinople et les princes de Capoue, de Salerne, de Bénévent, de Spolète, petits souverains entre les mains desquels se trouvait placée presque toute l'Italie. Les forces coalisées de ces diverses puissances se réunirent à Rome, Jean X en prit lui-même le commandement, et, par sa présence, imprima

unité, énergie et promptitude à tous les mouvements. C'est un beau spectacle qu'un Pape du xe siècle, triomphant de difficultés jusque-là insurmontables et inaugurant en quelque sorte la croisade sainte, pour le salut de l'Europe et de la civilisation. Pendant qu'une flotte grecque croisait le long des côtes pour empêcher les Sarrasins de recevoir aucun renfort par la Sicile, Jean X les attaqua sur le Garigliano, les en chassa après une bataille longue et meurtrière, anéantit toute leur armée et délivra pour jamais Rome et son territoire des insultes du Croissant. Une longue acclamation de joie accueillit la nouvelle de cette victoire et Jean X fit son entrée triomphale à Rome, au milieu des transports universels de reconnaissance (915).

17. Le reste du pontificat de Jean X, qui dura quatorze ans, fut constamment marqué par des actes utiles à l'Eglise. En 916, l'archevêque de Reims, Hervé, le consulte sur la conduite à tenir vis-à-vis des Normands récemment baptisés, qui retombaient ensuite dans l'idolâtrie ou dans ces atrocités barbares et sacriléges qui leur avaient été si longtemps familières. La réponse de Jean X est bien plus en harmonie avec la sainteté du Siége apostolique, qu'avec la dépravation prétendue de l'organe qui en proférait les oracles. « Si c'étaient d'anciens fidèles, dit-il, on » les jugerait suivant la rigueur des saints canons : mais comme » ils sont à peine soumis au joug de la foi, il ne convient pas de » trop presser l'exécution des règles, de peur qu'un fardeau au- » quel ils ne sont point accoutumés ne leur paraisse dès l'abord » insupportable. Quant aux pénitences canoniques à infliger, » vous êtes mieux placés que nous pour juger de leur opportu- » nité. Agissez donc avec la maturité et la sagesse dont vous êtes » capables; et n'ayant d'autre but que le salut des âmes, par » votre zèle apostolique pour les Normands, vous participerez à » la couronne immortelle du grand saint Remi, apôtre des » Francs. » Comme si les ennemis de l'Eglise devaient se succéder sans interruption, les Maggyars, peuple d'origine finnoise, prenaient la place des Normands et devenaient à leur tour la terreur de l'Occident. Longtemps fixés entre le Don et le Dnieper, ils entrèrent en Hongrie vers la fin du ixe siècle. Les populations, épouvantées par l'apparition de ces sauvages à la tête rasée, à

l'air sombre, à la taciturnité farouche, qui ne semblaient vivre que de sang et de carnage et auxquels on ne connaissait point de patrie, disaient que l'*armée de Gog et de Magog*, prédite par Ezéchiel et l'Apocalypse, venait envahir la terre. De 912 à 920, les Maggyars pillèrent sans obstacles la Thuringe et la Franconie, les pays du Haut-Rhin, la Bavière. La ville de Brême fut entièrement ruinée (917). Bientôt, traversant le Rhin, les Maggyars se répandirent dans la Lorraine et la Bourgogne et jusque dans les provinces les plus méridionales de la France.

18. Cependant l'Austrasie et la Germanie commençaient à respirer sous des princes plus dignes de l'empire que les faibles descendants de Charlemagne. Le jeune Louis IV, roi de Germanie, étant mort vers le commencement de l'an 912, les Austrasiens avaient élu à sa place Conrad, duc de Franconie. Suivant l'ordre de la succession observé jusqu'alors, Charles-le-Simple devait être reconnu roi des Français orientaux aussi bien que des occidentaux; mais cet impuissant monarque était tombé dans le mépris de l'Europe. Les seigneurs s'étaient d'abord adressés à Othon, duc de Saxe, pour lui offrir la couronne. Par un désintéressement dont l'histoire présente peu d'exemples, Othon refusa la royauté, en alléguant pour excuse son âge avancé, et, par une générosité plus rare encore, il conseilla d'élire Conrad de Franconie, son ennemi personnel, en assurant qu'il le croyait digne du trône. Conrad, appelé à régner par le vœu de ce noble ennemi et par l'élection de tout le peuple, fit confirmer son pouvoir par le concile national d'Altheim, présidé par les légats du pape Jean X (917). Il se montra digne de son haut rang, et, pendant les sept années qu'il vécut encore, il procura de tout son pouvoir le bien de l'Eglise et de l'Etat. En mourant Conrad se souvint de son ennemi Othon de Saxe, dont le fils Henri, surnommé l'*Oiseleur,* faisait déjà admirer sa valeur et sa prudence. Conrad sentant sa fin approcher, appela Eberhard, son frère, et, suivant l'ordre naturel, son légitime successeur, car Conrad n'avait point de fils : « Prenez, lui dit-il, les » insignes de la royauté, le sceptre et la couronne, et, aussitôt » après ma mort, remettez-les à Henri de Saxe; il est digne de » les porter. » Eberhard jura à son frère mourant de respecter

sa volonté, et ce fut ainsi que Henri l'*Oiseleur* (1) monta sur le trône de Germanie, où il réalisa les hautes espérances qu'il avait fait concevoir dans sa jeunesse. Les plus beaux siècles de l'histoire offrent peu de traits d'un aussi noble désintéressement.

19. Les ambitions, constamment surexcitées en un temps de troubles et de révolutions perpétuelles, multipliaient les brigues et les difficultés pour les élections épiscopales. Jean X eut à régler une foule de différends de ce genre, à Cologne, à Narbonne et à Reims. Ses décisions étaient accueillies partout avec respect et soumission, et, sous ce rapport, aucun pontificat ne vit davantage de ces recours au Siége apostolique, qui prouvent la confiance, l'estime et la filiale vénération.

Cependant une révolution nouvelle en Orient y changeait encore une fois la situation religieuse. Romain Lécapenus chassa l'impératrice Zoé, régente sous le nom de son fils Constantin Porphyrogénète, et s'empara du pouvoir. Il fut couronné en 920. La même année il voulut faire cesser le schisme qui divisait l'Eglise de Constantinople depuis la question des quatrièmes noces, agitée sous l'empereur Léon-le-Philosophe. Le patriarche Nicolas-le-Mystique fut rappelé, et le pape Jean X fut informé de ces divers événements pour qu'il les confirmât en vertu de l'autorité apostolique. « Vous savez, disait le patriarche dans sa » lettre au Pape, vous savez les afflictions que nous avons souf- » fertes depuis près de quinze ans. Mais lorsque nous l'espérions » le moins Jésus-Christ a apaisé la tempête et nous sommes tous » heureusement réunis. »

20. Au moment où ces lettres arrivaient à Rome, un revirement politique plongeait l'Eglise dans le deuil. Jean X mourait assassiné par les ordres de Marozie et de Guy, son époux, marquis de Toscane (2 juillet 928). « Jeté en prison, dit Flodoard, » par une perfidie patricienne, l'âme de Jean X s'élance vers les » cieux et prend possession du trône qui lui était destiné. » Jean X avait régné quatorze ans; Pontife supérieur à son siècle. malheureux d'avoir vécu dans un temps de confusion telle que

(1) On le surnomma l'*Oiseleur*, parce qu'il était à la chasse de l'oiseau quand Eberhard lui apporta les insignes royaux de la part de Conrad, son frère.

l'innocence et le crime se touchent sans pouvoir être reconnus et distingués !

§ 7. **Pontificat de Léon VI.** (6 juillet 928-20 janvier 929.)

21. Léon VI, dont le pontificat éphémère surgit au milieu de ces tempêtes (6 juillet 928), régna sept mois. « Rappeler les » citoyens à la concorde, recomposer les affaires italiennes, » écarter les brigues, tel fut le but des efforts de Leon VI, qui » mourut le 20 janvier 929. » La rapide succession des Papes de cette époque et les violences des factions ont fait soupçonner que, plus d'une fois, les partis employèrent le poison pour se débarrasser d'un Pontife hostile. On peut tout croire des effervescences politiques, et le xe siècle n'a pas le droit de protester tant le désordre y était universel.

§ 8. **Pontificat d'Etienne VIII.** (1er février 929-12 mars 931.)

22. Etienne VIII, proclamé pape (1er février 929), vécut au milieu des factions qui se disputaient l'influence à Rome. Son pontificat de deux ans n'a pas laissé de traces dans l'histoire. On loue la piété et la douceur qui caractérisaient Etienne VIII; mais sa vie publique est restée inconnue, étouffée sans doute sous les intrigues des partis qui se jouaient de la promotion et de la mort des souverains Pontifes.

23. L'œil attristé se détourne de ces spectacles affligeants pour se reposer sur quelque figure historique marquée de l'empreinte de la sainteté. Sigismond, évêque d'Alberstadt, se distinguait alors par ses talents et une rare piété. Henri l'Oiseleur, avant son avénement au trône, avait épousé Ratteburge, veuve opulente déjà engagée, par un serment solennel, dans la profession religieuse. Sigismond ne cessa de multiplier les avis, les reproches, les exhortations, les menaces, jusqu'à l'extinction du scandale. Henri l'Oiseleur en acceptant la couronne ne vit, dans son élévation, qu'une obligation plus grande de donner l'exemple de la régularité et de l'observation des lois. Il rompit les nœuds illégitimes qui l'unissaient à Ratteburge, et en contracta de plus religieux tout ensemble et de plus honorables avec la princesse Mathilde, de la race illustre de Witikind.

24. L'Eglise d'Espagne, toujours persécutée par les Maures, comptait aussi plusieurs évêques dont les vertus et le zèle éclairé honoraient le saint caractère. On fait surtout mention de Sisenand de Compostelle et de Gennade d'Astorga, tous deux honorés comme saints. Ils vivaient sous le règne d'Ordogno II, qui avait succédé à son frère Garcias (914) sur le trône des Asturies. La réputation de Sisenand avait franchi les mers et était parfaitement connue à Rome. Le pape Jean X, en envoyant un légat en pèlerinage au tombeau de saint Jacques de Compostelle, avait écrit au saint évêque afin qu'il offrît continuellement des prières pour lui au tombeau du saint Apôtre. Sisenand répondit au Pape, et confia sa lettre à un prêtre de Compostelle, que le roi Ordogno II chargea également de ses lettres et de présents magnifiques pour le Pontife. Ce député d'un saint évêque et d'un roi zélé pour la religion de ses pères, fut reçu à Rome avec de grands honneurs. Pendant un an qu'il y demeura, il eut plusieurs conférences avec les Romains, touchant le rit usité en Espagne, et nommé *Liturgie mozarabique*. De retour en Galice, il rendit compte à son évêque de ce qu'il avait vu et appris à Rome. On y examina attentivement et sans prévention tous les points différents de chaque liturgie, et on reconnut qu'ils étaient également conformes à la foi catholique. En conséquence, on ne jugea point à propos de changer des usages respectables par leur antiquité. On convint seulement de se conformer au rit romain, de la manière la plus littérale, pour les formules de la consécration.

25. Saint Gennade avait passé à l'évêché d'Astorga, de l'abbaye de Viezo ou Saint-Pierre des Montagnes, dont il avait défriché, à la sueur de son front, les campagnes hérissées d'épines et d'arbres sauvages. Elevé à l'épiscopat, il s'appliqua à relever de leurs ruines les monastères de sa province détruits par les Sarrasins. Il y fit refleurir la régularité et l'étude des sciences ecclésiastiques. Comme les livres étaient fort rares à cette époque, Gennade, pour multiplier les lumières par leur communication, engagea ces diverses communautés à se prêter mutuellement le peu de volumes qu'elles possédaient. Nous devons à cette circonstance de connaître le catalogue d'une bibliothèque

conventuelle au x[e] siècle. Le détail en est fort restreint : 1° un Psautier, ou *Vade-Mecum;* 2° un *Antiphonier;* 3° un *Manuel des Oraisons;* 4° un *Manuel des Passions*, c'est-à-dire un *Martyrologe.* Ces quatre livres faisaient le fonds commun et indispensable de chaque église. Les autres, que l'on se prêtait mutuellement, sont : 1° la *Bibliothèque*, c'est-à-dire la Bible entière; 2° *Commentaires sur les livres de Job*, le *Pentateuque* et *Ruth*, en un volume; 3° les *Vies des Pères;* 4° un livre de *Commentaires sur Ezéchiel;* 5° les *Livres de la Trinité*, apparemment de saint Augustin; 6° les *Lettres de saint Jérôme;* 7° le *Livre des Règles*, qui semble être le recueil de saint Benoît d'Aniane. Ainsi les Eglises d'Occident les plus désolées par l'inondation des Barbares, s'étudiaient au moins à opposer quelque digue aux progrès de l'ignorance et à tous les désordres qu'elle traînait à sa suite.

§ 9. Pontificat de Jean XI. (20 mars 931-5 fevrier 936.)

26. Jean XI, second fils de la trop fameuse Marozie et de Guy, duc de Spolète (1), dut aux intrigues de sa mère d'être promu au souverain pontificat (20 mars 931). Il n'avait que vingt-cinq ans, âge bien peu convenable au père commun de tous les fidèles. Son frère utérin, Albéric, s'était emparé de toute l'autorité dans Rome. Il tint sous sa dépendance le jeune et malheureux Pape. De peur de le voir échapper à son influence, il le garda trois ans captif dans le château Saint-Ange.

Pendant sa détention, Albéric lui fit signer la confirmation du pouvoir patriarcal de Constantinople, conféré, par ordre de l'empereur, Romain Lécapenus, à Théophylacte, son fils âgé de seize ans (933). Des ambassadeurs furent députés à Rome pour obtenir l'autorisation nécessaire à une ordination si étrange. A leur arrivée, Jean XI, étroitement gardé par Albéric son frère, céda à la violence et signa tout ce qu'on voulut.

(1) Encore ici Luitprand a commis une erreur grossière en donnant à Jean XI une origine scandaleuse. Une foule d'historiens, trompés ou hostiles, se sont empressés de répéter une calomnie que la critique moderne a complétement rejetée.

27. Du reste, on sera bien moins surpris de ce qui se passait à Rome, à cette époque, si l'on considère ce qui se passait ailleurs : c'était partout désordre et anarchie; la féodalité s'établissait sur les débris du pouvoir monarchique; les seigneurs, qui s'étaient constitués indépendants, se déchiraient entre eux et faisaient la guerre à leurs rois; ils s'étaient emparés des élections dans les villes, ou plutôt ils les avaient abolies; car c'est alors qu'on voyait Hugues, dit le Prince français, roi de Provence et d'Italie, donner à Manassès, déjà archevêque d'Arles, les évêchés de Vérone, de Mantoue et de Trente, et le comte de Vermandois imposer sur le siége de Reims son fils Hugues, âgé de cinq ans; c'est alors qu'un empereur d'Orient faisait asseoir un enfant de seize ans sur le siége de Constantinople, et donnait au monde ce spectacle inouï d'un patriarche quittant l'autel, pour aller voir un de ses chevaux et revenant ensuite achever l'office. Dans cet état de dissolution où se trouvait partout la société, faut-il s'étonner que les petits tyrans, qui s'emparaient tour à tour de la ville de Rome, aient disposé du Saint-Siége à leur gré, pour y placer leurs enfants ou leurs créatures? C'étaient là de grands maux, sans doute; mais ne doit-on pas admirer d'autant plus la Providence, qui, au milieu de tant de scandales, a toujours conservé pur le dépôt de l'enseignement dans l'Eglise? L'hérésie et l'impiété ont en vain fouillé dans les archives de cette époque, si excessivement décriée, leurs efforts n'ont servi qu'à justifier la parole de Celui qui a dit à Pierre et à ses Apôtres *d'enseigner, et qu'il serait avec eux, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles*. On ne peut citer aucun décret, même de ces temps de confusion et d'ignorance, qui soit contraire à la foi, aux mœurs ou à la discipline générale.

Jean XI, victime de l'ambition de ses proches, mourut pendant sa captivité (5 février 936).

28. Pendant que le désordre montait à son comble dans les régions supérieures de la hiérarchie ecclésiastique, il se préparait au sein des monastères et des cloîtres, une œuvre de sainte régénération. *Le grain de froment jeté en terre*, a besoin pour grandir, des rigueurs et des frimas de l'hiver; la riche moisson de grandeur, de vertus, de sainteté, que le XIIIe siècle devait donner

à l'Eglise, avait ses germes cachés dans les ténèbres et la nuit du dixième. Saint Bennon, archevêque de Metz, abandonnait les honneurs de l'épiscopat pour se retirer dans une pauvre cellule, sanctifiée, quarante ans auparavant, par le saint ermite Méginrad. Il recueillait cet héritage érémitique du désert, et devenait ainsi le fondateur du célèbre monastère d'Einsiedlen, si connu sous le nom de Notre-Dame-des-Ermites. Saint Adalbéron, de la race royale de Lorraine, succédait à saint Bennon sur le siége de Metz. Il se montra zélé pour la réforme monastique, et accueillit dans son diocèse les saints abbés Einold et Jean de Vandières, qui firent refleurir la discipline et la piété dans le couvent de Gorze. Il appela à Metz saint Kadroé, religieux irlandais, pour réformer le monastère de Saint-Clément, en cette ville. Saint Gauzelin, évêque de Toul, introduisait la règle de saint Benoît, dans sa pureté primitive, au monastère de Saint-Evre. Guillaume Longue-Epée, duc de Normandie, relevait de ses ruines l'abbaye de Jumiéges, et nourrissait l'espérance d'y venir en paix terminer lui-même ses jours. Il tenait sagement enfermées, dans l'intérieur de son palais, une tunique et la cuculle qu'il se flattait de porter un jour. Ce religieux prince mourut assassiné, avant d'avoir accompli son pieux dessein (943). Mais le restaurateur de l'ordre monastique, qui attacha son nom à cette salutaire réforme, fut saint Odon, abbé de Cluny. Jamais piété plus douce, charité plus tendre et plus aimable ne se rencontrèrent alliées à l'austère rigueur d'une saine discipline. On pouvait dire d'Odon, au pied de la lettre, que tous les malheureux étaient ses enfants. Il répétait souvent à ses moines : « Les aveugles, les infirmes, les mendiants » seront les portiers du royaume céleste. Il faut donc bien se » garder de leur fermer la porte sur la terre. » Odon succéda à saint Bennon, et fut nommé, à la mort du bienheureux fondateur, abbé de Cluny (927). Sous sa direction, cette communauté ne tarda pas à se distinguer entre toutes par l'exacte observance de la règle, une sainte émulation de vertu entre les frères, l'étude de la religion et des saintes Ecritures, et surtout une charité inépuisable envers les pauvres. Saint Odon insistait particulièrement sur l'obligation du silence, et c'était par là qu'il commençait toutes ses réformes. « Le silence, disait-il, est le père des saintes

» pensées et des grandes choses. La paix et la charité habitent » une communauté où régne le silence. » La vie édifiante de ce monastère y attirait un grand nombre d'hommes distingués par leur mérite et leur naissance. Odon composa pour leur direction des règles particulières, qui furent l'origine de la congrégation connue sous le nom d'ordre de Cluny. Les princes et les seigneurs s'empressaient de soumettre les monastères de leur dépendance à celui de Cluny, afin que saint Odon y retablît la discipline. La réforme s'étendit bientôt dans toute la France et jusqu'en Italie. Les principaux monastères qui l'embrassèrent alors sont : Fleury-sur-Loire, au diocèse d'Orléans; Saint-Pierre-le-Vif, de Sens; Saint-Julien, de Tours; Carlieu, au diocèse de Mâcon; Saint-Paul de Rome et Saint-Augustin de Pavie. L'espoir de la civilisation et de la foi se réfugiait ainsi dans les monastères, loin du spectacle des violences et de la corruption des hommes.

§ 10. Pontificat de Léon VII. (14 février 936-23 août 939.)

29. Léon VII (1) se montra digne de monter sur la chaire de saint Pierre où il fut promu, malgré lui, le 14 février 936. Loin de rechercher une dignité ambitionnée par tant de téméraires qui n'en considéraient que l'éclat, il avait fait tous ses efforts pour l'éviter, suivant les anciennes maximes presque oubliées alors. Il continua dans son pontificat sa manière de vivre, son application à la prière, l'habitude de la méditation. Grand dans ses vues, sage dans ses résolutions et dans ses démarches, il avait l'art de conquérir les cœurs par la grâce et l'aménité de son langage. C'est ainsi que le peint Flodoard, qui avait vécu familièrement avec lui.

Sous son pontificat, Gérard, archevêque de Lorck (ce siége a été transféré à Saltzbourg), fit le voyage de Rome pour consulter le souverain Pontife sur plusieurs articles, tant en son nom qu'en celui des évêques de France et d'Allemagne. On voit, par la réponse adressée à tous les évêques de Gaule et de Germanie,

(1) Quelques auteurs modernes l'appellent Léon VI, parce qu'ils regardent comme un intrus le successeur de Jean X. Cette opinion est maintenant abandonnée par la saine critique.

quelles étaient les questions qu'on lui avait soumises. Il déclare qu'on n'est pas coupable pour avoir condamné à toute la rigueur des lois humaines, les sorciers, les augures, les enchanteurs; mais qu'on doit, avant tout, les exhorter à la pénitence. Il veut que les évêques suivent l'usage de l'Eglise romaine, et disent le *Pax vobis,* toutes les fêtes et tous les dimanches où l'on dit le *Gloria in excelsis.* « On nous a proposé, ajoute-t-il, une autre » question bien digne de larmes. Il est des prêtres apostats, qui, » renonçant à l'honneur du sacerdoce, se sont mariés publique- » ment. Les enfants issus de ces unions sacriléges peuvent-ils » être promus aux ordres? » La réponse est affirmative : « car, » dit le Pape, les enfants ne peuvent être responsables des fautes » de leurs parents. » On voit par là que la discipline ecclésiastique sur les conditions d'admission aux ordres n'était pas encore canoniquement fixée (938).

30. Quelque temps auparavant, Léon VII avait fait une démarche bien digne de sa sollicitude paternelle. Albéric, toujours maître de Rome, était en hostilité avec Hugues, son beau-père, roi de Provence et d'Italie. Léon VII, qui connaissait le mérite et la réputation de saint Odon, abbé de Cluny, le fit venir à Rome afin de les réconcilier. Le saint opéra le double prodige de réveiller les sentiments de la nature, étouffés dans le cœur des deux princes, et d'obtenir d'Albéric le pardon d'un sanglant outrage que lui avait fait le roi Hugues en lui donnant publiquement un soufflet. Albéric conçut pour le vénérable abbé de Cluny une estime qui tenait de l'enthousiasme. Un paysan de la campagne romaine, rencontrant un jour Odon, qu'il ne connaissait pas, leva la main sur lui pour le frapper. Albéric voulait la lui faire couper immédiatement; le malheureux paysan ne dut sa grâce qu'à l'intercession même du saint. Les mœurs, on le voit, conservaient toujours la rudesse et la violence originelles. Tous les éléments barbares, réunis pour former la société actuelle, se trouvaient comme en fusion. Au moment même où le sentiment religieux semblait dominer un prince du x[e] siècle, le naturel demi-barbare s'échappait encore par quelque côté. Léon VII mourut prématurément le 23 août 939.

§ 11. Pontificat d'Etienne IX (1). (1er septembre 939-15 janvier 943.)

31. Le pontificat d'Etienne IX, élevé le 1er septembre 939 sur la Chaire de saint Pierre, fut presque tout entier occupé à apaiser un différend relatif à l'archevêché de Reims. Le débat dut son origine à une cause purement politique. A la mort de Charles-le-Simple, prisonnier dans la tour du château de Péronne (930), le trône de France avait été donné à l'usurpateur Raoul. Cependant la reine Ogine, dérobant aux poursuites des rebelles le dernier rejeton de la race de Charlemagne, avait emmené en Angleterre le jeune fils de Charles-le-Simple, qui fut depuis Louis d'Outre-Mer. A la mort de Raoul (936), les seigneurs francs se souvinrent du royal exilé. Herbert, duc de Vermandois, dont la révolte avait causé la mort du père, ne pouvait s'associer avec joie à la restauration du fils. Il travailla de toutes ses forces à combattre les partisans de Louis d'Outre-Mer. Dans ce but, il vint assiéger Reims (940), dont l'archevêque, Artold, était un des serviteurs les plus fidèles de la légitimité. Après six assauts, Reims ouvrit ses portes. Artold fut contraint de signer son abdication et renfermé dans un monastère. L'année suivante (941), le duc de Vermandois fit assembler les évêques de la province, et, malgré l'appel au Pape, interjeté par Artold, le siége de Reims fut donné à Hugues, fils du duc Herbert, jeune homme de vingt ans. On ne peut que gémir de cet abus monstrueux. Le malheur des temps était arrivé à ce point que des envahissements de ce genre ne pouvaient être réprimés par aucune autorité. Le Pape lui-même fut contraint de céder aux circonstances, plutôt que d'exposer l'Eglise de Reims aux dernières extrémités. Etienne IX envoya donc le pallium au jeune prélat. Mais il profita du droit que lui donnait cette faveur

(1) Baronius et Fleury disent que le Pape Etienne IX était Allemand de nation, qu'il fut élu par la faction germanique malgré le clergé romain. En haine de son origine impopulaire, les Romains se seraient emparés de la personne d'Etienne IX, et, après lui avoir fait subir diverses humiliations, lui auraient affreusement déchiré le visage. D'anciens monuments marquent, d'un autre côté, qu'Etienne IX était né à Rome. Il n'est pas rare, dans les annales de cette triste époque, de rencontrer ainsi des récits contradictoires.

pour faire une loi au duc de Vermandois de reconnaître pour souverain Louis d'Outre-Mer. Du reste, Hugues se montra digne de sa précoce élévation ; et l'histoire ne lui reproche aucun de ces excès si communs alors, même parmi les membres de l'épiscopat.

Etienne IX mourut le 15 janvier 943, après un pontificat de trois années.

§ 12. Pontificat de Marin II. (22 janvier 943-4 août 946.)

32. Marin II fut élu pour succéder à Etienne IX (22 janvier 943). Au milieu de la désespérante stérilité que présentent les annales de l'Eglise à cette époque, la Germanie offrait le spectacle d'un gouvernement religieux et sage, sous des rois dignes du trône. Henri l'Oiseleur avait régné avec gloire. Il eut pour successeur Othon-le-Grand, qui fut sacré (937) par Hildebert, archevêque de Mayence. « Recevez ce glaive, lui dit le prélat, » en ceignant l'épée royale, pour repousser tous les ennemis du » Christ, Barbares et mauvais chrétiens, puisque Dieu vous » donne, avec la royauté des Francs, la mission de protéger la » chrétienté tout entière. » Othon-le-Grand se souvint de ces paroles solennelles et tout son règne en fut l'application. Boleslas, roi païen des Slaves fixés en Bohême, venait de secouer le joug de l'Allemagne et de rejeter la suzeraineté d'Othon. Persécuteur cruel du nom chrétien, il avait mis à mort le roi saint Vinceslas, son frère, pour s'emparer de ses états. Une guerre de quatorze ans s'engagea entre Othon et Boleslas. Le résultat fut la soumission des Slaves, qui promirent d'embrasser la religion chrétienne et de rester fidèles aux souverains de Germanie. Des églises et des monastères furent fondés en Bohême ; et ces peuples, désormais convertis, entrèrent enfin dans la voie de la vraie civilisation. Les armes victorieuses d'Othon-le-Grand se tournèrent alors contre les Danois. Leur roi Harold fut réduit à demander la paix. Il l'obtint à la condition d'embrasser la foi chrétienne. Harold hésitait. Le prêtre Poppon soutenait en sa présence la divinité de Jésus-Christ. « Voulez-vous, dit le roi, » donner en votre personne la preuve de votre croyance? » Ces

sortes de jugements de Dieu, nous l'avons dit, étaient dans les mœurs de cette époque. On fit rougir un fer, que Poppon prit dans ses mains et porta autant qu'Harold voulut, sans en recevoir de blessure. L'épreuve fut convaincante et le roi ordonna de briser les idoles et d'adorer Jésus-Christ. Le Jutland, ou Danemark, fut alors partagé en trois évêchés, qui relevèrent du siége métropolitain de Hambourg, auquel le souverain Pontife en donna la juridiction. Saint Adaldague, archevêque de Hambourg, en vertu de ses nouveaux pouvoirs, érigea les trois Eglises épiscopales de Sleswig, de Rippen et d'Arhus, auxquelles il soumit les chrétientés déjà fondées au-delà de la mer Baltique, en Finlande, en Zélande et en Suède. Depuis ces établissements, la religion fit de rapides progrès dans tout le Nord.

33. L'empire d'Orient, depuis la mort de Léon-le-Philosophe, avait suivi cette voie de révolutions et d'intrigues dont il fut constamment le théâtre, grâce au système d'élection qui livrait le pouvoir à toutes les ambitions heureuses. Constantin VII Porphyrogénète, fils de Léon, était trop jeune pour prendre en main le gouvernement. La régence fut d'abord confiée à son oncle Alexandre, qui surpassa en débauches les plus mauvais princes de Constantinople, et termina en 912 sa honteuse vie. L'impératrice Zoé, femme sans pudeur et sans génie, réussit à se faire nommer tutrice de son fils. L'amiral *Romain*, surnommé *Lécapenus*, s'insinua dans ses bonnes grâces, se servit de ses ignominieuses faveurs comme d'un marche-pied au trône, et, quand il eut affermi son pouvoir, fit renfermer l'impératrice dans un cloître, où elle mourut de désespoir. Une main inconnue écrivit sur sa tombe : « *Ci-gît une fille de Babylone !* » Pour consacrer son usurpation aux yeux des peuples, Romain ne voulut régner que sous le nom de Constantin VII. C'était un maire du palais à Constantinople. Il fit épouser sa fille au jeune empereur. Cependant les Bulgares s'avançaient jusqu'aux portes de la cité impériale. Une ligue se forma entre ces Barbares et les Sarrasins. La ruine de Constantinople paraissait inévitable. Lécapenus acheta la paix en mariant sa seconde fille au roi des Bulgares et en livrant les trésors de l'empire au calife. Ce fut alors qu'il plaça, comme nous l'avons dit, son jeune fils, âgé de quinze ans, sur

le siége patriarcal de Constantinople. Théophylacte déshonora le pallium par ses concussions et ses débauches. Il vendit les évêchés aux plus offrants, et les orgies de son palais attristèrent les cœurs religieux. Nul scandale n'était épargné à l'Eglise grecque. Ce patriarche trouva les cérémonies du culte trop lugubres. Pour les égayer, il y introduisit des jeux bizarres, des danses et des chansons. Mêlées au chant des hymnes, ces chansons alliaient, dit un auteur, « le culte du diable à celui de la » majesté divine. » Cet abus monstrueux subsista dans les églises de Constantinople jusqu'au XIIe siècle. Il traversa les mers et se montra dans quelques églises d'Occident. Tel est, sans doute, l'origine des cérémonies burlesques de la *fête des Fous* ou de celle des *Anes*, dont les rituels de nos cathédrales, au moyen âge, ont conservé le souvenir. Cependant les autres fils de Romain Lécapenus, qu'il avait fait proclamer *Augustes*, impatients de jouir seuls du pouvoir, le revêtirent d'un habit de moine et le transportèrent, la nuit, dans un couvent d'une île de la Propontide (944). Le vieillard répétait en pleurant ces paroles de l'Ecriture : « *J'ai mis des enfants au monde; je les ai comblés* » *d'honneurs et de biens, et ils m'ont outragé*. Comme le grand-» prêtre Héli, je suis puni pour ma coupable tendresse. » Constantin VII sortit enfin de sa longue torpeur. Il eut la velléité de régner. Les fils dénaturés de Lécapenus périrent par le fer ou par le poison. Théophylacte fut remplacé par le patriarche Nicéphore (945). Mais Constantin VII, arrivé à l'âge de quarante ans sans s'être occupé du gouvernement, trouva le fardeau trop lourd pour ses épaules. Son chambellan Basile et sa belle-fille Théophano le dominèrent, comme Lécapenus l'avait dominé. Il laissa les rênes de l'Etat entre leurs mains, et se contenta de se faire l'empereur des savants et des hommes de lettres. Les études refleurirent par ses soins à Constantinople. Constantin VII oubliait qu'elles ne doivent jamais être que le délassement des souverains qui s'illustrent à les protéger, mais qui tombent bien vite dans le mépris public s'ils négligent pour elles les soins plus graves et plus importants de la royauté.

34. Le pontificat de Marin II venait de se terminer le 4 août 946, après une durée de trois ans. Il avait lutté, avec une louable

énergie, contre le fléau de l'ignorance qui désolait alors l'Eglise. Nous avons encore une lettre qu'il écrivait à l'évêque de Capoue. où il reproche sévèrement à ce prélat sa négligence à s'instruire des règles canoniques et des premiers éléments des lettres. Malheureusement, ces efforts étaient impuissants à dissiper l'épaisse nuit d'un siècle de ténèbres. Le caractère de Marin II ressort au milieu du désordre général. On vit en lui quelque chose de cette persévérance pieuse qui avait animé les souverains Pontifes dans les premiers temps de l'Eglise.

§ 13. Pontificat d'Agapit II. (9 août 946-18 mars 956.)

35. Agapit II, appelé au souverain pontificat (9 août 946), se montra digne de succéder à Marin II Une impulsion nouvelle fut imprimée au gouvernement de l'Eglise pendant un règne de dix ans, un des plus glorieux du xe siècle.

Les trois conciles de Saint-Pierre-de-Mousson, d'Ingelheim et de Trèves (948), terminèrent l'affaire de l'archevêché de Reims, débattue sous le pontificat d'Etienne IX. La politique qui avait chassé Artold pour élever à sa place le jeune Hugues, par une réaction en sens opposé, voulait alors chasser Hugues pour rétablir Artold. Louis d'Outre-Mer avait triomphé des mauvais procédés du comte de Vermandois. Il songea tout d'abord à faire déposer Hugues, fils de ce seigneur rebelle, et à rendre le siége de Reims à Artold qui n'en avait jamais été canoniquement dépossédé. Les trois conciles que nous venons de nommer se réunirent dans ce but. La déposition de Hugues et le rétablissement d'Artold furent unanimement décrétés et soumis ensuite à la ratification du souverain Pontife. Agapit II, dans un concile réuni à Rome (949), confirma ces deux actes et les revêtit de la sanction du Siége apostolique. Leur exécution présentait plus d'une difficulté. Malgré son désir de relever l'autorité royale en France, Louis d'Outre-Mer n'était pas maître dans ses états. Le régime féodal avait grandi les vassaux aux dépens des rois. La mort d'Herbert, duc de Vermandois, arrivée sur ces entrefaites, aurait pu simplifier la position en privant le faux archevêque de Reims de son appui naturel; mais le comte de Paris, Hugues-le-Grand, venait de prendre sous sa protection l'archevêque son

neveu, qui, de son côté, se préparait à défendre ses prétendus droits à main armée. La lutte se continua pendant une année entière. Le Pape Agapit II intervint pour amener une pacification générale qui se conclut enfin (950) sous les auspices du souverain Pontife et d'Othon-le-Grand. Artold fut remis en possession de l'archevêché de Reims, et s'y maintint, malgré les tentatives ultérieures d'Hugues, son compétiteur.

36. Le pouvoir d'Othon-le-Grand se fortifiait en Germanie. L'empire d'Occident, créé par Charlemagne, avait cessé dès l'an 911, à la mort de Louis IV l'*Enfant*. Les ambitions rivales des rois d'Italie, de France et d'Allemagne, s'étaient annulées les unes par les autres, et aucun prince n'avait reçu depuis, avec le titre d'empereur, la mission de protéger l'Eglise. Ce fut encore là une des causes de la décadence dont le x[e] siècle nous a jusqu'ici offert le triste spectacle. Les ducs de Toscane s'étaient imposés en maîtres à Rome; et la Papauté, réduite à ses propres ressources, devint trop souvent leur jouet. Othon-le-Grand augmentait chaque jour ses domaines. Il venait d'y ajouter la Lombardie dont les peuples l'avaient appelé pour les secourir contre la tyrannie de leurs rois. Le jour de Noël de l'an 951, il prit possession de ces nouveaux états et épousa sainte Adélaïde, veuve de Lothaire, avant-dernier roi des Lombards. Il associait ainsi la vertu à la gloire sur le trône d'Allemagne. On pouvait facilement entrevoir le jour où l'empire ressusciterait en sa personne. Lui-même le pressentait, mais il n'était pas temps encore. Il fit sonder le pape Agapit II à ce sujet, et lui demanda la permission de se rendre à Rome pour y recevoir la couronne impériale de sa main. Agapit II, dont on ne peut qu'admirer la rare prudence, s'y refusa. Il voulait que l'expérience sanctionnât les avantages du pouvoir qu'il s'agissait de reconstituer. L'Eglise n'avait eu que trop à souffrir des princes qu'elle avait couronnés pour s'exposer témérairement à des essais hasardés. Othon retourna donc en Allemagne avec sa nouvelle épouse, qui fit bénir son pouvoir et son nom, par sa piété, sa douceur et son inépuisable charité. Il emmenait aussi avec lui le savant Rathier (1), précédemment

(1) Rathier est l'auteur le plus ancien du moyen âge, dont nous ayons une

évêque de Vérone, que les révolutions d'Italie avaient chassé de son siége. Rathier fit refleurir le goût des études en Allemagne. Othon lui confia l'éducation du jeune Brunon, son frère, celui qui devait plus tard illustrer par sa sainteté le siége archiépiscopal de Cologne, et, pour récompenser le docte instituteur, il lui fit donner ensuite l'évêché de Liége (953).

A son retour d'Italie, Othon-le-Grand, qui comptait au nombre de ses premiers devoirs, comme roi chrétien, de veiller au rétablissement de la discipline dans l'Eglise, réunit un concile des évêques de Lombardie et de Germanie à Augsbourg. Les canons qu'on y formula sont un monument de la décadence des mœurs à cette époque. Ils sont presque tous dirigés contre l'immoralité et l'inconduite des prêtres et des clercs. On requiert l'intervention du bras séculier, pour réprimer leurs désordres (952). Le roi et les grands promirent de pourvoir à l'exécution de ces décrets, dans toute l'étendue des provinces soumises à leur domination.

37. Une voix éloquente s'élevait alors en Italie pour protester contre l'oubli des lois canoniques et les abus qui s'étaient introduits dans l'Eglise. Atton, évêque de Verceil, venait de publier son *Traité des souffrances de l'Eglise,* cri de détresse poussé par une conscience indignée au milieu des ténèbres et de la corruption du siècle. Aucun abus, et ils étaient nombreux, n'échappa à la flétrissure de l'éloquent évêque. Les jugements de Dieu, les évêchés donnés à des enfants, la simonie, l'usurpation des biens ecclésiastiques, l'incontinence des clercs, y sont flagellés avec une véhémence digne des meilleurs âges. Pour prévenir ces désordres dans le diocèse de Verceil, Atton adressa à son clergé une circulaire, sous le nom de *Capitulaire,* divisée en cent chapitres, où il rappelle les décrets des conciles, les décrétales des Papes et surtout les capitulaires de Théodulphe, évêque d'Orléans. Cette

grammaire à l'usage des enfants. Il la nomma *Serva dorsum* (*Sauve-dos*), pour exprimer qu'elle garantissait les écoliers studieux des fouets et des verges alors en usage. Rathier ne conserva pas longtemps l'évêché de Liége. Avec des mœurs pures et un véritable talent, il ne savait point se faire aimer. Le peuple de Liége se révolta contre lui, et il fut contraint d'abandonner le gouvernement de cette Eglise (956).

parole grave et solennelle, écho des temps antiques, ne fut point perdue. Saint Brunon, frère de l'empereur Othon et promu à l'archevêché de Cologne (955), imita le zèle de l'évêque de Verceil. Le clergé et les monastères soumis à sa juridiction donnèrent bientôt l'exemple de la régularité, de la piété et de l'observance des lois canoniques. Saint Udalric, évêque d'Augsbourg, dont le nom va revenir sous notre plume d'une manière si glorieuse, travaillait également à la réforme cléricale. Saint Adaldague, évêque de Hambourg, marchait sur leurs traces. Saint Aimard et saint Mayeul, abbé de Cluny, héritaient du zèle et des vertus de saint Odon, leur prédécesseur. Saint Guibert de Gemblours, saint Gérard de Brogne et saint Gérard de Toul, travaillaient, dans le silence du cloître, à la réforme monastique. Dieu plaçait ainsi le remède à côté du mal, et les exemples de sainteté, venus de haut, agissaient peu à peu sur la masse et préparaient l'œuvre de la régénération en Occident.

38. L'Orient ne présentait pas la même fécondité spirituelle. On n'y rencontre à cette époque que deux saints dont les vertus, dignes d'un autre âge, tranchent sur la décadence générale. Deux ermites, saint Luc-le-Jeune et saint Paul de Latre, renouvelaient au désert les merveilles des Antoine et des Hilarion. Comme pour compenser par les exemples de l'antiquité, ce qui manquait à la stérilité de son siècle, Siméon Métaphraste (1), logothète (grand trésorier) de la cour de Constantinople, entreprit de rassembler, dans une collection générale, les Vies des Saints éparses en mille ouvrages différents. Il employa pour ce travail immense, des copistes, des sténographes, des correcteurs, qui écrivaient sous ses ordres. Les *Vies des Saints* qu'il réunit de la sorte, sont de trois catégories différentes. Les unes sont simplement la reproduction intégrale et complète des monuments originaux et des actes de martyres ; d'autres ne sont qu'une reproduction partielle des originaux et ont été retouchées par le Métaphraste ; les troisièmes enfin sont entièrement rédigées par

(1) *Métaphraste*, de deux mots grecs : μέτα φράσις (traduction). *Métaphraste* a tout à la fois le sens de traducteur, glossateur et interpolateur. On a donné ce surnom à Siméon, parce qu'il choisit, parmi les Vies des saints anciennement écrites, les passages les plus importants qu'il traduisit et paraphrasa.

lui. La critique du XVIIe siècle, représentée par Adrien Baillet, s'est montrée souvent fort injuste envers Siméon Métaphraste (1). Le recueil que nous devons au savant logothète est, sans contredit, l'un des plus précieux que nous ait laissés l'antiquité chrétienne. Quant à l'exactitude qu'il a mise dans l'exécution de cette œuvre gigantesque, le Père Montfaucon l'a constatée. Cet illustre bénédictin cite un manuscrit grec du IXe siècle où se trouvent, pour les mois de mai, juin, juillet et août, des Vies de saints, telles qu'elles étaient avant que le Métaphraste y mît la main. Le compilateur s'est contenté de retoucher le style en respectant les faits avec une attention scrupuleuse.

39. Cependant la Germanie retentissait du bruit des armes. L'an 955, les Maggyars hongrois inondèrent l'Allemagne avec une armée innombrable, et ravagèrent toutes les provinces qui s'étendent depuis le Danube jusqu'à la Forêt-Noire. Ils vinrent mettre le siége devant Augsbourg. Les murailles de cette ville, assez mal entretenues, ne paraissaient pas devoir résister longtemps aux efforts des Barbares. Mais Augsbourg avait un rempart inexpugnable dans la vertu de son évêque saint Udalric. Sans autres armes que son étole pastorale, le courageux prélat se mit à la tête des guerriers, distribua les postes, et se tint tout le jour exposé aux traits des ennemis. Le lendemain matin il célébra les divins mystères, bénit les troupes et les exhorta à mettre en Dieu toute leur confiance. Au moment où les Hongrois montaient à l'assaut, Othon-le-Grand parut, à la tête d'une armée formidable. Il attaqua immédiatement les Infidèles et remporta sur eux la victoire la plus complète. En reconnaissance de cet avantage inespéré, il fonda l'évêché de Mersebourg, qu'il dota magnifiquement (10 août 955).

40. La gloire d'Othon-le-Grand était alors à son comble.

(1) On sait que le XVIIe siècle, imprégné, presque sans le savoir, de l'esprit du jansénisme, avait une tendance prononcée à bannir de l'histoire ecclésiastique tous les faits qui s'écartaient de l'ordre naturel. Sous prétexte de saine critique, on rejetait au fond le miracle. Or, le miracle est l'essence de l'Eglise, dont l'existence même est un miracle permanent. Dans le système de Baillet, les Vies des saints n'étaient plus qu'un panégyrique de toutes les vertus, encadré entre deux dates de naissance et de mort.

Abdérame, émir al Moumenin (1) de Cordoue, lui envoya des ambassadeurs pour le complimenter. Othon lui envoya une députation dont le chef était le saint abbé Jean de Vandières. Arrivé à Cordoue, le saint abbé dut attendre longtemps une audience. Enfin, au jour fixé, on vint le prier de revêtir des habillements magnifiques pour paraître devant l'émir. Un pauvre de Jé- » sus-Christ, dit-il, n'a pas d'habits à changer. » Sur cette réponse, Abdérame lui fit compter une somme d'argent considérable. Jean de Vandières l'accepta et la fit aussitôt distribuer aux pauvres de Cordoue. « J'aime la fermeté de ce moine, dit l'émir en ap- » prenant ce trait de générosité. Qu'il vienne, s'il veut, revêtu » d'un sac, je ne le verrai pas avec moins de plaisir. » Le député chrétien fut admis alors devant Abdérame, et s'acquitta de sa mission avec une liberté qui acheva de captiver l'émir. Il insista surtout sur la persécution que les Sarrasins faisaient subir aux fidèles, et demanda au prince d'y mettre un terme. En prenant congé, il annonça son intention de retourner promptement en Germanie. Mais Abdérame lui répondit gracieusement : « Après » une si longue attente, il ne faut point se quitter si vite. » Dans une seconde audience, l'émir entretint longuement Jean de Vandières des exploits du roi Othon, de la grandeur de son caractère, des inconvénients et des avantages du système féodal de l'Allemagne, et le renvoya enfin comblé de présents. Le récit de cette ambassade, écrit par saint Jean de Vandières lui-même, est un des monuments les plus curieux du x[e] siècle.

41. Cependant le pape Agapit II mourait à Rome (18 mars 956), après un règne glorieux pour l'Eglise.

(1) *Prince des Croyants*. Les Francs du moyen âge altérèrent ce nom et en firent celui de *Miramolin*, qu'ils donnaient indistinctement à tous les chefs sarrasins.

CHAPITRE VII.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE JEAN XII. (23 mars 956-14 mai 964.)

1. Etat de l'Italie à l'avénement de Jean XII. — 2. Election de Jean XII. — 3. Othon-le-Grand, empereur. — 4. Jean XII abandonne le parti d'Othon-le-Grand. — 5. Attentat d'Othon-le-Grand contre le Pape légitime. — 6. Concile de Rome, qui dépose Jean XII et élit un antipape sous le nom de Léon VIII. — 7. Jean XII est rétabli. Sa mort.

§ 2. PONTIFICAT DE BENOÎT V. (19 mai 964-5 juillet 965.)

8. Benoît V est exilé à Hambourg. L'antipape Léon VIII s'empare de l'autorité. Il meurt en même temps.

§ 3. PONTIFICAT DE JEAN XIII. (1er octobre 965-6 septembre 972.)

9. Etat du monde catholique à l'avénement de Jean XIII. — 10. La vie politique de l'Allemagne se concentre dans la personne d'Othon-le-Grand. — 11. Efforts d'Othon-le-Grand pour étendre les conquêtes de la foi chrétienne. — 12. Ambassade de Luitprand, évêque de Crémone, à Constantinople. — 13. Mariage d'Othon II avec Théophano, princesse grecque.

§ 4. PONTIFICAT DE BENOÎT VI. (22 septembre 972-mars 974.)

14. Benoît VI meurt empoisonné.

§ 5. PONTIFICAT DE DONUS II. (5 avril 974-octobre 975.)

15. Election et mort de Donus II. Saint Mayeul refuse le souverain Pontificat.

§ 6. PONTIFICAT DE BENOÎT VII. (19 décembre 975-10 juillet 984.)

16. Antipape Benoît VII. — 17. Les Russes devant Constantinople. — 18. Crise de la société au xe siècle. — 19. Saint Dunstan, archevêque de Cantorbéry. — 20. Saint Bernard de Menthon. — 21. Roswitha. — 22 Mort de Benoît VII.

§ 7. PONTIFICAT DE JEAN XIV. (19 octobre 984-20 août 985.)

23. Election et mort de Jean XIV.

§ 8. PONTIFICAT DE JEAN XV. (1er décembre 985-décembre 985.)

24. Election et mort de Jean XV.

§ 9. PONTIFICAT DE JEAN XVI. (25 avril 986-30 avril 996.)

25. Hugues Capet, roi de France. — 26. Persécution de Suénon. Conversion des Russes. — 27. Préjugé de la fin du monde. — 28. Mort de saint Wolfgang et de Jean XVI.

§ 10. PONTIFICAT DE GRÉGOIRE V. (19 mai 996—18 février 999.)

29. Election de Grégoire V. — 30. Antipape Philagathe. — 31. Robert-le-Pieux. Berthe. — 32. Bermude II, roi de Léon. — 33. Mort de Grégoire V.

§ 1. **Pontificat de Jean XII.** (25 mars 956-14 mai 964.)

1. A la mort d'Agapit II, l'Italie se fractionnait en pouvoirs

différents et rivaux. Othon-le-Grand avait la suzeraineté de la Lombardie. Mais à la prière de sainte Adélaïde, son épouse, il avait laissé à Adalbert, fils de Bérenger II, l'administration d'une partie de ses anciens états. Albéric, duc de Toscane, l'époux de Marozie, venait de mourir, et avait eu pour successeur son fils Octavien, âgé de dix-huit ans, qui, malgré son engagement antérieur dans les ordres sacrés, s'était hâté de saisir les rênes du gouvernement. Pandolfe, duc de Capoue, cherchait à se créer un pouvoir indépendant dans la terre de Labour. L'absence d'une souveraineté fortement constituée, telle que Léon III l'avait créée en faveur de Charlemagne, se traduisait pour l'Italie en déchirements, en luttes, en guerres intestines. L'alliance de la Papauté et de l'empire semblait nécessaire pour sauver le monde. Malheureusement on n'avait plus sous la main des éléments homogènes pour la constituer d'une manière solide. Le rétablissement de l'empire au profit des princes d'Allemagne ne devait pas présenter les garanties de protection et de stabilité qu'en attendait le Saint-Siége.

2. Le prince Octavien, déjà clerc de l'Eglise romaine et maître à dix-huit ans du pouvoir temporel, eut l'ambition de joindre à son titre de souverain l'autorité spirituelle du chef de la chrétienté. Il fut élu Pape le 23 mars 956. Ce fut une honte et une calamité. Il n'apportait que les vices et la dissolution d'un jeune débauché sur la Chaire de saint Pierre, et, malgré l'exagération que Luitprand a dû mettre dans le récit des désordres de ce Pape, il reste encore assez de vrai dans ses accusations pour que le scandale de ce pontificat ait traversé les siècles comme un blasphème retentissant qui attriste les cieux et réjouit l'enfer. Octavien changea son nom en celui de Jean XII. C'est le premier exemple d'une pareille mutation, passée depuis en usage pour tous les souverains Pontifes.

3. Jean XII ne vit, dans sa nouvelle dignité, qu'un moyen de servir plus sûrement ses passions. Dès son avénement, il assembla des troupes et marcha contre Pandolfe, prince de Capoue. Ses armes ne furent point heureuses. Il revint à Rome, complétement vaincu, et cet échec le livra sans défense aux entreprises séditieuses d'Adalbert, roi de la haute Italie. Impuissant à se

délivrer de cette tyrannie, le Pape appela à son aide Othon-le-Grand. Ce prince arriva à Rome en 962. Il y fut reçu comme un sauveur aux acclamations du clergé et du peuple. Le jeune Pontife s'empressa de le couronner empereur. Après cinquante années d'interrègne, l'empire d'Occident se trouvait ainsi rétabli. Les Romains jurèrent fidélité à Othon-le-Grand. Jean XII lui promit solennellement de ne jamais contracter d'alliance avec ses ennemis. De son côté, Othon-le-Grand confirma les anciennes donations faites au Saint-Siége par Pépin et Charlemagne. L'original de cet acte précieux, écrit en lettres d'or, fut déposé au château Saint-Ange. L'empereur stipulait qu'il ne se réservait, pour lui et ses successeurs, aucune puissance de gouvernement ni de juridiction sur les Etats pontificaux, « *à moins » qu'ils n'en soient officiellement requis par celui qui tiendra » alors le gouvernement de la sainte Eglise.* » On renouvelait d'ailleurs le décret du pape Eugène II, relatif aux élections des Papes : « Le clergé et la noblesse de Rome, à cause de la nécessité des circonstances, et pour punir les injustices envers le » peuple et les prétentions raisonnables des prélats, feront serment de suivre exactement les canons de l'élection du Pape, » et de ne pas souffrir que l'élu soit consacré sans la présence des » envoyés de l'empereur. »

4. Jean XII ne garda pas longtemps la foi qu'il avait jurée. Othon-le-Grand était encore à Pavie, lorsqu'il apprit que le Pape venait de conclure une alliance offensive et défensive avec Adalbert, pour chasser les Germains de l'Italie. Surpris à cette nouvelle, qu'il ne pouvait croire, il envoya des députés à Rome pour s'informer de la vérité. Les citoyens les plus considérables chargèrent Jean XII d'accusations malheureusement trop fondées. Ses mœurs étaient infâmes. Il disait que : *s'il préférait Adalbert à l'empereur, c'est qu'il avait un complice dans le premier et un juge dans le second.* Othon-le-Grand accueillit ces accusations avec une certaine réserve; il rejeta sur la jeunesse du Pape les actions odieuses qu'on lui imputait. « Il pourra, dit-il, » se corriger avec l'âge par les exemples et les avis des gens de » bien. » L'empereur se contenta de faire tomber son indignation sur Adalbert, et il alla mettre le siége devant Montefeltro.

où ce prince s'était enfermé. Sur ces entrefaites, une députation du Pape, composée de Léon, proto-scriniaire (premier secrétaire) de l'Eglise romaine, et Démétrius, personnage considérable de Rome, arriva au camp impérial. Jean XII promettait, par leur bouche, de réformer dans sa conduite ce qui n'avait été que l'entraînement et la fougue de la jeunesse. Il se plaignait ensuite de ce que l'empereur se faisait prêter serment d'obéissance à lui-même, et non au Siége apostolique, dans les villes où il établissait sa domination. Othon répondit par une lettre où il se disculpait du grief énoncé dans les lettres pontificales. Il fit partir, de son côté, pour Rome, Landobard, évêque de Munster, et Luitprand de Crémone, l'historien de cette triste époque, avec des vassaux qui devaient au besoin prouver l'innocence de leur maître par l'épreuve du duel, selon le barbare préjugé du temps, si le Pape ne consentait pas à recevoir leur témoignage. Jean XII ne voulut admettre aucune espèce d'excuse, et appela les troupes d'Adalbert à Rome.

5. A cette nouvelle, l'empereur hâta le siége de Montefeltro, et, à la fin de l'été, se rendit lui-même à Rome. Jean XII et Adalbert n'osèrent l'attendre; ils s'enfuirent, emportant le trésor de Saint-Pierre (963). Jusque-là, autant que nous en pouvons juger par le récit des auteurs contemporains, la conduite d'Othon-le-Grand avait été irréprochable. Entraîné par les conseils d'évêques allemands, peu versés dans la science canonique; irrité à juste titre par la conduite légère et scandaleuse de Jean XII, il essaya alors une démarche d'un exemple funeste, et se crut en droit de faire déposer le souverain Pontife. Quel qu'il fût, Jean XII était Pape légitime : toute entreprise contre son autorité spirituelle était nulle de droit. Le huitième concile œcuménique venait de décréter dans son vingt et unième canon : « Si quelqu'un, fort de la puissance séculière, cherche à expulser le » souverain Pontife de son siége, qu'il soit anathème! » Saint Avit de Vienne résumant, de son temps, la doctrine catholique sur ce point, avait dit : « Comment le chef de l'Eglise universelle » pourra-t-il être jugé par ses inférieurs? Parmi les autres Pontifes, si l'un d'eux s'écarte de la bonne voie, on peut le réformer. Mais si le Pape était appelé en jugement, ce n'est plus

» un évêque, c'est l'épiscopat tout entier qui serait vacillant. » Dans une conjoncture semblable, quand les évêques de France étaient réunis à Rome pour prendre connaissance des accusations portées contre Léon III (860), ils avaient tous unanimement fait cette déclaration solennelle : « Nous n'osons juger le Siége apos-» tolique, qui est le chef de toutes les Eglises de Dieu. C'est à » ce Siége et au Pontife qui y est assis de nous juger tous, sans » qu'il puisse être jugé par personne, suivant les traditions de » l'ancienne discipline. » Voilà ce que n'auraient point dû oublier les évêques réunis par Othon-le-Grand pour juger Jean XII. Leur assemblée ne fut qu'un conciliabule, leurs décrets furent contraires à toutes les règles canoniques, le Pontife qu'ils élurent fut un antipape (1).

6. Le concile se rassembla donc (963) à l'église de Saint-Pierre. Luitprand y servait d'interprète à l'empereur, qui ne savait que le saxon. On formula contre Jean XII les plus graves accusations d'immoralité, de simonie et de crimes énormes. Après la lecture de ces griefs, Othon-le-Grand prit la parole, et Luitprand traduisit chaque phrase de son discours en latin. « Nous le savons par » expérience, dit l'empereur, il arrive souvent que, par un es-» prit de dénigrement et d'envie, on calomnie les personnes con-» stituées en dignité. C'est là ce qui me rend suspect l'acte d'ac-» cusation qu'on vient de lire. Je vous conjure donc, au nom du » Dieu qu'on ne peut tromper, au nom de la Vierge Marie, sa » mère, en présence de l'apôtre saint Pierre, dont le corps repose » au milieu de nous, de n'articuler contre le Pape que des faits » réels, notoires et attestés par des hommes dignes de foi. » On voit qu'Othon-le-Grand comprenait la gravité de ce qui se passait alors, et cherchait à entourer un acte inouï de toutes les garanties possibles. Le clergé, les grands et le peuple romain protestèrent de la vérité des accusations formulées. « Si Jean, » s'écrièrent-ils, n'est pas coupable de tous ces crimes et de beau-» coup d'autres encore, tellement honteux que la parole manque » pour les exprimer, qu'au jour de notre mort, le Prince des

(1) Baronius, Muratori, Mansi, Becchetti, de Marca, Noël Alexandre, Kerz, sont unanimes à juger ainsi l'assemblée des évêques allemands de 963.

» Apôtres nous refuse l'entrée du ciel! Si vous ne croyez pas » notre témoignage, croyez au moins votre armée tout entière, » qui, depuis cinq jours, l'a vu, sur l'autre rive du Tibre, l'épée » au côté, portant le bouclier, le casque et la cuirasse, au mépris » des saints canons! » En présence d'une telle unanimité, Othon-le-Grand, avant de passer outre, se crut obligé d'en écrire à Jean XII lui-même. « A notre arrivée dans cette cité, lui dit-il, » nous avons demandé aux évêques la cause de votre absence. Ils » ont porté contre vous des accusations si honteuses, qu'elles se» raient indignes des gens de théâtre. Tous, clercs et laïques, » vous ont accusé d'homicide, de parjure, de sacrilége et d'in» ceste. Nous vous prions donc instamment de venir vous justi» fier sur tous ces chefs. Si vous craignez l'insolence du peuple, » nous vous promettons, avec serment, qu'il ne se fera rien que » selon les canons (6 novembre 963). » Jean XII répondit au concile par une lettre pleine de menaces. « Nous avons appris, dit» il aux évêques, que vous prétendez élire un autre Pape. Si vous » passez outre, au nom du Dieu tout-puissant, en vertu de notre » autorité apostolique, nous vous déclarons excommuniés et vous » défendons de faire aucune ordination ou de célébrer les saints » mystères. » Ce langage énergique n'arrêta point les évêques. Dans une nouvelle session, l'empereur les invita à prononcer la sentence. « A un mal sans exemple, dirent les évêques, il faut » un remède inouï. Si, par des mœurs corrompues, Jean XII ne » nuisait qu'à lui-même, on devrait le tolérer; mais son exem» ple est contagieux et pervertit les âmes. Nous vous prions donc » qu'il soit chassé de la sainte Eglise romaine, et qu'on choisisse » à sa place un Pontife édifiant et vertueux. » Othon y consentit. Le proto-scriniaire de l'Eglise romaine, celui-là même qui avait été député par Jean XII au camp de Montefeltro, fut élu, sous le nom de Léon VIII. Othon-le-Grand, sans doute avec des intentions pures, mais cédant aux entraînements d'un zèle qui n'était pas selon la science, venait de faire un antipape (963) Croyant avoir ainsi pacifié l'Italie, il reprit la route d'Allemagne.

7. Cependant Jean XII avait encore de nombreux partisans. Après le départ de l'empereur, il rentra triomphant dans Rome. Léon VIII eut à peine le temps de prendre la fuite. Le diacre

Jean et le proto-scriniaire Azon, qui s'étaient fait remarquer par leur attachement à l'antipape, furent traités avec la dernière cruauté. Le premier eut la main droite coupée; on arracha au second la langue, le nez et deux doigts. Cette vengeance accomplie, Jean XII tint un concile pour annuler le précédent. « Vous » savez, bien-aimés frères, dit le Pape, que j'ai été chassé de mon » siége pendant deux mois, par la violence de l'empereur. Je » vous demande donc si, d'après les règles canoniques, on peut » donner le nom de concile à une assemblée irrégulièrement » convoquée dans mon Eglise, en mon absence? — C'est une » prostitution en faveur de l'antipape Léon! s'écria le concile. — » Il faut donc le condamner! dit Jean XII. — Nous le devons! » Par un trait de lâcheté qui peint les mœurs de cette désastreuse époque, les évêques qui parlaient ainsi étaient, pour la plupart, les mêmes qui déposaient Jean XII trois mois auparavant. Léon VIII fut excommunié. On ne put lui faire subir d'autre châtiment : il était en sûreté à la cour de l'empereur. Lorsque Jean XII eut remporté cette victoire sur ses ennemis, il reprit sa vie dissolue avec plus d'ardeur que jamais. Le châtiment ne se fit pas attendre. Sa fin fut digne de ses crimes. Frappé d'une maladie soudaine, au milieu même de ses infâmes plaisirs, il mourut au bout de huit jours, sans avoir pu recevoir le saint viatique (14 mai 964). O sainte Eglise romaine! mère et maîtresse de toutes les autres! plus d'une fois, en écrivant cette triste histoire, nous avons gémi de l'abaissement où vous ont réduite les désordres d'un Pape indigne! Deux cent cinquante-neuf souverains Pontifes se sont succédé, depuis saint Pierre jusqu'à Pie IX. Deux ou trois, dans une période de dix-neuf siècles, ont profané l'auguste caractère de représentants de Jésus-Christ. *Il faut* que des scandales soient donnés au monde, avait dit saint Paul. Terrible *Il faut*, qui s'est vérifié jusque sur le Siége apostolique! Mais du moins le dépôt sacré de la foi, lors même qu'il était confié à des mains indignes, n'a jamais été altéré. Il s'est toujours conservé pur et sans mélange étranger : et c'est le miracle de l'Eglise.

§ 2. Pontificat de Benoît V. (19 mai 964-5 juillet 965.)

5. Les Romains avaient, au fond, une haine prononcée contre la domination allemande. A la mort de Jean XII, sans tenir aucun compte de l'antipape Léon VIII, ils placèrent sur le Saint-Siége (964) le pape Benoît V, dont les écrivains allemands eux-mêmes s'accordent à reconnaître la vertu et la science. Mais Othon-le-Grand, dont Léon VIII était la créature, voulut soutenir son ouvrage. Il accourut à la tête d'une armée, et vint mettre le siége devant Rome. La haine était égale des deux parts. Les Allemands traitaient les assiégés avec une rigueur inouïe. Les Romains se défendaient avec une énergie désespérée. Le pape Benoît V n'épargnait rien pour exalter leur courage; il monta sur les murailles de la ville, pour menacer l'empereur et son armée d'excommunication. Othon n'en poussa pas moins vivement le siége, et Rome, vaincue par la famine plus que par les armes, lui ouvrit ses portes (23 juin 964). Léon VIII y rentra avec lui. Un concile fut réuni, sous la présidence de l'antipape, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran. L'empereur et les évêques romains, italiens, lorrains, saxons, y assistaient. Benoît V y fut introduit revêtu des ornements pontificaux. L'antipape lui arracha le pallium, brisa le bâton pastoral que Benoît tenait à la main, le dépouilla de la chasuble et de l'étole, puis prononça la sentence en ces termes : « Nous privons de l'honneur du ponti-» ficat et du sacerdoce, Benoît, usurpateur du Saint-Siége. » Toutefois, à la prière de l'empereur, nous lui permettons de » garder l'ordre de diacre qu'il avait lors de son intrusion, à la » condition expresse qu'il ne pourra demeurer à Rome, et qu'il » sera envoyé en exil » (juin 964). Léon VIII n'avait rien à refuser à l'empereur qui venait de le rétablir sur un siége usurpé. Il rendit un décret par lequel il accorda à Othon et à ses successeurs « la faculté de se choisir un successeur pour le royaume » d'Italie, d'*établir le Pape* et de donner l'investiture aux évê-» ques; en sorte qu'on ne pourra élire ni pape, ni évêques, ni » patrice, sans son consentement; le tout sous peine d'excom-» munication, d'exil perpétuel et de mort. » Il ne manque rien

à la lâcheté et à l'impiété sacrilége qui ont dicté cette décision. Tous les usurpateurs font bon marché de l'autorité qu'ils ont enlevée au pasteur légitime. Benoît V fut exilé à Hambourg. L'empereur quitta bientôt Rome; il passa le reste de l'hiver dans la haute Italie, où une peste violente décima son armée. Léon VIII n'eut pas longtemps à exercer son autorité usurpée au sein de l'Eglise romaine. Il mourut vers le commencement d'avril 965. Othon-le-Grand, qui avait pu apprécier les vertus de Benoît V, dont le nom était béni à Hambourg et dans toute l'Allemagne, songeait à le rétablir sur le siége de Rome, lorsque ce saint Pontife mourut lui-même (5 juillet 965). Le Pasteur légitime et l'usurpateur comparurent presque en même temps au tribunal de Dieu.

§ 3. Pontificat de Jean XIII. (1er octobre 965-6 septembre 972.)

9. Le récit des événements particuliers a détourné notre attention de l'état général de l'Europe et du monde catholique au moment où Jean XIII montait sur le trône pontifical (1er octobre 965). Un rapide coup d'œil jeté sur les divers souverains de la chrétienté nous suffira pour renouer la chaîne des successions interrompues. L'Angleterre, depuis Alfred-le-Grand, toujours soumise à la race de ses rois saxons, avait vu se succéder Edouard Ier l'Ancien, Athelstan, Edmond Ier, Edred, Edwy, jusqu'à l'avénement d'Edgard-le-Pacifique (957-975). Aidé des sages conseils de saint Dunstan, archevêque de Cantorbéry, de saint Ethelvold de Wincester, de saint Oswald de Worcester et du pieux chancelier saint Turquetul, ce prince achevait de donner à la législation de la Grande-Bretagne son caractère d'uniformité, de sagesse et de douceur chrétiennes. — La France, sous le gouvernement de Lothaire, fils aîné de Louis d'Outre-Mer (954-986), obéissait en réalité au comte de Paris, Hugues-le-Grand, et se préparait à remplacer bientôt la dynastie carlovingienne par celle des Capétiens. — L'Espagne, fidèle au sang d'Alphonse-le-Grand, avait vu Ramire II (950-955) et Ordogno III (955-967) lutter avec succès contre le fameux calife de Cordoue, Abdérame. Ramire III (967-982) continua l'œuvre de

ses pères, et, sous sa direction, le royaume catholique étendit ses conquêtes. — L'Orient était toujours le théâtre de révolutions sanglantes. Constantin VII Porphyrogénète, savant distingué, mais plus que médiocre empereur, mourait, en 959, empoisonné par son propre fils, Romain II, que les intrigues de Théophano, fille d'un cabaretier, qu'il avait épousée, firent bientôt lui-même succomber sous les efforts ambitieux d'un général habile, Nicéphore Phocas, qui prit, en s'emparant de la pourpre, le nom de Nicéphore II (963–969).

10. La vie politique de l'Occident se concentrait en Allemagne, que l'empereur Othon-le-Grand élevait au plus haut degré de puissance. Ce prince qui, en des conjonctures plus favorables, eût peut-être rappelé les jours glorieux de Charlemagne, commençait à donner aux prélats des fiefs considérables, avec des prérogatives semblables à celles des seigneurs laïques, pour mettre en quelque sorte un contre-poids à la puissance excessive de ceux-ci. Othon-le-Grand fut ainsi le premier auteur de la grandeur temporelle du clergé germanique, que l'ignorance ou la mauvaise foi ont si souvent représentée comme une usurpation et un empiètement de l'Eglise. Othon comprenait, aussi bien que ses détracteurs, le danger de multiplier des vassaux indépendants qui devaient plus tard se tourner contre la royauté elle-même. Mais on était arrivé à un point où il eût été aussi difficile d'y remédier que dangereux de paraître le craindre. Cependant, pour prévenir les abus du pouvoir nouveau, qu'il remettait aux mains des évêques et des abbés, il ordonna qu'ils n'en pourraient faire usage qu'avec le concours et sous la direction des officiers impériaux. Si, dans la suite, le clergé allemand s'affranchit de cette dépendance, c'est, comme pour les autres détenteurs de fiefs, à la faiblesse de l'autorité royale que l'on doit en imputer la cause.

11. Othon-le-Grand ne négligeait rien pour procurer l'exaltation de l'Eglise et faire progresser la foi catholique, dont il s'était à son couronnement proclamé le défenseur. L'archevêché de Magdebourg, créé pour saint Adalbert, venait d'être assimilé, par un décret de Jean XIII, aux trois grands siéges métropolitains de la Germanie, Cologne, Mayence et Trèves. Saint Adal-

bert, dans une mission chez les Ruges (Poméranie), avait eu le bonheur de convertir Olga, reine de ces peuples barbares. Une Eglise florissante fut fondée au milieu d'eux, et l'empereur eut soin d'y envoyer des ouvriers apostoliques. L'évêché de Prague fut érigé vers le même temps et dans le même but que celui de Magdebourg. Le moine saxon Ditmar en fut le premier évêque. Boleslas-le-Cruel, meurtrier du saint roi Venceslas, son frère, avait eu pour successeur son fils, nommé comme lui Boleslas, mais surnommé le Bon (967). Sincèrement attaché à la foi chrétienne, le jeune prince fit ériger en siége épiscopal l'Eglise où l'on vénérait les précieuses reliques de saint Venceslas, son oncle. Jean XIII, en confirmant l'élection de Ditmar, comme évêque de Prague, défendit d'user de la langue slave pour les offices de l'Eglise, et voulut que les peuples de Bohême se conformassent en tout aux usages latins. Le Danemark, dont nous avons rapporté la conversion au pontificat d'Agapit II, continuait à marcher dans ces voies nouvelles de la foi et de la vraie civilisation. Les Polonais dans le même temps envoyaient demander au souverain Pontife des évêques pour les instruire; et Jean XIII fit partir, pour cette chrétienté nouvelle, Egiel, évêque de Tusculum. L'Eglise étendait ainsi ses conquêtes parmi les races du Nord.

Cependant l'état de l'Italie appelait toute l'attention de l'empereur Othon-le-Grand. Les factions séditieuses de Rome venaient de commettre un criminel attentat contre la personne de Jean XIII (965). Ce Pape fut saisi et envoyé en exil dans la Campanie. A cette nouvelle l'empereur se hâta d'accourir à Rome, où sa présence suffit pour rétablir l'ordre (966). Mais la soumission des rebelles ne parut pas à Othon une réparation suffisante de l'injure faite à la majesté du souverain Pontife. Douze des plus coupables conspirateurs furent punis de mort. Pierre, préfet de Rome, qui avait pris la plus grande part à la révolte, fut suspendu par les cheveux au cheval de Marc-Aurèle, sur la place du Capitole, promené ensuite sur un âne dans les rues de la ville et enfin conduit en exil. Ces exemples de sévérité étaient indispensables à une époque où les émeutes étaient continuelles.

12. Othon-le-Grand méditait alors un projet qui eût suffi seul à illustrer son règne : l'expulsion des Sarrasins et des Grecs de l'Italie méridionale. L'empire d'Orient conservait encore Otrante et quelques autres villes, derniers débris restés fidèles aux souvenirs de Constantin. Les Sarrasins occupaient toute la Sicile et avaient continuellement l'entrée de l'Italie proprement dite, grâce aux démêlés des ducs de Bénévent et de Capoue, qui ne rougissaient pas de faire intervenir au profit de leur ambition personnelle, les plus cruels ennemis du nom chrétien. La puissance d'Othon-le-Grand, la couronne impériale affermie sur sa tête, lui faisaient espérer le succès de cette double entreprise. Il voulut d'abord employer avec les Grecs la voie diplomatique. Othon II, son fils, venait d'être associé à l'empire et couronné des mains de Jean XIII (Noël 967). Il conçut la pensée d'une alliance entre lui et une jeune princesse, fille de Romain-le-Jeune et de Théophano. Luitprand, l'évêque de Crémone et l'historien du x[e] siècle, fut chargé d'aller en faire la proposition à l'empereur Nicéphore II. La négociation était délicate. L'empire d'Allemagne n'avait point encore été reconnu par la cour de Constantinople, dont l'étiquette, toujours plus obstinée à mesure que son pouvoir allait en déclinant, traitait d'usurpateurs ces Germains barbares. Othon crut que l'évêque de Crémone ne serait point au-dessous d'une pareille mission. Luitprand avait déjà fait une première ambassade en Orient pour le compte du roi Bérenger II. Familier avec la langue et les mœurs grecques, il paraissait plus particulièrement propre à traiter cette difficile affaire. L'événement ne justifia point la confiance d'Othon. Le caractère altier de l'ambassadeur ne fit qu'aigrir les orgueilleuses susceptibilités de l'empereur d'Orient. Luitprand fut reçu sans aucune des démonstrations honorables usitées pour les ambassadeurs des souverains. « J'aurais voulu, lui dit Nicéphore, vous » accueillir plus dignement; mais les mauvais procédés de votre » maître ne me l'ont point permis. Il s'est emparé de Rome comme » d'une ville ennemie. Il s'est efforcé de soumettre par violence » plusieurs autres cités de mon empire, et sans doute il vous en» voie maintenant comme espion. — L'empereur mon maître, ré» pondit Luitprand, n'a point usurpé la ville de Rome par vio-

» lence ; au contraire, il l'a délivrée de la tyrannie des ducs de » Toscane qui l'opprimaient. Pendant que les Papes, jetés dans » les prisons ou dans l'exil subissaient les plus indignes traite- » ments, que faisaient vos prédécesseurs, eux qui prenaient le » titre d'empereurs romains, sans se donner la peine de l'être » en réalité ? Othon-le-Grand est venu des extrémités de l'Eu- » rope, assurer la liberté et la dignité des vicaires de Jésus- » Christ. Il a puni les rebelles suivant les lois de Justinien, de » Valentinien et de Théodose. — Mais vous n'êtes pas des Ro- » mains, s'écria Nicéphore, vous n'êtes que des Lombards ! — » Nous autres, reprit l'évêque de Crémone, Lombards, Saxons, » Germains et Francs, nous n'avons pas de plus grande injure à » dire à un homme que de l'appeler Romain. Ce nom signifie » parmi nous tout ce qu'on peut imaginer de bassesse, de lâ- » cheté, d'avarice, d'impureté et de fourberie. » L'histoire a enregistré cette énergique réponse. Elle ne devait pas servir beaucoup au succès de l'ambassade, mais elle est précieuse comme philosophie des faits. Le peuple romain, ce peuple-roi, n'avait donc parcouru en vainqueur tout l'univers connu, n'avait accumulé tant de conquêtes et de gloire, que pour se voir flétri par des nations que la culture des sciences et des arts n'avait pas encore civilisées, par des hommes rudes et ignorants qui gouvernaient à leur tour le monde avec la hache, la francisque et l'incendie ! — La négociation échoua, et Luitprand se consola de ce mauvais succès, en écrivant la curieuse relation de son ambassade.

13. Othon-le-Grand, ne pouvant avoir les Grecs pour amis, n'hésita plus à les traiter en ennemis. Il entra, avec une armée, dans la Pouille et la Calabre, qui reconnaissaient la suzeraineté des empereurs d'Orient. Les hostilités étaient déjà engagées, lorsqu'un événement inattendu vint les suspendre. Théophano, qui avait déjà fait tuer son premier mari, Romain-le-Jeune, eut la fantaisie de se défaire du second. Elle offrit son trône et sa main au meurtrier, Jean I[er], surnommé Zimiscès (1). Jean I[er] accepta le trône et refusa la main. Théophano reçut le châti-

(1) *Zimiscès*, d'un mot grec qui veut dire : petite stature.

ment de ses crimes, elle mourut enfermée dans un monastère, au fond de l'Arménie (969). La politique de l'Orient s'engagea, sous Jean Ier, dans des routes nouvelles. On reprit la négociation manquée par Luitprand, au sujet du mariage d'une princesse grecque avec le jeune empereur Othon II. Zimiscès lui-même en fit les premières ouvertures, qui furent acceptées. L'archevêque de Cologne, Géro, fut chargé d'aller conclure ce traité d'alliance à la tête d'une ambassade solennelle. Accompagnée d'un brillant cortège, la jeune princesse, qui n'avait de Théophano, sa mère, que le nom et la beauté, sans aucun de ses vices, arriva à Rome le 14 avril 972. Le pape Jean XIII célébra son mariage avec Othon II, la couronna et lui donna le titre d'*Auguste*. Théophano fit l'honneur du trône d'Allemagne, sur lequel elle venait s'asseoir. Le rêve de Charlemagne, l'union des deux empires d'Orient et d'Occident, était un fait accompli. Jean XIII ne survécut pas longtemps à cet événement, qui promettait à l'Eglise des jours plus heureux. Il mourut, le 6 septembre 972, après un pontificat de sept ans.

§ 4. Pontificat de Benoît VI. (22 septembre 972-mars 974.)

14. La mort de Jean XIII rouvrit, pour l'Eglise romaine, une série de calamités et de désordres. Les partis se disputèrent l'élection des souverains Pontifes. Benoît VI fut promu, le 22 septembre 972, sur la Chaire de saint Pierre. Peu de temps après, l'empereur Othon Ier mourut le 7 mai 973. La sagesse de son règne, sa vigueur aussi soutenue que le permettait la fierté ombrageuse des grands vassaux de l'empire, les glorieux exploits de sa valeur, toutes ses vertus impériales et chrétiennes lui ont fait donner le surnom de Grand. Son fils, déjà couronné empereur, lui succéda. Les séditieux de Rome accueillirent la nouvelle de la mort d'Othon-le-Grand comme un signal de délivrance. Crescentius se mit à leur tête, s'empara de Benoît VI, et l'emprisonna dans le château Saint-Ange, où il le fit étrangler (mars 974). Désastreuse époque, où la Papauté, livrée aux passions de la multitude, semblait, comme au temps des persécuteurs païens, redevenue un trône de martyre.

§ 5. **Pontificat de Donus II.** (5 avril 974-octobre 975.)

15. Le nom de Donus II paraît un instant, au milieu de ces déchirements et de ces luttes sanglantes, sur la liste pontificale. Elevé du sein d'une tempête, Donus était digne, par sa piété et ses vertus, de gouverner l'Eglise en des jours meilleurs. Son règne ne fut que de quelques mois, autant qu'il est permis de s'en rapporter à la chronologie un peu obscure des historiens contemporains. A sa mort, Othon II et l'impératrice Adélaïde, sa mère, conçurent le dessein de lui donner pour successeur saint Mayeul, abbé de Cluny, dont le mérite éminent leur semblait capable de porter remède aux troubles affligeants de l'Eglise romaine. Le saint abbé répondit sans hésiter : « Je veux mourir » comme j'ai vécu, obscur et pauvre. » On le fit presser par des évêques, qui le suppliaient de se dévouer à cette noble tâche. Après avoir longtemps prié pour connaître la volonté de Dieu, saint Mayeul répondit d'un ton qui ne laissait plus d'espérance : « Il s'en faut bien que j'aie les qualités nécessaires au gouvernement de l'Eglise universelle ; mais je me crois, s'il est possible, » encore moins propre à gouverner les Romains. Il y a plus de » distance entre leurs mœurs et les miennes qu'entre les pays qui » nous ont vus naître. » Ce refus, qu'on ne put vaincre dans Mayeul, doit passer pour le plus merveilleux peut-être de toute son histoire. On vit, quelque temps après, un effet bien touchant de son ascendant sur l'esprit du jeune empereur. L'ambition des favoris et des flatteurs, jaloux du crédit de l'impératrice mère, avait mis une telle division entre elle et Othon II, que cette sainte princesse fut obligée de se retirer en Bourgogne, auprès du roi Conrad, son frère. Tous les gens de bien en furent affligés. Mayeul résolut de mettre un terme à cette funeste scission. Il vint trouver l'empereur à Pavie. Le saint abbé peignit vivement le devoir d'honorer sa mère, et une telle mère. Attendri et touché jusqu'aux larmes, Othon II tomba aux genoux de sainte Adélaïde, et lui promit d'être toujours pour elle le plus tendre et le plus dévoué des fils. La réconciliation fut sincère et ne se démentit jamais depuis. Sainte Adélaïde, femme, mère et aïeule des trois premiers Othon, devint l'oracle vivant de son illustre

famille. Elle dirigeait et soutenait les pieuses résolutions de Théophano, sa belle-fille. Détachée des biens d'ici-bas, elle semblait la nourrice des pauvres, et la reconnaissance publique l'appelait la *Mère des royaumes*. La pieuse impératrice mourut en 999.

§ 6. Pontificat de Benoît VII. (19 décembre 975-10 juillet 984.)

16. Benoît VII était à peine monté sur le siége pontifical que Francon, l'un des meurtriers de Benoît VI, se fit proclamer antipape, sous le nom de Boniface VII. Il avait de nombreux partisans à Rome, parmi les séditieux dont il était l'un des chefs. Soutenu par leurs armes, il pilla le trésor et les meubles précieux du Vatican et se livra aux plus indignes excès. L'indignation publique ne tarda pas à éclater contre lui, et il fut obligé de s'enfuir par mer à Constantinople.

17. Au moment où il y arrivait, une invasion formidable de Barbares mettait en danger l'empire d'Orient. Cent mille Rurikschs, sortis des déserts glacés de la Scythie, couvraient la Corne-d'Or de leurs barques innombrables. Zimiscès, qui, par sa bravoure, ses talents, son intégrité et son amour du bien public, eût été digne de la couronne s'il ne l'avait pas due à un crime, marcha en personne, avec ses légions, contre cette nuée de Barbares. Il leur tua plus de quarante mille hommes et les obligea de regagner les rives du Borysthène. Les Rurikschs s'enfoncèrent dans leurs steppes immenses, où la foi chrétienne devait bientôt les atteindre pour leur ouvrir de nouvelles et magnifiques destinées. Ce peuple encore sauvage était appelé par ses armes, son commerce et son génie politique, à devenir l'une des plus formidables puissances du monde, et à faire trembler de nos jours l'empire ottoman de Constantinople. Zimiscès rentra en triomphe dans sa ville impériale. La gloire ne le sauva point de l'ingratitude d'un traître. Un de ses eunuques, qu'il avait comblé de biens, l'empoisonna le 10 janvier 976. Basile II et Constantin VIII, fils de Romain-le-Jeune et de Théophano, montèrent ensemble sur le trône et régnèrent simultanément.

18. L'Orient, on le voit, persévérait dans cette route du crime

et des révolutions qui précipitent la chute des empires. L'Occident, de son côté, offrait, nous l'avons dit, un triste spectacle de désordres et d'anarchie; cependant il y avait entre ces deux situations une différence profonde. A Constantinople, des empereurs qui se tuent, des eunuques qui assassinent les empereurs, des caractères lâches et avilis, prêts à se prosterner devant tous les crimes heureux et toutes les ambitions couronnées, ne sont autre chose que les symptômes d'une décadence civilisée : et celle-là est sans remède. En Occident, des peuples neufs, dans l'effervescence de passions encore indomptées, s'abandonnent à toute l'énergie d'une nature à demi-sauvage : c'est la crise qui précède l'âge viril de nos sociétés modernes, c'est l'enfantement long et pénible qui produira les grandes choses des siècles suivants. Cette observation est justifiée par la stérilité religieuse de l'Orient, pendant que l'Occident, avec une sève exubérante, donnait au monde des fruits merveilleux de sainteté et de vertu, au milieu du débordement général des mœurs et de la corruption du siécle.

19. Saint Dunstan, archevêque de Cantorbéry, se distingua parmi cette génération de saints, qui luttaient alors contre l'entraînement du vice et le torrent du mauvais exemple. Successeur de saint Odon, il fit asseoir avec lui toutes les vertus des âges apostoliques sur le premier siége d'Angleterre. Il engagea le roi Edgard à punir sévèrement les ministres de l'Eglise qui déshonoraient leur profession par leur incontinence, ou qui en compromettaient la dignité par la passion de la chasse, par le négoce ou la gestion des affaires séculières, des emplois lucratifs et sordides. Au moyen de cette noble et sage discipline, il releva tellement en Angleterre l'honneur de la vocation ecclésiastique, que les plus illustres maisons se faisaient gloire de la voir embrassée par leurs enfants. On chassa du royaume tous les voleurs, les sacriléges, les parjures, les séditieux, les parricides, les femmes de mauvaise vie. Le saint imprimait le premier mouvement et mettait la dernière main à toutes ces bonnes œuvres. Sa fermeté égalait son activité et sa bienfaisance. Le roi Edgard, oubliant les principes religieux dont il faisait profession, avait commis le scandale d'enlever une vierge consacrée au Seigneur. Saint

Dunstan, pénétré d'une amère douleur, vint le trouver. A son approche, Edgard se leva et lui tendit la main, comme il le faisait habituellement. L'archevêque retira la sienne : « Quoi ! lui » dit-il, vous osez de votre main impure toucher la main consa- » crée par l'immolation du Fils de Marie ! Ne comptez point » apaiser l'*ami de l'Epoux* par les marques flatteuses de votre » affection; je rejette l'amitié des ennemis de Jésus-Christ ! » Edgard croyait son crime secret. Frappé comme d'un coup de foudre, il tomba aux pieds du saint, avoua sa faute et fit une pénitence canonique. Pour effacer le scandale qu'il avait causé, le roi d'Angleterre voulut sanctionner, dans un concile tenu à Wincester, les mesures les plus propres à réprimer les désordres des clercs. « J'ai reçu de Dieu le glaive de Constantin, dit-il aux » évêques, et vous celui de Pierre : joignons-les ensemble pour » purger la maison de Dieu des crimes qui la déshonorent. » Et s'adressant en particulier à saint Dunstan : « Vous avez ici, dit-il, » Ethevold de Wincester et Oswald de Worcester, qui vous se- » conderont courageusement. Je vous remets à tous trois mon » autorité royale, afin qu'en y joignant celle de l'épiscopat, vous » chassiez des églises les prêtres scandaleux, et que vous les » remplaciez par des ecclésiastiques édifiants. » Saint Dunstan et les deux autres évêques, ses collaborateurs, se montrèrent dignes de la confiance d'Edgard. L'illustre archevêque de Cantorbéry mourut à un âge fort avancé, le 29 février 992.

20. Dans le même temps, un saint prêtre, issu d'une des plus illustres maisons de Savoie, se livrait aux travaux les plus pénibles du zèle évangélique, et fondait des établissements qui conservent son nom et dont l'impiété même a reconnu l'utilité publique : c'est saint Bernard de Menthon, archidiacre d'Aoste. Touché de l'ignorance où vivaient les habitants des Alpes, dont la plupart étaient encore idolâtres, il se dévoua à leur instruction, et rien ne fut inaccessible à son courage; il éclaira ces peuples et abattit les idoles qui existaient encore sur le sommet des rochers les plus escarpés. L'homme de Dieu ne borna point là les efforts de sa charité. Témoin souvent des dangers que les pèlerins allemands et français avaient à courir en allant à Rome, au milieu des neiges et des glaciers des Alpes, il fonda pour eux

deux couvents, devenus célèbres par la généreuse hospitalité qu'y reçoivent encore aujourd'hui les voyageurs, en traversant le grand et le petit Saint-Bernard. Le zélé fondateur porta aussi la lumière de la foi dans plusieurs cantons de la Lombardie, où elle n'avait pas encore pénétré. Il y fit des conversions nombreuses et se rendit ensuite à Rome, pour y faire approuver l'institut religieux chargé de desservir ses deux hospices. Saint Bernard de Menthon mourut dans une extrême vieillesse, les mains pleines de bonnes œuvres.

21. Une autre gloire du xᵉ siècle s'épanouissait sous l'œil de Dieu, dans la solitude du monastère de Gandersheim (dans le royaume actuel de Hanovre). Roswitha, simple et modeste religieuse, dont le nom et les œuvres, longtemps enfouis dans la poussière des bibliothèques claustrales, viennent d'être remis en lumière et d'être salués par les acclamations des littérateurs du xixᵉ siècle (1), était née vers l'an 940. Sans sortir de sa pieuse retraite, elle apprit le latin, le grec, la philosophie d'Aristote, la musique, la poésie et les arts libéraux. Ses uniques maîtres furent deux religieuses du même monastère. Le siècle de Louis XIV lui-même n'eût-il pas envié ce phénomène littéraire, lui qui exaltait le savoir de madame de Sévigné, parce qu'elle lisait saint Augustin dans l'original, et qui fit une réputation à la mère Angélique Arnaud, de Port-Royal, parce qu'elle entendait le latin de son bréviaire? La religieuse de Gandersheim ne vit point l'éclat de la gloire couronner sa science ignorée; ses vers s'exhalèrent de son cœur, comme le parfum des fleurs au désert. Ses poésies se rapportent à deux genres bien différents : l'histoire et le drame. La première catégorie renferme : 1° le *Panégyrique des Othons*, composé d'après des relations orales et pour ainsi dire confidentielles; il forme en quelque sorte des Mémoires intimes sur la famille impériale et ducale de Saxe; 2° *Histoire de la sainte Vierge Marie*; 3° *de l'Ascension de Notre-*

(1) Les œuvres de Roswitha, ou plus régulièrement Hroswitha, ont été publiées à Nuremberg en 1501, et à Wittemberg en 1717. La traduction du *Théâtre* de cette humble religieuse, offerte au monde savant par M. Magnin (1845), a rappelé l'attention sur ce monument trop négligé de littérature et de véritable poésie.

Seigneur; 4° la *Passion de saint Gengulfus*, vulgairement appelé saint Gengoul; 5° *Histoire de saint Pélage de Cordoue;* 6° la *Chute et la Conversion de saint Théophile;* 7° *Histoire de la Passion de saint Denis l'Aréopagite;* 8° *Histoire de la Passion de sainte Agnès, vierge et martyre.* Dans la préface de ces neuf poèmes, Roswitha s'exprime ainsi : « Voici un petit livre dont » la diction est peu ornée sans doute, mais auquel du moins » n'ont pas manqué le zèle et l'application de l'auteur. Dépour- » vue des ressources littéraires et encore éloignée de l'âge de la » maturité, il m'a fallu travailler dans mon isolement. Je n'ai » du reste eu d'autre but que d'empêcher le faible talent qui m'a » été confié, de se rouiller dans l'inaction. J'ai voulu le forcer à » rendre, sous le marteau de la dévotion, quelques sons harmo- » nieux à la louange de Dieu. » Le théâtre de Roswitha, composé pour des religieuses et destiné à être représenté par elles, est consacré aux triomphes de la virginité. « Je me suis efforcée, » dit-elle, selon les facultés de mon faible génie, de substituer » aux passions du paganisme, qui déshonoront la scène profane, » les victoires des héroïnes chrétiennes, des chastes épouses qui » sont admises *aux noces de l'Agneau.* » Ces drames pieux, au nombre de sept, sont écrits en vers libres, à l'imitation de Térence. L'humble religieuse de Gandersheim employait ainsi son talent à l'édification de ses sœurs, sans se douter que ses inspirations poétiques vaudraient un jour à son nom l'immortalité de la littérature. Elle y préférait de beaucoup l'immortalité du ciel.

22. Cependant le pontificat de Benoît VII s'achevait le 10 juillet 984. Les historiens contemporains ne nous apprennent rien des détails de son règne. Est-il permis d'en conclure que, moins orageux que celui de ses prédécesseurs, il s'écoula dans le calme et la paix? L'empereur Othon II lui-même l'avait précédé dans la tombe (983). A peine âgé de vingt-huit ans, ce jeune prince avait déjà eu le temps de faire remarquer des instincts de cruauté précoce, qui eussent peut-être un jour triomphé des pieuses sollicitudes de sainte Adélaïde, sa mère.

§ 7. Pontificat de Jean XIV. (18 octobre 984-20 août 985.)

23. Au moment où Jean XIV (1) montait sur le siége pontifical, la mort d'Othon II laissait l'empire aux mains d'Othon III, enfant de trois ans. C'était un faible défenseur pour la Papauté. Les séditieux de Rome saisirent cette occasion de renouveler leurs désordres. Jean XIV avait été chancelier de l'empereur Othon II. Si ce prince eût vécu, il aurait réprimé toutes les tentatives des factieux. L'antipape Boniface VII s'était empressé de quitter Constantinople et de revenir en Italie pour faire servir les événements au profit de son ambition. A la tête des rebelles, il s'empara de Jean XIV, le fit enfermer, comme Benoît VI, au château Saint-Ange, où il le laissa mourir de misère et de faim. (20 août 985). Il inaugura alors, par la violence et les armes, son pouvoir usurpé. Mais le châtiment de ses crimes ne se fit pas attendre. Une tempête populaire l'emporta. Après sa mort, son cadavre fut percé à coups de lance, traîné par les pieds, et laissé nu, sur la place du Capitole, en face du cheval de Marc-Aurèle (décembre 985).

§ 8. Pontificat de Jean XV. (décembre 985-décembre 985).

24. Jean XV n'eut pas le temps de s'asseoir sur le siége ensanglanté de son prédécesseur. Il mourut dans le mois même de son élection, avant d'avoir été sacré.

§ 9. Pontificat de Jean XVI. (25 avril 986-30 avril 996.)

25. L'avénement de Jean XVI au souverain pontificat coïncide avec un changement de dynastie dans le royaume de France. La race carlovingienne était en tutelle depuis longtemps. Le sang plus vigoureux de Robert-le-Fort venait de donner successivement trois générations de héros : Eudes, Hugues-le-Grand et Hugues Capet. Ce dernier, sous les règnes des Lothaire (954-986) et de Louis V *le Fainéant* (2) (986-987), exerçait en réalité le

(1) Jean XIV, avant son exaltation, s'appelait *Pierre* Cassevanova. Il changea son nom de Pierre, par respect pour le prince des Apôtres, dont aucun pape n'a jamais pris le nom.

(2) Louis V a conservé, dans l'histoire, le nom de *Fainéant* (*nihil fecit*); mais

pouvoir royal. A la mort de Louis-le-Fainéant, mort entourée d'un sombre mystère, il ne restait plus de la famille de Charlemagne que Charles, frère de Lothaire et fils de Louis d'Outre-Mer. Oncle du dernier roi, Charles, suivant l'ordre d'hérédité, devait succéder au trône de France. Mais ce prince avait prêté serment de vassal, en qualité de duc de la basse Lorraine, à Othon III, empereur d'Allemagne. Quand il voulut faire valoir ses droits à la couronne, les seigneurs français, réunis en assemblée solennelle à Noyon, lui répondirent : « En renonçant à » votre patrie pour vous constituer vassal d'un prince étranger, » vous avez à plus forte raison renoncé à toutes les prétentions » que vous aviez au trône. » Cette fin de non-recevoir était sans doute un prétexte illusoire. La réalité était l'influence de Hugues Capet, que tous étaient habitués d'avance à reconnaître comme suzerain. Il fut proclamé roi d'une voix unanime, et, le 3 juillet, couronné dans l'église de Reims par l'archevêque Adalbéron. Une guerre assez courte entre le héros français et Charles de Lorraine, son compétiteur, décida la question en faveur du premier. La dynastie de Charlemagne avait cessé de régner (1). La dynastie capétienne était fondée. « Hugues Capet, dit M. Guizot, » ne fut porté au trône par aucune combinaison, aucune intrigue » un peu générale. Il prit le nom de roi : la plupart des seigneurs » du royaume ne s'en inquiétèrent point, leur puissance n'en » était point atteinte; depuis longtemps, ils n'avaient à peu près » rien à démêler avec la royauté. Hugues Capet se fit reconnaître » par ses propres vassaux, qui n'avaient qu'à gagner à l'élévation de leur suzerain; peu à peu les principaux feudataires, » séduits par ses concessions et ses promesses, avouèrent également le titre supérieur qu'il s'était donné : ce fut là toute la » révolution capétienne. Depuis la mort de Charlemagne, la » féodalité avait conquis la société; en se faisant appeler roi, un » de ses principaux membres s'en déclara le chef; il acquérait

le règne de ce prince fut si court, qu'on ne saurait rien préjuger contre lui de cette épithète flétrissante.

(1) Les descendants de Charles de Lorraine possédèrent le landgraviat de Thuringe jusqu'en 1248, et le comté de Hohenstein, dans le Harz, jusqu'en 1593, époque où s'éteignit la race de Charlemagne.

» par là, dans le présent, une dignité plutôt qu'un pouvoir. La » république féodale n'était menacée que dans l'avenir, et, à » coup sûr, elle ne s'en doutait point. Nulle révolution n'a été » plus insignifiante quand elle s'est faite, et, quand elle l'a été, » plus féconde en grands résultats (1). » La religion n'eut rien à souffrir de cette révolution. Elle commença au contraire à reprendre en France son ancien lustre et sa première vigueur. Les rois de la troisième race rendirent au gouvernement ce nerf et cette énergie qui maintiennent avec la sûreté de l'Etat la paix et l'ordre dans l'Eglise. Ces princes, si dignes de commander, qui, pendant huit siècles, fixèrent dans leur famille un empire, que sa durée, la plus longue incomparablement entre celles de toutes les dynasties, ne rendait que plus cher à leurs sujets; ces pères du peuple et ces enfants respectueux de l'Eglise servirent de modèles à tous les autres souverains de l'Occident.

26. Au nord de l'Europe, une révolution politique venait de s'accomplir avec un résultat bien différent pour l'Eglise. Suénon, fils de saint Harold, roi de Danemark, avait pris les armes contre son père. Le vieux monarque, vaincu et blessé dans une bataille sanglante, fut obligé de fuir chez les Slaves où il mourut bientôt (980). Suénon (2) avait promis aux païens, qui le secondèrent dans son entreprise parricide, de relever le culte des idoles. Il tint parole. La plus violente persécution s'éleva contre les Danois chrétiens. Mais les revers touchèrent le cœur de Suénon. Vaincu deux fois par les Slaves, chassé de ses états par Éric, roi de Norwége, quand il remonta sur son trône (990), il rétablit la religion chrétienne, et retrouva avec elle le bonheur et la victoire. — Les Russes virent alors la foi pénétrer dans leurs contrées sauvages. Wladimir en fut le premier chef chretien. Ce duc, car tel était encore le titre de ces souverains qui devaient, dans la suite, élever si haut le nom et la puissance des czars, ce duc s'étant emparé, en 988, de la ville de Cherson en Tauride, envoya déclarer aux empereurs grecs, Basile II et Constantin VIII, qu'il allait marcher sur Constantinople, s'ils ne lui accordaient la main de la princesse Anne, leur sœur. La cour d'Orient,

(1) M. GUIZOT. *Essai sur l'histoire de France*, p. 85; 1823.
(2) Suénon ou Swein, en suédois, veut dire *guerrier*.

effrayée, accéda à cette demande à la condition que Wladimir se ferait chrétien. Anne fut donc comme l'ange de paix qui adoucit les mœurs farouches du prince russe. Wladimir se fit baptiser, et de retour à Kiew, sa capitale, il fit abattre toutes les idoles de son empire. Ne voulant pas pousser trop loin la violence envers ses sujets, ni les contraindre par force à embrasser un culte nouveau que plusieurs rejetaient, Wladimir prit des mesures pour les éclairer. Les livres saints qui, dans le IXe siècle, avaient été traduits en langue slave par saint Cyrille et saint Méthodius, étaient certainement connus des fidèles établis à Kiew. Mais ces fidèles étaient peu nombreux, et le peuple païen restait étranger à toute instruction. Wladimir fonda pour les jeunes gens des écoles publiques, où l'on devait apprendre la langue liturgique. Ce bienfait ne fut alors regardé que comme une innovation tyrannique. On vit des mères pleurer sur le malheur de leurs enfants, forcés d'aller s'instruire « *dans cet art* » *dangereux de l'écriture, inventé par des magiciens sacriléges.* » C'est ainsi qu'en Russie, les lettres s'introduisirent avec la foi de Jésus-Christ. Depuis Wladimir, les Russes ont deux langues : l'une est le russe vulgaire, l'autre est la langue savante, ecclésiastique ou liturgique. C'est dans la première que parurent, au temps même de Wladimir, le *Code* qui porte son nom, le *Poëme d'Igor*, et les romans de chevalerie russes. La langue savante, dont Pierre-le-Grand fit publier un dictionnaire (Moscou, 1704), est le dialecte de Thessalonique, mêlé avec l'illyrien et le slavo-servien. C'est dans cet idiôme que sont écrits les livres liturgiques et la *Chronique* du moine Nestor, le père de l'histoire russe. Du reste, la Russie, en recevant la foi chrétienne sous les auspices de Constantinople, était destinée à suivre le schisme de Michel Cérulaire. La fille ne devait pas être plus fidèle que sa mère à l'unité catholique.

27. Un préjugé s'était répandu en Occident, favorisé sans doute par les troubles et les discordes de cette époque néfaste. La superstition populaire les considérait comme les signes précurseurs de la fin du monde annoncés par l'Evangile, et l'on disait partout que l'Antechrist paraîtrait l'an 1000 (1). L'approche du

(1) Saint Abbon disait l'avoir entendu prêcher à Paris, dans sa jeunesse.

cycle millénaire tant redouté, contribuait à alarmer les esprits. Saint Abbon, abbé de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire), entreprit de rassurer ses contemporains. Son érudition, sa science et sa piété, qui l'avaient fait appeler en Angleterre par saint Oswald, évêque de Worcester, pour y travailler à la réforme monastique, lui donnaient plus de crédit et d'autorité. Saint Abbon est l'auteur d'une *Collection des Canons et des Décrets des conciles* fort estimée (992).

Cependant Jean XVI, dans un concile assemblé à Rome (993), procédait à la canonisation de saint Udalrich, évêque d'Augsbourg, mort en 973, vingt ans auparavant. Après lecture et examen de la vie et des miracles d'Udalrich, le Pape prononça la sentence en ces termes : « La mémoire du saint évêque sera dé» sormais honorée avec piété et dévotion dans l'Eglise, parce que, » en honorant les reliques des martyrs et des confesseurs qui » sont les serviteurs de Dieu, nous honorons, en leur personne, » Jésus-Christ notre Seigneur. Que si quelqu'un osait contreve» nir au présent privilége ou transgresser ce que nous ordonnons, » pour la gloire de Dieu et l'honneur de saint Udalrich, nous » l'anathématisons par l'autorité du prince des Apôtres dont nous » occupons le siége. » C'est le premier exemple d'une canonisation solennelle dont l'histoire ait conservé le souvenir. Jusqu'alors les évêques usaient de cette faculté, chacun dans son diocèse; mais, depuis ce temps, la cour de Rome a évoqué à elle seule ce droit pour prévenir les abus qui pouvaient se glisser dans une affaire aussi grave (993).

28. L'année suivante voyait mourir saint Wolfgang, évêque de Ratisbonne. Il s'était signalé par son zèle à réformer les monastères de son diocèse, atteints par le relâchement et la corruption, cette contagion générale du xe siècle. « Si nous avions des » moines, disait le saint évêque, le reste ne nous manquerait » pas. » Et comme on lui répondait qu'il n'y en avait que trop : « A quoi sert la sainteté de l'habit sans la sainteté des mœurs? » Les moines fervents sont des anges, les moines relâchés sont » des démons ! » Il eut la consolation de voir, en mourant, la discipline canonique remise en vigueur parmi le clergé et les religieux (994).

Le pape Jean XVI survécut peu à saint Wolfgang. Il mourut la même année que le roi de France Hugues Capet (996).

§ 10. Pontificat de Grégoire V. (19 mai 996-18 février 999.)

29. Au moment où Jean XVI mourait à Rome, l'empereur Othon III, qui venait d'atteindre sa majorité, était en route pour l'Italie où il voulait se faire couronner. Les députés du clergé romain vinrent le trouver à Ravenne et lui apprirent la mort du Pape. Othon conçut la pensée de lui choisir un successeur parmi les membres de la famille impériale d'Allemagne, et de resserrer plus étroitement, par ce moyen, l'alliance entre les deux pouvoirs. Il jeta les yeux sur son neveu Brunon, jeune clerc très instruit dans les lettres humaines (1), et le proposa aux suffrages des Romains. Brunon fut élu à l'unanimité, quoiqu'il n'eût que vingt-quatre ans, et promu au Siége apostolique sous le nom de Grégoire V. C'est le premier Pape allemand. Grégoire V sacra l'empereur, son oncle, à l'église de Saint-Pierre, le jour de l'Ascension 996.

30. La présence d'Othon III avait contenu les factions qui ne manquaient jamais de s'élever à Rome à l'élection d'un nouveau Pontife. Dès que ce prince fut de retour en Allemagne, Crescentius, ce turbulent agitateur dont nous avons déjà rencontré le nom mêlé aux plus sanglantes révolutions, se mit à la tête d'une troupes de rebelles, chassa Grégoire V, et fit élire pour antipape le grec Philagathe, qui prit le nom de Jean XVII (997). A la nouvelle de cette sédition, Othon III franchit les Alpes, rencontra Grégoire V à Pavie, et marcha avec lui sur Rome. L'antipape pensa se dérober au châtiment par une prompte fuite, mais des officiers impériaux dirigés à sa poursuite, l'atteignent, lui coupent la langue et le nez, lui brûlent les yeux et le jettent dans un cachot, où il expia par une mort misérable le crime de son ambition. Le pieux solitaire, saint Nil, qui habitait un rocher désert dans les montagnes de la Calabre, obtint la permission de porter les consolations religieuses à l'antipape captif. Il lui ouvrit les

(1) Il parlait facilement les trois langues : allemand, latin et italien, dont l'usage était précieux pour un souverain Pontife à cette époque.

yeux de l'âme et lui fit entrevoir, dans une autre patrie, un trône plus désirable que toutes les grandeurs de la terre. C'est ainsi qu'au milieu de ces tristes luttes, de ces représailles sanglantes, la piété chrétienne avait pour les victimes des passions humaines des trésors de résignation et d'espérance. Crescentius, l'auteur de la révolte, saisi au château Saint-Ange après une vigoureuse résistance, eut la tête tranchée par ordre de l'empereur (998).

31. Grégoire V, ainsi rétabli dans la possession tranquille du Saint-Siége, put s'occuper activement de l'administration générale de l'Eglise. Robert-le-Pieux, qui avait succédé à Hugues Capet sur le trône de France, venait d'épouser la princesse Berthe, fille de Conrad, roi de Provence et de la Bourgogne Transjurane, qu'il aimait éperdûment. Les liens étroits de parenté qui l'unissaient à Berthe, formaient un empêchement dirimant à son mariage. Mais la passion est aveugle, et Robert, malgré son attachement sincère à l'Eglise, qui lui a valu le surnom de Pieux, ne s'arrêta point devant cet obstacle et passa outre. Le scandale fut immense au milieu d'un peuple élevé dans le plus profond respect pour les lois de l'Eglise. Grégoire V poursuivit l'affaire avec une fermeté inflexible, et résolut de faire casser ce mariage incestueux. Robert lui députa saint Abbon de Fleury, avec ordre de solliciter du souverain Pontife un délai « nécessaire, disait le roi, pour prendre des arrangements convenables, à l'égard d'une princesse alliée aux plus puissantes familles du royaume de France. » Ce n'était dans la réalité, que les atermoiements d'une passion impuissante à se vaincre. Le Pape accorda quelque temps ; mais comme le roi différait toujours la séparation définitive, Grégoire V convoqua un concile à Rome pour examiner la question et porter la sentence (998). Elle fut foudroyante pour Robert-le-Pieux. « Le » roi Robert, y était-il dit, quittera Berthe, sa parente, qu'il a » épousée au mépris des lois canoniques. Il fera une pénitence » de sept années, selon la discipline de l'Eglise à l'égard des » mariages incesteux. S'il refuse de se soumettre, qu'il soit ana» thème. Archambault, archevêque de Tours, qui leur a donné » la bénédiction nuptiale, et tous les évêques qui y ont assisté,

» seront suspendus de la communion catholique jusqu'à ce qu'ils » soient venus faire satisfaction au Saint-Siége. » L'effet de la censure pontificale fut immédiat; les Français évitèrent tout commerce avec un prince excommunié (1). Il ne resta près de lui que deux serviteurs, encore avaient-ils soin de faire passer par le feu tous les vases qui servaient à son usage. Robert-le-Pieux se résigna enfin; sa piété fut victorieuse de son amour. Il se sépara de Berthe et épousa Constance, fille de Guillaume, comte d'Arles et de Provence. Le règne de ce prince, depuis son généreux sacrifice, fut une longue série de bonnes œuvres. Il bâtit jusqu'à quatorze monastères, entre autres ceux de Saint-Aignan et de Saint-Vincent, dans la ville d'Orléans où il était né; celui de Saint-Germain-en-Laye et celui de Poissy. Sa piété se faisait remarquer par une ferveur extraordinaire. Il passait en veilles et en oraisons les nuits de Noël, de Pâques et de la Pentecôte. Depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques, il couchait sur la terre nue et passait le carême entier en pèlerinages de dévotion. Il assistait assidûment aux offices de l'Eglise, et, par une dévotion bien éloignée de nos idées, mais tout à fait dans les mœurs du temps, il chantait au chœur, revêtu d'une chape et le sceptre à la main. On lui attribue le répons qui se trouve dans quelques bréviaires gallicans: *O Constantia martyrum*. La reine Constance, qui ne savait pas le latin, lui avait demandé des vers à sa louange. Elle se trouva très flattée d'entendre son nom et ne soupçonna pas l'innocente ironie de l'ancien époux de Berthe.

32. Dans le même temps les dérèglements de Bermude II, roi

(1) On a dit que Grégoire V mettait par là le royaume en interdit. C'est une erreur d'appréciation. Le Pape, chargé de veiller à l'observation des canons, ne fit que son devoir. Il avertit, il pria, il attendit; enfin, suivant l'avis d'un concile de vingt-huit évêques, il prononça la nullité du mariage et la peine canonique attachée alors à ces unions illicites. Cette peine ne privait point Robert de sa couronne: aussi les Français, dont la foi était alors si grande, ne cessèrent point de le regarder comme leur roi. Mais en refusant de communiquer avec un prince frappé des censures de l'Eglise, ils le forcèrent à se soumettre à une loi qui était faite pour lui comme pour le dernier de ses sujets; par cette soumission, il donna un grand exemple à la nation, et, sur ce point, le désordre cessa. Loin de blâmer personne dans cette circonstance, on peut dire que chacun remplit son devoir, le Pape, le peuple et le roi.

de Léon, n'avaient pas eu une si heureuse issue. Ce prince, après avoir abandonné sa femme légitime pour en épouser une autre, entretint encore depuis un concubinage incestueux avec les deux sœurs. Les Maures se chargèrent de la vengeance divine. Mohammed-Almanzor, grand-vizir d'Issem, calife de Cordoue, à la tête d'une formidable armée, vint assiéger la ville de Léon, la prit, après une année de résistance, et la rasa jusqu'aux fondements (990). De là, il pénétra en Portugal, y mit tout à feu et à sang, se jeta dans la Galice, emporta la ville de Saint-Jacques de Compostelle, qu'il livra au pillage (997). Les malheureux temps de la première invasion des Arabes semblaient être revenus pour l'Espagne. Les leçons du malheur ne furent point perdues pour Bermude : il retrouva dans l'infortune, l'énergie héréditaire de sa race. Il rallia les derniers soldats restés fidèles à sa cause, les réunit aux troupes de Garcie, roi de Navarre, et à celles de Fernandez, comte de Castille, et remporta sur le grand-vizir la fameuse victoire de Calatanazor (dans la Vieille Castille), qui fit perdre aux Sarrasins leurs récentes conquêtes. Le désespoir conduisit Almanzor au tombeau (998).

33. Grégoire V (1) mourut lui-même, à la fleur de l'âge (18 février 999). Avec son pontificat se ferme la lamentable période du xe siècle. On l'a dit souvent, les peuples sont comme les individus : ils passent par toutes les phases de la vie humaine; ils s'élèvent péniblement; ils jettent, à leur apogée, un éclat qui est en raison de leur énergie et de la grandeur des obstacles qu'ils eurent à vaincre; enfin, ils décroissent jusqu'au moment d'une suprême catastrophe. L'Eglise de Jésus-Christ, mêlée à la masse de l'humanité, comme le levain à la pâte, a subi, dans son histoire, les transformations politiques de la société. Elle a dû traverser, elle aussi, ces états de transition dont l'issue est douteuse pour les nationalités et dont l'avenir se réserve la solution. Il en est ainsi de toutes les choses humaines : les ténèbres se font avant la lumière; la nuit précède le jour. Le xe siècle fut une de ces

(1) La profonde érudition de Grégoire V, ses vertus, les qualités de son esprit et de son cœur, lui méritèrent le nom de Gregorio Minore, ou *Grégoire Mineur*, par allusion à saint Grégoire-le-Grand dont il retraça les vertus.

sombres époques, qui mettent en question la vie et l'avenir des sociétés : c'est la plus triste, la plus obscure, la plus déplorable de l'histoire moderne. Le mouvement civilisateur, imprimé au monde par Charlemagne, semblait sur le point de s'arrêter. Les héritiers dégradés de son immense empire l'avaient laissé se briser entre leurs mains. Ils furent emportés par le torrent, contre lequel ils n'essayèrent pas même de lutter. La race de Hugues Capet vint remplacer celle de Charlemagne. Jouet des factions, la Papauté eut à lutter à la fois contre les prétentions des souverains ou leur onéreuse protection, contre les envahissements des évêques, l'ignorance et la corruption cléricales et monastiques; enfin, contre la barbarie native des peuples. On ne pouvait plus juger de la vie, dans le corps social, qu'à l'énergie des convulsions. La Papauté triompha des horreurs de cette nuit profonde; elle en sortit la première et bien longtemps avant tous les autres pouvoirs. Il faut neuf siècles pour aller de Charlemagne à Louis XIV. Un siècle seulement sépare Nicolas Ier le Grand de Sylvestre II, le savant précurseur de l'héroïque saint Grégoire VII. A l'avénement de la dynastie capétienne, la prépondérance de l'empire germanique reçoit un contre-coup dont elle ne se relèvera plus. Gerbert, en montant sur le trône pontifical, commence à occuper dans l'histoire, le haut rang que la Papauté devait conserver jusqu'à nos jours. Debout sur le berceau comme sur la tombe des nations, l'Eglise préside aux destinées des peuples. Du haut de son immortalité, elle les voit naître et mourir au pied de ce rocher, sur lequel elle a été fondée par une main divine.

CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE.

RÉSUMÉ HISTORIQUE DE LA QUATRIÈME ÉPOQUE (1).

1. État moral et politique du monde pendant la quatrième époque de l'Histoire de l'Eglise. — 2. Clergé. — 3. Rome et Papauté. — 4. Calomnies de Luitprand contre les papes de cette époque. — 5. Eléments de bien, exemples de science et de sainteté durant la quatrième époque de l'Histoire de l'Eglise. — 6. Conclusion.

1. L'apparition de Charlemagne au début de la quatrième époque ressemble à un éclair entre deux orages. La nuit de l'ignorance qu'il dissipa dans le cours de son règne glorieux, se reforme après lui et épaissit ses ténèbres. Alcuin, Hincmar, Raban Maur, Eginhard, Paul Diacre, Ratramne, Amalaire, Prudence de Troyes, Usuard disparaissent sans laisser de successeurs. Personne ne se trouva pour relever le sceptre de la science et du goût, de même qu'aucun des héritiers du grand empereur ne sut tenir d'une main ferme le gouvernail de l'empire. L'ignorance et la barbarie envahirent de nouveau le monde, et quoique ce double caractère ne s'applique pas également à toutes les parties de cette période, quoiqu'il ait été souvent exagéré par la passion et la malignité, on ne peut disconvenir que sous le rapport de la lumière et de la civilisation, le x[e] siècle, comparé aux temps qui l'ont précédé et suivi, ne présente un spectacle vraiment triste et affligeant. Si l'on excepte certains intervalles de repos et de tranquillité, dus à l'influence de quelques souverains plus fermes et plus habiles que les autres, partout on voit la société sans police, le gouvernement sans force, les lois sans autorité, la corruption des mœurs à son comble. Les espérances

(1) Un coup d'œil rapide suffira après le récit des événements.

que le règne de Charlemagne avait fait naître furent bientôt anéanties par la faiblesse de ses successeurs, par les abus du système féodal et par les nouvelles irruptions des Normands, des Sarrasins, des Barbares, dans toutes les parties de l'Europe. Ce malheureux concours de circonstances replongea la société dans la barbarie d'où elle commençait à sortir. Ainsi rien n'est plus affligeant que le tableau des désordres auxquels le monde fut en proie depuis Charlemagne jusqu'à saint Grégoire VII. Car le règne de Sylvestre II ne fut, pour ainsi dire, qu'une halte pendant laquelle la papauté, sous l'influence d'un grand Pontife, reprit son influence et préluda à la résurrection de l'ordre. Mais la restauration ne fut complète qu'à dater du pontificat de saint Grégoire VII. « Le monde, disait saint Pierre Damien, se précipite violemment dans l'abîme de tous les vices, et plus il » approche de sa fin, plus il voit grossir la masse énorme de ses » crimes. La discipline ecclésiastique est presque universellement » négligée. Les prêtres ne reçoivent plus le respect qui leur est » dû, les saints canons sont foulés aux pieds, et l'ardeur qu'on » devrait avoir pour le service de Dieu est uniquement employée » à la poursuite des biens de la terre. L'ordre légitime des ma» riages est confondu, et, à la honte du nom chrétien, on y vit » à la manière des Juifs! Où ne voit-on pas régner la rapine et » la fraude? Qui rougit du parjure, de l'impudicité, du sacrilége » et des plus horribles forfaits? Il y a déjà longtemps que nous » avons renoncé à toute vertu, et que les désordres de toute es» pèce nous inondent de toutes parts. Un mauvais génie précipite » le genre humain dans un abîme de forfaits et répand de tous » côtés les haines et la jalousie, sources de divisions. Les guerres, » les armées, les irruptions des ennemis, se multiplient à tel » point, que l'épée fait périr un plus grand nombre d'hommes » que les maladies et les infirmités attachées à la condition hu» maine. Le monde entier est comme une mer agitée par la » tempête; les dissensions et les discordes, semblables à des flots » irrités, agitent tous les cœurs. L'affreux homicide pénètre » partout et semble parcourir tous les pays du monde pour les » réduire à une affreuse stérilité. »

2. Le clergé, il faut le dire, ne fut pas toujours à la hauteur

de la mission qui lui était imposée dans des circonstances si désastreuses. Les évêques jusqu'aux VIe et VIIe siècles n'avaient point été pris parmi les nations barbares. Elus dans les rangs de la société vaincue, façonnés aux études et à la discipline romaine, ils se montraient dignes de leur rôle de civilisateurs et d'apôtres. Mais à partir de cette époque l'élément barbare fut admis dans les rangs de l'Eglise. Il y introduisit cet esprit guerrier, cette humeur turbulente contre lesquels nous avons vu se diriger les efforts des conciles. A cette cause de désordre vint se joindre la perturbation apportée dans le mode d'élection. Les princes et les souverains temporels s'en arrogèrent le privilége tout en conservant, en apparence, les formes canoniques qui voulaient que l'évêque fût choisi par les évêques de la province, le clergé et le peuple de la ville épiscopale. On vit alors des évêques de quinze ans porter, sur le trône épiscopal, la fougue d'une jeunesse emportée : « Prélats, dit un auteur contemporain, aux» quels il eût fallu la férule d'un précepteur au lieu de la crosse » pontificale. » Les richesses du clergé et le rang de seigneurs qu'elles donnaient aux évêques fournissaient encore une occasion d'abus. Tant il est vrai que les meilleures choses ont leur côté désastreux! Les évêques oublièrent trop souvent leur mission divine de pasteurs des âmes pour ne songer qu'à leur rôle de grands vassaux et de seigneurs suzerains. La décadence des études et l'oubli des saints canons qui en était la suite augmentaient les calamités, et, pour comble de maux, la papauté livrée, comme un jouet, aux caprices de quelques tyrans italiens, n'avait pas assez de stabilité ni d'influence pour remédier à ce triste état de choses.

3. Nous avons suffisamment insisté, à l'occasion, sur le déplorable état de Rome et de l'Italie pendant cette époque. La grande unité impériale constituée par Charlemagne s'était démembrée après lui. A tous les reproches que l'histoire fera au faible et malheureux Louis-le-Débonnaire, il faut ajouter celui d'avoir, par une tendresse aveugle pour ses indignes enfants, morcelé le territoire de l'empire. Chaque province devint alors un théâtre de guerre parmi les ambitions des prétendants. Des divisions politiques, arbitraires, et sans racine dans les mœurs

des divers pays, donnaient lieu à des combats sans fin. Les guerres de succession se multipliaient pour chaque fraction de territoire; et pendant que les princes se disputaient quelques lambeaux de province, les frontières du Midi et du Nord étaient envahies par les Sarrasins, les Normands et les Maggyars. L'absence d'un pouvoir impérial fort et respecté laissait les Papes sans défense, livrés aux brutales entreprises des ducs de Toscane et des seigneurs italiens qui se disputaient l'influence à Rome. Nous n'avons eu que trop souvent l'occasion d'en remarquer les fatales conséquences. L'autorité des souverains Pontifes, violentée par ces princes sanguinaires et cruels, ne s'exerçait plus avec indépendance, vigueur et liberté. Leur règne, souvent abrégé par des morts violentes, n'avait qu'une durée trop éphémère pour qu'il pût suffire à de grandes choses.

4. Nous avons expliqué la cause des calomnies qui ont pesé sur le caractère et les mœurs privées de quelques Papes de cette époque. Les historiens même les plus graves, les ont adoptées sur la foi de Luitprand, auteur passionné et par conséquent suspect. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas oublier que l'infaillibilité des souverains Pontifes, en matière dogmatique, n'eut aucunement à souffrir de leurs vices ou de leurs défauts personnels. La conduite ferme et digne du Saint-Siége vis-à-vis des entreprises schismatiques de Photius, a été celle d'un pouvoir qui veut faire respecter l'autorité spirituelle dont il est investi. L'unité, enfin rétablie, récompensa le zèle des Papes. La résurrection de l'empire, dans la personne d'Othon-le-Grand, fut encore une œuvre de haute politique, accomplie par les Papes du xe siècle. On le voit, si la Papauté partageait le sort général de la société, à cette époque de décadence, elle était aussi la première à se relever de cet abaissement universel.

5. Du reste, pour être juste envers un temps si décrié, il faut ajouter que tous les éléments de bien, tous les principes de vertu, tous les germes de sainteté n'avaient pas complétement disparu. Suivant la judicieuse remarque de Mgr Palma, nous avons maintenant, pour apprécier plus sainement cette époque, des monuments et des écrits que ne connaissait point le cardinal Baronius, quand il traçait, sous de si lugubres couleurs, le tableau du

xe siècle (1). Rathier, évêque de Vérone, nous apprend que, de son temps, les écoles ecclésiastiques de Vérone étaient florissantes et qu'un grand nombre de jeunes gens venaient y puiser la science du droit canonique et des saintes lettres. Atton de Verceil créait dans son diocèse des institutions du même genre. La congrégation de Cluny, sous les saints abbés Bennon, Odon et Mayeul, répandait dans tous les monastères d'Occident, le goût des pieuses études et l'exemple de la discipline religieuse. Muratori a édité un catalogue des livres du monastère de Bobio, au xe siècle, qui prouve que les religieux mettaient tous leurs soins à la conservation des auteurs sacrés et profanes. La bibliothèque Vaticane compta, durant cette période, vingt-trois bibliothécaires, qui se montrèrent tous à la hauteur de leur mission scientifique. Nous avons parlé, en leur temps, des saints évêques des Gaules, de la Germanie et de la Grande-Bretagne, qui protestaient, par leurs exemples, contre les entraînements de leur siècle. Nous avons cité ce phénomène de littérature et de science du couvent de Gandersheim, la bienheureuse Roswitha, dont les productions sont aussi remarquables par la pureté et l'élégance de la diction que par la richesse et la poésie des pensées.

6. Enfin, pour résumer complétement toute notre pensée sur la quatrième époque de l'histoire de l'Eglise, nous croyons qu'elle a été une période d'enfantement, où tous les éléments religieux, politiques, intellectuels, mêlés et confondus, préparaient, par leur fusion, la splendeur et la gloire du xiiie siècle.

(1) « Sui asperitate, ac boni sterilitate ferreum, mali exundantis deformitate » plumbeum, inopiâ scriptorum obscurum. » (BARON., *Annales ad ann.* 900, n° 1.)

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

TROISIÈME ÉPOQUE DE L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

QUATRIÈME ÉPOQUE DE L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

